

Université de Montréal

L'Histoire du Canada de F.-X. Garneau et sa traduction anglaise :
analyse comparative de deux livres

par
Joël Lagrandeur

Département des littératures de langue française
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de maître
en littératures de langue française

Août 2006

© Joël Lagrandeur, 2006



PQ

35

U54

2006

V.029

t.1

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé
**L'histoire du Canada de F.-X. Garneau et sa traduction anglaise :
analyse comparative de deux livres.**

présenté par
Joël Lagrandeur

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Robert Melançon
président-rapporteur

Micheline Cambron
directrice de recherche

Éric Bédard
membre du jury

Résumé

Dans ce mémoire, nous comparons deux livres de la troisième édition de *L'histoire du Canada* de François-Xavier Garneau, publiée en 1859, avec la traduction anglaise de cette même édition, traduite par Andrew Bell et publiée en 1860. Nous cherchons principalement à savoir si la traduction reste fidèle à l'esprit de l'original.

Dans la première partie, nous constatons tout d'abord qu'il y a certaines différences entre le style d'écriture de l'historien et celui du traducteur.

La deuxième partie s'attarde sur les glissements de sens. Ils sont nombreux et ne peuvent qu'être volontaires. Le statut colonial du Bas-Canada et les discours politiques sont deux exemples d'éléments transformés par Bell dont nous traitons ici.

La troisième traite des différences factuelles entre les deux versions. Certaines peuvent être des erreurs d'inattention, mais d'autres, dont l'oubli complet d'un paragraphe dans la traduction, sont plus difficilement explicables.

La quatrième partie, finalement, s'attarde aux nombreuses notes de bas de pages qui, bien que parfois justifiées, sont très régulièrement utilisées pour discréditer Garneau aux yeux du lecteur.

En conclusion, nous constatons que la traduction contient plusieurs différences et nous tentons de comprendre pourquoi ces variantes s'y retrouvent.



Mots clés français

François-Xavier Garneau, Andrew Bell, traduction, histoire du Québec, histoire du Canada.



Abstract

This thesis compares two books from the third edition of the *Histoire du Canada*, written by François-Xavier Garneau and published in 1859, to its English translation done by Andrew Bell and published in 1860. The purpose of this study is to see if, and to which extent, the translation stays true to the original.

In the first part, we observe some differences between the writing styles of the historian and the translator.

The second part takes a closer look to the variations in meaning. There are numerous and are surely intended by the translator. Lower Canada's colonial status and political speeches are two examples of the elements transformed by Bell that are discussed in this work.

The third part is about the factual differences between the two versions. Some are most likely unintentional but others, such as the complete disappearance of an entire paragraph, are more difficult to justify.

Lastly, we look at the numerous footnotes that, even if they are sometimes useful, are regularly used to discredit Garneau to the eyes of the reader.

Our conclusion establishes that there are many differences in the translation and tries to understand why such variations can be found.



English keywords

François-Xavier Garneau, Andrew Bell, translation, Quebec history, Canadian history.




Table des matières

Résumé.....	iii
Mots-clés français.....	iv
Abstract.....	v
English keywords.....	vi
Table des matières.....	vii
Introduction.....	1-1
1. Variances de styles et autres transformations mineures.....	1-17
1.1 Un phénomène singulier : le point de vue du narrateur.....	1-18
1.2 Le point de vue géographique.....	1-22
1.3 Autour des clarifications factuelles.....	1-25
1.4 Comment désigner un noble français?.....	1-27
1.5 Le problème du style de Garneau selon Bell.....	1-27
2. Les glissements de sens.....	1-31
2.1 L'aide de la France à l'aube de la Conquête.....	1-31
2.2 Le statut colonial du Bas-Canada.....	1-36
2.3 La radicalisation de la Chambre d'assemblée.....	1-40
2.4 État de crise.....	1-45
2.5 Traitement des discours politiques.....	1-48
3. Modifications directes du discours.....	1-55
3.1 Petites modifications factuelles.....	1-55
3.2 « Erreurs » factuelles intentionnelles.....	1-56
3.3 « Oublis » du traducteur?.....	1-58
4. Les notes de bas de page.....	1-61
4.1 L'intégration de certaines notes au texte.....	1-61
4.2 La réécriture dans les notes de bas de page.....	1-63
4.3 Ajouts et suppressions d'éléments.....	1-64
4.4 Les notes comme outil de précision.....	1-66
4.5 Les notes informatives.....	1-67
4.6 Les opinions du traducteur.....	1-68
4.7 Désaccords du traducteur.....	1-71
4.8 Correction (justifiées ou non) de faits avancés par Garneau.....	1-75
4.9 L'importance des troupes armées.....	1-78
4.10 Attaques contre Garneau.....	1-82
4.10.1 Mauvaise interprétation.....	1-83

4.10.2 Mauvaises sources.....	1-84
4.10.3 Garneau écrit mal.....	1-85
4.10.4 Garneau calomniateur.....	1-88
4.10.5 Garneau ne sait pas l'Histoire.....	1-89
Conclusion.....	1-91
Annexe 1 : Liste des éditions françaises et anglaises complètes de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau.....	2-1
Annexe 2 : Tableau comparatif du nombre de pages de chaque livre et chapitre du Tome II de L'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau en français et en anglais.....	2-5
Annexe 3 : Garneau, François-Xavier, <i>Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours / par F.X. Garneau</i>, troisième édition revue et corrigée, Québec, P. Lamoureux, 1859, volume II, livre X, pages 310-383.....	2-7
Annexe 4 : Garneau, François-Xavier, <i>Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours / par F.X. Garneau</i>, troisième édition revue et corrigée, Québec, P. Lamoureux, 1859, volume III, livre XVI, pages 259-360.....	2-45
Annexe 5 : Garneau, François-Xavier, <i>History of Canada, from the time of its discovery till the Union year (1840-1) / translated from "L'Histoire du Canada" of F.-X. Garneau, esq. and accompanied with illustrative notes, etc., etc. by Andrew Bell</i>, Montréal, John Lovell, 1860, volume II, pages 230-306.....	2-98
Annexe 6 : Garneau, François-Xavier, <i>History of Canada, from the time of its discovery till the Union year (1840-1) / translated from "L'Histoire du Canada" of F.-X. Garneau, esq. and accompanied with illustrative notes, etc., etc. by Andrew Bell</i>, Montréal, John Lovell, 1860, volume III, pages 304-430.....	2-138
Bibliographie.....	2-203

L'*Histoire du Canada français depuis sa découverte jusqu'à nos jours* de François-Xavier Garneau a été, pendant soixante-quinze ans, soit depuis sa parution originale en 1845 jusqu'à la sortie du *Cours d'histoire du Canada* de Sir Thomas Chapais, paru pour la première fois en 1919¹, le livre de référence en matière d'histoire canadienne-française. Depuis la sortie de la première édition de l'*Histoire*, dix autres éditions se sont succédées sur le marché, dont deux ont été publiées du vivant de Garneau². Les éditions subséquentes, quant à elles, ont été revues et corrigées par le fils de Garneau, Alfred³, son petit-fils, Hector⁴, et divers éditeurs⁵. Les nombreuses éditions, et le peu de scrupules de certains éditeurs et censeurs aidant, les éditions successives ont fini par s'éloigner grandement de l'édition originale. Des parties ont été retranchées, d'autres ont été ajoutées, d'autres déformées. Pour se rappeler à quel point certaines éditions sont mauvaises, nous n'avons qu'à citer en exemple l'édition Beauval, qui date de 1973. Dans cette version de l'*Histoire*, le titre est transformé et devient *Histoire du Canada français*, toutes les notes de bas de

¹ Thomas CHAPAIS, *Cours d'histoire du Canada*, Québec, Librairie Garneau, 1919-1934. 8 volumes. Voir également l'annexe 1, contenant une liste de toutes les éditions française et anglaises connues de l'*Histoire du Canada* de F.-X.-Garneau.

² L'édition originale fut publiée à Québec par N. Aubin pour les deux premiers tomes, par Fréchette et frère pour le troisième et par J. Lovell pour le quatrième, entre 1845 et 1852. Les deux autres portant toujours le même titre mais ne comptant que trois tomes, furent également publiées à Québec, en 1852 par Lovell et en 1859 par P. Lamoureux.

³ Sous le même titre, publiée à Montréal en 4 volumes en 1882-1883 par Beauchemin et Valois, et réimprimée par C.O. Beauchemin et fils, entre 1886 et 1900.

⁴ Parues sous le titre abrégé *Histoire du Canada*, dans la collection « Bibliothèque France Amérique », publiées par la librairie Félix Alcan, en 2 volumes, de 1913 à 1920, revue et corrigée en 1920 et 1927, tout en gardant le même titre et format. Hector participa aussi à l'édition en 9 volumes publiée entre 1944 et 1946 par les éditions de l'Arbre et parue sous le même titre abrégé.

⁵ Notamment par les éditions Beauval, dont nous parlons un peu plus bas dans le texte.

page sont supprimées, et un sixième tome est ajouté. Ce sixième tome reproduit, entre autres, un texte de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau sur l'historien⁶. Le problème est que le nom de Chauveau n'y est mentionné nulle part, et que la couverture indique toujours que l'auteur du texte est François-Xavier Garneau! Cette édition amène tant de confusion que Bruno-André Lahalle, auteur de *Jules Verne et le Québec* cite du texte de Chauveau en l'attribuant à Garneau⁷.

La plupart de ces éditions ont déjà été lues, revues et étudiées. Or, la traduction anglaise de l'œuvre, qui parut pour la première fois en 1860 et qui fut rééditée deux fois par la suite, avec à peine quelques retouches, n'a jamais, jusqu'ici, fait l'objet d'une étude approfondie.

Ce n'est pourtant pas parce qu'elle était d'un niveau exceptionnel de fidélité à l'original, si l'on se fie aux critiques de l'époque. L'abbé Henri-Raymond Casgrain en dira, dans son livre sur Garneau publié en 1866, la chose suivante : « Un anglais (sic), M. Bell, en a donné [de l'*Histoire*], en 1860, une traduction assez médiocre et souvent incorrecte⁸ ». Pierre-Joseph-Olivier Chauveau,

⁶ À savoir *François-Xavier Garneau, sa vie et ses œuvres*, originalement publié à Montréal par Beauchemin et Valois en 1883 (283 pages).

⁷ « Or une étude sérieuse du soulèvement de 1838 dans le Haut-Canada anéantit cette hypothèse, François-Xavier Garneau rapportant comment un certain colonel McNab “envoya un détachement s'emparer, au quai de Buffalo, du Steamboat “La Caroline”, y mettre le feu et le lancer tout enflammé vers les chutes du Niagara où il fut englouti.” » (Bruno-André LAHALLE, *Jules Verne et le Québec (1837-1889) Famille sans nom*, Collection études, Sherbrooke, Éditions Naaman, 1979, p.22-23). La citation est une reproduction exacte d'un extrait du texte précédemment mentionné de M. Chauveau, page ccxi.

⁸ Henri-Raymond CASGRAIN, *F.X. Garneau/par l'abbé H.R. Casgrain*, Québec, J.N Duquet, 1866, p.59.

romancier, pédagogue, premier premier ministre du Québec et ami de Garneau, élaborera un peu plus dans *François-Xavier Garneau : sa vie et ses œuvres*, publié en 1883, en disant que :

M. Garneau n'eut pas à se féliciter au même degré [que celui de son excellent *Abrégé de l'Histoire* qu'il fit à l'usage des écoles] d'une traduction de son ouvrage en langue anglaise par M. Bell.

Bien qu'elle ait obtenu deux⁹ (sic) éditions, elle justifie parfaitement le proverbe italien à l'adresse des traducteurs : *traduttore è traditore*¹⁰. Celui-ci – circonstance aggravante – a été, avec intention, infidèle à la tâche qu'il avait acceptée. Il a mutilé le livre, l'a chargé de notes hostiles, et y a interpolé sa prose. M. Garneau fut douloureusement affecté par cette mésaventure. Il s'en plaignit publiquement et adressa à l'éditeur, M. Lovell, une lettre très sévère et bien méritée.¹¹

Ces deux personnages sont des figures dominantes du Québec littéraire de l'époque dont l'opinion est à considérer. Nous allons donc aller vérifier nous-mêmes ce qui les a fait réagir ainsi en comparant attentivement la traduction de Bell à l'original de Garneau pour en identifier les écarts par rapport à l'original, et tenter de comprendre pourquoi ceux-ci s'y retrouvent. Il ne s'agira pas ici vraiment de vérifier qui a tort ou raison sur les questions factuelles, ou d'analyser la valeur littéraire de la version originale et de la traduction, mais bien de considérer l'*Histoire* de Garneau comme un texte informatif et littéraire qui doit être traduit le plus fidèlement possible. C'est d'ailleurs ce que Garneau a donné comme mandat à l'éditeur, comme nous le verrons un peu plus bas. Nous devons par contre, vu la longueur de l'œuvre, traiter uniquement de deux des seize livres contenus dans les trois volumes, soit le dixième, qui parle de la

⁹ M. Chauveau fait ici erreur : la publication de la version anglaise de l'*Histoire* avait alors déjà fait l'objet de 3 éditions (voir annexe 1).

¹⁰ En français : traduire c'est trahir.

¹¹ Pierre-Joseph-Olivier CHAUXEAU, *François-Xavier Garneau : sa vie et ses œuvres* / par M. Chauveau, Montréal, Beauchemin & Valois, libraires-imprimeurs, 1883, p. ccxxxiii.

conquête anglaise de 1759, et le seizième, couvrant les années 1830, jusqu'à l'Acte d'Union en 1840. Ces deux chapitres ont été choisis car ils racontent les événements où Anglais et Français du Canada se sont confrontés avec le plus de violence, et donc ceux où un traducteur d'origine anglaise, descendant du peuple vainqueur, doit redoubler de prudence en traduisant les propos de l'auteur d'origine française, descendant du vaincu, s'il ne veut pas les déformer.

Nous voyons cependant qu'il y a des divergences sur la définition de la fidélité à l'original dont doit témoigner une traduction entre l'éditeur, John Lovell, et Garneau, et ce, dès l'annonce même de la traduction. Voyons une partie de l'avis de publication que Lovell fait paraître, et dont nous retrouvons la copie dans le *Montreal Pilot* du 14 septembre 1859 :

The recent appearance of a third and much improved edition of *L'Histoire du Canada*, by Mr. Garneau, has given rise to a wish, expressed to Mr. Lovell by several of his friends and commercial connections, that he would undertake to publish a counterpart, in English, of the above work – the best Canadian History extant – with such modifications as would make it acceptable to the entirety of our people, whether of British or French origin. Accordingly, Mr. Lovell has engaged the services of Mr. Andrew Bell [...] as translator, compiler, and editor of what he propose to entitle “The New and Comprehensive History of Canada” from the foundation of the Colony till the year 1840 – to be based on the third and latest edition of *l'Histoire du Canada* of Mr. Garneau. Furthermore, Mr. Lovell having made application to the latter for his sanction to the proposal work, is happy to say that his special approbation has been obtained; so that the translation of his labours now proposed (with modifications and additions, as aforesaid,) becomes the only authorised reproduction of the French version of the work.¹²

Dans cet avis, Lovell annonce son intention de publier une traduction de l'*Histoire* « avec les modifications la rendant acceptable à tous, d'origine britannique ou française ». Voyons maintenant ce que Garneau répond à cette

¹² *Montreal Pilot*, 14 septembre 1859, vol. XVI, #116, p.2

annonce, dans un court paragraphe qu'il a fait paraître dans *Le Journal de Québec* du 15 octobre de la même année:

Monsieur le rédacteur,

Comme les journaux contiennent un avertissement dans lequel M. Lovell annonce qu'il va publier une traduction libre de l'*Histoire du Canada*, je dois prévenir le public que je ne lui ai cédé mon droit d'auteur que pour une traduction fidèle et correcte.

Si l'éditeur ou le traducteur ont des observations à faire, ils les mettront en note au bas des pages.¹³

Pour savoir ce qu'il en sera vraiment, il faudra attendre à la publication de l'œuvre, qui a lieu vers la fin octobre de l'année suivante (1860), comme en fait foi un article du *Montreal Pilot* du 26 octobre accusant réception et commentant la traduction. Voici donc ce que Andrew Bell, le traducteur, annonce à ses lecteur dans l'*Editor's Preface* de son travail :

As the following reproduction, in English, of M. Garneau's " Histoire du Canada," is a moderately *free*, rather than a slavishly *literal* translation of that work [...]

As regard the TEXT, the tenor of the author's narrative has been scrupulously observed, although, in a number of places, some of his sentences have been abridged, in order to bring the volumes within a reasonable compass, no less than to make room for illustrative matter; which latter is, for the most part, appended in supplementary foot NOTES, or in additions to the author's own notes. [...]

It is to be observed also, that a few passages have been intercalated even with the author's textual matter; but in nearly all such instances, *bracket* marks [] define, typographically, the limit of sentences for which the editor needs to claim indulgence.

Readers acquainted with M. GARNEAU's *Histoire*, and who may happen to compare the present translation of it, page by page, with the original, will discern at sight, the several retrenchments of its exuberances which have been ventured upon, as above indicated, in a good many pages; not only so, but in a few chapters some substitutionary matter, of a more exact, or more complete, or more succinct character, occupying the place of M. GARNEAU's. It will be for him and his friends to judge whether the work has, upon the whole, gained or lost by the changes thus made; which are, after all, chiefly modifications rather than supercessions of the transmuted material. In very many instances, faulty figures have been corrected, wanting dates supplied, and vague indications elucidated, while translating. French-Canadian critics will please to remember – the editor would hint – that the present work had to be shaped, to some extent, to meet the reasonable

¹³ *Le Journal de Québec*, 15 octobre 1859, 17e année, #122, p.2

expectations (but not to flatter the prejudices) of Anglo-Canadian readers; for whose special benefit the abridgments made and the illustrations appended are intended. Had the translator not taken some friendly freedoms with the text of his author, verbally speaking, the volumes would not be so "readable", for such, as the editor hopes those who peruse will find them.¹⁴

De ce texte, plusieurs choses sont à retenir : Bell annonce d'abord d'entrée de jeu que sa traduction est libre plutôt que littérale. Il avoue subtilement ensuite, si l'on se fie à l'emploi qu'il fait du conditionnel, ne pas toujours mettre en évidence les endroits où il fait des modifications. Il annonce aussi avoir parfois coupé court « aux exubérances » de Garneau. Il admet finalement avoir effectué certaines modifications pour mieux répondre aux attentes des lecteurs anglophones.

De toute évidence, l'éditeur eut une bien plus grande influence sur la traduction de l'œuvre que l'auteur original, et Bell s'attend pour cela à recevoir des critiques. Cependant, bien que Lovell ait été l'instigateur de ce projet de traduction, il n'est pas celui qui l'a traduit. Or, dans la mesure où nous allons également essayer de comprendre pourquoi la traduction a été faite de la façon dont elle l'a été, nous croyons qu'il est important de mieux connaître le traducteur et de présenter ce que nous savons sur la manière dont la traduction a été faite.

Nous ne connaissons que peu de choses de la vie d'Andrew Bell en dehors des quelques informations que nous donne le *Dictionnaire biographique*

¹⁴ François-Xavier GARNEAU, *History of Canada, from the time of its discovery till the Union year (1840-1) / translated from "L'Histoire du Canada" of F.-X. Garneau, esq. and accompanied with illustrative notes, etc., etc. by Andrew Bell*, Montréal, John Lovell, 1860, pp. iii-iv.

du Canada. D'origine écossaise, il s'est promené un peu partout dans le monde. Certains de ses écrits mentionnent qu'il a séjourné à divers moments en Belgique et en France, où il serait resté suffisamment longtemps pour acquérir une « connaissance approfondie du caractère des Français¹⁵ ». On retrouvera d'ailleurs régulièrement son nom accompagné de la mention « professeur de français » dans divers registres par la suite. Après un séjour aux États-Unis, qu'il racontera dans un livre (intitulé *Men and Things in America*, publié sous le pseudonyme d'A. Thomason en 1838)¹⁶, il retourne habiter en Angleterre, où un ami lui fait lire diverses lettres du Général Wolfe, qui dirigeait les Anglais lors de la Bataille des Plaines d'Abraham. C'est là pour Bell la naissance d'une passion, et il devient alors un grand admirateur du militaire. Devenu membre de la Glasgow Archaeological Society en 1856, il se rend au Canada en 1858 où il devient le rédacteur en chef du *Montreal Pilot*. À peine arrivé, il suscite une controverse en proposant de célébrer l'année suivante le centenaire de la Bataille des Plaines d'Abraham. Bien qu'il propose d'honorer au même titre Montcalm et Wolfe lors de l'événement, les Canadiens français, contrairement aux Anglais, se montrent bien peu enthousiastes à célébrer leur plus grande défaite militaire. Bell rappellera l'incident l'année suivante en fêtant cet anniversaire en prononçant un discours sur Wolfe au Mechanics' Institute Hall (13 septembre 1859). La narration que Bell en fait est intéressante, car elle montre comment il perçoit les Canadiens français :

¹⁵ *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*,
<http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?Biold=38413>, consulté le 1^{er} octobre 2005.

¹⁶ A. THOMASON, *Men and Things in America*, London, William Smith, 1838, 296 p.

The idea was favourably, in a few instances warmly, taken up by several members of the British Canadian press; and it had a yet heartier response from sundry American journalists, those of Portland (Maine) especially, one of the latter claiming, that it should be made an "International Celebration." The proposal, however, met with a very different reception from the Gallo-Canadian press, the writers in which denounced, mocked, or carped at it, in the most bitter, may even insulting terms. Never did a kindly, meant and conciliatory expressed "notion" meet more unworthy treatment than mine, from all my French confreres of Lower Canada. I was a little vexed at this, I must own, and not a little surprised; for I had lived long in the mother country, of these gentlemen, and where, such in my intimate knowledge of the character of the French people, a "demonstration" like that I proposed would have met general approval, perhaps even been hailed with enthusiasm.¹⁷

Bell semble ici confondre Français et Canadiens français en sous-estimant clairement toute l'influence que cent ans de domination (et d'oppression) anglaise sur une population d'origine française. Il faut ici noter que le lendemain de cette conférence, le *Pilot* annonça que Bell allait traduire l'*Histoire* de Garneau. En 1862, Bell était de retour en Angleterre, après avoir possiblement « quitté le Canada à cause des ennuis que lui avait causés sa « connaissance approfondie » du caractère des Français¹⁸ », comme le souligne ironiquement son biographe dans le *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, William F. E. Morley.

Les quelques faits connus sur la façon dont Bell a effectué sa traduction peuvent aussi nous intéresser dans le cadre de ce travail. Soulignons tout d'abord que la traduction semble avoir été faite assez rapidement. Compte tenu que l'annonce que la traduction allait voir le jour fut publiée dans le *Montreal*

¹⁷ Andrew BELL, *General James Wolfe, His Life and Death : A Lecture, delivered in the Mechanics' Institute Hall, Montreal, on Tuesday September 13, 1859, Being the Anniversary Day of the Battle of Quebec, Fought a Century Before, in Which Britain Lost a Hero and Won a Province*, Montreal, John Lovell, 1859, p.7

¹⁸ *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, <http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?BioId=38413>, consulté le 1er octobre 2005.

Pilot le 14 septembre 1859, vraisemblablement par Bell lui-même, car il était alors rédacteur en chef du journal (*editor*)¹⁹, on peut supposer que l'entente avec Lovell datait de peu de temps auparavant. Si l'on suppose que Bell s'est mis au travail dès qu'il se fut entendu avec Lovell, nous pouvons difficilement supposer que la traduction fut entamée avant la mi-août 1859. Pour ce qui est de la date de fin de traduction, elle se retrouve logiquement entre le 7 juillet 1860, date à laquelle Andrew Bell, signe la préface de l'éditeur de son œuvre, et le 26 octobre 1860, date à laquelle le *Montreal Pilot* en a une édition entre les mains. Cette copie, le critique littéraire du journal a vraisemblablement eu le temps de la consulter, sinon de la lire, puisqu'il en fait la revue, à moins que Bell ne soit alors toujours le rédacteur en chef du journal et ne critique lui-même son travail, ce qui semble peu probable (en plus d'être désigné comme conférencier, il est toujours donné comme étant journaliste dans l'annuaire de Montréal (*journalist and lecturer*)²⁰), mais non plus rédacteur en chef du *Pilot*, comme l'année précédente : sans doute dut-il abandonner l'emploi pour se consacrer à la traduction). La date du 7 juillet est cependant la plus vraisemblable, car il ne faut pas oublier le temps qu'il fallut pour préparer les plaques, imprimer et relier l'œuvre. Encore ici, nous pouvons supposer que la traduction ne fut pas complétée au-delà d'un mois après la date du 7 juillet, soit pas plus tard que le début d'août 1860. La traduction des trois volumes

¹⁹ Mrs. R.W. Stuart MACKAY, *Mackay's Montreal Directory New Edition, corrected in May & June, 1859-60*, Montreal, Owler & Stevenson, 1859, p.18

²⁰ Mrs. R.W. Stuart MACKAY, *Mackay's Montreal Directory New Edition, corrected in May & June, 1860-61*, Montreal, Owler & Stevenson, 1860, p.46

totalisant quelques 1250 pages (par rapport à 1226 en français; nous reviendrons plus tard sur ce point) ne prit donc pas plus d'un an à Bell, qui restera en plus, pendant cette période (si l'on se fie aux annuaires de l'époque), au moins journaliste, sinon rédacteur en chef du *Montreal Pilot* pendant une certaine période de temps. C'est une tâche d'autant plus colossale qu'il a pris la peine de vérifier certains faits soulignés par Garneau.

L'autre élément intéressant à noter quant à la traduction est le rapport possible qu'ont pu entretenir Garneau et Bell pendant que celui-ci s'occupait de la traduction. Vraisemblablement, Bell travaille et traduit à Montréal; les annuaires MacKay nous le confirment. Garneau, lui, habite à Québec. Or, aucune correspondance connue n'existe entre Bell et Garneau, ce qui laisse supposer que le traducteur n'a jamais consulté l'historien alors qu'il effectuait son travail, que ce soit pour avoir son opinion, ou pour vérifier certains faits, ce qui aurait été possible, car Garneau sait l'anglais (il a été formé chez Archibald Campbell, a voyagé en Angleterre, et cite plusieurs documents en anglais dans son *Histoire*). Bell a donc vraisemblablement travaillé tout à fait indépendamment de Garneau (ce que l'on supposait déjà en voyant ce qu'a été la traduction par rapport aux demandes de Garneau). Deux lettres, nous permettant de connaître le moment où Garneau a pris connaissance par lui-même de la traduction, nous confirment définitivement la chose. En effet, le 13 mai 1862, soit près de deux ans après la sortie de la première édition de la traduction, alors que Lovell s'apprête à en publier une deuxième, Garneau lui écrit, lui reprochant de ne pas l'avoir avisé de cette réédition et lui proposant,

moyennant une rétribution, d'y faire quelques correctifs. À la fin de sa lettre, il ajoute, en *post scriptum*, la note suivante : « On m'a dit que la 1^{ere} traduction n'était pas bien correcte »²¹. Cette note laisse clairement voir que Garneau n'a pas lui-même lu la traduction, mais qu'il en a seulement entendu parler, ce que vient nous confirmer une autre lettre à Lovell, datée celle-là du 26 mai 1863, dans laquelle l'historien retire son offre de révision, et où l'on réalise clairement qu'il a maintenant lu la traduction :

(...)J'ai parcouru ces jours-ci la traduction de Bell et chaque page m'a rappelé que surtout la première partie de l'ouvrage est altérée en tant d'endroits; qu'on y a fait tant de retranchements et d'additions; sans compter les notes qui se trouvent au bas de chaque page, que ce serait peine perdue pour moi que de chercher à combattre les idées et les faits qu'il hasarde d'après les auteurs qui n'avaient pas vu les pièces officielles que renferment les archives de France, d'Angleterre et d'Amérique.

Aujourd'hui que ces documents sont connus il faut les suivre, et je ne pourrais entreprendre la révision de la traduction de Bell sans la rendre conforme au texte français avec les petites corrections qui peuvent être devenues nécessaires, et sans y consacrer un temps que mes occupations ne me laissent point.

Chose singulière, le traducteur a fait les altérations et les retranchements surtout dans la partie d'ouvrage qui est appuyée sur les pièces officielles des gouverneurs et agents français (...)²²

Ce jugement de Garneau vient du même coup appuyer ceux, cités précédemment, de Casgrain et Chauveau, et nous démontre encore une fois que la comparaison entre la version anglaise et française de l'*Histoire* mérite bien d'être faite.

²¹ Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF). – Fonds François-Xavier Garneau. – Brouillons de lettres / Correspondance, G-L, P12/2/12. – Lettre de François-Xavier Garneau à John Lovell, Québec, 13 mai 1862, p.1

²² Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF). – Fonds François-Xavier Garneau. – Brouillons de lettres / Correspondance, G-L, P12/2/12. – Lettre de François-Xavier Garneau à John Lovell, Québec, 26 mai 1862, pp.1-2

C'est ce que nous nous apprêtons à effectuer sur quelques chapitres, après avoir présenté l'outil qui nous aidera à faire cette comparaison. Cet outil, c'est un article d'Antoine Berman, intitulé *La traduction comme épreuve de l'étranger*, paru dans la revue *Texte* en 1985²³. Dans cet article, Berman parle de « l'analytique de la traduction », qu'il définit comme étant à la fois une analyse du système de déformation du texte, et une analyse du mécanisme inconscient de ce système de déformation. Pour faire cette analyse, il présente douze types de « forces déformantes » possible en traduction, précisant que « l'analyse proposée est provisoire », et que « pour être systématique, elle exigerait le concours de traducteurs d'autres domaines [que le sien, principalement traducteur de littérature latino américaine]»²⁴. Nous allons donc utiliser ces tendances en gardant en tête qu'il faut aussi y intégrer la visée informative du texte. La chose est nécessaire car, bien que certaines erreurs de traduction ne relèveront que du style sans vraiment modifier le sens de ce qui est dit, d'autres erreurs, sans réel impact lorsque considérées indépendamment, amèneront un glissement de sens lorsque combinées. Certaines viendront même carrément déformer l'information. Afin d'aider le lecteur à mieux se retrouver, nous allons présenter ici ces types de déformations.

La première tendance relevée par Berman est la *rationalisation*. Lorsque le traducteur se laisse guider par cette force, il s'attaque à la structure

²³ Antoine BERMAN, « La traduction comme épreuve de l'étranger », dans *Texte*, #4, Toronto, Éditions Trintexte, 1985, pp. 67-82.

²⁴ Ibid, p.69

syntactique et réarrange l'ordre du discours, ou lui donne un ordre lorsqu'il n'en a pas. Nous la gardons telle quelle dans notre analyse.

Il y a ensuite la *clarification*, qui comme son nom l'indique, cherche à clarifier l'indéfini. Le traducteur qui l'utilise peut soit dévoiler quelque chose de caché dans le texte, soit éclairer quelque chose qui ne veut pas l'être. À ces deux modes d'action, nous en ajouterons un troisième, que nous pourrions appeler la *clarification factuelle*, dans lequel nous inclurons par exemple toute précision concernant les dates, les noms ou les lieux que nous pourrions retrouver dans l'*Histoire*. À l'inverse, nous nous devons aussi d'ajouter ce que nous appellerons l'*imprécision*, qui sera l'exact contraire de la clarification factuelle.

Vient après l'*allongement*, qui consiste en un ajout inutile au texte. Par l'allongement, le traducteur ne vient « qu'accroître la masse brute du texte, sans du tout augmenter sa parlance ou sa signifiante »²⁵.

L'*ennoblissement* est le quatrième type de force déformante décrite par Berman, et il la complète par son inverse, la *vulgarisation*. L'un et l'autre sont une réécriture du texte, en un style plus ou moins soutenu, ou tout simplement différent, n'affectant pas l'information véhiculée, mais touchant la façon dont elle l'est.

L'*appauvrissement qualitatif* suit, et consiste dans le remplacement d'un terme imagé par un terme plat. Elle peut se rapprocher de cette façon de la vulgarisation, à la différence près qu'elle ne se rapporte pas à la réécriture

²⁵ *Ibid.*, p.73

complète d'une phrase, mais uniquement au choix d'un terme. Nous la complétons ici, pour nos besoins, avec son contraire, *l'enrichissement qualitatif*.

Vient après *l'appauvrissement quantitatif*, qui apparaît quand le traducteur s'attaque aux divers synonymes employés pour désigner une même chose dans un texte (ex : pour désigner un groupe de soldats, les mots armée, corps, troupe, détachement, peuvent être employés). Cet appauvrissement fera perdre cette variété de termes dans la traduction. Encore là, son inverse, *l'enrichissement quantitatif*, doit être ajouté.

La *destruction des rythmes* est ensuite abordée par Berman. Il la décrit comme une brisure dans le rythme du texte amenée par la traduction, comme par exemple lorsqu'une phrase est traduite en trois phrases. Bien que le rythme soit peut-être un élément moins important dans un texte informatif, nous retenons tout de même cet élément se rattachant à la division ou à la concaténation des phrases de l'original dans la traduction.

La huitième force est la *destruction des réseaux signifiants sous-jacents*, qui relève plutôt du champ lexical pouvant amener une couche supplémentaire à l'œuvre. Elle dépend beaucoup du choix des mots fait par un auteur qui cherche à créer une ambiance particulière dans son texte. Par exemple, dans un texte parlant d'une bataille, un auteur pourrait parler du grondement de la bataille, du tonnerre des canons, de la pluie de boulets, de l'éclair créé par un coup de fusil, etc., pour ainsi décrire métaphoriquement, par ce réseau de mots (grondement, tonnerre, pluie, éclairs), la bataille en tant qu'orage. Dans cette

force nous incluons aussi l'utilisation du déictique (par exemple, le lien entre un nom propre dans une phrase et le « il » désignant cette même personne un peu plus loin dans le texte).

La catégorie suivante est nommée par Berman la destruction *des systématismes internes d'un texte*. Il nous l'explique comme étant un problème de style, qui fait un peu ressembler une traduction à une « courtepointe littéraire », en introduisant une grande variance de styles ne se retrouvant pas dans la version originale.

La dernière tendance déformante de Berman que nous allons sans doute retrouver quelques fois est la *destruction des locutions et idiotismes*, qui relève de l'impossibilité de traduire exactement une expression courante du langage du texte d'origine.

Deux autres forces, la *destruction des réseaux vernaculaires* et *l'effacement des superpositions des langues*, ne seront pas utiles pour cette analyse car Garneau n'emploie ni la langue vernaculaire ni l'effet de superposition des langues dans son *Histoire*. Mais attention, cela ne veut pas dire que Garneau n'utilise pas la langue anglaise dans son ouvrage; cela veut uniquement dire qu'il ne cherche pas à créer d'effets stylistiques en l'utilisant.

Nous devons par contre ajouter un type de déformation ignoré par Berman, qui ne l'a probablement pas relevée car elle est normalement trop radicale et évidente pour qu'un traducteur puisse se la permettre, mais dont on relève certaines occurrences dans la traduction de Bell, soit la *suppression*, qui est tout simplement la coupure pure et simple d'une partie du texte original.

Équipés de cet outil analytique, nous sommes donc prêts à aller voir ce qui diffère entre l'original et la traduction de l'*Histoire*, en quoi cela diffère et pourquoi cela diffère. Mais avant de commencer, une dernière note : sauf avis contraire, l'italique sera employé, dans les citations textuelles, comme moyen de mise en évidence d'un élément important de la citation.

1. Variances de styles et autres transformations mineures

Lançons-nous maintenant dans notre analyse de la traduction, que nous allons subdiviser en quatre parties principales : les variantes de styles et autres transformations mineures n'affectant que peu ou pas le sens du discours, les glissements affectant davantage le sens, les réécritures travestissant le discours de façon importante, dans lesquelles nous incluons également les omissions pures et simples de certains passages, et finalement l'analyse des notes de bas de page.

Nous aborderons d'abord les modifications les moins importantes quant à la déformation de l'information, mais qui se doivent pourtant d'être soulignées car elles affectent grandement le style original de Garneau, ainsi que la façon dont l'information est transmise et ce, à plusieurs endroits dans nos deux chapitres. Ces glissements et ces modifications de style sont très nombreux dans le texte, et comptent pour plus de la moitié des 7000 différences que nous avons relevées dans nos deux livres entre la version originale et la traduction. La majeure partie de celles-ci consistent en des ennoblissements et des allongements, mais nous y retrouvons également une certaine part d'appauvrissements qualitatifs, de destruction de réseaux internes au texte, de destruction des rythmes et de rationalisation. Il faut cependant faire attention : certains des changements apportés par Bell à la version originale sont utiles, voire nécessaires à la compréhension du lecteur anglophone, mais beaucoup de ces changements sont tout de même difficilement justifiables.

Afin de pouvoir expliquer plus facilement les motifs de ces changements, ou au moins lancer des hypothèses pouvant nous les faire comprendre, nous allons maintenant vous présenter divers cas types de ces glissements, que nous appuierons d'exemples tirés directement du texte.

1.1 Un phénomène singulier : le point de vue du narrateur

Commençons tout d'abord par un type particulier de glissement, qui ne déforme pas nécessairement le texte dans le sens où Berman l'entend, mais qui crée tout de même un effet étrange. Tout le long des deux parties que nous allons analyser, Bell fait face à un problème, qu'il résout en créant un phénomène qui s'apparente à la catégorie que Berman nomme destruction des systématiques internes d'un texte, dans la mesure où elle crée un effet de courtepoinTE dans le texte, à la différence près que celle-ci affecte non pas directement le style, mais uniquement le point de vue adopté par le narrateur. Garneau le fait parfois varier, mais il garde généralement un point de vue détaché d'observateur extérieur et utilise souvent le *on*, que Bell traduit généralement en gardant le point de vue externe, pour parler des belligérants en présence, par exemple. Mais parfois, nous le surprenons à regarder les événements à travers les yeux d'un personnage anglais ou français. Allons-y avec un exemple : « Les premiers projectiles qui tombèrent sur Québec, dont

chaque maison pouvait être vue de l'*ennemi* »²⁶. Bell traduit cette phrase par « The earliest projectiles which fell upon Quebec, every house in which became a butt for the *enemy's* gunners »²⁷. En dehors de la différence de sens, l'*ennemi*, donc le point de vue, est toujours le même : celui de Québec, donc des Français. Peu de confusion possible ici pour un lecteur anglais. Par contre, Bell ne traduit pas toujours littéralement lorsque Garneau prend l'œil d'un personnage : alors que Garneau dit que les Français s'avançaient « lorsque des *ennemis* furent aperçus » (G, II, 329), le traducteur écrit : « when they perceived the *British* » (B, II, 250). L'inverse est aussi vrai, et on en trouve un exemple quand Garneau annonce « l'apparition de cette flotte », appelée « flotte *anglaise* » (G, II, 311) quelques lignes plus haut, alors que Bell parle de « some of *enemy's* ships » (B, II, 231). À l'inverse, alors que Garneau dit qu'« une partie resta pour combattre », la partie en étant une des « 800 *hommes* » (G, III, 320) dont il parle un peu plus haut, et qui sont Patriotes en 1837, Bell indique « a part of the *insurgeants* took their place for fighting » (B, III, 380). La définition du point de vue varie donc sans règle précise dans la traduction, Bell adoptant parfois le point de vue de Garneau, parfois le point de vue externe là où Garneau ne le fait pas, et inversement lorsqu'il s'agit de parler des Français ou des Anglais.

²⁶ François-Xavier GARNEAU, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Québec, Imprimé par P. Lamoureux, 1859, tome II, p.317. Nous référerons dorénavant dans le texte, entre parenthèses en l'appelant G, et en précisant ensuite le tome et la page.

²⁷ François-Xavier GARNEAU, *History of Canada, from the time of its discovery till the Union year (1840-1) / translated from "L'Histoire du Canada" of F.-X. Garneau, esq. and accompanied with illustrative notes, etc., etc. by Andrew Bell*, Montréal, John Lovell, 1860, tome II, p.237. Nous référerons dorénavant à cette édition dans le texte, entre parenthèses, en l'appelant B, et en précisant ensuite le tome et la page.

Mises à part quelques légères différences de sens, rien de tout cela ne peut égarer le lecteur anglais. La confusion est plus grande, lorsque Garneau adopte directement un point de vue en s'incluant dans un groupe dont il parle, et que Bell doit traduire la chose. Voyons un exemple : en parlant du terrain s'étendant de la rivière Montmorency jusqu'à la route de Beauport, Garneau le décrit comme étant un terrain qui « offrait conséquemment un théâtre favorable à *nos* tirailleurs » (G, II, 322). Bell traduit cette phrase par « was favorable to *our* marksmen » (B, II, 243), ce qui crée sans doute un drôle d'effet pour le lecteur anglais qui lit cette phrase, qui doit comprendre que « our marksmen » désigne les tirailleurs français et non pas anglais. Mais la chose serait plus facilement assimilable si cette façon de traduire était systématique. Or elle ne l'est pas. Pire encore, Bell, à plusieurs endroits, se rattache ainsi au groupe culturel canadien-français alors que Garneau ne le fait pas. Quand Garneau écrit « c'était l'opiniâtreté vendéenne, c'était la détermination indomptable de cette race à laquelle appartient une partie *des* Canadiens » (G, II, 343) en parlant des Canadiens de descendance française, Bell répond : « theirs was the Vendean indomitableness, theirs the unconquerable determination of the provincials of olden France from whom many of *our* Canadians descend » (B, II, 266). Nous pourrions ne voir là, avec un peu de naïveté, qu'un sentiment de fierté canadienne un peu précoce. Mais plus aucun doute n'est permis lorsque, alors que Garneau dit que :

Malgré toutes les tourmentes passées déjà sur le Canada, quelques centaines de colons français, car nous craindrions d'exagérer en disant quelques milliers, avaient atteint le chiffre fort peu important en Europe de

60,000 âmes au jour de la conquête. Aujourd'hui, après un siècle, *ce chiffre s'élève à près d'un million, et cette population s'est accrue d'elle-même, sans secours étranger, dans sa propre foi religieuse, dans sa propre nationalité.* Pendant 150 ans, elle a lutté contre les colonies anglaises, trente à quarante fois plus nombreuses qu'elle, et son histoire nous a dit comment *elle s'acquittait de son devoir sur le champ de bataille.*

(G, III,
358)

Alors que la traduction de Bell donne :

Notwithstanding all the troubles that French-Canada had to endure, few of the hundreds of its original inhabitants – literally hundreds, for long was it before they were hundreds-hundreds in number – the population of our Canada, we say, numbered at the time of conquest about 60,000 souls – a figure of insignificant amount in European estimation, for a great territory. But now, scarcely a century having elapsed since the epoch thus indicated, *that totality has swelled into the respectable dimensions of nearly a million; and this extension has taken place entirely through the operation of self increase: our people, all the while, too, having preserved intact their own religious faith successfully, and vindicated their distinctive nationality.* Again, during a hundred and fifty previous years, the Canadians had to struggle against the Anglo-American colonies, containing populations thirty to forty times more numerous than their own; yet the foregoing annals attest, how well *our forefathers acquitted themselves of yore in the wars which they waged against their enemies.*

(B, III, 428)

Un lecteur anglais peut légitimement se demander, après lecture de ce passage, pourquoi Bell dit que la population de « notre Canada » s'est multipliée, depuis la Conquête, sans aide extérieure, en quoi sa foi religieuse était menacée, ou qu'est-ce qui fait que sa nationalité est si distincte de celle des Anglais de Londres. Dans cette mesure, ce en quoi consiste la population du Bas-Canada devient très difficile à établir.

Ces modifications apportées par Bell viennent aussi régulièrement faire disparaître l'effet de distance et l'objectivité que Garneau tente de garder dans son texte. Le texte en devient du même coup plus personnel, et le lecteur aura plus naturellement tendance à y voir directement des opinions de Garneau. En d'autres mots, ces changements amènent une perte d'objectivité du texte.

1.2 Le point de vue géographique

Un autre phénomène, que nous retrouvons dès la présentation des sous-parties du premier chapitre du livre dix, se rapporte à ce que nous appellerons le point de vue géographique. Donnons-en un exemple. Alors que Garneau dit, dans la présentation de ses sous parties, que « L'armée française se retranche à Beauport, *en face* de Québec » (G, II, 310), le traducteur, lui, répond que « The French army entrenches itself at Beauport, &c., *below* Québec » (B, II, 230). Nous voyons ici que Garneau se trouve littéralement face au fleuve, dans la partie sud de la ville de Québec, qu'il aperçoit Beauport « en face ». Bell, lui, semble plutôt regarder sur une carte : il localise Québec, puis constate tout simplement que Beauport se situe au sud de la capitale française, soit « en bas », cartographiquement parlant. De la même façon, alors que Garneau parle de la position des troupes anglaises sur l'Île d'Orléans, en écrivant qu'elles vinrent « prendre position à son extrémité, en face de Québec et du camp de Beauport » (G, II, 315), Bell traduit par « took up a position at its upper end, facing Quebec and Beauport » (B, II, 236). Ces changements, que nous considérons être des clarifications selon la définition de Berman, n'affectent pas l'information véhiculée par le texte et peuvent s'avérer utiles au lecteur qui ne connaît pas la région de Québec et qui ne possède pas de carte géographique lui permettant de bien se la représenter. Dans cette perspective, le « below » de Bell est bien plus précis que le « en face » de Garneau, qui garde floue la position géographique de Beauport face à Québec. Notons cependant que le deuxième exemple est plus ambigu : alors qu'il précise que l'extrémité

« supérieure » de l'île est celle qui fait face à Québec et à Beauport (*upper* désignant bien sûr la partie la plus en amont dans le fleuve, de la même façon que *Upper* Canada désigne aussi la partie du Canada qui est le plus en amont), il omet cependant de parler du camp français dont Garneau fait mention et qui, bien qu'il porte le nom de camp de Beauport, est situé à l'est de cette ville²⁸.

Nous pourrions supposer que Bell a fait ces changements sans réellement réaliser les conséquences de ses choix, mais la chose semble peu plausible, car cela dénoterait franchement un manque de sérieux dans son travail. Il faut également écarter la possibilité que ce phénomène résulte d'une façon différente de traiter le point de vue géographique qui serait particulière à la langue anglaise, car ce type de remplacement n'est pas généralisé dans la traduction de Bell. En effet, un peu plus loin, nous retrouvons chez Garneau : « Bientôt l'ennemi eut près de 30,000 hommes de terre *devant* Québec » (G, II, 315), ce qui correspond, chez Bell, à « In a short time, there were 30,000 armed enemies, soldiers and sailors together, ranged *in front* of the city » (B, II, 236). Ailleurs, nous retrouvons même la situation inverse, quand l'historien canadien-français écrit que la flotte anglaise est « toujours groupée *sous* l'île d'Orléans » (G, II, 316) tandis que Bell, plus vague, la situe « *near* the Isle d'Orléans » (B, II, 236). Notons cependant que quelques lignes plus tôt, Bell signale tout de même que la flotte anglaise « rendezvoued under cover of the island » (B, II, 236). À la lumière de ces exemples, il semble bien que Bell

²⁸ Thos. JEFFERYYS, *An authentic plan of the River St. Laurence from Sillery to the Fall of Montmorenci with the operations of the Siege of Québec, 1759*, carte consultée sur le site <http://www4.banq.qc.ca/cargeo/htm/trba0038.htm> le 15 juillet 2006.

veuille aider le lecteur à se repérer géographiquement. Cependant, une fois le repérage d'un lieu fait, le style cartographique ne se maintient pas de façon rigoureuse dans son écriture, et les divergences d'avec le style de Garneau relèvent alors davantage de l'ennoblissement que de la clarification.

Le dernier point à noter relevant de ce phénomène, est la façon dont l'historien et le traducteur parlent des plans d'eau. Un exemple : Garneau rappelle que « 400 hommes, commandés par M. de Lusignan, reçurent l'ordre de se maintenir à l'île aux Noix, *sur* le lac Champlain » (G, II, 344), tandis que Bell, lui, dit que les même 400 hommes « were ordered to hold the Isle-aux-Noix, *at* lac Champlain » (B, II, 266). À un autre endroit, alors que la version originale nous donne : « Plus de 1500 berges étaient en mouvement *sur* le bassin de Québec » (G, II, 320), nous retrouvons dans la traduction « More than 1500 barges were in motion *in* the basin of Quebec » (B, II, 241). Finalement, alors que nous avons « Une nouvelle insurrection s'organise *sur la rivière Chambly* » dans l'*Histoire* (G, III, 329), le traducteur écrit « Renewed insurrection essayed *in the Chambly district* » (B, III, 390).

Bell a de toute évidence un problème avec tout ce qui se retrouve « sur » un plan d'eau, que ce soit physiquement ou métaphoriquement parlant. La chose pourrait relever de la destruction de locution, c'est-à-dire de la difficulté à traduire fidèlement cette image, ou tout simplement d'une façon de dire les choses en anglais qui serait différente du français, mais le dernier exemple dépasse de toute évidence cela, car Bell choisit alors de remplacer la figure de style de Garneau en utilisant l'appauvrissement qualitatif, c'est-à-dire en la

remplaçant par son équivalent géopolitique. Les raisons qui le poussent à faire cela sont inconnues, mais sa préface peut nous inciter à nous demander si ce n'est pas là un exemple des substitutions au texte de Garneau que Bell annonce dans sa préface.

1.3 Autour des clarifications factuelles

Pour en revenir aux clarifications, Bell en inclut plusieurs autres, sans doute toujours dans l'optique d'aider le lecteur à mieux se retrouver. En plusieurs endroits où Garneau donne des dates sans y accoler le mois, celui-ci ayant été mentionné précédemment, Bell ajoute celui-ci lorsqu'il donne la même date dans la version anglaise. Cette façon de faire de Bell s'avère généralement peu utile, mais à certains endroits elle est nécessaire. Le meilleur exemple de cela se retrouve sans doute dans le seizième livre, où Garneau nous annonce que « le parlement s'assembla le 7 janvier 1834 » (G, III, 281) avant de se lancer dans une description d'un débat parlementaire durant une demi-page, qu'il conclut en annonçant que « l'assemblée reprit l'enquête le 21 mai » (G, III, 282). Il débute ensuite le paragraphe suivant par : « Elle reçut plusieurs messages du château. Le 13, elle en reçut un sur la loi des subsides » (G, III, 282). Or, déterminer le mois auquel correspond ici cette date peut potentiellement être problématique, Est-ce le mois de janvier, mai ou juin? Bell vient clarifier la chose en écrivant tout simplement « Jan. 13 » (B, III, 332). De plus, il arrive parfois à Bell de préciser certaines dates non explicitement données par Garneau en les donnant entre parenthèses. Par exemple, lorsque

qu'il traduit la phrase où l'original parle du jour « fixé pour le couronnement de la reine Victoria » (G, III, 337), il y ajoute : « (June 28, 1838) » (B, III, 400).

L'exercice de Bell devient cependant plutôt absurde lorsqu'il en vient à mettre des dates entre parenthèses à des endroits où Garneau donne franchement la date. Il est permis de s'interroger sur la justification des parenthèses lorsqu'il traduit : « lord John Russell avait déclaré le 23 juin dans la chambre » (G, III, 313) par « Lord John Russell had declared (June 23) in the house of commons » (B, III, 372). Cette parenthèse modifie le rythme original de la phrase et vient s'attaquer directement le style de Garneau. Le traducteur ira même jusqu'à s'adonner à un exercice de style au dépens de l'original, ce qui le pousse à se clarifier lui-même entre parenthèses : à un endroit où un paragraphe commence tout simplement par « le 20 août » (G, III, 280), Bell donne clairement dans l'ennoblissement et l'allongement en insérant un déictique : « Six days thereafter (Aug. 20) » (B, III, 332).

Le traducteur effectue également plusieurs conversions de mesures de distance, transférant les toises en verges et les lieues en milles. Cette dernière opération n'est toutefois pas systématique, car nous retrouvons, à certains endroits, des mesures en lieues que Bell a tout simplement laissé telles quelles. De plus, il arrive parfois à Bell de préciser la distance entre certains lieux en les insérant entre parenthèses.

1.4 Comment désigner un noble français?

Un autre changement, que nous pouvons sans doute attribuer au style littéraire anglais, est la façon d'écrire les noms propres de la plupart des nobles français. Des personnages comme Vaudreuil, Lévis, Bougainville, ne voient jamais le « de » précéder leur nom lorsqu'il est donné seul ou lorsqu'il est accompagné de leur titre (général, gouverneur, etc.) dans la version française de l'*Histoire*. Cependant, lorsque l'on fait précéder leur nom par le « M. » signifiant monsieur, la particule réapparaît. Nous voyons alors les noms de M. de Bougainville, de M. de Vaudreuil, de M. de Lévis, de M. de Ramesay, etc. Dans la version de Bell, tous les personnages nobles français voient le « de » précéder leur nom, qu'il soit accompagné de leur titre ou du « M. », et ce de façon très fréquente, même lorsque le nom est donné seul. Un seul personnage, Montcalm, fait exception à cette règle : jamais sa particule n'apparaît sauf lorsque son nom est précédé du « M. ».

1.5 Le problème du style de Garneau selon Bell

Jusqu'ici, les modifications des quelques catégories de que nous avons abordées peuvent être justifiées, du moins pour les exemples qui ne tombent pas dans le piège de l'allongement ou de l'ennoblissement. Le problème est que les exemples de modifications mineures justifiables constituent plutôt l'exception que la règle dans la traduction de Bell. En effet, et nous avons pu le sentir dans un grand nombre d'exemples des changements précédemment décrits, Bell s'est adonné à un inquiétant exercice de style en traduisant le texte de Garneau, qu'il

percevait probablement comme un œuvre sans grande valeur littéraire (nous verrons d'autres éléments qui prouveront ce point plus tard), et il s'est sans doute donné comme mandat, parmi d'autres, d'en rehausser le style. Il l'a donc traduit en adaptant plusieurs passages à sa façon, combinant l'appauvrissement qualitatif et quantitatif, la destruction des réseaux sous-jacents du texte, l'ennoblissement, la destruction des rythmes et leurs inverses : à plusieurs endroits, il remplace un mot par un plus faible, par un plus fort, par un plus imagé ou par un plus plat. L'exemple de « la rivière Chambly » remplacé par « Chambly district », que nous avons cité plus haut, est représentatif de ce type de modifications. Il utilise aussi des déictiques (il, ce dernier, cette, etc.) à certains endroits où ils ne sont pas dans l'original, et ne le fait pas à d'autres où Garneau le fait. Pour illustrer cela, retournons un instant dans la présentation des sous-parties du chapitre I du livre dixième, qui nous en fournit un très bon exemple. Dans la version originale, nous lisons : « Ce général [Wolfe], jugeant que l'attaque du camp français est trop hasardeuse, décide qu'on bombardera la *capitale* et ravagera les *campagnes*. – La *ville* est incendiée », puis, quelques lignes plus bas ; « en apprenant la reddition de la *ville*, [Lévis] se retire à Jacques-Cartier et *s'y fortifie* » (G, II, 310). Bell traduit tout cela en écrivant : « That General [Wolfe], judging an attack on the French camp to be too hazardous, determines to bombard the *city* and ravages its *environs*. – The *former* set on fire. », puis : « [Lévis], learning the surrender of the *capital*, retires to Jacques-Cartier and *entrenches his troops* » (B, II, 230). Les différences entre ces trois courtes phrases sont nombreuses : il y a bien sur

l'interversion des mots « capitale » et « ville », l'emploi de « former » pour remplacer « ville » dans la deuxième phrase, l'emploi du très vague « environs » pour traduire « campagnes » et le remplacement du personnel « s'y fortifie » par le détaché « entrenches his troops ».

Le même jeu se retrouve également dans les titres de personnages français. Dès le premier paragraphe du dixième livre, Garneau parle du « gouverneur et [des] généraux » (G, II, 310) et Bell de « M. de Vaudreuil and the generals » (B, II, 231). À la page suivante, nous retrouvons « M. de Vaudreuil et du chevalier de Lévis » (G, II, 311) dans la version française, et dans l'anglaise du « governor-general and M. de Lévis » (B, II, 231). Plus loin, nous lisons « le chevalier de Lévis » (G, II, 240) traduit simplement par « De Lévis » (B, II, 262).

Il lui arrive également de combiner plusieurs phrases en une seule. Encore une fois, nous avons un exemple de cela dès les subdivisions de chapitre au début du livre dixième, où Garneau écrit : « Première bataille qui s'y livre et défaite des Français. – Mort de Montcalm : capitulation de Québec » (G, II, 2310), ce à quoi Bell répond : « First drawn battle; defeat of the French and death of Montcalm : capitulation of Quebec » (B, II, 230).

Nous voyons bien que l'information véhiculée par les phrases n'est pas réellement affectée et que nous pouvons comprendre sensiblement la même chose en lisant n'importe laquelle des deux versions, mais l'écriture de Garneau devient par cet exercice même très difficile à reconnaître, d'autant plus que ces modifications ne sont pas désignées comme telles par Bell. De plus, certains

emplois (ou non-emplois) de termes par Bell viennent modifier l'importance ou la valeur de certains éléments du texte. Nous retrouvons partout et presque incessamment cette réécriture du texte dans les deux livres que nous avons choisi d'analyser, et elle est très difficilement explicable autrement que par le fait que Bell ait carrément voulu adapter le texte de l'historien canadien français afin de mieux le faire correspondre à un style qui lui était propre.

Nous reparlerons de cette réécriture de Bell dans quelques-unes des parties suivantes de notre analyse, car les cas que nous venons de voir ici ne sont des exemples que de changements mineurs apportés par Bell au texte de Garneau. D'autres amènent des glissements de sens beaucoup plus importants. C'est ce type de changements que nous nous apprêtons à observer dans la deuxième partie de notre analyse.

2. Les glissements de sens

Dans cette deuxième partie, nous parlerons de modifications apportées par le traducteur à la version originale qui, bien que pouvant être considérées isolément comme des modifications mineures, créent, par un effet d'accumulation, une modification du sens du discours original. Certaines de celles-ci s'effectuent subtilement, alors que Bell les fait en changeant un mot de temps en temps, amenant une érosion du sens. D'autres par contre relèvent plus du glissement de terrain et se font clairement et rapidement sur une portion très compacte du texte. Nous verrons plusieurs exemples de ces deux types de glissement dans les pages qui vont suivre. Pour ce faire, il nous a paru plus clair de traiter de ce sujet en le divisant en plusieurs parties, chacune traitant d'un thème particulier affecté par cet effet de traduction. Commençons donc ici en voyant le traitement qui est réservé aux secours envoyés de la France dans le livre dixième, qui parle de la Guerre de la Conquête.

2.1 L'aide de la France à l'aube de la Conquête

Dès les sous-titres du premier chapitre de ce livre, Bell annonce ses couleurs, en traduisant le « Demande de secours en France pour reprendre cette ville [Québec] » de Garneau (G, II, 310) par « *Proper* succours asked in vain from France, for re-capturing the city » (B, II, 230). Cette phrase de Bell, où il donne clairement son opinion sans même souligner que c'est la sienne et non celle de Garneau, en ayant recours à l'allongement et à l'ajout pur et simple, donne au discours sur la réaction de la France à la Conquête un ton beaucoup

plus critique à l'égard de l'ancienne métropole que celui en fait adopté par l'auteur de l'*Histoire*. Cette phrase paraît étonnante lorsqu'on lit la partie de ce chapitre dont ce sous-titre fait l'annonce :

After having thus made arrangements for the season, De Lévis rejoined De Vaudreuil at Montreal, Nov. 14; and both wrote despatches to Paris, by the hands of M. Le Mercier, commandant of the artillery, informing the king of the situation of Canada, and indicating what succours were most needed. This officer embarked at Montreal in a vessel which descended the flood, passed Quebec unperceived by the enemy, and reached France in safety.

(B, II, 266-267)

Hors le fait que Bell use d'imprécision en ne disant pas que la dépêche s'adressait au Roi alors que Garneau le fait et qu'il clarifie « des secours dont il avait besoin » (G, II, 344) en écrivant « what succours were most needed » (B, II, 267), peu de choses différencient ici le texte de Garneau et de Bell. Nous ne pouvons donc pas voir ce qui motivait l'emploi de « in vain » dans la présentation des subdivisions du chapitre faite par Bell, car rien ne viens nous confirmer dans la traduction, et encore moins dans l'original, que cette demande a été faite en vain.

Dans le chapitre suivant, Bell, rend dans sa traduction l'arrivée des secours français du point de vue des Canadiens français beaucoup plus incertaine que ne le fait Garneau.

C'est encore une fois dans la présentation des subdivisions du chapitre, le deuxième du livre dixième, que nous retrouvons le premier exemple de notre série. Alors que Garneau écrit : « Défaite complète de l'armée anglaise, qui se renferme dans la ville [Québec] et que les Français assiègent *en attendant* les secours qu'ils avaient demandés de France » (G, II, 347), Bell utilise

l'appauvrissement qualitatif et rationalise en traduisant par : « complete defeat of the British army, which shuts itself up in the city; the French lay siege to it, *in expectation that* the succours they demanded *will come* from France » (B, II, 269). Nous notons déjà ici le ton beaucoup plus conditionnel de la phrase anglaise, celle-ci relevant beaucoup plus de l'espoir que la phrase française, dans laquelle nous sentons la confiance, sinon la certitude que les renforts « allait arriver ». Ce sentiment se confirme un peu plus loin, alors que Garneau dit que « les Canadiens, qui croyait que le gouvernement allait ou du moins devait faire *les plus grands efforts* pour les *arracher* au sort qui les menaçaient, furent *trompés* dans leur attente » (G, II, 348), ce à quoi Bell répond : « The Canadians, who believed that the home government was going, or at least meant, to make *great efforts* to *save* them from the fate with which the British menaced them, were *deceived* in their expectation ». Nous sentons, dans la version de Garneau, que les Canadiens croyaient à ces efforts, et qu'ils se sont sentis trompés par la réaction de la France, ce qui laisse sous-entendre que celle-ci était imprévue. Par contre, dans la version anglaise, à cause des nombreux appauvrissements qualificatifs, les Canadiens ne sont que déçus, ce à travers quoi nous pouvons comprendre que, d'une certaine façon, ils s'attendaient déjà à cette réaction, tout en espérant son contraire. Cette sensation est amplifiée parce que les Canadiens, dans le texte de Garneau croyaient que la France allait « faire les plus grands efforts pour les arracher au sort qui les menaçaient », phrase qui sous-entend que les renforts que l'on attendait avec certitude allaient être considérables, car la situation était à ce

point critique que leur sort semblait inévitable et qu'il allait falloir les « arracher » à celui-ci, alors qu'en anglais, l'on espérait des « grands efforts » pour les « sauver ». Le péril du peuple canadien semble bien moins grand, du moins à court terme, dans la version anglaise.

Un peu plus loin, Garneau nous apprend que les seules choses en provenance de la métropole à s'être rendu en Nouvelle-France furent des dépêches d'encouragement, il use de cynisme en disant : « comme si des gens qui périssaient accablés sous le nombre, avaient besoin de paroles d'encouragement *et non de secours réels et efficaces.* » (G, II, 350), phrase qu'il termine, remarquons-le, par un point. Or, Bell, lui, écrit : « as if people who were being crushed under the weight of overpowering numbers of adversaries, wanted words of encouragement alone, *instead of the substantial aid that was denied to them!* » (B, II, 273). En plus de ramener une clarification déjà plusieurs fois donnée, Bell précise de nouveau que les secours demandés avaient été refusés. De cette façon, le traducteur laisse sous-entendre que Garneau (a qui le lecteur attribue le sentiment qui ne devrait être que traduit par Bell) en veut à la France de n'avoir pas volé au secours de sa colonie (encore plus compte tenu du fait que l'historien vient alors d'expliquer que la France n'intervenait pas par manque d'argent, manque issu, entre autres, du refus des nobles de se faire imposer). Le traducteur en rajoute en terminant la phrase par un point d'exclamation, ce qui donne l'impression que l'auteur, en plus d'être cynique, éprouve un sentiment intense, qui ne peut être ici que de la colère.

L'accumulation de manifestations de ce phénomène continue quelques pages plus tard alors que Bell traduit : « il ne leur *arriverait* aucun secours de France » (G, II, 367) par : « all further military succours from France *was denied* » (B, II, 290). Garneau ne dit pas que la France « refuse » tout secours subséquent; il dit que les secours « n'arriverait pas », sans préciser si c'est a cause d'un refus ou tout simplement d'un manque de moyens. Cette façon de dire les choses est sans doute plus juste que celle de Bell, car des secours (un bateau avec à son bord 400 soldats français et intercepté par les Anglais à la baie des Chaleurs) furent bel et bien envoyés sans pouvoir se rendre. Accordons toutefois à Bell que vu la situation, un secours de 400 soldats équivaut presque à un refus... Mais le choix de terme du traducteur est tout de même discutable et vient s'ajouter à une liste déjà longue de passages amenant le texte à donner une opinion de la réaction de la France face à l'agression anglaise en Amérique différente de celle que fait voir Garneau.

Nous terminerons notre démonstration du glissement de sens opéré par Bell sur les secours de France par un dernier extrait que Garneau tire lui-même d'un lettre du général de Lévis : « et c'est une suite des malheurs et de la fatalité auxquels, depuis quelques temps, ce pays était en butte, que les *secours* envoyés de la France ne soit pas *arrivés* dans le moment critique » (G, II, 372). À ceci, Bell répond : « and it was the last of a series of misfortunes and fatalities which, for some time past, befel the country, that the *hoped-for succours* from France were not *sent* at the critical moment » (B, II, 295). Encore une fois, Bell, avec une clarification bien peu subtile, accuse la France

de n'avoir pas « envoyés au moment critique les secours espérés ». Mais cette fois-ci, en modifiant directement une citation, il laisse sous-entendre que c'est de Lévis qui porte l'accusation en écrivant au ministre français. Nous sommes ici loin de la version de Garneau, où Lévis ne semble même pas mettre en doute que des secours ait été envoyés, regrettant seulement que ces secours ne soient pas arrivés à temps.

Nous pouvons donc conclure, à la lumière de tous ces exemples, que Bell a bel et bien fait glisser le sens du discours de Garneau quant aux envois de secours de la France. Dans sa traduction, Bell détruit la certitude qu'ont les Canadiens français de voir les secours arriver de France, anéantissant du même coup le sous-réseau de certitude créé par Garneau pour le remplacer par un sous-réseau de doute. De plus, il rend le texte de l'historien beaucoup plus critique face à la France qu'il ne l'est en réalité en martelant à plusieurs reprises qu'elle refusa d'envoyer des secours, l'accusant ainsi d'avoir laissé tomber sa colonie, chose que Garneau évite presque toujours de faire.

2.2 Le statut colonial du Bas-Canada

Dans sa traduction du livre seizième, Bell déforme l'image de plusieurs autres éléments. Il tend entre autres à incessamment rappeler le fait que le Bas-Canada est une colonie, à radicaliser les positions de la Chambre d'assemblée de celui-ci et, de façon plus générale, à rendre certaines situations plus critiques que ce que le texte de Garneau exprime.

Nous allons tenter de démontrer chacun de ces phénomènes, en commençant par la singulière détermination que Bell a de définir le Bas-Canada comme une colonie. En effet, alors que Garneau ne désigne que très rarement le Bas-Canada comme tel (préférant utiliser les mots pays et État), sauf lorsqu'il nous transmet le discours direct d'un fonctionnaire anglais ou lorsqu'il parle du bureau colonial, le traducteur écossais cherche sans cesse à rappeler que le Bas-Canada est une colonie ou une province. Notons cependant que Garneau n'hésite pas à parler de la Grande-Bretagne comme de la métropole, ce qui nous laisse imaginer que bien qu'il reconnaisse la subordination du Canada face à l'Angleterre, il semble avoir quelques difficultés à considérer le Canada comme une colonie.

Comme exemple de ce phénomène, nous commencerons tout d'abord par citer Garneau, qui, parlant des problèmes de gouvernement du Bas-Canada au début des années 1830, et de l'espérance que les gens avaient que ce problème serait réglé, dit que la population croyait que « tous les moyens seraient pris pour rétablir l'harmonie et la concorde entre les trois pouvoirs de l'État » (G, III, 260), ce que Bell traduit par : « every means would be taken to restore concord among the three branches of *the colonial government* » (B, III, 305). Cet appauvrissement, en plus de venir exprimer clairement une situation coloniale que Garneau garde floue, vient effacer la richesse du mot *État*. Ce mot, que Garneau a sans doute choisi soigneusement, nous dit que le Bas-Canada est plus qu'une simple colonie, mais pas explicitement un pays. Cette dimension « floue » n'a sans doute pas échappé à l'œil du traducteur, qui décida

de s'en débarrasser en utilisant le terme sans équivoque de *colonial government*.

Plusieurs autres extraits travaillent également à effacer cette vision non-coloniale du Bas-Canada que Garneau laisse transparaître dans son ouvrage. À la page 263, l'historien canadien nous annonce que tout semble rentrer dans l'ordre dans la colonie et que le gouverneur Kempt « suggérait, pour *favoriser ces progrès*, [soit l'augmentation du commerce, du revenu public et du nombre d'écoles, l'amélioration des routes et l'ordre des finances], de perfectionner la loi des monnaies et celle de l'éducation » (G, III, 263). L'Écossais, lui, écrit que Kempt « suggested that, for *the advancement of the colony in its new career*, the currency laws should be ameliorated, and education still better cared for » (B, III, 309). Plus loin, l'historien francophone nous énumère diverses résolutions adoptées par la Chambre d'assemblée en 1831. Parmi elles, nous retrouvons des protestations contre « l'intervention des juges dans la politique » et « l'intervention du parlement impérial dans nos affaires intérieures » (G, III, 270), deux énoncés que Bell traduit par « the intervention of the judges in the *colonial politics* » et « the interposition of the British parliament in *colonial affairs* » (B, III, 318). À un autre endroit encore, Garneau nous parle de l'état des choses en 1833 : « *La situation* était devenue exceptionnelle » (G, III, 279). Le traducteur, lui, écrit plutôt : « *The interior government of the colony* was now in a exceptional state » (B, III, 330). Ailleurs, la version française fait mention d'une adresse du Conseil législatif du Bas-Canada à l'Angleterre dans laquelle le Conseil avertit le roi de « la situation alarmante du *pays* » (G, III,

278), ce que la version anglaise nous donne comme étant « the alarming state of the *province* » (B, III, 327). Finalement, nous retrouvons, dans l'*Histoire*, toujours dans la même adresse du Conseil législatif, un passage où celui-ci plaide contre le fait de rendre le Conseil électif en disant qu'il est essentiel « à l'*alliance du Canada* avec l'Angleterre » (G, III, 278), ce qui est traduit dans l'*History* par « for preserving the colony as a dependancy of the Great Britain » (B, III, 328).

Pourquoi Bell a-t-il fait ces changements, ainsi que de nombreux autres allant dans le même sens que nous n'avons pas cités? Sans doute pour clarifier le fait que le Bas-Canada est bel et bien une colonie, un fait que Garneau évite le plus souvent possible de mentionner, ce qui est somme toute compréhensible dans la mesure où ce dernier écrit pour un peuple cherchant à se libérer d'une Angleterre cherchant à l'assimiler. Mais Bell fait sans doute cela aussi pour la raison exactement inverse, c'est-à-dire que le lecteur anglais aurait sans doute vu d'un mauvais œil une traduction littérale du texte original où l'auteur tend à considérer le Bas-Canada plus comme un pays que comme une province britannique. Cette entreprise de clarification (qui en est bien une selon la définition de Berman) serait donc sans doute un exemple des transformations du texte faites pour respecter les « attentes raisonnables » du lecteur anglais que l'Écossais annonce dans sa préface.

2.3 La radicalisation de la Chambre d'assemblée

Le traitement que Bell réserve à la Chambre d'assemblée dans sa traduction est assez particulier. Plusieurs petites modifications, pour ne parler que de celles-ci, car les autres seront abordées dans les parties suivantes, viennent radicaliser les vues de la Chambre proposées par Garneau.

Lisons tout d'abord cet extrait de la page 262 du troisième tome de la version française, qui nous parle de certaines décisions prises par la Chambre d'assemblée au début des années 1830 :

Elle décida qu'elle ne devait en aucun cas *abandonner son contrôle* sur la recette et la dépense du revenu entier; que le parlement impérial, où le Canada n'avait pas de représentants, *ne pouvait intervenir que pour révoquer* les lois contraires aux droits des Canadiens; que son intervention dans les affaires intérieures ne pouvait qu'aggraver le mal.

(G, III, 262)

Voici ce que donne l'extrait équivalent dans la version de Bell :

The decision arrived at was, that in no case would the assembly *recede from its determination to assume unlimited control* over the entire financial receipts and public expenditure; that the imperial parliament, wherein Canada had no representative, *had no right to interpose for the renovations of laws* which the Canadians considered needful for the maintenance of their rights; and intimating that interference in the local legislation of Canada *in any way* by British legislators could only aggravate existing evils.

(B, III, 308)

Nous sentons que le vocabulaire de la version anglaise est plus agressif, plus menaçant que celui de la version française : alors que la version française nous parle de refuser « d'abandonner le contrôle », ce qui laisse sous-entendre que l'assemblée le possède déjà, la version anglaise nous dit qu'elle refuse « to recede from its determination to assume unlimited control » (« de laisser tomber sa détermination à assurer un contrôle illimité »), phrase dans laquelle Bell laisse entrevoir que la Chambre se bat pour posséder quelque chose qu'il n'a

pas, et que cette chose est aussi énorme qu'un contrôle illimité. Cette notion de « contrôle sans frontière », dont les résonances sont beaucoup plus totalitaires, ne se retrouve pas dans la version française. De plus, alors que l'assemblée définit plutôt les limites des cas où le parlement impérial peut intervenir dans la version originale, la traduction propose une phrase où l'on émet plutôt une interdiction, ce qui donne encore une fois à la phrase anglaise un ton plus belliqueux. Finalement, dans la dernière partie de cet extrait, la version française donne plutôt une opinion, alors que l'anglaise émet plutôt un sous-entendu, encore une fois porteur d'une restriction totale d'agir suggérée par le *in any way*, sous-entendu qui sonne beaucoup plus comme une menace que comme un point de vue.

Nous sentons une hostilité semblable un peu plus loin, alors que la Chambre d'assemblée vient de voter les subsides. Tandis que Garneau écrit :

Quant aux subsides, la chambre *déclara* en passant la loi, que l'octroi qu'elle faisait n'était que provisoire; elle espérait que la question allait être réglée d'une manière satisfaisante; que les griefs sur lesquels le comité de la chambre des communes avaient fait rapport seraient redressés; que le conseil législatif serait réformé; que les juges cesseraient de se mêler de politique et de siéger dans le conseil exécutif, enfin qu'un tribunal serait établi pour juger les fonctionnaires accusés »

(G, III, 264)

Bell, lui, traduit par :

As for the supplies demanded, the chamber, while granting them, *intimated* that they were accorded provisionally only, and in expectation, first, of a satisfactory arrangement being made as to them *at an early date*; on *condition*, secondly, that the grievances admitted to exist, in the Commons' Report, should be redressed; thirdly, that the legislative council should be reformed; lastly, on condition that a tribunal should be established for judging incriminated state functionaries.

(B, III, 310)

Encore une fois, ici, alors que l'assemblée « déclare » en français, elle « laisse entendre » (intimate)²⁹ en anglais, ce qui contribue à lui donner un caractère rebelle. De plus, Bell ajoute, pour ce qui est de l'arrangement, une contrainte temporelle pour remplir « l'espérance » qui ne se retrouve pas dans la version française. De plus, alors que toutes les demandes de l'assemblée sont présentées comme des « espérances », elles deviennent, en anglais, des « conditions », ce qui, encore une fois, donne un ton plus hostile à cette démarche de l'assemblée.

Bell continue souvent par la suite à donner un ton plus impératif aux demandes de l'assemblée. Par exemple, Garneau dit que l'assemblée « demanda des garanties et des réformes qui effrayèrent l'Angleterre » (G, III, 268). Or, même pour cette phrase laissant sous-entendre un discours assez extrême de la part de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, Bell trouve le moyen de renchérir : « The opposition party at last demanded *immediate* reforms, and guarantees for more, to an amount which scared the home government » (B, III, 315). Le traducteur rajoute en effet une contrainte temporelle aux demandes de l'assemblée, qui rend celles-ci encore plus pressantes.

Un peu plus tard, Garneau nous parle de la nouvelle composition de la Chambre d'assemblée, et nous décrit un peu le discours qui s'y tient :

²⁹ Nathan Bailey, dans la vingt-huitième édition d'*An universal etymological English dictionary: comprehending the derivations of the generality of words in the English tongue*, publié à Edimbourg, Écosse, en 1800, définit le verbe *to intimate* à la page 454: "to give to understand, to hint, to thew". La version numérique de ce dictionnaire a été consultée sur le site <http://galenet.galegroup.com.res.bnquebec.ca/servlet/ECCO>, le 27 juillet 2006.

MM. de Bleury, Lafontaine, Morin, Rodier, etc., *trouvèrent qu'on s'arrêtait* au milieu de la carrière. *Il fallait* que le peuple entrât en possession de tous les droits et de tous les privilèges qui font son partage indubitable dans le Nouveau-Monde; il n'y avait rien à craindre en *insistant sur tous ces points*, car les États-Unis étaient à côté de nous pour nous recevoir dans leurs bras, si nous étions blessés dans une lutte aussi sainte. *Ils s'opposèrent à tout compromis, à toute transaction.* Ils se rangèrent autour de M. Papineau; ils l'excitèrent; ils lui promirent un *appui inébranlable.* *Ne voyant les obstacles qu'à travers un prisme trompeur, ils croyaient pouvoir amener l'Angleterre où ils voudraient.*

(G, III, 273)

Encore une fois, Bell trouve le moyen d'en ajouter à un discours déjà

extrémiste :

Messrs. de Bleury, Lafontaine, Morin, Rodier, &c. *opined that it was a pity to stop (even for a moment) in mid-career. It was absolutely necessary* (it seemed to such as they) that the people should at once enter into possession of all the rights, and of every privilege, which devolved indubitably upon all the citizens of the New World; than there was nothing to be risked by *making unlimited demands*, for was not the American confederation standing by, ready to receive into its arms the Canadians, if they were worsted in a sacred struggle with metropolitan inpatronization? *Such being the humour of the majority, all proposals for adopting a middle term, or for coming to any compromise, were of course resisted.* The more ardent members formed a group around M. Papineau; the excited him into further opposition; the promised him *the firmest support in all things, on every occasion!* *Seeing none of the obstacles in the way of their headlong course, they imagined that they could constrain the British nation to give way before the rush they were making to the goal; or to be led into whatever by-path they chose to point out.*

(B, III, 321-322)

Dès la première phrase, nous passons ici d'une constatation (trouvèrent qu'on s'arrêtait) à une tentative d'excitation (opined that it was a pity) qui est, en plus, radicalisée par l'ajout entre parenthèses de Bell. Au début de la phrase suivante, il surenchérit sur le « fallait » par un « absolument nécessaire » au ton beaucoup plus impératif et radical. Ensuite, « insister sur ces points » devient « faire des demandes illimitées ». D'une opposition de quelques membres à des compromis, nous passons à une résistance de la majorité. Puis, ces « ardents » membres promettent non seulement un appui inébranlable, mais cet appui

devient le plus ferme possible, et ce pour toute chose et en toute occasion. Et finalement, dans la version anglaise, ils ne voient pas les obstacles devant eux d'une façon déformée, ils ne les voient pas du tout, et ils osent même imaginer, dans la traduction, que non seulement ils « allaient arriver à leurs fins à force d'opposition », mais qu'il y avait en plus « une possibilité qu'ils y arrivent sans que l'Angleterre réagisse ».

Les exemples de ce genre sont nombreux dans le premier chapitre du livre seizième. Par certains allongements, certains enrichissements qualificatifs et certains ennoblissements, Bell réussit à radicaliser davantage le discours de la Chambre d'assemblée, en lui donnant régulièrement un ton impératif, voir même menaçant dans ses demandes aux autorités coloniales, ce que Garneau évite la plupart du temps. Et dans les discours plus extrémistes rapportés par Garneau, Bell trouve même le moyen de renchérir davantage, ce discours passant même parfois les limites de l'extrême pour tomber dans l'insensé, comme nous l'avons vu dans le dernier exemple.

Pourquoi Bell fait-il cela? Nous ne pouvons ici que faire des hypothèses. La première nous venant à l'esprit est la partisanerie pure et simple. Bell étant sujet anglais, peut-être tente-il ici de rendre de façon fidèle l'impression que le parti Patriote a laissée dans les esprits anglais à l'époque. Nous pouvons aussi imaginer qu'il se livre à cet exercice dans le but, de façon consciente ou non, de mieux justifier la répression de l'insurrection de 1837-38 en déformant le discours des chefs patriotes afin de le rendre radical à l'extrême, sinon insensé. Finalement, le phénomène pourrait être possiblement dû à une demande de

l'éditeur, John Lovell, qui fut soldat actif et volontaire du côté des forces anglaises lors de l'insurrection, et qui, en toute logique, ne devait donc pas porter le parti Patriote dans son cœur.

2.4 État de crise

Le fait que Bell soit également porté à rendre la situation politique du Bas-Canada plus critique que ce que nous fait ressentir le texte de Garneau peut également venir renforcer toutes ces hypothèses. En effet, non seulement Bell tend-il à radicaliser les positions de la Chambre d'assemblée, mais il fait également surenchère sur tout ce qui se rapporte à la politique bas-canadienne des années 1830.

Pour démontrer ce phénomène, nous commencerons par un court extrait, parlant de la déclaration issue d'assemblées d'habitants qui ont eu lieu en 1830 suite à la publication d'une dépêche du gouverneur Kempt, dans laquelle celui-ci recommandait de modifier progressivement la constitution du Conseil et de la Chambre du Bas-Canada d'une façon qui serait désavantageuse aux Canadiens français :

[Les assemblées] déclarèrent que bien que la conduite de ce gouverneur [Kempt] eût fait disparaître les haines et les divisions qu'avait fait naître la politique de Lord Dalhousie, cette dépêche réveillait les craintes les plus sérieuses.

(G, III, 266)

À cette phrase, Bell répond :

[The meetings] expressed an opinion, that, although the previous conduct of the governor had been of a character to soothe the irritation and lessen the hatred excited by the arbitrary and extravagant policy of Lord Dalhousie, the

despatch in question had awakened serious apprehensions in the public mind.
(B, III, 312)

Ici encore, Bell use de l'appauvrissement et l'enrichissement qualificatif pour influencer la tendance du texte. Alors que Garneau dit que la conduite du gouverneur avait « fait disparaître les haines et les divisions », Bell, lui dit qu'elle était « d'un caractère à calmer les irritations et à diminuer la haine ». Dans cette traduction, non seulement les maux ne sont que calmés au lieu de disparaître, mais en plus, rien ne nous dit que les maux ont vraiment diminué dans la phrase anglaise, car il y est dit que la conduite du gouverneur était d'un caractère à obtenir ces résultats. En clair, la version française nous montre un résultat obtenu par le chef du gouvernement bas-canadien, tandis que l'anglaise souligne plutôt ses efforts sans dire pour autant qu'il a obtenu des résultats. De plus, il faut noter que, selon Garneau, la haine et la division « sont nés » des politiques de lord Dalhousie, alors que Bell suppose ses irritations et sa haine comme préexistantes au règne de Dalhousie, car elles ont été « excitées » par les politiques de celui-ci. Finalement, remarquons que Bell ne dit pas explicitement que c'est les gens présents à l'assemblée qui qualifient les politiques de Dalhousie d'« arbitraires et extravagantes », mais que le contexte le laisse du moins clairement supposer. Mais dans un cas comme dans l'autre, il s'agit là d'une clarification selon la définition de Berman.

Ailleurs, alors que notre historien national nous décrit la teneur d'un appel du Conseil législatif à l'Angleterre en 1832 (ce corps parlementaire était alors en guerre contre la Chambre d'assemblée), il leur fait dire « que d'un état

de paix et de prospérité le Canada *marchait rapidement* vers l'anarchie et *une confusion certaine* » (G, III, 278), ce qui est traduit par « Canada, erewhile in a state of calm and increasing prosperity, *was now falling* into anarchy, and verging towards *total ruin* » (B, III, 328). Deux principales divergences sont à noter entre ces deux courtes phrases : premièrement, qu'alors que le Canada « marche rapidement » vers l'anarchie dans la version originale, il y « tombe » déjà dans la traduction. Deuxièmement, dans l'édition anglaise, la colonie ne se dirige plus vers une « confusion certaine », mais vers la « ruine totale ». Nous ne pouvons que constater à quel point l'enrichissement qualificatif que Bell fait subir à cette phrase rend la situation au Bas-Canada beaucoup plus grave qu'elle ne l'est dans le texte de Garneau.

Nous voyons donc que Bell, en utilisant régulièrement l'appauvrissement ou l'enrichissement qualificatif, réussit à plusieurs endroits et pour divers sujets, à modifier subtilement le discours exprimé par les réseaux sous-jacents du texte. Il n'hésite pas non plus à insister sur certains faits que Garneau évite de mentionner, comme par exemple le fait que le Bas-Canada est une colonie. Pourquoi le traducteur fait-il cela? Nous croyons simplement, qu'il s'agit ici d'une question de point de vue historique. L'écriture de l'histoire étant toujours une question de point de vue national, et celui de Bell n'étant évidemment pas le même que celui de Garneau, le traducteur, comme il l'a annoncé, d'ailleurs, dans sa préface, modifie certains aspects du texte afin de les rendre plus acceptables au lecteur anglais. Par contre, le texte, par ces transformations, devient du même coup moins acceptable pour le lecteur

français. Ces transformations, sans être excusables, sont du moins compréhensibles.

2.5 Traitement des discours politiques

En plus de ces modifications étendues à la grandeur du texte, il y en a d'autres qui modifient la signification du texte, non pas sur toute sa longueur, mais à certains endroits en particulier. Ce phénomène se retrouve régulièrement dans les extraits de discours politique rapportés par Garneau et traduits par Bell. Nous rapporterons ici deux de ces discours à titre d'exemples.

Le premier est un discours de Frédéric-Auguste Quesnel, un réformiste modéré, qui, suite à la proposition d'adoption des 92 résolutions, prend la parole pour exprimer ses craintes quant au refus probable de modifier la constitution du Bas-Canada en accord avec ces résolutions que l'assemblée essuiera de la part de l'Angleterre, et de ce qui en résultera dans la colonie :

« Je crains, ajouta M. Quesnel, *qu'en nous adressant à l'Angleterre pour demander un changement à notre constitution, nous ne l'obtenions pas*, et que notre démarche n'entraîne après elle des conséquences désastreuses pour le pays. En Angleterre, *on n'a jamais voulu convenir des vices de notre constitution*; pense-t-on aujourd'hui qu'on soit plus facile? Je ne le crois pas. J'ignore où ces résolutions peuvent nous conduire. *Si elles n'excitent pas de trop grands troubles, il en résultera au moins une grande réaction*. Je souhaite sincèrement que mes prévisions ne s'accomplissent point; Je désire me tromper. Quoique je ne partage pas l'opinion de la majorité de cette chambre, si elle obtient le bien réel et durable du pays par les moyens qu'elle emploie aujourd'hui, je me réjouirai de ses succès avec les hommes éclairés qui auront formé la majorité. Je regretterai de n'avoir pas eu, comme eux, assez d'énergie pour *braver le péril* et pour entreprendre une chose que je regarde comme dangereuse, ou du moins comme très incertaine. Si, au contraire, *mes craintes se réalisent*; si la chambre succombe, *je partagerai avec les autres les maux* qui pourront peser sur ma patrie. Je dirai : *ce sont sans doute les meilleures intentions qui ont guidé la majorité de la chambre*. Et l'on ne me verra point m'unir avec ses ennemis pour lui reprocher d'avoir eu de mauvais desseins. Voilà ce qui fera ma consolation. »

(B, III, 285-286)

Bell traduit ainsi ce discours:

Following, on the same side, M. Quesnel thus delivered himself: "I fear that *any demand we may make on Britain at the present crisis, for a change of our constitution, will not be admitted*; and a refusal, on demand formally made, may lead to consequences disastrous for this country. In Britain itself, *the vices of our colonial government have never yet been generally recognized*; what hope have any of you that they will be acknowledged at the present time? For my part, I have none whatever. Besides, I know not whither the resolutions just proposed would lead us. *Their first effect, however, among ourselves, will be to aggravate Canadian troubles; and, what is more, they may lead to a great re-action (sic) against our cause*. Heaven knows, I wish not for either of these results: I only wish that my apprehensions, both ways, may prove to be groundless. And although I do not belong to the party in majority here, if the chamber can obtain, through the adoption of the resolutions now under consideration, real and substantial benefits for our common country, I shall rejoice at the result, in conjunction with the larger number of my colleagues, who will thereby have practically demonstrated that they took a more correct view of what were best to be done, that I am inclined at present to take. It will be my turn then, to own my regret that I had not in me an energy equal to the circumstances of the case; that I was unfitted to *brave the dangers I now think imminent*. If, on the other hand, the chamber enter (sic) into a struggle in which, *as I fully expect*, it will be made to succumb, *I shall then, along with you all, have to endure the consequent evils* which will fall upon our country. My consolation in such an extremity will be, That (sic) *a majority of the chamber erred, indeed, but with the best intentions* – and never shall any of our enemies have to say that ever I imputed to our friends any other; *much less shall I conjoin in any future attempts to tyrannise over us.*"

(B, III, 337)

Nous remarquons des différences de sens entre les deux extraits dès la première phrase : alors que le Quesnel français craint que la Chambre n'obtienne pas un changement de la constitution du Bas-Canada de l'Angleterre, l'Anglais craint plutôt que « n'importe quelle demande faite à l'Angleterre pour un changement de la constitution ne serait pas admise ». La vision de l'Angleterre selon Quesnel s'en trouve alors radicalisée, car, si nous nous fions à la version anglaise, la métropole refusera tout simplement de prendre en considération n'importe quelle demande de changement constitutionnel, alors que la française nous dit qu'une demande de changement (ce qui laisse entendre que cette

demande est bel et bien liée aux 92 Résolutions, contrairement au « any » anglais) sera refusée, mais de toute évidence au moins considérée. De plus, la version anglaise considère déjà que la colonie est en crise, comme Bell le dit à travers Quesnel dans la première phrase de l'extrait.

Ensuite, le Quesnel de la version française nous dit que l'Angleterre « n'a jamais voulu convenir des vices de notre constitution ». Ces mêmes vices, dans la traduction, n'ont « jamais encore été généralement reconnus »; ce qui laisse sous-entendre, tout de même, que certains particuliers anglais partagent tout de même le point de vue de la Chambre d'assemblée canadienne-française. Cette appauvrissement qualificatif vient ajouter une nuance que l'on ne retrouve pas dans la version originale du portrait que le politicien canadien-français donne du Parlement britannique : la majorité est suffisante pour rejeter d'emblée toute demande de modification de la constitution faite par la Chambre canadienne-française, mais cette dernière a quand même certains partisans dans le gouvernement anglais.

Peu après, Garneau cite Quesnel lançant la possibilité de voir des troubles résulter des démarches de l'assemblée, mais semblant plutôt penser que le résultat en sera « une grande réaction ». Chez Bell, aucun doute possible : non seulement les troubles existent déjà, ce que le discours français ne laisse pas entendre, mais ils seront assurément « aggravés ». Par contre, alors que Quesnel s'attend « assurément à une grande réaction » dans le texte original, la traduction ne laisse entrevoir la chose que comme une possibilité. Cet ennoblissement, à la limite de la réécriture pure et simple, contribue à la fois à

accentuer l'état d'ébullition régnant dans le peuple en général (par le fait que la version anglaise déclare qu'il y a déjà des troubles, et qu'ils seront aggravés) et à ajouter à l'impression que l'assemblée agit aveuglément.

De plus, Bell cible à la fois les troubles et les réactions. Il parle d'abord des troubles comme étant « Canadiens », ce qui laisse clairement entendre que les troubles qui seront aggravés sont associés au peuple canadien-français (sinon il aurait vraisemblablement utilisé *English* ou *British*, la dissociation des francophones et des anglophones étant alors normale). Puis il parle de la grande réaction comme étant « against our cause », c'est-à-dire contre la cause défendue par la Chambre. En d'autres mots, cette réaction-là ne peut venir que des Anglais du Bas-Canada ou de la métropole elle-même, les Canadiens n'allant vraisemblablement pas s'opposer à cette démarche de la Chambre. Cette clarification est en fait une interprétation du texte de Garneau faite par Bell, interprétation qui peut être juste, mais qui peut aussi être complètement erronée dans la mesure où l'on peut penser que ces deux hypothèses s'appliquent aux réactions du peuple canadien-français suite au refus de l'Angleterre. Mais ce qu'il faut retenir encore ici, c'est que Bell fait dire encore une fois à Quesnel que le « trouble » se retrouve déjà chez les Canadiens, et qu'il laisse déjà planer la possibilité d'une répression de la Chambre (voire de tous les mouvements de foules supportant les demandes du gouvernement, car Bell écrit, nous le rappelons : « they may lead to a great re-action (sic) *against our cause* » et non pas *against us*) par l'Angleterre.

Cette impression est renforcée plus loin dans l'extrait, lorsque le député lance l'hypothèse que la démarche de la Chambre puisse réussir, lorsqu'il dit qu'il regretterait de n'avoir pas eu le courage de « braver le péril et pour entreprendre une chose que je regarde comme dangereuse, ou du moins comme très incertaine », ce qui devient, en anglais, « brave the dangers I now think imminent ». Bien que l'on retrouve la notion de « braver le péril » dans les deux versions, Garneau vient immédiatement atténuer le danger (le « dangereuse, ou du moins très incertaine » laisse sous-entendre que Quesnel trouvait que son « dangereuse » était un terme trop fort pour ce qu'il voulait exprimer), alors que Bell, au contraire, fait dire à Quesnel qu'il pense « les dangers » (notons également le pluriel de dangers s'opposant au singulier du « péril » et de la « chose dangereuse » de Garneau) imminents. Bell use donc encore une fois de l'enrichissement qualificatif. À la phrase suivante, il fait encore la même chose. Alors qu'en français Quesnel parle de « craintes [que la Chambre succombe] pouvant se réaliser », nous retrouvons une quasi-certitude que la chose va arriver avec le « fully expect » de la version anglaise.

Juste après, un choix de terme fait par Bell accentue l'opposition de Quesnel. Alors qu'il annonce être prêt à « partager avec les autres les maux », Bell rend la conséquence des actes des députés réformistes plus pénible à Quesnel en écrivant « endurer avec vous tous ». Par cet ennoblissement, le traducteur fait passer le discours de Quesnel de l'acceptation du partage d'une souffrance à la contrainte de la subir sans pouvoir rien y faire. Cette distanciation se continue à la phrase suivante alors que la Chambre est « guidée

par les meilleures intentions », alors qu'elle « erre avec les meilleures intentions » dans la traduction. Le Quesnel de la version de Garneau reconnaît donc la logique de la démarche de la Chambre, ce que le Quesnel de Bell semble avoir beaucoup plus de difficulté à faire. Et Bell est conscient de la distanciation qu'il a créé, au point même où il sent le besoin de venir préciser, à la fin de l'extrait, que Quesnel, bien que n'étant pas en accord avec les moyens employés, revendique tout de même les mêmes choses que ses collègues, en ajoutant : « much less shall I conjoin in any future attempts to tyrannise over us », à l'avant-dernière phrase de Garneau.

Dans ce discours, nous remarquons donc que Bell introduit plusieurs modifications lourdes de sens, qui constituent des erreurs de traduction. Premièrement, il accentue l'état de crise dans la population canadienne. Ensuite, il traduit le discours de Quesnel à la lumière de certains faits subséquents, tels la répression des troubles canadiens. Et troisièmement, il distancie davantage Quesnel des mesures adoptées par la Chambre, tout en tentant de les faire ressentir comme insensées par le lecteur. Et tous ces changements sont fait de façon subtile, en changeant quelques termes et en réorganisant quelques phrases, mais en usant que très modérément de la réécriture.

Pourquoi Bell fait-il cela? Nous ne pouvons le dire avec certitude, mais une hypothèse plausible serait qu'il cherche ici à faire mieux correspondre le texte de Garneau à certaines idées préconçues du lectorat visé par sa traduction,

du moins pour ce qui a trait aux modifications que nous venons de voir se retrouvant dans le livre seizième. Il ne faut en effet pas oublier que les Troubles de 1837-38 ne se sont produits qu'à peine un peu plus de vingt ans avant l'écriture de cette traduction, ce qui fait que beaucoup de lecteurs anglais ont sans doute pu eux-mêmes se forger une opinion de la crise qu'ils ont sans doute vécue, que ce soit en Angleterre ou au Bas-Canada. Bell a alors sans doute décidé de plaire à son lectorat en leur donnant une vision de la chose mieux adaptée au point de vue anglais de la crise que celle de Garneau. Cela ne serait point surprenant, compte tenu du fait qu'il a lui-même annoncé avoir fait de telles modifications dans son introduction.

3. Modifications directes du discours

D'autres changements effectués par Bell ne peuvent cependant pas s'expliquer par le fait que le traducteur cherche à adapter son texte pour le lectorat qu'il vise. En effet, nous allons voir qu'à plusieurs endroits, Bell ne fait pas seulement traduire le texte en en modifiant le sens : il réécrit carrément certains passages, en n'hésitant pas à divers endroits à carrément modifier de l'information factuelle.

3.1 Petites modifications factuelles

Nous retrouvons de tels passages à quelques reprises dans nos deux livres. Souvent, ces modifications ne sont que mineures et ne portent que sur de petits détails factuels. Par exemple, au tout début du livre dixième, nous retrouvons : « Le 23 [mai], un courrier annonça l'apparition de cette flotte au Bic. » (G, II, 311), dans la version française, alors que l'anglaise donne « May 22, an express brought word of some enemy's ships having reached Le Bic » (B, II, 231). À la page suivante, Garneau nous dit que le promontoire sur lequel repose Québec est « haut de 100 à 300 pieds » (G, II, 312), ce que Bell traduit par « an elevation ranging between 160 et 300 feets » (B, II, 232). Toujours sur cette même page, nous retrouvons dans une description du barrage construit sur la rivière Saint-Charles pour prévenir l'invasion anglaise : « En arrière de ce barrage, on coula *deux* navires marchands » (G, II, 312), ce que nous retrouvons traduit par « Behind this first barricade *three* merchants vessels were sunk » (B, II, 232).

Malgré le fait que la proximité de ces exemples dans le texte porte à croire que ces erreurs factuelles sont très nombreuses, nous ne les retrouvons pas à une fréquence si élevée que cela. Sans doute sont-elles dues à une inattention du traducteur plus qu'à un travail de correction de celui-ci, qui ne se gêne généralement pas pour signaler les endroits où il corrige des erreurs factuelles de la version originale, comme nous le verrons un peu plus loin.

3.2 « Erreurs » factuelles intentionnelles

D'autres parties du texte, par contre, nous montrent carrément une réécriture du texte amenant une telle différence de sens et de faits qu'il est impossible, malgré toute l'indulgence possible face au traducteur, de les attribuer à l'inattention. À preuve ces deux extraits du livre dixième, qui nous parlent du général Wolfe, le premier nous le présentant, le deuxième nous montrant sa réaction suite au revers qu'il essuya à la première bataille de Québec :

Le général Wolfe était un jeune officier plein de talents et qui brûlait du désir de se distinguer par des actions d'éclat. Le duc de Bedford lui avait donné un emploi assez considérable en Irlande, mais il y avait renoncé pour prendre part à la guerre, abandonnant ainsi son avancement aux caprices de la fortune. « *Elle a été peu favorable à ma famille*, écrivait-il, mais pour moi elle m'a souri quelquefois et m'a fait participer à ses faveurs. Je m'en remets entièrement à elle. »

(G, II, 315)

Son imagination envisageait avec une espèce d'effroi l'impression que sa défaite allait causer en Angleterre, et les propos malveillants qu'elle allait faire tenir sur l'audace qu'il avait eue de se charger d'une entreprise qui paraîtrait au dessus de ses forces. Il voyait s'évanouir en un moment tous ses rêves d'ambition et de gloire, et la fortune, entre les mains de laquelle il avait confié son avenir, *l'abandonner presque aux premiers pas qu'il faisait sous ses auspices.*

(G, II, 322)

Voici l'équivalent anglais de ces mêmes extraits :

General Wolfe was a young officer full of talent, who was consumed with a desire to distinguish himself by brilliant feats of arms. The duke of Bedford had given him a considerable place on the Irish staff, but he renounced it for more active employment: this taking his chance of obtaining promotion through his services in war. « *Fortune has always favored our family,* » he wrote « and even upon me she had bestowed a few of her smiles: to here in future do I devote myself. »

(B, II, 235)

Imagination depicted to his apprehensive mind's eye the unfavorable impression this defeat would make in Britain; and he figured to himself the malevolent jibes which would be cast at him for undertaking a task which he had proved himself to be incompetent to perform! He saw vanish, in a moment, all his proud illusions of glory; and Fortune, in whom he had trusted so much as we have seen, *seemed about to abandon him at the very outset of his career as a commander-in-chief.*

(B, II, 234)

Nous remarquons ici qu'au-delà des enrichissements et appauvrissements qualificatifs et des ennoblissements qui se glissent dans ces extraits, les faits qui y sont véhiculés sont carrément opposés : Garneau décrit la famille de Wolfe comme ayant été peu favorisée par la fortune, alors que Bell dit exactement le contraire. De plus, alors que le Canadien dit que la fortune abandonne Wolfe « presque aux premiers pas qu'il fait sous ses auspices », elle l'abandonne, dans la traduction, « au tout début de sa carrière de commandant en chef », ce qui laisse supposer qu'elle l'accompagnait depuis déjà un certain moment.

Comme nous ne savons pas exactement sur quels textes exactement se basent et l'auteur et le traducteur, il nous est difficile de déterminer qui détient ici, et pour toutes les autres occasions où il est débattu d'une vérité factuelle sur Wolfe, la vérité factuelle. D'un côté, le sérieux des recherches de Garneau, qui en plusieurs autres endroits nous donne ses sources, est bien évidemment à

considérer. De l'autre, la connaissance que Bell a du personnage nous est prouvée par son discours sur Wolfe au Mechanics' Institute Hall³⁰, le 13 septembre 1859. La question est donc difficile à trancher. Cependant, nous croyons que le fanatisme dont Bell fait preuve pour le général rend le traducteur beaucoup moins crédible que l'historien francophone dans les cas où le litige porte sur un fait ternissant l'image de prestige du général.

3.3 « Oublis » du traducteur?

Un dernier élément à remarquer avant de passer à l'analyse des notes de bas de page est que Bell ne se gêne pas non plus pour carrément supprimer certains passages de l'original dans sa traduction. Dans les parties que nous analysons, nous ne retrouvons qu'un seul véritable exemple de cette pratique, à la toute fin du livre dixième. Après avoir décrit une fête que Voltaire donna en l'honneur de la perte de la Nouvelle-France par la mère-patrie de cette dernière, que l'homme de lettre qualifie, aux dires de Garneau du « triomphe de la liberté sur le despotisme » (G, II, 383), il écrit le paragraphe suivant pour terminer son livre dixième :

Ce spectacle étrange donné par un Français a quelque chose de sinistre. C'est le rire effréné d'une haine plus forte que le malheur; mais ce rire effrayant a reçu depuis son explication dans les bouleversements et les vengeances à jamais mémorables de 1793. La cause des Canadiens fut vengée dans des flots de sang. Mais hélas! La France ne pouvait plus rien pour des enfants abandonnés sur les bords du St-Laurent; et un peu plus tard elle en avait perdu le souvenir.

³⁰ Andrew BELL, *General James Wolfe, His Life and Death : A Lecture, delivered in the Mechanics' Institute Hall, Montreal, on Tuesday September 13, 1859, Being the Anniversary Day of the Battle of Quebec, Fought a Century Before, in Which Britain Lost a Hero and Won a Province*, Montreal, John Lovell, 1859.

(G, II, 383)

On sent dans le choix des mots de Garneau, en particulier derrière le « vengeance de la cause des Canadiens » une critique de l'ancien régime monarchique français, et possiblement de tout régime monarchique au sens plus large, si l'on tient compte de cette citation, qui s'imbrique entre nos deux dernières : « [Voltaire] prévoyait que la perte du Canada serait la délivrance des colonies anglaises, et, par suite, l'affranchissement de toute l'Amérique » (G, II, 383). Bell, en tant que sujet loyal de Sa Majesté britannique, a sans doute refusé d'endosser ces propos antimonarchiques, et décidé de laisser ses opinions à Garneau, en omettant tout simplement d'inclure ce dernier paragraphe du livre dixième dans sa traduction.

Cette opinion peut être renforcée en considérant un extrait du discours préliminaire de *L'Histoire* où Garneau nous parle aussi en bien de la Révolution française : « Mais il fallait la révolution batave, celle d'Angleterre, celle des colonies anglaises de l'Amérique, et surtout la révolution française, pour rétablir solidement le lion populaire sur son piédestal » (G, I, xiii). Ce propos est traduit de la façon suivante par Bell : « But it needed four revolutions, that of Batavia, those of Great Britain, and that again of the United States, [before the Lion of the Tribe of the People could be firmly set un on his pedestal] (entre accolades dans le texte) » (B, I, xiii). Encore ici, Bell « omet » de mentionner la Révolution française, pourtant le point le plus important de cette liste de Garneau, qui l'accompagne d'un surtout, ce qui crée du même coup une erreur dans son texte (il annonce quatre révolutions mais n'en nomme que trois). De

plus, il utilise l'atténuation quantitative, à savoir le remplacement de « pour » par « before », pour remplacer le rapport de cause à effet entre révolutions et pouvoir du peuple fait par Garneau par une simple suite chronologique de faits, un peu comme si, par hasard, le retour du pouvoir entre les mains de la populace, suivait toujours, sans que l'on sache pourquoi, une révolution...

Pour en finir avec l'omission, notons qu'il serait très intéressant de mener une analyse plus poussée de la première moitié du livre deuxième : sachant qu'une traduction est généralement plus longue que la version originale, il est difficile d'expliquer pourquoi, en nombre de pages, le livre sixième compte 69 pages en français et 38 en anglais (55% de la longueur originale), le septième 62 en français et 40 en anglais (65%), et le huitième 81 en français et 55 en anglais (68%), alors que la mise en page n'amène qu'une différence de 91 caractères de plus par page dans la version anglaise (2379 en français contre 2470 en anglais) ce qui, pour le même texte mis en page des deux façons différentes, amènerait un rapport de longueur de la version anglaise de 96% par rapport à la version originale (voir annexe A).

4. Les notes de bas de page

Passons maintenant aux notes de bas de page. Comme elles sont évidemment beaucoup moins nombreuses que les différences de traductions que nous retrouvons à travers nos deux livres, nous avons pu classer toutes celles qui méritaient notre attention selon différents types, et c'est de ces types et de leurs caractéristiques dont nous allons parler ici. Certaines notes contenant plusieurs éléments se retrouvent cependant dans plusieurs catégories

4.1 L'intégration de certaines notes au texte

Commençons tout d'abord par un cas d'exception, que nous allons survoler rapidement : les notes de bas de pages intégrées. Celles-ci sont des notes de bas de pages que l'on retrouve dans la version de Garneau mais qui sont absentes dans la version de Bell, car celui-ci a décidé d'intégrer au texte l'information qu'elles contenaient. Généralement composées de dates ou de points factuels, ce changement n'apporte pas de différence à l'information véhiculée, mais seulement à la façon dont elle l'est. Là où l'on peut considérer que c'est un changement important, c'est dans le fait que les informations de ces notes ne sont alors plus mises en évidence, mais fondues dans le texte. Cependant, pour la plupart de ces notes, il est difficile de dire pourquoi Garneau a choisi cette façon de disposer ces informations, celles-ci n'étant pas ni vitales, ni vraiment importantes. Par exemple, alors que Garneau nous laisse une note précisant simplement « Le 15 novembre » à « Le parlement se rouvrit à la fin de 1831 » (G, III, 272), Bell écrit tout simplement dans sa version : « The

parliament re-assembled Nov. 15, 1831 » (B, III, 320). Dans les textes que nous étudions ici, nous ne retrouvons de telles notes que dans le livre seizième, aux pages 272, 273, 275 (2^e note), 276, 302, 306, 308 et 325 du tome III de l'original (intégrées respectivement aux pages 320, 322, 324-25, 326, 357, 362, 365 et 387 du tome III de la traduction). Toutes ces notes ne sont constituées que de dates simples ou de sources référentielles intégrées dans le texte par Bell, sauf une, celle de la page 275, qui se lit comme suit : « Il [le choléra, en 1832] enleva 3,300 personnes à Québec seulement dans l'espace de 4 mois » (G, III, 275). Curieusement, c'est la seule de ces notes que Bell intègre en faisant une erreur : « The (Asiatic) cholera, which burst out this year for the first time in Canada, but of which malady there died in the space of *five* months, 3,300 persons in Quebec alone... » (B, III, 225).

Il est difficile de dire pourquoi Bell décide d'intégrer ces notes en particulier. Une explication pourrait être qu'il ne voyait pas la pertinence de mettre ces informations en bas de page. Ce choix de Bell l'amène à utiliser la réécriture (ennoblissement), et peut-être se rend-il coupable d'une légère destruction du rythme du texte original (en particulier lorsqu'il intègre la note dans le texte à l'aide d'une parenthèse, ce qui arrive quelques fois). On peut donc ici l'accuser de modifier le style de Garneau, mais pas l'information véhiculée par le texte, sauf pour la note de la page 275 de la version originale, où, en venant supprimer la mise en évidence et modifier (intentionnellement ou non) une information venant quantifier la sévérité d'une épidémie de choléra (que nous verrons revenir plus loin, celle-ci étant abordée de nouveau par Bell

et Garneau dans les notes de bas de page), Bell utilise l'atténuation qualitative et quantitative.

4.2 La réécriture dans les notes de bas de page

De façon plus générale, il arrive cependant à Bell d'utiliser la réécriture lors qu'il traduit des notes de Garneau. C'est le type de déformation le plus courant dans ces traductions de notes. Nous la retrouvons, dans le livre dixième, aux pages 242, 246, 254 (1^{ère} et 2^e note), 264 (1^{ère} et 2^e note), 267, 271, 276, 280, 288, 300, 302 et 306 (1^{ère}) de la version anglaise, et dans le livre seizième, aux pages 314 (2^e), 317, 324, 344, 359, 369, 377, 380, 415, 417, 418, 424 et 428 de cette même édition.

Dans un grand nombre de ces notes, Bell use de l'ennoblissement ou de la destruction de réseaux sous-jacents. Par exemple, pour « Accusé devant une cour martiale pour la reddition de ce fort » (G, II, 333), il traduira « Called before a court martial for that act » (B, II, 254). Ou encore, pour la note :

M. Morin, qui était alors l'un des membres du ministère de M. Hincks, m'a assuré qu'il n'en avait pas été prévenu, et qu'il avait appris par les journaux ce changement [révocation d'une clause interdisant à la chambre des représentants de changer son nombre de membres sans l'appui des deux-tiers de ses représentants] si important pour les Canadiens-Français

(G, III, 349)

Bell réécrit :

M. Morin, then a member of the Hincks administration, assures me that he was not made privy to such a mutation being intended by his colleagues; nor did he at all know about that change, so important in itself to French-Canadians, till he was informed of it by the newspapers

(B, III, 415)

Notons que dans cette note Bell utilise la rationalisation, l'ennoblissement et la destruction du rythme, mais que l'information contenue reste la même. C'est le cas pour la plupart des notes réécrites par Bell. Dans quelques cas, une légère modification de sens se retrouve comme lorsque Garneau compare les intérêts sur la dette de l'Angleterre et de la France en 1784, disant qu'ils sont « égaux » (G, II, 349) alors que Bell dira qu'ils sont « about the same » (B, II, 271), introduisant du même coup une petite incertitude dans les chiffres avec un appauvrissement qualitatif. Un autre exemple apparaît à la page 246 du livre dixième : au lieu de parler d'envoyer, pour protéger l'Anse-des-Mères contre les Anglais, « 100 *de* 200 » soldats commandés par Montesson (G, II, 325), Bell parle plutôt d'envoyer « 100 *to* 200 », (B, II, 246), ce qui vient fausser le nombre de soldats à envoyer et nous laisse dans l'incertitude quant au nombre de soldats commandés par l'officier français.

4.3 Ajouts et suppressions d'éléments

Pour certaines notes, cependant, les changements sont plus ambigus. On ne parle plus alors de réécriture, mais bien d'ajouts et de suppressions mineures. Par exemple, dans cette note parlant de la bataille des plaines d'Abraham du 13 septembre 1759, on peut lire : « ...le général Wolfe avait tenté le débarquement au-dessus de Québec pour qu'il fut dit qu'il avait tenté cette entreprise, mais qu'il ne devait sacrifier que son avant-garde de 200 hommes » (G, II, 333).

Dans la traduction on peut clairement sentir le penchant de Bell pour le général Wolfe :

Wolfe had adventured the disembarkation above Quebec in order merely to have it acknowledged that he had fairly tried an (impracticable) enterprise (recommended to him by others); but that he intended to sacrifice only his forlorn hope (*avant-garde*) [en italique dans le texte] of 200 men

(B, II, 254)

Il semble en effet tenter de donner du crédit au général anglais pour avoir réussi une mission impossible, tout en repoussant l'hypothèse que Wolfe lui-même ait pu avoir l'idée saugrenue de ce débarquement qui, n'eut été de la précipitation de Montcalm à monter au combat sans toutes ses troupes, aurait très probablement échoué. En d'autres mots, en se servant de la clarification, Bell dit deux choses : que Wolfe était incapable d'avoir une aussi mauvaise idée, mais que son talent exceptionnel a fait qu'il a tout de même réussi l'impossible. Nous retrouvons un autre exemple de ce type, utilisant cette fois l'imprécision : parlant des deux officiers britanniques mis en accusation pour la fusillade des soldats anglais sur la foule réunie à l'occasion d'une élection partielle le 21 mai 1832, Garneau précise qu'ils « furent obligés de fournir chacun un cautionnement de mille louis en attendant leurs procès » (G, III, 275). Précisons qu'à l'époque, 1000 louis représentent 4000 piastres, montant qui, pour donner une idée, équivaut exactement à celui offert pour la capture de Louis-Joseph Papineau au plus fort des Troubles de 1837-38. Bell, lui, décide de passer sous silence l'énorme montant de la caution des deux soldats : « They were, however, let out on bail till their trial should come on » (B, III, 324).

4.4 Les notes comme outil de précision

Bell se sert aussi des notes de bas de page pour amener certaines précisions de diverses natures. Le type de précision le plus courant est sans doute la précision linguistique. Ces notes, dans la version anglaise, se retrouvent, au livre dixième, aux pages 249 (1^{ère} et 2^e), 298, 299, 301 et 305, et au livre seizième, aux pages 345, 361, 365 (3^e), 371 (1^{ère}) et 374. Souvent, comme par exemple à la page 249 du livre dixième, elles servent à définir pour le lecteur anglais des termes laissés en français dans le texte (ici, « à barbette » et « blindes »), sans doute afin d'éviter d'avoir à recourir à la destruction d'idiotismes. À d'autres endroits, Bell se sert plutôt de la note pour justifier un choix de traduction qu'il a fait, fréquemment en y donnant également la version originale du passage traduit afin de laisser, sans doute, le lecteur apte à lire le français juger par lui-même de sa traduction. La page 371 du livre seizième, où il annote la phrase « It is time to be up and doing » en écrivant « Il est temps d'en venir à une conclusion », suivi de la source d'où Garneau a tiré cette phrase de L.-H. Lafontaine. Finalement, il se sert également de la note linguistique pour donner la chance au lecteur d'interpréter lui-même un passage dont le sens est obscur, comme à la page 365 du tome III, où, alors que le texte original dit : « La majorité des membres de la chambre du Haut-Canada se rallia même un instant au parti de M. McKenzie, ainsi que le conseil exécutif de Sir Francis-Bond Head » (G, III, 308), Bell traduit par : « A majority of members of the assembly of Upper Canada for a moment sided with Mr. William Lyon Mackenzie's party, as well as the executive council of Sir Francis Bond Head »

(B, III, 365), en notant : « "ainsi que le conseil exécutif," &c. *Sed qu?* [en italique dans le texte] » (ibid.). Ces notes de Bell méritent d'être soulignées pour leur justesse et le désir qu'on y retrouve de rendre le mieux possible le texte original.

4.5 Les notes informatives

Un autre type de précisions faites par Bell dans les notes de bas de page est la précision informative. On n'en retrouve que quatre dans le livre dixième (pages 264 (2^e), 259, 271 et 306 (2^e) de la version anglaise)³¹, mais il y en a plusieurs dans le seizième (pages 314 (1^{ère}), 319, 355 (1^{ère} et 2^e), 403 et 416). La plupart de ces notes sont créées par Bell et ne sont donc pas des traductions de notes de Garneau. Dans le cas contraire, Bell ajoute encore de l'information supplémentaire à celle déjà donnée par Garneau.

Le plus grand nombre de celles-ci ne donnent que des compléments d'information (faits, définitions, etc.). Par exemple, lorsque Garneau parle de E. G. Wakefield, nommé par Lord Durham comme membre d'un conseil spécial malgré un « procès déshonorant » (G, III, 339), Bell vient préciser, dans une note, ce qu'était ce procès (« ... a prosecution of E. G. W. and his brother for the abduction of a Miss Turner, whom they inveigled from a boarding school, and one of the twain (sic) married clandestinely » (B, III, 403)). Par contre, on peut quelquefois sentir les intentions de Bell derrière ses ajouts : une

³¹ Subséquemment, les parenthèses seront également utilisées pour indiquer à quelles pages se retrouvent les notes correspondant à une catégorie.

note précédente où Bell qualifie peu avantageusement Lord Durham (B, III, 397) nous permet d'hasarder que c'est pour discréditer davantage ce dernier que Bell soulève ce fait. De la même façon, c'est pour défendre le système économique de l'Angleterre face à celui de la France que Bell vient compléter une note de Garneau disant que la dette de l'Angleterre est alors « double ou triple de celle de la France » (G, II, 349), et ce, pratiquement en le contredisant :

The British debt was once about twice that contracted in the name of France, but has been considerably diminish in our own day, and is not increasing. The French debt has been largely augmented during recent years, and is constantly augmenting. The chances of ability or willingness to continue paying interest in the two countries severally are, probably, as ten to one in favour of the British stockholder.

(B, II, 272)

4.6 Les opinions du traducteur

Mais pour revenir sur la note où Bell nous donne une description du caractère de Lord Durham, nous avons pu remarquer qu'elle n'est pas la seule où Bell se permet de donner son opinion. À quelques autres endroits dans le livre seizième de la version anglaise (pages 325 (1^{ère} et 2^e), 374, 375, 381 et 397), il se permet certains jugements, avec lesquels le lecteur anglais de l'époque était sans doute d'accord, mais qui expliquent sans doute en partie la réaction de certains Canadiens français face à la traduction. Comme ces notes sont peu nombreuses, nous nous permettrons de toutes les survoler, car chacune nous permet de mieux cerner le caractère du traducteur. Commençons donc par l'endroit où Garneau parle de la réaction politique de la population francophone du Bas-Canada face à l'épidémie de choléra de 1832. Sur ce sujet, il dit, entre

autres, qu'à Chambly « l'on déclara que l'Angleterre était responsable des ravages du choléra parce qu'elle avait envoyé dans le pays une immigration immense qui portait les germes du fléau dans son sein » (G, III, 275-276) et qu'« en effet, 52 000 émigrants (sic) étaient débarqués à Québec dans le cours de l'été » (G, III, 276). À cela, le traducteur répond par deux notes : la première, référant à la déclaration des citoyens de Chambly, décrit celle-ci comme étant un exemple de « Canadian absurdity », et compare la chose à une déclaration des Irlandais à la même époque rendant le gouvernement britannique responsable des « meurtres » résultant de la pourriture des pommes de terre (B, III, 325). La seconde s'adresse plus directement à Garneau qui semble confirmer ce rapport de cause à effet : « Not an unamusing example, this, of that peculiar kind of logic which thus argues : "*Post hoc, ergo propter hoc* [en italique dans le texte]." » (B, III, 325). En d'autres mots, il accuse l'historien canadien-français de sophisme.

Plus loin, il attaque directement les Fils de la Liberté de 1837, alors qu'il explique l'origine du nom : « A term originally invented by Colonel Barré, applied by him approvingly in the British parliament, to the malcontent provincials, eagerly appropriated to them, and borrowed (to sorry purpose) by the Canadian insurrectionists » (B, III, 374). Le « to sorry purposes », que Bell prend la peine de souligner par des parenthèses, laisse sous-entendre que les insurgés n'étaient pas dignes de prendre ce nom parce qu'ils n'ont pas réussi à acquérir leur « liberté », parce qu'ils n'avaient pas les capacités de la gagner,

parce qu'ils ne la méritaient pas, ou parce que Bell considérait que ce qu'ils demandaient n'était pas la liberté, mais des privilèges exagérés.

Peu après, dans la version originale, l'on dit, en parlant des préparatifs de rébellion, que :

Le comité central et permanent du comté de Montréal, composés des chefs du mouvement, transmet une adresse à l'association des ouvriers de Londres, espèce de club politique et révolutionnaire, dans l'espérance, sans doute, d'exciter au moins la sympathie de quelques hommes en Angleterre.

(G, III, 316)

Bell traduit fidèlement ce passage, mais y ajoute une note, qui est en même temps une publicité pour un livre publié chez Lovell, dans laquelle il qualifie ainsi le fait précédemment cité: « The evil designs, and the atrocious means by which they were to be effected, of the truculent minded yet despicable crew thus abusing the name of honest Britons of the industrial class » (B, III, 375). Le fait de voir « un dessin maléfique » visant à « salir le nom » d'honnêtes Britanniques dans un simple envoi de lettres à une association d'ouvriers anglais est sans doute exagérée.

Sur l'absence de Papineau lors des combats (absence exigée par Nelson, qui voyait l'utilité potentielle du chef patriote après la crise, selon Garneau), Bell note : « "Discretion", says Falstaff, "is the better part of valour." Fire-breathing words seem fitted to inflame all but those who utter them. But the Canadian orator might plead the greatest of all exemplars in such cases » (B, III, 381). S'ensuivent, en exemples, une description des « exploits » guerriers de Démosthène, Cicéron et André Dupin. Malgré que Papineau soit ici

comparé à quelques personnages célèbres, le traducteur les rappelle clairement de façon calomnieuse. La note semble alors traiter Papineau de couard.

Finalement, nous nous en voudrions de ne pas citer ici la note sur Lord Durham, où l'opinion de Bell et celle des Canadiens français a dû pour une fois se rejoindre :

An ostensibly democratic noble is ever the most deep-dyed of aristocrats at heart. A flaming reformer is a political despot turned wrong side out. Double exemplars of this, among British earls of the last age, were "citizen Charles Stanhope," and radical John George Lambton-Durham. But the "pure patriotism" ascribed to the latter was really born of a bilious temperament.

(B, III, 397)

4.7 Désaccords du traducteur

Nous l'avons vu tout juste plus haut avec l'épisode de l'épidémie de choléra et le débat sur les dettes de l'Angleterre et de la France, Bell ne se prive pas de s'opposer à certaines remarques de Garneau. Il le fait d'ailleurs régulièrement, tant dans le livre dixième (Bell, II, pages 238, 239 (1^{ère}) et 264 (3^e)), que dans le livre seizième (Bell, III, pages 358, 368, 380 et 385).

Dans une bonne partie de ces notes, Bell se sert souvent de la clarification pour venir faire ressortir une opinion contraire à celle que Garneau exprime plus ou moins clairement dans le texte. Par exemple, à la page 318 du tome II de la version française, Garneau raconte que le capitaine anglais Richard Montgomery en tête d'un détachement de 300 envoyé à St-Joachim, y massacra la population. Pour appuyer ce fait, il cite un journal manuscrit relatant les opérations militaires anglaises avant la prise de Québec et tenu par Malcolm Frazer, officier du 78^e d'infanterie : « There were several of the army

killed and wounded, and a few prisoners taken, all of whom the barbarious Captain Montgomery, who commanded us, ordered to be butchered in a most inhuman and cruel manner » (G, II, 318). À cela, Bell ajoute : « The captain here slandered, was the gallant and humane General Richard Montgomery, who afterwards fell in an heroic attempt, as an American leader, to take Quebec by a midnight assault » (B, II, 239). Cependant, Bell n'amène rien pour prouver que Montgomery a bien été « calomnié ».

Pour rester dans le même épisode, Garneau parle immédiatement après de M. de Portneuf, le curé de St-Joachim, solidaire de sa population, qui fut « atteint et haché à coup de sabre » (G, II, 318), ce à quoi le traducteur s'empresse d'ajouter, dans une note : « This soldier of the “church militant” (in a literal sense), was slain fighting bravely with arms, not the cross, in hands » (B, II, 239).

La joute sur la cruauté des militaires anglais se poursuit dans le livre seizième. Suite au récit de la bataille de St-Eustache, où Garneau précise que les troupes sont menées par Gosford et que les militaires ne faisaient pas de quartier, et pour lequel il précise sa source, Bell oppose en note trois citations. La première est tirée de *A History of the Late Province of Lower Canada*, de Robert Christie, et précise comment Gosford s'occupa des insurgés s'étant soumis avant le combat à St-Benoît : « ...He dealt with much humanity, dismissing most of them » (B, III, 385). La seconde provient d'une missive adressée au colonel Gore par le major Townshead, précisant que ce dernier avait fait ce qu'il pouvait pour empêcher l'incendie de St-Benoît (aussi appelé

Grand Brûlé), et que l'incendie était dû aux troupes irrégulières, difficiles à contrôler. La troisième, finalement, tirée elle aussi de Christie, vient expliquer que les volontaires étaient majoritairement des personnes ayant été maltraitées et pillées par des Patriotes durant l'été précédent. En d'autres mots, Bell tente de dire que les Patriotes ont eux-mêmes créé leur malheur...

Pour ce qui est des autres notes dans cette catégorie, elles ne portent pas autant à controverse, mais elles soulèvent également quelques questions intéressantes. La troisième note de la page 264 du livre dixième vient commenter un passage où Garneau dit que M. de Ramesay, « interprétant d'une manière trop large les instructions du gouverneur de ne pas attendre l'assaut pour se rendre, eut la faiblesse de consentir à cette demande » (G, II, 342). À ce mot de « faiblesse », qu'il traduit par « weak enough », Bell note : « Human enough, rational enough – we should rather say » (B, II, 264).

La note de la page 358 du livre seizième concerne la nature de l'orangisme. Alors que Garneau considère les tentatives d'instaurer parti orangiste au Haut-Canada, durant les années 1830, comme séditionnelles, (et rappelons que l'orangisme est interdit en Grande-Bretagne de 1824 à 1845³²), Bell réplique en bas de page : « There is nothing innately "seditious" in Orangeism. Au contraire... » (B, III, 358). Cette note peut nous faire soupçonner que Bell était lui-même orangiste.

³² *The Grand Orange Lodge of Ireland*,
http://www.grandorange.org.uk/history/Early_Years.html, consulté le 3 avril 2006

La suivante, à la page 368, tourne autour de la question de certaines mesures adoptées par le parlement britannique, face au refus de l'assemblée du Bas-Canada de voter les subsides depuis 1832, mesures que Garneau qualifie comme étant « conformes aux suggestions les plus hostiles » (G, III, 311), en mars 1837. Pour répondre à ce qualificatif, Bell nous rapporte un long texte tiré du *British Chronology* de John Wade, décrivant en détails les mesures adoptées et les faits ayant amené leur adoption, laissant ainsi le lecteur juger de l'hostilité des mesures. Notons que ce texte parle de « strong measures », adoptées à cause de « violent proceedings of the colonial parliament » (B, III, 368).

En dernier lieu, Bell tente encore de ternir l'image des Patriotes en commentant une anecdote qui, en français, se lit comme suit : « Entre Chambly et Longueil (sic), un détachement de cavalerie fut mis en déroute, et quelques prisonniers qu'il emmenait furent délivrés » (G, III, 320). À ce sujet, Bell note : « This (so-called) detachment was composed of 18 mounted volunteers, led by Lieut. Ermatinger » (B, III, 380). Par cette précision entre parenthèses, Bell remet en question le choix du terme « détachement » fait par Garneau. De là à penser que Bell imagine que Garneau a fait ce choix, en plus sans préciser le petit nombre de soldats de ce détachement qui n'en mérite même pas le nom tant il en contient peu, dans le seul but de remonter le prestige des combattants Patriotes, il n'y a qu'un pas à faire.

4.8 Correction (justifiées ou non) de faits avancés par Garneau

Bell ne se contente cependant pas de donner son opinion lorsqu'il lit une chose avec laquelle il n'est pas d'accord. Il n'hésite pas non plus à corriger certains faits donnés par Garneau. Ce type de correction se retrouve surtout, dans le premier livre (Bell, II, page 234, 235 (2^e), et 264 (4^e)), mais on en retrouve aussi un exemple dans le livre seizième (Bell, III, page 345).

Les deux premières notes sont des corrections de faits concernant le général Wolfe. La première, à la page 234 du tome II de la traduction, précise que contrairement à ce que Garneau dit (G, II, 314), Wolfe était retourné en Angleterre entre la prise de Louisbourg et la campagne de Québec, et qu'il était donc reparti de Portsmouth, et non de Louisbourg, lorsqu'il se lança dans cette dernière, au printemps 1759 (ce qui est vrai³³). La seconde, à la page suivante, précise que l'on n'a pas donné ses lieutenants à Wolfe, comme le dit Garneau (G, II, 315), mais bien qu'il a pu les choisir, et que ses troupes composées de 11 000 hommes selon l'historien étaient en fait composées d'un tiers moins d'hommes. Bell, dans cette note, souligne d'ailleurs que la troupe devrait être désignée comme étant un détachement, et non pas une armée, contrairement à ce que Garneau en dit. Le nombre d'hommes composant les corps armés cités par Garneau sera d'ailleurs sujet à discussion durant tout le long de ce chapitre, comme nous le verrons un peu plus loin.

³³ *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*,
<http://www.biographi.ca/fr/ShowBio.asp?BioId=35842&query=>, consulté le 5 avril 2006

La dernière note de ce type pour ce livre soulève une controverse sur le nom d'un officier français qui fut le seul à s'opposer à la capitulation de Québec, et que Garneau appelle Piedmont (G, II, 342). Alors que Bell corrige le nom en le réécrivant Fidmont, il semble s'attaquer à Garneau dans une note à ce sujet : « Yet, in our French text, the proper name of the individual so signalized is misprinted PIEDMONT! » (B, II, 264). Dans cette note, Bell semble considérer comme évident que le nom qu'il donne est le bon, dans la mesure où il ne peut voir, dans la version originale, qu'une « erreur d'impression » dans l'orthographe du nom de l'officier. Sa surprise, voire son indignation, est d'autant plus soulignée qu'il termine sa note par un point d'exclamation. Autant d'expression pour une simple faute de frappe nous indique plutôt que cette note est de nature ironique, et que Bell raille ici Garneau. À ce sujet, l'historien, dans deux lettres adressées à Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et datées du 12 décembre 1863, tente d'éclaircir la question :

(...) Je vais vous faire part de ce que je sais sur le nom du jeune officier qui s'opposa si noblement à la capitulation de Québec. Je lui ai donné celui de Piedmont d'après les auteurs qui m'ont précédé aussi d'après les correspondances officielles reçues de Paris. Mais je pourrais m'être trompé savoir pris l'F pour un P. Le Dr O'Callaghan qui a fait probablement les plus grandes recherches sur ce point a été dans le doute. Dans la traduction de ces correspondances il a écrit 'Fiedmont (ou Piedmont)'. J'ai vu ce matin M. Ferland et M. Lajoie et ils sont comme moi incertains. M. Ferland dit que c'est peut-être Firmont. Mon traducteur mal content, M. Bell, écrit Fidmont. Mais je crois qu'ils se trompent tous deux; car on distingue très bien dans le manuscrit les lettres iedmont (...) ³⁴

(...) Il arrive 3 heures et M. Ferland entre & me remet la note suivante que je vous transmets à l'heure même:

³⁴ Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF). – Collection Alfred Garneau. – Correspondance / Lettres de François-Xavier Garneau à Pierre-Olivier Chauveau, P296/1/2. – Lettre de François-Xavier Garneau à Pierre-Olivier Chauveau, Québec, 12 décembre 1863, pp. 1-2

"Cher Monsieur,
Je trouve le passage suivant dans une lettre de M. de Vaudreuil que j'ai copiée au ministère de la guerre à Paris.

23 octobre 1756

"Notre artillerie a été dirigée par M. le Chevalier Lemercier et M. Fiermont et elle n'a été servie que par nos Canons et bombardiers de milice"

Ce pourrait bien être là le vrai nom de votre homme (...)"³⁵

Belle ne nommant pas sa source, force est de constater que son assurance n'est que difficilement justifiable, d'autant plus que, comme nous venons de le voir, Garneau a plus tard reçu des informations venant corriger à la fois le nom qu'il employait et celui donné par Bell.

Dans le livre seizième, la note de la page 345 de la version anglaise Bell vient commenter une phrase de Garneau qui parle de la résignation de certains ministres anglais « sur la question des biens de l'Irlande » (G, III, 292). Bell, dans la traduction, note : «... what *biens* [en italique dans le texte] are meant, we cannot imagine » (B, III, 345). Il donne ensuite deux explications possibles : Garneau parle d'une loi sur la dîme irlandaise, rejetée le 11 mai 1834 par la chambre des Lords anglaise, ou alors de l'échec du renouvellement de la loi coercitive irlandaise, qui amena la démission de Earl Grey, le premier ministre, le 8 juillet. Nous pouvons ici imaginer que Bell avait l'imagination bien peu fertile, car la phrase suivante, où Garneau nous apprend que le ministre des colonies, Lord Stanley, est remplacé par M. Spring Rice, était amplement

³⁵ Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF). – Collection Alfred Garneau. – Correspondance / Lettres de François-Xavier Garneau à Pierre-Olivier Chauveau, P296/1/2. – Lettre de François-Xavier Garneau à Pierre-Olivier Chauveau, Québec, [12 décembre 1863], pp. 1-2

suffisante pour lui faire découvrir de quoi l'historien canadien-français parlait exactement. Il ne suffisait que de chercher les causes de la démission de Lord Stanley pour découvrir que Garneau veut en fait parler d'un projet de loi visant à réduire les biens de l'Église d'Irlande, auquel Lord Stanley s'opposait, ce qui l'amena à donner sa démission le 27 mai 1834, suivi peu après de Sir James Graham, du Duc de Richmond, et du Comte de Ripon³⁶.

4.9 L'importance des troupes armées

Permettons-nous ici une parenthèse pour parler du débat sur l'importance des troupes armées, que Bell relance sans cesse dans le livre dixième. Les notes s'y rapportant (Bell, II, pages 235 (1^{ère}), 240, 256, 258 (2^e) et 280 (2^e)) entrent elles aussi dans la correction de faits, mais nous avons préféré les isoler pour mieux montrer l'importance et la nature semblable de ces notes.

Tout d'abord, à la page 235 de la version anglaise, là où Bell nous disait que le nombre de soldats de Wolfe en 1759 était d'un tiers moins gros que ce que Garneau en disait, la première note de cette page, qui dans la version originale nous apprend que « les ordonnances de payement (sic) prouvent [que l'armée de Wolfe] était d'au moins 10,000 hommes, y compris les officiers, outre les soldats de marine » (G, II, 314), ce qui donne 11 000 hommes, compte tenu du fait que Garneau chiffre le nombre de marines à 1000. À ce sujet, Bell commente, dans la même note :

³⁶ *La Minerve*, Montréal, 17 juillet 1834, vol. VIII, #45, p.2

« If the “ordonnances de paiement” prove this, they prove something more : namely, that the *Bigots* [en italique dans le texte] were not all in one camp; and that there must have been falsifiers of regimental account among the British paymasters; they making (sic) charges for many more than they could justify by correct muster-rolls. »

(B, II, 235)

Bell rejette donc les chiffres que Garneau appuie sur une source, mais sans toutefois daigner se justifier. Il tente toutefois de prouver sa théorie en commentant une note se retrouvant aux pages 357 et 358 du tome deux de la version française, et que l'on retrouve dans la traduction, à la page 280 (2^e note) du même tome. Commentant le nombre de soldats des troupes du général Murray, qu'il chiffre à 7714 excluant les officiers, le 28 avril 1760, jour de la seconde bataille des plaines d'Abraham, Garneau donne la source de son évaluation : « Suivant les ordonnances de payment (sic), de leur solde expirée le 24 avril [...] voici la copie d'une de ces ordonnances pour le 78^e régiment (montagnards écossais) » (G, II, 357). S'ensuit un tableau, annonçant un paiement total journalier de 35 livres, 9 schillings et 6 pence, ce qui donne, pour un total annoncé (tant dans la version anglaise que française) de 60 jours, 2163 livres, 19 schillings et six pence. Bell accompagne ce calcul de la note suivante:

« We firmly believe that Murray's strength scarcely exceeded a moiety of that assigned to him in the text; to which M. G. appends, by way of proof, returns of the strength of one regiment. As we intimated before, there may have been *Bigots* (even *Varins* [en italique dans le texte]) in the British as well as the French camp. Thus, on examining Lieut. Henderson's figures, we find that he charges for 61 days' pay, instead of 60; thus pocketing, inadvertently or not, £35 9s. 6d.; the precise excess over £2,128 10s. 0d., the proper total. But, in any case, the document, either on or off the face of it, does not justify the author's hardy assumptions »

(B, II, 280)

Bell s'attaque directement ici à l'interprétation que Garneau fait de ces sources. Or, cette fois-ci, le traducteur a mal lu : Garneau précise bien, dans sa note, qu'il reproduit ici l'une des ordonnances de paiement, ce qui laisse sous-entendre qu'il en a plusieurs, sinon toutes, ce qui lui permet d'arriver à un chiffre juste et non arrondi. Cela est d'autant plus vraisemblable qu'à la page 345 du tome II de sa version (266 du même tome dans celle de Bell), Garneau nous dresse un tableau de la répartition des divers corps des troupes anglaises en décembre 1759, basé sur ce même type de document, qu'il retrouve dans les archives du secrétaire provincial à Québec. Bell se rend aussi coupable d'ennoblissement en traduisant le paragraphe initial de la note de Garneau (G, II, 345) par : « Referring to regimental orders for liquidating arrears of pay up till April 24, [...] we have the following direction for paying the 78th or the Highland regiment then in garrison » (B, II, 280).

Dans la même note, Bell souligne une erreur de comptabilité pour justifier son hypothèse de déclaration exagérée. Erreur dans le relevé il y a bien, mais pas où Bell croit, car l'erreur est dans le nombre de jours annoncés par le relevé : la période de paie contient bel et bien 61 jours, et non pas 60, comme le relevé le mentionne. Calculons rapidement : 24 jours en avril et 31 jours en mars, cela donne 55 jours, auxquels il faut ajouter les dates du 24 au 29 février inclusivement (l'Angleterre ayant adopté le calendrier grégorien en 1752, l'année 1760 est donc bissextile), ce qui fait 6 jours, pour un grand total de 61.

À deux autres endroits, Bell fait cependant preuve de plus de sagesse et trouve de la documentation pour appuyer ses contestations. À la page 256 du second tome de la traduction, alors que Garneau signale que les montagnards écossais avaient à leur disposition deux pièces de canon lors de la première bataille des plaines d'Abraham, le traducteur s'indigne :

« The British would naturally be very thankful had they had the two additionnal cannon (sic) thus liberally *imagined* [en italique dans le texte] for their use, but which certainly never came into play if they existed at all; for, wrote Townshend to Pitt (*London Gazette*) : "They (the French) brought up two small pieces of artillery against us, and we had been able to bring up but one gun," &c. »

(B, II, 256)

Il s'attaque encore à Garneau deux pages plus loin, alors qu'on fait le décompte des pertes de la même bataille, que Garneau chiffre à près de 1000 pour les Français et un peu moins de 700 pour les Anglais : « The respectives losses are here somewhat magnified for one side, and considerably *minified* we conceive, as to the other. » (B, II, 258). Suit un décompte détaillé, tiré du *London Gazette*, chiffrant les pertes anglaises à 657. Pour ce qui est des pertes françaises, par contre, les sources de Bell faiblissent : « General Townshend computed the loss of the French at 1,500; it could not be much, if any, less. » (B, II, 259). Contrairement à Bell, il nous paraît difficile de croire qu'un général ennemi est la source d'information la plus fiable quant aux pertes d'une armée...

La dernière note sur le sujet, finalement, se retrouve à la page 240 du tome II de la version Bell, alors que Garneau fait un décompte du nombre de pièces d'artillerie anglaises opposées à l'aile gauche de Montcalm en juillet

1759. Garneau en compte 60 sur terre, plus celles se retrouvant sur deux navires de transports échoués, chacun en comptant 14, auxquels on ajoute ceux du *Centurion*, un navire de 60 canons, ce qui donne un total de 118, selon Garneau (G, II, 319-320). Sur ce total, Bell écrit :

« Thirty at least of these *bouches à feu* [en italique dans le texte] must be deducted from M. Garneau's figures of summation; for it is not likely, that, while the starboard side of the *Centurion* [en italique dans le texte] was pouring broadsides on the enemy, her larboard guns were battering the opposite (Orleans) shore, occupied as it then was by the British under Major Hardy! »
(B, II, 240)

Or, le traducteur a encore une fois mal fait son calcul, car Garneau a bel et bien pensé à déduire les 30 canons du côté opposé du *Centurion*, car 60 canons de terre, additionnés de deux barges de 14 canons chacune nous donne 88 canons, auxquels nous ajoutons les 30 du *Centurion* pouvant tirer sur Québec, ce qui donne bien 118.

4.10 Attaques contre Garneau

Nous l'avons vu déjà à quelques endroits, Bell n'hésite pas à attaquer Garneau sur divers sujets. Mais ce que nous avons vu jusqu'ici n'est que la pointe de l'iceberg. Plusieurs autres attaques contre l'historien ont lieu dans les notes de bas de pages. Bell l'accuse aussi de mal interpréter ses informations (B, II, 244; III, 365 (1^{ère}) et 394), d'utiliser de mauvaises sources (B, II, 245, 247), de mal structurer et composer son texte (B, II, 254 (3^e), 261, 275 et 279; III, 361 et 364), de condescendance et de parti pris (B, II, 239; III, 379 et 398), et même de mal connaître son histoire anglaise (B, III, 420)!

4.10.1 Mauvaise interprétation

Voyons donc toutes ces attaques en détail, en commençant par l'interprétation d'information. La première note, à la page 244 du tome II de la version Bell, n'est pas vraiment méchante. Elle apparaît à l'endroit où Garneau commente la réaction que l'Angleterre eut suite à la défaite de Wolfe à Montmorency et à la réception de la lettre écrite par ce dernier annonçant cette défaite, réaction décrite comme suit dans le texte de Garneau : « On fut plus touché en Angleterre de la douleur du jeune capitaine que de l'échec des armes de la nation. » (G, II, 323). Cette réaction, Bell la qualifie de « sentimental assumption, hazarded from an imperfect knowledge of facts » (B, II, 244), précisant que la lettre n'est arrivée en Angleterre que peu avant l'annonce de la prise de Québec, et qu'elle fut publiée avec celle-ci, précisant que la lettre de Wolfe « would never have seen the light for years, in all probability, but for the success following it in which its writer had almost ceased to hope for » (Ibid.).

La seconde, beaucoup moins polie, tourne autour d'un vote sur les subsides, que l'on se proposait de voter pour douze mois, à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada. Sur le rejet de cette proposition par un vote de 40 à 27, Garneau écrit : « Huit Anglais, dont quelques uns des cantons de l'est (sic), votèrent avec la majorité, et huit, avec la minorité, preuve assez forte de la justice des prétentions de la chambre » (G, III, 307). Bell, lui, réplique : « A large assumption that : “ Some men are good,” says Sterne, “at rearing huge edifices on narrow foundations” » (B, III, 365).

Toujours sur le vote en Chambre, à propos de la suspension de la constitution du Bas-Canada par l'assemblée anglaise suite aux troubles de 1837, Bell contredit vivement le fait que Garneau mentionne, à savoir que « la minorité qui se prononça contre le projet des ministres dans les communes, ne se composait que de 7 ou 8 membres, la moitié des députés étant absents » (G, III, 332-333) :

« The numbers of a final majority and minority in either house of parliament, give no proper indication of the relative strength of either on any contested subject. It is at the second reading of a bill, that its fate is virtually determined. Voting afterwards is usually little more than formal. The commoners opposed to the Canadian coercion bill were therefore far more numerous than the author would have his readers believe. »

(B, III, 394-395)

Notons qu'il accuse ici Garneau de manipuler l'information et ce, à mots à peine couverts.

4.10.2 Mauvaises sources

Au sujet des sources, Bell attaque Garneau de façon peu retenue. Voyons la note de la page 245 du deuxième tome. À propos de la réaction de Wolfe à la défaite de Montmorency, Garneau écrit qu'il était d'avis « qu'on renouvelât l'attaque de l'aile gauche du camp de Beauport, et qu'on dévastât le pays autant que possible sans nuire à la principale opération de la campagne » (G, II, 323). Bondissant à l'idée que son idole eût pu jamais parler de dévaster quelque chose, Bell attaque : « It would be but right to call upon the author for his proofs of these suggestions, especially the latter, having been made by Wolfe » (B, II, 345). Cette demande est un peu inusitée, car le média employé

par Bell (monographie) pour cette attaque ne donne absolument pas la possibilité à Garneau de répondre (les journaux sont de loin un meilleur média à l'époque pour demander une telle justification). On retrouve une autre note de ce genre deux pages plus loin, alors que Garneau dit que le général Amherst « rassembla ses troupes à Albany et, le 6 juin, il vint camper sous le fort Édouard, en ordonnant à chaque régiment de se couvrir d'un blockhaus, tant il craignait les surprises des Français » (G, II, 326). La fibre patriotique de Bell vibre alors : « *A conte* [en italique dans le texte] doubtless, this part of the story, founded on a Yankee jibe, and not undeserved by the British Fabius » (B, II, 247)

4.10.3 Garneau écrit mal

À propos de la composition textuelle de Garneau, Bell tire à maintes reprises sur l'historien. La première attaque porte sur une tournure de phrase de Garneau, qui parle de Montcalm avançant vers la bataille qui allait lui coûter la vie : « emporté par sa vivacité ordinaire, il se mit en marche avec une partie seulement de ses troupes, sans faire savoir ses dispositions au gouverneur. » (G, II, 333). De ce « sans faire savoir », Bell dit : « We do not see how he *could* [en italique dans le texte] have done so, considering the incertitude that then possessed his mind as to the British movements » (B, II, 254). Seul, ce commentaire semble plus une critique des talents militaire de Montcalm, mais nous y voyons plutôt une critique des choix de mots de Garneau. L'historien, sentant le besoin de préciser cette information, laisse du même coup sous

entendre que le lecteur aurait normalement pensé que le général aurait fait savoir ses intentions au gouverneur. Par sa note laissant entendre l'évidence de la précision de Garneau, et par le fait qu'il met le *could* en italique, Bell attaque Garneau soit en lui disant qu'il ajoute des informations inutiles, soit et lui reprochant de prendre le lecteur pour quelqu'un incapable de tirer ses propres conclusions devant une telle « évidence ».

Un autre commentaire, portant sur une phrase qui peut être ou non une phrase de Garneau (G, II, 339), car elle est mise entre guillemets dans l'original, sans toutefois que l'auteur en soit clairement identifié, s'attire la remarque suivante de Bell, qui, après en avoir retranscrit dans sa note la version française, ajoute : « Not being sure whether the meaning of the above citation, so loose in construction, has been fully brought out, the original words are here transcribed » (B, II, 261).

Plus tard, Garneau parle de l'évêque de Québec, « qui s'était réfugié à Montréal » (G, II, 353). Bell s'offusque du choix de mot de Garneau : « Why the good bishop should thus be spoken of as a refugee, we cannot say; yet the words in the author's text convey an insinuation that he was driven out of Quebec, in violation, of article 6 of the capitulation [...] » (B, II, 275). Quatre pages plus loin dans la traduction, sur la phrase où Garneau dit que le Général Murray enferma son matériel dans l'église de Sainte-Foy et y mit le feu, « laissant le général Lévis maître d'un champ de bataille qu'il aurait pu avoir beaucoup de peine à conquérir » (G, II, 356), le traducteur commente méchamment « *Sic in orig.* [en italique dans le texte]: the réflexion superadded,

like many others elsewhere not being over-intelligibly expressed » (B, II, 279).
Notons par contre qu'il a traduit « qu'il aurait pu avoir » par « which he would »...

Dans le livre seizième, les attaques continuent. Alors que Garneau parle de la révolte qui gronde à la veille des Troubles de 1837 dans les deux phrases suivantes :

« Si les réformes que les Canadiens demandaient, n'étaient pas accordées, fallait-il se les faire donner de vive force, en levant l'étendard de l'insurrection, ou fallait-il négocier? Ils auraient alors comparé leur forces à celles de l'Angleterre et pesé les chances de succès »

(G, III, 305)

Bell a beaucoup de difficulté à comprendre à quoi se réfère le « ils » au début de la seconde phrase, et en profite pour écorcher Garneau au passage : « [...] To whom or to which or what the pronoun *ils* [en italique dans le texte] refers, we can only guess at; so loosely has he constructed, not only the sentence in question, but hundreds more, in other parts of his volumes » (B, III, 361). L'incompréhension de Bell se traduit même dans sa traduction de la deuxième phrase de Garneau, où il oublie des mots : « They should then have measured their forces with those and have calculated the chances of success » (Ibid.)

Finalement, à la page 364 de sa version, Bell annonce qu'il a retravaillé un discours de Papineau rapporté par Garneau:

« We hope the author and our readers will excuse the freedom taken with the original by the translator; but the language of passion, especially when imperfectly reported, as M. Papineau's discourse seems to be, cannot be translated literally so as to be readable. The same observation is applicable to many other passages *honestly* [en italique dans le texte], though not literally, Englished (sic) in these volumes. »

(B, III, 364)

Nous avons cherché dans plusieurs journaux pour savoir si l'historien ou le traducteur y avaient trouvé là la source de ce discours. Nous avons donc recherché ce discours dans *La Gazette de Québec*, le *Quebec Mercury*, *Le Canadien*, *La Minerve*, le *Montreal Gazette*, *L'ami du peuple*, *de l'ordre et des lois*, le *Canadian Courant*, le *Montreal Transcript* et le *Vindicator*, sans succès. Notre hypothèse serait donc que Garneau, vivant à Québec, aurait tout simplement été chercher le discours dans les minutes de la Chambre d'assemblée, et que Bell l'aurait bel et bien adapté lui-même.

4.10.4 Garneau calomniateur

À trois endroits, Bell accuse aussi Garneau de diffamation. Il le fait tout d'abord à la page 239 du tome II de sa traduction, où Garneau retranscrit une note du journal d'expédition anglais de 1759, dans lequel le secrétaire écrit que les troupes anglaises ont détruit 1400 fermes, précisant que « it will take them half a century to recover the damage » (G, II, 318). Bell, lui, ne parle plus d'un « demi-siècle » mais plutôt de « many a century » (« plusieurs siècles ») (B, II, 239). Garneau, se basant sur ce récit, renvoie alors à un texte dont l'auteur, duquel il ne précise pas le nom, en comparant Wolfe à d'autres militaires ayant envahi l'Allemagne, trouve le général anglais d'une grande humanité (« Britons breathe higher sentiments of humanity » (G, II, 318)), concluant qu'il « est impossible de pousser la naïveté plus loin » (Ibid.). Bell remplace cette note de Garneau par : « Mark the *naïveté* [en italique dans le texte] of all this, mockingly adds M. Garneau » (B, II, 239). L'accusation de moquerie lancée

par Bell vient encore sans doute de son admiration pour Wolfe, qu'il se refuse décidément à voir comme un incendiaire.

À un autre endroit, dans le livre seizième, Garneau parle des Irlandais, qui, armés par Gore afin qu'ils matent la rébellion en 1837, remarque qu'« un grand nombre faisait cause commune peu de temps auparavant avec les libéraux les plus exaltés, versatilité qui peut expliquer une partie des maux de l'Irlande » (G, III, 319). Ce commentaire maladroit de Garneau s'attire les foudres de Bell, qui le pointe textuellement du doigt : « We call the attention of all Hibernians, and men of "West British" descent now in Canada, to the pregnant import of the few words in the above significant passage, made, as it were merely *obiter* [en italique dans le texte], by the author » (B, III, 379).

La dernière note, page 398 du livre seizième de la traduction, se rapporte à la longueur de la proclamation inaugurale de Lord Durham lors de son arrivée au Canada, proclamation que Garneau qualifie de « longue » (G, III, 335). Bell s'insurge contre ce qualificatif, l'accusant de favoritisme :

« The author, as above, ascribes to the earl's proclamation the character of lengthiness, though it did not contain 500 words exclusive of the subscribing paragraphs; forgetting the myriad phrases ever in use by the Papineaus, Morins, &c. for giving expression to even the pettiest of the political grievances afflicting their patriotic hearts. »

(B, III, 398)

4.10.5 Garneau ne sait pas l'Histoire

Finalement, la dernière attaque de Bell sur Garneau est probablement la pire de toutes pour l'historien. À la fin du livre seizième de la version originale, Garneau signale le fait que le premier ministre britannique voit la

nécessité d'apaiser les troubles au Canada, remarquant « que c'était un pareil mécontentement qui avait fait perdre à l'Angleterre, en 1450, le beau territoire qu'elle possédait en France et qu'elle tenait de ses princes normands » (G, III, 352). Or, Bell traduit le « beau territoire » (un singulier) par « finest provinces of France » (B, III, 420) (un pluriel), et attaque Garneau sur ses connaissances historiques :

« The author, in the words imputed to the British premier, makes his lordship to be but indifferently versed in English history, if the later really adverted to "le beau territoire" England possessed in France "et qu'elle tenait des princes Normands." Surely the Plantagenets did not hold the provinces of Guyenne, Anjou, Aquitaine, Maine, the territory of Tournai, &c. merely in right of descent from William, first English duke of Normandy. We know, indeed, (what his lordship probably adverted to,) that, in 1451, the province of Guyenne fell under the dominion of Charles VII, king of France, after being subject to the English crown during 300 years [...] »

(B, III, 420)

Garneau ne précisant pas à quelle territoire il fait explicitement allusion, il est difficile de voir si l'attaque de Bell est justifiée ou non.

Conclusion

Que doit-on retenir de cet exercice? Premièrement, que Garneau a sans doute été lésé dans ses droits, du moins si l'on se fie à l'analyse que nous venons de faire : la traduction de ces deux livres n'est pas vraiment fidèle, et elle est, à plusieurs endroits douteuse. Bien sûr, Bell a repris à plusieurs endroits les mots exacts de Garneau, qu'il a traduits en anglais. Mais plusieurs phrases ont été adaptées, réécrites, voire même modifiées. Bell a plutôt respecté son projet de faire une « adaptation libre » plutôt qu'une « traduction servilement littérale », pour reprendre ses mots en français. Mais si l'on se fie à la note que Garneau a fait publier dans le *Journal de Québec* du 15 octobre 1859, c'est exactement pour le mandat contraire que Garneau avait cédé ses droits à John Lovell.

À qui en revient la faute? Il semble difficile d'absoudre le traducteur, mais l'éditeur, John Lovell, y est sans doute pour quelque chose. Après tout, c'est lui qui a confié cette traduction à Bell, et ce dernier devait sans aucun doute agir à l'intérieur de limites données par son éditeur et patron. Et sans doute Lovell avait-il certaines réticences à voir les troupes britanniques être décrites comme étant barbares et sans pitié. Nous pensons ici en particulier à l'épisode de l'incendie de St-Eustache pendant les troubles de 1837-38 et à propos duquel les trois citations de la note de la page 385 du troisième tome de la traduction rejettent la responsabilité sur les troupes volontaires, avant de les excuser pour accuser les Patriotes d'avoir créé¹ leur propre malheur. Il aurait en effet été impensable pour Lovell de laisser tel quel ce passage, l'éditeur

ayant lui-même été soldat dans la Royal Montreal Cavalry, un corps volontaire ayant, entre autres, participé aux la bataille de Saint-Eustache et de Saint-Charles³⁷

Par contre, pour rester dans le même sujet, il est évident que Bell est la personne à accuser de « l'adoucissement » des mesures incendiaires et destructrices ayant eu cours lors de la campagne militaire de 1759. Son objectivité, nous l'avons déjà souligné, est plus que contestable lorsqu'il s'agit du général anglais : rappelons simplement que « moins de quelques heures après avoir mis le pied sur le sol canadien [...] il alla présenter ses « hommages cordiaux » au monument de Wolfe, à Québec »³⁸, et que le *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* lui-même mentionne qu'« il était tout à fait obnubilé par sa vénération pour Wolfe – qu'il appelait « mon héros » – et par un patriotisme plus britannique que canadien »³⁹.

La nature et l'origine ethnique de ces deux personnages, fervents loyalistes, combinées aux attentes du lectorat unilingue anglais, public-cible de cette traduction, ne pouvait que difficilement se concilier avec celle de

³⁷ À ce sujet, voir deux sites internet : *Le Royal Montreal Cavalry: un régiment de volontaires en 1837-1838*, <http://cgi2.cvm.qc.ca/glaporte/1837.pl?out=article&pno=n236&cherche=ANALYSE>, et l'article sur John Lovell, dans le *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, <http://www.biographi.ca/fr/ShowBio.asp?BioId=40363&query=>, tous deux consultés le 20 avril 2006. Elinor Kyte Sr., dans un livre intitulé *Redcoats & Patriotes, The rebellions in Lower Canada 1837-38*, fait également mention de la participation du régiment à la bataille de St-Charles, et de la participation de Lovell lui-même. Elle raconte, sur ce dernier, qu'il s'est porté volontaire pour accompagner un messager entre St-Charles et Chambly, en pleine zone hostile (p.92)

³⁸ *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, article sur Andrew Bell, <http://www.biographi.ca/fr/ShowBio.asp?BioId=38413&query=>, consulté le 20 avril 2006.

³⁹ Ibid.

Garneau, de sa « race », et du texte qu'il a produit, lui qui a voulu donner une histoire à son peuple et qui prônait les bienfaits de la Révolution française.

Ce débat, en fait, est une représentation exemplaire d'un problème depuis toujours éprouvé par l'histoire comme discipline sociale, à savoir que l'histoire n'est jamais objective. À ce sujet, Antoine Prost dit :

(...) les objets de l'histoire sont toujours construits à partir d'un point de vue lui-même historique. Nous l'avons vu à propos de l'enracinement, scientifique social et personnel, des questions de l'historien, comme de la mise en intrigue et de l'écriture. C'est pourquoi l'histoire, qui prétend à l'objectivité et tend vers elle, ne saurait jamais l'atteindre (...) ⁴⁰

De cette imperfection découle logiquement le fait que l'histoire sera différente dépendant du point de vue de celui qui la raconte. Dans cette mesure, Bell ne nous apparaît pas avoir été le meilleur choix de traducteur pour *l'Histoire* de Garneau, car l'épisode racontant sa tentative d'organiser au Bas-Canada une célébration de la victoire anglaise (et du même coup, de la défaite française) de 1759 et son étonnement face aux réactions qu'il a reçues après avoir lancé cette idée prouve que celui-ci a beaucoup de difficulté à accepter, voir même à comprendre, ce fait que son point de vue historique est nécessairement différent de celui d'un autre peuple.

Mais loin de vouloir ici régler cette question, nous ne disons pas que Garneau a raison et que Bell a tort sur le plan historique. Nous nous contentons simplement de souligner le fait que Bell, à maints endroits, déforme ce que dit Garneau. Ceci dit, il n'a pas nécessairement tort pour autant historiquement parlant. Que Garneau ait maintes fois prouvé que ses dires étaient appuyés par

⁴⁰ Antoine PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, collection Points Histoire, Paris, Éditions du Seuil, 1996, pp. 288

des documents historiques (comme par exemple les ordonnances de paiement, qui sont de surcroît des documents britanniques) alors que Bell se contentait généralement de protester sans renforcer son argumentation nous pousse naturellement à accorder davantage notre confiance au texte de l'historien canadien. Une traduction littérale, dans laquelle Bell aurait pu mettre toutes ses idées et opinions en bas de texte en donnant ses sources, quitte à ajouter un tome à la traduction, aurait pu s'avérer un document beaucoup plus intéressant et ouvrant toutes grandes les portes à une discussion ayant comme sujet la « vraie » histoire du Canada. Il aurait cependant fallu beaucoup plus qu'un an à Bell pour produire sa traduction, temps que Lovell ne lui a peut-être pas accordé.

La traduction de l'*Histoire* est aussi le théâtre d'une bataille entre deux styles littéraires. Même aux endroits où Bell ne manipule pas l'information, il ne cesse jamais de réorganiser, réécrire, rallonger ou raccourcir les phrases de Garneau. Il ajoute ou remplace des déictiques, ennoblit, clarifie, commente, enrichit et appauvrit constamment. Il déteste évidemment le style d'écriture de Garneau, qu'il trouve souvent peu clair et mal organisé, et au point où nous pouvons presque sentir sa colère face aux notes à traduire dans certaines notes de bas de page. Dans ce sens, une analyse comparative s'attardant plus exclusivement au style littéraire de ces deux œuvres serait intéressante.

Nous savons peu de choses sur la circulation de cette traduction. De tout évidence, elle a tout de même connu un certain succès au Québec, car Lovell fait publier une seconde édition deux ans après la première. Une troisième édition est également publiée par Richard Worthington, toujours à Montréal, en 1866. Lovell republiera d'ailleurs cette édition en 1874. Cette troisième édition a également joui d'une certaine popularité en Ontario, où elle fut publiée trois fois : deux fois à Toronto par les frères Belford en 1876 et 1878, et une autre fois également à Toronto par la Rose Pub. Co. à une date non précisée des années 1870. Nous pouvons également lui supposer une quelconque circulation en Angleterre, où l'on retrouve une copie à la British Library, et aux États-Unis, qui possèdent deux copies à la Congress Library. Mais, de toute évidence, cette traduction n'aura jamais même été proche d'obtenir le succès de l'original, car l'œuvre n'est jamais republiée après les années 1870. Elle est cependant tout de même intéressante et mérite d'être étudiée davantage au cours des prochaines années, car au-delà du fait qu'elle semble être une traduction fort peu réussie, elle semble se révéler comme étant un excellent portrait de l'opposition entre Anglais et Canadiens au milieu du XIX^e siècle, entre l'époque de l'Acte d'Union et la naissance de la Confédération canadienne, et sans doute l'un des portraits les plus complets de la manifestation, à l'époque, de ce que nous appelons aujourd'hui encore, après Hugh MacLennan les *deux solitudes*.

Université de Montréal

L'Histoire du Canada de F.-X. Garneau et sa traduction anglaise :
analyse comparative de deux livres

par
Joël Lagrandeur

Département des littératures de langue française
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de maître
en littératures de langue française

Août 2006

© Joël Lagrandeur, 2006



PQ
35
U54
2006
v.029
t.2

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Annexe 1

Liste des éditions françaises et anglaises complètes de l'*Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau

Éditions françaises

Première édition

Garneau, François-Xavier, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* / par F.X. Garneau, 4 volumes.

- Volume 1 : Québec, Imprimerie de N. Aubin, 1845, 558 pages.
- Volume 2 : Québec, Imprimerie de N. Aubin, 1846, 578 pages
- Volume 3 : Québec, Imprimerie de Fréchette et frère, 1848, 567 pages
- Volume 4 : Québec, John Lovell, 1852, 326 pages

Notons que le site Internet *L'Île* mentionne que la mention du quatrième tome est fausse et qu'il aurait été publié en même temps que la seconde édition de 1852¹

Seconde édition

Garneau, François-Xavier, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* / par F.X. Garneau, seconde édition revue et augmentée, Québec, John Lovell, 1852, 3 volumes, xxii-377 pages, 454 pages, 410 pages.

Troisième édition

Garneau, François-Xavier, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* / par F.X. Garneau, troisième édition revue et corrigée, Québec, P. Lamoureux, 1859, 3 volumes, xxii-371 pages, 457 pages, 373 pages

Cette édition est la dernière publiée du vivant de Garneau. C'est également celle utilisée pour la traduction de Bell.

Quatrième édition

Garneau, François-Xavier, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* / par F.X. Garneau, quatrième édition, Montréal, Beauchemin & Valois, libraires imprimeurs, 1882-1883, 4 volumes.

¹ Site Internet de *L'Île*,

http://www.litterature.org/biographie_auteur.asp?numero=215&tri=titre, consulté le 1er août 2006.

Cette édition contient également une bibliographie de Garneau écrite par P.-J.-O. Chauveau, une table analytique de Benjamin Sulte ainsi qu'une poésie de Louis Fréchette intitulée *Notre Histoire*. Elle fut réimprimée en 1886 et en 1900 par C.O. Beauchemin & fils, libraires-imprimeurs. Elle est éditée par Alfred Garneau.

Cinquième, sixième et septième édition

Garneau, François-Xavier, *Histoire du Canada / François-Xavier Garneau*, revue, annotée et publiée, Bibliothèque France-Amérique, Paris, Lib. Félix Alcan, 2 volumes.

Cinquième édition : 1913-1920

Sixième édition : 1920

Septième édition : 1928

Hector Garneau a participé à ces éditions, préfacées par Gabriel Hantoux, de l'Académie française.

Huitième édition

Garneau, François-Xavier, *Histoire du Canada / François-Xavier Garneau*, huitième édition revue et augmentée, Laprairie, Imprimerie du Sacré-Cœur, puis Montréal, Imprimerie St-Joseph, 1944-1946, 9 volumes.

Hector Garneau a également collaboré à cette édition.

Neuvième édition

Garneau, François-Xavier, *Histoire du Canada français / François Xavier Garneau*, Montréal, Amis de l'histoire, 1969-1971, 6 volumes.

Cette édition ne s'annonce pas officiellement comme étant la neuvième. Cependant, elle l'est chronologiquement.

Dixième édition

Garneau, François-Xavier, *Histoire du Canada français / François Xavier Garneau*, Montréal, F. Beauval, 1973, 6 volumes.

Cette édition ne s'annonce pas officiellement comme étant la dixième. Cependant, elle l'est chronologiquement. Elle contient également, entre autres, la biographie de Garneau faite par Chauveau, sans toutefois en mentionner le nom de l'auteur.

Onzième édition

Garneau, François-Xavier, *Histoire du Canada français / François Xavier Garneau... [et al.]*, Montréal [La Seyne-Sur-Mer], F. Beauval, Genève, Éditions Famot, 1976-1980, 10 volumes.

Cette édition ne s'annonce pas officiellement comme étant la dixième. Cependant, elle l'est chronologiquement. Elle contient également, entre autres, la biographie de Garneau faite par Chauveau, ainsi qu'une suite de l'histoire couvrant la période allant de 1841 à 1979 et écrite par divers auteurs.

Éditions anglaises

Première édition

Garneau, François-Xavier, *History of Canada, from the time of its discovery till the Union year (1840-1) / translated from "L'Histoire du Canada" of F.-X. Garneau, esq. and accompanied with illustrative notes, etc., etc. by Andrew Bell*, Montréal, John Lovell, 1860, 3 volumes, xxii-404 pages, 382 pages, 441 pages.

C'est l'édition utilisée ici.

Seconde édition

Garneau, François-Xavier, *History of Canada, from the time of its discovery till the Union year (1840-1) / translated from "L'Histoire du Canada" of F.-X. Garneau, esq. and accompanied with illustrative notes, etc., etc. by Andrew Bell*, deuxième édition revue, Montréal, John Lovell, 1862, 2 volumes.

Il est plutôt improbable que Bell ait effectué lui-même cette révision, car le *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* nous apprend que Bell, « [e]n mai 1862, vivait dans un quartier pauvre du port de Southampton, en Angleterre »², et que l'annuaire Mackay de 1861-1862, pour lequel les mises à jour ont été faites en mai et juin 1861, ne fait aucune mention de sa présence à Montréal³.

² *Dictionnaire biographique de Canada en ligne*,
<http://www.biographi.ca/fr/ShowBio.asp?BioId=38413&query=bell%20AND%20andrew>,
 consulté le 1er août 2006

³ Mrs. R. W. Stuart MACKAY, *Mackay's Montreal Directory, New Edition, corrected in May & June, 1861-62*, Owler & Stevenson, Montreal, 1861, pp. 27-28.

Troisième édition

Garneau, François-Xavier, *History of Canada, from the time of its discovery till the Union year (1840-1) / translated from "L'Histoire du Canada" of F.-X. Garneau, esq. and accompanied with illustrative notes, etc., etc. by Andrew Bell*, troisième édition revue, Montréal, Richard Worthington, 1866, 2 volumes.

Pour les mêmes raisons que celles citées à la seconde édition, il est certain qu'Andrew Bell n'a pas participé à cette révision. Cette édition a été republiée par diverses maisons à de nombreuses reprises : tout d'abord à Montréal par J. Lovell, en 1874, à Toronto par les Belford Brothers en 1876 et en 1878 et par Rose Pub. Co. à une date non précisée des années 1870.

Annexe 2

Tableau comparatif du nombre de pages de chaque livre et chapitre du Tome II de *L'Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau en français et en anglais

Partie	Pages de la version originale			Pages de la version anglaise			Différence anglais vs français	
	De	À	Pages	De	À	Pages	Différence	% nb de pages de la V.O.
Livre 6 ch.I	5	22	17	3	13	10	-7	59%
Livre 6 ch. II	22	63	41	13	33	20	-21	49%
Livre 6 ch. III	63	74	11	33	41	8	-3	73%
Total livre 6			69			38	-31	55%
Livre 7 ch.I	74	99	25	41	57	16	-9	64%
Livre 7 ch. II	99	136	37	57	81	24	-13	65%
Total livre 7			62			40	-22	65%
Livre 8 ch.I	136	169	33	81	99	18	-15	55%
Livre 8 ch.II	169	191	22	99	110	11	-11	50%
Livre 8 ch.III	191	217	26	110	136	26	0	100%
Total livre 8			81			55	-26	68%
Livre 9 ch.I	217	249	32	136	169	33	1	103%
Livre 9 ch.II	249	277	28	169	197	28	0	100%
Livre 9 ch.III	277	310	33	197	230	33	0	100%
Total livre 9			93			94	1	101%
Livre 10 ch.I	310	347	37	230	269	39	2	105%
Livre 10 ch.II	347	384	37	269	307	38	1	103%
Total livre 10			74			77	3	104%
Livre 11 ch.I	384	418	34	307	344	37	3	109%
Livre 11 ch.II	418	445	27	344	371	27	0	100%
Total livre 11			61			64	3	105%
Grand total			440			368	-72	84%

La version originale contient 2379 caractères par page (39 lignes de 61 caractères). La version anglaise contient 2470 caractères par page (38 lignes de 65 caractères). La version anglaise contient donc 91 caractères de plus par page, ce qui veut dire que le texte français dans la mise en page anglaise ferait

96,32% de la longueur originale. En d'autres mots, les 440 pages de la version originale devraient en faire un peu moins de 424 dans la mise en page anglaise.

Annexe 3

Garneau, François-Xavier, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* / par F.X. Garneau, troisième édition revue et corrigée, Québec, P. Lamoureux, 1859, volume II, livre X, pages 310-383

LIVRE DIXIÈME.

CHAPITRE I.

VICTOIRE DE MONTMORENOI ET PREMIÈRE BATAILLE D'ABRAHAM.

RENDITION DE QUÉBEC.

1759.

Invasion du Canada.—Moyens défensifs qu'on adopta.—L'armée française se retranche à Beauport, en face de Québec.—Arrivée de la flotte ennemie.—Les troupes anglaises débarquent à l'Île d'Orléans.—Proclamation du général Wolfe adressée aux Canadiens.—Ce général, jugeant que l'attaque du camp français est trop hasardeuse, décide qu'on bombardera la capitale et ravagera les campagnes.—La ville est incendiée.—Attaque des lignes françaises à Montmorenci.—Wolfe, repoussé, rentre accablé dans son camp et tombe malade.—Il tente vainement de se mettre en communication avec le général Amherst sur le lac Champlain.—Ses officiers sont d'avis qu'on s'empare par surprise des hauteurs d'Abraham, afin d'obliger les Français à sortir de leur camp.—Le général Montcalm envoie ses troupes pour garder la rive gauche du Saint-Laurent depuis Québec jusqu'à Jacques-Cartier.—Grand nombre de Canadiens, croyant le danger passé, quittent l'armée pour aller vaquer aux travaux des champs.—Du côté du lac Champlain, M. de Bourlamarque fait sauter les forts Carillon et Saint-Frédéric, et se replie vers l'Île aux Noix devant le général Amherst, qui s'avance avec 12,000 hommes.—Le général anglais Prideaux, opérant vers le lac Érié, prend le fort Niagara et force les Français de se retirer à la Présentation, au-dessous du lac Ontario.—Les Anglais surprennent les hauteurs d'Abraham le 13 septembre.—Première bataille qui s'y livre et défaite des Français.—Mort de Montcalm : capitulation de Québec.—Le général de Lévis prend le commandement de l'armée et veut livrer une seconde bataille; mais, en apprenant la reddition de la ville, il se retire à Jacques-Cartier et s'y fortifie.—L'armée anglaise, renfermée dans Québec, fait ses préparatifs pour y passer l'hiver.—Demande de secours en France pour reprendre cette ville.

TANDIS que le gouverneur et les généraux étaient à Montréal, on reçut des dépêches de France, qui déterminèrent Montcalm

HISTOIRE DU CANADA.

311

à partir pour Québec, où il arriva le 22 mai, suivi bientôt après de M. de Vaudreuil et du chevalier de Lévis. Les navires d'Europe confirmaient le rapport qu'une flotte anglaise était en route pour cette capitale, qui devenait dès lors le principal point à défendre. Le 23, un courrier annonça l'apparition de cette flotte au Bic. Les événements se précipitaient. On redoubla d'activité pour la défense. Afin de retarder l'approche de l'ennemi, les bouées et les autres marques servant à la navigation du Saint-Laurent, furent enlevées, et l'on prépara des machines incendiaires, pour les lancer contre les vaisseaux anglais lorsqu'ils paraîtraient en vue du port. Les vivres et les archives publiques furent transportés aux Trois-Rivières, et les magasins pour l'équipement des troupes furent placés à Montréal; on ne conserva de provisions à Québec que ce qu'il en fallait pour nourrir l'armée et le peuple pendant un mois. Le peu de céréales qui restait dans les campagnes de la partie supérieure du pays, fut acheté à l'aide de l'argent avancé par les officiers de l'armée. Enfin on acheta des marchandises, qu'on donna en présent aux tribus sauvages de Niagara et du Détroit, restées attachées à la France ou qui dissimulaient leur traité avec les Anglais; on voulait seulement les induire à garder la neutralité.

Ces premiers points réglés, on s'occupa de l'organisation de l'armée et de la défense de Québec, dont la perte devait entraîner celle de tout le Canada. D'abord, quant à cette ville elle-même, elle ne fut point jugée tenable, ni même à l'abri d'un coup de main du côté de la campagne, où le rempart, dépourvu de parapet, d'embrasures et de canons, n'avait que six à sept pieds de hauteur, et n'était protégé extérieurement par aucun fossé ni glacis; d'un commun accord, il fut décidé qu'on la couvrirait par un camp retranché, où les troupes prendraient position.

Québec est bâti, comme on l'a dit ailleurs, à l'extrémité d'un promontoire. À l'est et au sud, le Saint-Laurent, large d'un mille au moins, roule des flots profonds; au nord règne la belle vallée Saint-Charles, qui se termine dans un bassin qui a trois ou quatre milles de largeur sur le fleuve, et que chaque marée recouvre d'eau complètement. À marée basse le cours d'eau qui descend au milieu de cette vallée est guéable. Le promontoire,

qui est très-escarpé du côté du fleuve et haut de 100 à 300 pieds, était regardé comme inaccessible, surtout dans l'endroit qu'occupe la ville.* Les points les plus faibles en face du port furent garnis de palissades et de murailles, et les communications entre la haute et la basse ville furent coupées et défendues par de l'artillerie. On pensait que des batteries placées sur les quais de la basse ville et sur l'escarpement de la haute, pourraient empêcher tout vaisseau de passer devant la place. Il ne restait plus, dans cette hypothèse, qu'à défendre l'entrée de la rivière Saint-Charles et à fortifier le rivage de la Canardière et de Beauport jusqu'au saut de la rivière Montmorenci, et ensuite le côté droit de cette rivière, qui descend des montagnes et qui coupe la route sur la rive nord du Saint-Laurent.

On barra la rivière Saint-Charles, vis-à-vis de la porte du Palais, avec des mâtures enchaînées les unes aux autres, retenues par des ancrs et protégées par cinq bateaux, placés en avant et portant chacun une pièce de canon. En arrière de ce barrage, on coula deux navires marchands pour y établir une batterie de gros calibre rayonnant sur le bassin. Il y avait, à l'endroit où aboutissaient les routes de Beauport et de Charlesbourg, un pont de bateaux qui joignait les rives et dont les deux têtes étaient défendues par des ouvrages à cornes. On borda la rive droite de la rivière, depuis la porte du Palais jusqu'à ce pont, de retranchements, sur lesquels on plaça de l'artillerie pour défendre l'entrée de Saint-Roch et empêcher l'ennemi de s'emparer par surprise des hauteurs de Québec. L'armée changea de position; elle passa de la rive droite, où elle s'était retranchée, sur la rive gauche, où elle se déploya depuis le pont qui communiquait à la ville jusqu'à la rivière Montmorenci; elles se couvrirent de retranchements, qui suivaient les sinuosités du rivage et qui furent flanqués de redoutes garnies de canons dans les endroits où la descente paraissait facile. Dans le centre de cette ligne, à l'embouchure de la rivière Beauport, on établit une batterie flottante de 12 bouches à feu.

La petite flottille qui restait, c'est-à-dire les deux frégates, les

* Il n'y a pas lieu de croire, dit l'ordre de bataille du 10 juin, que les ennemis pensent à tenter de passer devant la ville et à faire le débarquement à l'anse des Mères; et, tant que les frégates subsisteront, nous n'avons du moins rien à craindre pour cette partie."

bateaux et les brûlots, fut mise sous les ordres du capitaine Vauquelin. On posa des gardes de distance en distance le long du fleuve, depuis Québec jusqu'au-dessus du Foulon, où une rampe fut pratiquée pour communiquer avec les plaines d'Abraham, sur le plateau. Une petite redoute avec du canon gardait cette issue. Tels furent les préparatifs de défense qu'on fit à Québec et dans les environs.

Dans ce plan, en supposant toujours le fleuve fermé devant Québec, et l'armée de Beauport trop solidement établie pour être forcée, il ne restait plus à l'armée envahissante qu'à débarquer sur la rive droite du Saint-Laurent et à remonter une certaine distance, pour traverser ensuite sur la rive gauche. De cette façon, on prenait l'armée française à revers, en l'attaquant par les routes de Charlesbourg et de Bourg-Royal. C'était une opération difficile et sans doute jugée impraticable, parce que la retraite était impossible en cas d'échec.

L'armée française grossissait chaque jour par l'arrivée des milices de toutes les parties du pays. Il ne resta bientôt plus dans les campagnes que les vieillards, les femmes et les enfants. Tous les hommes en état de porter les armes étaient rassemblés à Québec, à Carillon, sur le lac Ontario, à Niagara et dans les postes du lac Érié et de la partie de la vallée de l'Ohio qui restait encore aux Français.

Par l'ordre de bataille, la droite de l'armée de Montcalm, composée des milices des gouvernements de Québec et des Trois-Rivières, formant 4,380 hommes, sous les ordres de M. de Saint-Ours et de Bonne, occupait la Canardière; le centre, fort de cinq bataillons de réguliers, formant 2,000 combattants, sous les ordres du brigadier Senesergues, gardait l'espace compris entre la rivière et l'église de Beauport, et la gauche, composée des milices du gouvernement de Montréal, au nombre de 3,450 hommes, sous le commandement de M. Prud'homme et d'Herbin, s'étendait depuis cette église jusqu'à la rivière Montmorenci. Le général Lévis commandait la gauche, et le colonel Bougainville, la droite. Montcalm se réserva le centre, où il établit son quartier général. Un corps de réserve, composé de 1,400 soldats de la colonie, 360 hommes de cavalerie et de 450 sauvages, en tout 2,200 combattants, commandés par M. de Boishébert, revenu des frontières de l'Acadie, prit position en

arrière du centre de l'armée, sur les hauteurs de Beauport. Si à ces forces on ajoute les marins et les 650 hommes de la garnison de Québec, formés de ses habitants aux ordres de M. de Bamesay, on aura un total de 13,000 combattants. "On n'avait pas compté, dit un témoin oculaire, sur une armée aussi forte, parce qu'on ne s'était pas attendu à avoir un si grand nombre de Canadiens; on n'avait eu l'intention d'assembler que les hommes en état de soutenir les fatigues de la guerre; mais il régnait une telle émulation dans ce peuple que l'on vit arriver au camp des vieillards de quatre-vingts ans et des enfants de douze à treize, qui ne voulurent jamais profiter de l'exemption accordée à leur âge; jamais sujets ne furent plus dignes des bonités de leur souverain soit par leur constance dans le travail, soit par leur patience dans les peines et les misères, qui, dans ce pays, ont été extrêmes; ils étaient dans l'armée exposés à toutes les corvées.

On attendit les ennemis dans cette position. Le gouverneur et les officiers de l'administration quittèrent la ville et se retirèrent à Beauport. Les principales familles gagnèrent les campagnes en emportant ce qu'elles avaient de plus précieux.

Cependant les vaisseaux anglais qui avaient jeté l'ancre au Bic et dont l'immobilité prolongée causait de la surprise, n'étaient qu'une avant-garde, commandée par l'amiral Durel, et qui avait été envoyée de Louisbourg pour intercepter les secours de France. Une puissante escadre, sous les ordres de l'amiral Saunders, avait fait voile d'Angleterre, dans le mois de février, pour aller prendre l'armée du général Wolfe à Louisbourg et la transporter à Québec. Mais cette flotte, ayant trouvé le port de Louisbourg fermé par les glaces, alla attendre le débâcle à Halifax. A son retour, Wolfe s'y embarqua avec huit régiments de ligne, deux bataillons de fusiliers royal-américains, les trois compagnies de grenadiers de Louisbourg, trois compagnies de chasseurs (*rangers*), une brigade de soldats du génie, 1,000 soldats de marine, formant en tout 11,000 hommes environ.*

Le général Wolfe était un jeune officier plein de talents et qui brûlait du désir de se distinguer par des actions d'éclat.

* Les ordonnances de payement prouvent qu'elle était d'au moins 10,000 hommes, y compris les officiers, outre les soldats de marine.

Le duc de Bedford lui avait donné un emploi assez considérable en Irlande, mais il y avait renoncé pour prendre part à la guerre, abandonnant ainsi son avancement aux caprices de la fortune. "Elle a été peu favorable à ma famille, écrivait-il, mais pour moi elle m'a souri quelquefois et m'a fait participer à ses faveurs. Je m'en remets entièrement à elle." Sa conduite au siège de Louisbourg attira l'attention sur lui et le fit choisir pour commander l'expédition de Québec, qui demandait à la fois de l'activité, de la hardiesse et de la prudence. On lui donna des lieutenants animés de la même ambition. Les brigadiers Monckton, Townshend et Murray, quoique tous trois encore à la fleur de l'âge, avaient étudié la guerre avec fruit et possédaient l'expérience des combats. Wolfe était fils d'un ancien major général, qui avait servi avec quelque distinction. Les trois autres appartenaient à la noblesse, Townshend, à l'ordre de la pairie. Ils partirent tous remplis d'espérance. "Si le général Montcalm, s'écriait Wolfe, est capable de frustrer nos efforts encore cette année, il pourra passer pour un officier habile, ou la colonie a des ressources qu'on ne connaît pas, ou enfin nos généraux sont plus mauvais que de coutume."

L'escadre, composée de 20 vaisseaux de ligne, d'un pareil nombre de frégates et de bâtiments de guerre plus petits, suivie d'une multitude de transports, remonta le Saint-Laurent et atteignit l'île d'Orléans sans accident le 25 juin. Chacun fut étonné dans le pays de l'heureuse fortune de cette flotte, qui avait su éviter tous les périls de la navigation du fleuve. On a ignoré jusqu'à nos jours que le commandant d'une frégate française, Denis de Vitré, fait prisonnier pendant la guerre, lui avait servi de pilote jusqu'à Québec sa patrie, trahison dont il fut récompensé par un grade au service de l'Angleterre. Bientôt l'ennemi eut près de 30,000 hommes de terre et de mer devant cette ville. L'armée anglaise débarqua dans l'île d'Orléans, évacuée de la veille par les habitants, et vint prendre position à son extrémité, en face de Québec et du camp de Beauport. L'escadre anglaise se réunit sous cette île, et son commandant fit reconnaître le bassin et la rade de la ville. Le capitaine Cook, qui s'est immortalisé depuis par ses voyages de découvertes, fut employé à ce service. Il est digne de remarque que deux des premiers

navigateurs qui aient fait le tour du globe, Cook et Bougainville, se trouvaient alors sous les murs de Québec.

Pendant ces reconnaissances, les Français avaient préparé leurs machines incendiaires. Le 28 juin, par une nuit obscure et un vent favorable, sept brûlots, de 300 à 400 tonneaux, furent dirigés contre la flotte anglaise, toujours groupée sous l'île d'Orléans; mais le feu y ayant été mis beaucoup trop tôt, les ennemis les remorquèrent loin de leurs vaisseaux, jusque sur le rivage, où ils achevèrent de se consumer inutilement. Un mois après, on lança des radeaux enflammés, qui ne réussirent pas mieux; de sorte que ces machines, qui, à la vérité, sont rarement dangereuses, mais auxquelles l'imagination populaire attribue toujours un grand effet, ne causèrent aucun mal aux Anglais.

Le général Wolfe, qui avait adressé à son arrivée une longue proclamation au peuple canadien, trouva, après avoir examiné la situation de la ville et de l'armée française, les difficultés de son entreprise plus grandes qu'il ne les avait supposées d'abord. D'un côté, une ville bâtie sur un rocher qui paraissait inaccessible; de l'autre, une armée nombreuse fortement retranchée pour en défendre l'approche. Ses hésitations dévoilèrent au général Montcalm l'indécision des plans de l'ennemi, et le confirmèrent dans la résolution de rester immobile dans son camp de Beauport. En attendant qu'il eût découvert quelque point vulnérable pour attaquer son adversaire, Wolfe résolut de bombarder la ville et de dévaster les campagnes, dans l'espoir d'obliger les Canadiens à s'éloigner pour aller mettre leurs familles et leurs effets en sûreté.

Une partie de l'armée anglaise traversa à la Pointe-Lévi le 30 juin, et y prit position en face de la ville, après avoir délogé un petit corps de Canadiens et de sauvages qui avait été placé là en observation; c'était ce que le général Montcalm craignait le plus et ne pouvait empêcher à cause de la nature des lieux. N'osant pas risquer un gros corps au delà du fleuve, il envoya M. Dumas avec 14 ou 1500 hommes pour surprendre et détruire les ouvrages et les batteries du général Monkton. Dumas traversa le fleuve au saut de la Chaudière, dans la nuit du 12 au 13 juillet, et se mit en marche sur deux colonnes; mais dans l'obscurité une colonne devança l'autre en passant un bois, et celle qui se trouvait en arrière, apercevant tout à coup des

troupes devant elle, les prit pour les ennemis et les attaqua. La première colonne, se voyant assaillie brusquement par derrière, se crut coupée, riposta, tomba en désordre, et, saisie d'une terreur panique, prit la fuite, entraînant la seconde colonne après elle. Dès six heures du matin le détachement avait repassé le fleuve. On a appelé cette échauffourée le coup des écoliers, parce que les élèves des écoles, qui formaient partie du détachement, furent la cause première de la méprise.

Ce fut dans la même nuit que les batteries de la Pointe-Lévi couvrirent leur feu sur la ville. On vit alors que les assiégés ne reculerait devant aucune mesure extrême, et que les lois de la guerre seraient suivies avec la dernière rigueur, car ce bombardement inutile ne pouvait avancer la conquête. Mais en Amérique ce n'était que la suite d'un système de dévastations, qui, en Europe, eût attiré sur son auteur l'animadversion des peuples. Les premiers projectiles qui tombèrent sur Québec, dont chaque maison pouvait être vue de l'ennemi, firent prendre la fuite aux habitants, qui se réfugièrent d'abord derrière les remparts, du côté des faubourgs, et ensuite dans les campagnes. On retira les poudres, et une partie de la garnison s'organisa en sapeurs-pompiers pour éteindre les incendies. Dans l'espace d'un mois les plus belles maisons et la cathédrale devinrent la proie des flammes. La basse ville fut entièrement incendiée dans la nuit du 8 au 9 août. La plus grande et la plus riche portion de Québec ne fut plus qu'un monceau de ruines, et quantité de citoyens, riches auparavant, se trouvèrent par ces désastres réduits à l'indigence. Bon nombre de personnes aussi furent tuées. Le canon des remparts était inutile. La distance, qui est de plus d'un mille par-dessus le fleuve, était trop grande pour qu'il pût incommodes les batteries anglaises, invisibles à l'œil ou à travers les bois et les broussailles qui les masquaient.

Après avoir détruit la ville, le général Wolfe se jeta sur les campagnes. Il fit brûler toutes les paroisses et couper les arbres fruitiers, depuis le saut Montmorency jusqu'au cap Tourmente, sur la rive gauche du Saint-Laurent. Il fit subir le même sort à la Malbaie, à la baie Saint-Paul et à l'île d'Orléans, qui a sept lieues de longueur et qui fut ravagée d'un bout à l'autre. Les paroisses qui se trouvaient sur la rive droite du fleuve, depuis Berthier jusqu'à la rivière du Loup, au-dessous de Qué-

bec, espace de vingt-trois lieues, furent dévastées et incendiées à leur tour, ainsi que celles de la Pointe-Lévi, de Saint-Nicolas, de Sainte-Croix, etc. Wolfe choisissait la nuit pour commettre ces ravages, qu'il portait sur les deux rives du Saint-Laurent partout où il pouvait mettre le pied; il enlevait les femmes et les enfants, les vivres et les bestiaux. Plus la saison avançait, plus il se livrait à cette guerre de brigandages, par vengeance des échecs qu'il éprouvait et pour effrayer la population. Un détachement de 300 hommes, sous les ordres du capitaine Montgomery, ayant été envoyé à Saint-Joachim, où quelques habitants se mirent en défense, y commit les plus grandes cruautés. Les prisonniers furent massacrés de sang-froid et de la manière la plus barbare.* M. de Portneuf, curé du lieu, qui n'avait pas voulu abandonner ses paroissiens, afin de leur administrer au besoin les secours de la religion, fut atteint et haché à coups de sabre. Du camp de Beauport on apercevait à la fois les embrasements sur la côte de Beauport, dans l'île d'Orléans et sur une partie de la rive droite du fleuve.

Ces dévastations, dans lesquelles plus de 1400 maisons furent réduites en cendres dans les campagnes, n'avançaient pas cependant le but de la guerre. Les Français ne bougeaient pas. Après tant de délais et de ravages, Wolfe ne voyant point d'au-

* "There were several of the enemy killed and wounded, and a few prisoners taken, all of whom the barbarous captain Montgomery, who commanded us, ordered to be butchered in a most inhuman and cruel manner." — "Manuscript Journal relating to the operations before Quebec in 1759, kept by colonel Malcolm Fraser, then lieutenant of the 78th (Fraser's Highlanders)."†

† "We burned and destroyed upwards of 1400 fine farm houses, for we, during the siege, were masters of a great part of their country along shore, and parties were almost continually kept out ravaging the country; so that 'tis tho't it will take them half a century to recover the damage." — *A Journal of the expedition up the river Saint-Lawrence, &c.*, publié dans le *New-York Mercury* du 21 décembre 1759. Et cependant un écrivain du temps, parlant de la conduite de M. de Contades et du maréchal Richelieu en Allemagne, qu'il oppose à celle du général Wolfe en Canada, ajoute: "But, said the late general Wolfe, Britons breathe higher sentiments of humanity and listen to the merciful dictates of the Christian Religion, which was verified in the brave soldiers whom he led on to conquest by their shewing more of the true christian spirit than the subjects of His Most Christian Majesty can pretend to." Il est impossible de pousser la naïveté plus loin.

tre alternative, résolut d'attaquer la position du général Montcalm par son flanc gauche. Pour cela, il fit passer le gros de son armée de l'île d'Orléans à l'Ange-Gardien, et chercher des gués pour franchir la rivière Montmorenci au-dessus de la chute. Mais Montcalm avait fait reconnaître et fortifier ceux qui existaient. Frustré de ce côté, le général anglais tourna son attention ailleurs. Profitant du vent, il mit à la voile le 18 juillet avec deux vaisseaux de guerre, deux chaloupes armées et deux transports, et, malgré les boulets, il passa au-dessus de Québec en serrant de près le rivage de la Pointe-Lévi. Mais, après avoir examiné la rive gauche du fleuve, il trouva que le débarquement entre la ville et le cap Rouge serait une opération trop périlleuse; il se contenta de pousser un détachement jusqu'à la Pointe-aux-Trembles pour faire des prisonniers, et se prépara pour aborder de front les retranchements des Français. Il n'osa point débarquer au-dessus de la rivière du cap Rouge, on ne sait trop pour quelle raison; car s'il y fit descendre, Montcalm aurait été pris à revers et forcé d'abandonner sa position. L'attaque de la droite et du centre des Français présentant trop de dangers, Wolfe résolut de diriger tous ses efforts contre leur gauche, en l'attaquant en front par le fleuve Saint-Laurent et en flanc par la rivière Montmorenci. Voici quelles furent ses dispositions.

Comme la rive gauche de la rivière Montmorenci, à son embouchure, est plus élevée que la rive droite, il fit augmenter les batteries qu'il y avait déjà et qui enfilèrent, par-dessus la rivière, les retranchements des Français. Le nombre des canons et des mortiers ou obusiers fut porté à plus de 60. Il fit échouer, sur des rochers à fleur d'eau, deux transports, portant chacun 14 pièces de canon, l'un à droite, l'autre à gauche d'une petite redoute en terre que les Français avaient élevée sur le rivage, au pied de la route de Courville, pour défendre à la fois l'entrée de cette route, qui conduisait sur la hauteur qu'occupait l'armée, et le passage du gué de Montmorenci en bas de la chute. Le feu de ces transports se croisait sur cette redoute; il devait la réduire au silence et couvrir la marche des assaillants sur ce point accessible de notre ligne. Le Centurion, de 60 canons, vint ensuite se placer vis-à-vis de la chute, le plus près possible, pour protéger le passage du gué aux troupes qui devaient descendre du

camp de l'Ange-Gardien. Ainsi 118 bouches à feu allaient tonner contre l'aile gauche de l'armée de Montcalm.

Vers le midi, le 31 juillet, elles commencèrent à tirer. Dans le même temps le général Wolfe formait ses colonnes d'attaque. Plus de 1500 berges étaient en mouvement sur le bassin de Québec. Douze cents grenadiers et une partie de la brigade du général Monkton s'embarquèrent à la Pointe-Lévi pour venir débarquer entre le Centurion et les transports échoués. La seconde colonne, composée des brigades Murray et Townshend, descendit des hauteurs de l'Ange-Gardien pour venir, par le gué, se réunir à la première colonne au pied de la route de Courville, afin d'aborder ensemble les retranchements qui l'avoisinaient. Ces deux corps formaient 6,000 hommes. Un troisième corps de 2,000 soldats, chargé de remonter la rive gauche du Montmorenci, devait franchir cette rivière à un gué situé à une lieue environ de la chute, et qui était gardé par un détachement sous les ordres de M. de Repentigny. A une heure, ces trois colonnes étaient en marche pour exécuter un plan d'attaque qui eût été beaucoup trop compliqué pour des troupes moins disciplinées que celles du général Wolfe.

Le général Montcalm, quelque temps incertain sur le lieu qui allait être assailli, avait fait porter ses ordres sur toute la ligne pour qu'on s'y tint prêt à repousser les ennemis partout où ils se présenteraient. A leur approche, le général Lévis envoya 500 hommes au secours de M. de Repentigny, un petit détachement pour épier les manœuvres du corps anglais qui allait tenter le passage du gué au-dessus de la chute, et fit demander quelques bataillons des réguliers du centre, qui le soutiendraient lui-même au besoin. Le général Montcalm vint à deux heures examiner la situation de sa gauche; il parcourut les lignes, approuva les dispositions de Lévis, donna de nouveaux ordres et retourna au centre afin d'être à portée d'observer ce qui se passait partout. Trois bataillons et quelques Canadiens des Trois-Rivières vinrent renforcer l'aile gauche; la plus grande partie de ces troupes se placèrent en réserve sur le chemin, et le reste se dirigea sur le gué défendu par M. de Repentigny. Cet officier avait été attaqué par la colonne anglaise avec assez de vigueur, mais il l'avait forcée de plier après lui avoir mis quelques hommes hors de combat. La retraite de ce corps permit aux renforts qui ar-

rivaient à M. de Repentigny, de rebrousser chemin et de revenir sur le théâtre de la principale attaque.

Cependant les berges qui transportaient la colonne de la Pointe-Lévi et que commandait le général Wolfe lui-même, après avoir fait plusieurs évolutions, comme pour tromper les Français sur le lieu de la descente, se dirigèrent vers les transports échoués. Mais la marée était basse, une partie des bâtiments furent arrêtés par une chaîne de cailloux et de rochers, qui les retint quelque temps et causa quelque désordre; enfin les obstacles furent surmontés, et 1200 grenadiers, appuyés de 200 hommes d'autres troupes, sautèrent à terre sur une grève spacieuse et nue. Ils devaient s'avancer en quatre divisions, et la brigade Monkton, débarquée derrière eux, devait les soutenir. Par quelque malentendu cet ordre ne fut pas ponctuellement exécuté. Ils se formèrent en colonnes, mais la brigade Monkton les suivit de trop loin. Ils marchèrent, au son d'une musique guerrière, sur la redoute qui gardait l'entrée de la route de Courville. La redoute avait été évacuée. Les grenadiers s'y arrêtèrent et se disposèrent à assaillir les retranchements, qui étaient à une petite portée de fusil. Toutes les batteries de Wolfe faisaient pleuvoir depuis midi sur les Canadiens, qui défendaient cette partie de la ligne, une grêle de bombes et de boulets, qu'ils essayaient sans rien perdre de leur contenance calme et assurée. S'étant formés, les assaillants s'ébranlèrent, la balonnette au bout du fusil, pour attaquer les retranchements: Leur costume contrastait avec celui de leurs adversaires, enveloppés d'une légère capote serrée autour des reins. Les Canadiens n'avaient pour suppléer à leur manque de discipline, que leur courage et la justesse remarquable de leur tir. Ils attendirent froidement que les ennemis fussent à quelques verges seulement de leur ligne, pour les coucher en joue. Alors ils firent des décharges si rapides et si meurtrières, que les deux colonnes anglaises, malgré tous les efforts de leurs officiers, se rompirent et prirent la fuite; elles cherchèrent d'abord un abri contre les balles derrière la redoute; mais, n'ayant jamais pu se reformer, elles allèrent se réfugier derrière

* "... Their small arms, in their trenches, lay cool till they were sure of their mark; they then poured their small shot like showers of hail, which caused our brave grenadiers to fall very fast."—Journal d'un officier anglais.

le reste de leur armée, déployé un peu plus loin. Au même moment survint un violent orage de pluie et de tonnerre, qui déroba pendant quelque temps les combattants à la vue les uns des autres, et dont le bruit plus imposant fit taire les rumeurs de la bataille. Lorsque le brouillard se dissipa, les Canadiens aperçurent les Anglais qui se rembarquaient avec leurs blessés, après avoir mis le feu aux deux transports échoués; ils se retiraient, comme ils étaient venus, les uns dans leurs berges, et les autres par la gué de la rivière Montmorenci. Le feu de leur nombreuse artillerie se prolongea jusqu'au soir, et l'on estime qu'elle tira 3,000 coups de canon dans cette journée; on n'avait pour y répondre qu'une dizaine de pièces, qui incommo-derent cependant beaucoup les troupes de débarquement. La perte des Français, causée presque entièrement par cette arme, fut peu considérable, si l'on considère qu'ils furent plus de six heures exposés à une grêle de projectiles. Les ennemis eurent environ 500 hommes mis hors de combat, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre d'officiers.

La victoire remportée à Montmorenci fut due principalement aux judicieuses dispositions du général Lévis, qui, avec moins de troupes immédiatement sous sa main que le général Wolfe, sut en réunir un plus grand nombre que lui au point d'attaque. Quand bien même les grenadiers anglais auraient franchi le retranchement, il est fort douteux qu'ils eussent réussi à gagner la victoire, appuyés même du reste de leur armée. Le terrain, depuis la grève jusqu'à la route de Beauport, s'élevait en cet endroit par petites pentes entrecoupées de ravins, au milieu desquels serpente la route de Courville; il offrait conséquemment un théâtre favorable à nos tirailleurs. De plus les bataillons de réguliers qui étaient de réserve au arrière, étaient prêts à marquer au secours de la milice.

Le général Wolfe rentra dans son camp accablé de l'échec qu'il venait d'éprouver. Son imagination envisageait avec une espèce d'effroi l'impression que sa défaite allait causer en Angleterre, et les propos malveillants qu'elle allait faire tenir sur l'audace qu'il avait eue de se charger d'une entreprise qui paraissait au-dessus de ses forces. Il voyait s'évanouir en un moment tous ses rêves d'ambition et de gloire, et la fortune, entre les mains de laquelle il avait confié son avenir, l'abandonner préa-

que aux premiers pas qu'il faisait sous ses auspices. Il semble que son esprit n'avait plus sa lucidité ordinaire, lorsqu'après avoir perdu l'espoir de forcer le camp du général Montcalm, il détachait le général Murray, avec douze cents hommes, pour aller détruire la flotille française aux Trois-Rivières et pour ouvrir une communication avec le général Amherst par le lac Champlain. Murray partit avec 300 berges; mais il s'avança peu dans le pays. Repoussé deux fois à la Pointe-aux-Trombles par le colonel Bougainville, qui, avec 1,000 hommes, avait suivi ses mouvements, il débarqua à Sainte-Croix, qu'il incendia, comme on l'a vu plus haut. De là, il se jeta sur Deschambault, où il plia les équipages des officiers français; il se retira ensuite précipitamment, sans avoir pu accomplir sa mission. Cette incursion cependant avait beaucoup inquiété Montcalm, qui était parti incognito pour Jacques-Cartier; il craignait que les Anglais ne s'emparaient de cette rivière et ne s'y établissent solidement pour lui couper ses communications; mais il apprit leur retraite à la Pointe-aux-Trombles et revint sur ses pas.

Après ce nouvel échec, une maladie, dont le général Wolfe portait le germe depuis longtemps, se développa tout à coup et le mit aux portes du tombeau. Lorsqu'il put s'occuper d'affaires, il adressa une longue dépêche à son gouvernement pour exposer tous les obstacles contre lesquels il avait à lutter, et les regrets cuisants qu'il éprouvait du peu de succès de ses efforts; la lettre exprimait ce noble dévouement à la patrie qui animait l'âme de cet illustre guerrier. On fut plus touché en Angleterre de la douleur du jeune capitaine que de l'échec de ses armes de la nation.

L'esprit de Wolfe avait fléchi comme son corps devant une situation qui ne lui laissait plus que le choix des difficultés, ainsi qu'il le disait lui-même. Il appela à son aide ses lieutenants, dont nous avons déjà fait connaître les talents et le caractère. Ils lui exposèrent quel était, dans leur opinion, le meilleur plan à suivre pour attaquer le général Montcalm avec quelque chance de succès: l'un en leur faisant part de son avis, qui était qu'on renouvelât l'attaque de l'aile gauche du camp de Beauport, et qu'on démantât le pays autant que possible sans nuire à la principale opération de la campagne.

Les généraux Monckton, Townshend et Murray répondirent, le 20 août, qu'une nouvelle attaque du camp de Beauport serait une entreprise fort hasardeuse; que, suivant eux, le moyen le plus sûr de frapper un coup décisif était de passer sur la rive droite du Saint-Laurent, de la remonter quelque distance et de traverser de nouveau sur la rive gauche, afin de porter les opérations au-dessus de la ville. "Si nous réussissions à nous maintenir dans cette nouvelle position, disaient ces généraux, nous forcerons le général Montcalm à combattre où nous voudrons; nous serons entre lui et ses magasins, entre son camp et l'armée qui lutte contre le général Amherst. S'il nous offre la bataille et qu'il la perde, Québec et probablement tout le Canada tomberont entre nos mains, avantage plus grand que celui qu'on pourrait attendre d'une victoire à Beauport; s'il traverse la rivière Saint-Charles avec des forces suffisantes pour s'opposer à cette opération, le camp de Beauport ainsi affaibli pourra être attaqué plus facilement." Les forces navales des Anglais, en les rendant maîtres du fleuve, mettaient le général Wolfe à même de porter ses troupes dans tous les endroits accessibles. Le plan des trois généraux fut approuvé par leur chef, et les ordres nécessaires furent donnés pour le mettre sans délai à exécution. On ne parlait point de donner l'assaut à Québec par le port; on avait reconnu que cette tentative serait plus que téméraire.

Après cette décision, les Anglais levèrent leur camp du haut Montmorenci, et transportèrent leurs troupes et leur artillerie à la Pointe-Lévi le 3 septembre. On a reproché au général Montcalm de ne les avoir pas inquiétés dans cette retraite; mais la chose était fort difficile et peut-être dangereuse vu la disposition des lieux. Le bombardement de la ville et le ravage des campagnes étaient encore les seules entreprises dans lesquelles les ennemis avaient réussi, entreprises qui étaient elles-mêmes une espèce d'hommage terrible rendu à l'opiniâtreté des défenseurs du Canada.

Le général Montcalm, voyant que l'ennemi allait maintenant porter son attention au-dessus de Québec, s'occupa de la garde de la rive gauche du fleuve, sur laquelle est située cette ville; mais ce ne fut qu'à la sollicitation du gouverneur et de quelques-uns des officiers. Il persistait toujours à croire que la côte, à l'Anse des Mères, au Foulon et à Saintus, était inaccessible

ou suffisamment gardée." Il n'y a que Dieu, écrivait-il le 29 juillet à M. de Vaudreuil, qui sache, monsieur, faire des choses impossibles. Vous connaissez la force de l'armée. Si vous voulez une forte garnison au bivouac dans la ville, vous n'avez qu'à ordonner, il faut l'y mettre; mais, en ce cas, il faut renoncer à la position que vous occupez actuellement; j'y souscris d'avance si c'est votre avis, car je ne sais ni deviner ni répondre des événements dans une matière obscure. Vous aurez toutes les nuits autant de raison pour craindre que celle-ci. Suivant M. le chevalier de Lévis, les ennemis ont paru aussi nombreux au saut qu'à l'ordinaire, et il est certain qu'ils ont employé 800 hommes à faire des fascines pour fortifier leur camp. Vous avez, outre les habitants, 600 hommes de garnison dans la ville, 1500 hommes sur les batteries, 100 travailleurs armés. Il n'y a qu'à faire des patrouilles exactes, et il ne faut pas croire que les ennemis aient des ailes, pour, la même nuit, traverser, débarquer, monter des rampes rompues et escalader, d'autant que pour la dernière opération il faut porter des échelles."¹⁸

Cependant on parvint à faire changer d'idée à Montcalm. Il donna au colonel Bougainville, qui commandait sur cette rive, 1,000 hommes, tant réguliers que miliciens, parmi lesquels se trouvaient cinq compagnies de grenadiers et la cavalerie; il renforça aussi les corps de garde placés sur le rivage entre la ville et le cap Honge. Inquiets de plus en plus, les Français trouvèrent bientôt ces troupes trop faibles, en voyant les vaisseaux anglais s'étendre de Sillery à la Pointe-aux-Trembles. Craignant pour la sûreté des vivres, ils envoyèrent de nouveaux renforts à Bougainville; déjà presque tous les sauvages de l'armée avaient rejoint son détachement. Cet officier se trouva bientôt à la tête de 3,000 hommes, disséminés depuis

¹⁸ Montcalm écrivait encore à Vaudreuil: "Pour peu que vous craigniez pour l'Anse des Mères, envoyez-y passer la nuit, avant de nouveaux arrangements, à 100 de 900 que Montesson a au port avec lui jusqu'à demain au jour, et joignez-lui 80 des Trois-Rivières, qui ne sont pas fatigués, ou envoyez-y Saint-Martin avec 100 hommes des Trois-Rivières. Je vous jure que 100 hommes postés arrêteront l'armée et nous donneront le temps d'attendre le jour et d'y marcher par notre droite; la moindre chose cette nuit, je marcherai à vous avec Guyenne et Béarn, qui seront campés demain en ligne; faites dévaler cette nuit par des sautois, et, si la nuit est obscure, par des feux."

Billery jusqu'à la Pointe-aux-Trembles ; c'était l'élite des troupes. On lui réitéra l'ordre de suivre attentivement tous les mouvements de l'ennemi, qui, depuis plusieurs jours, menaçait à la fois le camp de Beauport, la ville et les magasins de l'armée.

Cependant les choses avaient encore assez bonne apparence du côté de Québec ; mais les nouvelles qu'on recevait du lac Champlain et du lac Ontario étaient moins rassurantes. Bourlamarque, qui commandait sur la frontière du lac Champlain, avait sous ses ordres 1500 soldats et 800 Canadiens. D'après ses instructions, il devait se replier si l'ennemi se présentait avec des forces supérieures. Le général Amherst opérait de ce côté avec une armée imposante. Le souvenir de la sanglante défaite de l'armée anglaise à Carillon l'exhortait à la prudence. Ce général rassembla ses troupes à Albany, et, le 6 juin, il vint camper sous le fort Edouard, en ordonnant à chaque régiment de se couvrir d'un blochaus, tant il craignait les surprises des Français ; le 21, il se porta à la tête du lac Saint-Sacrement, où son ingénieur en chef, le colonel Montresor, traça le plan du fort George sur une éminence, à quelque distance du lac et de l'emplacement qu'avait occupé le fort William-Henri. Le général Amherst s'y embarqua, le 21 juillet, avec 12,000 hommes, dont 5,700 réguliers, et 64 bouches à feu, et vint descendre au pied du lac sans coup férir. Après quelques petites escarmouches d'avant-garde, il parvint au bout de deux jours en vue de Carillon. M. de Bourlamarque, qui s'était replié en bon ordre sur ce fort, fit mise de vouloir s'y défendre pour couvrir sa retraite. Le lendemain, il partit pour Saint-Frédéric, laissant au fort Carillon 400 hommes, qui l'évacuèrent le 26, après avoir fait sauter une partie des murailles. Cette importante position ne coûta qu'une soixantaine d'hommes aux Anglais. Bourlamarque, craignant d'être tourné par l'ennemi, fit sauter aussi le fort Saint-Frédéric et se retira dans l'île aux Noix. Aussitôt, le 4 août, le général Amherst se porta avec le gros de son armée dans le poste évacué, et y fit élever un nouveau fort, qu'il nomma Crown Point et qui devait protéger cette partie du pays contre les irruptions des bandes canadiennes. En même temps, voulant obtenir la supériorité sur le lac Champlain, il donna l'ordre de construire des vaisseaux et de relever

les barques françaises qui avaient été coulées avant l'évacuation de Carillon : cela le retint jusqu'au mois d'octobre.

De son côté, Bourlamarque, qui s'attendait à être attaqué d'un moment à l'autre à l'île aux Noix, prenait tous les moyens pour retarder la marche de l'ennemi, soit par des embarras dans le bas du lac, soit par des fortifications sur l'île où il était lui-même. Mais, là comme à Québec, on regardait cette frontière comme perdue si le général Amherst montrait un peu de vigueur.

Les nouvelles du lac Ontario et de Niagara étaient encore plus mauvaises. Le capitaine Pouchot, qui était parti pour le dernier poste l'automne précédent, et qui n'avait pu alors aller au delà de la Présentation, reçut ordre de se remettre en route au commencement du printemps, afin de pouvoir atteindre Niagara en temps convenable pour relever M. de Vassan. Il partit de Montréal à la fin de mars avec environ 300 soldats et Canadiens, attendit en passant à la Présentation deux corvettes de 10 canons, qu'on se hâta d'achever, et parvint le 30 avril à Niagara. Il fit aussitôt travailler aux réparations de la place, dont les murailles étaient en ruine et les fossés presque comblés. Chargé de faire replier les postes de l'Ohio s'ils étaient attaqués, et n'entendant parler d'aucun mouvement dans cette direction, il envoya un renfort avec des vivres et des marchandises à Maohault, où commandait M. de Ligneris ; son dessein était de faire détruire les forts anglais de Pittsburgh et de Loyal-Hanna, si l'occasion s'en présentait. La plus grande agitation régnait toujours parmi les tribus sauvages de l'Ohio et de la mer, parce qu'il y en avait qui s'obstinaient à tenir pour les Français, malgré les traités conclus avec les Anglais. Les succès de ces derniers perçurent les doutes, les inquiétudes, les projets des aborigènes pour l'avenir. Troublés par ce qui se passait sous leurs yeux, ils se voyaient écrasés par les deux grandes nations belligérantes sans oser les offenser. Le commandant de Niagara eut de nombreuses conférences avec eux sans qu'il en résultât rien d'important. Les cinq nations se rapprochaient complètement des Anglais ; de sorte que ce commandant ne pouvait avoir aucun renseignement exact sur les mouvements des ennemis qu'il

crovait encore loin, lorsque, le 6 juillet, ils arrivèrent tout à coup dans son voisinage.

Suivant le plan de campagne adopté par l'Angleterre, une armée devait aller mettre le siège devant Niagara. Le chef de brigade Prideaux fut chargé de cette entreprise. Il partit de Senecaotady le 20 mai avec cinq bataillons d'infanterie, un détachement d'artillerie et un corps considérable de sauvages, sous les ordres de sir William Johnson. Il laissa le colonel Haldimand à Oswego pour y bâtir un fort, et s'embarqua lui-même sur le lac Ontario le 10^r juillet; il débarqua à six milles du fort Niagara, sans avoir été aperçu des Français.

Ce fort, bâti sur une pointe de terre étroite, était facile à investir. Le capitaine Pouchot venait de finir les remparts; mais les batteries des bastions, qui étaient à terre, n'étaient pas encore terminées. Il les forma de tonneaux remplis de terre. Il renforta par des blindages une grande mâche du côté du lac pour y établir un hôpital, et couvrit par d'autres ouvrages les magasins à poudre. La garnison était composée d'un peu moins de 500 hommes.* Aussitôt qu'il se fut assuré de la présence des ennemis, il expédia un courrier pour ordonner à Chabert, au fort de Portage, à Ligneris, au fort Marchault, et aux commandants du Détroit, de la Presqu'île, de Venango et de Le Boeuf, de se replier sur Niagara avec ce qu'ils avaient de Français et de sauvages. Ainsi l'on abandonnait encore une autre vaste étendue de territoire et l'un des plus beaux pays du monde. Chabert brûla son fort et étoigna Niagara le 10 juillet. Dans la nuit même, les assiégeants commençaient une parallèle à 300 toises des murailles. Depuis le 13 jusqu'au 22, ils ouvrirent successivement le feu de plusieurs batteries de mortiers et de canons et percèrent au mur d'enceinte. La mort du général Prideaux, tué par un mortier qui s'éleva, ralentit point les travaux de siège, que sir William Johnson, qui remplaça ce commandant en attendant un successeur, poussa avec la plus grande énergie malgré la viracité du feu des assiégés. Bientôt les bastions du fort furent en ruine et les batteries complètement rasées. Les Français étaient réduits à faire des embrasures avec des paquets de pelletteries, et à bouvrir les ca-

* Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale, etc., par Pouchot, 1771.

nous avec des ouvertures et des chemises. Cependant le feu de l'ennemi augmentait à chaque moment de violence et d'efficacité, et les murailles s'éroulaient de toutes parts. Déjà la brèche était praticable sur un large espace, et l'on n'avait qu'un homme par dix pieds pour la garnir. Depuis dix-sept jours personne ne s'était couché; un grand nombre d'hommes étaient hors de combat. Pouchot n'avait plus d'espoir que dans les renforts qui arrivaient des postes supérieurs. Le 23, il avait reçu des lettres d'Aubry, commandant du Détroit, et de Ligneris, qui l'informaient qu'on arrivait à son secours avec 600 Français, dont 300 tirés des Illinois, et 1,600 sauvages. Malheureusement l'ennemi savait tout ce qui se passait chez les assiégés par la perfidie des courriers d'Aubry et de Ligneris, qui avaient même eu avec les sauvages alliés des Anglais une entrevue, à laquelle Johnson avait assisté. Celui-ci, informé par eux de l'approche de ces secours, résolut de leur tendre une embuscade pour les intercepter. Il cacha la plus grande partie de ses troupes derrière des abatis d'arbres, sur la gauche du chemin qui conduisait de la chute au fort de Niagara. Les Français, qui avaient laissé 150 hommes au pied du lac Érié pour la garde des bateaux, s'avancèrent sans soupçon, au nombre de 450 avec le millier de sauvages, lorsque des ennemis furent aperçus. A la vue des Iroquois, les sauvages refusèrent de marcher en avant, sous prétexte d'accord avec les guerriers des cantons. Quoiqu'abandonnés ainsi de leur principale force, Aubry et Ligneris ne crurent pas devoir interrompre leur marche. Ignorant l'embuscade qu'on leur avait tendue, et croyant que les sauvages qu'on apercevait n'étaient que des hommes isolés, ils continuèrent à cheminer rapidement dans un sentier étroit, lorsqu'ils découvrirent des troupes plus nombreuses devant eux. Ils voulurent alors mettre leurs hommes en bataille, mais le temps et l'espace leur manquèrent. Au premier choc, ils forcèrent les Anglais, sortis de l'abatis pour les attaquer, à fuir précipitamment, et ils allèrent les charger à leur tour derrière ce retranchement, lorsqu'ils se virent assaillis de front et de flanc par près de 2,000 hommes. La queue de leur colonne, incapable de résister, se replia et laissa la tête exposée aux coups de l'ennemi, qui dirigea sur elle tout son feu et l'écrasa. Une cinquantaine d'hommes seulement restèrent debout et essayèrent de se retirer en combattant;

mais ils furent chargés à la baïonnette et la plupart restèrent sur la place. Le reste fut poursuivi avec vigueur. Les sauvages, qui avaient refusé de combattre, furent exposés comme les vaincus à la vengeance de l'ennemi, et un grand nombre tombèrent sous ses coups dans les bois. Presque tous les officiers furent tués, blessés ou faits prisonniers. Aubry, Ligneris et plusieurs autres chefs tombèrent blessés entre les mains des Anglais. Ceux qui échappèrent au massacre, se rallièrent au détachement de M. de Rocheblave, et tous ensemble ils rétrogradèrent vers le Détroit et les autres postes de l'Ouest.

Après ce désastre, Pouchot reçut de sir William Johnson une liste des officiers faits prisonniers. Ne pouvant ajouter foi à tout ce qui venait d'avoir lieu, il envoya un officier, qui s'assura de la vérité. Alors la garnison, réduite du tiers et épuisée de fatigue, accepta la capitulation honorable que lui offrit Johnson, qui désirait se rendre maître du fort avant l'arrivée du général Gage, déjà en chemin pour venir remplacer le général Prideaux.

Niagara était l'une des places fortes les plus considérables du Canada, et le poste le plus important des lacs par sa situation. Sa perte sépara les lacs supérieurs du bas de la province, et les Français se trouvèrent, par cet événement, refoués d'un côté, jusqu'au Détroit, et, de l'autre, jusqu'aux rapides du Saint-Laurent au-dessus de Montréal, car ils n'avaient pas eu le temps de relever le fort Frontenac. La possession du lac Ontario appartenit de ce moment aux ennemis. Les progrès des Anglais jetèrent naturellement M. de Vaudreuil dans un grand embarras. Dans la situation critique où il se trouvait, il fallait donner quelque chose à la fortune. Il résolut d'envoyer le chevalier de Lévis faire un tour d'inspection vers le haut de la province, afin d'examiner et d'ordonner ce qu'il convenait de faire pour retarder la marche de l'ennemi sur le Saint-Laurent et sur le lac Champlain. Il lui donna 800 hommes, tirés de l'armée de Beauport, dont 100 réguliers, pour grossir les troupes de M. de la Corne, qui commandait au-dessus du lac Saint-François. M. de Lévis partit le 9 août de Québec, et laissa, en passant à Montréal, 400 hommes pour aider à récolter les grains jusqu'à ce qu'on eut reçu des nouvelles positives de la marche des Anglais. Il encouragea en même temps les femmes, les prêtres,

les religieux et les religieuses, à prendre part aux travaux de la moisson, dont dépendait le salut de la colonie pour les subsistances. Cet officier général poussa sa reconnaissance jusqu'à Frontenac; il examina tout, indiqua les endroits qu'il fallait défendre ou fortifier, depuis le lac Ontario jusqu'à Montréal, et ordonna à M. de la Corne de disputer le terrain pied à pied aux Anglais, qui avaient 6,000 hommes sur cette ligne.

Lévis visita ensuite le lac Champlain, et approuva tout ce que Bourlamarque y avait fait.

Il était de retour à Montréal depuis le 11 septembre, lorsque, le 15, à 6 heures du matin, il reçut un courrier extraordinaire du gouverneur, qui lui faisait savoir le funeste résultat de la bataille d'Abraham du 13 septembre et la mort du général Montcalm. Le courrier lui apportait en même temps l'ordre de descendre au plus vite pour prendre le commandement de l'armée.

M. de Bougainville épiait les évolutions des Anglais devant Québec; ceux-ci faisaient divers mouvements pour mieux cacher leur dessein. Le 7, le 8 et le 9 septembre une douzaine de leurs vaisseaux remontèrent le fleuve et jetèrent l'ancre au cap Rouge; les troupes qu'ils portaient envoyèrent des détachements en divers endroits du rivage pour diviser l'attention des Français. La moitié des soldats fut débarquée sur la rive droite du fleuve, pendant que les officiers examinaient attentivement la rive gauche, depuis Québec jusqu'au cap Rouge, et découvraient le chemin qui conduit de l'anse du Foulon au fond des plaines d'Abraham. Dans le même temps deux soldats français désertaient et informèrent le général Wolfe qu'un convoi de vivres pour Québec devait passer dans la nuit de 12 au 13.

Depuis que les Anglais étaient maîtres du fleuve au-dessus de la capitale, l'approvisionnement de l'armée était devenu presque impossible par eau. Il fallait faire venir les vivres des magasins de Batiscan et des Trois-Rivières par terre, et comme il n'était resté dans les campagnes que les petits enfants, les femmes et les vieillards, auxquels leurs infirmités n'avaient pas permis de prendre les armes, c'était avec le secours de bras si faibles qu'il fallait opérer le transport. On charria ainsi sur 271 charrettes, de Batiscan à l'armée, l'espace de 18 Heues, 700 quarts de lard et de farine, la subsistance de 12 à 15 jours; mais

on fut effrayé des difficultés que ce service entraînait; beaucoup de charrettes étaient déjà brisées, les femmes et les enfants qui les conduisaient, rebutés d'un travail si rude, ne laissaient point espérer qu'ils pussent le soutenir longtemps, et les hommes revenus de l'armée ne pouvaient abandonner les travaux des champs qui pressaient. On essaya donc de se servir encore une fois de la voie du fleuve, toute hasardeuse qu'elle était, pour faire descendre des vivres, et c'est à la suite de cette résolution que fut expédié le convoi dont nous venons de parler. Malheureusement les déserteurs communiquèrent la consigne que les bateaux de ce convoi devaient donner en passant aux sentinelles placées sur le rivage, et, pour comble de disgrâce, ce fut le 12 au soir que Montcalm, sans en prévenir le gouverneur, rappela le bataillon qu'il avait enfin consenti à envoyer sur les hauteurs de Québec deux jours auparavant. Le général Wolfe voulut profiter de ces heureuses circonstances pour jeter son armée à terre dans l'anse du Foulon et s'emparer des hauteurs voisines. Pour mieux cacher son dessein, il ordonna qu'un grand nombre de barques fissent des mouvements en face du camp de Beauport, comme si une descente allait avoir lieu, et que les vaisseaux restés au cap Rouge s'approchassent de Saint-Augustin, afin d'attirer de ce côté l'attention du colonel Bougainville. Ces ordres donnés, il ne songea plus qu'à opérer son débarquement. Le 13, à une heure du matin, par une nuit noire, une partie des troupes, embarquées de la veille sur les vaisseaux, descendirent dans des bateaux plats et se laissèrent dériver dans le plus profond silence, avec le reflux de la marée, jusqu'au Foulon. Les officiers parlant le français avaient été choisis pour répondre aux *Qui vive!* Ils répondirent au cri des sentinelles: "Ne faites pas de bruit, ce sont les vivres!" Et dans l'obscurité celles-ci laissèrent passer les bateaux. Les vaisseaux de l'amiral Holmes suivaient à trois quarts d'heure de distance avec le reste des troupes. Rendus au point indiqué, les Anglais débarquèrent sans coup férir entre le poste de Saint-Michel et celui du Foulon. L'infanterie légère, en mettant pied à terre, avec le général Wolfe à sa tête, força le corps de garde qui défendait le pied du chemin conduisant au sommet de la falaise, gravit l'escarpement, parsemé d'arbres et de broussailles, et, parvenu sur le plateau, surprit et dispersa après quelques

coups de fusils le poste qui y était placé et dont le commandant fut pris dans son lit.* Pendant ce temps-là les bateaux, retournés aux vaisseaux, amenaient le reste des troupes, sous les ordres du général Townshend. A la pointe du jour l'armée anglaise était rangée en bataille sur les plaines d'Abraham.†

M. de Montcalm reçut la nouvelle inattendue de ce débarquement à six heures du matin; il ne put y croire. Il pensa que c'était quelque détachement isolé, et, emporté par sa vivacité ordinaire, il se mit en marche avec une partie seulement de ses troupes, sans faire savoir ses dispositions au gouverneur.

Dans ce moment, l'armée de Beauport se trouvait réduite à 6,000 combattants environ, parce qu'on en avait détaché différents corps. Dans sa plus grande force elle avait atteint le chiffre de 13,000 hommes. Huit cents étaient partis avec le chevalier de Lévis. Le colonel Bougainville en avait 3,000 avec lui, tous soldats d'élite, outre la cavalerie. La garnison de Québec ne prit point de part à la bataille, et elle comptait 7 à 800 hommes; enfin un grand nombre de Canadiens avaient obtenu la permission d'aller faire les récoltes, tandis que les plus âgés et les plus jeunes, croyant le danger passé, étaient retournés chez eux; de sorte que l'armée était réduite de plus de moitié. Le général Montcalm prit avec lui 4,500 hommes et laissa le reste dans le camp. Ces troupes défilèrent par le pont de bateaux établi sur la rivière Saint-Charles, entrèrent dans la ville par la porte du Palais, au nord, traversèrent la ville, sortirent par les portes Saint-Jean et Saint-Louis, à l'ouest, du côté des plaines d'Abraham; et arrivèrent à huit

* Ce commandant était l'inepte Vergor, qui, trois ans auparavant, avait rendu le fort de Beauport aux Anglais. Accusé devant une cour martiale pour la reddition de ce fort, il avait été acquitté, grâce aux intrigues de l'intendant. Il était capitaine dans les troupes de la marine. C'est à ce favori bien digne de lui, que Bigot écrivait un jour en partant pour la France, d'où il n'aurait jamais dû revenir: "Profitez, mon cher Vergor, de votre place; taillez, rognez, vous avez tout pouvoir; afin que vous puissiez bientôt venir me rejoindre en France et acheter un bien à portée de moi."

† Après la bataille, les officiers anglais dirent aux officiers français qu'ils n'avaient pas compté réussir; que le général Wolfe avait tenté le débarquement au-dessus de Québec pour qu'il fût dit qu'il avait fait cette entreprenne, mais qu'il ne devait sacrifier que son avant-garde de 200 hommes. Sans la surprise du poste, Québec et le Canada étaient sauvés.

§ Correspondance officielle.

heures aux ces plaies à la vue de l'ennemi. Montcalm aperçut, non sans surprise, toute l'armée anglaise rangée en bataille et prête à le recevoir. Par une précipitation funeste, il résolut de brusquer l'attaque, malgré tous les avis contraires qu'on put lui donner; malgré l'opinion de son major général, le chevalier de Montrouil, qui lui représentait qu'on n'était pas en état d'attaquer avec des troupes si peu nombreuses, et malgré l'ordre positif du gouverneur, qui lui écrivait d'attendre pour commencer le feu que toutes les forces fussent réunies, et lui annonçait qu'il marchait lui-même à son secours avec les troupes laissées pour la garde du camp. Mais ce général, craignant que les Anglais ne se retranchassent dans les plaines et ne s'y rendissent inexpugnables, donna l'ordre du combat. Les Anglais étaient deux contre un; ils comptaient plus de 8,000 hommes présents sous les armes.* Mais Montcalm aimait à braver la fortune, elle pouvait encore couronner son audace, comme elle l'avait fait à Carillon.

Il rangea ses troupes en bataille sur une seule ligne de trois hommes de profondeur, la droite sur le chemin de Sainte-Foy et la gauche sur le chemin Saint-Louis, sans corps de réserve. Les réguliers, dont les grenadiers étaient avec M. de Bougainville, formaient le centre de cette ligne. Les milices des gouvernements de Québec et de Montréal occupaient la droite, celles des Trois-Rivières et une partie de celles de Montréal occupaient la gauche. Des pelotons de troupes de marins et de sauvages furent jetés sur les deux ailes. Puis, sans donner le temps aux troupes de reprendre haleine, il donna l'ordre de marcher à l'ennemi. Elles s'avancèrent si précipitamment que leurs rangs se rompirent et que les bataillons se trouvèrent un avant les uns des autres, de manière à faire croire aux Anglais qu'elles s'avançaient en colonnes, surtout celles du centre.

L'armée du général Wolfe était rangée en carré en face des buttes à Neveu, qui lui cachaient la ville, la droite appuyée au bois de Samos et à une petite éminence sur le bord de l'escarpement du Saint-Laurent, la gauche, à la maison de Bergia. L'un des côtés du carré faisait face aux buttes; un autre regardait le chemin de Sainte-Foy, le long duquel il était rangé, et un troi-

* Le 24 décembre, les 10 régiments anglais formaient encore 8,294 hommes, sans compter les officiers.

sième était tourné vers le bois de Sillery. Wolfe avait fait commencer, le long du chemin de Sainte-Foy, une ligne de petites redoutes en terre, laquelle se prolongait en demi-cercle en arrière. Six régiments, les grenadiers de Louisbourg et deux pièces de canon formaient le côté qui faisait face à la ville. Trois gros régiments, disposés en potence, garnissaient les deux autres côtés. Les montagnards écossais en faisaient partie avec deux pièces de canon. C'était le 78^e régiment, fort à lui seul de quinze à seize cents hommes. Un autre régiment, distribué en huit divisions, était placé en réserve dans le centre des lignes.

L'action commença par les tirailleurs canadiens et quelques sauvages. Ils firent un feu très-vif sur la ligne anglaise, qui l'essuya sans s'ébranler, mais en faisant des pertes. Le général Wolfe, convaincu que la retraite était impossible s'il était battu, parcourait les rangs de son armée et l'animait au combat. Il fit mettre deux balles dans les fusils et ordonna de ne tirer que lorsque les Français seraient à vingt pas. Ceux-ci, qui avaient perdu toute leur consistance lorsqu'ils furent à la portée des Anglais, ouvrirent d'une manière irrégulière, et dans quelques bataillons de trop loin, un feu de peloton qui fit peu d'effet. Ils ne continuèrent pas moins à avancer; mais, arrivés à quarante pas de leurs adversaires, ils furent assaillis par un feu et meurtrier, que, dans le désordre où ils étaient déjà, il fut impossible de régulariser leurs mouvements, et, en peu de temps, tout tomba dans la plus étrange confusion. Le général Wolfe saisit ce moment pour charger à son tour, et, quoique déjà blessé au poignet, il prit ses grenadiers pour aborder les Français à la baïonnette. Il avait à peine fait quelques pas lorsqu'il fut atteint par une seconde balle, qui lui traversa la poitrine. On le porta en arrière, et ses troupes, dont la plupart ignorèrent sa mort jusqu'après la bataille, continuèrent la charge; elles se mirent à la poursuite des Français, dont une partie, n'ayant point de baïonnettes, pliait dans le moment même malgré les efforts de Montcalm et des principaux officiers. Une des personnes qui étaient auprès de Wolfe s'écria: "Ils valent!"—"Qui?" demanda le général mourant, et sa figure s'anima tout à coup. "Les Français!" lui répondit-on. "Quoi déjà! alors je meurs content," dit le héros et il expira.

Presqu'en même temps le colonel Carleton était blessé à la tête; le chef de brigade Monkton, atteint d'un coup de feu, quittait le champ de bataille, et le général Townshend, troisième en grade, lui succédait à la tête de l'armée.

Les vainqueurs pressaient alors les fuyards de toutes parts la balonnette ou le sabre à la main. La résistance ne venait guère plus que des tirailleurs. Le chef de brigade Senesergues et M. de Saint-Ours, qui remplissait le même grade dans cette bataille, tombèrent mortellement blessés au pouvoir des ennemis. Le général Montcalm, qui avait déjà reçu deux blessures, faisait tous ses efforts pour rallier ses troupes et régulariser la retraite; il se trouvait entre la porte Saint-Louis et les buttes à Neveu, lorsqu'un coup de feu, qui lui traversa les reins, le jeta mortellement blessé en bas de son cheval. Il fut emporté par des grenadiers dans la ville, où se jetaient une partie des Français, tandis que le plus grand nombre fuyaient vers le pont de bateaux de la rivière Saint-Charles. Le gouverneur arriva de Beauport au moment même où les troupes se débandaient. Il rallia mille Canadiens entre les portes Saint-Jean et Saint-Louis, se mit à leur tête et arrêta pendant quelque temps les ennemis par un feu très-violent, qui sauva les fuyards.* La déroute ne fut complète que parmi les troupes réglées. Les Canadiens combattirent toujours quoiqu'en retraite; ils forcèrent, à la faveur des petits bois dont ils étaient environnés, plusieurs corps anglais à plier, et ne cédèrent enfin qu'à la supériorité du nombre. Ce fut dans cette résistance que les vainqueurs éprouvèrent les plus grandes pertes. Trois cents montagnards écossais, qui revenaient de la poursuite, furent attaqués par eux sur le coteau de Sainte-Geneviève, et obligés de reculer jusqu'à ce qu'ils eussent été dégagés par deux régiments qu'on envoya à leur secours.

Le colonel Bougainville, qui était au cap Rouge, ne reçut qu'à huit heures du matin l'ordre de marcher sur les plaines d'Abraham; il se mit aussitôt en mouvement avec à peu près la moitié de ses troupes, qui se trouvaient dispersées jusqu'à la Pointe-aux-Trembles, mais n'ayant pu arriver assez tôt pour prendre part à la bataille et voyant tout perdu, il se retira. Les Anglais ne jugèrent pas à propos de profiter de la confusion

* Dépêches de M. de Vaudreuil et de quelques autres officiers au ministre.

de leurs adversaires pour pénétrer dans Québec ou pour s'emparer du camp de Beauport, que purent regagner ensuite les troupes qui s'étaient retirées dans la ville.

Telle fut l'issue de la première bataille d'Abraham, qui décida de la possession d'une contrée presque aussi vaste que la moitié de l'Europe. La perte des Français dans cette fatale journée fut considérable; elle se monta à près de mille hommes, y compris 260 prisonniers, qui tombèrent entre les mains des vainqueurs avec la plupart des blessés. Trois officiers généraux moururent de leurs blessures. La perte des Anglais s'éleva à un peu moins de 700 hommes, parmi lesquels se trouvaient le général en chef et les principaux officiers de l'armée.

Le général Montcalm reconnut, mais trop tard, la faute qu'il avait faite. Il pouvait attendre l'arrivée du colonel Bougainville, faire venir de la ville et du camp les troupes qu'il y avait laissées pour leur garde, et, avec toutes ses forces réunies, attaquer les ennemis en tête et en queue, comme semblait l'avoir appréhendé le général Wolfe en rangeant son armée en carré. Il pouvait aussi se retrancher sur les buttes à Neveu, et, comme la saison était avancée, attendre les Anglais dans ses lignes, ce qui les aurait mis dans l'obligation de combattre avec désavantage, car le temps les pressait. Après ces premières fautes, il en commit une autre presque aussi grave en rangeant son armée sur une seule ligne, sans se donner le temps de tirer l'artillerie de campagne qu'il y avait dans la ville, afin de contre-balancer l'infériorité de ses troupes sous le rapport de la discipline et du nombre. On lui reproche encore, son armée étant en partie composée de milices, d'avoir voulu combattre en bataille rangée. On dit "qu'il devait attendre l'ennemi, et profiter de la nature du terrain pour placer par pelotons, dans les bouquets de broussailles dont il était environné, les Canadiens, qui, arrangés de la sorte, surpassaient par l'adresse avec laquelle ils tiraient toutes les troupes de l'univers."

Quoiqu'il en soit de ces fautes, il sembla qu'il les avait suffisamment expiées par sa mort; et devant ses cendres on ne voulut se rappeler que ses triomphes et sa bravoure. Les Canadiens et les Français pleurèrent sa perte comme un malheur public. Il avait su acquérir une grande influence sur les uns et

sur les autres par la vivacité de sa parole et par l'entraînement de son courage. On ne croyait que lui capable de livrer une bataille et de la gagner. On semblait ignorer qu'il restait un officier général qui lui était supérieur sous bien des rapports, le chevalier de Lévis, celui-là même qui devait, quelques mois plus tard, laver la honte de la défaite qu'on venait d'éprouver. Montcalm, après avoir reçu tous les sacrements de l'Église avec beaucoup de piété et de religion, vendit le dernier soupir le lendemain matin, 14 septembre, au château Saint-Louis, et fut enterré le soir du même jour, à la jeux des flambeaux, dans l'église des religieuses ursulines en présence de quelques officiers, dans une fosse faite le long du mur par le travail de la bombe.

Montcalm avait une très-petite taille, une jolie figure qu'animaient des yeux extrêmement vifs. Un chef sauvage, étonné que celui qui faisait des prodiges, ne fût pas de grande stature, s'écria la première fois qu'il le vit : " Ah, que tu es petit ! mais je vois dans tes yeux la hauteur de l'âme et la vivacité des aigles."

Doté d'une imagination ardente,* il était plus brillant par les avantages d'une mémoire ornée, que profond dans l'art de la guerre ; il était brave, mais peu entreprenant ; il négligea la discipline des troupes et ne proposa jamais aucune entreprise importante. Il ne voulait pas attaquer Oswégo ; il y fut forcé, pour ainsi dire, par les reproches que lui fit sur sa timidité M. Rigand, homme d'un esprit borné, mais officier plein de valeur et d'audace, accoutumé à la guerre des bois ; il aurait abandonné le siège du fort William-Henri sans le chevalier de Lévis ; et, devant Québec, n'osant se flatter de pouvoir résister au premier effort du général Wolfe, il parlait de lui abandonner cette place dans le moment même qu'il en faisait dépendre le sort du Canada. Ses divisions avec le gouverneur, dont il était jaloux et dont il affectait de dédaigner les avis, eurent aussi des suites déplorable. La popularité qu'il avait su acquérir parmi les habitants et les soldats, l'avait rendu de plus en plus indépendant du chef de la colonie. Il n'avait cessé de le décorer auprès de ceux qui faisaient sa société ; il le traitait d'homme incapable, irrésolu, sans foi, et, par un artifice qui ne réussit que trop souvent, il établissait sa réputation en ruinant celle de son su-

* Portrait de Montcalm, par Moreau de Saint-Méry, dans un éloge du chevalier de Lévis.

périeur. Dans des notes attribuées à M. de Bourlamarque et déposées au bureau de la guerre à Paris, il est dit que la précipitation avec laquelle Montcalm attaqua sur les plaines d'Abraham, vint de la jalousie. Vaudreuil donna l'ordre d'attendre qu'il eût réuni toutes les forces ; il n'en fallut pas davantage, dit M. de Bourlamarque, pour déterminer un général qui eût volontiers été jaloux de la part que le simple soldat eût pu avoir à son succès. Son ambition était que son nom seul parût partout, et cette passion ne contribua pas peu à lui faire traverser les entreprises dont il ne pouvait avoir tout l'honneur. " De ce germe de jalousie naquit bientôt entre les différents corps une méintelligence à laquelle le partage de l'autorité dans le commandement prépara les voies pour remonter de grade en grade jusqu'aux chefs, où elle produisit les ravages dont les suites devaient être si funestes."

Au reste Montcalm avait le goût du travail et possédait des connaissances étendues dans les lettres et dans les langues. Il avait conservé l'amour de la science au milieu même des travaux de la guerre. Il aimait le luxe et il était désintéressé. Il devait au trésor 10,000 écus, qu'il avait empruntés pour soutenir son rang et pour soulager ses officiers dans la disette où l'on se trouvait en Canada. Son ambition et le désir trop peu caché de supplanter M. de Vaudreuil, furent en partie les causes de la désunion à laquelle peut être attribué principalement le désastre qu'on venait d'essuyer.

Le soir même de la bataille, le gouverneur tint un conseil de guerre, dans lequel la plupart des officiers opinèrent à ce que l'armée se retirât derrière la rivière Jacques-Cartier, pour s'assurer une retraite et des voies de communication avec les magasins de l'armée. Le gouverneur, l'intendant et le colonel Bougainville furent seuls d'une opinion contraire ; ils voulaient tenter une seconde fois le sort des armes ; mais la majorité l'emporta. Montcalm, que l'on consulta, répondit qu'il restait trois partis à prendre, attaquer l'ennemi une seconde fois, se retirer à Jacques-Cartier ou capituler pour toute la colonie.

Après cette résolution, le marquis de Vaudreuil envoya 120 soldats pour renforcer la garnison de Québec, composée de citoyens et de matelots et qui, pendant la bataille, avait soutenu une vive canonnade contre les batteries de la Pointe-Lévi ; il

écrivit à M. de Raimesay pour le prévenir de ne pas attendre que l'ennemi l'emportât d'assaut, et d'arborer le drapeau blanc aussitôt qu'il manquerait de vivres. L'armée, craignant à tout instant d'être coupée de ses magasins, commença sa retraite à l'entrée de la nuit. Faute de moyens de transport, elle abandonna une partie des bagages, l'artillerie et les munitions, et défila dans le plus profond silence par la Jeune et l'ancienne Lorette, traversa Saint-Augustin et arriva à la Pointe-aux-Trembles le 14 au soir. Afin que les Anglais ne s'aperçussent pas de ce funeste mouvement, elle avait laissé les tentes dressées dans le camp de Beauport. Le colonel Bougainville, qui commandait l'arrière-garde, s'établit à Saint-Augustin. Cette retraite était fatale de toute manière : elle laissait Québec sans soldats et sans provisions de bouche ; elle affaiblissait l'armée, parce que les miliciens de cette partie du pays ne voulurent pas abandonner leurs familles sans pain et le peu qui avait été épargné de leurs récoltes, pour aller en ne savait où. Aussi la désertion fut-elle considérable ; les cultivateurs quittaient les drapeaux pour rentrer dans leurs foyers, et beaucoup d'autres, pour piller dans les campagnes. Le lendemain, le gros de l'armée atteignit Jacques-Cartier, et l'arrière-garde, la Pointe-aux-Trembles : on résolut d'attendre en ces lieux le chevalier de Lévis, qui descendait en toute hâte, comme on l'a dit plus haut.

Il arriva le 17 au quartier général. En partant de Montréal il avait mandé aux commandants sur la frontière de l'Ouest d'envoyer sans délai à l'armée battue les outils, l'artillerie et les munitions de guerre et de bouche qui étaient encore disponibles. Dans une entrevue qu'il eut avec le gouverneur, il lui représenta qu'il fallait absolument suspendre la retraite et rebrousser chemin, si l'on voulait mettre fin à la désertion et au désordre qui régnaient, et qu'on devait tout hasarder pour prévenir la prise de Québec. Il ajouta que les Anglais n'étaient pas assez nombreux pour investir complètement la place et empêcher d'y pénétrer ; il fallait profiter des bois du cap Rouge, de Saint-Foy et de Saint-Michel pour s'approcher d'eux ; se trouvant entre deux feux, ils n'oseraient pas faire de siège et viendraient attaquer l'armée française ; si l'on était battu, l'on retraiterait vers le haut du cap Rouge, on laissant un gros détachement dans le bas de la rivière et en facilitant la sortie de la garnison

après qu'elle aurait incendié la ville. Le marquis de Vaudreuil approuva tout, et ces deux chefs dépêchèrent en toute hâte des courriers au commandant de la ville pour l'informer qu'on marchait à son secours. Le départ de l'armée fut différé jusqu'au lendemain faute de vivres. Comme on savait que la ville en manquait aussi, et que la ration y était réduite à un quarteron de pain, M. de la Rochebeaucourt fut chargé d'y pénétrer avec cent chevaux portant des sacs de biscuit. Le 18, le corps principal des troupes bivoua à la Pointe-aux-Trembles, et M. de Bougainville avec l'avant-garde, sur la rivière du cap Rouge.

Le général Lévis prenait le commandement de l'armée au moment où les affaires étaient dans une situation désespérée, mais c'était un de ces hommes dont les circonstances difficiles font ressortir avec éclat les talents et l'énergie. Il était né au château d'Ajao en Languedoc, de l'une des plus anciennes maisons de France. Entré de bonne heure au service, il s'était fait remarquer par son activité et par sa bravoure. En Canada il avait montré un esprit sobre, réfléchi, attentif à ses devoirs et sévère pour la discipline des troupes, qualité rare à cette époque dans les armées françaises. " Il était doué par la nature, dit M. Moreau de Saint-Méry, de cet art heureux qui rend propre à apercevoir les choses sous leur véritable face. Montcalm avait la prudence de l'interroger dans les cas importants. Ses réponses simplement exprimées, mais dont l'événement confirmait la sagesse, avaient rendu cette confiance encore plus entière."

Le lendemain, 19, il marcha sur Lorette, et M. de Bougainville, sur la rivière Saint-Charles, où celui-ci apprit que la ville venait de se rendre à l'ennemi, quoique le commandant eût reçu l'ordre positif de rompre les négociations, et qu'il eût promis de s'y conformer. Cette nouvelle parvint au général en chef à Saint-Augustin. Il ne put contenir son indignation, qu'il exprima dans les termes les plus amers. Mais le mal était sans remède.

L'abandon du camp de Beauport avait jeté la désolation dans la ville. Les négociants, qui composaient les officiers de la milice, s'assemblèrent chez M. Daine, lieutenant général de

* Siège du chevalier de Lévis.

police et maire de Québec,* et présentèrent à M. de Ramesay une requête pour l'engager à capituler. Cet officier, interprétant d'une manière trop large les instructions du gouverneur de ne pas attendre l'assaut pour se rendre, eut la faiblesse de consentir à cette demande.

La reddition de Québec fut la conséquence du découragement que les propos inconsidérés de Montcalm avaient répandu parmi les troupes. Un seul des officiers de la garnison, M. de Piedmont, jeune homme dont le nom mérita d'être conservé, fut d'avis dans le conseil de guerre qu'on se défendit jusqu'à la dernière extrémité. Quoique la ville manquât de vivres et qu'elle pût être facilement enlevée par un coup de main, l'ennemi n'avait encore rien fait qui pût faire craindre un assaut, et l'on y avait que le général Lévis arrivait.

En effet les Anglais ne songeaient point à emporter Québec par escalade. Immédiatement après la bataille, ils achevèrent les redoutes qu'ils avaient commencées autour de leur camp, et se mirent en frais d'élever des batteries sur les bûches à Neveu, en face du rempart, qu'elles commandaient dans sa plus grande longueur, pour le battre en brèche. Il leur fallait encore deux ou trois jours pour achever ces batteries, qui auraient consisté en 60 pièces de canon et en 58 mortiers, lorsqu'ils virent avec surprise arborer le drapeau blanc. À l'aspect d'une colonne de troupes en marche et des plus gros vaisseaux de la flotte anglaise qui s'avançaient, la garnison se crut menacé d'une double attaque du côté de la campagne et du côté du port, et guidée par l'intérêt mercantile, elle s'empressa de proposer une capitulation, dont le général Townshend accepta tous les articles,

* On voit apparaître ici tout à coup un maire. Depuis longtemps on n'en entendait plus parler. Il faisait un grand événement pour lui-même de se nommer, totalement dédaigné par le titre plus éminent et plus réel de lieutenant de police.

† « Mémoire du sieur de Ramesay, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ci-devant lieutenant pour le roi, commandant à Québec, au sujet de la reddition de cette ville, qui a été suivie de la capitulation du 18 septembre 1767; — présenté à la cour après son retour en France. » Cette famille était malheureuse. M. de Ramesay était fils de Ramesay qui avait été gouverneur des Trois-Rivières dix ans et de Montréal vingt ans. Ses trois frères étaient morts au service. L'aîné avait été tué à la bataille de Rio-Janeiro; le second avait été massacré par les Chérais; le troisième avait péri capitaine dans le naufrage de Chamseau.

excepté le premier, qui portait que la garnison sortirait avec les honneurs de la guerre et huit pièces de canon pour aller rejoindre l'armée française à Jacques-Cartier, et qui fut modifié de manière à ce qu'elle fût transportée en France. Le lendemain, 18 septembre, la ville fut remise aux assiégeants, qui furent obligés de fournir six boucarts de biscuit pour la nourriture du peuple et de 4 à 500 blessés, qui étaient dans les hôpitaux et qui n'avaient rien eu à manger depuis 24 heures. Par les termes de cette capitulation, les habitants conservèrent leurs privilèges, leurs biens et le libre exercice de leur religion jusqu'à la paix définitive. Ainsi la faiblesse d'un conseil de guerre, composé d'officiers subalternes, rendit irréparables les suites d'un échec qui aurait pu être réparé.

Malgré la perte de leur capitale, que les Canadiens attribuaient à la trahison, « ces braves gens, dit Siamouël, aussi Français de cœur que s'ils avaient vécu au milieu de la France, » ne désespérèrent point. Quoique Québec eût été détruit par le bombardement; que les côtes de Beauport, l'île d'Orléans et 36 lieues de pays établi, contenant 19 paroisses, sur la rive droite du fleuve, eussent été incendiées; que les habitants eussent perdu leurs vêtements, leurs meubles, leurs instruments d'agriculture, presque tous leurs chevaux et tous leurs bestiaux, et qu'ils fussent obligés en retourant sur leurs terres avec leurs femmes et leurs enfants de s'y cabaner à la façon des sauvages; quoiqu'un grand nombre d'habitants de Québec et des campagnes, faute de vivres, se vissent dans la nécessité d'émigrer dans les gouvernements des Trois-Rivières et de Montréal, les Canadiens ne parlèrent point de se rendre; ils demandèrent à marcher encore au combat: c'était l'opiniâtreté vendéenne, c'était la détermination indomptable de cette race à laquelle appartenait une partie des Canadiens, et dont Napoléon appréciait tant la bravoure, le caractère et le dévouement sans bornes.

Après la reddition de la capitale, le général Lévis ne vit point d'autre parti à prendre pour le moment que de se fortifier sur la rivière Jacques-Cartier, à neuf lieues de distance, et il y rétrograda en laissant quelques petits détachements sur différents points de la route. Il fit commencer un fort sur la rive droite de cette rivière, qui le couvrait et dont le passage était

facile à défendre. L'armée resta dans cette nouvelle position jusqu'à la fin de la campagne. M. de Vaudreuil avait transporté le siège du gouvernement à Montréal, où il s'était retiré lui-même. Les Canadiens regagnèrent leurs foyers dans les derniers jours du mois d'octobre. Peu de temps après les troupes quittèrent de toutes parts les frontières pour venir prendre leurs quartiers d'hiver dans le gouvernement de Montréal et dans celui des Trois-Rivières. On laissa seulement de petits détachements dans les postes avancés, dont la situation indique ce qui restait à la France à la fin de 1759 de ces immenses territoires qu'elle était naguère encore si fière de posséder. Trois cents hommes restèrent chargés de la garde du fort de Lévis, situé dans une île, un peu au-dessous de la Présentation, à la tête des rapides du Saint-Laurent; 400 hommes, commandés par M. de Lusignan, reçurent l'ordre de se maintenir à l'île aux Noix, sur le lac Champlain, où le général Amherst n'avait fait aucun progrès; ils devaient être soutenus par 300 hommes, placés à Saint-Jean; enfin 600 hommes furent laissés à Jacques-Cartier sous le commandement de M. Dumas, major général des troupes de la marine.

Après avoir ainsi réglé la disposition de ses troupes pour l'hiver, le général Lévis rejoignit le gouverneur à Montréal le 14 novembre, et tous deux députèrent à Paris avec leurs dépêches le commandant de l'artillerie, M. Le Mercier, pour instruire le roi de la situation du Canada et des secours dont il avait besoin. Cet officier s'embarqua à Montréal sur un navire, qui passa inaperçu devant Québec et qui parvint en France sans accident.

Après la capitulation de Québec, les troupes anglaises restèrent campées dans les environs, en attendant qu'on eût pourvu à leur logement dans l'intérieur de la ville. Elles ne songèrent point à pousser plus loin leur succès pour cette année. Il fut résolu de relever ou de réparer sans délai 600 maisons, et de garder toute l'armée en garnison dans la ville jusqu'à la prochaine campagne, excepté les trois compagnies de grenadiers de Louisbourg et cinq compagnies de *rangers*, qui se rembarquèrent sur la flotte et firent voile pour l'Angleterre ou pour les colonies anglaises. Le général Murray fut nommé gouverneur de Québec. La garnison se composait, le 24 décembre, après le départ des huit compagnies dont nous venons de parler, de

8,200 hommes de troupes de ligne, sans compter les officiers, l'artillerie, et les *rangers* qui restèrent, le tout formant encore plusieurs centaines de combattants.* On débarqua aussitôt de la flotte des vivres pour une année, les munitions et le matériel nécessaires. On déblaya les rues; on nivela les redoutes élevées dans les plaines d'Abraham; on en éleva d'autres, en face du rempart, sur le sommet de la falaise qui borde le Saint-Laurent; enfin on fortifia le rempart déjà existant, et on le couvrit d'artillerie pour pouvoir soutenir un siège.

Tel fut le résultat de la campagne de 1759. Les Français se trouvèrent coupés de la mer et resserrés entre Québec, la tête du lac Champlain et le bas du lac Ontario. Ils manquaient de soldats, d'argent et de munitions de guerre et de bouche. Les deux armées anglaises qui avaient attaqué le Canada par mer et par terre, ne se trouvaient plus qu'à environ 70 lieues l'une de l'autre; elles allaient tomber sur le centre du pays le printemps suivant avec un grand accroissement de forces. Le général Amherst, qui s'était avancé jusqu'au fort Saint-Frédéric, n'avait pu pénétrer au delà. Il laissa de fortes garnisons à Crown-Point et au fort Carillon, dont il avait relevé les ruines et changé le nom pour celui de Ticondéroga, et il alla passer l'hiver à New-York, afin d'être à portée de communiquer plus facilement avec la métropole et les différentes colonies.

Quant au Détroit et aux autres postes supérieurs, ils étaient encore, il est vrai, en notre pouvoir; mais, par la perte de Frontenac, ils ne devaient plus attendre de secours que de la Louisiane.

* M. Smith, dans son histoire du Canada, dit 8,000, quoique les auteurs qu'il a suivis presque textuellement, Knox et Manly, disent plus de 7,000 hommes. Les archives du secrétariat provincial à Québec contiennent un registre des ordonnances de paiement des troupes sous les ordres du général Murray, qui doit résoudre désormais cette question. Ces ordonnances contiennent le chiffre exact de chaque régiment, sauf les officiers; voici ce qu'il était le 24 décembre 1759 :

Hommes.		Hommes	
47 ^e régiment.....	680	2 ^d bataillon de fusiliers.....	871
54 ^e ".....	876	8 ^e ".....	990
48 ^e ".....	603	28 ^e régiment.....	623
88 ^e ".....	653	48 ^e ".....	832
73 ^e (montagnards écossais).....	1877	15 ^e ".....	619
			5,204

sians, qui devint dès lors leur point d'appui et le seul refuge pour leurs garnisons en cas de malheur.

CHAPITRE II.

SECONDE BATAILLE D'ABRAHAM ET DERNIÈRE VICTOIRE DES FRANÇAIS.

CESSION DU CANADA A L'ANGLETERRE ET DE LA LOUISIANE A L'ESPAGNE.

1760-1763.

Impressions différentes que la prise de Québec cause en Angleterre et en France.—Les ministres de Louis XV abandonnent le Canada à lui-même.—La Grande-Bretagne organise trois armées pour achever sa conquête.—Mesures qu'on adopte pour résister à cette triple invasion.—Forces respectives des Français et des Anglais.—Le général Lévis marche sur Québec.—Seconde bataille d'Abraham.—Défaite complète de l'armée anglaise, qui se renferme dans la ville et que les Français assègent en attendant les secours qu'ils avaient demandés de France.—Persuasion où l'on est dans les deux armées que le Canada restera à celle qui recevra les premiers renforts.—Arrivée d'une flotte anglaise.—Le général Lévis lève le siège et commence sa retraite sur Montréal; le défaut de vivres l'oblige de renvoyer les milices et de disperser les troupes régulières.—État des frontières du côté des lacs Champlain et Ontario.—Les amérindiens se mettent en marche pour attaquer Montréal.—Le général Murray s'avance de Québec avec 4,000 hommes; le chef de brigade Haviland, avec un corps presque aussi nombreux, descend le lac Champlain, et le général Amherst part du lac Ontario avec 11,000 soldats et sauvages. Les Français se rallient et se concentrent sur Montréal au nombre de 3,500 soldats.—Impossibilité d'une plus longue résistance et capitulation générale.—Triomphe et réjouissances de l'Angleterre.—Procès et condamnation des dilapidateurs du Canada à Paris.—Situation des Canadiens.—Partis immenses qu'ils font sur les ordonnances et lettres de échange du gouvernement déchu.—Continuation de la guerre dans les autres parties du monde; paix de 1763, par laquelle le Canada est cédé à l'Angleterre, et la Louisiane, à l'Espagne.—Tableau de la France au temps de ce traité trop fameux, par Sismondi.

Après les défaites que l'Angleterre essayait depuis cinq ans en Canada, la nouvelle de la prise de Québec, cette ville si renommée du Nouveau-Monde, la remplit de joie. Londres et les principales cités du royaume présentèrent au monarque des

adresses de félicitation, dont Pitt dut s'applaudir en secret, parce que c'était à lui qu'en revenait la plus grande gloire. Le parlement ordonna que les restes du général à qui l'Angleterre devait une si brillante conquête, fussent déposés dans le temple de Westminster, au milieu des grands hommes de la patrie, et qu'un monument y fût élevé à sa mémoire. Il vota des remerciements aux généraux et aux commandants de la flotte qui avaient fait partie de l'expédition, et le roi ordonna que des actions de grâces fussent rendues au Dieu des armées dans tout l'empire.

En France, où le peuple, exclu du gouvernement, ne pouvait exercer d'influence sur les actes du pouvoir, il y avait longtemps qu'on avait perdu l'espérance de conserver ces belles contrées, pour la défense desquelles tant de sang, tant d'héroïsme n'était plus qu'un sacrifice dans le grand désastre qui allait terminer l'un des derniers drames de la monarchie. La perte du boulevard de l'Amérique française et la mort de Montcalm ne surprirent point, mais elles firent une impression pénible dans le public. A la cour de Louis XV, éternée par des orgies, on ne songea point à secourir les débris qui restaient encore des vieilles cohortes françaises, ni à soutenir ces sentinelles avancées, qui voulaient toujours combattre, sinon pour triompher, du moins pour sauvegarder l'honneur national.

« L'Europe entière aussi, dit Raynal, crut que la prise de Québec finissait la grande querelle de l'Amérique septentrionale. Personne n'imaginait qu'une poignée de Français, qui manquaient de tout, à qui la fortune même semblait interdire jusqu'à l'espérance, osassent songer à retarder une destinée inévitable. » On ne connaissait pas leur courage, leur dévouement et les glorieux combats qu'ils avaient livrés et qu'ils pouvaient livrer encore dans ces contrées lointaines, où, oubliés du reste du monde, ils versaient généreusement leur sang pour leur pays. On ignorait que cette guerre était une guerre de races; que les défenseurs du Canada ne poseraient les armes que lorsqu'ils seraient enveloppés, écorchés par les masses ennemies, et que jusque-là ils ne voulaient pas perdre espérance.

Les Canadiens, qui croyaient que le gouvernement allait ou du moins devait faire les plus grands efforts pour les arracher au sort qui les menaçait, furent trompés dans leur attente. M.

Le Mercier, en arrivant à Paris, trouva le maréchal de Belle-Isle expirant. Après sa mort le portefeuille de la guerre passa aux mains du duc de Choiseul, déjà chargé de celui des affaires étrangères. Le Mercier, comme les officiers de la garnison de Québec qui l'avaient précédé, donna au ministre tous les renseignements que celui-ci pouvait désirer, sur la situation désespérée du Canada. Les dépêches demandaient des secours de toute espèce, vivres, munitions de guerre et recrues; elles informaient la cour qu'on avait formé le projet de reprendre la capitale, et que le succès était certain si les secours qu'on demandait arrivaient avant ceux des Anglais. Malheureusement cette demande était faite dans le moment même où, par le désordre prolongé des finances, le trésor se trouvait hors d'état de faire face aux dépenses les plus nécessaires. Les administrateurs, continuellement changés, ne pouvaient trouver de remède pour arrêter un abus qui allait toujours en augmentant. Chacun venait avec son plan et était remplacé avant qu'il eût à peine eu le temps de commencer à le mettre à exécution; et dès qu'il parait de soumettre la noblesse à l'impôt comme le peuple, il était repoussé avec haine et renversé. L'absence de patriotisme dans les classes les plus élevées de la société rendait ainsi le mal incurable, et exposait la nation à tous les malheurs, surtout à la perte de cette grande réputation militaire qui faisait encore la force et la gloire, par le souvenir, de cette noblesse sensuelle et dégénérée, qui ne voulait rien faire pour le salut commun. Par un effort unanime et général, on pouvait se remettre facilement sur un bon pied, puisque, plus tard, en 1784, alors que les dépenses publiques étaient de 610 millions, et les revenus de 585 millions à peu près, et que la noblesse et le clergé, possesseurs d'une grande partie du territoire, étaient encore exempts de l'impôt, M. Necker,* disait que le déficit annuel pouvait être plus que comblé si l'on rendait contribuable ces deux classes si riches, et si l'on développait les immenses ressources du pays. Mais l'égoïsme des grands devait tout perdre.

* De l'administration des finances de la France. Les intérêts de la dette publique étaient alors de 207 millions de francs ou égaux à ceux de l'Angleterre à la même époque (1784). Aujourd'hui la dette de l'Angleterre est double ou triple de celle de la France.

M. de Stibouette, qui avait succédé à M. de Boulogne aux finances, échoua devant l'opposition que les classes privilégiées firent à son projet d'impôt territorial, qui aurait atteint tous les propriétaires fonciers, et il fut remplacé par M. Bertin, financier médiocre, mais plus docile aux vœux de la cour et de la noblesse. Celui-ci ne put ni ramener l'ordre dans les finances, ni trouver le moyen de fournir quelques jours encore aux besoins les plus pressants du service public. Les lettres de change tirées par le Canada sur le trésor à Paris, ne purent être acquittées, circonstance aussi fâcheuse pour ce pays que la perte d'une bataille. Dans cet état de choses, il est facile de concevoir que l'énergique résolution de reprendre Québec dut trouver peu d'écho à Versailles, où les courtisanes regardaient la possession du Canada plutôt comme une charge que comme un avantage. Dans l'épuisement où se trouvait le gouvernement, c'est tout ce qu'il put faire que d'envoyer 400 hommes et trois ou quatre navires chargés de munitions de guerre et de bouche, sous la protection d'une frégate, qui, s'étant amusée à enlever, chemin faisant, treize ou quatorze voiles anglaises, fut obligée elle-même de se jeter dans la baie des Chaleurs, à l'entrée du golfe Saint-Laurent, où elle fut brûlée avec son convoi et ses prises par le capitaine Byron, qui croisait dans ces parages. Byron, qui avait une flotte nombreuse, détruisait ainsi un amas de cabanes, que des réfugiés acadiens et quelques pauvres pêcheurs y avaient élevé, sous la protection de deux petites batteries placées sur un rocher, et qu'ils avaient décoré du nom fameux de Nouvelle-Rochelle.

En envoyant au Canada ces secours inutiles, car ils étaient tout à fait insuffisants, les ministres adressèrent aux chefs de la colonie des dépêches, qu'ils ne reçurent que dans le mois de juin, pour leur recommander de disputer le pays pied à pied, et de soutenir l'honneur des armes françaises à quelque extrémité que les affaires pussent être réduites, comme si des gens qui périssaient accablés sous le nombre, avaient besoin de paroles d'encouragement et non de secours réels et efficaces.

Le gouvernement de la Grande-Bretagne, aiguillonné et soutenu par la voix puissante de la nation, tenait alors une conduite bien différente. Il obtint du parlement tous les subsides qu'il voulut pour continuer la guerre avec vigueur. Des flottes

considérables couvrirent les mers de l'Europe, des Indes et de l'Amérique. Il fut résolu de barrer le chemin du Canada à la France, et d'employer à cet effet des forces telles que celle-ci ne pût conserver le moindre espoir d'y faire parvenir des secours pour rétablir sa suprématie dans cette partie du monde; et c'est à la suite de ces accroissements de forces que le petit convoi, dont nous venons de parler, vit fondre à la fois sur lui onze vaisseaux de guerre en entrant dans le Saint-Laurent.

Derrière ce rempart, qui couvrait l'Amérique et séparait le Canada de la France, l'Angleterre organisa, comme l'année précédente, trois armées pour achever d'abattre une puissance qu'elle combattait depuis qu'elle avait planté son drapeau dans ce continent, et sur laquelle sa grande supériorité numérique allait enfin lui donner la victoire. Toutes les provinces américaines continuaient à faire preuve de même zèle pour l'accomplissement d'une conquête qu'elles sollicitaient depuis si longtemps. Les différentes législatures coloniales votèrent des secours en hommes et en argent avec d'autant plus d'empressement qu'elles touchaient au succès définitif. Les trois armées devaient se réunir sous Montréal et enlever cette dernière ville qui résistait encore à leurs armes.

La garnison renfermée dans Québec allait être renforcée à l'ouverture de la campagne pour remonter la vallée du Saint-Laurent. Le chef de brigade Haviland fut chargé de rassembler ses troupes sur le lac Champlain, de forcer le passage de l'île aux Noix et Saint-Jean, et de marcher vers le lieu indiqué; enfin le général Amherst devait assembler une armée nombreuse à Oswégo, descendre le fleuve Saint-Laurent, enlever, chemin faisant, tous les postes qu'il trouverait sur son passage, et se réunir au deux autres corps devant Montréal. Les Français n'ignoraient pas les préparatifs de leurs ennemis; le gouverneur et le général Lévis ne songeaient qu'au moyen de les prévenir par une attaque subite contre Québec, pour être prêts à donner la main aux secours qu'ils avaient demandés et qui, s'ils arrivaient avant ceux des Anglais, pouvaient sauver le pays.

On avait d'abord résolu d'attaquer Québec dans l'hiver; mais il fallut attendre au printemps. Ce délai fut employé à réorganiser l'armée, à ramasser des vivres, à préparer les em-

baroations nécessaires pour descendre le fleuve à la débâcle des glaces. Malgré les plus grands efforts, le général Lévis ne put réunir un matériel suffisant pour faire un siège. Il manquait de grosse artillerie et avait peu de poudre. Cependant il ne désespérait pas de réussir, soit à la faveur d'une surprise, soit à l'aide des secours attendus.

Pour empêcher l'ennemi de pénétrer son projet, et surtout pour soutenir le courage des habitants et pour fatiguer la garnison anglaise, il tint des partis dehors tout l'hiver.

Le général Murray ne négligeait rien, de son côté, pour se mettre en état de repousser toutes les tentatives jusqu'à la campagne suivante. Il était abondamment pourvu d'artillerie, de munitions de guerre et de bouche, et il commandait les meilleures troupes de l'Angleterre. Il ne fut pas plutôt établi dans la ville qu'il adressa une proclamation aux Canadiens pour leur représenter l'inutilité d'une plus longue résistance et pour leur exposer tous les maux qui seraient la suite d'une opposition devenue sans objet. Onze paroisses environnantes, abandonnées de l'armée française, vinrent faire leur soumission et prêter le serment de fidélité. Les maisons avaient été incendiées, et les femmes et les enfants, qui s'étaient réfugiés dans les bois, que l'hiver allait rendre inhabitables, avaient été forcés d'en sortir pour ne point périr de froid et de misère. Les habitants de Miramichi, de Richibouctou et d'autres lieux du golfe Saint-Laurent, subissant la même nécessité, s'étaient déjà rendus au colonel Frye, le commandant anglais du fort Cumberland à Chignectou.

Le général Murray, cependant, avait porté ses avant-postes à Lorette et à Sainte-Foy, à deux ou trois lieues de Québec, et la guerre d'escarmouches ne discontinuait point, malgré la rigueur de la saison. La garnison fut ainsi occupée tout l'hiver à faire de petites expéditions, à charrier du bois de chauffage du camp Rouge, ou à travailler aux fortifications de la ville, qu'après des travaux inutiles, elle mit en état de soutenir un siège; elle acheva les remparts, qui furent garnis de mortiers et de canons d'un gros calibre, et elle termina les redoutes dont il a déjà été question et qui étaient au nombre de huit. Elle exécutait ces travaux malgré les maladies qui s'étaient mises dans

ses rangs, et qui enlevèrent, du 24 décembre au 24 avril, près de 600 hommes.

De leur côté, les Français étaient épuisés par les fatigues de la petite guerre et surtout par la disette. Le général Lévis avait cantonné ses troupes dans les différentes paroisses des gouvernements des Trois-Rivières et de Montréal; il commença ses préparatifs pour l'entreprise qu'il méditait, « une défense opiniâtre, comme il le disait dans un mémoire qu'il présenta au gouverneur, ne pouvant qu'être avantageuse à l'État, en occupant les forces de l'ennemi en Amérique, et honorable pour les armes françaises. »

Pour ranimer le courage de la population et pour l'engager à faire de nouveaux efforts et de nouveaux sacrifices, la voix solennelle de l'Église fut invoquée, cette voix qui ne devait pas rester sans écho chez un peuple profondément religieux. L'évêque, M. Dubreil de Pontbriant, qui s'était réfugié à Montréal, publia un mandement, où se trouvent ces mots: « Vous n'oublierez pas dans vos prières ceux qui se sont sacrifiés pour la défense de la patrie; le nom de l'illustre Montcalm, celui de tant d'officiers respectables, ceux du soldat et du milicien ne sortiront point de votre mémoire. . . Vous prierez pour le repos de leurs âmes. » Elles sont bien graves, bien touchantes ces paroles funèbres, auxquelles la religion ajoute son sublime caractère! Cet appel aux prières des fidèles pour les braves qui étaient morts en combattant pour la défense de la religion, de leurs lois, de leurs foyers, au moment même où l'on parlait de reprendre les armes, raviva le sentiment national et augmenta l'énergie des Canadiens. Quant aux troupes régulières, si elles ne combattaient plus que pour l'honneur, leurs vœux pouvaient être encore remplis.

Après bien des efforts, le gouverneur réussit à ramasser assez de subsistances pour nourrir pendant quelque temps l'armée, lorsqu'elle serait réunie. Au mois d'avril, elle se trouva prête à entrer en campagne, n'attendant plus que la débâcle des glaces.

Les troupes régulières, les grenadiers surtout, s'étaient recrutées parmi les soldats des deux bataillons de la colonie; elles formaient avec ceux-ci 3,600 hommes. Les milices, appelées à prendre part à l'expédition, s'élevèrent à un peu plus de 3,000 hommes, y compris 270 sauvages. Cette armée, composée en

majorité de Canadiens, qu'on avait fait entrer dans les régiments réguliers faute de recrues européennes, n'atteignait pas encore 7,000 combattants. C'étaient toutes les forces qu'on pouvait réunir pour marcher contre Québec, car les habitants du bas de la province qui n'avaient pas fait leur soumission à l'ennemi, ne pouvaient joindre la petite armée qu'après l'investissement de la place, et les habitants qui allaient rester à Montréal et aux Trois-Rivières, étaient nécessaires pour ensemençer les terres et pour défendre les frontières du côté des lacs Champlain et Ontario.*

Sans attendre que la navigation du fleuve fût entièrement ouverte, le général Lévis envoya, le 16 et le 17 avril, l'ordre aux troupes de quitter leurs quartiers d'hiver et de se mettre en marche, les plus rapprochées de Québec par terre et les autres par eau. Les champs étaient encore couverts de neige, et les rives du Saint-Laurent étaient bordées de glaces fixes, tandis que dans le milieu du fleuve les eaux charriaient, avec le flux et le reflux de la marée, de nombreux glaçons. Le général Lévis mit à l'ordre du jour que pour son honneur, la gloire des armes et le salut du pays, l'armée devait chercher à réparer la perte de la journée du 13 septembre, et se rappeler que c'étaient les mêmes ennemis qu'elle avait eu à combattre à Oswégo, au fort George et à Carillon. Les troupes, chez lesquelles ces noms réveillaient de glorieux souvenirs, s'ébranlèrent dans la journée du 20. Celles qui descendaient par eau furent embarquées sur les deux frégates qui escortaient les petits bâtiments chargés de l'artillerie, des vivres et des fascines pour le siège. Mais comme les glaces augmentaient à mesure que l'escadrille descendait, il fallut faire mettre les troupes à terre à la Pointe-aux-Trembles. Une partie seulement de l'artillerie put atteindre le Foulon. La journée du 25 fut employée à réunir l'armée à la

* Extraits des instructions du gouvernement au chevalier de Lévis :

" Nous avons, après bien des soins, réuni toutes les ressources de la colonie en canotiers et munitions de guerre ; les unes et les autres sont très-médiocres, pour ne pas dire insuffisantes, aussi nous-nous de tous les expédients que notre sèle peut nous suggérer pour y suppléer.

" Nos forces consistent en environ 3,500 hommes de troupes, 3,000 miliciens des gouvernements de Montréal et des Trois-Rivières et environ 400 sauvages de différentes nations."

Pointe-aux-Trembles, et l'avant-garde, sous les ordres de Bourlamarque, se mit en mouvement le lendemain.

Le temps pressait. M. de Lévis voulait surprendre les ennemis. Ayant reconnu l'impossibilité de traverser la rivière du cap Rouge à son embouchure, parce que la rive, qui est haute et escarpée du côté de Québec, était gardée par des soldats, il résolut d'aller franchir cette rivière à Lorette, à deux lieues du fleuve, et de passer par les marais de la Suède pour gagner les hauteurs de Sainte-Foy.

M. de Bourlamarque rétablit les ponts de la rivière, que les Anglais avaient rompus à son approche, et fit évacuer le poste qu'ils avaient établi à Lorette. Le général Lévis, qui arriva dans ce moment, s'étant aperçu qu'ils avaient négligé de rompre une chaussée de bois qui traversait une partie des marais de la Suède, en fit occuper aussitôt la tête par les sauvages. Son avant-garde atteignit ces marais à l'entrée de la nuit ; elle les traversa sans s'arrêter, malgré un orage de pluie et de tonnerre, et prit possession des maisons qui étaient au delà ; elle n'était plus séparée de l'ennemi que par un bois d'une petite demi-lieue de profondeur. Au point du jour, le 26, elle passa ce bois et se présenta à la vue des Anglais, dont Lévis alla reconnaître la position, tandis que la resta de ses troupes, qui avait marché toute la nuit, pour ainsi dire, à la clarté des étoiles, traversait le marais et se formait de l'autre côté.

L'armée française cependant n'avait pu marcher ni assez secrètement ni assez rapidement pour surprendre Québec. Quoiqu'on eût répandu tout l'hiver à dessein le bruit qu'on allait descendre incessamment avec une armée de 12 à 15 mille hommes, afin que, lorsque ce bruit serait vrai, il fit moins d'impression et laissât du doute, le général Murray, ne le repoussant pas entièrement, se tenait prêt pour tous les événements. Dans le mois d'avril, ce bruit prenant plus de consistance, il crut devoir se débarrasser de la population qui restait encore dans la ville, et qui aurait pu lui devenir à charge dans un siège ; il l'informa, le 21, qu'elle eût à s'éloigner dans les trois jours avec les effets qu'elle pourrait emporter. Cet ordre fut exécuté le 24. Les soldats de la garnison, quoique accoutumés à toutes les horreurs de la guerre, ne purent voir sans émotion ces infortunés s'éloigner de leurs murailles, avec leurs femmes et leurs enfants, pour

aller ocherobor un gîte, ils ne savaient où, dans un pays dévasté et réduit à la dernière misère. Le général Murray fit ensuite rompre les ponts de la rivière du cap Rouge, comme nous l'avons rapporté, et envoya des troupes pour observer les mouvements des Français, s'ils se présentaient. Ce sont ces troupes que Lévis voyait devant lui sur les hauteurs de Sainte-Foy. Elles étaient au nombre de 2,500 à 3,000 hommes avec quelques pièces de canon; elles s'étendaient depuis l'église de Sainte-Foy jusqu'à la gauche de la route de la Suède, par où montaient les Français pour déboucher sur le plateau.

Le bois d'où sortaient les Français pouvait être à 200 toises de la ligne ennemie. Comme il était marécageux, ils ne pouvaient en déboucher que par le grand chemin. L'espace compris entre ce bois et les Anglais, n'était pas assez étendu pour permettre à Lévis de se former et de marcher à l'attaque sans s'exposer à un combat désavantageux. La situation de ce général devenait donc bien difficile, car le coteau de Sainte-Geneviève et la rivière Saint-Charles lui barraient le chemin, s'il voulait marcher sur Québec par la route de Saint-Ambroise ou de Charlesbourg; et l'ennemi pouvait atteindre avant lui le coteau, n'ayant que la corde de l'arc à parcourir. Il résolut de s'établir sur le chemin de Sainte-Foy par une marche de flanc. Aussitôt que le jour fut tombé, il ordonna à ses troupes de défilier par la droite, le long de la lisière du bois, jusqu'à ce qu'elles eussent dépassé le front des Anglais et tourné leur flanc gauche. Si cette manœuvre réussissait, il obtenait non-seulement une position avantageuse, mais il pouvait encore couper le corps placé en observation à l'embouchure de la rivière du cap Rouge. Cependant le mauvais temps et la difficulté de la marche dans cette saison ne permirent point aux soldats, déjà très-fatigués, d'opérer ce mouvement avec toute la célérité désirable. Le lendemain, le général Murray, qui s'était transporté sur les lieux, eut le temps de faire retirer ses troupes du cap Rouge en sacrifiant son matériel. Comme il se voyait poursuivi de trop près, il l'enferma dans l'église de Sainte-Foy, y mit le feu et opéra sa retraite vers la ville, laissant le général Lévis maître d'un champ de bataille qu'il aurait pu avoir beaucoup de peine à conquérir.

Les cavaliers français suivirent le mouvement rétrograde de Murray, en escarmouchant avec son arrière-garde jusqu'au moulin de Dumont, situé à une demi-lieue des remparts de la ville. Murray laissa un gros détachement dans le moulin avec ordre de tenir ferme jusqu'à la nuit. Les troupes françaises se logèrent dans les maisons depuis l'église jusqu'au moulin.

Le temps était toujours affreux et la pluie tombait par torrents.

Dans la nuit les Anglais évacuèrent le moulin, se replièrent sur les buttes à Neveu et commencèrent à s'y retrancher. A la pointe du jour, le général Lévis fit occuper par son avant-garde le moulin qui venait d'être abandonné, et les plaines d'Abraham jusqu'au fleuve, afin de couvrir l'anse du Foulon, où les bâtiments chargés des vivres, de l'artillerie et des bagages, qui n'avaient pas effectué leur déchargement à Saint-Augustin, avaient l'ordre de se rendre. Pendant qu'on débarquerait ces objets le 28, l'armée devait se reposer pour être en état le lendemain d'attaquer les buttes à Neveu et de rejeter les Anglais dans la place.

Cependant Murray n'avait pas été plutôt rentré dans la ville, qu'il avait résolu de se porter en avant avec toutes ses troupes, dans l'intention soit de livrer bataille si l'occasion s'en présentait, soit de se fortifier sur les buttes à Neveu si les forces de M. de Lévis étaient trop considérables, car le rapport d'un canonnier français, tombé sur une glace flottante en débarquant et recueilli gelé et mourant par des soldats, ne lui permettait plus de douter que c'était l'armée dont il était menacé depuis si longtemps, qui arrivait. Il sortit de la ville le 28 au matin à la tête de toute la garnison,* dont les seules troupes de ligne comptaient encore 7,714 combattants, non compris les officiers.†

* " On the 28th April, about 8 o'clock in the morning, the whole garrison, exclusive of the guards . . . marched out of town with 20 pieces of field artillery."—*Manuscrit de Fraser.*

† Suivant les ordonnances de payement de leur solde expirées le 24 avril, ou 4 jours avant la seconde bataille d'Abraham; voici la copie d'une de ces ordonnances pour le 78e régiment (montagnards écossais):

By the Honble. James Murray, Esq.,
Governor of Quebec, etc.

You are hereby required and directed out of such monies as shall come to your hands for the subsistence of His Majesty's forces under my command,

Il ne laissa dans la place que les soldats nécessaires à sa garde, outre quelques centaines de malades, et il s'avança sur deux colonnes avec six à sept mille hommes et 22 bouches à feu.

Lévis, qui s'était porté en avant de sa personne avec son état-major pour reconnaître la position des Anglais sur les buttes à Neveu, n'eut pas plutôt aperçu ce mouvement qu'il envoya l'ordre à ses troupes de hâter leur marche pour se rendre sur les plaines d'Abraham. Le général anglais, ne voyant encore que la tête de l'armée française d'arrivée, résolut d'attaquer cette armée sans délai pendant qu'elle était dans le désordre de la marche; mais il avait affaire à un homme de tête et d'un sang-froid qu'il était fort difficile de troubler. Il rangea ses troupes en bataille en avant des buttes à Neveu; sa droite s'appuyait au coteau de Sainte-Geneviève, et sa gauche, à la falaise qui borde le fleuve Saint-Laurent; sa ligne entière avait environ un quart de lieue de développement. Quatre régiments, sous les ordres du colonel Burton, formaient la droite, placés à cheval sur le chemin de Sainte-Foy; quatre régiments et les montagnards écossais, sous les ordres du colonel Fraser, formaient la gauche, à cheval sur le chemin de Saint-Louis. Deux batail-

to pay or cause to be paid to Lieut. James Henderson, Dy. Paymaster of His Majesty's 78th Regt. of Foot or his assigns, the sum of two thousand one hundred and sixty-three pounds nineteen shillings and six pence sterling being for subsistence of said Regiment between the 24th day of february and the 24th day of april 1760, both days inclusive, as p. account annexed, and for so doing, this, with the acquittance of the said Lieut. James Henderson or his assigns, shall be to you a sufficient warrant and discharge.

Given under my hand, at Quebec, this 27th day of november 1760
(Signed.) JAS. MURRAY.
Counters. H. T. CHAMBERS.

To Robert Porter, Esq.,
Dy. Paymaster General.

56 Sergeants @ 1s p. diem	£2 16 0
56 Corporals @ 8s "		1 17 6
28 Drumms @ 8d "		2 18 8
1196 Private @ 5d "		29 17 6
1888	Total for one day 35 9 8

Total for 50 days £2,183 19 8
(Signed.) JAS. HENDERSON,
Lt. and Dy. Paymaster 78th Regiment.

lons étaient tenus en réserve. Outre ces deux bataillons, le flanc droit de l'armée était couvert par un corps d'infanterie légère, sous les ordres du major Dalling, et le flanc gauche, par la compagnie des *rangers* du capitaine Huzzen et par cent volontaires, conduits par le capitaine Macdonald. Le général Murray donna l'ordre de marcher en avant.

L'avant-garde française, composée de dix compagnies de grenadiers, s'était mise en bataille, partie sur la droite, dans une redoute élevée par les Anglais l'année précédente, au levant de la côte du Foulon, partie sur la gauche, dans le moulin de Dumont, la maison, la tannerie et les autres bâtiments qui l'environnaient, sur le chemin de Sainte-Foy. Le reste de l'armée, ayant appris ce qui se passait, avait précipité le pas en se resserrant à mesure qu'il avançait; les trois brigades de la droite étaient à peine formées lorsque les Anglais commencent l'attaque avec vigueur.

Le général Murray sentit l'importance de s'emparer du moulin de Dumont, qui couvrait l'issue par laquelle les Français débouchaient sur le champ de bataille, et il le fit attaquer par des forces supérieures. Il espérait qu'en écrasant les cinq compagnies de grenadiers qui le défendaient, il pourrait tomber ensuite au milieu des soldats en marche, les rejeter loin du champ de bataille et couper l'aile droite, engagé sur le chemin de Saint-Louis.

Lévis, pour prévenir son dessein, fit retirer sa droite à l'entrée du bois qui était derrière elle, et abandonner le moulin de Dumont par les grenadiers, qui se replièrent afin d'abréger la distance aux brigades qui arrivaient. C'est dans ce moment que Bourlamarque fut grièvement blessé par un coup de canon, qui tua son cheval sous lui. Ses soldats, restés sans recevoir d'ordre, voyant les grenadiers engagés dans un combat furieux et inégal, prirent d'eux-mêmes le parti d'aller les soutenir, et se mirent en ligne au moment où l'ennemi portait sur ce point une grande partie de ses forces et presque toute son artillerie; les canons et les obusiers, chargés à boulet et à mitraille, labouraient l'espace qu'occupait cette aile, qui s'ébranla sous le feu le plus meurtrier. Les grenadiers s'élançèrent au pas de charge, reprissent le moulin après une lutte opiniâtre et s'y maintinrent.

Ces braves soldats, commandés par le capitaine d'Aiguebelles, périrent presque tous dans cette journée.

Pendant que ces événements se passaient à la gauche, le général Lévis faisait reprendre par les soldats de la droite la redoute qu'ils avaient abandonnée pour se replier. Les Canadiens de la brigade de la reine, qui occupaient cette petite redoute et le bois de pins sur le bord du cap, reprirent leur terrain et chargèrent bientôt à leur tour, appuyés de M. de Saint-Luc et de quelques sauvages. Le combat devint alors non moins violent dans cette partie de la ligne qu'à la gauche. Toutes les troupes étaient arrivées sur le champ de bataille, et le feu était des plus vifs des deux côtés. On voyait les miliciens se coucher à terre pour charger leurs armes, se relever après les décharges de l'artillerie, et se précipiter en avant pour fusiller les canonniers sur leurs pièces. Ceux de Montréal combattaient avec un courage admirable, surtout le bataillon commandé par le brave colonel Rhéaume, qui fut tué. Cette brigade, placée au centre de la ligne française, était commandée par M. de Repentigny. Seule elle arrêta en rase campagne le centre de l'armée anglaise, qui s'avancait à grands pas et qui avait l'avantage de la hauteur. Elle repoussa plusieurs charges et ralentit par sa fermeté et par la vivacité de son feu la poursuite de l'ennemi, qui pressait les grenadiers de la gauche, et facilita ensuite à ceux-ci, en les couvrant, les moyens de marcher de nouveau en avant; enfin cette brigade fut la seule qui maintint toujours son terrain pendant cette lutte acharnée.

Cependant l'attaque qui avait rendu les Anglais maîtres un moment des positions occupées par l'avant-garde des Français au commencement de la bataille, avait été repoussée, et ces derniers avaient partout regagné leur terrain. Ainsi le mouvement offensif du général Murray par le chemin de Sainte-Foy avait échoué, et cet échec allait permettre aux Français de l'attaquer à leur tour.

Lévis, ayant observé que les Anglais avaient affaibli leur gauche pour porter de plus grandes forces sur leur droite, résolut d'en profiter. Il donna l'ordre à ses troupes de charger l'aile gauche des ennemis à la baïonnette, et de la rejeter du chemin de Saint-Louis sur celui de Sainte-Foy; par cette manœuvre on prenait en flanc toute l'armée anglaise, on la culbutait du

haut du coteau de Sainte-Genève et on lui coupait la retraite sur la ville. Le colonel Poularier s'élança à la tête de la brigade royal-roussillon; il attaqua les Anglais avec impétuosité, les traversa de part en part et les mit en fuite. Dans le même temps leurs troupes légères lâchèrent pied, et les fuyards se jetèrent en avant et en arrière du centre de leur armée, lequel interrompit son feu. Lévis profita de ce désordre pour faire charger sa gauche, qui enfonça à son tour la droite de l'ennemi, la poussa de front devant elle et la mit dans une déroute complète.

Alors on se précipita partout à la poursuite des Anglais; mais leur fuite rapide, le peu de distance qu'il y avait jusqu'à la ville, ne permirent point de les rejeter sur la rivière Saint-Charles. Le général Lévis aurait peut-être exécuté son dessein malgré cela, sans un ordre mal rendu par un officier, qu'il chargea d'aller dire à la brigade de la reine de soutenir la charge du royal-roussillon à la droite, et qui, au lieu de lui faire exécuter ce mouvement, la fit placer derrière l'aile gauche.

Les ennemis laissèrent entre les mains des vainqueurs toute leur artillerie, leurs munitions, les outils qu'ils avaient apportés pour se retrancher et une partie de leurs blessés. Leurs pertes étaient considérables: près du quart de leurs soldats avait été tué ou mis hors de combat. Si les Français moins fatigués eussent pu attaquer la ville avant de lui donner le temps de se reconnaître, elle serait probablement retombée sous la domination de ses anciens maîtres, dit Knox, car telle était la confusion que les Anglais oublièrent de garnir les remparts; des sentinelles abandonnèrent leurs postes, les fuyards allèrent se réfugier jusque dans la basse ville, et les portes mêmes restèrent quelque temps ouvertes. Mais il était impossible d'exiger plus des vainqueurs. Ils n'avaient eu à opposer aux 22 canons de l'ennemi que les trois petites pièces de campagne qu'ils avaient traînées avec peine à travers les marais de la Suède. Ils avaient fait aussi de grandes pertes, ayant été obligés de se former et de rester longtemps immobiles sous le feu. Ils comptaient cent quatre officiers tués ou blessés, parmi lesquels se trouvaient un chef de brigade, six chefs de bataillon et le commandant des sauvages.

Les deux armées qui avaient combattu, étaient à peu près d'égale force, parce que Lévis avait laissé plusieurs détachements pour la garde de l'artillerie, des bateaux et du pont de la

rivière Jacques-Cartier afin d'assurer sa retraite en cas d'échec. La cavalerie n'avait pris aucune part à l'action.

Les sauvages, qui s'étaient presque tous tenus dans la bois en arrière pendant le combat, se répandirent sur le champ de bataille lorsque les Français se furent éloignés à la poursuite des fuyards; ils assommèrent quantité de blessés anglais, dont l'on trouva ensuite les chevelures étendues sur les buissons voisins. Aussitôt que le général Lévis fut informé de ces massacres, il prit les mesures les plus vigoureuses pour les faire cesser. Deux mille cinq cents hommes environ avaient été atteints par le feu dans un espace comparativement resserré. L'eau et la neige, qui couvraient encore le sol par endroits, étaient rouges de sang, que la terre gelée ne pouvait boire, et ces malheureux nageaient dans des mares livides, où l'on s'enfonçait jusqu'à mi-jambe.

Le transport des blessés prit beaucoup de temps et achève de peindre le drame de cette journée. Les blessés français furent portés à l'hôpital général, à une assez grande distance par les détours qu'il fallait faire pour s'y rendre. " Il faudrait une autre plume que la mienne, écrivait une religieuse de cet hôpital, pour peindre les horreurs que nous eûmes à voir et à entendre pendant vingt-quatre heures que dura le transport, les cris des mourants et la douleur des intéressés. Il faut dans ces moments une force au-dessus de la nature pour pouvoir se soutenir sans mourir.

" Après avoir dressé plus de cinq cents lits, que nous avions eus des magasins du roi, il restait encore autant de ces pauvres malheureux à placer. Nos granges et nos étables en étaient remplies... Nous avions dans nos infirmeries soixante et douze officiers dont trente-trois moururent. On ne voyait que bras et jambes coupés. Pour surcroît d'affliction, le linge nous manqua; nous fûmes obligées de donner nos draps et nos chemises....

" Il n'en était pas de cette bataille comme de la première; nous ne pouvions espérer de secours des hospitalières de Québec, ... les Anglais s'étant emparés de leur maison ainsi que de celles des ursulines et des particuliers pour loger leurs blessés, qui étaient encore en plus grand nombre que les nôtres. Il nous vint encore une vingtaine d'officiers des leurs, qu'ils n'eurent pas le temps d'enlever et dont il fallut aussi se charger...."

Après l'action, qui avait duré trois heures, les Français occupèrent les buttes à Neveu, et établirent leur camp dans ces mêmes plaines où ils venaient de venger si glorieusement leur défaite de l'année dernière.

Dès le lendemain, les travaux du siège furent commencés. Il fut décidé qu'on couronnerait par une parallèle les hauteurs en face des trois bastions supérieurs de la ville, et qu'on y élèverait des batteries en attendant l'arrivée de la poudre et de la grosse artillerie qu'on avait fait demander en France. M. de Pontlevoy fut chargé de la direction du siège. Quatre batteries furent établies sur ces buttes, outre une cinquième, qu'on plaça sur la rive gauche de la rivière Saint-Charles pour prendre le rempart à revers. Les quatre premières coûtèrent beaucoup de travail, parce que, cheminant sur le roc vif, il fallut, pour former les épaulements, apporter la terre d'une grande distance dans des sacs. Elles ne purent ouvrir leur feu que le 11 mai; mais l'éloignement des murailles et la faiblesse des pièces laissaient peu d'espoir de faire brèche si le revêtement du rempart avait quelque solidité. D'ailleurs le feu de la place était bien supérieur.

En se renfermant dans Québec, le général Murray résolut d'opposer la plus vigoureuse résistance jusqu'à l'arrivée de la flotte anglaise, vers laquelle il expédia un vaisseau en toute hâte pour l'informer de l'arrivée des Français. Il adressa ces paroles à ses troupes: " Si la journée du 28 avril a été malheureuse pour les armes britanniques, les affaires ne sont pas assez désespérées pour ôter toute espérance. Je connais par expérience la bravoure des soldats que je commande, et je suis convaincu qu'ils feront tous leurs efforts pour regagner ce qu'ils ont perdu. Une flotte est attendue et des renforts nous arrivent. J'invite les officiers et les soldats à supporter leurs fatigues avec patience, et je les supplie de s'exposer de bon cœur à tous les périls; c'est un devoir qu'ils doivent à leur roi, à leur pays, et qu'ils se doivent aussi à eux-mêmes."

Il fit travailler sans relâche aux fortifications de la ville du côté de la campagne; de nouvelles embrasures furent ouvertes dans les remparts, derrière lesquels campa son armée; le parapet qui la couvrait fut renforcé par un remblai de fascines et de terre, et on y établit près de 140 pièces de canon, la plupart

d'un gros calibre, qu'on prit des batteries sur le port, qui étaient devenues inutiles. Les projectiles de cette ligne formidable inondèrent partout les environs du camp français jusqu'à deux milles de distance. Les assiégeants n'avaient encore pour y répondre que 15 bouches à feu. La plus grande partie de ces pièces, d'un très-petit calibre, furent hors de service en très-pen de temps, et bientôt, par suite du manque de munitions, on ne put tirer que 20 coups par pièce par 24 heures. Tout ce que les Français pouvaient faire, c'était de garder leurs lignes en attendant les secours d'Europe. Mais le délai qui s'écoulait faisait craindre chaque jour davantage pour la sûreté de ces secours. De leur côté, les assiégés, malgré leurs remparts et leur nombreuse artillerie, n'attendaient de salut que de l'arrivée de leur flotte. Ainsi, de part et d'autre, la croyance générale était que la ville resterait au premier drapeau qui paraîtrait dans le port. Les circonstances étaient telles pour nous, ajouta Knox, que si la flotte française fût entrée la première dans le fleuve, la place retomberait au pouvoir de ses premiers maîtres. Aussi tout le monde, assiégés et assiégeants, tournait-il avec la plus vive anxiété les yeux vers le bas du fleuve, d'où chacun espérait voir venir son salut. La puissance sur terre dans cette contrée lointaine se trouvait en équilibre, et celui qui possédait le sceptre des mers devait, en le déposant dans le plateau, faire pencher la balance de son côté, et les vastes contrées de la Nouvelle-France devenaient son glorieux partage.

Le 9 mai, une frégate entra dans le port. Telles étaient les espérances et les craintes des troupes que " nous restâmes, dit l'historien anglais, quelque temps en suspens, n'ayant pas assez d'yeux pour la regarder; mais nous fîmes bientôt convaincus qu'elle était anglaise; il se trouva toutefois parmi nous des gens qui, ayant leurs motifs pour paraître sages, cherchèrent à tempérer notre joie et soutinrent obstinément le contraire, jusqu'à ce que le vaisseau eût fait disparaître tous les doutes en saluant la ville de 21 coups de canon et en mettant son canot à l'eau. L'on ne saurait exprimer l'allégresse qui transporta alors la garnison. Officiers et soldats montèrent sur les remparts qui faisaient face aux Français, et poussèrent pendant plus d'une heure des hurras continuels, en élevant leurs chapeaux en l'air. La ville, le camp ennemi, le port et les campagnes voisines à plu-

sieurs lieux de distance, retentirent de nos cris et du roulement de nos canons; car le soldat, dans le délire de sa joie, ne se lassait point de tirer pendant un temps considérable; enfin il est impossible de se faire une idée de notre allégresse si l'on n'a pas souffert les extrémités d'un siège, et si l'on ne s'est pas vu, avec de braves amis et de braves compatriotes, voué à une mort cruelle."

Si la joie était sans bornes parmi les assiégés, l'événement qui la causait diminua dans la même proportion les espérances des assiégeants. Cependant la frégate qui venait d'arriver pouvait être un vaisseau isolé, et ils ne voulurent pas encore perdre courage. Ce ne fut que deux jours après que les batteries ouvrirent leur feu contre la ville. Le 15, deux autres vaisseaux anglais entrèrent dans le port. Alors le général Lévis se décida à lever le siège de peur d'être coupé dans sa retraite et de perdre ses magasins, car les ennemis se trouvaient maintenant plus forts sur le fleuve que les Français, qui n'avaient pour bâtiments de haut bord que deux frégates, dépourvues d'artillerie et d'équipage. M. de Vauquelin, qui les commandait, tomba les armes à la main et couvert d'honorables blessures au pouvoir de l'ennemi, après un héroïque combat de deux heures, soutenu contre plusieurs frégates vis-à-vis de la Pointe-aux-Trembles. Presque tous ses officiers furent tués ou blessés ainsi qu'une grande partie du faible équipage de l'Atalante, à bord duquel il avait arboré son pavillon, qu'il ne voulut point amener.*

* Malgré sa bravoure, le capitaine Vauquelin fut mal accueilli en France. Le Monteur de la Flotte de 1857, dans un article sur ce marin, raconte le trait touchant que voici.

On sait que Jean Vauquelin, le célèbre marin, connu par son rare mérite et son admirable intrépidité, après s'être distingué d'une manière toute particulière en défendant la Louisiane, et plus tard, la ville de Québec, fut, par suite d'intrigues ténébreuses, disgracié et mis en prison. Malgré ses réclamations et celles de sa famille, il mourut en 1763, sans avoir pu obtenir d'être jugé. Quelques auteurs disent même qu'il fut assassiné dans sa prison; mais ce fait ne paraît pas suffisamment prouvé.

Il laissa en mourant un fils, Pierre Vauquelin, qui se livra de bonne heure à l'étude de l'histoire et de la géographie de l'Afrique, et qui fut couronné en 1771 par l'académie de Lyon.

Ce jeune savant, vivement recommandé par un brave marin qui avait connu sa famille, le marquis de Vaudreuil, fut admis en 1774, par Turgot,

L'armée assiégeante leva le camp dans la nuit du 16 au 17 mai, après avoir jeté en bas de la falaise du Foulon une partie de l'artillerie de siège, qu'elle ne pouvait emporter. Elle ne fut point poursuivie dans sa retraite. Ainsi finit cette courte, mais audacieuse campagne, qui, à proportion du nombre des combattants, avait coûté tant de travaux et tant de sang; elle dans les bureaux du ministère de la marine, où il s'occupa de la rédaction d'un mémoire pour réhabiliter la vie et les travaux de son père. Une circonstance toute fortuite vint assurer le succès de ses pieuses démarches.

En 1776, la reine Marie-Antoinette assista à la première communion des jeunes filles de la commune de Moudon, et, après la cérémonie, l'une d'entre elles, désignée par ses compagnes, lui présenta un magnifique bouquet de roses blanches, et lui rédigea un compliment rédigé d'avance pour la remercier de l'honneur qu'elle daignait faire au pays.

La jeune fille chargée de cette démarche était Mlle. Elisabeth Vauquelin, alors âgée de 18 ans, et qui habitait l'été chez une de ses tantes à Moudon. Elle plut beaucoup à la reine, qui, après l'avoir embrassée, lui demanda ce qu'elle pouvait faire pour elle.

La jeune fille, sans se déconcerter, et les larmes aux yeux, lui répondit: "J'ose demander à Votre Majesté qu'elle fasse rendre justice à la mémoire de mon grand-père."

Le noble cœur de la reine fut touché de cette réponse. Elle embrassa de nouveau Mlle. Vauquelin et lui promit de s'occuper de sa demande. Elle tint parole. Le jour même, elle parla au roi de ce qui venait de se passer. Le roi Louis XVI, toujours bon et juste, ordonna à M. de Sartines, alors ministre de la marine, de faire une enquête sur Jean Vauquelin et de lui en faire connaître le résultat.

Cette enquête eut lieu immédiatement. Parmi les témoins entendus se trouvent Lapeyrouse, le marquis de Vandrenil et les membres de la famille du marquis de Montcalm, le héros du Canada. Elle fut complètement favorable à la mémoire de Vauquelin. Elle établit les glorieux services qu'il avait rendus à la marine et à la France, et l'injustice des accusations dont, vers la fin de sa vie, il avait été l'objet.

Le roi Louis XVI se fit présenter son fils, et, lui annonçant ce résultat, lui dit qu'il se souviendrait des services de son père. Vauquelin lui remit un exemplaire de son mémoire sur la géographie de l'Afrique. Quelques mois après, le roi lui confia une mission très-difficile au Maroc, et il s'en acquitta de la manière la plus satisfaisante; en 1777, ayant résolu d'ouvrir des relations suivies avec l'extrême Orient, le roi le nomma son consul en Chine. M. Vauquelin obtint un exequatur de l'empereur Kien-Lang lui-même, qui régnait alors. Ce fait depuis ne s'est jamais reproduit. M. Vauquelin a rendu de très-grands services et laissé de très-bons souvenirs en Chine."

avait achevé d'épuiser les magasins de l'armée. De ce moment la cause française fut définitivement perdue.

Lévis, ne pouvant plus tenir ses troupes réunies faute de vivres, les dispersa dans les campagnes pour leur subsistance. Il désigna 1500 hommes depuis la Pointe-aux-Trembles jusqu'à Jacques-Cartier, sous les ordres de M. Dumas, pour observer la garnison de Québec. Telle était la situation du Canada du côté de la mer à la fin de juin.

À l'autre extrémité, rien d'important ne s'était encore passé. Dès le commencement d'avril, M. de Bougainville était allé à l'île aux Noix prendre le commandement de la frontière du lac Champlain; et le capitaine Pouchot, fait prisonnier à Niagara et qui avait été échangé, avait remplacé au fort de Lévis M. Desandrouins, appelé à prendre part comme officier du génie à l'expédition de Québec. Après la levée du siège de Québec, 600 hommes furent envoyés sur la frontière du lac Champlain, et un pareil nombre, à la tête des rapides du Saint-Laurent, aux ordres du chevalier de la Corne. À cette date, les forces qui gardaient le territoire qui restait encore aux Français, étaient réparties comme suit: 8 à 900 hommes défendaient la tête des rapides du Saint-Laurent au-dessus de Montréal; 1200 hommes, la frontière du lac Champlain, et 1500 surveillaient la garnison de Québec. Les autres Canadiens, voyant désormais tout perdu, avait repris tristement le chemin de leurs foyers pour y disputer avec le soldat mourant de faim quelques lambeaux de nourriture. Décimés, ruinés par cette longue guerre, ils venaient de perdre leur dernière espérance en apprenant que non-seulement il ne leur arriverait aucun secours de France, mais que le trésor du royaume était incapable de payer les avances qu'ils avaient faites au gouvernement, et qu'en conséquence le payement des lettres de change tirées par le Canada était suspendu. Le gouverneur et l'intendant les informèrent de cette résolution par une circulaire, dans laquelle ils les assuraient que les lettres de change tirées en 1757 et en 1758, seraient payées trois mois après la paix avec intérêt; que celles tirées en 1759 le seraient dans les dix-huit mois, et que les ordonnances seraient acquittées aussitôt que les circonstances le permettraient. Cette nouvelle fut comme un coup de foudre pour ces malheureux, à qui l'on devait plus de 40,000,000 de

français; il y en avait à peine un qui ne fût pas créancier de l'État. "Le papier qui nous reste, écrit M. de Lévis au ministre, est entièrement discrédité, et tous les habitants sont dans le désespoir. Ils ont tout sacrifié pour la conservation du Canada. Ils se trouvent actuellement ruinés, sans ressources; nous ne négligeons rien pour rétablir la confiance." C'est dans cette lettre que le général français informait le ministre qu'il était hors d'état de tenir la campagne; que, vivres et munitions, tout lui manquait; que les bataillons réguliers, n'ayant plus assez d'officiers et de vieux soldats, ne composaient plus qu'environ 3,100 combattants, y compris les 900 soldats de la colonie.

Le général Lévis alla inspecter lui-même la frontière du lac Champlain, qu'il fit renforcer d'un nouveau bataillon, et parcourut le pays en profitant de la confiance que lui témoignaient les habitants pour ranimer leur zèle et leur courage, calmer leurs alarmes sur le papier du gouvernement et pour les engager à fournir des vivres. Il n'y avait plus de poudre que pour un combat, et les Anglais allaient se mettre en campagne avec trois armées nombreuses, qui marcheraient sur Montréal, l'une de Québec, la seconde du lac Champlain et la troisième d'Oswégo.

La première qui se mit en mouvement fut celle du général Murray. L'arrivée des trois vaisseaux anglais, pendant que les Français faisaient le siège de leur capitale perdue, fut suivie, le 18 mai, de celle de la flotte de lord Colville, qui porta les forces navales anglaises devant cette ville à six vaisseaux de ligne et à huit frégates ou sloops de guerre; mais les renforts de soldats ne parurent que dans le mois de juillet sous les ordres de lord Rollo. Le 14 de ce mois, le général Murray, laissant des forces considérables à Québec, s'embarqua avec une partie de ses troupes sur une escadrille de trente-deux voiles, deux à trois cents berges et neuf batteries flottantes, pour remonter le Saint-Laurent. Il laissa derrière lui le fort Jacques-Cartier, que défendait le marquis d'Albergotti avec 200 hommes et qui ne se rendit que dans le mois de septembre au colonel Fraser, venu pour l'attaquer avec 1,000 hommes. A Sorel, Murray fut rejoint par lord Rollo et deux régiments. Dans les derniers jours d'août, il n'était encore qu'à Varennes; plus circonspect que jamais depuis la journée du 28 avril, il résolut d'y attendre l'arrivée du général Amherst et du chef de brigade Haviland.

Il avait été informé que Lévis avait réuni les détachements qui s'étaient repliés depuis Jacques-Cartier pour ne pas être débordés, et qu'il épiait l'occasion d'attaquer les Anglais séparément s'il pouvait le faire avec avantage. En remontant le Saint-Laurent, Murray avait reçu la soumission de quelques paroisses, et en avait brûlé d'autres, comme Sorel, où il y avait un petit camp retranché, qu'il n'avait pas jugé à propos d'attaquer. A Varennes, il fit publier qu'il brûlerait les villages qui ne rendraient pas les armes, et que les Canadiens entrés dans les bataillons réguliers subiraient le sort des troupes françaises et seraient transportés en France. Les armées d'Amherst et d'Haviland approchaient alors de Montréal. Cette menace eut l'effet désiré, et 400 hommes, de la seule paroisse de Boucherville, vinrent prêter le serment de fidélité. De toutes parts les miliciens, voyant le pays perdu, déposaient les armes, et les réguliers, laissés sans pain, réduits au désespoir, désertaient en grand nombre. Le 7 septembre, l'armée d'Haviland parut, ce qui fut le signal pour le peu de sauvages qui tenaient encore pour les Français, de les abandonner tout à fait.

Haviland était parti le 11 août du fort Saint-Frédéric à la tête de 3,500 hommes. Le colonel Bougainville s'était retiré devant lui, abandonnant successivement l'île aux Noix, Saint-Jean et les autres petits postes, de manière que l'ennemi atteignit Longueuil sans coup férir et put donner la main aux troupes du général Murray.

La principale armée était celle d'Amherst. Ce général arriva de Schenectady à Oswégo le 9 juillet avec une partie de ses forces, et fut rejoint bientôt après par son arrière-garde, aux ordres du chef de brigade Gage. Cette armée, qui se composait de 11,000 hommes, descendit le Saint-Laurent et s'arrêta devant le fort de Lévis. Le commandant Pouchot, abandonné des sauvages, n'avait avec lui que 200 hommes; il se défendit néanmoins vaillamment et repoussa même un assaut; ce n'est que lorsqu'il vit ses retranchements détruits, ses batteries ruinées, tous ses officiers et le tiers de la garnison tués ou blessés, qu'il voulut bien se rendre, ayant eu l'honneur d'arrêter avec 200 hommes une armée de 11,000 hommes pendant douze jours.

Le général Amherst se remit en route le 31 août. La descente des rapides était une opération dangereuse; mais il avait

choisit cette voie pour former tous les passages aux Français, qui avaient parié de retraiter, s'il était forcé, de Montréal au Détroit et du Détroit à la Louisiane. Il perdit dans les rapides des Cadrès 64 berges et 88 hommes, et parvint, en repoussant M. de la Corne devant lui, au village de Laobine, à quatre lieues de Montréal. Il y débarqua le 6 septembre, et alla investir le soir même la ville du côté du couchant. Il avait reçu sur sa route les soumissions des habitants. Les deux autres armées qui l'attendaient, cernèrent la place du côté opposé le 8, de sorte que Montréal se vit entouré par une armée de plus de 17,000 hommes et munie d'une artillerie nombreuse.

Montréal, bâti sur le côté sud de l'île de ce nom, entre une montagne et le Saint-Laurent, était entouré d'un simple mur de deux à trois pieds d'épaisseur, construit pour mettre la ville à l'abri des sauvages et qui ne pouvait résister qu'aux flèches et aux petites armes. Ce mur, protégé par un fossé, était garni de six petites pièces de canon. Une batterie, d'un même nombre de pièces, rongées par la rouille, couronnait une petite éminence dans l'enceinte de la ville. Telles étaient les fortifications qui couvraient les débris de l'armée française, réduite, avec les habitants restés sous les drapeaux, à 3,000 hommes environ, outre 500 soldats, qui défendaient l'île de Sainte-Hélène, situé vis-à-vis. On n'avait de vivres que pour quinze jours, et de poudre que pour un combat.

Dans la nuit du 6 au 7 septembre, M. de Vaudreuil assembla un conseil de guerre. L'intendant Bigot y lut un mémoire sur l'état de la colonie et un projet de capitulation. Tout le monde fut d'avis qu'on devait préférer une capitulation avantageuse au peuple et honorable pour les troupes, à une défense qui ne pouvait retarder que de quelques jours la perte du pays; et, le matin, le colonel Bougainville fut chargé d'aller proposer aux ennemis une suspension d'armes d'un mois. Cette demande ayant été refusée, il retourna offrir la capitulation dont nous venons de parler et qui se composait de 55 articles. Le général Amherst accorda presque tout ce qui était demandé, excepté la neutralité perpétuelle des Canadiens et les honneurs de la guerre pour les troupes. Ce dernier refus blessa profondément le général Lévis, qui voulut se retirer dans l'île de Sainte-Hélène pour s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité; mais

le gouverneur lui ordonna de poser les armes. La capitulation fut signée le 8 septembre.

Par cet acte célèbre, le Canada passa définitivement au pouvoir de l'Angleterre. Le libre exercice de la religion catholique fut garanti aux habitants. Les séminaires et les communautés religieuses de femmes furent maintenus dans la possession de leurs biens, constitutions et privilèges; mais le même avantage fut refusé aux jésuites, aux franciscains et aux solpiciens, jusqu'à ce que le roi d'Angleterre eût fait connaître ses intentions à leur égard. La même réserve fut faite pour les dîmes. Quant aux lois, usages et coutumes du pays, il fut répondu que les Canadiens seraient sujets du roi. L'article 37^e fut inséré pour tranquilliser les fortunes particulières, et les seigneurs eurent l'adresse d'y faire confirmer la conservation de leurs droits féodaux, nobles et non nobles; du moins ces droits paraissent sauvegardés par les termes de l'article.

Les Anglais prirent possession de Montréal le jour même. Le gouverneur, le général Lévis, les troupes, les officiers de l'administration civile et militaire s'embarquèrent pour la France. Avant de partir, M. de Vaudreuil envoya l'ordre à M. de Belestre, commandant du Détroit, où trois à quatre cents familles canadiennes étaient établies, ainsi qu'aux chefs des autres postes dans ces contrées, de les remettre au major Rogers, fameux partisan, ou aux officiers députés par lui. Il repassa en Europe environ 185 officiers, 2,400 soldats, y compris les blessés et les invalides, et un peu plus de 500 matelots, domestiques, femmes et enfants. Ces chiffres prouvent à la fois les cruels ravages de cette guerre, la faiblesse des secours envoyés par la métropole et l'immense supériorité numérique du vainqueur. Les citoyens les plus marquants abandonnèrent aussi le pays. On encouragea leur émigration, celle des officiers canadiens surtout, dont les vainqueurs désiraient se débarrasser, et qui furent vivement sollicités de passer en France. Le Canada perdit par cet exil volontaire une population précieuse par son expérience, par ses lumières et par sa connaissance des affaires publiques et commerciales.

Ainsi, au commencement de 1761, la domination française avait cessé d'exister dans toute l'étendue du Canada, après avoir duré un siècle et demi. En quittant ce pays, M. de Vaudreuil

rendit cet hommage à ses habitants dans une lettre aux ministres de Louis XV : " Avec ce beau et vaste pays, la France perd 70,000 âmes, dont l'espèce est d'autant plus rare que jamais peuples n'ont été aussi dociles, aussi braves et aussi attachés à leur prince. Les vexations qu'ils ont éprouvées depuis plusieurs années, et particulièrement depuis les cinq dernières avant la reddition de Québec, sans murmurer ni oser faire parvenir leurs justes plaintes au pied du trône, prouvent assez leur docilité."

Quant à l'armée, la simple exposition de ses combats et de ses travaux suffit pour faire son éloge. Jamais la France n'a eu de soldats plus intrépides ni plus dévoués. Dix faibles bataillons, obligés le plus souvent de se recruter dans le pays même, faute de secours d'Europe, eurent à défendre cet immense territoire qui s'étend depuis l'Acadie jusqu'au lac Érié, et à lutter contre les troupes dix fois plus nombreuses que les Anglais amenèrent au combat. Bien peu de ces braves gens revirent leur patrie, où leur dernier général rendit pleine justice à leur mérite. " Ils ont fait des prodiges de valeur, écrivit-il au ministre, ils ont donné, comme les habitants eux-mêmes, des preuves réitérées, surtout le 28 avril, que la conservation du Canada ne pouvait dépendre ni de leur zèle ni de leur courage; et c'est une suite des malheurs et de la fatalité auxquels, depuis quelque temps, ce pays était en butte, que les secours envoyés de France ne soient pas arrivés dans le moment critique. Quelques médailles qu'ils fussent, joints au dernier succès, ils auraient déterminé la reprise de Québec." C'est dans cette dépêche qu'il disait que le gouverneur avait mis en usage jusqu'au dernier moment, toutes les ressources dont la prudence et l'expérience humaines sont capables.

M. de Lévis, en rentrant en France, passa à l'armée d'Allemagne, où il assista à la bataille de Johannesberg, gagnée en 1762 par le prince de Condé sur le fameux Guillaume de Brunswick. Après la guerre, il fut nommé au gouvernement de la province d'Artois, créé maréchal de France en 1783, et deux l'année suivante. Il mourut trois ans après à Arras, où il s'était rendu pour tenir les états de cette province, qui lui firent de magnifiques obsèques et lui érigèrent un monument dans la cathédrale de la ville.

Sa conduite en Canada, surtout après la mort de Montcalm, suffit pour nous donner l'idée la plus avantageuse de ses talents militaires. Sa présence au combat semblait assurer le succès. On gagna toutes les batailles où il assista; et nous osons presque assurer que s'il eût été à Québec le 13 septembre, le résultat de cette journée eût été bien différent; il aurait eu assez d'influence sur Montcalm pour l'empêcher de combattre avant la réunion de toutes les troupes. Il était peut-être le seul homme capable de sauver le pays. Sa prudence, du reste, l'empêcha toujours d'entrer dans ces malheureuses querelles qui désunirent Vaudreuil et Montcalm, et, s'il n'avait pas la vivacité du dernier, il avait ce qui est beaucoup plus précieux pour commander une armée, le jugement, la fermeté, le coup d'œil militaire et enfin le bonheur de la victoire.

M. de Bourlamarque mourut en 1764 gouverneur de la Guadeloupe. Quant au colonel Bougainville, chacun sait qu'il prit une part glorieuse, comme officier supérieur, aux campagnes de la marine française dans la guerre de la révolution américaine, et qu'il s'est surtout illustré par son voyage autour du monde et par ses découvertes géographiques.

La nouvelle de la soumission de tout le Canada fut accueillie en Angleterre avec les mêmes démonstrations de joie que celle de la reddition de Québec. Le roi donna des gratifications aux officiers qui apportèrent les dépêches confirmant cet heureux événement. En France, le gouvernement s'attendait depuis longtemps à ce qui arrivait, puisqu'il avait envoyé des instructions pour qu'on obtint les conditions les plus avantageuses en faveur des colons, premières victimes de ce grand désastre national. Mais le peuple, qui ignorait à quel état de faiblesse était réduit tout le système colonial, fut vivement ému de la perte de la plus belle et de la plus ancienne colonie française; il se sentit la rougeur au front et le remords au cœur, en voyant passer sous le joug étranger 60,000 de ses enfants, parlant sa langue, vivant sous ses lois, et qui s'étaient en vain sacrifiés pendant sept ans pour éviter une destinée qu'un meilleur gouvernement eût conjurée; il se contenta néanmoins aux yeux de l'Europe; il chercha un prétexte pour voiler sa défaite, et le gouvernement lui jeta pour le satisfaire de nombreuses victimes dans les personnes de fonctionnaires innocents ou de prévaricateurs connus et ac-

coués depuis longtemps. La plupart des administrateurs du Canada, en débarquant en France, furent livrés à la vindicte publique et traduits devant une commission judiciaire du Châtelet de Paris.

Lorsque Bigot se présenta à Versailles, M. Berryer l'accueillit par des paroles de disgrâce et par des reproches. "C'est vous, lui dit-il, qui avez perdu la colonie. Vous y avez fait des dépenses énormes; vous vous êtes permis le commerce, votre fortune est immense... votre administration a été infidèle, elle est coupable." Un cri universel s'était élevé contre ce fonctionnaire parmi ceux qui s'intéressaient aux colonies françaises. Tous les Canadiens, disait-on, sont prêts à rendre témoignage des malversations qui ont été commises. L'intendant essaya vainement de se justifier. Il se retira d'abord à Bordeaux, d'où, ayant appris quelques mois après qu'il était question de l'arrêter, il revint à Paris pour tâcher de conjurer l'orage; mais les portes des ministres lui furent fermées, et, quatre jours après, le 17 novembre 1761, il fut jeté à la Bastille, où il resta onze mois entiers sans communiquer avec personne. En même temps, vingt autres prévenus, à titre de complices, subirent le même sort, et plus de trente furent décrétés de prise de corps comme contumazes. Le conseil d'Etat ordonna au Châtelet d'instruire leur procès criminellement.

Le gouverneur lui-même, M. de Vaudreuil, n'échappa point à la disgrâce de la Bastille, disgrâce qu'il dut peut-être autant aux insinuations des partisans du général Montcalm qu'à celles plus perfides encore de Bigot. La procédure de la part du ministère public fut conduite avec la plus grande activité, et dura depuis le mois de décembre 1761 jusqu'à la fin de mars 1763. Les accusés obtinrent, dans le mois d'octobre 1762, des conseils pour préparer leurs défenses. Le marquis de Vaudreuil avait gouverné le Canada durant l'époque la plus difficile de son histoire. Il entraît pauvre en France après avoir servi le roi cinquante-six ans, une partie de cette longue carrière comme gouverneur des Trois-Rivières et ensuite de la Louisiane. Il avait acquis dans cette dernière province des plantations, qu'il avait été obligé de vendre pour soutenir la dignité de son rang en Canada. Il avait même assorti, comme Montcalm et Lévis, ses appoin-

tements pour subvenir aux besoins publics à la fin de la guerre. Ainsi toute sa fortune, comme il le disait lui-même, consistait dans l'espérance des bienfaits du roi. Aussi sa défense fut-elle pleine de dignité. Il repoussa les insinuations des vrais coupables, et dédaignant de se justifier lui-même, il éleva la voix en faveur des officiers canadiens que Bigot avait accusés. "Élevé en Canada, il les connaissait, disait-il, et il sentait qu'ils étaient presque tous d'une probité aussi éprouvée que leur valeur. En général, les Canadiens semblent être nés soldats; une éducation mâle et toute militaire les enduret de bonne heure à la fatigue et au danger. Le détail de leurs expéditions, de leurs voyages, de leurs entreprises, de leurs négociations avec les naturels du pays, offre des miracles de courage, d'activité, de patience dans la disette, de sang-froid dans le péril, de docilité aux ordres des généraux, qui ont coûté la vie à plusieurs sans jamais ralentir le zèle des autres. Ces commandants intrépides, avec une poignée de Canadiens et quelques guerriers sauvages, ont souvent déconcerté les projets, ruiné les préparatifs, ravagé les provinces et battu les troupes des Anglais huit à dix fois plus nombreuses que leurs détachements. Ces talents étaient précieux dans un pays dont les frontières étaient si vastes." Et il terminait en déclarant "qu'il manquait à ce qu'il devait à ces généraux guerriers, à l'Etat et à lui-même, s'il ne publiait pas leurs services, leurs talents et leur innocence." On peut dire aussi, à l'appui de ces paroles, que tous les officiers canadiens de l'ordre militaire qui restèrent dans le pays après la capitulation, se trouvèrent beaucoup plus pauvres qu'avant la guerre, et que parmi ceux de l'ordre civil, les seuls qui se fussent enrichis furent le contumace Denchenaux, secrétaire de l'intendant et les obscurs spéculateurs qui lui avaient servi d'instruments, et dont la fortune acquise au milieu des désastres et de la ruine publique, a été attachée à leurs noms en Canada une stérilité ineffaçable. Enfin le président de la commission, assisté de vingt-cinq conseillers au Châtelet, rendit, le 10 décembre 1763, son arrêt contre les accusés. Le marquis de Vaudreuil, qui mourut l'année suivante, moins des suites de l'âge que des chagrins causés par l'ingratitude du gouvernement, fut déchargé de l'accusation avec cinq autres. Bigot et Varin furent bannis à perpétuité du royaume, et leurs biens, confisqués. Plus

leurs accords furent condamnés à des baillonnages et à des confiscations, ou à des restitutions plus ou moins considérables, qui s'élevèrent en totalité à 11 millions 400 mille francs; pour le reste, le jugement fut remis jusqu'à plus ample informé. Le seul munitionnaire général Cadet fut condamné à restituer six millions.

Il est indubitable que de grandes dilapidations avaient eu lieu; mais elles ont été exagérées, comme on peut s'en convaincre en comparant les dépenses du Canada à celles des colonies anglaises dans cette guerre. La levée et l'entretien de 7,000 hommes, en 1758, coûtèrent au Massachusetts, 180,000 louis sterling, outre 30,000 louis pour la défense de la frontière, en tout 5,250,000 francs. Dès la première année de la guerre, le Canada eut une armée aussi nombreuse à nourrir, sans compter une partie des Acadiens. Cette armée, sans augmenter beaucoup jusqu'en 1759, eut à faire face aux forces bien supérieures de l'ennemi, et à se transporter continuellement à de longues distances pour les repousser sur différents points d'une frontière qui s'étendait depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'au Mississipi. Les frais de transport, dans l'état où étaient alors les communications, devaient être énormes. Bientôt la disette de vivres et de marchandises, causée, d'une part, par la suprématie de l'ennemi sur les mers, qui interrompait les communications avec la France, et, de l'autre, par l'abandon dans lequel le départ des habitants pour l'armée laissa les terres, vint décupler les dépenses en conséquence de la hausse exorbitante des prix de toutes choses. Aussi ces dépenses montèrent-elles fort rapidement. De 1,700,000 livres qu'elles étaient en 1749, elles s'élevèrent successivement d'année en année à 2,300,000 — 2,700,000 — 4,900,000 — 5,300,000 — 4,450,000 — 6,100,000 — 11,300,000 — 19,250,000 — 27,900,000 — 26,000,000 francs, et pour les huit premiers mois de 1760 à 13,500,000; en tout, à plus de 123 millions.

De cette somme, il restait dû par l'État 86 millions, dont 41 millions aux Canadiens: 34 millions en ordonnances, et 7 millions en lettres de change. La créance des Canadiens, immense pour le pays, fut presque entièrement perdue pour eux. Des marchands et des officiers anglais achetèrent à vil prix une partie de ces papiers, et en revendirent une portion à des fac-

teurs français sur la place de Londres pour de l'argent comptant. Par leur influence, ils firent ensuite stipuler au traité de 1763, un dédommagement de 3 millions 600 mille francs pour la réduction opérée par la France de la moitié sur les lettres de change et des trois quarts sur les ordonnances; mais les Canadiens, à qui cette réduction avait fait perdre d'un seul coup 29 millions sur leurs créances, retirèrent peu de profit de ce dédommagement. Le papier qu'ils possédaient encore resta longtemps sans valeur; enfin, en 1765, ils furent invités à en faire la déclaration et à en remettre des bordereaux à des commissaires chargés de faire passer ces états en Angleterre.* Il y eut 1639 dépôts de bordereaux, qui se montèrent à une somme considérable; mais, livrée à l'agiotage, presque toute cette somme fut acquise par des spéculateurs pour des valeurs nominales. En mars 1766, une nouvelle convention fut signée entre les agents de la France et ceux de l'Angleterre pour liquider ce qui restait du papier du Canada. Il fut arrêté qu'il serait soldé en reconnaissances ou contrats de rente à 4½ pour cent d'intérêt, lesquels suivraient, pour le remboursement, le sort des autres dettes de l'État. On peut conclure de tout cela, premièrement, que la guerre du Canada n'occasionna pas cet épuisement du trésor auquel les ministres ont bien voulu attribuer les malheurs de la France, comme moyen de justification, puisqu'une très-petite partie de la dépense fut soldée pendant qu'elle avait les armes à la main; et, en second lieu, que l'accusation portée contre les fonctionnaires de la colonie avait pour objet principalement de faire retomber sur ces derniers et non sur les ministres, véritables auteurs des désastres, la responsabilité des événements et la haine de la nation; car les ministres pouvaient facilement destituer les fonctionnaires infidèles.

Depuis 1758 surtout, la fortune semblait vouloir accabler la France, qui n'éprouvait plus que des revers sur terre et sur mer dans toutes les parties du monde. Elle chercha inutilement à ouvrir des négociations avec l'Angleterre. Le ministre de la guerre Choiseul, qui exerçait en réalité les pouvoirs de premier ministre, entraîna l'Espagne dans les hostilités par le traité de 1761, connu sous le nom de "pacte de famille;" mais les désas-

* Récapitulation générale des bordereaux: registre déposé aux archives provinciales à Québec.

tres militaires et les malheurs publics ne cessèrent point pour cela; l'Espagne perdit Cuba, Manille, deux vaisseaux de ligne et cent millions de prises; pour la France, il lui resta à peine une colonie et elle ne gagna rien en Europe. Grâce à la médiation de la Sardaigne, aux dispositions pacifiques de lord Bute, qui était parvenu à éloigner Pitt d'un cabinet qu'il ne gouvernait plus, et peut-être aussi, grâce à la diversion sur un allié de l'Angleterre, le Portugal, que l'Espagne et la France attaquèrent dans la vue d'en faire un objet de compensation, les préliminaires de la paix furent signés à Fontenoy, le 3 novembre 1762, entre les cours de France, d'Espagne et d'Angleterre, et la paix définitive fut conclue à Paris entre ces trois nations et le Portugal le 10 février suivant. La France céda à la Grande-Bretagne, entre autres territoires, le Canada et toutes les îles du golfe Saint-Laurent, excepté les îles de Saint-Pierre et de Miquelon, qu'elle se réserva pour l'usage de ses pêcheurs; elle céda à l'Espagne la Louisiane, en échange de la Floride et de la baie de Pensacola, que les Espagnols abandonnaient aux Anglais pour recouvrer Cuba. La seule autre stipulation qui regarde le Canada est celle par laquelle l'Angleterre déclara que les Canadiens jouiraient du libre exercice de leur religion. Le silence fut gardé sur l'article de leurs lois, probablement parce qu'en devenant sujets anglais, ils devaient participer du pouvoir législatif, tandis que le catholicisme, frappé de réprobation par la constitution de l'Etat, avait besoin d'une stipulation expresse pour devenir un droit.

La Louisiane, qui subissait le sort du Canada, n'avait pas été conquise. Elle avait même joui d'assez de tranquillité pendant tout le temps de la guerre. Depuis l'époque à laquelle nous nous sommes arrêtés dans son histoire, cette contrée, qui avait fait concevoir tant d'espérances, avait commencé à prospérer. La guerre avec les Natchez avait achevé d'épuiser la compagnie des Indes, créée en 1723, et l'avait obligée de remettre en 1731 la Louisiane au roi, qui y avait rendu le commerce libre. Ce beau pays, jouissant dès lors de plus de liberté, vit sa population, ses établissements, son commerce augmenter d'abord lentement et ensuite avec plus de rapidité, malgré l'esprit de changement qui vint encore planer sur lui: la France voulut réaliser le projet, formé dans le siècle précédent, d'unir en-

semble le Canada et la Louisiane pour fermer aux Anglais les pays de l'Ouest et les retenir sur les bords de la mer Atlantique. La manque d'habitants, les impossibilités physiques, les immenses contrées sauvages qui séparaient ces deux pays, rendirent ce projet inexécutable. Après la paix de 1748, la France sembla s'occuper encore une fois sérieusement de la colonisation de la Louisiane. Quoique ses mesures ne fussent pas toujours heureuses, et malgré les fausses notions de la plupart des administrateurs qu'elle envoyait d'Europe pour gouverner cette colonie; malgré les désordres qu'apportaient dans le commerce et dans les finances, des émissions imprudentes d'ordonnances et de papier-monnaie, qui tombaient bientôt dans l'agio-tage et le discrédit, la Louisiane faisait des progrès rapides à la faveur de la paix qui y régnait. Mais le calme dont elle jouissait n'était qu'un repos trompeur. Au moment où elle croyait avoir atteint son plus haut degré de prospérité depuis sa fondation, elle se vit tout à coup frappée des plus grands malheurs qui puissent atteindre un peuple, la rébellion étrangère et le partage de son territoire entre différentes nations.*

Lorsque le gouverneur de cette contrée, M. d'Abadie, reçut de Louis XV, en 1764, l'ordre de communiquer le traité de Paris aux colons, il en fut si affligé qu'il mourut de chagrin. Son successeur, M. Aubry, chargé d'accomplir cette triste mission, laissa passer du temps. Les Louisianais consternés firent des représentations en France dans les termes les plus pressants et les plus pathétiques; et lorsque les Espagnols se présentèrent, en 1768, avec leur chef, Don Antonio d'Ulloa, homme sage et modéré, pour prendre possession du pays, ils les forcèrent de se embarquer, prétendant qu'on n'avait pas droit de les céder sans leur consentement. Louis XV dut alors les faire informer que la cession était irrévocable. L'année suivante, le général O'Reilly arriva avec 3,000 hommes. Ils voulurent s'opposer à son débarquement; mais les magistrats réussirent à les apaiser, et le procureur général, M. Lafrenière, alla recevoir l'Espagnol et l'assurer de la soumission des habitants. O'Reilly montra d'abord beaucoup de bonté, maintint les anciennes lois et entraîna la multitude par sa conduite.

* La Nouvelle-Orléans, quoique située sur la rive gauche du Mississippi, fut attachée jusqu'au lac Pontchartrain au territoire cédé à l'Espagne.

Mais ces apparences de justice n'avaient pour but que de mieux caacher ses desseins ou les instructions de sa cour, car bientôt il changea les lois, qu'il avait paru d'abord respecter, et bouleversa toute l'administration intérieure. Lafrenière et les tribunaux protestèrent contre ces changements. O'Reilly profita de cette opposition pour commettre, dit Barbé-Marbois, des "actes de violence et de férocité, qu'il confondait avec ceux d'une sage fermeté." Il convoqua douze députés du peuple pour fixer le code de lois. Ces députés se réunirent chez lui, et l'attendaient pour commencer leurs délibérations, lorsque les portes de la salle s'ouvrirent tout à coup, et O'Reilly parut à la tête d'une troupe de soldats, qui saisirent les députés, les chargèrent de chaînes et les jetèrent dans les cachots. Six d'entre eux furent fusillés par ordre de ce gouverneur sanguinaire. Lafrenière, avant de subir son supplice, protesta de son innocence, et encouragea ses compatriotes à mourir avec fermeté. Il chargea Noyan d'envoyer son écharpe à sa femme pour la remettre à son fils quand il aurait vingt ans, et commanda lui-même le feu aux soldats, abandonnant à ses remords le perfide Espagnol, qui leur avait tendu un piège pour les perdre. Les six autres furent envoyés dans les donjons de Cuba.

Tel est l'événement tragique qui marqua le passage de la Louisiane sous une domination étrangère. Il ne resta plus à la France dans l'Amérique du nord que quelques rochers nusseux et stériles, éparpillés sur les bords de la mer, dans le voisinage de Terre-neuve.

"Depuis le traité de Bratigny, dit Sismondi, la France n'avait point conclu de paix aussi humiliante que celle qu'elle venait de signer à Paris, pour terminer la guerre de sept ans. Aujourd'hui que nous connaissons mieux les vastes et riches pays qu'elle venait d'abandonner en Amérique, que nous y voyons naître et grandir des nations puissantes, que ses enfants qui se sont maintenus et qui ont prospéré à Québec, à Montréal et à la Nouvelle-Orléans, attestent l'importance des colonies auxquelles elle renouçait, cet abandon d'un pays appelé à de si hautes destinées paraît plus désastreux encore. Toutefois ce n'est point une raison pour blâmer les ministres qui négocièrent ou qui signèrent la paix de 1763. Elle était sage, elle était nécessaire, elle était aussi avantageuse que les circonstances pouvaient le per-

mettre. Les Français n'avaient réussi dans rien de ce qu'ils s'étaient proposé par la guerre de sept ans; ils avaient éprouvé les plus sanglantes défaites, et, s'ils s'obstinaient à la guerre, ils avaient tout lieu de s'attendre à des revers plus accablants encore; jamais leurs généraux n'avaient paru plus universellement dépourvus de talents; jamais leurs soldats, toujours également braves, n'avaient été plus pauvres, plus mal tenus, plus souffrants, n'avaient eu moins de confiance en leurs chefs, et, en raison de leur mauvaise discipline, moins de confiance en eux-mêmes; jamais la France n'avait inspiré moins de crainte à ses ennemis. En implorant l'assistance de l'Espagne, elle n'avait fait que l'entraîner dans sa ruine, et une campagne de plus pouvait faire perdre à son alliée ses plus importantes colonies.

"Quelque désastreuse que fût la paix, on n'entrevoit point dans les mémoires du temps, que la France se sentit humiliée; Bachaumont semble n'y avoir autre chose que le sujet qu'elle fournit aux poètes pour des vers de félicitation et des divertissements pour les théâtres. A chaque page on sent, en lisant ses mémoires, à quel point la France était devenue indifférente à sa politique, à sa puissance, à sa gloire. Ceux même qui prenaient plus d'intérêt aux affaires publiques, oubliaient les Français du Canada et de la Louisiane, qui multipliaient en silence dans les bois, qui s'associaient avec les sauvages, mais qui ne fournissaient ni impôts au fisc, ni soldats aux armées, ni marchandises coloniales au commerce. Les petits établissements pour le pêche de la morue, à Saint-Pierre et à Miquelon, les petites îles de Grenade, de Saint-Vincent, de la Dominique, de Tabago, cédées à l'Angleterre, paraissaient, aux yeux des armateurs de Saint-Malo, de Nantes et de Bordeaux, beaucoup plus importantes que tout le Canada et toute l'Acadie.

"D'ailleurs la nation s'était accoutumée à se séparer toujours de plus en plus de son gouvernement, en raison même de ce que ses écrivains avaient commencé à aborder les études politiques. C'était l'époque où la secte des économistes se donnait le plus de mouvement, depuis que le marquis de Mirabeau avait publié, en 1765, son "Ami des hommes"; la secte des encyclopédistes se montrait plus puissante encore, et la publication de son immense ouvrage était devenue une affaire d'État; enfin J.-J.

Rousseau, qui déjà en 1763 avait touché aux bases mêmes de la société humaine dans son " Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes, " publiait alors " l'Émile " et " le Contrat social " ; tous les esprits étaient en mouvement sur les plus hautes questions de l'organisation publique ; mais les Français n'avaient pu s'en occuper sans être frappés de la déraison, de l'absurdité de leur propre administration dans toutes ses parties ; de l'exclusion donnée au tiers-état à tous les grades de l'armée, qui était aux soldats toute émulation ; des fardeaux accablants de la taille et de la corvée, qui ruinaient les campagnes et empêchaient tout progrès de l'agriculture ; de la tyrannie des intendants et des subdélégués dans les provinces ; de la cruauté de la justice criminelle, procédant par le secret et la torture, et se terminant par des supplices atroces, souvent non mérités ; du désordre enfin et de la confusion des finances, où personne ne pouvait plus se reconnaître. C'est ainsi que tous les Français capables de réfléchir et de sentir, tous ceux qui formaient l'opinion publique s'étaient accoutumés à se nourrir de l'espérance d'une réforme fondamentale ; ils prenaient pour la France l'honneur de ses nobles inspirations, et ils laissaient à son gouvernement, ou plutôt au roi, toute la honte de ses revers, conséquences inévitable des fautes dont elle avait à gémir, des vices de l'homme invoquant, sans honneur et sans désir du bien, qui ne régnaient que pour satisfaire ses appétits grossiers et ceux de ses maîtresses."¹

Il y eut des gens qui ne virent dans la perte du Canada qu'un grand pas de fait vers la ruine de cette tyrannie inerte et sensuelle. La décadence de l'ancien régime monarchique était visible, mais elle pouvait se prolonger longtemps. Un événement comme celui qui venait d'arriver en Amérique devait le précipiter, et les penseurs, qui voulaient une réformation complète dans l'organisation sociale, et qui voulaient appuyer cette réformation sur la liberté, oublièrent le malheur présent de la nation et surprirent la foule par des applaudissements qui profanaient à ses yeux le culte sacré de la patrie. Voltaire, retiré à Ferney, cé-

¹ " On ne peut qu'être frappé ici, écrivait le 21 février 1763 le ministre anglais à Paris, du désordre visible des affaires publiques et du déclin de l'autorité royale."—Raumer, Bartraye, etc.

Histoire des Français.

lébra le triomphe des Anglais à Québec par un banquet, non comme le triomphe de l'Angleterre sur la France, mais comme le triomphe de la liberté sur le despotisme. Il prévoyait que la perte du Canada serait la délivrance des colonies anglaises, et par suite, l'affranchissement de toute l'Amérique. Après le banquet, la compagnie se retira dans une galerie terminée par un théâtre élégant, où l'on joua " le Patriote insulaire, " pièce remplie de sentiments chaleureux pour la liberté. Voltaire parut lui-même dans le principal rôle. Après la pièce, les fenêtres de la galerie s'ouvrirent, et l'on vit une cour spacieuse illuminée et ornée de trophées sauvages. On fit partir un magnifique feu d'artifice au bruit d'une musique guerrière. L'étoile de Saint-George lançait des fusées, au-dessous desquelles on voyait représentée la cataracte de Niagara.¹

Ce spectacle étrange donné par un Français à quelque chose de sinistre. C'est le rire effréné d'une haine plus forte que le malheur ; mais ce rire effrayant a reçu depuis son explication dans les bouleversements et les vengeances à jamais mémorables de 1793. La cause des Canadiens fut vengée dans des flots de sang. Mais, hélas ! la France ne pouvait plus rien pour des enfants abandonnés sur les bords du Saint-Laurent ; et un peu plus tard elle en avait perdu le souvenir.

¹ *Public Advertiser de Londres* du 28 novembre 1763.



Annexe 4

Garneau, François-Xavier, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* / par F.X. Garneau, troisième édition revue et corrigée, Québec, P. Lamoureux, 1859, volume III, livre XVI, pages 259-360



rial abandonna, comme on l'a dit, la réparation des abus au bureau colonial lui-même, c'est-à-dire que rien ne fut réglé et que les dissensions reprirent bientôt après leur cours. Malgré les censures du comité, il y eut lieu de croire que le ministère fut sorti victorieux de la lutte et le rapport du comité avait été mis aux voix. C'est ce résultat presque certain, qui empêcha les amis du Canada d'insister. Ils préféraient vaguement s'en tenir aux promesses des ministres, qu'au risque qu'elles fussent, que de s'exposer à tout perdre par une obstination imprudente. Car si la lutte avait été poussée à outrance, le premier discours de M. Huskisson annonçait assez déjà qu'il en aurait fait une question nationale, une question de religion et de race, et devant les préjugés anglais les Canadiens-Français auraient été sacrifiés sans hésitation et sans regret.

LIVRE SEIZIÈME.

CHAPITRE I.

LES 92 RÉSOLUTIONS.

1829-1834.

Espoir trompeur que le rapport du comité de la chambre des communes fait mettre en Canada.—Instructions de sir James Kempt.—La presse canadienne devient plus modérée.—Ouverture des chambres.—Décision des ministres sur la question des subides.—Les espérances à l'assemblée s'évanouissent.—Résolutions qu'elle adopte.—Nouvelles adresses à l'Angleterre.—Travaux de la session.—Session de 1830.—Réponses des ministres aux dernières adresses.—Résolutions sur les ordonnances de milice et les subides.—Conseil législatif et exécutif.—Opinion de sir James Kempt à leur sujet.—Session qu'elle produit.—Assemblée à Saint-Charles.—Lord Aylmer succède à sir James Kempt.—Le procureur général Stuart est suspendu.—Concessions et réformes proposées par lord Goderich.—Elles sont refusées par la chambre.—Fuite de l'assemblée en cette occasion.—Les juges Kerr et Fletcher sont nommés.—Le parlement impérial change l'acte constitutionnel pour abandonner tous les revenus du Canada au contrôle de sa législature.—Session de 1831-2.—Nouvelles députées de lord Goderich.—Indépendance des juges.—Terres de la couronne et réserves du clergé.—Barreau des postes.—Fin de la session.—Regret de lord Aylmer de voir les concessions de lord Goderich si mal accueillies.—Émeute du 21 mai à Montréal.—Le choléra en Canada: ses terribles ravages.—Assemblée des Canadiens à Saint-Charles et des Anglais à Montréal.—Réponses des ministres touchant le juge Kerr et l'indépendance des juges.—Retour des ministres à une politique rétrograde.—Adresse au roi pour le prier de rendre élastique la chambre haute.—Résolutions contre le projet d'annexer Montréal au Haut-Canada.—Le procureur général Stuart et le juge Kerr sont destitués.—Adresse du conseil législatif au roi.—Double vote de son président.—Ordonnance de l'oct.—Session de 1834.—Dépêches de lord Stanley sur différents sujets.—Considération de l'état de la province.—Les 92 résolutions.—Lord Aylmer est accusé.—Adresse du conseil législatif.—Prorogation.

Le rapport qui avait été fait sur le Canada ne décidant rien, n'ayant pas même été adopté, l'on devait s'attendre que les

abus et les dissensions poursuivraient leurs cours. Bien des gens se flattaient que le politique métropolitain allait changer et devenir plus impartiale et plus juste envers la population française; que les abus de l'administration seraient corrigés, enfin que tous les moyens seraient pris pour rétablir l'harmonie et la concorde entre les trois pouvoirs de l'État. Mais c'était une illusion. Les ministres ne voulaient faire aucune réforme, aucune concession réelle; la minorité anglaise conserverait toujours les départements de l'exécutif, et, au moyen des deux conseils, un pouvoir législatif égal à celui de la majorité française, représentée par l'assemblée. Entre ces deux corps rivaux, ils comptaient exercer eux-mêmes l'autorité à leur guise par l'intermédiaire du gouverneur.

Sir James Kempt reçut des instructions particulières. On lui disait de dissimuler son rôle sous l'apparence d'une parfaite impartialité, sans laisser abattre cependant le conseil, qui servait de barrière contre les prétentions des représentants du peuple. Il s'acquitta de cette tâche avec beaucoup d'adresse, et se retira lorsqu'il vit arriver le moment où de vaines paroles ne seraient plus suffisantes. En prenant le pouvoir, il porta les yeux sur la presse, dont les emportements n'avaient plus de bornes. Il donna ses ordres, et le ton des journaux officiels devint plus modéré. Il fit abandonner les procès politiques qu'avait ordonnés son prédécesseur. La presse libérale, écoutant les avis des agents revenus de Londres et des chefs de l'assemblée, limita la conduite de la presse officielle.

Le pays attendait avec impatience l'ouverture des chambres, afin de connaître la décision de la métropole sur les questions qui causaient tant d'inquiétude. Les uns croyaient qu'il serait rendu justice entière; les autres, que les concessions seraient nominales. La législature s'assembla à la fin de 1828. Le gouverneur reconnut M. Papineau pour le président de l'assemblée, et adressa aux chambres un discours dans lequel il annonça qu'il leur transmettait par message une dépêche relative à l'emploi du revenu public. Il les informa que les ministres lui avaient été à lui-même toute responsabilité, et qu'elles trouveraient dans les vues du gouvernement un vif désir de faire disparaître les abus.

Ce discours, qui, dit-on, avait été envoyé tout fait d'Angleterre, renfermait peu de chose. Les deux chambres observèrent la même réserve dans leurs réponses, excepté l'assemblée sur un point. Elle se crut obligée de protester contre l'acte du conseil exécutif, qui avait employé l'année précédente les deniers publics sans son autorisation. Elle exprima néanmoins sa haute satisfaction de la nomination de sir James Kempt à la tête du gouvernement, et elle lui promit une cordiale coopération. Une semaine après, elle reçut le message qui contenait la décision de la métropole sur la question des subsides et sur quelques points secondaires. Après quelques observations générales sur la fidélité des Canadiens et sur le rétablissement de l'harmonie dans leur pays, le message l'informait que les discussions au sujet de l'emploi du revenu public, avaient attiré l'attention du roi, qui avait fait étudier la question pour la régler d'une manière définitive, en respectant les prérogatives de sa couronne et les droits de son peuple. Tant que le revenu auquel le parlement impérial avait donné une destination, n'aurait pas été mis par le même parlement sous le contrôle de la province, il devait rester à la disposition de la couronne. Ce revenu, ajouté à certaines subventions provinciales et aux £3 à 4,000 du revenu territorial et casuel, formait un grand total de £28,000, qui se trouvait chaque année à la disposition du gouvernement. Si l'on voulait payer les salaires du gouverneur et des juges, la métropole était disposée à garder le reste de l'argent entre ses mains jusqu'à ce que l'assemblée eût fait connaître ses vues sur la manière la plus avantageuse de l'employer. Elle espérait que cette proposition serait agréée, mais, en tout cas, elle avait déjà un projet pour régler la question financière d'une manière définitive. Quant à l'insuffisance des garanties données par le receveur général et par les shérifs, elle se tiendrait responsable des deniers qu'ils pourraient verser entre les mains du commissaire de l'armée. Elle approuverait aussi avec plaisir toute base équitable adoptée par les deux Canadas pour le partage des droits de douane perçus à Québec. Enfin elle pensait qu'il fallait imposer les terres incultes et établir des bureaux d'enregistrement.

Voilà à quoi se bornaient les réformes. Les salaires du gouverneur et des juges une fois payés, la chambre pourrait être

entendu sur la manière d'employer le reste du revenu public mis à la disposition du conseil exécutif par les actes impériaux, pourvu qu'elle voulût l'appliquer au service public, sans blesser les intérêts ni diminuer l'action du gouvernement. Or, pour ne pas diminuer cette action, c'était un vote permanent qu'il fallait; et c'était précisément dans le but de rendre le pouvoir moins indépendant d'eux, que les représentants faisaient tant d'efforts pour faire tomber ce revenu sous leur suffrage annuel. La métropole avait un projet financier; mais qu'était-il? C'était aux élus des contribuables à régler cette question et non au bureau colonial, qui était indépendant d'eux et qui était inspiré par des sentiments plus que jamais hostiles aux Canadiens. Toutes ces explications, toutes ces suggestions étaient parfaitement inutiles. Ainsi, après avoir renvoyé le message à un comité spécial, l'assemblée vit-elle toutes ses espérances s'évanouir.

Lorsque le comité présenta son rapport, elle l'adopta presque à l'unanimité après un appel nominal. Elle décida qu'elle ne devait en aucun cas abandonner son contrôle sur la recette et la dépense du revenu entier; que le parlement impérial, où le Canada n'avait pas de représentants, ne pouvait intervenir que pour révoquer les lois contraires aux droits des Canadiens; que son intervention dans les affaires intérieures ne pouvait qu'aggraver le mal. La chambre, pour seconder les intentions bienveillantes du roi, prendrait en considération l'estimation des dépenses; et lorsqu'on aurait conclu un arrangement final, elle rendrait le gouverneur, les juges et les conseillers exécutifs indépendants de son vote annuel. Elle ajouta qu'elle passerait une loi pour approuver les dépenses déjà faites, après les avoir examinées; qu'elle n'avait reçu aucune plainte au sujet du partage des droits de douane entre les deux Canadas; qu'elle coopérerait avec plaisir à toute mesure touchant les castans, et qu'il était nécessaire à la paix et au bonheur de la province qu'on réglât les points suivants :

- 1^o Indépendance des juges et leur isolement de la politique.
- 2^o Responsabilité des fonctionnaires.
- 3^o Conseil législatif plus indépendant de la caisse publique et plus intéressé au bien du pays.
- 4^o Biens des jésuites appliqués à l'éducation.
- 5^o Obstacles à l'établissement des terres levées.

6^o Redressement des abus.

Ces résolutions prirent la forme d'adresses au parlement impérial, et le gouverneur les transmit à Londres, à la prière de la chambre.

Le conseil recéda, à la suggestion de Kempt sans doute, sa résolution de 1831, de ne prendre en considération aucune loi qui ne serait pas dressée d'une certaine manière.

La chambre passa une foule de statuts, dont soixante et treize furent sanctionnés par le gouverneur et six mis de côté pour l'être par le roi. Parmi ceux-ci se trouvait une loi qui portait la représentation à 84 membres. La chambre l'avait d'abord fixée à 59. Mais le conseil avait retranché un membre à plusieurs comités auxquels elle en avait donné deux, et en avait accordé deux à d'autres qui n'en avaient reçu qu'un seul. L'assemblée préféra admettre ces amendements, qui réduisaient le nombre des représentants, que de perdre la mesure. Parmi les lois sanctionnées par le gouverneur, il y en avait plusieurs d'une grande importance, soit par les principes qu'elles établissaient ou confirmaient, soit par l'impulsion qu'elles devaient donner aux progrès du pays. Telles étaient celles qui accordaient une existence légale aux juifs et aux méthodistes, qui consacraient des sommes considérables à l'amélioration des routes et de la navigation du Saint-Laurent, et à l'encouragement des lettres et des sciences. Les fonds votés s'élevèrent à plus de £200,000. La chambre avait voté aussi des remerciements à sir James Macdoutch, à M. Labouchère, et à ses agents, MM. Neilson, Viger et Ouville.

À l'ouverture de la session suivante, Kempt s'empressa d'adresser aux chambres que le commerce et le revenu public avaient augmenté, que des écoles s'établissaient partout, que les routes s'amélioraient, que l'ordre se rétablissait dans la comptabilité des deniers publics. Il suggérait, pour favoriser ces progrès, de perfectionner la loi des monnaies et celle de l'éducation; d'établir des cours de justice dans les comtés populaires; d'imposer les terres incultes et d'établir des bureaux d'hypothèques. Quant à la réponse de l'Angleterre aux pétitions de l'assemblée, les ministres n'avaient pas eu le temps de soumettre la question des subsides au parlement impérial, mais ils si-

valent s'en occuper, et, en attendant, la chambre était priée de voter la liste civile de l'année précédente.

La chambre s'occupa dans le cours de la session des anciennes ordonnances de milice, dont lord Dalhousie avait tant abusé, et résolut, à la majorité de 31 contre 4, d'envoyer une adresse au roi, pour protester contre ces ordonnances, d'autant plus dangereuses qu'elles avaient été faites dans un temps où le despotisme couvrait le pays. " La chambre, dit M. Neilson, a décliné unanimement qu'elles ne sont plus en vigueur." " Si elle a exprimé les opinions du pays, observa M. Papineau, les ordonnances sont abrogées : car quand tous les citoyens d'un pays repoussent unanimement une mauvaise loi, il n'y a plus de moyen de la faire exécuter; elle est abrogée." " C'est de la rébellion !" s'écria M. A. Stuart,

Quant aux subsides, la chambre déclara en passant la loi, que l'autorité qu'elle faisait n'était que provisoire; elle espérait que la question allait être réglée d'une manière satisfaisante; que les griefs sur lesquels le comité de la chambre des communes avait fait rapport seraient redressés; que le conseil législatif serait réformé; que les juges cesseraient de se mêler de politique et de siéger dans le conseil exécutif, enfin qu'un tribunal serait établi pour juger les fonctionnaires accusés.

Le conseil, voyant l'acharnement implacable de l'assemblée contre lui, voulait rejeter la loi sans même la regarder; mais l'influence du gouverneur retint quelques membres. Lorsque la loi fut mise aux voix, elle se trouva également partagée, 7 contre 7. Le vieux juge Sewell, toujours trop habile pour manquer de moyens, imagina de voter deux fois, d'abord comme membre et ensuite comme président de la chambre. L'évêque protestant, M. Stewart, qui n'avait pas paru au conseil de la session, vint donner son suffrage à la sollicitation de Sewell. La minorité n'eut plus qu'à protester.

Kempt regretta que l'assemblée n'eût pas voté la somme nécessaire pour payer toutes les dépenses du service public et les arrérages de certains salaires; mais il la remercia, en la priant, de ses généreuses gratifications pour l'éducation, l'amélioration du Saint-Laurent et les routes intérieures. Elle avait voté une somme considérable pour entourer le port de Montréal de quais magnifiques en pierre de taille, pour encourager la na-

avigation à la vapeur entre Québec et Halifax, pour bâtir une douane à Québec et des phares en différents endroits du fleuve; elle avait donné £20,000 pour une prison à Montréal, et £12,000 pour un hôpital de marine à Québec; £38,000 pour l'amélioration des chemins et l'ouverture de nouvelles routes dans les forêts, afin de faciliter l'établissement des terres; £28,000 pour l'éducation. Enfin elle s'était plu à faire voir que si elle voulait exercer plus d'influence sur le gouvernement, c'était pour le bien public; qu'elle était inspirée par le besoin qu'avait la société de plus de latitude, de plus de liberté pour répondre à son énergie et à son activité, qui se développaient avec encore plus de rapidité que le nombre des habitants qui la composaient. Le gouverneur n'ignorait pas qu'il faudrait satisfaire ce besoin tôt ou tard, et que si l'on ne faisait pas de concessions raisonnables, des difficultés plus graves que toutes celles qu'on avait vues, ne tarderaient pas à éclater. Ce n'était qu'en usant de la plus grande réserve et de la plus grande prudence, qu'il les empêchait de renaitre; mais le moindre accident pouvait briser la bonne entente qui paraissait régner entre lui et les représentants du peuple.

Le conseil législatif et l'exécutif occupaient alors l'attention de l'Angleterre. Le ministre des colonies écrivit pour demander s'il serait à propos de changer la constitution de ces deux conseils, surtout d'y introduire plus de membres indépendants du pouvoir, c'est-à-dire sans emploi de la couronne, et, dans ce cas, si le pays pourrait fournir assez d'hommes honorables pour cette dignité. Kempt répondit que le conseil législatif était composé de 23 membres, dont douze fonctionnaires, 16 protestants et 7 catholiques, et le conseil exécutif de 9 membres, dont un seul était indépendant du gouvernement et un seul catholique; qu'il ne pouvait recommander de changements considérables; mais qu'il fallait introduire graduellement dans le conseil législatif plus de membres indépendants, et n'admettre à l'avenir qu'un seul juge dans les deux conseils, le juge en chef. Il pensait aussi qu'il était opportun d'introduire dans le conseil exécutif un ou deux des membres les plus distingués de l'assemblée, afin de donner à la branche populaire plus de confiance dans le gouvernement, ce qui lui paraissait de la plus grande importance pour la paix et la prospérité du pays. Il croyait que l'on pourrait

trouver assez de personnes honorables pour remplir les vides qui se faisaient de temps en temps dans les deux conseils...

Aussitôt que la dépêche de Kempt, mise devant le parlement impérial, fut connue en Canada, les principaux habitants des comtés de Richelieu, Verchères, Saint-Hyacinthe, Rouville et Chambly, s'assemblèrent à Saint-Charles sous la présidence de M. Debarzob, et déclarèrent que bien que la conduite de ce gouverneur eût fait disparaître les baines et les divisions qu'avait fait naître la politique arbitraire et extravagante de lord Dalhousie, cette dépêche révélait les oracles les plus sérieux. Si les deux conseils, ajoutaient-ils, n'étaient pas réformés, il fallait s'attendre aux plus funestes désordres, parce qu'il ne restait plus d'espoir de voir rétablir l'harmonie entre les différentes branches de la législation.

Kempt, qui se voyait au moment d'être forcé de se prononcer sur les réformes appelées de toutes parts à grands cris, avait demandé son rappel, pour ne pas se trouver dans les mêmes difficultés que son prédécesseur. Il savait que le pays était trop avancé pour se contenter plus longtemps de déclarations générales, et qu'il fallait enfin lui accorder ou lui refuser d'une manière formelle et précise ce qu'il demandait. Quoiqu'il eût rétabli les magistrats destitués par son prédécesseur, qu'il eût fait de grandes réformes parmi les juges de paix; quoiqu'il eût aussi commencé à réorganiser la milice et à rétablir dans leurs grades les officiers qui avaient perdu leurs commissions pour leurs opinions politiques, les résolutions de l'assemblée de Saint-Charles lui démontraient que sa popularité finissait avec son administration.

Il fut remplacé par lord Aylmer, qui arriva à Québec le 13 octobre 1830. Avec le même programme à suivre, Aylmer alla avoir une assemblée plus nombreuse en face de lui, et par conséquent plus difficile encore à contenter. Le parti de la réforme s'était beaucoup accru. Les anciens membres de ce parti avaient été réunis à de fortes majorités. Soixante Canadiens-Français et vingt-quatre Anglais composaient la nouvelle chambre. Plusieurs de ces derniers avaient été élus par les Canadiens, preuve que les principes l'emportaient sur les préjugés nationaux, qui inspiraient beaucoup plus le gouvernement que le peuple. L'antipathie du bureau colonial était telle qu'il fal-

lut de grands efforts pour lui faire nommer des Canadiens aux deux conseils; la crainte de troubles et les vives recommandations de Kempt purent seules l'engager à choisir trois Canadiens-Français sur les cinq membres qui y furent ajoutés vers ce temps-là.

Lord Aylmer ouvrit les chambres à la fin de janvier 1831, et les informa que la mort de George IV, arrivée le 26 juin 1830, et le changement de ministère, avaient retardé la solution de la question des finances; mais les nouveaux ministres allaient s'en occuper, et il espérait que les instructions qu'il recevrait à ce sujet, mettraient fin aux difficultés pour l'avenir. L'assemblée se hâta de passer une loi pour empêcher les juges de siéger dans les deux conseils, afin de mettre à l'essai les nouvelles dispositions de l'exécutif. La loi fut aussitôt rejetée par la chambre haute. La plupart des membres de l'assemblée en conclurent que les ministres persistaient dans leur ancienne politique, et résolurent de persister de leur côté dans leurs prétentions. Ils accusèrent le procureur général Stuart de s'être rendu coupable de fraudes dans son élection à William-Henri, de partialité, d'exactions, en exigeant sans autorité des honoraires pour les commissions des notaires; d'avoir prêté son ministère à la compagnie de la baie d'Hudson contre le locataire des postes du roi, qu'il devait défendre en sa qualité d'officier de la couronne. La chambre, qui avait renvoyé ces accusations à un comité spécial, demanda la destitution de ce fonctionnaire, qui fut d'abord suspendu, puis destitué de ses fonctions, après deux ou trois ans d'enquête au bureau colonial, à Londres, où M. Vigor avait été envoyé pour soutenir les accusations.

Enfin le gouverneur reçut la réponse des ministres sur la question des subsides. Ils abandonnaient le contrôle de tous les revenus, excepté le revenu casuel et territorial*, pour une liste civile de £19,000, votée pour la vie du roi. Cette réserve, loin d'être exorbitante, paraissait assez raisonnable; elle devait diminuer d'importance de jour en jour par suite des progrès du

* C'est-à-dire des biens des jésuites, des postes du roi, des forges Saint-Martin, du quai du roi, des droits de quint, des lods et ventes, des terres et des bois. Le tout ne se montait qu'à environ £7,000 par année, et le gouvernement se le réservait, parce qu'il ne provenait point des taxes, mais directement des domaines de la couronne.

pays et de l'augmentation de ses richesses. Cependant le chahubre refus de l'accepter, grande faute due à l'entraînement d'autres questions, qui avaient déjà fait perdre de vue la liste civile. Si le gouvernement avait fait quelques années plutôt ce qu'il faisait aujourd'hui, tout se fût arrangé. Mais, après tant d'années de discussions, les passions s'étaient échauffées; puis les deux conseils s'étaient fait tellement mésestimer, qu'on ne voulait plus croire à la possibilité d'une administration juste et impartiale, tant qu'ils seraient là pour la conseiller ou pour la couvrir. On demanda des garanties et des réformes qui effrayèrent l'Angleterre. Jusqu'ici le pouvoir, maître des deux conseils, maître de l'armée, maître en su de toute la puissance de l'empire, avait pu retenir les représentants d'un peuple de 400,000 âmes dans des limites assez étroites. Mais qu'arriverait-il dans l'avenir?

Le bureau colonial n'ignorait pas que les principes étaient en faveur de ce peuple, fragile encore, qui avait fondé le Canada, et qu'il serait impossible de les violer longtemps sans révolter la conscience publique; c'est pourquoi il nourrissait dans le silence son projet de 1822, pour mettre fin une bonne fois, lorsque le moment serait venu, par une grande injustice à mille injustices de tous les jours qui l'avilissaient. Ce but était évident; il se trahissait par le refus de toute réforme propre à rétablir l'harmonie dans le pays. Aussi était-ce précisément ce qui devait mettre l'assemblée sur ses gardes. Elle ne devait rien compromettre, mais s'appliquer à profiter des circonstances et surtout du temps, qui élève dans la république des États-Unis, une rivale à laquelle l'Angleterre sera bientôt obligée de chercher des ennemis pour conserver la domination du commerce et des mers. Avec une politique ferme et habile, les Canadiens pouvaient triompher des antipathies métropolitaines, et mettre les intérêts éclairés à la place des préjugés aveugles. Car une nation comme l'Angleterre ne peut être jalouse des institutions d'un peuple de quelques centaines de mille âmes, relégué à l'extrémité de l'Amérique. Malheureusement, dans une petite société, les passions s'enflamment en peu de temps, et les injustices, senties trop vite, font oublier la prudence nécessaire pour attendre des remèdes efficaces, mais souvent trop tardifs. C'est ce que nous révélera la suite des événements que nous allons retracer. On oubliait aussi que parmi les ministres qui

tenaient successivement le portefeuille des colonies, il pouvait s'en trouver qui n'entraient pas bien avant dans le projet d'angliciser les Canadiens-Français, et d'unir les deux provinces du Canada. Lord Goderich ne montra pas, par exemple, un véritable désir d'accélérer la réalisation de ce projet. Mieux éclairé sur le Bas-Canada qu'aucun de ses prédécesseurs, par ses entrevues fréquentes avec M. Viger, il parut vouloir faire plus de concessions qu'eux. C'était lui qui venait de faire la dernière proposition sur les subsides, laquelle entraînait l'octroi de presque tout ce que demandait la chambre sur cette question capitale.

Néanmoins l'assemblée, ne voulant pas tenir compte des oppositions que ce ministre avait peut-être à vaincre dans le milieu où il agissait, pour obtenir l'assentiment de ses collègues, se défia toujours de lui, comme elle s'était défiée de ses prédécesseurs, et se hâta d'accepter la liste civile qu'il proposait, elle demanda copie des dépêches qu'il avait écrites à ce sujet. Lord Aylmer répondit qu'il regrettait de ne pas avoir la liberté de les communiquer. D'après une règle générale, les gouverneurs ne peuvent montrer aucune dépêche des ministres sans la permission du bureau des colonies.* La chambre se montra blessée de ce refus, et ordonna un appel nominal pour prendre en considération l'état de la province. C'était annoncer qu'elle allait étendre le champ de ses prétentions. Elle demanda au conseil explicatif des renseignements sur les dépenses du canal de Chambly, des détails sur la liste civile, sur l'état du revenu des biens des jésuites, sur l'état du revenu des terres et des forêts, et des explications sur ce que l'on se proposait de faire de ces revenus; elle demanda si le juge de l'amirauté recevait un salaire ou des honoraires. Le gouverneur ne la satisfît que sur une partie de ces points. Il l'informa aussi que les ministres se proposaient d'introduire une loi dans le parlement impérial, pour révoquer celle qui chargeait les lords de la trésorerie de fixer l'emploi des revenus qui devaient être abandonnés à la chambre.

Le comité auquel tous ces documents étaient renvoyés, procéda.

* Lorsque je fis des recherches pour cet ouvrage, le secrétaire de lord Elgin, le colonel Erskine, me montra cette règle dans un volume imprimé qui contenait toutes celles qui doivent servir de guides aux gouverneurs de colonies.

senta un premier rapport la veille du jour de l'appel nominal. " Comme les principales recommandations du comité de la chambre des communes, disait-il, n'ont pas été suivies par le gouvernement, quoiqu'il y ait plus de deux ans qu'elles ont été faites, et que les demandes que l'on avance maintenant ne correspondent point avec les recommandations de ce comité au sujet des finances, ni même avec l'annexe du projet de loi introduit dans la dernière session du parlement impérial par le ministre des colonies, votre comité est d'opinion qu'il n'est pas à propos de voter de sommes permanentes pour payer les dépenses du gouvernement." Le lendemain, M. Bourdages, secondé par M. Lafontaine, proposa de refuser les subides jusqu'à ce que tous les revenus publics, sans exception, fussent mis sous le contrôle de la chambre; les juges, exclus du conseil; le conseil législatif et l'exécutif entièrement réformés, et les terres de la couronne, concédées en franc-alleu roturier et régies par les lois françaises. Mais cette proposition parut prématurée et fut rejetée par 50 voix contre 19.

On fit alors l'appel nominal, et les débats sur l'état de la province commencèrent. Ils durèrent plusieurs jours, et se terminèrent par l'adoption de nouvelles pétitions à l'Angleterre, à laquelle on ne cessait plus d'en appeler. C'est dans le cours de ces discussions, que M. Lee, appuyé par M. Morin, proposa vainement, pour rétablir la concorde, de rendre élective la chambre haute.* On demanda de nouveau à l'Angleterre des institutions municipales et les biens des jésuites; on protesta contre l'administration des terres et les lois de commerce passées à Londres; contre l'introduction des lois anglaises et l'intervention des juges dans la politique; contre l'absence de responsabilité chez les fonctionnaires et l'intervention du parlement impérial dans nos affaires intérieures; enfin contre le choix partial des conseillers législatifs; et l'on ajouta que les abus que le comité de la chambre des communes avait signalés, existaient toujours.

Aylmer, qui était un homme très-sensible, parut fort affecté de ce nouvel appel à la métropole. Lorsque la chambre lui présenta la pétition au roi, il lui dit qu'il pouvait se faire qu'il

* Cette proposition fut écartée par une majorité de 24 contre 18, division qui annonçait déjà un fort parti en faveur du principe électif.

eût encore quelque chose à apprendre touchant les vues ultérieures des membres; mais qu'il était content que les abus exposés dans la pétition, fussent apparents et bien marqués; il pouvait déclarer que plusieurs étaient déjà en voie de réforme, sinon de redressement parfait. Il serait néanmoins beaucoup plus satisfait s'il pouvait se persuader que la pétition embrassait tous les sujets de plainte; il en était très-incertain, et il priait bien la chambre de lui donner sa confiance et de ne lui rien cacher; quant à lui, il avait tout fait connaître sans rien déguiser, estimant la dissimulation et la supercherie indignes du gouvernement et du caractère franc et loyal du peuple canadien; il demandait la même franchise de la part de l'assemblée. La chambre avait-elle tout dit? n'avait-elle pas réservé quelque plainte, ou quelque grief qu'elle exposerait plus tard? Il l'implorait de lui dévoiler la vérité, au nom du souverain, qui était la sincérité même, afin que l'Angleterre pût voir d'un coup d'œil toute l'étendue des maux du Canada. Après des sentiments exprimés à la fois avec tant de naïveté et avec tant de chaleur, on ne peut s'empêcher de reconnaître la sincérité de lord Aylmer, car il est impossible d'attribuer un pareil langage à l'hypocrisie. Mais cette scène montrait la grande divergence au point de départ entre les vues de ce gouverneur et celles des représentants du peuple.

Un membre des cantons se joignit vers ce temps-là à la majorité de la chambre contre l'oligarchie. C'était cette oligarchie qui avait inspiré au bureau colonial l'idée de faire passer la loi des tenures pour empêcher les lois françaises d'être étendues aux cantons. M. Peck, avocat, se leva et fit adopter une adresse au prince pour le prier de faire révoquer cette loi et de rétablir les anciennes; il déclara que la loi des tenures avait été imposée contre les intérêts et les droits des habitants, outre preuve de l'influence funeste qui dirigeait le bureau colonial. Le juge Fletcher, qui appartenait aux cantons, fut accusé de tyrannie et d'abus, et la chambre pria le gouverneur de prendre les mesures nécessaires pour protéger les habitants contre ses injustices. Le juge Kerr fut ensuite accusé de diverses malversations. Le public, étonné à la vue de pareils scandales, perdit de plus en plus confiance dans les autorités; et le temps allait arriver où les réformes partielles ne seraient plus suffisantes.

tus. En 1831, lord Howick, sous-secrétaire des colonies, fit passer une loi, malgré le protest du duc de Wellington, pour amender la constitution de manière à permettre aux chambres de disposer de tout le revenu, moyennant une liste civile de £19,000. Les réformes qui se font trop attendre font passer à beaucoup d'autres, et on put voir que cela était vrai en Canada, puisque la chambre demandait déjà plusieurs nouvelles réformes avant de voter une liste civile. A mesure qu'elle avançait, elle apercevait mieux la véritable cause du mal.

Le parlement se rouvrit à la fin de 1831,* et l'assemblée reçut copie d'une longue réponse de lord Goderich à ses adresses de la session précédente. Elle la renvoya aux comités de l'instruction publique, du commerce, de l'administration de la justice, des officiers exécutifs et judiciaires, et des agents comptables, pour ce qui les concernait. Une dépêche plus importante suivit celle-ci. Elle invitait les chambres à passer une loi pour rendre les juges des cours supérieures indépendants de la couronne et inamovibles durant bonne conduite, à condition que leurs salaires seraient votés d'une manière permanente; elle les informait qu'aucun juge ne serait à l'avenir nommé dans l'un ou l'autre conseil, excepté le juge en chef, et encore serait-il tenu de s'abstenir de prendre part aux questions politiques. En lui transmettant la loi passée à ce sujet par le parlement impérial, Aylmer pria l'assemblée de voter le reste de la liste civile. La chambre se contenta de se former en comité général, pour prendre en considération la composition des deux conseils, et, après de longs débats, la question fut ajournée. La loi des juges ayant été adoptée par la chambre et transmise au conseil, le gouverneur pria la chambre de voter le salaire du chef du gouvernement, du secrétaire civil, du secrétaire provincial, du procureur et du solliciteur général. Ces salaires, ceux des juges, avec quelques pensions et d'autres petites sommes, formaient une liste civile de £19,000. Cette demande fut discutée en comité général; le comité se leva sans adopter de résolution, ce qui équivalait à un rejet. Jamais, comme on l'a dit, la chambre n'avait fait une faute aussi grave. Mais déjà une influence funeste l'emportait au delà des bornes de la prudence. Les dernières élections avaient changé le caractère de ce corps. Un grand nom-

* Le 15 novembre.

bre de jeunes gens avaient été élus. Ils portèrent dans la législature leurs idées exagérées, et excitèrent encore les chefs, qui avaient plutôt besoin d'être retenus, après la longue lutte qu'ils venaient de soutenir, que d'être poussés vers d'autres hasards. MM. de Bleury, Lafontaine, Morin, Bodier, etc., trouvèrent qu'on s'arrêtait au milieu de la carrière. Il fallait que le peuple entrât en possession de tous les droits et de tous les privilèges qui font son partage indubitable dans le Nouveau-Monde; il n'y avait rien à craindre en insistant sur tous ces points, car les États-Unis étaient à côté de nous pour nous recevoir dans leurs bras, si nous étions blessés dans une lutte aussi sainte. Ils s'opposèrent à tout compromis, à toute transaction. Ils se rangèrent autour de M. Papineau; ils l'exaltèrent; ils lui promirent un appui inébranlable. Ne voyant les obstacles qu'à travers un prisme trompeur, ils croyaient pouvoir amener l'Angleterre où ils voulaient. Ils ne se doutaient point que l'Angleterre, plus habile, se servirait d'eux-mêmes plus tard pour faire marcher un système dont la fin première et fixe serait, suivant lord Durham, son auteur, — d'établir dans cette province une population anglaise, avec les lois et la langue anglaises, et de ne lui confier la direction qu'à une législature décidément anglaise.

Malgré les sentiments chaleureux que lord Aylmer exprimait en toute occasion, il était facile de s'apercevoir que les refus de la chambre commençaient à lui inspirer de la défiance. La communication qu'il eut à lui faire au sujet des réserves du clergé, faite de bonne entente, excita encore les esprits.

Les terres appartenaient au public sans distinction de sectes. Le gouvernement impérial, cependant, s'était emparé sans droit, sans justice, dans un temps encore tout vicieux par les préjugés religieux, d'une partie considérable de ces terres pour le soutien de la religion protestante, dont les adeptes comptaient à peine dans la masse des citoyens. C'était, sous une autre forme, faire payer, comme en Irlande, la dîme des protestants aux catholiques et à tous les dissidents. Lord Goderich, voyant tous les défauts de ce système, fit demander à l'assemblée ce qu'il faudrait faire pour régler cette question de la manière la plus avantageuse. C'était là une concession équitable et importante. La chambre passa un projet de loi pour révoquer la par-

* Rapport de lord Durham.

tie de la constitution qui avait rapport aux réserves du clergé. Appuyée par les membres des cantons eux-mêmes, elle en adopta un autre pour révoquer la loi qu'Ellice avait fait passer par le parlement impérial, laquelle autorisait les propriétaires à demander les prix qu'ils voulaient pour leurs terres, et introduisait les lois anglaises. Il va sans dire que ces deux projets de loi tombèrent dans le conseil, qui venait de faire emprisonner les rédacteurs de la *Minerve* et du *Vindicator*, pour avoir publié des écrits qui l'offensaient d'autant plus qu'ils étaient favorables à l'assemblée. Quant aux terres de la couronne, lord Goderich pensait qu'au lieu de les donner pour rien à ceux qui en demanderaient, comme le proposait la chambre, il valait mieux les vendre à l'encan périodiquement; néanmoins si la chambre avait un meilleur système à proposer, il aurait bien reçu. Quant aux réserves du clergé, il pensait comme elle: il fallait les abolir. "Lorsque le mode de lever de l'argent, disait-il, pour des fins publiques est défectueux, il est encore plus condamnable si cet argent doit aller aux ministres de la religion, puisqu'il tend à rendre odieux aux habitants ceux-là même qui ont besoin d'une manière si particulière de leur bienveillance et de leur affection."

La chambre, ayant terminé son enquête contre les juges accusés, demanda leur suspension au gouverneur, qui la refusa sous prétexte que ces fonctionnaires n'étaient pas dans la même situation que M. Stuart, puisqu'ils allaient être rendus indépendants du conseil exécutif; il ajouta qu'il les suspendrait néanmoins si le conseil législatif se joignait à elle. De nouvelles plaintes ayant été portées contre le juge Fletcher, la chambre les renvoya à un comité, qui fit un rapport auquel l'ajournement des chambres ne permit point de donner de suite.

Une des dernières résolutions de l'assemblée fut de demander que le bureau des postes fût placé sous le contrôle de la législature. Aymer, en prorogeant les chambres, exprima son regret de voir qu'après toutes les espérances que les votes et les résolutions de l'assemblée avaient fait concevoir, elle eût accueilli la liste civile par un refus. Il l'informa que, malgré les embarras qui pourraient en résulter, il se trouvait dans la nécessité, suivant ses ordres, de soumettre la loi des subides à l'approbation du roi.

Malgré les concessions de Goderich, l'excitation ne discontinuait pas. Le parti anglais tremblait à la vue des réformes du ministre; il était furieux. Le parti canadien croyait fermement que ces réformes n'auraient pas de bons effets, tant qu'il n'y aurait pas plus de Canadiens-Français dans les conseils et les départements exécutifs; que tant qu'il n'exercerait pas une plus grande part du pouvoir, la démarcation insultante existerait toujours entre le vaincu et le conquérant.

C'est au milieu de ces discordes qu'eut lieu à Montréal l'élection d'un membre; elle dura trois semaines avec toute la passion d'une lutte acharnée. Il y eut des rixes; les troupes, appelées sous les armes le 21 mai, tirèrent sur le peuple, tuèrent trois hommes et en blessèrent deux, sanglant épisode qui causa une profonde émotion. Tout l'odieux en retourna sur le corps exécutif, "qui savait si bien, disait-on, choisir les victimes." Le gouverneur fut prié par M. Papineau, de monter à Montréal afin d'assister à l'enquête; mais il ne crut pas devoir faire un acte qui l'eût compromis aux yeux des Anglais, et qui d'ailleurs eût passé pour une intervention dans l'administration de la justice.* Le choléra, qui éclata cette année pour la première fois sur les bords du Saint-Laurent, et qui fit des ravages épouvantables, calma à peine les esprits. On tint de nouveau des assemblées publiques en différents endroits de la province. La paroleuse Saint-Charles, qui paraissait s'être attribuée l'initiative dans cette nouvelle manière de discuter les questions politiques, donna l'exemple. On voulait imiter, disait-on, l'Irlande et O'Connell; mais une fois en mouvement il fut impossible de s'arrêter. Dans une assemblée des principaux habitants des bords de la rivière Chambly, l'on déclara que l'Angleterre était responsable des ravages du choléra, parce qu'elle avait envoyé dans le pays une émigration immense qui portait les germes du fléau dans

* Le coronaire fit arrêter le colonel Macintosh et le capitaine Temple, qui commandaient le parti de soldats qui avait tiré sur le peuple. Ils furent obligés de fournir chacun un cautionnement de mille louis en attendant leurs procès. Les juges ayant déclaré la procédure illégale, une nouvelle accusation fut portée contre ces deux officiers, et rejetée enfin d'une manière définitive par le grand jury, après avoir causé beaucoup de trouble dans la ville où le sang avait été répandu.

† Il enleva 2,500 personnes à Québec seulement dans l'espace de quatre mois.

son sein. En effet, 52,000 émigrants étaient débarqués à Québec dans le cours de l'été. On protesta contre la conduite des magistrats dans l'affaire du 21 mai, contre le refus du gouverneur de monter à Montréal; on passa enfin en revue tous les griefs, en signalant pour la centième fois l'exclusion des Canadiens des charges publiques.

Le parti anglais eut aussi ses assemblées, et passa des résolutions d'une tendance contraire à celles de Saint-Charles. Le procureur et le solliciteur général du Haut-Canada convoquèrent les citoyens de Toronto pour prier le roi d'annexer l'île de Montréal à leur province. Lord Aylmer était alors tout à fait soulevé contre la chambre et les Canadiens. Il visita les cantons de l'est et la vallée de la rivière des Outaouais, et écrivit à lord Goderich que ces cantons pouvaient recevoir 500,000 émigrés, et la vallée 100,000; que c'était là le meilleur moyen de régler la question des deux races.

Lord Goderich faisait tous ses efforts pour corriger les abus. On avait ajouté au conseil législatif onze nouveaux membres, dont huit Canadiens-Français, pour le populariser un peu. "Il y avait longtemps, dit M. Christie,* que ce corps baissait dans l'estime publique, et sa réputation était alors presque entièrement perdue. Il n'y avait rien d'aristocratique dans sa composition, et généralement le caractère ou la position des membres qui le composaient, n'étaient pas de nature à augmenter pour lui la confiance et l'estime du pays." Mais les réformes qui étaient faites n'étaient pas assez rapides pour satisfaire le public. Le gouverneur parla avec modération aux chambres, lorsqu'elles se réunirent de nouveau en 1832; il passa en revue les sujets qui devaient les occuper, s'abstenant de toute remarque sur la question de la liste civile, et donna de justes louanges à la conduite courageuse et dévouée du clergé et des médecins au milieu des ravages du fiévu qui avait décimé la population. L'assemblée, jalouse de ses privilèges, protesta contre les attaques qu'elle avait eues dans les observations qu'il avait faites en proroquant la dernière session. Bientôt après, elle reçut communication des vues du ministre sur la loi des subsides qui avait été renvoyée au roi. A l'avenir, le gouverneur ne pourrait en sanctionner aucune où l'on n'aurait pas spécifié la somme et l'objet pour

* History of Lower-Canada.

lequel cette somme était accordée; et comme le dénoûment de la question dans la session dernière équivalait à un rejet absolu, le roi continuerait à payer les dépenses avec les deniers qui avaient été mis à sa disposition. Quant à la loi pour l'indépendance des juges, elle n'avait pas été sanctionnée, parce que la chambre n'avait pas appliqué de fonds d'une manière fixe et permanente au paiement de leur salaire, suivant l'usage de l'Angleterre, lequel était d'autant plus nécessaire en Canada, disait lord Goderich, que la population y était divisée en deux classes, différant d'origine, de langue, de religion et de coutumes, et que la prépondérance de l'une dans l'assemblée excitait la jalousie de l'autre.

Le retour du bureau colonial à une politique rétrograde ou stationnaire, loin de modérer l'ardeur de l'assemblée, l'augmenta. Elle se vit inondée de pétitions de Montréal, des Deux-Montagnes, de l'Islet, de Richelieu, de Saint-Hyacinthe, de Rouville, de Chambly et de Verchères, sur les abus de l'administration, sur les vices de la constitution et sur le 21 mai. Elle faisait alors une enquête sur les événements de cette journée. Le gouverneur refusa de lui dire s'il avait recommandé d'augmenter le nombre des membres du conseil législatif et quelles personnes il avait proposé d'y nommer. Elle ordonna un appel nominal pour le 10 janvier.

Il fut résolu, après un mois de délibération et une division de 34 contre 26, de présenter une nouvelle adresse au roi pour le prier de rendre le conseil électif. La chambre ensuite protesta contre le projet d'annexer l'île de Montréal au Haut-Canada, cette île qui contenait, disait-elle, près de 60,000 habitants, dont la plus grande partie descendaient de ceux en faveur desquels avaient été signées les capitulations de 1760; elle déclara que ce serait une violation de ces mêmes capitulations, des actes les plus solennels du parlement britannique et de la bonne foi de la nation anglaise.

La nouvelle de la destitution du procureur général Stuart et de celle du juge Kerr, annoncées quelque temps après, apaisa peu les esprits. Mais le conseil législatif, ne pouvant plus se contenir devant les attaques de l'assemblée, et forcé d'ailleurs d'agir par le parti qu'il représentait dans le pays, vota à son tour une adresse à l'Angleterre en opposition à celle des représentants du peuple. Il exposait qu'il avait pris en consi-

dérait les notes aussi dangereux qu'inconstitutionnels de la chambre d'assemblée, et la situation alarmante du pays, et priait Sa Majesté de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour y apporter remède; que d'un état de paix et de prospérité le Canada marchait rapidement vers l'anarchie et une confusion mortelle; que les plus grands efforts étaient faits pour diviser les habitants des deux origines; que les intérêts du commerce et de l'agriculture étaient sacrifiés à l'esprit de cabale; que le gouverneur était fausement accusé de partialité et d'injustice; que les officiers civils et militaires étaient représentés comme une faction corrompue, armée pour l'oppression du peuple, et cela dans le but de dégrader les autorités et de les rendre entièrement nulles; que l'on diffamait les juges tout en refusant au conseil la permission d'examiner leur conduite; et que, pour combler la mesure, on demandait de rendre le conseil lui-même électif.

Il exposait ensuite qu'il était lui-même essentiel à l'existence de la prérogative royale, à l'alliance du Canada avec l'Angleterre et à la sûreté des 150,000 Anglais qu'il y avait dans le pays; qu'un conseil électif ne serait qu'une seconde chambre d'assemblée; que ce serait rendre les charges électives; troubler la sécurité des Anglais dans leurs personnes et dans leurs biens, arrêter leurs progrès, interrompre l'émigration, briser les liens qui attachaient la colonie à la métropole, amener une collision avec le Haut-Canada, inonder le pays de sang, car le Haut-Canada ne laisserait pas établir une république française entre lui et l'Océan; et enfin que le conseil n'avait point sanctionné la mission de M. Viger à Londres.

Le motif qui avait dicté cette adresse avait fait dépasser le but. L'idée qu'il fallait conserver le même pouvoir à la minorité qu'à la majorité, parce que l'une, comme anglaise, devait être royaliste, et l'autre, comme française, républicaine, fut repoussée par le ministre. "Sa Majesté, dit-il, a vu avec satisfaction les marques de loyauté et d'attachement à la constitution que contient cette adresse... Mais elle aurait désiré que le conseil se fût abstenu relativement à l'autre branche de la législature, d'un langage dont le ton est moins modéré que ne le comporte sa dignité, et moins propre à conserver ou à rétablir la bonne entente entre les deux corps. Sa Majesté surtout re-

grette l'emploi de certaines expressions qui paraissent attribuer à ses sujets d'une autre origine, des vues contraires à la fidélité qu'ils lui doivent. Elle aime à croire que toutes ces classes de ses sujets obéissent à la loi de bon gré et avec plaisir. Elle étendra sa protection paternelle à toutes ces classes; et le conseil législatif peut être convaincu que Sa Majesté ne manquera pas de les faire jouir des droits et des libertés constitutionnelles qu'elles possèdent par leur participation aux institutions britanniques." Eu même temps le gouverneur fit informer le conseil que le ministre pensait que son président n'avait point de double vote; mais que ce n'était là qu'une opinion, et que le parlement impérial seul avait le droit de régler la question.

La compagnie qui s'était formée à Londres pour coloniser les cantons de l'est, préoccupait les Canadiens depuis quelque temps. Ils croyaient qu'elle leur était hostile, et qu'elle voulait s'emparer des terres d'avance, pour les en exclure ensuite par le haut prix qu'elle en demanderait et les autres obstacles qu'elle mettrait dans leur chemin. C'était bien là, en effet, le but d'une partie des membres, mais pas de tous. La chambre passa à ce sujet une adresse au roi pour le prier de n'accorder ni terres, ni chartes, ni privilèges à cette association. Le conseil fit aussitôt une adresse contraire. En votant les subsides, l'assemblée refusa ou diminua certains articles de la dépense, et réduisit la somme demandée de £54,000 à £47,000; le conseil rejeta la loi en motivant son refus dans une série de résolutions.

Les chambres furent prorogées le 4 avril, après une session de près de cinq mois.

La situation était devenue exceptionnelle. Les villes de Québec et de Montréal venaient d'obtenir le pouvoir d'administrer leurs affaires locales. La municipalité de Québec, se trouvant composée en majorité de Canadiens, passa des règlements en français seulement et les présenta aux tribunaux, suivant la loi, pour les faire confirmer. Les juges refusèrent de les recevoir, parce qu'ils n'étaient pas anglais. Cet acte inattendu donna, dans l'état des esprits, de nouvelles armes aux partisans d'une réforme radicale. On le regarda comme une violation du traité de 1763. La chambre doit décider, disaient les journaux, si l'on peut se jouer ainsi de la foi engagée entre deux nations.

Depuis quelque temps, M. Neilson, voyant l'entraînement de la majorité des représentants, s'était séparé de M. Papineau. Plusieurs Canadiens influents et membres de la chambre, en avaient fait autant, comme MM. Quessel, Cuvillier et quelques autres. Ces hommes éclairés, dont l'expérience et le jugement avaient un grand poids, reconnaissaient toute la justice des droits réclamés par la majorité; mais ils craignaient de risquer dans une lutte passionnée ce qui avait déjà été obtenu. Lord Goderich avait fait des concessions et des réformes dont il fallait lui tenir compte, et l'on faisait attention aux préjugés enracinés du peuple anglais contre tout ce qui était français et catholique. A mesure qu'on parviendrait à détruire ces préjugés, on demanderait la continuation de ces réformes. M. Bedard, père, M. Neilson et M. Papineau étaient les trois hommes d'État les plus éminents qu'eût encore eus le Canada. La séparation de M. Papineau et de M. Neilson était un vrai malheur pour le pays. L'égoïsme, l'enthousiasme de l'un étaient tempérés par le sang-froid et les calculs de l'autre, qui, étant d'origine écossaise, ne pouvait être blessé personnellement de l'infériorité dans laquelle on voulait tenir les Canadiens-Français. Tous deux avaient l'âme grande et fière. Tous deux étaient presque des amis d'ennemis; ils avaient toujours combattu l'un à côté de l'autre pour la même cause. MM. Cuvillier et Quessel étaient de leur côté des hommes libéraux, mais modérés, aimant leur pays et jouissant d'un caractère qui faisait honneur à leurs compatriotes.

M. Papineau, en se séparant de tant d'hommes sages pour se lancer dans une lutte contre l'Angleterre, se chargeait d'une très grande responsabilité. Lorsqu'il fut de retour chez lui, encore tout excité par ses luttes parlementaires, il commença à mettre par écrit les griefs de ses compatriotes contre l'Angleterre. Malheureusement la liste en était longue; elle ne fit qu'aigrir son âme ardente. A la session suivante, il soumit ce travail à ses amis.

Dans l'interval, M. Stanley avait remplacé lord Goderich au ministère des colonies, et il était devenu l'ennemi des Canadiens et le partisan de leur anglicisation. Il approuva la conduite du gouvernement et du conseil législatif sur la question des finances, et écrivit une dépêche, le 6 juin 1833, à lord Aylmer

pour exprimer sa satisfaction. Celui-ci la communiqua à M. Ryland, qui lui écrivit à son tour le 14 août une lettre dans laquelle il exprimait l'espoir que le ministre verrait la nécessité de prier le parlement impérial de régler la question par une loi; que si l'on écoutait les prétentions absurdes de la chambre, qui voulait prescrire dans la loi annuelle des subsides les conditions auxquelles les fonctionnaires devraient posséder leurs charges, peu d'Anglais désireraient en avoir; mais la population croissante du Haut-Canada allait bientôt déverser sur celle du Bas, et l'union des deux provinces, qu'il regardait comme inévitable, mettrait alors un terme à toutes ces difficultés.

Le 20 août, lord Aylmer remerciait M. Ryland de ses bons conseils, et lui disait qu'il croyait qu'ils n'avaient tous deux qu'une même opinion, comme il pourrait s'en convaincre en lisant sa dépêche de la veille en réponse à celle de M. Stanley.

Le parlement s'assembla le 7 janvier 1834. Le gouverneur informa les chambres que le roi avait nommé un tiers arbitre pour faire le partage des droits de douane entre les deux Canadas, et que le rapport accordait une plus grande part que de coutume au Haut-Canada. Il passa ensuite à d'autres sujets, et pria l'assemblée de reprendre la question des finances sans délai, afin que l'Angleterre pût s'occuper de ce qu'elle aurait à faire.

Plusieurs membres voulaient cesser tout commerce avec le conseil exécutif et passer sur-le-champ à la considération de l'état de la province. M. Bourdages, toujours à la tête des hommes les plus avancés, fit en vain une proposition dans ce sens. En répondant aux remarques du gouverneur sur le rejet de la loi des subsides dans la session précédente, la chambre fit observer qu'étant élue par le peuple, elle devait en partager la destinée et travailler à son bonheur. Elle organisa ses comités ordinaires, mais elle refusa d'en nommer un de bonne correspondance, suivant l'usage, avec le conseil législatif. "C'est se déshonorer, disait M. Bourdages, que de correspondre avec un corps qui a ouvertement déclaré que nous voulions établir une république française." M. Lafontaine ne pensait pas qu'un pareil comité fût nécessaire. M. Cuvillier répliqua que l'assemblée devait se mettre en correspondance avec le conseil, et qu'il était puérite

de s'opposer à une pareille mesure. L'assemblée reprit l'enquête du 21 mai.

Elle reçut plusieurs messages du château. Le 13, elle en reçut un sur la loi des subside, et un autre sur le siège de M. Mondelet, qu'elle avait mal à propos déclaré vacant deux ans auparavant par suite de la nomination de ce membre au conseil exécutif : en effet cette nomination était, pour ainsi dire, le commencement de l'introduction du système responsable. Le ministre approuvait le gouverneur de n'avoir pas fait procéder à une nouvelle élection dans un cas où la chambre avait outrepassé son pouvoir. Le lendemain, elle reçut une réponse à l'adresse de la dernière session au sujet du conseil législatif.

" Cette adresse a été faite, disait M. Stanley, dans la vue de prier Sa Majesté d'autoriser une convention nationale du peuple du Bas-Canada, afin de mettre de côté les autorités législatives et d'examiner si, pour détruire entièrement la constitution, il vaudrait mieux introduire le principe électif ou abolir entièrement le conseil législatif. Sa Majesté veut bien ne voir dans cette suggestion qu'une extrême légèreté ; elle ne pourra jamais approuver un pareil projet, parce qu'elle doit le regarder comme incompatible avec l'existence même des institutions monarchiques ; mais elle sera toujours disposée à sanctionner toute mesure tendant à maintenir l'indépendance et à élever le caractère du conseil législatif.

" Je ne voudrais pas aujourd'hui lui conseiller de recommander au parlement une démarche aussi sérieuse que celle de révoquer l'acte de 1791 ; mais si les événements venaient par malheur à forcer la législature d'exercer son autorité suprême, pour apaiser les dissensions intestines de la colonie, il serait de mon devoir de soumettre au parlement des modifications à la charte des Canadas, non pour introduire des institutions incompatibles avec l'existence d'un gouvernement monarchique, mais pour maintenir et cimenter l'union avec la mère patrie, en adhérant strictement à l'esprit de la constitution britannique, et en maintenant dans leurs véritables attributions et dans des bornes convenables, les droits et les privilèges de tous les sujets de Sa Majesté."

Il est inutile de dire quel fut l'effet de cette déclaration sur la chambre. Elle renvoya à des comités spéciaux les messages

du gouverneur, qui refusait alors de lui avancer l'argent nécessaire pour payer ses dépenses, sous prétexte que le rejet de la dernière loi des subside le laissait chargé de trop de responsabilité. L'assemblée demanda copie des instructions royales touchant la loi des subside de 1832. Elle repoussa un projet de loi adopté par le conseil pour établir un tribunal destiné à juger les fonctionnaires accusés, tandis que, de son côté, le conseil en rejetait un passé par l'assemblée pour protéger la dignité et l'indépendance des deux conseils. Contrairement à tous les principes de la constitution anglaise, ce projet, auquel on avait fait peu d'attention, mettait les conseillers exécutifs hors du contrôle des deux chambres. Il avait été introduit par M. A. Stuart, et semblait plutôt une ironie qu'une mesure sérieuse.

Cependant le jour qu'on avait fixé pour la considération de l'état de la province arrivait. C'était pour cette occasion que M. Papineau avait préparé le tableau des griefs dont nous avons parlé tout à l'heure. En arrivant à la chambre, il l'avait communiqué aux membres de son parti. On s'était réuni à diverses reprises chez M. Bedard, député du comté de Montmorency, afin de le discuter et d'y faire les changements jugés nécessaires. Un autre député, M. Morin, avait été ensuite chargé de les mettre sous forme de résolutions. Dans la dernière session, M. Bedard et quelques-uns de ses amis avaient paru vouloir se détacher de M. Papineau. Pour ramener le parti de Québec à ses vues, celui-ci consentit à modifier quelques-unes des résolutions, et, pour flatter l'amour-propre de M. Bedard, à les laisser proposer par lui. Les débats durèrent plusieurs jours. M. Papineau fit un discours dans lequel il s'abandonna imprudemment à un enthousiasme républicain. " Voilà longtemps, dit-il, que nous nous plaignons ; nous sommes tous d'accord sur nos maux ; nous sommes tous unanimes pour accuser ; la difficulté est de trouver le remède. Il s'agit de décider où nous le prendrons. Il y a des gens qui, tout occupés des systèmes électifs et des constitutions européennes, veulent nous entretenir de leurs idées. Ce n'est pas à nous d'apprécier les institutions de l'Europe : ne pouvant les bien connaître, nous ne pouvons les bien juger. Examinons quel doit être notre sort ; nous devons le rendre aussi bon et aussi durable que possible. Il est certain qu'avant longtemps toute l'Amérique sera républicaine. S'il

est nécessaire d'apporter un changement à notre constitution, faut-il le faire en vue de cette conjecture ? est-ce un crime que de le demander ? Les membres de cette chambre sont redevables à leurs constituants de leur déniel, et, quand bien même les soldats devraient les égorger, ils ne doivent pas hésiter à se prononcer pour un changement, s'ils y voient le bien de leur pays. Il ne s'agit que de savoir comment nous vivons en Amérique, et comment on y a vécu. L'Angleterre elle-même y a fondé de puissantes républiques où fleurissent la liberté, la morale, le commerce et les arts. Les colonies espagnoles et françaises, avec des institutions politiques moins libres, ont été plus malheureuses, et ont dû lutter beaucoup contre les vices de leurs constitutions. Mais le régime anglais, qu'a-t-il été dans les colonies ? A-t-il été plus aristocratique que démocratique ? Et même en Angleterre est-il purement aristocratique ? C'est donc une grande erreur de la part de M. Stanley, que de nous parler du gouvernement monarchique de l'Angleterre en 1834. Du temps des Stuarts, ceux qui ont maintenu le pouvoir monarchique ont perdu la tête sur les échafauds. Depuis cette époque, la constitution de l'Angleterre a été appelée mixte, et elle ne doit pas être appelée autrement. Et c'est M. Stanley lui-même, qui est devenu ministre par un vote de la chambre des communes et malgré le roi, à qui l'on a dit de l'accepter ou de perdre sa couronne, c'est cet homme, méprisé aujourd'hui par le peuple, qui vient nous parler du gouvernement monarchique de l'Angleterre, lorsque les Anglais, si grands par leur commerce, par leurs institutions et par les progrès qu'ils ont fait faire à la civilisation, aux arts et à la liberté dans toutes les parties du monde, peuvent changer ce même gouvernement s'ils le veulent !

M. Nelson proposa en amendement aux résolutions de M. Bedard, que, comme la dépêche du ministre des colonies du 9 juillet 1831, en réponse aux adresses de la chambre du 16 mars précédent, contenait une promesse solennelle du ministre de coopérer avec la chambre au redressement des principaux abus, c'était le devoir de la chambre de travailler dans l'esprit de cette dépêche, à la paix, au bien-être et au bon gouvernement du pays suivant la constitution ; que la dépêche du bureau colonial communiquée le 14 janvier dernier, confirmait les mêmes dispositions ; que l'on devait s'occuper de l'amélioration

du pays, de l'occupation des terres, des lois de propriété, de l'indépendance des juges, de l'administration de la justice, de la responsabilité des fonctionnaires, des comptes publics et de la réduction de toutes les charges inutiles."

"Les résolutions de M. Bedard portent atteinte, dit M. Nelson, à l'existence du conseil législatif, d'un corps constitué comme l'assemblée par l'acte de 1791 ; elles mettent en accusation le gouverneur en chef, qui forme une autre branche de la législature ; elles refusent de subvenir aux dépenses de la province, et comportent un acte injurieux contre la mère patrie, c'est-à-dire contre son secrétaire colonial. Il n'est pas nécessaire de dire que je ne puis voter pour ces résolutions. En Angleterre et aux Etats-Unis, qu'on a vus, le peuple a opéré des changements, non par goût pour les réformes, mais parce que les rois eux-mêmes voulaient violer la constitution. La ligne de démarcation est bien distincte : ils combattaient pour les droits qu'ils avaient acquis, et nous, nous ne voulons plus de ceux que nous possédons. Le résultat doit être différent. L'histoire est un moniteur sûr ; elle nous apprend que les conséquences sont conformes aux principes."

"Je crains, ajouta M. Queenel, qu'en nous adressant à l'Angleterre pour demander un changement à notre constitution, nous ne l'obtenions pas, et que notre démarche n'entraîne après elle des conséquences désastreuses pour le pays. En Angleterre, on n'a jamais voulu convenir des vices de notre constitution ; pense-t-on qu'aujourd'hui on soit plus facile ? Je ne le crois pas. J'ignore où ces résolutions peuvent nous conduire. Si elles n'excitent pas de trop grands troubles, il en résultera au moins une grande réaction. Je souhaite sincèrement que mes prévisions ne s'accomplissent point ; je désire me tromper. Quoique je ne partage pas l'opinion de la majorité de cette chambre, si elle obtient le bien réel et durable du pays par les moyens qu'elle emploie aujourd'hui, je me rejouirai de ses succès avec les hommes éclairés qui auront formé la majorité. Je regretterai de n'avoir pas eu, comme eux, assez d'énergie pour braver le péril et pour entreprendre une chose que je regarde comme dangereuse, ou du moins comme très-incertaine. Si, au contraire, mes craintes se réalisent ; si la chambre succombe, je partagerai avec les autres les maux qui pourront peser sur ma patrie. Je di-

ral: On est sans doute les précieuses intentions qui ont guidé la majorité de la chambre. Et l'on ne me verra point m'unir avec ses ennemis pour lui reprocher d'avoir eu de mauvais desseins. Voilà ce qui fera ma consolation."

L'amendement de M. Neilson fut rejeté par 56 voix contre 24. MM. Ouvillier, Quesnel et plusieurs autres Canadiens firent partie de la minorité. Après des débats prolongés et très-ardents, les résolutions qui ont porté depuis le nom des 92 résolutions, furent passées à une grande majorité. "Les administrations provinciales, disaient-elles outre autres choses, foulent aux pieds les droits et les sentiments les plus chers des Canadiens; qui se sont toujours empressés de recevoir les émigrants des îles britanniques comme des frères, sans distinction d'origine ni de croyance... Le défaut le plus grave de la constitution, c'est la nomination des conseillers législatifs par la couronne. La constitution et la forme de gouvernement qui conviennent le mieux à cette colonie, ne doivent pas se chercher uniquement dans les analogies qui présentent les institutions de la Grande-Bretagne et un état de société bien différent du nôtre. Ce n'est pas le plus libre régime qui a précipité la révolution des anciennes colonies, puisque la Nouvelle-York, dont les institutions étaient les plus monarchiques dans le sens de la dépêche de M. Stanley, a été la première à refuser d'obéir à un acte du parlement impérial, et que le Connecticut et le Rhode-Island, avec des institutions purement démocratiques, ont été les derniers à entrer dans la confédération des États-Unis... La partialité dans la distribution des charges publiques est portée à son comble, puisque sur une population de 600,000 habitants, dont 525,000 sont d'origine française, 47 fonctionnaires seulement, les moins rétribués, appartiennent à cette dernière origine, tandis qu'on compte 157 fonctionnaires d'origine britannique... La chambre et le peuple doivent être assez forts pour ne pas être exposés à l'insulte de qui que ce soit, ni tenus de la souffrir en silence. Dans leur style, les dépêches de M. Stanley sont insultantes à un degré tel, qu'un corps constitué par la loi pour des fins infiniment moins relevées que celles de législation, ne pourrait les tolérer... Ces dépêches sont incompatibles avec les droits et les privilèges de la chambre.

"Puisque, continuaient les résolutions, l'origine et la langue des Canadiens sont devenues le prétexte d'injures, d'exclusion,

d'infériorité politique et de séparation de droits et d'intérêts, la chambre en appelle à la justice du gouvernement de Sa Majesté et de son parlement et à l'honneur du peuple anglais; la majorité des habitants du pays n'est nullement disposée à répudier aucun des avantages qu'elle tient de son origine, car sous le rapport des progrès que la nation française fait faire à la civilisation, aux sciences, aux lettres et aux arts, elle n'a jamais été en arrière de la nation anglaise, et elle est aujourd'hui dans la cause de la liberté et dans la science du gouvernement sa digne égale." Enfin la chambre finissait par mettre lord Aylmer en accusation, en priant les communes d'Angleterre de soutenir les plaintes portées contre lui devant la chambre des lords, et les membres indépendants des deux chambres impériales de les appuyer, entre autres MM. O'Connell et Hume. Elle invitait en même temps les libéraux canadiens à se former en comités dans toutes les parties du pays, pour correspondre avec ces deux hommes d'État et avec M. Viger, et pour demander l'appui des autres colonies dans des questions qui les intéressaient toutes également.

M. Morin fut chargé d'aller remettre à M. Viger, à Londres, les pétitions basées sur ces résolutions et adressées aux deux chambres du parlement impérial.

Le conseil législatif vota des adresses contraires à celles de l'assemblée, et pria l'Angleterre de maintenir la constitution intacte. Les marchands anglais de Montréal et de Québec adressèrent, de leur côté, des pétitions au roi dans le sens de celle du conseil, et déclarèrent que l'assemblée avait constamment montré de l'hostilité au commerce; que le conseil législatif était leur sauvegarde contre les mesures arbitraires et inconstitutionnelles des représentants du peuple, et que M. Viger ne devait pas être considéré comme l'agent de la population anglaise. Ils prièrent lord Aylmer de transmettre ces pétitions à Londres, et lui présentèrent en même temps une adresse, à laquelle il fit une réponse très-longue pour expliquer sa conduite et démontrer que son hostilité à la nationalité des Canadiens-Français était alors aussi profonde que la leur.

L'assemblée venait de faire un acte d'autorité qui avait blessé encore lord Aylmer. L'avocat général, M. Hamel, avait, à la demande du gouverneur, donné son opinion légale sur l'élection de Stanstead. L'assemblée fit venir M. Hamel devant elle,

sous prétexte qu'il avait par là violé la liberté des élections, et le réprimanda, séance tenante, par la voix de son président.

Après avoir voté des fonds pour l'éducation, les institutions charitables, les chemins et les améliorations intérieures, les représentants, laissant de côté la liste civile, commencerent à s'en retourner chez eux. Le gouverneur, ne les voyant plus en nombre dans la chambre, prorogea la session en disant que, puisqu'on en avait appelé au parlement impérial, chaque parti devait se soumettre à son autorité suprême; qu'il croyait nécessaire de déclarer que le langage des 92 résolutions était si contraire à l'urbanité et à la modération bien connues des Canadiens, que ceux qui ignoraient le véritable état des choses, ne pourraient s'empêcher de croire qu'elles ne fussent le fruit d'une exaltation extraordinaire et générale; mais il pouvait dire que, quelles que fussent les opinions dans l'enceinte de l'assemblée, la tranquillité la plus profonde régnait au dehors.

Cette dernière observation était des plus imprudentes. C'éta't inviter les membres qui avaient voté pour les 92 résolutions, à prouver au gouverneur qu'ils exprimaient les sentiments de la masse du peuple; et c'est ce qu'ils firent en organisant une démonstration générale qui aboutit à l'insurrection.

CHAPITRE II.

LES TROUBLES DE 1837.

1835-1837.

État des 92 résolutions en Angleterre.—Une partie des motions de l'est se rallient à la chambre d'assemblée.—Comité nommé dans les communes sur nos affaires.—Débats.—Une partie du cabinet anglais résigne.—M. Stanley est remplacé au ministère des colonies par M. Illes, à qui succède lord Aberdeen.—Comités de district en Canada.—Nouvelles pétitions.—Lettre de M. Bosworth.—Nouveaux débats dans la chambre des communes.—Nouveau parlement canadien.—Associations constitutionnelles.—Rapprochement entre les libéraux du Haut et du Bas-Canada.—Le parlement s'assemble à Québec.—Nouvelle adresse à l'Angleterre.—Une autre session de la majorité se détache de M. Papineau.—Dépêches de lord Aberdeen.—Ministère de sir Robert Peel.—Trois commissaires envoyés en Canada.—Lord Gosford remplace lord Aylmer.—Chambre des lords.—Ouverture du parlement canadien.—Discours de lord Gosford.—La chambre persiste dans la voie qu'elle a prise, en votant des subsides pour six mois, lesquels sont refusés.—Le parlement est prorogé et convoqué de nouveau.—Les autres colonies, qui devraient faire cause commune avec le Bas-Canada, l'abandonnent et acceptent les propositions de l'Angleterre.—Rapport des commissaires.—La conduite du ministre approuvée.—Les assemblées continuent en Canada.—Langage des journaux.—Agitation dans les campagnes.—Bandes d'hommes armés.—M. Papineau descend jusqu'à Kamouraska.—Opinion réelle de la masse des habitants.—Nouvelle session du parlement, aussi inutile que les autres.—Nouvelle adresse au parlement impérial.—Magistrats et officiers de milice destitués.—Associations secrètes à Québec et à Montréal, où l'on résout de prendre les armes.—Démonstrations en faveur du gouvernement.—Assemblée des six comtés.—Mandement de l'évêque de Montréal.—Le gouvernement fait des armements.—Troubles à Montréal.—Mandats d'arrestation lancés.—Les troupes battues à Saint-Denis; victorieuses à Saint-Charles.—La loi martiale proclamée.—Plusieurs membres invitent inutilement le gouverneur à réunir immédiatement les chambres.—Affaire de Saint-Eustache.—L'insurrection domptée.—Troubles dans le Haut-Canada.—Résignation de lord Gosford.—Débats dans les communes.—Les ministres promettent de soumettre l'insurrection par les armes.

Les 92 résolutions et l'ajournement prématuré des chambres ne laissèrent plus de doute sur la gravité de la situation. La so-

lution de toutes les questions était laissée à la métropole. Quoi qu'il régnât beaucoup d'incertitude sur ce qu'elle allait faire, il y avait de temps en temps des fautes, des rumeurs, qui entretenaient les espérances des libéraux. Les gazettes publièrent une dépêche de lord Goderich au gouverneur de Terre-Neuve, laquelle paraissait confirmer l'opinion de la chambre sur les conseils législatifs. "On ne peut nier, disait ce ministre, qu'en pratique l'existence des conseils n'ait été accompagnée de difficultés sérieuses. Ils ont mis trop souvent en lutte les différentes branches de la législature; ils ont déshonoré les gouverneurs de leur sentiment de leur responsabilité, et privé les assemblées de leurs membres les plus utiles, tout cela sans compensation. Ils n'ont dans les colonies ni la position ni l'importance qu'a la chambre des lords en Angleterre, parce qu'ils n'ont rien de la richesse, de l'indépendance et de l'antiquité qui font respecter la pairie anglaise. D'après ces circonstances et l'histoire des colonies de l'Amérique, je verrais avec plaisir tout arrangement qui tendrait à fonder les deux chambres en une seule, où les représentants du peuple se rencontreraient avec les serviteurs de la couronne." Ses dernières paroles annonçaient à la fois l'abolition du conseil et l'introduction du système responsable.

Vers ce temps-là, une partie des habitants des cantons de l'est s'assemblèrent à Stanstead sous la présidence de M. Moulton, et passèrent des résolutions pour approuver celles de la chambre. Presque tous les comtés, presque toutes les paroisses les imitèrent. Les journaux étaient remplis de ces démonstrations populaires, qui encourageaient les députés à suivre la voie qu'ils avaient prise. Des délégués de comtés s'assemblèrent à Montréal pour organiser un comité central et permanent, chargé d'éclairer l'opinion et de donner l'exemple des mesures à prendre suivant les circonstances. Le parti anglais faisait répandre alors le bruit que les ministres avaient résolu d'unir les deux Canadas. L'agitation était presque aussi vive dans le Haut-Canada que dans le Bas, et le parti libéral de cette province paraissait vouloir agir avec nous.

Mais c'était à Londres que devaient se décider nos destinées. M. Roebuck proposa à la chambre des communes, le 15 avril 1834, de nommer un comité chargé d'indiquer les moyens de remédier aux imperfections des gouvernements des deux Cana-

das. MM. Roebuck, Hume et O'Connell prirent la parole en faveur des Canadiens. Le ministre des colonies, M. Stanley, défendit sa politique et fut appuyé par lord Howick et par M. P. Stewart. M. Roebuck, en plaidant la cause du Bas-Canada, avait soutenu celle du Haut, dont M. McKenzie était l'agent à Londres, mais l'agent de la minorité d'après l'opinion de la législature de cette province. M. Stanley dit que le Haut-Canada ne se plaignait pas de sa constitution, et que c'étaient les factions qui avaient décrié celle du Bas, accordée pour protéger la langue, les usages et les lois de ses habitants. Il déclara qu'il fallait maintenir le conseil législatif, parce qu'en le rendant électif on détruirait entièrement l'influence de l'Etat, et l'on annulerait les droits de la minorité anglaise, pour la défense et la protection de laquelle il avait été établi; qu'il était vrai que sur les 204 fonctionnaires, 67 seulement étaient Canadiens-Français; mais qu'il ne doutait nullement que les deux Canadas ne fussent un jour unis, quoiqu'il ne fût pas disposé à offrir pour le moment une mesure qui lui paraissait la seule propre à y assurer l'existence des principes anglais et à réduire la législature rebelle qui siégeait à Québec. Il proposa ensuite, en amendement à la motion de M. Roebuck, qu'un comité spécial fût nommé pour voir jusqu'à quel point les recommandations du comité de 1828 avaient été observées; ce qui fut agréé par la chambre.

O'Connell protesta contre la constitution du conseil législatif, parce qu'elle donnait un double vote au gouvernement, et déclara que l'un des principaux abus venait de ce que le conseil exécutif soutenait les étrangers contre les habitants du pays.

Lorsque la nouvelle de ces débats parvint à Montréal, le comité central vota des remerciements aux orateurs qui avaient défendu la cause des Canadiens, et approuva la conduite de MM. Bidwell, McKenzie et des autres réformateurs du Haut-Canada.

Le comité de la chambre des communes voulut étendre son investigation au delà des limites de l'enquête de celui de 1828, malgré les efforts de Stanley. La correspondance entre le bureau colonial et les gouverneurs du Canada, lui fut soumise. Il trouva dans les dépêches de lord Aylmer, depuis qu'il s'était soulevé contre la chambre, des épithètes offensantes pour les chefs du parti canadien, et que M. Baring voulut faire effacer.

Le comité interrogea sir James Kempt, MM. Viger, Morin,* Ellice, J. Stuart, Gillespie et le capitaine McKennan. Sir James Kempt répondit que le seul moyen de faire cesser les dissensions, était d'assurer le payement des fonctionnaires par une loi du parlement impérial, et que, quant au conseil exécutif, il n'était dispensé de ses services lorsqu'il était gouverneur du Canada, M. J. Stuart fut d'avis qu'il fallait réorganiser la chambre d'assemblée pour former une majorité anglaise, ou réunir les deux Canadas et donner au conseil exécutif le pouvoir de se renouveler lui-même et de renouveler le conseil législatif.

C'est pendant que la question canadienne se discutait devant ce comité, qu'une partie des ministres résignèrent sur la question des biens de l'Irlande. M. Stanley fut remplacé au ministère des colonies par M. Spring Rice. Ce changement, accueilli d'abord avec joie en Canada, où M. Stanley avait perdu par sa conduite récente la popularité que ses discours de 1822 lui avait acquise, exerça peu d'influence sur nos destinées. Le rapport que présenta le comité ne concluait à rien; il laissait les choses dans l'état où elles étaient. Il était très-court et rédigé à dessein dans un style contraint et ambigu, pour ne pas mécontenter trop fort aucun parti. Il abandonnait la décision de toutes les questions au bureau colonial. Cependant il avait causé beaucoup de débats dans le comité. M. Stanley avait voulu faire approuver sa conduite, et il avait, dans ce but, fait ajouter au rapport quelques paragraphes, auxquels M. Roebuck n'était opposé et qui avaient été retranchés. Sir James Graham et M. Robinson avaient soutenu le ministre contre MM. Roebuck, Howick et Labouchère. On avait débattu quatre heures, et obtenu une majorité de deux voix.

Les comités de district cependant siégeaient toujours en Canada. Ils avaient envoyé à Londres des pétitions qui portaient plus de 60,000 signatures; ils correspondaient en même temps avec nos agents et passaient résolutions sur résolutions pour exciter le peuple à prendre une attitude qui pût imposer. Le comité de Montréal reçut une lettre de M. Roebuck, qui l'informait qu'il n'avait eu aucune espérance tant que M. Stanley avait été à

* M. Morin vint en une conférence d'une heure et demie avec M. Stanley et sir James Graham, et ils avaient discuté ensemble la question des finances et celle d'un conseil législatif électif.

la tête du bureau colonial; mais que M. Spring Rice paraissait plus traitable et qu'il attendait de lui un meilleur avenir. Ce ministre avait abandonné le projet de loi de son prédécesseur touchant la liste civile, et il était juste de lui donner un peu de délai. "Il vaut mieux, j'en conviens, disait M. Roebuck, combattre que de perdre toute chance de se gouverner soi-même; mais nous devons assurément essayer tous les moyens avant de prendre la résolution de recourir aux armes. . . . La chambre peut, comme sous l'administration de sir James Kempt, passer une loi des subsides temporaire, sous proteste, en se réservant tous ses droits et en exposant qu'elle donne son suffrage par esprit de conciliation, et pour fournir au nouveau ministre l'occasion de réparer les griefs de son propre mouvement." Il conseillait ensuite de réveiller le peuple, de ne point reculer d'un pas devant les principes, et déclarait que l'on n'aurait de bon gouvernement que quand on se gouvernerait soi-même et qu'on se serait défait du conseil législatif.

La suite des événements fera voir si ces conseils étaient bien sages.

Le 4 août, il y eut encore quelques débats dans les communes sur nos affaires, à l'occasion d'une requête présentée par M. Hume à l'appui des 92 résolutions. M. Rice blâma sévèrement M. Hume au sujet d'une lettre publiée dans les journaux, et dans laquelle ce dernier appelait les Canadiens à résister à la funeste domination du gouvernement anglais. "Il ne convient point, dit-il, à un homme, qui parle sans danger dans l'enceinte des communes, de donner des conseils qui peuvent faire tant de mal à l'Angleterre et au Canada. Si l'on a recours aux armes, j'espère que les lois puniront tous ceux qui auront pris part à la conspiration."

Le parlement canadien ayant atteint son terme, de nouvelles élections eurent lieu et affaiblirent encore le parti du gouvernement. Il y eut beaucoup de troubles à Montréal et ailleurs. A Montréal, l'élection fut discontinuée pour cause de violence. A Sorel, un Canadien fut tué d'un coup de fusil de propos délibéré. Les Anglais, joints à quelques Canadiens, avec M. Neilson et M. Walker à leur tête, formaient alors à Québec, à Montréal, aux Trois-Rivières, des associations constitutionnelles par opposition aux comités des partisans de la chambre. Ces associa-

Ils signèrent des pétitions au roi dans le sens de celles que les Anglais avaient déjà prié lord Aylmer de transmettre à Londres; et elles chargèrent MM. Neilson et Walker d'aller les déposer au pied du trône. Bien des Anglais cependant partageaient les sentiments des Canadiens, et il y en eut sept ou huit d'élus par l'influence de ceux-ci. Les cantons de l'est, peuplés d'Anglais, se prononcèrent pour les réformes. Sur leur invitation, M. Papineau, accompagné de plusieurs membres de l'assemblée, se rendit à Stanstead, où il fut reçu avec toute sorte d'honneurs par les comités qui s'étaient formés dans cette partie du Canada. Plusieurs centaines de personnes lui firent visite le jour de son arrivée, et le *Vindicator* annonça qu'il ne s'était pas trouvé moins de 600 personnes réunies pour le saluer, parmi lesquelles on avait remarqué plusieurs Américains des États du Nouveau-Hampshire et du Vermont, entre autres le général Fletcher. Le soir on lui donna un dîner de 200 couverts.

Ces démonstrations, les discours des membres dans les assemblées qui avaient lieu partout, les écrits des journaux, tout annonçait un redoublement de violence et de passion. M. Papineau avait recommandé dans son adresse aux électeurs, de ne point consommer de produits anglais, de ne vêtir d'étoffes manufacturées dans le pays et de ne faire usage que de boisons canadiennes, pour encourager l'industrie locale et dessécher la source du revenu public, que les miclêtres employaient comme ils voulaient. Comme les banques appartenaient aussi au parti hostile à la chambre, il conseilla aux habitants d'exiger le paiement de leurs billets en espèces. Il fut même question d'établir une banque nationale.

À Toronto, il se forma une association politique, qui se mit en rapport avec les comités permanents du Bas-Canada, afin de donner plus de poids à ses paroles et à ses résolutions. Elle en avait besoin, car bientôt l'on apprit la résignation du ministre et l'avènement des tories au pouvoir. Sir Robert Peel était placé à la tête des affaires et le comte Aberdeen au département colonial. Ces nouveaux ministres surent à s'occuper des nouvelles adresses du parti anglais, ainsi que de la nouvelle pétition de la chambre et de la minorité du conseil législatif à l'appui des 92 résolutions. Mais ils ne pouvaient trans-

mettre leurs instructions à lord Aylmer avant l'ouverture des chambres canadiennes.

La première chose que fit la chambre, en se réunissant le 21 février 1835, fut de protester contre les remarques que le gouverneur avait faites en s'ajournant la dernière session, et de faire blâmer son discours du procès-verbal. C'était proclamer les hostilités. M. Morin proposa ensuite que la chambre se formât en comité général pour continuer la considération de l'état de la province. M. Gagy, en s'y opposant, observa qu'il préférerait une administration composée d'hommes nés dans le pays, à toute autre. " Pour moi, répliqua M. Papineau, je ne veux pas cela; le gouvernement que je désire, c'est un gouvernement composé d'amis des lois, de la liberté, de la justice, d'hommes qui protègent indistinctement toutes les industries, et veulent accorder à tous les citoyens les mêmes privilèges. J'aime, j'estime les hommes sans distinction d'origine; mais je hais ceux qui, conquérants altiers, viennent nous contester nos droits, nos mœurs et notre religion. S'ils ne peuvent s'amalgamer avec nous, qu'ils demeurent chez eux. Il n'y a pas de différence entre eux et nous; les mêmes droits et la même protection appartiennent à tout le monde. Assurément je préférerais un gouvernement composé de gens du pays à un gouvernement composé d'hommes comme ceux dont je viens de parler. Et mes compatriotes ont déjà fait preuve de capacité et d'intégrité. Ceux mêmes qui réclament ces privilèges exclusifs, les réprouvent dans leur cœur, et ils en seront eux-mêmes les victimes. En supposant qu'ils fissent du Canada une Acadie, et qu'ils pussent faire expatrier toute la population française, la division se mettrait bientôt parmi eux. S'ils parvenaient à former des bourgs pourris, bientôt même cette représentation corrompue les opprimerait. Il est dans le cœur de tous les hommes de détester les privilèges exclusifs; mais la haine, la passion, l'esprit de parti les aveuglent. . . On nous dit: Soyons frères! Oui, soyons-le. Mais vous voulez tout avoir, le pouvoir, les places et l'or. C'est cette injustice que nous ne pouvons souffrir. Nous demandons des institutions politiques qui conviennent à notre état de société."

Le gouverneur n'avait rien de décisif à communiquer sur les affaires. La chambre siégea deux fois par jour pour finir la ses-

sions plus tôt. Les débats furent la répétition de ce qu'on avait déjà dit tant de fois. La chambre continua M. Roebuck dans sa mission d'agent, et vota une adresse après de longues discussions. C'est au sujet de cette adresse que la majorité se divisa une seconde fois. Plusieurs membres voulaient continuer les affaires, et s'abstenir avec soin de tout ce qui pourrait donner à lord Aylmer le plus léger prétexte d'interrompre les travaux législatifs. M. Bedard, qui ne servait depuis deux ans la majorité qu'à contre-cœur, osa dire enfin que l'adresse contenait un refus péremptoire de tout ce que le gouverneur demandait, et qu'il ne pouvait l'appuyer. " Et peut-on oublier, répliqua aussitôt M. Papizeau, qu'en Angleterre c'est la même plume qui prépare et le discours du prince et la réponse. Les circonstances exigent que nous nous écartions des formes ordinaires, et que nous exprimions hautement ce que nous sentons. C'est faire injure à l'Angleterre que de dire qu'elle peut passer une acte de coercition et envoyer dix à douze régiments pour nous soumettre à ses volontés. Si c'était là le cas, nous devrions songer au plutôt à nous délivrer d'un gouvernement qui serait si tyrannique. S'il y a lieu de craindre une lutte, on peut dire que le danger existe à cette heure, et que nous avons déjà été bien plus loin que ne va cette adresse."

M. Bedard proposa divers amendements, qui furent soutenus par un tiers de la chambre. Cette scission dans la majorité devait s'agrandir de jour en jour. Elle fut regardée dès le premier instant par les hommes extrêmes comme une défection. Le rédacteur du *Canadien*, M. Parent, qui était l'ami intime des membres de la nouvelle minorité, vint à leur secours et chercha à les justifier. Il attribua leur vote aux besoins du district de Québec, auquel la suspension des travaux législatifs portait beaucoup de préjudice dans un moment où la gêne commerciale était très-grande. Mais les dépêches de lord Aberdeen, et le refus de lord Aylmer d'avancer l'argent nécessaire pour payer les dépenses de la chambre, avant qu'elle eût approuvé les paiements qu'il avait déjà ordonnés, précipitèrent la prorogation du parlement.

Lord Aberdeen refusait d'assurer l'indépendance des deux conseils et des juges tant que les enquêtes sur les abus ne seraient pas parvenues au point où l'on pût espérer un arrangement final; et de sanctionner la loi d'éducation, parce qu'elle pa-

refusait reconnaître légalement l'existence des sulpiciens et des Jésuites, et pouvait donner des privilèges civils et exclusifs aux catholiques au détriment de la minorité protestante. " Vigilante comme cette minorité devait l'être avec tant de raison pour prévenir le moindre empiétement sur sa liberté religieuse, elle pouvait soupçonner que cette législation rétrograde conférerait des avantages indus à la majorité catholique. Elle pouvait croire aussi que la langue, la littérature françaises et les institutions religieuses avaient été les objets d'une attention toute spéciale; que les fondations ecclésiastiques existantes avaient été préférées à celles qui pourraient s'élever plus tard, parce que les premières étaient sous le contrôle du clergé catholique, et que les secondes, c'est-à-dire les protestantes, ne fleuriraient et ne se multiplieraient qu'avec l'émigration et l'avoisinement des capitales et des établissements anglais."

Toutes ces raisons du ministre parurent des subterfuges. Il ne voulait pas donner aux catholiques les mêmes avantages qu'aux protestants; mais comme une déclaration franche et formelle d'un principe aussi injuste eût été trop odieuse, il faisait des hypothèses pour faire croire que l'usage de la liberté chez les uns amènerait nécessairement l'esclavage chez les autres. La question religieuse ainsi traitée fit penser à la situation des catholiques au Canada. Les journaux publièrent les instructions de sir George Prevost,* dans lesquelles on soutenait les prétentions que nous avons rapportées ailleurs touchant la suprématie et la juridiction ecclésiastiques de l'Angleterre sur le Canada. Elles portaient que dans les villages où les catholiques étaient en minorité, ce serait un ministre protestant qui enseignerait l'Évangile et percevrait les dîmes; que les catholiques ne se serviraient du temple saint qu'après les protestants; que les prêtres pourraient contracter mariage, et que les ministres protestants remplaceraient graduellement les missionnaires catholiques chez les sauvages. Ce fut l'esprit de ces instructions qui inspira lord Aberdeen quand il rejeta la loi dont nous venons de parler.

Cependant la politique du ministre était de dissimuler cet esprit dans le parlement impérial, où il y eut encore des débats

* Papier officiel imprimé en 1814 par ordre de la chambre des communes.

lorsqu'on y présenta la pétition du mois de décembre des membres du conseil législatif et de l'assemblée. La veille, on avait distribué aux membres des communes une brochure, écrite par un ami des Canadiens, et dans laquelle tous les vices du gouvernement et toutes les réformes demandées par le peuple, étaient exposés avec beaucoup de force. L'auteur passait en revue les abus du système judiciaire, et surtout ceux du corps exécutif, à la tête duquel étaient placés des militaires incapables de gouverner un peuple libre; il s'étendait sur la mauvaise administration des terres, la multiplicité des emplois dans les mêmes familles, le déficit du receveur général Caldwell, et sur l'absence de contrôle partout, malgré l'intervention continue du parlement impérial. L'auteur appuyait en terminant sur la nécessité de rappeler lord Aylmer.

A peu près dans le même temps parut dans la revue intitulée *Tait's Edinburgh Magazine*, un article écrit dans le même sens sur la situation politique du Canada, et qu'on attribua à M. Chapman.

M. Roebuck répéta dans les communes ses remarques ordinaires sur les abus de l'administration. M. Spring Rice dit qu'avant la retraite du dernier ministère, il avait préparé une dépêche où il exposait longuement les vices du gouvernement. Cette retraite avait empêché qu'elle ne fût envoyée. Il n'avait pas confirmé la nomination de juge Gale, parce que celui-ci s'était trop compromis en tant que partisan politique; et comme le juge Kerr avait perdu sa place de juge de l'amirauté par suite de malversations, il n'avait pas cru convenable de lui laisser celle de juge de la cour du banc du roi. M. Stanley maintint qu'on n'avait pu réussir à prouver une seule plainte, un seul grief articulé dans les 92 résolutions, et que le ministère avait obtenu du comité un acquiescement qui était un véritable triomphe. Sir Robert Peel annonça à la chambre qu'il avait chargé lord Aylmer d'informer le Canada qu'on allait envoyer un gouverneur étranger à la politique coloniale et instruit des intentions de la métropole, pour examiner l'état des choses et faire rapport. Ce commissaire devait déclarer d'avance qu'il ne serait pas admis de nouveaux principes dans l'organisation du gouvernement, et que, si les plaintes n'étaient pas fondées, on prendrait les moyens nécessaires pour faire cesser l'agitation. Quant aux

menaces d'insurrection, il disait aux rebelles: " Nous voulons vous rendre justice. Prenez garde que vos menaces augmentent nos forces." L'Angleterre était dans de bons termes avec les États-Unis; mais quand bien même ils voudraient intervenir, ils ne prendraient pas M. Roebuck pour leur organe dans cette chambre. MM. Stanley, Robinson, Hume, Sheil prirent tour à tour la parole.

Le discours du ministre, malgré son apparence de modération, et la confirmation de la nomination du juge Gale, que M. Spring Rice avait refusée, indiquaient assez quelle conduite allait tenir la métropole. On voulait seulement mettre en usage cet art, ces manières bienveillantes, usités dans la diplomatie et inconnus jusque-là dans la politique coloniale, pour tâcher d'apaiser les discordes et de faire pénétrer dans les cœurs des sentiments plus favorables aux réformes qu'on pourrait juger nécessaire d'adopter plus tard.

Dès le mois de février, lord Aberdeen avait écrit à lord Aylmer qu'il approuvait sa conduite; mais que dans l'état des esprits il n'y avait pas d'espoir qu'il pût se servir avec succès de paroles de paix et de conciliation, et qu'il allait le remplacer par une personne de confiance avec le titre de commissaire royal.

Aylmer lui avait déjà envoyé une longue dépêche pour repousser les accusations portées contre lui dans les 92 résolutions. Il disait que sur 142 personnes qu'il avait nommées à des emplois salariés, 80 étaient d'origine française; que sur 580 autres nommées à des emplois non salariés, 295 appartenaient à la même origine, ainsi que 161 commissaires des petites causes sur 330 qu'il avait choisis, et qu'au reste on devait préférer les personnes les plus propres sans distinction d'origine; que toutes les places dans l'Église catholique, comme les cures, dont les appointements excédaient £26,000, étaient entre les mains des Canadiens-Français; qu'il en était de même des maîtres d'écoles de campagne, dont les salaires et les allocations s'élevaient à £18,000. Mais la partialité avait été si grande avant lui, et l'abus était encore si enraciné, que s'il était vrai qu'il eût donné 80 places aux Canadiens, qui formaient les trois quarts de la population, il en avait aussi accordé 62 aux Anglais, qui formaient l'autre quart, et que les salaires et les émoluments de

ces 62 excédaient de beaucoup ceux des 80. D'après la liste civile soumise à la chambre en 1834 et d'autres documents, les fonctionnaires recevaient £71,770, distribués comme suit : Anglais £58,000, Canadiens-Français £13,690. Ceux-ci étaient exclus de tous les départements de l'exécutif, ainsi que du bureau des terres, des douanes et des postes ; et dans l'administration de la justice, qui coûtait £36,000, £28,000 étaient partagés par les Anglais et £8,000 seulement par les Canadiens.

Cependant les discussions que le Canada soulevait dans le parlement impérial avaient leur écho au dehors. Les grands journaux, comme le *Times*, le *Chronicle*, le *Herald*, étaient hostiles à la chambre et aux Canadiens-Français ; l'*Advertiser*, le *Globe*, prenaient la défense de ces derniers ; mais il était facile de voir que la plupart des membres des communes, comme la grande majorité de la nation, n'avaient aucune sympathie pour eux.

Le bruit courut d'abord que le vicomte de Castlerbury, ci-devant sir Charles-Batton Manners, serait le commissaire royal ; mais bientôt on apprit qu'il refusait d'accepter cette mission difficile sous prétexte de maladie dans sa famille. Sa réputation avait fait concevoir des espérances. On parla ensuite de lord Amhurst, qui avait été ambassadeur en Chine et vice-roi d'Irlande. Lord Aberdeen annonça même sa nomination à lord Aylmer. Mais le ministère ayant encore été changé sur ces embrouillures, le choix des nouveaux ministres tomba sur lord Gosford, Irlandais qui avait eu quelque réputation dans sa patrie par son opposition aux orangistes. On vantait ses fermes et ses principes libéraux ; mais on lui adjoignit deux personnages à peu près inconnus, sir Charles Gray, tory de la vieille école, et sir James Gipsy.

L'un des agents du parti anglais, M. Walker, vint chercher à gagner O'Connell à sa cause. "Comment, vous désirez être représentés parce que vous êtes en minorité ? lui dit le grand orateur : certes ce serait, selon moi, une profonde injustice et vous l'êtes." Le 12 juin, les affaires du Canada furent l'objet de quelques discussions dans la chambre des lords. Un membre de cette chambre déclara qu'il ne pouvait pas concevoir quel intérêt avait l'Angleterre à refuser des concessions larges et libérales. On ne devait pas traiter les assemblées coloniales comme des as-

semblées d'enfants, ni les assujettir entièrement aux ordres de l'Angleterre ; il fallait les laisser jouir de toute la liberté compatible avec le maintien de la souveraineté métropolitaine. Une commission lui semblait non-seulement inutile, mais pire qu'inutile ; il fallait envoyer un commissaire qui agit. Le gouvernement pouvait et devait décider sur-le-champ toutes les questions importantes.

Lord Grenville répliqua qu'il s'était cru obligé, ainsi que ses collègues, de changer les instructions de ses prédécesseurs, et d'envoyer plusieurs commissaires pour faire une enquête sur les lieux.

Les nouvelles instructions mettaient face à face la majorité et la minorité au Canada. Elles déclaraient d'avance que le conseil législatif ne pouvait être changé, et ordonnaient à la commission de refuser formellement la proposition de la chambre de renvoyer cette question à des conventions du peuple. Quant aux subsides, les revenus de la couronne ne pouvaient être abandonnés sans une liste civile suffisante pour le soutien de l'État. L'administration des terres de la couronne restaurait entre les mains du conseil exécutif. Les juges accusés subiraient leur procès devant le conseil législatif, ou devant le roi aidé du comité judiciaire du conseil privé. La commission était chargée de faire rapport sur la tenure des terres, sur la biens du séminaire de Saint-Sulpice, sur l'éducation, sur la distribution des droits de douane entre les deux Canadas. Elle pouvait interroger des témoins et les documents écrits. Elle allait au Canada pour remplir une mission de conciliation et de paix, il fallait donc qu'elle évitât de paraître user d'un pouvoir odieux et nouveau. En recevant les plaintes de tous les partis, la politesse, l'urbanité et le respect devaient caractériser sa conduite envers toutes les classes ; elle devait se mettre en relation avec elles, exprimer ses propres opinions avec bienveillance, observer les actes des assemblées publiques et les relations sociales ordinaires, étudier les écrits politiques et la littérature périodique, faire des enquêtes sur différents endroits du pays et garder le plus grand secret sur ses conclusions.

La commission arriva à Québec à la fin d'août. Le conseil de ville, qui n'avait pas voulu présenter ses hommages le jour de l'an 1834 à lord Aylmer, et que celui-ci avait à son tour refusé

sé de recevoir l'année suivante, présenta une adresse aux commissaires. Lord Gosford reçut chez lui quelques jours après, et se montra très-gracieux. Mais chacun était sur ses gardes. Les membres libéraux du conseil et de la chambre se réunirent au commencement de septembre aux Trois-Rivières, pour s'entendre sur la conduite à suivre devant la commission. Ceux du district de Québec ne jugèrent pas à propos d'y aller. La division entre ce district et ceux des Trois-Rivières et de Montréal devenait plus grande de jour en jour. Gosford chercha par tous les moyens à captiver la bienveillance des Canadiens. Il invita MM. Papineau et Viger à dîner chez lui; il visita les classes du séminaire, et laissait tout le monde enchanté de sa politesse. Il donna un grand bal le jour de la Sainte-Catherine, anniversaire fêté par les Canadiens, et ses prévenances pour Mme. Bedard attirèrent tous les yeux, et indiquèrent assez le zèle avec lequel il remplissait le rôle dont l'Angleterre l'avait chargé. Il donna une nouvelle commission de juges de paix et y ajouta beaucoup de Canadiens.* Enfin la place du juge Kerr destitué, parut destinée à M. Bedard, celui-là même qui avait proposé les 92 résolutions. Ces faits, ces bruits portés, grossis de bouche en bouche augmentaient les espérances, lorsque les chambres s'ouvrirent le 27 octobre. L'association constitutionnelle de Québec avait présenté une adresse au gouverneur la veille, pour le prier de ne pas avancer d'argent sans le consentement des trois branches de la législature. C'était recommander au gouverneur de ne rien payer sur l'ordre seul des représentants. Le gouverneur lui répondit que comme il annoncerait la marche qu'il avait à suivre sur ce point à la législature dans les vingt-quatre heures, il ne voyait pas qu'il y eût quelque chose à gagner en l'annonçant d'avance.

Gosford adressa un long discours aux chambres. Après avoir parlé de beaucoup de choses, il finit par déclarer que sur les grandes questions la commission ferait son rapport à Londres, et que du reste les Canadiens pouvaient être assurés qu'on ne toucherait point à leurs institutions sociales. C'était annoncer un nouvel ajournement. Mais comme il avait appuyé sur beaucoup de réformes de détail, et que son discours, préparé avec soin, respirait la modération et la justice, on osa espérer encore.

* Le 1^{er} septembre 1838.

« Je dirai aux Canadiens, observait-il, à ceux qui sont d'origine française comme à ceux d'origine britannique: Considérez le bonheur dont vous pourriez jouir sans vos dissensions. Issus des deux premières nations du monde, vous occupez un vaste et beau pays, possédant un sol fertile, un climat salubre et l'un des plus grands fleuves du globe, qui amène jusqu'à votre ville la plus éloignée les navires de la mer.»

La réponse au discours du trône provoqua quelques débats, sur un amendement de M. Clapham, qui voulait reconnaître la commission; mais la chambre s'y refusa. Sa réponse ne fut qu'un écho du discours, interprété au point de vue des 92 résolutions. Lord Gosford, fidèle au système qu'on lui avait tracé, de chercher à acquiescer la bienveillance des Canadiens, répondit d'abord à la chambre en français, puis en anglais. La *Gazette* de Montréal se trouva offensée de cette courtoisie et de la hardiesse qu'avait eue un gouverneur anglais de faire usage de la langue du vaincu. C'était une concession coupable, le premier pas de la dégradation de la mère patrie, qui avait eu la faiblesse de ne pas proscrire la langue française dès l'origine.

L'association constitutionnelle de Montréal demanda à être entendue par la commission, et fut informée que l'esprit de la constitution ne serait pas changé, et que les intérêts du commerce recevaient toute protection. Elle voulut organiser des comités de quartier dans la ville, en cas que l'union et la force devinssent nécessaires. Elle organisa un corps de carabiniers de 800 hommes au cri de *Dieu sauve le roi!* Elle voulut faire sanctionner cette organisation par le gouverneur, qui s'y refusa et qui en ordonna quelque temps après la dissolution. Les orangistes cherchèrent aussi à lever la tête. Dès 1827, sir Harcourt Lees avait recommandé leur organisation dans les deux Canadas. Le district de Gore, dans le Haut-Canada, fit offrir aussitôt son appui à lord Gosford contre leurs tentatives séditieuses. Dans le Bas-Canada, on n'en faisait de cas qu'en considération de leur influence à Londres.

Cependant la chambre continuait ses travaux législatifs. Elle accusa encore deux juges, M. Thompson, de Gaspé, et M. Fletcher, du district de Saint-François, contre lequel on portait des plaintes depuis trois ou quatre ans. Un troisième, le juge Bowen, de Québec, fut accusé devant la chambre

par un étudiant en droit, M. Hart. Le comité chargé de cette affaire fit un rapport défavorable au juge, mais trop tard pour permettre à la chambre de demander la destitution de l'accusé au chef du gouvernement. Deux membres du conseil législatif, M. Felton, commissaire des terres de la couronne, et M. Gogy, shérif de Montréal, furent accusés de malversations et perdirent leurs charges. Des adresses furent votées contre plusieurs autres fonctionnaires, tels que M. Whitchee, shérif du district de Saint-François, M. Mondet, coroner de Montréal, M. Chisholm, greffier de la paix des Trois-Rivières, M. Holland, geôlier de Montréal, le Dr. Arnold, médecin de la prison de cette ville. Quelques-uns d'entre eux furent aussi destitués.

La chambre protesta de nouveau contre l'annexion du comté de Gaspé au Nouveau-Brunswick; elle réclama contre l'accumulation de divers emplois, souvent incompatibles, sur la même tête*, et surtout contre le paiement des officiers publics dont le salaire n'aurait pas été voté par elle. Le Dr. O'Callaghan préenta un rapport sur les délibérations du parlement impérial, au sujet des 32 résolutions, dans lequel il exposait les contradictions et les erreurs du bureau colonial sur la question des finances depuis 1838. Quelques jours après, la chambre reçut du Haut-Canada une copie des instructions de lord Glenelg à la commission, que sir Francis-Bond Head avait eu la maladresse de communiquer aux représentants de cette province. "Comme l'a prévu M. McKenzie, disait le *Canadien*, la communication de ces instructions a produit un vif regret et un mécontentement général. Décidément ces instructions décident chez les ministres des dispositions et des vues peu propres à inspirer de la confiance dans la libéralité de leur politique à notre égard. Lord Glenelg fait le réformiste à Londres et le conservateur à Québec.

" Ces instructions renferment aussi, comme le discours du trône, circonstance que nous n'avons pas cru devoir faire ressortir jusqu'à présent, cette méritante comparaison de la faction oligarchique avec la masse de la population, en parlant

* Ainsi l'aide de camp du gouverneur était grand voyer. Un autre était conseiller exécutif, membre de la cour d'appel, commissaire des biens des jésuites et maître du bureau de la Trinité, etc.

comme ayant toutes deux le même poids, un droit égal à la considération auprès des autorités impériales. C'est là sans doute le résultat de l'éducation et des habitudes aristocratiques du vieux monde; on croit là sans doute que la faction oligarchique est tel ce que le corps aristocratique est en Angleterre. Cette erreur, cette prévention, si elle ne disparaît et ne fait place à des idées plus conformes à l'état de la société, fera perdre bientôt à la couronne britannique un de ses plus beaux joyaux. Ce n'est qu'avec des idées et des principes d'égalité que l'on peut aujourd'hui gouverner en Amérique. Si les hommes d'Etat de l'Angleterre ne veulent pas l'apprendre par le moyen de représentations respectueuses, ils l'apprendront avant longtemps d'une façon moins courtoise; car les choses vont vite dans le Nouveau-Monde."

Tel était le langage d'un organe de la presse qui songeait alors à abandonner le parti de M. Papineau pour soutenir celui de Québec, et à recommander les propositions de Gosford. On peut concevoir quel fut celui du parti extrême. Un appel nominal fut ordonné sur-le-champ. Le parti de Québec voulut s'opposer à la réception des instructions des commissaires; mais c'était inutile, puisque l'essentiel était connu, c'est-à-dire les dépêches mêmes. Loix de vouloir combattre sur des questions de forme, cette nouvelle opposition devait déclarer ouvertement ses principes. Si les réformes que les Canadiens demandaient, n'étaient pas accordées, fallait-il se les faire donner de vive force, en levant l'étendard de l'insurrection, ou fallait-il négocier? Ils auraient alors comparé leurs forces à celles de l'Angleterre et pesé les chances de succès. Car, quant à la justice de leur cause, ils avaient cent fois plus de droit de renverser leur gouvernement que n'en avaient eu l'Angleterre elle-même en 1688, et les États-Unis en 1776, parce qu'il était contre leur nationalité, cette propriété la plus sacrée d'un peuple, que le bureau colonial dirigeait tous ses coups.

Mais malheureusement le chef du parti de Québec, comme nous désignerons désormais cette nouvelle opposition, allait recevoir une charge de juge de lord Gosford, qui laissait entrevoir d'autres faveurs aux Canadiens. Ce qui aurait été reçu dans un autre temps comme des faveurs agréables, fut regardé, dans

l'agitation où étaient déjà les esprits, comme des appâts pour corrompre et pervertir les cœurs.

La majorité de la chambre fut entraînée par l'éloquence de M. Papineau. La nomination de M. Bedard, formellement annoncée, excita les esprits, loin de les apaiser, suivie qu'elle fut presque aussitôt après, du refus du gouverneur de destituer le juge Gale, que la chambre voulait faire casser.⁹ Le conseil, plus hostile que jamais à la chambre, rejetait presque tous les projets de loi qu'elle lui envoyait, ce qui la confirmait dans l'opinion que le gouverneur la trompait et que le conseil lui servait d'instrument. Sur 106 projets de loi passés par l'assemblée dans la session, 61 furent ainsi étouffés ou mutilés, et c'étaient les principaux. En voyant ce résultat, les hommes qui connaissaient la dépendance de la chambre haute, étaient convaincus que le gouvernement jouait un rôle double, et qu'il excitait par des moyens secrets et détournés une chambre contre l'autre. La dernière lutte entre le conseil exécutif et l'assemblée eut lieu au sujet des subsides. Les débats durèrent deux jours. La plupart des membres prirent la parole. M. Morin proposa d'accorder des subsides pour six mois. M. Vanfelson proposa en amendement douze mois avec les arrérages. MM. Papineau, La Fontaine, Taschereau, Drolet, Rodier, Berthelot parlèrent contre l'amendement; MM. Power, Carou, de Bleury l'appuyèrent.

C'était à M. Papineau de soutenir la position que le parti populaire avait prise dans les 92 résolutions: il en était le véritable auteur, il y avait résumé l'esprit et les doctrines de l'opposition canadienne depuis plusieurs années. Le sort de ses compatriotes y était attaché. Orateur énergique et persévérant, M. Papineau n'avait jamais dévié dans sa longue carrière politique. Il était doué d'un physique imposant et robuste, d'une voix forte et pénétrante, et de cette éloquence peu châtiée, mais mâle et animée, qui agite les masses. A l'époque où nous sommes arrivés, il était au plus haut point de sa puissance. " Nous sommes à chercher, dit-il, s'il y a dans la situation politique du pays des circonstances nouvelles qui puissent justifier la conduite de ceux qui semblent désertar la cause de la patrie, qui se séparent de cette immense majorité de leurs concitoyens qui ont

⁹ Adresse de la chambre, 1858.

directement approuvé et ratifié à l'urne électorale la conduite des membres qui ont voté les 92 résolutions. Dans cette grande discussion, il ne faut pas considérer lord Gosford, mais il faut considérer les principes. Nous sommes en lutte contre un système colonial, qui, tel qu'il nous est expliqué par lord Glenelg, contient dans son essence les germes de tous les genres de corruption et de désordres; nous sommes appelés à défendre la cause et les droits de toutes les colonies anglaises. Le même génie malfaisant qui jetait malgré elles les anciennes colonies dans les vides d'une juste et glorieuse résistance, préside à nos destinées. Il a inspiré les instructions de la commission, qui changent nos relations avec le gouvernement, qui détruisent le titre qu'il avait à la confiance des représentants du peuple. Elles renferment un refus formel de faire attention aux plaintes du Haut et du Bas-Canada. . .

" Pouvait-on imaginer un plan plus défectueux que celui d'envoyer trois commissaires qui ne s'étaient jamais vus, avec chacun leurs communications et leurs correspondances secrètes? Peut-on voir dans cette combinaison quelque trait de sagesse? Aussi les résultats ne se sont pas fait attendre. Quelques heures, pour ainsi dire, après leur arrivée, le public était averti qu'il y avait division parmi eux sur tous les points. Pouvait-on espérer qu'il y aurait entre eux unanimité sur des difficultés politiques, et que la diversité connue de leurs opinions sur la politique de leur pays, ne serait pas le prétexte à la même diversité d'opinions sur la politique de notre pays? Aussi les a-t-on vus se jeter dans les sociétés les plus opposées, et la presse anglaise a bientôt retenti d'injures contre celui qu'elle appelait radical, de louanges pour celui qu'elle appelait tory. On nous a promis que de ce mélange naîtraient l'ordre et la justice. On aime à s'endormir sur le bord d'un précipice, à attendre le bonheur que promet un rêve trompeur et fugitif; au lieu des jouissances et des réalités enchantées, nous allons rouler dans un gouffre. . ."

L'amendement de M. Vanfelson fut rejeté par 40 voix contre 27. Huit Anglais, dont quelques-uns des cantons de l'est, votèrent avec la majorité, et huit, avec la minorité, prouva assez forte de la justice des prétentions de la chambre. Le conseil rejeta la liste civile de six mois, ce qui amena presque aussitôt la prorogation du parlement. Lord Gosford, qui était extrême-

ment blessé du peu de succès de sa mission, dit qu'il ne voulait pas prélever toutes les conséquences qui résulteraient de cette conduite.

Ce dénoûment porta l'effervescence des esprits au plus haut degré. Une adresse de sept cents électeurs de Québec fut présentée à M. Papineau vers la fin de la session, pour approuver sa conduite et l'entraîna encore plus loin dans la voie qui menait à l'abîme. Depuis quelques temps aussi, le parti libéral des deux Canadas avait des communications plus fréquentes encore qu'auparavant. La majorité des membres de la chambre de Haut-Canada se rallia même en instant au parti de M. McKenzie, ainsi que le conseil exécutif de sir Francis-Bond Head. A Londres l'activité de M. Roebuck ne se lassait point. Discours dans les communes, articles dans les journaux et dans les revues,* brochures, il ne perdait pas une occasion de plaider notre cause avec une ardeur qui méritait l'attention des Canadiens.

Cependant les ministres, voyant l'effet qu'avait eu la communication incomplète des instructions des commissaires, chargèrent Gosford, tout en lui recommandant d'agir du concert avec sir Francis-Bond Head, de réunir de nouveau le parlement pour lui communiquer les instructions entières, ce qu'il fit sans changer l'opinion de la chambre, qui déclara qu'elle voyait avec une vive douleur qu'on méconnaissait le conseil législatif et qu'on ne faisait aucune réforme administrative.

Après cette réponse peu satisfaisante on s'ajourna.

Ce fut vers la fin de 1836 que M. Moën vint se fixer à Québec, sous prétexte d'y pratiquer comme avocat. Aussitôt les partisans de M. Papineau crurent voir quelque dessein dans cette démarche de son disciple le plus dévoué; ils se réunirent autour de lui, ils s'organisèrent et se mirent en rapport avec les libéraux de Montréal et des autres parties du pays, pour réfuter l'association constitutionnelle, qui, parlant au nom de parti anglais, priait le roi de maintenir le conseil législatif pour tenir en échec l'influence de l'assemblée; de diviser les conseils de manière à diminuer les représentations canadiennes-françaises, de rappeler lord Gosford et de réunir les deux Canadas. Elle

* *London Review* et autres.

s'adressait en même temps au Haut-Canada pour l'engager à se décoller contre les Canadiens-Français eux-mêmes.

A cette époque, la situation de ceux-ci était bien triste. Après s'être bercés un instant de l'espoir d'avoir de nombreux alliés, ils venaient de les perdre presque tous à la fois. Sir Francis-Bond Head était sorti triomphant de la lutte à Toronto. Il avait dissous la dernière chambre, et était parvenu à faire élire une majorité dévouée à ses vues dans la chambre nouvelle. Sûr de celle-ci, il l'avait convoquée aussitôt et avait fait biffer des procès-verbaux de la session précédente les résolutions du Bas-Canada, que M. Papineau avait envoyées au président. En même temps, il avait communiqué les dépêches du bureau colonial, qui approuvaient sa conduite. La politique de Downing-Street était de briser la dangereuse alliance qui s'était établie entre le Haut et le Bas-Canada, de menacer le Bas, où le danger paraissait plus grand, et de mettre la population de chaque province en lutte l'une contre l'autre. Cette politique avait donc parfaitement réussi. Le Nouveau-Brunswick avait aussi accepté les propositions de l'Angleterre, et la Nouvelle-Écosse, qui avait d'abord été plus ferme, avait révoqué les résolutions qu'elle avait passées contre l'administration; de sorte que la commission, qui achevait ses travaux, se voyait autorisée par toutes ces défections à recommander les mesures les plus défavorables à l'égard de la seule chambre qui fût restée inébranlable. L'un des commissaires, sir Charles Grey, s'embarqua à New-York pour l'Angleterre à la fin de novembre 1836, et l'autre, sir George Gipps, avec le secrétaire M. Elliot, partit dans le mois de février suivant.

Le rapport de la commission fut mis devant le parlement impérial dès le commencement de la session. Les commissaires recommandaient d'employer les deniers publics sans le concours des représentants, et d'user de mesures coercitives pour forcer la chambre à se soumettre. Ils justifiaient le conseil législatif d'avoir rejeté les six mois de subsides, et suggéraient de faire représenter la minorité, en échangeant la loi d'élection de manière à donner plus d'avantages à l'électeur anglais qu'à l'électeur canadien. Il fallait persister dans la demande d'une liste civile de £19,000 pour la vie du roi ou pour un terme de sept ans au moins, refuser d'établir un conseil électif et des ministres res-

ponables, maintenir la compagnie des terres et s'exposer à l'un des deux Canadas. Lord Gosford n'approuvait pas toutes ces suggestions; il pensait qu'il fallait libéraliser les deux couronnes, et y faire entrer une forte proportion d'hommes partageant les opinions de l'assemblée.

Lord John Russell proposa à la chambre des communes des résolutions conformes aux suggestions les plus hostiles, et qui suscitèrent des débats qui durèrent trois jours, le 6, le 8 et le 9 mars 1837. Lord John Russell lui-même, M. Stanley, M. Robinson, sir George Grey, M. Gladstone et lord Howick furent les principaux orateurs ministériels, ainsi que M. Labouchère, qui se trouva cette fois contre le chambre du Bas-Canada. MM. Leader, O'Connell, Roebuck, sir William Molesworth, le colonel Thompson et M. Hume prirent la défense des Canadiens. Il y eut plusieurs divisions; mais la minorité fut très faible chaque fois. La proposition que fit M. Leader de rendre le conseil électif, ne rallia que 56 voix contre 318, et encore cette minorité tomba-t-elle à 16 lors de l'adoption finale des résolutions.

Le ministre ne manqua pas de tirer parti de la défection des autres colonies. "Aucune de ces colonies, dit-il, n'avaient des orientations comme celles du Bas-Canada, et tout présage un arrangement satisfaisant avec elles. Un conseil législatif électif et un conseil exécutif responsable, seraient incompatibles avec les rapports qui doivent exister entre la métropole et la colonie."

Il était évident dès lors que les ministres pourraient entreprendre tout ce qu'ils voudraient contre le Bas-Canada, et qu'ils seraient appuyés. Ils en avaient fait une question de race, et s'étaient donnés pour les protecteurs de cette minorité anglaise "qui avait été le fléau de l'Irlande," disait O'Connell. Ils ne faisaient d'ailleurs que suivre un principe de gouvernement bien connu dans les colonies, consistant la majorité par la minorité. Les débats eurent le même résultat dans la chambre des lords, lorsque Brougham y présenta la pétition de l'assemblée.

Cependant le bureau colonial savait qu'il violait l'un des principes les plus sacrés de la constitution, en ordonnant le paiement des fonctionnaires sans le vote de la législature, et il n'était pas conséquemment sans inquiétude à cet égard. Aussi

Glenelg avait-il écrit à Gosford dès le mois de mars, qu'il espérait qu'il n'y aurait aucune commotion, aucune résistance; mais que par précaution il allait lui envoyer deux régiments. Craignant ensuite que cette démonstration n'eût un mauvais effet, il permit à Gosford de tirer du Nouveau-Brunswick les troupes dont il pourrait avoir besoin.⁶ La commission des juges de paix de l'année précédente fut annulée, et il en fut promulguée une nouvelle, qui ne nommait que des hommes en qui le pouvoir avait une parfaite confiance.

En présence de la résolution des chambres impériales, les journaux du Canada dévoués à l'assemblée, recommandèrent la fermeté et la persévérance. Ils déclarèrent que l'oppression et la tyrannie que l'Angleterre voulait imposer, ne pouvaient être durables en Amérique; que le gouvernement des États-Unis serait forcé d'intervenir; qu'en un mot l'avenir était au peuple; qu'il fallait rester unis et s'agiter; qu'il fallait cesser tout rapport commercial avec la métropole; qu'il nous fallait manifester nous-mêmes les marchandises nécessaires à notre consommation, et ne rien acheter de ce qui payait droit à la douane, afin d'épuiser le trésor et d'obliger le gouvernement à écouter les représentants du peuple. Il y eut des assemblées publiques, surtout dans le district de Montréal, pour répandre les nouvelles idées économiques dans les villes et dans les campagnes.

L'assemblée du comté Richelieu demanda une convention générale. Les Irlandais de Québec s'assemblèrent le 15 mai: ils se déclarèrent en faveur de la cause canadienne, et approuvèrent ce qu'avait dit O'Connell de ses compatriotes qui s'étaient ligués avec le parti anglais; à savoir, qu'ils voulaient renouveler en Canada les malheurs de l'Irlande. Le journal le *Populaire* parut à Montréal pour calmer les esprits; le *Libéral* naquit à Québec pour les exciter aux mesures extrêmes. Il s'opéra un changement singulier chez plusieurs personnes. Des torys devenaient tout à coup des hommes du parti le plus avancé, comme si l'attente des troubles eût exalté leur ambition, tandis que des chauds partisans de la chambre, ne voyant pas d'issues, se rapprochaient des hommes modérés.

L'agitation devenait sérieuse dans beaucoup de comtés; elle fut par conséquent inquiéter le gouverneur, qui publia une proclama-

⁶ Dépêche de lord Glenelg à lord Gosford, 6 et 10 mars 1837.

tion dans le mois de juin, pour mettre le peuple en garde contre les écrits et les discours propres à le séduire. Il la fit lire aux milices assemblées. Sans se laisser intimider par cet avertissement, M. Papineau descendit jusqu'à Kamouraska, en compagnie de MM. Girouard, La Fontaine et Morin; il fit des discours à l'Islet et à Saint-Thomas, où le Dr. Taché, alors partisan exalté, avait mené quelques têtes parties les cultivateurs. A Missisquoi, à l'Assomption, à Lachenaie, à Deschambault, à l'Acadie, on protesta contre les mesures de la métropole, et le *Daily Express* de New-York publia une correspondance canadienne dans laquelle on parlait d'un appel aux armes et l'on faisait l'histoire de la révolution américaine. Quelques temps après, on pendit le gouverneur en effigie, et des bandes d'hommes armés séjournèrent dans le comté de la cote des Deux Montagnes.

" Tout le monde dans la colonie est mécontent, s'écriait M. La Fontaine; on demande des réformes. Il est temps d'en venir à une conclusion." " L'assemblée de Deschambault est convoquée, avait dit de son côté M. Morin, pour protester solennellement contre les résolutions de lord John Russell, qui a introduit dans le parlement impérial des mesures onéreuses pour s'emparer de nos finances contre notre volonté. Cette mesure du ministre est une violation, une spoliation de nos droits ou plus sacrée, un acte insigne de tyranisme et d'oppression, que les Canadiens ne doivent pas admettre, qu'ils doivent combattre de toutes leurs forces et par tous les moyens. D'après ce qui vient de se passer en Angleterre, il est clair que le peuple anglais n'a aucune sympathie pour nous, et que nous devons en chercher ailleurs. On nous méprise, on veut nous opprimer, nous esclaviser. On veut nous tenir sous le joug d'une lâche oppression. Il n'y a plus de liberté pour nous; l'esclavage va devenir notre partage. Cet état de choses ne doit durer que tant que nous ne pourrions pas le supporter."

Partout enfin l'on s'agitait pour appuyer ou les 92 résolutions ou le gouvernement, dont les amis se réunirent à leur tour pour lui promettre leur appui et pour s'opposer au parti du mouvement. Les associations constitutionnelles de Québec et de Montréal firent des assemblées très-nombreuses; beaucoup de gens

* Le *Canadien* du 28 août 1837.

† Le *Canadien* du 21 juillet 1837.

s'y étaient ralliés parce qu'ils étaient convaincus qu'il y avait folie à lutter contre l'Angleterre, les colonies divisées comme elles l'étaient. L'association de Montréal avait fait, dès l'année précédente (1836), une adresse aux habitants de toutes les colonies anglaises au nom de leur religion et de leur nationalité. Dans les États-Unis, les journaux étaient bien partagés, et l'on pouvait être certain que le gouvernement de Washington n'interviendrait que quand la cause de l'indépendance serait à peu près gagnée, c'est-à-dire pour enlever le prix de la victoire.

Sur ces entrefaites, la nouvelle arriva que lord John Russell avait déclaré le 23 juin dans la chambre, qu'il suspendrait le projet de loi qu'entraînaient les résolutions passées par les communes, espérant que les Canadiens s'assureraient que leurs demandes étaient incompatibles avec leur état colonial. C'était annoncer une nouvelle session à Québec. Lord Gosford répugnait, malgré son rapport avec les autres commissaires, aux mesures extrêmes; et quoiqu'il n'eût ni aucun bien d'une dissolution, il espérait que les changements qu'il suggérait de faire dans les deux conseils, et que les ministres devaient finir par adopter, auraient un bon résultat. Il ne voulait pas croire non plus à des troubles sérieux, et il ne fit usage que dans les derniers moments de l'ordre qu'il avait de faire venir des troupes du Nouveau-Brunswick. Il pensait qu'il y avait beaucoup d'exagération dans les rapports des assemblées tenues par les partisans de M. Papineau; que les affaires pourraient marcher si les deux conseils étaient libéralisés, et que rien n'était plus erroné que de supposer que la masse des Canadiens-Français était hostile à l'Angleterre.

Malgré les troubles qui sévèrent, cette appréciation était parfaitement juste. Le premier vœu des Canadiens était de conserver leurs usages et leur nationalité; ils ne pouvaient désirer l'annexion aux États-Unis, parce que l'annexion était le sacrifice de ces deux choses, qui leur sont si chères; et ce fut la conviction que l'Angleterre travaillait à les leur faire perdre, qui engagea un grand nombre d'insurgés à prendre ouvertement les armes. Lord Gosford sentait si bien cela qu'il recommanda d'ajouter sept Canadiens au conseil législatif et neuf au conseil exécutif.

Les chambres furent convoquées pour le 18 août. Lorsqu'elles s'assemblèrent, le gouverneur pria les représentants du peuple de faire eux-mêmes l'assignation du revenu, que la métropole ferait sans doute sans eux s'ils s'obstinaient dans leurs premières résolutions. Cette nouvelle tentative ne put ébranler la majorité des membres, qui, dans leur obstination fatale, vota une adresse pour protester contre les recommandations contenues dans le rapport des commissaires.

Cette adresse fut présentée au gouverneur le 26 août. Le parlement fut prorogé aussitôt après par une proclamation, dont M. Papineau trouva une copie sur son siège à son retour dans la salle des séances. Ces faits avaient achevé de convaincre lord Gosford que les partisans de ce chef populaire voulaient une république, et qu'ils se servaient de l'animosité créée chez les Canadiens par les attaques violentes et injustifiables de la minorité, pour maintenir leur influence.*

La brusque clôture des travaux législatifs ne laissa plus d'espoir pour un arrangement amical. En plusieurs endroits du district de Montréal, le peuple était entraîné par les agitateurs. Les assemblées, les discours se succédaient sans cesse dans les villes et dans les campagnes. Le gouvernement se mit à sévir contre ceux qui y prenaient part, et destitua un grand nombre de magistrats et les officiers de milice. M. Papineau, qui avait répondu avec hauteur au secrétaire du gouverneur, qui lui demandait s'il avait été à l'assemblée de Saint-Laurent, perdit sa commission. Mais cela ne faisait guère que fournir des armes aux partisans du mouvement. Les jeunes gens surtout étaient emportés. Les associations politiques étendaient leurs ramifications parmi les ouvriers, pour les exciter à appuyer la majorité de la chambre. On faisait les plus grands efforts pour soulever partout le peuple; mais on éveillait plutôt la curiosité de la foule que sa colère. Loin des villes, loin de la population anglaise et du gouvernement, le peuple vit tranquille, comme s'il était au milieu de la France, et sent à peine les blessures du joug étranger. La peinture qu'on lui faisait des injustices et de la tyrannie du vainqueur, excitait bien lentement les passions de son âme et ne laissait aucune impression durable. D'ailleurs il n'avait pas une confiance entière dans tous les hommes

* Dépeche de lord Gosford à lord Glenelg du 2 septembre 1837.

qui s'adressaient à lui. Il avait vu tant d'agitateurs accuser le pouvoir d'abus et de despotisme, et accepter néanmoins les premières faveurs que ce même pouvoir leur offrait!

Oependant sur quelques points il commençait à oublier sa prudence ordinaire. Le comté des Deux-Montagnes était toujours en effervescence. A Saint-Denis et en plusieurs autres endroits, on fit les officiers de milice et les magistrats destitués; on forma des sociétés secrètes, et l'on se mit à parler de révolte ouverte. Déjà une association de jeunes gens s'était formée à Montréal sous le nom de Fils de la liberté; elle publia un manifeste menaçant, pendant que l'association constitutionnelle anglaise en publiait un dans un sens contraire. Ces associations avaient leurs agents dans les campagnes.

A Québec quelques jeunes gens, après avoir vainement essayé d'organiser une association semblable à celle des Fils de la liberté, reçurent un envoyé secret de Montréal, qui les informa qu'on allait prendre les armes, et qui les détermina à en faire autant. M. Carreau, l'un d'eux, comptant sur les ouvriers du faubourg Saint-Boch, prépara quelques balles, qu'il eut beaucoup de peine à cacher à la police, lorsque plus tard elle fit une descente chez lui. Ce club secret avait pris M. Morin pour chef. Mais ses idées ne faisaient pas grands progrès. M. Morin s'en plaignait à ses amis du comté central des Deux-Montagnes. Il leur écrivait le 25 octobre, pour les remercier de la manière dont ils appréciaient ses efforts pour le soutien des libertés populaires et de la cause canadienne. " Ces efforts, ainsi que les vôtres, auraient déjà été couronnés de succès, sans l'influence que les meneurs, l'intrigue, l'ignorance et la corruption, ont exercée sur ceux qui avaient une prédisposition ou qui étaient les plus exposés. . . Avec de la constance et du courage nous détruirons un mal éphémère, nous démasquerons l'avilissement et la corruption de nos ennemis et de quelques ci-devant prétendus amis."

M. Morin, malgré ce langage, était un homme doux, poli, d'un goût simple et studieux, ayant plutôt la suavité de manières d'un ecclésiastique, que l'ardeur emportée d'un conspirateur. On ne pouvait le charger d'un rôle qui fût plus contraire à son caractère. Ce qui faisait dire au *Canadien*: " Ce fut pour lui un jour bien malheureux que celui où il se posa chef de parti dans

ne district. Tant qu'il n'eut qu'à agir sous la direction immédiate de volontés supérieures, plus habituées que lui au commandement, il vit s'accroître sa réputation d'homme habile; mais depuis il n'a fait que jouer de malheur, et prouver que s'il a les talents de l'exécution, il n'a pas encore acquis ceux de la direction."

À Saint-Denis, à Saint-Charles, à Saint-Eustache, à Berthier, à l'Acadie, on fit les mêmes préparatifs. Le comité central et permanent du comté de Montréal, composé des chefs du mouvement, transmit une adresse à l'association des ouvriers de Londres, espèce de club politique et révolutionnaire, dans l'espérance, sans doute, d'exciter au moins la sympathie de quelques hommes en Angleterre. Les têtes exaltées de Montréal résolurent de s'adresser aussi au congrès des États-Unis pour demander le commerce libre. Petit à petit les hommes du mouvement augmentaient ainsi de hardiesse jusqu'à inquiéter les gens paisibles, qui crurent devoir faire des démonstrations en sens contraire. Le colonel Hertel, qui commandait un bataillon de milice de 1600 hommes dans le comté des Deux-Montagnes même, en centre d'agitation, écrivit au gouvernement que ses soldats étaient pleins de loyauté et prêts à obéir à ses ordres au premier appel qui serait fait. Mais le grand nombre, ne voyant pas encore de véritables dangers, désirait laisser le gouvernement en tirer comme il le pourrait de ses difficultés, puisque c'était lui qui en était la cause première en voulant maintenir un ordre de choses plein d'injustices et de distinctions nationales. Lorsqu'ils apprirent cependant qu'il y avait eu résistance ouverte à Saint-Denis et à Saint-Charles, ils sortirent de leur neutralité pour appuyer le gouvernement; et les Canadiens à Québec, à Montréal, à Berthier, à la Rivière-Ouelle, à Kamouraska, à Lotbinière, à Portneuf, à Champlain, aux Trois-Rivières et dans presque tous les comtés du pays, lui présentèrent des adresses et se rallièrent à lui.

Les mesures qui furent prises en différents endroits, engagèrent le pouvoir à donner des armes aux hommes habiles afin d'assurer le maintien de l'ordre. Ces mesures de précaution empêchèrent point les partisans du mouvement de tenir à Saint-Charles, le 23 octobre, une grande assemblée des habitants des comtés de Richelieu, Saint-Hyacinthe, Beauville, Chambly et

Verchères, auxquels se joignirent ceux du comté de l'Acadie. Ils prirent le nom de Confédération des six comtés. Il s'y trouva une douzaine de membres de la chambre, et une centaine de miliciens armés sous les ordres de quelques officiers destinés. On y voyait une foule de drapeaux avec toute sorte d'inscriptions. "Vive Papineau et le système électif!" "Honneur à ceux qui ont envoyé leurs commissions et qui ont été destitués!" "Honte à leurs successeurs!" "Nos amis du Haut-Canada!" "Honneur aux braves Canadiens de 1813; le pays attend encore leur secours!" "Indépendance!" Le conseil législatif était représenté par une tête de mort sur des os en croix.

Le Dr. Nelson, de Saint-Denis, fut appelé au fauteuil. MM. Papineau, Nelson, L.-M. Viger, Laocœte, Oble, T.-S. Brown et Girard prirent tour à tour la parole. On fit une espèce de déclaration des droits de l'homme. M. Papineau, qui commençait à s'apercevoir qu'on allait plus loin qu'il n'était prudent de le faire, prononça un discours qui mécontenta les esprits les plus ardents. Il recommanda de s'abstenir de prendre les armes. La seule résistance constitutionnelle et le meilleur moyen de combattre l'Angleterre, c'était de ne rien acheter d'elle, opinion qui déplut au Dr. Nelson, qui s'écria que le temps d'agir était venu. Les résolutions qu'on passa servirent de base à un appel au peuple, appel qui fut répandu avec profusion et qui engagea l'évêque de Montréal, M. Lartigue, à adresser un mandement aux Canadiens pour les mettre en garde contre ces conseils, et leur recommander, suivant la doctrine catholique, l'obéissance au pouvoir établi. Le voix du clergé, qui a toujours eu une grande influence sur les Canadiens, ne fit entendre jusque dans la dernière chaudière.

¹ Le Dr. O'Callaghan m'écrivait d'Albany le 17 juillet 1833: "If you are to blame the movement, blame then those who plotted and contrived it, and who are to be held in history responsible for it. We, my friend, were the victims, not the conspirators; and were I on my death bed, I could declare before heaven that I had no more idea of a movement or resistance, when I left Montreal and went to the Richelieu river with M. Papineau, than I have now of being bishop of Quebec. And I also know that M. Papineau and I were not ourselves for some time in a farmer's house in the parish of Saint-Marc, less our presence might alarm that country and be made a pretext for violence. . . I saw so clearly as I saw the country was not prepared."

En 1837, le siège de Québec était rempli par M. Signaf, qui avait succédé en 1833 à M. Panet, successeur de M. Plessis. Il approuva les paroles adressées par son auxiliaire au peuple égaré par les agitateurs. " Depuis longtemps, nos très-chers frères, disait M. Lartigue, nous n'entendons parler que d'agitation, de révolte même, dans un pays toujours renommé jusqu'à présent par sa loyauté, son esprit de paix et son amour pour la religion de ses pères. On voit partout les frères s'élever contre leurs frères, les amis contre leurs amis, les citoyens contre leurs concitoyens; et la discorde, d'un bout à l'autre de ce diocèse, semble avoir brisé les liens de la charité qui uniraient entre eux les membres d'un même corps, les enfants d'une même Église, du catholicisme, qui est une religion d'unité.

" Encore une fois, nous ne vous donnerons pas notre sentiment, comme citoyen, sur cette question purement politique, qui a droit ou tort entre les diverses branches du pouvoir souverain? (ce sont de ces choses que Dieu a laissées aux disputes des hommes;) mais la question morale, savoir quels sont les devoirs d'un catholique à l'égard de la puissance civile établie et constituée dans chaque État? cette question religieuse, dis-je, est de notre ressort et de notre compétence. . .

" Ne vous laissez donc pas séduire et quelqu'un voulait vous engager à la rébellion contre le gouvernement établi, nous prétextons que vous faites partie du peuple souverain: la trop fameuse convention nationale de Franco, quelque sorte d'admettre la souveraineté du peuple, puisqu'elle lui devait son existence, ont bien soin de condamner elle-même les insurrections populaires, en insérant dans la déclaration des droits en tête de la constitution de 1792, que la souveraineté réside, non dans une partie, ni même dans la majorité du peuple, mais dans l'universalité des citoyens. . . Or, qui oserait dire que, dans ce pays, la totalité des citoyens veut la destruction de son gouvernement? . . ."

Ce mandement fit beaucoup d'effet. Dans le même temps, le *Canadien* renouvela ses instances prières sur la nécessité de se prononcer contre le parti du mouvement et de la rébellion, au nom de notre honneur national et de nos libertés menacées; et le clergé catholique de Montréal se mit en rapport avec celui de Québec pour solliciter l'appui du conseil exécutif dans une

requête aux autorités impériales, qui aurait pour but d'obtenir le plus tôt possible, en faveur du peuple canadien, tout ce qu'il pouvait attendre de réformes, afin d'apaiser les troubles.

Le conseil exécutif prit ses mesures pour étouffer l'insurrection et faire respecter la loi. Dès l'année précédente, le général Colborne avait rempli les rôles du gouvernement du Haut-Canada à sir Francis Bond Head. On disait que quelque désaccord survenu entre lui et le ministre des colonies, M. Glenelg, au sujet de la politique coloniale, avait motivé sa démission. Quoiqu'il en soit, il descendit à Montréal, où il fut reçu en triomphe par le parti anglais. Il se rendit ensuite à New York afin de s'embarquer pour l'Europe avec sa famille. Mais dans cette ville il reçut des dépêches du ministre des colonies et du commandant de l'armée anglaise, lord Hill, qui lui donnaient le commandement militaire des deux provinces du Canada avec le rang de lieutenant général.

Le général Colborne visita Washington et plusieurs autres parties des États-Unis. De retour en Canada, il arma une partie de la population anglaise de Montréal et de Québec. Il organisa des corps de cavalerie, d'artillerie et d'infanterie. Il arma presque tous les Irlandais, dont un grand nombre faisaient cause commune peu de temps auparavant avec les libéraux les plus exaltés, versatilité qui peut expliquer une partie des maux de l'Irlande. Six cents volontaires furent armés en quelques jours. Colborne manda enfin des troupes du Nouveau-Brunswick.

L'excitation était trop grande dans plusieurs localités pour s'apaiser tout à coup, et se terminer sans effusion de sang, si les deux partis venaient en présence. Déjà il y avait eu des troubles sérieux à Montréal. Le 7 novembre, les Fils de la Liberté et les membres du *Doric Club* en vinrent aux mains. La maison de M. Papineau et celle du Dr. Robertson furent attaquées; les presses du *Vindictor* furent saignées. Les troupes sous les armes parcoururent les rues avec de l'artillerie.

Un grand nombre de mandats d'arrestation furent lancés contre les chefs canadiens, dont vingt-six étaient accusés du crime de haute trahison, entre autres M. Papineau, le Dr. O'Callaghan, le Dr. Nelson et M. Morin. A Québec comme à Montréal les arrestations se firent sans obstacles; mais dans

les campagnes de Montréal, on résolut de faire résistance, et les officiers de la justice furent mis en fuite. Alors on les fit accompagner par des corps de troupes, qui furent repoussés en plusieurs endroits, mais qui triomphèrent à la fin. Entre Chambly et Longueuil, un détachement de cavalerie fut mis en déroute, et quelques prisonniers qu'il emmenait furent délivrés. Un corps de troupes, commandé par le colonel Gore et composé de cinq compagnies de soldats, avec une pièce de canon, et d'un détachement de cavalerie, parti de Sorel pour Saint-Charles, fut arrêté à Saint-Denis, le 22 novembre, par le Dr. Nelson, qui s'était retranché dans une grande maison de pierre. Au bruit du tocsin, 800 hommes se trouvèrent réunis sous ses ordres ; mais presque tous étaient sans armes et sans munitions. Ils n'avaient qu'environ 120 fusils, bons ou mauvais. Ils s'étaient munis de lances, de fourches et de bâtons. Une partie resta pour combattre et l'autre s'éloigna. Le succès était si incertain, que le Dr. Nelson engagea M. Papineau, qui se trouvait là dans le moment avec le Dr. O'Callaghan, à se retirer pour ne pas compromettre sa vie, et par là-même la cause dont il était le chef. "Ce n'est pas ici, lui dit-il, que vous serez le plus utile ; nous aurons besoin de vous plus tard." Ainsi M. Papineau, qui s'était opposé à la prise des armes à l'assemblée des six comtés, était déjà entraîné par le torrent, sans pouvoir exposer sa vie au feu, comme les autres, malgré les reproches sévères, observa-t-il lui-même au Dr. Nelson, qu'on pourrait lui faire plus tard s'il s'éloignait dans un pareil moment.*

Les troupes en arrivant s'emparèrent des maisons voisines. Après avoir pris leur position, elles ouvrirent un feu d'artillerie et de mousqueterie sur les insurgés. Voyant son peu d'effet, le colonel Gore ordonna au capitaine Markham de donner l'assaut à une distillerie défendue par une quinzaine de Canadiens, qui l'incommodaient beaucoup ; mais, après des efforts inutile, l'attaque fut abandonnée. Le capitaine Markham y fut grièvement blessé.

Vers 2 heures, les insurgés reçurent un secours, qui porta le nombre des hommes armés à 800 environ. Alors ils résolurent de prendre l'offensive sur quelques points. Ils réussirent

* Papineau et Nelson : Blanc et Noir. Pamphlet avec afficha-visa publié à Montréal par les presses de l'*Avenir* en 1848.

à déloger et à mettre en fuite un détachement qui s'était embusqué derrière une grange. Le reste des troupes s'obstina en vain ; après six heures de combat, le colonel Gore, vieux décoré de Waterloo, fut obligé d'abandonner la victoire aux rebelles, qui le poursuivirent quelque temps, s'emparèrent de son canon, de quelques blessés et d'une partie de ses bagages et de ses munitions. M. Ovide Ferrault, membre de la chambre, fut mortellement blessé dans ce combat.

Pendant que les troupes anglaises étaient repoussées à Saint-Denis, une autre colonne, composée de 330 hommes, avec 2 pièces de canon, et de quelques cavaliers, venait de Chambly sous les ordres du colonel Wetherall, pour opérer sa jonction avec celle du colonel Gore. Les deux corps réunis devaient attaquer le village Saint-Charles, où les insurgés s'étaient retranchés. Wetherall s'avancait lentement, parce que les ponts sur les rivières avaient été coupés. Quoiqu'il ne trouvât point le colonel Gore au lieu fixé, il continua sa route et reçut quelques coups de fusils à l'entrée de Saint-Charles. Il atteignit les retranchements des insurgés le 25 novembre. Ces ouvrages, formés d'arbres renversés, recouverts en terre et appuyés à la maison de M. Debartzob, qu'on avait crénelée et percée de meurtrières, formant un parallélogramme entre la rivière et le pied d'une petite colline, qui les dominait par derrière. Ils étaient défendus par plusieurs centaines d'hommes, la plupart sans armes, comme à Saint-Denis, et commandés par T.-S. Brown, qui prit la fuite avant l'attaque. Les insurgés avaient deux pièces de canon, dont ils ne tirèrent qu'un coup ou deux. Le colonel Wetherall prit possession de la colline, plaça son artillerie dans la position la plus favorable, et enveloppa le camp de ses troupes, de manière à ne laisser aux insurgés d'autre issue que la rivière. Après avoir fait ses dispositions, il ordonna d'attaquer. Les rebelles répondirent avec vigueur au feu des troupes ; quelques hommes tombés, qu'ils jetèrent parmi des arbres qui se trouvaient à droite, obligèrent le colonel Wetherall de faire soutenir les grenadiers, qui étaient sur ce point, par une autre compagnie. La fusillade dura depuis une heure environ, lorsque l'artillerie eut achevé de renverser les fragiles retranchements qui couvraient les rebelles, et de semer la confusion dans leurs rangs. Le commandant anglais fit charger alors son infanterie à la baïonnette. Elle

s'empara du camp d'emblée, et massacra un grand nombre d'insurgés qui osaient se défendre encore. Elle ne fit qu'une trentaine de prisonniers. Le nombre des morts dépassa 100, celui des blessés fut considérable.

Après cet assaut, tout fut brûlé dans le camp, excepté la maison de M. Debartzch, et Wetherall retourna à Montréal par Chambly et Saint-Jean, en dispersant à la Pointe-Olivier un autre rassemblement qui voulait intercepter son retour.

À la suite de ces deux combats, le district de Montréal fut mis sous la loi martiale. Le peuple commença enfin à s'assembler dans les comtés, dans les villes et dans les paroisses, pour protester contre l'insurrection. M. M. La Fontaine et Leslie, s'apercevant alors qu'ils s'étaient trop obstinés, descendirent à Québec pour prier lord Gosford de convoquer les chambres; mais il était trop tard, puisque l'assemblée eût paru vaine, et le gouvernement vainqueur. Il fallait avoir prévu ce résultat d'avance, et ne pas se mettre dans le cas de subir toutes les conséquences d'une défaite, sans avoir réellement combattu; car les petits chocs qui venaient d'avoir lieu, n'étaient que le fruit d'une agitation locale, insuffisante pour amener un soulèvement en masse et une véritable révolution. Lord Gosford refusa.

Dependant l'insurrection était vaine sur la rive droite du Saint-Laurent. Un dernier parti, venant des États-Unis, avait été pris ou dispersé à Four-Corners, sur l'extrême frontière, près du lac Champlain. Il ne restait plus qu'un point à soumettre sur la rive gauche, Saint-Eustache, dans le comté des Deux-Montagnes. Le Dr. Chénier et Armory Girod, Suisse établi depuis quelques années au Canada, étaient les principaux chefs du soulèvement dans cette localité. Ils s'emparèrent des fusils et d'une pièce de canon qu'il y avait au village des sauvages, puis ils marchèrent avec leurs hommes sur Saint-Eustache, où ils prirent le couvent de force et s'y retranchèrent. Le curé, M. Paquin, M. Scott, membre de la chambre, M. Eméry Faré, M. Desèves, vicaire de Saint-Eustache, qui lut aux rebelles la proclamation qu'avait publiée sir John Colborne, parvinrent à engager les paysans qui suivaient Chénier, à retourner dans leurs villages; il ne resta qu'un jeune homme au couvent. D'autres, cependant, venant de Grand-Brûlé et d'ail-

leurs, les remplacèrent, et pendant plusieurs jours il y eut de quatre à quinze cents hommes, qui récurèrent à discord dans l'endroit; mais ils étaient presque tous sans armes. C'est alors qu'arriva la nouvelle de l'affaire de Saint-Charles et de la dispersion des rebelles dans le sud. Croyant cette occasion favorable, M. Paquin invita le Dr. Chénier au presbytère et le pressa de renoncer à ses dangereux projets. Tous ceux qui étaient présents, ecclésiastiques et séculiers, se joignirent au bon curé pour faire les mêmes instances auprès du chef rebelle, en lui mettant sous les yeux toute l'inutilité de son entreprise et toutes les conséquences funestes qui devaient en résulter; mais ce fut en vain. Chénier prétendit que les nouvelles de Saint-Charles étaient fausses; qu'il venait d'apprendre par un courrier que les patriotes étaient vainqueurs dans le sud, et il ajouta que pour lui sa résolution était inébranlable, qu'il était décidé à mourir les armes à la main. Malgré son opiniâtreté cependant, l'on s'aperçut qu'il ne pouvait surmonter une profonde émotion, et qu'il laissait échapper quelques larmes. N'ayant pu le dissuader, M. Paquin se vit obligé de s'éloigner et d'abandonner sa maison et l'église aux rebelles. Beaucoup de familles étaient déjà parties ou partaient à chaque instant pour Montréal ou les paroisses voisines. Il y avait eu déjà plusieurs alertes, et les personnes bien informées savaient que les insurgés n'étaient pas assez nombreux pour résister aux forces qui s'approchaient.

En effet sir John Colborne arrivait avec deux mille hommes, huit pièces de canon et une pièce à *rockets*. À l'aspect de cette colonne, d'autant plus imposante qu'elle couvrait avec ses bagages plus de deux milles de chemin, la plus grande partie de ceux qui composaient l'attroupement à Saint-Charles, abandonnèrent Chénier. Ce chef demeura avec environ 200 à 250 hommes, qui se placèrent dans l'église, le couvent, le presbytère et les maisons voisines. Plusieurs n'avaient pas d'armes; ils se plaignirent à leur chef, qui leur répondit froidement: "Soyez tranquilles, il y aura des hommes tués, vous prendrez leurs fusils."

Quand les troupes eurent cerné complètement le village, leur artillerie commença le feu. Les insurgés y répondirent avec courage tant qu'ils eurent des munitions, et forcèrent même les

batterie de canon. Après une canonnade de deux heures, les volontaires du capitaine Leclerc, le 32^e régiment et les royaux s'approchèrent et ouvrirent une fusillade terrible, qui dura depuis quelque temps lorsque l'ordre vint de donner l'assaut. L'incendie se déclarait alors dans les édifices occupés par les rebelles. Les balles et les flammes obligèrent ceux-ci de les abandonner les uns après les autres, jusqu'à l'église, qui fut bientôt entourée à son tour par les troupes et par l'incendie qui approchait. Ohéler voulait en vain s'y défendre encore; une mer de feu le repoussa. Il réunit alors quelques hommes, sauta avec eux par les fenêtres et chercha à se faire jour au milieu des troupes; mais, atteint par une balle dans le cimetière, il tomba et expira presque aussitôt. On se fit plus qu'une scène de carnage. On ne fit de quartier à personne, et le reste du village fut abandonné au pillage et aux flammes.

Lorsqu'on enterra les morts on trouva sur plusieurs rebelles tués, de petites billes de pierre, dont ils se servaient en guise de balles. Girard, qui avait pris la fuite avant le combat, se voyant sur le point d'être arrêté quelques jours après par des hommes qui le poursuivaient, se tua d'un coup de pistolet.*

Le combat de Saint-Eustache fut le dénouement de l'insurrection.

Les troupes marchèrent sur Saint-Basile, qui ne fit aucune résistance, mais qui subit le sort de Saint-Eustache et de Saint-Denis, où l'on avait envoyé une seconde fois près de 1100 hommes, qui détruisirent le village pour venger la défaite de 22. Les révoltés étaient malintentionnés. Leurs chefs étaient en fuite ou prisonniers. M. Papineau venaît d'atteindre le territoire des États-Unis avec plusieurs autres personnes compromises. Les journaux du mouvement étaient saisis ou muets; le peuple, partout soulevé, continuait d'envoyer des adresses rassurantes au pouvoir. Le clergé fit entendre de nombreuses voix sur les ruines que venait de faire la tempête. Les évêques de Québec et de Montréal annonçaient des prières pour remercier Dieu du rétablissement de la paix. "Quelle misère, quelle désolation s'est répandue dans plusieurs de vos campagnes, disait

* Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache pendant la rébellion de comté de Deux-Montagnes, par un témoin oculaire. Publié dans *L'Ami du Peuple et le Constitutionnel* en 1838.

l'évêque de Montréal, depuis que le fléau de la guerre civile a ravagé ces heureux et beaux pays, où régnaient l'abondance et la joie avec l'ordre et la sûreté, avant que des brigands et des rebelles eussent, à force de sophismes et de mensonges, égaré une partie de la population de notre diocèse! Que vous reste-t-il de leurs belles promesses?... Est-ce le vœu de la majorité du pays, qui néanmoins selon leurs principes doit régier tout dans un État, est-ce cette volonté générale qui a dirigé les opérations militaires des insurgés? Vous trouviez-vous libres, lorsqu'en vous menaçant de toutes sortes de vexations, de l'incendie et de la perte de tous vos biens, de la mort même, si vous ne vous soumettiez à leur effrayant despotisme, ils forçaient plus de la moitié du petit nombre qui a pris les armes contre notre auguste souverain, à marcher contre ses armées victorieuses!"

"De notre côté, ajoutait l'évêque de Québec, pendant les désastres dont quelques parties de cette province ont été le théâtre, nous avons, à l'exemple de Moïse, conjuré le Seigneur de ne point perdre son peuple et son héritage; et aujourd'hui nous avons, ainsi que vous, le bonheur de voir que ce Dieu de bonté a écouté favorablement nos humbles prières."

Mais si le calme se rétablissait dans le Bas-Canada, le Haut était menacé à son tour des mêmes troubles qui venaient d'avoir lieu dans le district de Montréal. M. W-L. McKenzie avait levé l'étendard de l'insurrection à Navy-Island, à deux milles au-dessus de la chute de Niagara, où il s'était réfugié avec un corps de mécontents et d'Américains. Dans le district de Londres, quelques rebelles erraient çà et là. Ils ne purent néanmoins tenir longtemps la campagne; un de leurs partis fut mis en déroute dans ce district; un autre, défait à Amherstburgh, et McKenzie lui-même fut obligé d'évacuer son île après avoir subi un bombardement de plusieurs jours; de sorte que bientôt la paix se trouva rétablie dans le Haut comme dans le Bas-Canada. Il resta bien encore sur les frontières des deux provinces des bandes d'Américains et de rebelles, sous les ordres de McKenzie et de Dr. Robert Nelson, qui publia une déclaration d'indépendance*; mais l'intérieur du pays resta paisible, et, au dehors, le gouvernement des États-Unis fut obli-

* Dans le mois de mars 1838.

gé de réunir des forces suffisantes sous les ordres des généraux Scott et Brady, pour faire observer les lois de la neutralité. Le gouverneur du Haut-Canada écrit à la fin de janvier (1838), une lettre au ministre anglais à Washington, M. Fox, pour se plaindre de la violation de la neutralité par les autorités américaines. Le gouverneur du Vermont avait déjà publié une proclamation pour inviter les citoyens à maintenir la paix. Plus tard celui de l'Etat de New-York en fit autant.

Ailleurs, dans le Nouveau-Brunswick, dans la Nouvelle-Écosse, tout était tranquille. A la première nouvelle des troubles du Canada, le peuple s'était assemblé et avait rassuré le pouvoir.

Déjà, avant l'insurrection, la reine, en ouvrant le parlement le 20 novembre, avait appelé l'attention des chambres sur nos affaires. MM. Hume et Leader avaient enterré les ministres pour leur demander quelle marche ils allaient suivre alors que leurs mesures avaient poussé un peuple moral, tranquille et religieux, sur le bord même d'une révolution, et que le Haut-Canada faisait cause commune avec le Bas? Lord John Russell avait défendu sa politique, tout en refusant de faire connaître ses intentions. Il annonça que la résignation de lord Gosford, qui demandait son rappel depuis quelque temps, était acceptée, et que sir John Colborne allait le remplacer temporairement. Lorsque la nouvelle des troubles arriva à Londres, quelques marchands d'Angleterre en relation avec les nôtres, se présentèrent au bureau colonial, et reçurent de lord Glenelg l'assurance que les sujets fidèles seraient protégés, et que les rebelles seraient défaits par les forces des armes. Déjà les Anglais à Québec, et surtout à Montréal, recommençaient à demander l'union des deux Canadas. Ils députèrent à Londres, les premiers, M. Stuart, les seconds MM. Moffat et Badgley. Ces envoyés s'abouchèrent avec le ministre des colonies et avec lord Durham avant son départ pour Québec. C'était l'attente de l'union qui avait empêché les ministres de faire les concessions demandées par le Bas-Canada. Ils ne voulaient pas laisser trop grandir la nationalité française; et aux rumeurs qui transpiraient de temps en temps, on pouvait prévoir que tôt ou tard le parti anglais ne pourrait plus tenir tête au parti canadien, malgré l'appui de la métropole, et que la population du

Haut-Canada serait devenue assez considérable, ou réunirait les deux provinces pour terminer la querelle des deux races.

Lord Gosford reçut plusieurs adresses des habitants de la capitale et des paroisses voisines. Il partit de Québec à la fin de février 1838, pour l'Europe, par la voie des États-Unis, et visita Philadelphie et Washington avant de s'embarquer sur mer. Le gouverneur du Haut-Canada, sir Francis Bond Head, qui avait aussi demandé son rappel, le suivit peu de temps après. Plusieurs journaux anglais blâmaient la conduite du cabinet: mais il n'y avait aucun doute que les ministres seraient appuyés par la grande majorité de la nation et des chambres. Ils pouvaient compter aussi sur les colonies, comme les débats qui eurent lieu dans la chambre du Nouveau-Brunswick, le prouvaient. Cette province était prête à soutenir la métropole, pour renverser toute l'organisation sociale des Canadiens. "C'est une nouvelle conquête qu'il faut faire," s'écriait un de ses membres influents, M. Wilmott, inspiré par la *Gazette de Montréal*. Dans le Haut-Canada, où la question de l'union avait été soumise aux chambres, celle des députés n'en voulait qu'à la condition que la prépondérance fût assurée aux Anglais, et que les lois et la langue françaises fussent abolies dans la législation et les tribunaux.

Tels étaient partout les sentiments à notre égard. Tel fut aussi le résultat de l'insurrection de 1837, dont le mouvement de l'année suivante, bien moins sérieux, ne fut que le contre-coup. Cette insurrection fut prématurée et inattendue. Nulle part le peuple n'était préparé. Il n'y avait que les hommes engagés dans la politique, les agitateurs, les partisans, qui couraient souvent d'un camp à l'autre, qui vivaient dans une révolution un remède aux abus qui existaient, ou un champ propre à satisfaire leur ambition personnelle. Ils s'exaltèrent les uns les autres; ils se montèrent l'imagination; ils ne virent plus les choses sous leur véritable jour. Tout prit à leurs yeux une grandeur ou une petitesse exagérée. Leurs sentiments changèrent. Bientôt ceux que l'intérêt personnel seulement animait, se crurent partisans à force de se proclamer tels et de se mêler avec ceux qui l'étaient réellement. Mais le temps devait faire connaître les uns et les autres, car il n'y a que les hommes sincères qui

subissant la conséquence de leur entraînement avec l'indépendance qui donne de la noblesse à une cause.

CHAPITRE III.

UNION DES DEUX CANADAS.

1838-1840.

État des troubles de 1837 en Angleterre, en France et dans les États-Unis. — Mesures du parlement impérial. — Débats dans les deux chambres. — Suspension de la constitution. — Lord Durham nommé gouverneur. — Son arrivée à Québec. — Sa proclamation au peuple. — Il organise son conseil. — Les sociétés politiques sont annuclées ou disséminées temporairement. — M. Wakefield député acerrimement vers M. Papineau et quelques autres chefs. — Attitudes des partis. — Lord Durham dans le Haut-Canada. — Il y rallie la majorité à son plan d'union. — Réunions à Québec des gens éminents des provinces du golfe. — L'ordonnance d'annuclée, qui exile quelques accusés à la Bermuda, est désavouée en Angleterre. — Lord Durham résigne sa charge. — Adresses qu'il reçoit et ses réponses. — Il s'embarque pour l'Europe. — Sir John Colborne lui succède. — Une nouvelle insurrection s'organise sur la rivière Chamblly. — Colborne y marche avec 7 à 8,000 hommes. — Il incendie le pays. — Arrestations nombreuses. — Procès des accusés. — 89 d'entre eux sont condamnés à mort, et 12, exécutés. — 47 sont exilés. — Rapport de lord Durham. — La loi de l'union introduite dans le parlement impérial. — Elle est ajournée à l'année suivante. — M. Peulett Thomson gouverneur. — Il arrive à Québec. — Il monte dans le Haut-Canada et y convoque les chambres. — Il leur fait agréer les conditions de la loi de l'union, qui est enfin passée malgré les pétitions du Bas-Canada et l'opposition de ceux de Wallington et de lord Gosford. — L'union proclamée au Canada. — Remarques générales. — Population au temps de l'union. — Conclusion.

Qu'ALLAIT-IL avoir de cette résistance atténuée? Ce que le gouvernement désirait depuis si longtemps, une occasion de réunir les deux Canadas. Quelqu'il eût échoué en 1822, l'habileté de sa politique avait su amener les choses au point où il désirait qu'elles fussent pour la réalisation de son dessein. La précipitation de M. Papineau avança sans doute le terme; mais le succès eût été le même, et pour un œil clairvoyant, cette tentative devait amener un choc plus ou moins tardif. Malgré leur langage, les ministres savaient bien que l'on ne prendrait pas au pied de la lettre ce qu'ils disaient, et que les

Canadiens s'opposeraient au mal réel qu'on voulait leur faire sous des prétextes spécieux et au moyen du prestige des maximes libérales les plus avancées.

Il n'y avait encore jamais eu de troubles civils en Canada. Ceux qui venaient d'avoir lieu firent donc sensation non-seulement en Angleterre, mais aux États-Unis et en France. En Angleterre, aux premières nouvelles, on prit des mesures pour envoyer des renforts de troupes. Aux États-Unis, le gouvernement eut beaucoup de peine à retenir les citoyens, qui se portaient par centaines sous les drapeaux de McKenzie, et qui implèteront tout l'hiver le Haut-Canada. En France, où le Canada était si profondément oublié, l'on se demanda ce que c'était, et l'on se rappela qu'on avait eu des compatriotes autrefois au delà de l'Océan. Alors on tourna les yeux vers nous, et un journal républicain parla de la formation d'une légion auxiliaire, pour venir à notre aide. *La Gazette de France*, plus grave, dit dans un article sur le Canada : " Là encore, nous retrouvons l'Irlande opprimée, soumise au joug arbitraire de la conquête, opprimée dans ses croyances, nominalelement unie, mais séparée par une choquante inégalité politique. . . On a cru que la conquête pouvait faire des nationalités au gré d'une diplomatie sans entraves, que la terre pouvait se diviser comme une pièce d'étoffe, et les peuples se partager comme des troupeaux ; parce que l'invasion et les combats ont livré un territoire et une population au vainqueur, celui-ci s'est cru en droit de se les approprier, de leur imposer ses lois, sa religion, ses usages, son langage ; de refaire par la contrainte toute l'éducation, toute l'existence d'un peuple, et de le forcer jusque dans ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, le sanctuaire inviolable de la conscience. . . De quel s'agit-il en effet à Québec et à Montréal ? Du vote de l'impôt, du droit commun, de la représentation de ces principes de nationalité que les émigrants français au nord de l'Amérique ont transportés avec eux, de même qu'Énée, selon la fable, emporta avec lui ses dieux, les mœurs d'Illon et ses pénates. . .

" Et comme pour donner au monde une marque visible de la nature de ce mouvement et de son accord avec le principe de vérité, les deux hommes que l'on voit à la tête sont un Français, l'apicéon, et un Irlandais, O'Callaghan, tous deux catho-

liques, tous deux réclamant la liberté religieuse, la liberté politique, les institutions et les lois sous lesquelles les sociétés auxquelles ils appartiennent se sont formés et développés."

Si la révolte avait été sérieuse, le gouvernement des États-Unis eût été entraîné, et plus tard peut-être celui de la France, ce qui aurait été plus que suffisant pour assurer l'indépendance des deux Canadas. Mais comme les troubles qui venaient d'éclater, étaient plutôt le fruit d'une lutte politique prolongée au delà de toute mesure, qu'une détermination formelle de rompre avec l'Angleterre, les chefs du mouvement ne s'étaient laissés entraîner qu'à la fin, et encore dans l'adresse des six comtés, si l'on faisait des menaces, ou parlait anasi de redressement de griefs. Cela est si vrai, que nuls préparatifs n'avaient été faits pour une insurrection. On n'avait ramassé ni armes, ni munitions, ni argent, ni rien de ce qui est nécessaire à la guerre. A Saint-Denis, comme à Saint-Charles, les trois quarts des hommes n'avaient pas de fusils, et l'attaque vint des troupes chargées d'appuyer les officiers civils. Néanmoins, comme c'était là une dangereux exemple, il fallait que le pouvoir sévît sur-le-champ, car en pareil cas une colonie qui se révolte devient comme une nation qui déclare la guerre. La métropole entière s'arma contre elle. Dès le jour de l'ouverture des chambres impériales, le 16 janvier, lord John Russell exposa les mesures qu'il entendait prendre, et fit passer une adresse pour assurer la reine que le parlement était prêt à l'aider dans la répression des troubles qui venaient d'éclater, et, le lendemain, il présenta une loi pour suspendre la constitution du Bas-Canada.

Cette loi suscita des discussions qui se renouvelèrent dans les deux chambres pendant plusieurs jours ; mais une partie de l'opposition n'avait saisi ce moment que pour faire la guerre au cabinet, et non pour défendre les intérêts des Canadiens-Français. C'étaient des récriminations entre les tories et les whigs, entre sir Robert Peel et lord John Russell, lesquelles ne devaient faire aucun bien aux colons. Roebuck fut entendu devant les deux chambres comme agent du Canada. Il fit un discours de quatre heures devant celle des communes. Mais son influence y avait éprouvé quelque échec ; et d'ailleurs sa conduite n'était pas toujours prudente. Ainsi il avait assisté à une assemblée tenue à Londres, sous la présidence de M. Hume, et dans laquelle

on avait déclaré que la possession du Canada n'était d'aucun avantage pour l'Angleterre, vu qu'elle donnait un prétexte pour maintenir le monopole commercial, et l'on avait invité le peuple à s'assembler dans tout le royaume, pour faire des pétitions au parlement, et pour engager les ministres à renoncer à leurs mesures contre cette colonie. Agiter une pareille question pour un pareil motif à l'époque d'un mouvement insurrectionnel, c'était paraître l'encourager et augmenter encore les soupçons contre les Canadiens. Néanmoins lord Brougham, le duc de Wellington, dans la chambre des lords; M^M. Warburton, Hume, Leader et Stanley, dans celle des communes, blâmèrent la conduite des ministres et leur attribuèrent les événements qui venaient d'avoir lieu. Lord Brougham surtout fit un discours dans lequel il recommanda la clémence envers les insurgés, et justifia le droit de révolte. "On blâme les Canadiens avec véhémence; mais quel est le pays, le peuple qui leur a donné l'exemple de l'insurrection? Vous vous récriez contre leur révolte, quoique vous ayez pris leur argent sans leur consentement, et anéanti les droits que vous vous faisiez un mérite de leur avoir accordés. Vous énumérez leurs autres avantages: ils ne payent pas de taxes; ils reçoivent des secours considérables de ce pays; ils jouissent de précieux avantages commerciaux que nous payons cher, et vous dites: Toute la dispute vient de ce que nous avons pris vingt mille louis sans le consentement de leurs représentants! Vingt mille louis sans leur consentement! Certes, ce fut pour vingt nobellings qu'Hempden résista et acquit par sa résistance un nom immortel, pour lequel les Plantagenets et les Guelphes suraient donné tout le sang qui coulait dans leurs veines! Si c'est un crime de résister à l'oppression, de s'élever contre un pouvoir usurpé et de défendre ses libertés attaquées, quels sont les plus grands criminels? N'est-ce pas nous-mêmes, qui avons donné l'exemple à nos frères américains? Prenons garde de les imiter trop durement pour l'avoir suivi!"

"D'ailleurs vous punissez toute une province, parce qu'elle renferme quelques personnes mécontentes; vous châtiez même ceux qui vous ont aidés à étouffer l'insurrection."

La minorité qui se prononça contre le projet des ministres dans les communes, ne se composait que de 7 ou 8 membres, la

moitié des députés étant absents. Cette opposition cependant fit restreindre les pouvoirs qu'on voulait donner au gouverneur et au conseil spécial auxquels allait être abandonnée l'administration du Canada pendant la suspension de la constitution. Une nouvelle enquête devait être faite sur les lieux. Lord Durham fut choisi pour cette double mission. En homme adroit et pour disposer favorablement les Canadiens en sa faveur, il annonça dans la chambre des lords qu'il ferait respecter la suprématie de l'Angleterre jusque dans la chaumière la plus reculée; mais qu'il ne reconnaîtrait aucun parti, français, anglais ou canadien, et qu'il donnait à tous une égale justice et une égale protection.

Dans ces débats les ministres cachèrent leur but secret avec le plus grand soin, et montrèrent jusqu'à la fin une adresse qui en imposa à beaucoup de gens. Lord John Russell déclara que la couronne userait de sa prérogative pour autoriser lord Durham à faire être dix personnes dans le Bas-Canada, et un pareil nombre dans le Haut, s'il le jugeait convenable, pour lui servir de conseil sur les affaires de la colonie, afin que la nouvelle constitution ne parût pas venir uniquement de l'autorité des ministres et du gouverneur. Lord Howick, en répondant à sir Robert Peel, affecta fort d'insister sur la nécessité de rendre justice aux Canadiens. Ainsi il dit: "Si je pensais que la grande masse de ce peuple fût hostile à l'Angleterre, je dirais: ce qu'il faut faire c'est de voir comment une séparation finale peut s'effectuer sans sacrifier les intérêts des Anglais. Mais je ne pense pas que la masse des Canadiens soit contraire à l'Angleterre, parce que notre alliance leur est plus nécessaire que la leur n'a d'importance pour nous. Si c'est pour leurs lois et pour leurs usages particuliers qu'ils combattent, entourés qu'ils sont par une population de race différente, ils subiraient, en perdant la protection de l'Angleterre, un changement beaucoup plus violent, beaucoup plus brusque, beaucoup plus général que celui qui aura lieu probablement."

Il croyait que ceux qui voulaient l'indépendance étaient peu considérables; que l'on avait été conduit pas à pas dans cette crise parce que chacun espérait triompher de son adversaire. Il ne désespérait point de satisfaire les deux partis; mais il pensait que le système responsable était inconciliable avec les

rappports qui doivent subsister entre une colonie et une métropole. Lord Howick, comme tous les autres, évita soigneusement de parler de l'union des deux Canadas.

Dans tous les débats qui eurent lieu, la même réserve fut observée : le gouvernement ne voulut rien dire de ce qu'il avait intention de faire ; il se renferma dans des termes généraux. Sir W. Molesworth désapprouva la suspension de la constitution ; mais il approuva le choix de lord Durham. " Si la violation d'une partie de la constitution, ajouta M. Grote, a déterminé les Canadiens à s'armer pour la défense de leurs droits ; si lord Gosford a provoqué une révolte en adoptant quelques résolutions, quelle ne doit pas être la conséquence d'une mesure qui suspendra la constitution et osera violer les libertés populaires ? " M. Warburton se déclara pour l'émancipation. " L'Angleterre a aidé, dit-il, à préparer la liberté en Grèce, en Pologne, dans l'Amérique du sud, dans le Hanovre, pourquoi vouloir priver le peuple canadien de ce bienfait ? "

Ces idées avancées ne firent pas sortir les ministres de leur silence. M. Billoe, qui n'était pas toujours dans leur secret, quoiqu'il fût leur ami, et qui n'avait pas, comme on sait, leur habileté, approuva la nomination de lord Durham, et suggéra de gouverner le Canada comme l'Irlande.

Les lords Brougham, Ellenborough et Mansfield protestèrent contre la suspension de la constitution, parce que cela était devenu inutile depuis que les troubles avaient été étouffés. Lord Ellenborough reprocha au gouvernement de vouloir unir les deux Canadas ; il s'écria que c'était là tout le motif qui faisait persister les ministres dans leur projet. Lord Glenelg, dévoilé par cette apostrophe subite, désavoua hautement une pareille intention, et déclara que le gouvernement voulait seulement modifier la constitution, parce que l'union ne pouvait se faire que du consentement des deux provinces. On croyait pouvoir en imposer d'autant plus facilement par ce langage, qu'on agissait dans les débats de parler des Canadiens comme d'hommes ignorants et simples, faciles à tromper, malgré les troubles récents, qui prouvaient cependant qu'ils savaient du moins apprécier leurs droits et sentir les injustices.

Après beaucoup de petits désagréments, que l'opposition fit subir aux ministres dans les deux chambres, et qui étaient dus,

au langage mystérieux dont ils se servaient en invoquant les principes de la liberté, de la justice, de la conciliation ; et en s'appesantissant sur les vices de la constitution canadienne, le parlement leur accorda tous les pouvoirs essentiels qu'ils demandaient, et lord Durham fit ses préparatifs pour passer en Canada.

Lord Durham, tout radical qu'il était en politique, aimait beaucoup le luxe et la pompe. Il avait représenté la cour de Londres avec splendeur pendant son ambassade à Saint-Petersbourg en 1833. Il voulait éblouir en Canada par un faste royal tous les gouverneurs qui l'avaient précédé. Le vaisseau de guerre qui devait l'amener, fut meublé avec richesse. Il s'y embarqua avec une suite nombreuse de confidentes, de secrétaires, d'aides de camp, et de musiciens chargés de dissiper les ennuis de la traversée. Déjà un grand nombre de personnes attachées à sa mission s'étaient mises en route. On embarqua deux régiments des gardes et quelques hussards pour Québec. Enfin tout annonçait une magnificence inconnue dans l'Amérique du nord. On s'empara du parlement pour loger le somptueux vice-roi. Aussitôt que la constitution avait été suspendue par le parlement impérial, l'ordre avait été envoyé à sir John Colborne de former un conseil spécial pour expédier les affaires les plus pressantes. Ce conseil, composé de 22 membres, dont 11 Canadiens, s'assembla dans le mois d'avril. La tranquillité paraissait rétablie, et l'on renvoyait partout dans leurs foyers les volontaires qui avaient été armés pendant les troubles.

Lorsque lord Durham arriva à Québec le 27 mai, tout était dans une paix profonde. Il débarqua le 29, au bruit de l'artillerie et au milieu d'une double haie de soldats, pour se rendre au château Saint-Louis, où il fit son installation et prêta les serments ordinaires. Il voulut signaler son avènement au pouvoir par un acte de grâce en faveur des détenus politiques ; mais lorsqu'il demanda les officiers de la couronne, aucun ne se trouva présent pour lui répondre. Il adressa une longue proclamation au peuple, dans laquelle il se servit du langage d'un homme qui se méprend complètement sur la manière dont on doit s'exprimer en Amérique. " Ceux qui veulent sincèrement et en conscience la réforme et le perfectionnement des institutions défectueuses, recevront de moi, dit-il, sans distinction de parti, de race ou de politique, l'appui et l'encouragement que leur patri-

oisans est en droit de recevoir ; mais les partisans de ce genre public, les violeurs des lois, les ennemis de la couronne et de l'empire britannique trouveront en moi un adversaire insurmontable." Puis, en parlant du rétablissement de la constitution, il observa : " C'est de vous, peuple de l'Amérique britannique, et de votre conduite et de votre coopération, qu'il dépend surtout que cet événement soit élargi ou précipité. J'appelle donc de votre part les communications les plus franches, les plus réservées. Je vous prie de me considérer comme un ami et comme un arbitre, toujours prêt à écouter vos vœux, vos plaintes, vos griefs, et bien décidé à agir avec la plus stricte impartialité..."

Or, ce langage sentait trop le despotisme, trahissant trop l'orgueil de la puissance, pour plaire à tous les esprits. Chacun avait déjà jugé de l'homme par son faite asiatique oriental. Il voulait persuader que tout était en lui. Il arriva même aussitôt après le conseil spécial de sir John Colborne, qui avait déjà passé trop d'ordonnances plus ou moins conformes à l'esprit du jour ; il fit informer les officiers exécutifs, c'est-à-dire première de tous les troubles, qu'il n'avait pas besoin de leur services dans le moment ; et il nomma, pour la forme, un conseil exécutif et un conseil spécial, composés de son secrétaire, M. Buller, de l'amiral Paget, qui venait d'arriver, du général Clitherton, du major général MacDonnell, du colonel Charles Grey et de diverses autres personnes de sa suite. Il y ajouta cinq juges, M. Daly, secrétaire provincial, et M. Smith, commissaire général, parce qu'il avait besoin de quelqu'un qui connaît un peu le pays...

Il organisa ensuite diverses commissions, pour s'occuper de l'administration des terres incultes, de l'émigration, des institutions municipales, de l'éducation... Le gouverneur de Montréal, les bureaux d'hygiène occupèrent aussi son attention. Les colporteurs de Montréal agitaient un sermoneur de Saint-Basile, et le pasteur anglais voulait depuis longtemps le faire condamner au profit de la couronne, comme il avait déjà fait condamner les biens des Jésuites et ceux des récollets. Lord Durham, qui savait de quelle importance il était pour son projet de ne pas scier le bois de la couronne, avait cette occasion pour punir

ses bonnes dispositions, et accorda un titre inébranlable aux supérieurs.

Une chose qui devait devenir très-embarrassante pour son administration, très-irritante pour le public, c'était le procès des accusés politiques. Les procès politiques sont toujours vus d'un mauvais œil par le peuple, et les gouvernements n'en sortent presque jamais sans y laisser une partie de leur popularité et quelquefois de leur force. Lord Durham était convaincu d'ailleurs qu'il ne pourrait trouver de jurés disposés à condamner les accusés que parmi leurs adversaires politiques, choix qu'il n'osa pas entreprendre. Il préféra donc adopter une grande mesure pour régler cette question malheureuse d'un seul coup et sans discussion ; cette mesure fut une amnistie générale, qu'il déclara le jour même fixé pour le couronnement de la reine Victoria. Il n'excepta que vingt-quatre prévenus, auxquels il laissa cependant l'espoir de rentrer dans leurs foyers aussitôt que cela serait compatible avec la paix publique, et les meurtriers d'un officier, qui portait des dépêches dans le pays insurgé, et d'un Canadien, qui avait été assassiné au commencement des troubles. Des vingt-quatre prévenus ceux qui se trouvaient en prison, devaient être envoyés aux îles de la Bermuda, et ceux qui se trouvaient à l'étranger, devaient y rester jusqu'à ce qu'il fût permis aux uns et aux autres de rentrer dans leur pays. Durham ne pouvait adopter de moyen plus sage, ni plus humain pour sortir d'une grande difficulté. Malheureusement, en exécutant sans procès ces prévenus aux îles de la Bermuda, il violait les lois ; et aussitôt que cela fut connu à Londres, il se fit beaucoup de bruit, tant parmi ceux qui tenaient non sans raison aux formalités de la justice, que parmi les ennemis personnels de lord Durham lui-même.

En Canada cette amnistie fut bien reçue, et comme lord Durham se tenait toujours dans l'ombre vis-à-vis des habitants sur les mesures qu'il entendait recommander à leur égard, ils aimèrent à se bercer d'espérances qu'entretenaient avec art les émissaires du nouveau vice-roi. Ainsi le *Canadien* du 8 juin contenait un article d'un employé du gouverneur, M. Derbyshire, contre l'union des deux Canadas en réponse aux journaux anglais de Montréal. A chaque occasion, tous ces agents parli-

de l'ignorance et de la vénalité des fonctionnaires, de la médiocrité des représentants du peuple, qui avaient enduré si longtemps un pareil état de choses. L'un d'eux, M. Wakefield fut député secrètement vers M. Papineau. Il vit M. La Fontaine plusieurs fois à Montréal; il chercha à le persuader des bonnes intentions du gouverneur, et l'informa qu'il allait voir M. Papineau aux États-Unis, non comme l'envoyé de l'administration, mais comme l'ami de sir William Molesworth et de M. Leader, aux noms desquels il le pria de lui donner une lettre pour le chef canadien; il attendait beaucoup de bien de cette entrevue. Il dit encore à M. Cartier, en passant à Burlington, que lord Durham, MM. Buller et Turton étaient les amis de ses compatriotes. Cet émissaire ne put voir cependant M. Papineau. A son retour, il se trouva à des entrevues entre M. Buller et M. La Fontaine, dans lesquelles on parla de la constitution et de l'ordonnance touchant les exilés. Plus tard, après le désaveu de l'ordonnance par les ministres, d'autres affidés cherchèrent sans succès à engager plusieurs Canadiens à occuper des assemblées publiques pour défendre la politique de lord Durham.*

Tout cela se faisait autant que possible à l'insu du parti anglais, avec lequel on tenait un autre langage.

On trouve peu de faits plus honteux dans l'histoire, que les notes de tous ces agents. Par malheur, habiles dans l'intrigue, ils pénétrèrent le fond de l'âme de beaucoup de nos politiques; ils confirmèrent la hardiesse de lord Durham, qui bientôt n'hésita plus à frapper de mort la nationalité française. Après avoir passé des heures et des jours entiers dans la société des Canadiens, en se donnant pour leurs amis, ils déclarèrent publiquement dans les journaux de Londres, qu'ils avaient été trompés et aveuglés; que les Canadiens ne méritaient aucune sympathie, et qu'ils prenaient cette voie pour les désabuser sur les sentiments de l'Angleterre à leur égard. Ils peignaient M. La Fontaine et quelques-uns de ses compatriotes comme des hommes d'une intelligence bornée, sans éducation, sans lumières, aveuglés par d'étroits préjugés.

* Lettre de M. La Fontaine au rédacteur de *L'Aurore*, Montréal 17 janvier 1838.

† Lettre de R.-G. Wakefield au *London Spectator*, Londres, 29 novembre 1838.

Dans le même temps, des rapports intimes s'établirent entre lord Durham et les Anglais de Montréal, qui marchaient à la tête de tous ceux du pays. Il y avait bien quelque défiance chez quelques-uns d'entre eux; mais les hommes les plus influents paraissent saisis de la vraie pensée du chef du gouvernement, et l'appuyèrent de tout leur pouvoir. Ils le reçurent avec les plus grands honneurs, lorsqu'il passa par leur ville pour se rendre dans le Haut-Canada. Dans cette tournée, le commissaire royal rallia la majorité de cette province à son plan d'union, après les explications qu'il donna aux chefs.

Mais il fallait qu'il se hâtât de jouir de ces honneurs, car bientôt des désagréments plus sensibles pour lui que pour un autre devaient appesantir dans ses mains le sceptre du pouvoir. Un mécontentement inexplicable était resté dans les chambres impériales après son départ d'Angleterre. Le secret dont sa mission était entourée au sujet des Canadiens, semblait causer de l'inquiétude et comme de la honte. Tout était décidé d'avance dans la secret de la pensée, et cependant le gouvernement feignait d'agir comme s'il ignorait encore ce qu'il allait faire. La chambre des lords surtout était blessée de ce système de déception, qui entraînait après lui des actes illégaux de clémence et des actes légaux de tyrannie, comme l'étaient l'amnistie et la création des deux conseils, composés de serviteurs salariés de la couronne. Lorsque l'ordonnance du conseil spécial qui graciait les accusés politiques, fut connue en Angleterre, elle fut aussitôt désavouée comme contraire à l'esprit de la législation anglaise. Lord Lyndhurst dit que jamais mesure plus despotique n'avait déshonoré les fastes d'un pays civilisé. Les ministres voulurent défendre leur gouverneur, et déclarèrent que ce langage était imprudent au plus haut degré; que c'était trahir les intérêts du pays et les sacrifier aux intérêts de parti et à l'espoir d'attaquer un homme. Lord Brougham, lord Ellenborough déclarèrent que le conseil formé par lord Durham n'était par ce que la législature impériale avait voulu établir en autorisant la création d'un conseil spécial. On blâma encore l'emploi de M. Turton, qui avait subi une condamnation en Angleterre pour crime d'adultère. Wakefield lui-même avait par un procès déshonorant scandalisé lord Glenelg, qui avait eu vain voulu empêcher lord Durham de l'employer. Pour donner au-

tant que possible un caractère légal à l'ordonnance du conseil spécial, lord Brougham introduisit un projet de loi, qui entraîna des débats dans lesquels le duc de Wellington se prononça contre la mesure de lord Durham. Les ministres se trouvaient dans de profonds embarras. Lord Melbourne ne put s'empêcher d'avouer sa vive inquiétude à la vue des grands intérêts qui étaient en jeu et des conséquences qui pourraient résulter de la révocation de l'ordonnance, révocation qui allait être interprétée d'une manière favorable aux rebelles. Néanmoins l'ordonnance était illégale, et il devait conseiller à Sa Majesté de la désavouer.

La nouvelle de ce désaveu solennel arriva en Canada dans le moment même que lord Durham était entouré des gouverneurs et des députés de toutes les provinces anglaises de l'Amérique du nord, lesquels étaient venus à Québec pour délibérer avec lui sur les points qui pouvaient concerner ces colonies. Elle le blessa au cœur et l'humilla. Il résolut sur-le-champ de donner sa démission, et dès ce moment il prit moins de soin pour cacher ce qu'il se proposait de recommander au sujet des Canadiens. Il parla avec plus d'abondance, et déclara aux députés qui l'entouraient, qu'il était sur le point de promulguer des lois qui protégeraient tous ces grands intérêts britanniques qui avaient été si négligés jusque-là. À Québec, à Toronto, les Anglais s'assemblèrent et passèrent des adresses pour exprimer leur regret des dissensions prématurées du parlement impérial et du départ de lord Durham, et leur pleine confiance dans ses talents et dans les mesures qu'il voulait proposer pour rétablir l'ordre dans le pays. Ceux de Montréal, allant plus loin, le prièrent de recommander l'union des deux Canadas. L'un des plus violents ennemis des Canadiens, nommé Thom, que lord Durham avait d'abord voulu nommer à deux différents emplois dans la province, et qu'il avait été forcé par l'opinion publique de placer dans les contrées sauvages du Nord-Ouest, voulait une confédération de toutes les colonies, parce qu'il y avait trop de républicains dans le Haut-Canada. Mais sa suggestion fut repoussée. Le discours qu'il prononça réveilla les craintes du *Canadien*. Ce journal, qui soutenait l'administration, fut surpris de voir l'orateur du gouvernement

déclarer que les mesures de Durham montraient qu'il voulait faire du Bas-Canada une province vraiment anglaise.

Déjà les amis du parti anglais s'étaient assemblés à Londres, et avaient fait parvenir aux ministres des adresses où ils approuvaient la politique de lord Durham. De son côté, l'association coloniale leur avait exprimé, ainsi qu'au duc de Wellington et à sir Robert Peel, son vif regret de ce qui s'était passé dans le parlement; et les négociants en rapport avec les deux Canadas avaient renouvelé leur demande de l'union. En même temps, à Montréal et à Québec, on brûlait l'effigie des lords Brougham, Glenelg et Melbourne, et les Canadiens de cette dernière ville s'assemblaient et passaient des résolutions pour repousser ces outrages et remercier lord Brougham et M. Leader de la part qu'ils prenaient à la défense de leurs droits dans le parlement impérial. Partout, cependant, le parti anglais, à Londres, à Québec et à Montréal, faisait voir, par la spontanéité de ses mouvements et la concordance de ses vues, qu'il était sûr maintenant des intentions de lord Durham, et que les Canadiens allaient enfin leur être sacrifiés. Pendant que le gouverneur du Haut-Canada était encore à Québec, lord Durham annonça sa retraite au peuple dans une longue proclamation. Tout en blâmant le mystère qui avait enveloppé jusque-là les affaires les plus importantes des colonies, il commettait lui-même cette faute en cachant soigneusement ce qu'il allait recommander à la métropole. Néanmoins il s'exprima dans cette occasion avec moins de réserve que de coutume; il annonça qu'il voulait donner au Bas-Canada un caractère tout à fait anglais, lui faire octroyer un gouvernement libre et responsable, et noyer les misérables jalousies d'une petite société et les odieuses animosités d'origine dans les sentiments élevés d'une nationalité plus noble et plus vaste. Cela était peu rassurant pour les Canadiens, pour lesquels les mots de liberté, de nationalité plus noble et plus vaste, voulaient dire avancement de leur langue, de leurs lois et de leur race, car les troubles qui venaient d'avoir lieu avaient été causés précisément par le refus absolu de toutes ces choses par la métropole.

Lord Durham se plaignait ensuite que dans le parlement impérial sa conduite avait été exposée à une critique incessante, faite dans un esprit qui annonçait une ignorance complète de l'état

du pays. Il répéta dans la réponse qu'il fit aux Anglais de Québec ce qu'il venait de dire dans sa proclamation. " En retournant en Angleterre, je n'obéis à aucun sentiment de dégoût pour le traitement que j'ai éprouvé dans la chambre des lords. Si j'avais pu être influencé par de pareils motifs, je ne serais rembarqué dans le vaisseau même qui m'a amené ici; car le système de persécution parlementaire dont je viens de parler, commença du moment que je quittai les rives d'Angleterre.

" Je m'en retourne pour les seules raisons que voici. Le vote de la chambre des lords, auquel le ministère a acquiescé, a privé le gouvernement de cette province de toute considération, de toute force morale. Il l'a réduit à un état de nullité exécutive, et assujéti à une branche de la législation impériale... En réalité le Canada est administré par deux ou trois pairs sur leurs sièges en parlement. . .

" Dans ce nouvel état de choses, dans cette anomalie, il n'est ni de votre intérêt ni du mien que je reste ici. Dans le parlement, je puis défendre vos droits et vos vœux, et exposer ce qu'il y a d'impolitique et de cruel dans des actes qui sont le fruit de l'animosité personnelle et de l'esprit de parti, et qui sont accompagnés d'un danger éminent pour le bonheur de ces importantes colonies et la durée de leur alliance avec l'empire."

Il s'embarqua pour l'Europe avec sa famille le 1^{er} novembre. Il laissa l'administration à sir John Colborne, et dit aux imprimeurs anglais: " Je déplore que votre patriotisme n'ait pas servi d'exemple aux imprimeurs canadiens... Engagés dans la tâche coupable de fomenter d'anciens abus et d'anciens préjugés, et d'enflammer des inimitiés nationales, ils paraissent oublier le malheur et la ruine auxquels ils exposent certainement une nation ordinaire et trop disposée à prêter l'oreille à leurs conseils perfides. S'ils réussissent à produire ce déplorable résultat, c'est sur eux qu'en pèsera la terrible responsabilité, et ils mériteront les plus durs châtements." Pour mieux faire connaître encore ses sentiments, il avait, avant de déposer le pouvoir, nommé James Stuart juge en chef de la province.

Pendant que ce langage et ces actes mettaient de plus en plus les mécontents en défiance, les réfugiés aux États-Unis et

les Américains qui sympathisaient avec eux, en profitèrent pour organiser une invasion et un nouveau soulèvement dans les deux provinces du Canada à la fois. Ils tinrent des assemblées à Washington, à Philadelphie et ailleurs, où parut le Dr. Robert Nelson, le frère de celui qui commandait les insurgés à Saint-Denis, pour demander des secours. Nelson publia une nouvelle déclaration d'indépendance. Ses partisans se réunirent à New-York, à Albany et dans quelques villes des frontières, et réussirent à entraîner, en multipliant les mensonges, quelques Canadiens du district de Montréal. Dès avant le départ du lord Durham, le gouvernement était informé que dans la ville seule de Montréal plus de 3,000 hommes s'étaient liés par des serments secrets à prendre les armes; * c'était une grande exagération, mais ce rapport n'était pas sans fondement, car au commencement de novembre, des soulèvements eurent lieu sur plusieurs points de la rivière Richelieu, à Beauharnais, à Terrebonne, à Châteauguay, à Bouville, à Yarenes, à Contrecoeur et dans quelques autres paroisses, tandis qu'un corps d'Américains et de réfugiés sous les ordres du Dr. Nelson pénétrait en Canada et prenait possession du village de Napierville. Sir John Colborne, qui s'y attendait, assembla aussitôt le conseil, déclara la loi martiale, arma les volontaires, fit arrêter toutes les personnes suspectes, puis marcha avec 7 à 8 mille hommes, soldats, miliciens et sauvages, venus de différents points, sur le pays insurgé, où tout était déjà rentré dans l'ordre lorsqu'il parut.

Les hommes qui devaient prendre part au soulèvement, n'ayant point de fusils ni de munitions, s'étaient armés de bâtons, de piques, etc. Plusieurs s'étaient dirigés, un peu seulement sur le dieu, vers les points où on leur avait dit qu'ils recevraient ce qui leur fallait; mais, n'y trouvant rien, ils étaient presque tous restés dans leurs foyers ou retournés aux États-Unis, de sorte que le bout de quelques jours le pays était tranquille.

Sir John Colborne n'eut qu'à promener la torche de l'incendie. Il n'eut pas plus d'égard pour l'innocent que pour le coupable; il brûla tout et ne laissa que des ruines et des cendres sur son passage.

* Lettre de sir John Colborne au marquis de Normansby, 6 mai 1839.

Dans le Haut-Canada, les Américains et les réfugiés de cette province qui s'étaient joints à eux, débarquèrent à Prescott, et prirent possession d'un moulin, qu'ils furent obligés de rendre après quelque temps aux forces considérables qui les avaient cornés. D'autres inquiétèrent la frontière tout l'hiver, attaquèrent Windsor, le Détroit et quelques autres points, mais n'exécutèrent rien de sérieux. Le gouvernement américain faisait tous ses efforts pour empêcher ces envahissements. Il avait donné le commandement des frontières de la république, du côté des Canadas, à deux généraux de son armée. Le général Scott commandait depuis le Détroit jusqu'à Ogdenburgh, et le général Worth depuis cette dernière ville jusqu'au Nouveau-Brunswick. Mais le temps, la lassitude, la faim firent plus que leur voix pour disperser les bandes qui inquiétaient nos frontières.

L'oligarchie, qui avait été furieuse l'année précédente de ce que le pouvoir ne s'était pas servi de l'échafaud pour punir les rebelles, voulait être satisfaite cette année. Elle voulait du sang. Elle voulait aussi faire un grand effet en Angleterre. Elle s'était fait armer avec la police dans les villes; elle avait fait saisir toutes les armes qu'il y avait chez les armuriers. Elle fit suspendre trois juges canadiens, dont deux à Québec et l'autre à Montréal, parce qu'ils ne voulaient pas violer la loi de l'*habeas corpus*, et qu'ils croyaient que l'ordonnance rendue par le gouverneur et le conseil spécial pour suspendre cette loi, n'était pas légale. Elle fit retrancher un grand nombre de Canadiens de la magistrature. "Pour avoir la paix, s'écriait le *Herald*, il faut que nous fassions une solitude; il faut balayer les Canadiens de la face de la terre... Dimanche soir, tout le pays en arrière de Laprairie, présentait l'affreux spectacle d'une vaste nappes de flammes livides, et l'on rapporte que pas une seule maison de rebelle n'a été laissée debout. Dieu sait ce que vont devenir les Canadiens qui n'ont pas péri, leurs femmes et leurs familles, pendant l'hiver qui approche, puisqu'ils n'ont devant les yeux que les horreurs de la faim et du froid. Il est triste, ajoutait ce journal, de réfléchir sur les terribles conséquences de la rébellion, de la ruine irréparable d'un si grand nombre d'êtres humains, qu'ils soient innocents ou coupables. Néanmoins il faut que la suprématie des lois soit maintenue inviolable, que l'intégrité de l'empire soit respectée et que la paix

et la prospérité soient assurées aux Anglais, même aux dépens de la nation canadienne entière."

Sir John Colborne, revenu de sa courte campagne, organisa sans délai des conseils de guerre, et fit commencer devant les officiers de l'armée le procès des prisonniers qu'il ramenait et des accusés qui remplissaient les prisons. Les Canadiens notables de Montréal et des campagnes, qu'ils fussent coupables ou non, avaient été arrêtés, un grand nombre sous accusation de haute trahison. A Québec, aux Trois-Rivières, où tout était parfaitement tranquille, les arrestations ne cessaient point non plus. Pendant ce temps-là, les cours martiales se hâtaient d'achever leur tâche, en procédant avec toute la rapidité possible. Elles condamnèrent quatre-vingt-neuf accusés à mort, quarante-sept à la déportation dans les îles de l'Océanie, et confiscèrent tous leurs biens. Le *Herald* était radieux. "Nous avons vu, disait-il le 19 novembre, la nouvelle potence faite par M. Broussou, et nous croyons qu'elle va être élevée aujourd'hui en face de la nouvelle prison, de sorte que les rebelles pourront jouir d'une perspective qui ne manquera pas sans doute d'avoir l'effet de produire un sommeil profond et des songes agréables. Six ou sept pourront s'y trouver à l'aise; mais un plus grand nombre peuvent y trouver place dans un cas pressé."

Troize condamnés périrent sur l'échafaud, aux applaudissements de leurs ennemis accourus pour prendre part à un spectacle qui passait à leurs yeux pour un triomphe. Les malheureux subirent leur sort avec fermeté. On ne peut lire sans être ému les dernières lettres de l'un d'eux, M. Chevalier de Lorimier, à sa femme, à ses parents, à ses amis, dans lesquelles il proteste de la sincérité de ses convictions; il signe, avant de marcher au supplice, une déclaration de ses principes, qui témoigne de sa bonne foi et qui prouve le danger qu'il y a de répandre des doctrines qui peuvent entraîner des conséquences aussi désastreuses.

Lorsque l'échafaud eut satisfait dans le Bas-Canada, comme dans le Haut, la vengeance du vainqueur, on tourna les yeux vers l'Angleterre pour voir comment elle allait prendre les derniers événements, et recevoir lord Durham et ses suggestions pour la pacification du pays. Elle avait nommé sir John Colborne gouverneur général du Canada. Il convoqua le conseil

spécial dans le mois de février 1839. Le conseil siégea deux mois et passa un grand nombre d'ordonnances.

Cependant le duc de Wellington avait déjà jugé du dernier soulèvement et blâmé d'une manière indirecte la cruauté qu'il y avait. "L'insurrection du Canada, avait-il dit, n'a été qu'une insurrection frivole et limitée à un coin du pays; mais elle a été accompagnée d'invasions et d'agressions contre les personnes et les propriétés des sujets de Sa Majesté sur toutes les parties de la frontière par des habitants des États-Unis." M. Roebuck avait publié plusieurs lettres dans les journaux de Londres pour censurer la conduite de lord Durham; mais celui-ci, en sa qualité de chef du parti radical, ne manqua pas d'amis dans la presse pour prendre sa défense. Il s'était entouré depuis longtemps de partisans salariés et de créatures, qui vasaient en toute occasion son patriotisme et ses talents. Ils se mirent à louer l'énergie qu'il avait montrée dans sa mission, et le rapport qu'il venait de présenter aux ministres.

Ce rapport, excessivement long, mais écrit avec beaucoup d'art, et de soin, n'était qu'un plaidoyer apocryphe en faveur de l'anglais; cation, quoiqu'il approuvât les principes que la chambre d'assemblée avait défendus. Lord Durham disait que le séjour qu'il avait fait parmi les Canadiens, avait complètement changé ses idées sur l'influence des causes auxquelles il fallait attribuer les maux actuels. Il s'était attendu à trouver un gouvernement en lutte avec un peuple, et il avait trouvé deux nationalités se faisant la guerre au sein d'un seul État, non une guerre de principes, mais une guerre de races; l'une éclairée, active, entreprenante; l'autre ignorante, inerte et soumise aveuglément à des chefs qui suivaient d'étroits préjugés; celle-ci composée de torrys déguisés, qui cherchaient à cacher leur hostilité pour l'émigration anglaise sans l'apparence d'une guerre de principes contre le gouvernement; l'autre composée de vrais démocrates, d'hommes réellement indépendants. "Tel est, ajoutait-il, le déplorable état de choses produit par le conflit de races qui existe depuis si longtemps au Bas-Canada, et qui a pris le caractère formidable que la vie en dépendra."

Après s'être étendu longuement sur ces divisions, sur leurs causes et sur leurs effets, il passa au remède pour les faire cesser. "Il y a deux moyens de traiter un pays conquis. Le premier

est de respecter les droits et la nationalité des possesseurs du sol, de maintenir les lois existantes et les institutions établies, de ne donner aucun encouragement spécial aux émigrés du peuple conquérant, et, sans entreprendre de changer les éléments de la société, de consolider seulement la province sous l'autorité du gouvernement central. Le second est de traiter le pays conquis comme s'il était ouvert aux vainqueurs, de ne regarder les anciens habitants que comme des sujets subordonnés, et de s'efforcer d'assimiler aussi promptement que possible leur caractère et leurs institutions à ceux de la métropole." Dans un vieux pays on doit user du premier moyen; mais dans un pays nouveau on doit préférer le second.

Malheureusement la révolution américaine avait empêché l'Angleterre de suivre celui-ci en Canada, où la nationalité des habitants avait été conservée comme un obstacle à leurs voisins. Aujourd'hui que les choses étaient changées et qu'on n'avait plus besoin de nous, on pouvait revenir sur ses pas. Tel était le raisonnement, non pas écrit, mais implicite, du représentant de l'Angleterre à notre égard dans le rapport qu'il faisait au roi.

Quant à la véritable cause des dissensions entre le gouvernement et la chambre d'assemblée, il justifiait complètement celle-ci, en attribuant son refus d'une liste civile à la résolution qu'elle avait prise de ne pas renoncer au seul moyen qu'elle eût de soumettre les fonctionnaires publics à quelque responsabilité. "C'est une vaine illusion, disait-il, que de s'imaginer que des simples restrictions dans la constitution, ou qu'un système exclusif de gouvernement, puissent porter une assemblée, forte de la conscience qu'elle a pour elle l'opinion de la majorité du peuple, à regarder certaines parties du revenu public comme hors de son contrôle, et à se borner à la simple fonction de faire des lois, en restant spectatrice passive ou indifférente, pendant qu'on exécute ou qu'on étudie ces lois, et que des hommes, dans les intentions ou la capacité desquels elle n'a pas la plus légère confiance, conduisent les affaires du pays. Elle peut passer ou rejeter des lois, accorder ou refuser les subsides, mais elle n'a aucune influence sur la nomination d'un seul serviteur de la couronne. Le conseil exécutif, les officiers judiciaires,

* Dépêche de lord Bathurst à sir J. E. Sherbrooke, 1^{er} juillet 1816.

tous les chefs de département, sont nommés sans aucun égard pour les vœux du peuple ou de ses représentants, et même il ne manque pas d'exemples que la simple hostilité à la chambre d'assemblée ait fait élever les personnes les plus incompétentes à des postes d'honneur et de confiance." C'était ainsi que les gouverneurs venaient en lutte avec les représentants, que les conseillers regardaient comme leurs ennemis. Du reste, l'entière séparation du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif est l'erreur naturelle des gouvernements qui veulent s'affranchir du contrôle des institutions représentatives. "Depuis le commencement jusqu'à la fin des dissensions qui remplissent l'histoire parlementaire du Bas-Canada, je vois, ajoutait Durham, que l'assemblée a toujours été en guerre avec le conseil pour des pouvoirs qui lui sont essentiels d'après la nature même du gouvernement représentatif."

Lord Durham ne peut justifier en termes plus forts la conduite de la chambre d'assemblée, et cependant il s'appuie ensuite de cette même conduite pour recommander l'union des deux Canadas, parce que le seul pouvoir qui puisse arrêter d'abord la désaffection et effacer plus tard les Canadiens-Français, c'est celui d'une majorité loyale et anglaise.

Il serait bien pour l'union de toutes les provinces de l'Amérique du nord; mais cette union nécessiterait une centralisation qui répugne à l'esprit même des peuples du Nouveau-Monde. D'ailleurs, pour satisfaire les colonies, il faudrait conserver les assemblées provinciales avec des pouvoirs municipaux seulement, ou encore mieux des assemblées de districts ou d'arrondissements plus petits. Il recommanderait sans hésiter l'union législative de toutes ces provinces, s'il n'élevait des difficultés dans les provinces inférieures, ou si le temps permettait de les consulter avant de régler la question des deux provinces du Canada. Mais si elles viennent à s'agiter par la suite, on pourra les noyer dans une union qui les mette en minorité. En attendant, il recommande d'unir les deux provinces du Canada sous un seul gouvernement, en donnant à chacune le même nombre de députés; d'abandonner tous les revenus de la couronne, moins celui des terres, pour une liste civile suffisante; de rendre tous les officiers publics responsables à la législature, excepté le gouverneur et son secrétaire; de reconnaître l'inde-

pendance des juges, et enfin de mettre à la tête des différents départements des ministres tenus de gouverner suivant le vœu de la majorité des deux chambres.

Tel est le plan auquel lord Durham s'est arrêté, et qu'il soumet à la métropole comme le plus propre de tous ceux qui lui ont été proposés pour rétablir l'ordre, l'harmonie et la paix. Il y avait des gens qui voulaient frapper les Canadiens en masse d'ostracisme, et les priver comme Français des droits de vote et d'éligibilité. D'autres proposaient une union législative des deux Canadas, ou de toutes les provinces, avec une seule législature, en réduisant le nombre des membres canadiens à un chiffre nominal. D'autres encore proposaient une union fédérale. Lord Durham, à son arrivée à Québec, penchait beaucoup pour ce dernier projet, et ce fut dans cette vue qu'il disputa avec les députés des provinces inférieures, les corps publics et les hommes marquants du Canada, qu'il avait mandés à Québec, une mesure qui embrassait toutes les colonies. Il eût concilié les Français du Bas-Canada, qui auraient eu le gouvernement de leur province et leur propre législation intérieure, et il eût assuré la protection des intérêts britanniques au moyen du gouvernement général; mais, après quelque séjour dans le pays et après avoir consulté le parti anglais, il avait changé d'opinion, parce que l'anglicisation graduelle n'était plus possible.

Le projet des ministres donnait au Bas-Canada, comme on l'a dit, un nombre de représentants égal à celui du Haut-Canada; néanmoins d'après la division des collèges électoraux, les Anglais étaient sûrs d'être les deux tiers des représentants. Pour rassurer un peu les Canadiens-Français dans le moment, les ministres introduisirent dans leur projet une clause portant que les chambres canadiennes ne pourraient changer le chiffre des représentants sans le consentement des deux tiers de leurs membres. Mais l'un des ministres du Haut-Canada, M. Hincks, étant à Londres en 1854, profita de l'occasion qu'on allait passer une loi pour rendre élective la chambre haute, pour faire révoquer cette clause par le parlement impérial.*

* M. Morin, qui était alors l'un des membres du ministère de M. Hincks, m'a assuré qu'il n'en avait pas été prévenu, et qu'il avait appris par les journaux ce changement si important pour les Canadiens-Français.

Les recommandations de Durham furent adoptées par les ministres. L'association coloniale de Londres ne fut pas satisfaite cependant du sacrifice des Canadiens. Elle voulait les priver de tout droit politique, en leur étant jusqu'à celui de voter aux élections, et elle s'opposait au système responsable. Mais lord Durham et les ministres repoussèrent ces prétentions, et lord Melbourne présenta au parlement, le 4 mai 1839, un message de la reine qui recommandait l'union. Cette mesure fut retardée par la résignation du ministère à l'occasion d'une loi concernant la Jamaïque. Il avait eu une majorité si faible qu'il n'avait plus osé compter sur l'appui des chambres. Néanmoins ses craintes disparurent; lord John Russell resta au pouvoir, et, après quelque discussion dans le mois de juin, il introduisit une loi pour unir les deux Canadas. Après la deuxième lecture et l'adhésion de sir Robert Peel et de M. Hume, la loi fut ajournée à la session suivante, afin qu'on eût le temps d'aplanir dans l'intervalle certaines difficultés qui se présentaient. On maintint le conseil spécial. M. Poulett Thomson, membre du parlement et réformateur radical, fut nommé gouverneur et envoyé à Québec pour faire disparaître les obstacles. Il arriva dans cette ville au mois d'octobre, et partit presque aussitôt pour Montréal, où il convoqua le conseil spécial pour le 11 novembre 1839. Il lui fit approuver la loi de l'union. Trois membres seulement votèrent pour la négative, MM. Neilson, Outhbert et Quessel.* Afin de rassurer le clergé catholique, il fit passer une ordonnance confirmant le séminaire de Saint-Sulpice, et confirmant ses titres aux trois seigneuries de l'île de Montréal, de la seigneurie des Deux-Montagnes et de Saint-Sulpice. Il partit ensuite pour le Haut-Canada. Le 9 décembre, il ouvrit les chambres à Toronto. Il avait surtout pour mission de leur faire adopter les bases du rapport de lord Durham, qui ne s'accordaient pas avec les résolutions de cette province, lesquelles portaient que le siège du gouvernement fût fixé dans le Haut-Canada, que les trois comtés inférieurs du district de Québec fussent annexés au Nouveau-Brunswick, que

* Le conseil spécial était composé du juge en chef, et de MM. Outhbert, Pothier, de Lery, de Boeckelare, Quessel, Taché, Meikitt, McGill, Neilson, Gerrard, Christie, Walker, Melson, Harwood, Hale, (de Sherbrooke,) Wainwright et Hale, (de Portneuf.)

les représentants du Bas-Canada fussent moins nombreux que ceux du Haut, qu'après 1846, les comtés ou seigneuries ne fussent plus représentés au parlement, que la langue française fût abolie, et que la dette du Haut-Canada, qui dépassait un million, fût payée par les deux provinces réunies, le Bas-Canada n'ayant pas de dette. Il devait leur dire que les ministres étaient eux-mêmes persuadés de l'opportunité du projet, et dissoudre l'assemblée, si elle ne recevait pas ses ouvertures dans un esprit convenable; il était de charge de nommer, s'il le jugeait nécessaire, un certain nombre de personnes influentes pour préparer les conditions de l'union.*

Dans une de ses dépêches, lord John Russell, argumentant contre le principe du système responsable dans les colonies, citait quelques faits survenus dans le Bas-Canada, où l'on avait demandé d'abord un pareil système, et représentait M. Bapineau et la majorité des députés comme des rebelles. Les chambres du Haut-Canada furent saisies de la question dès l'ouverture de la session. Les débats se prolongèrent, mais le gouvernement finit par l'emporter, et la mesure fut approuvée dans la forme à peu près désirée par l'Angleterre. Il est inutile de dire que les Canadiens, qui ne furent pas consultés, protestèrent dans les districts de Québec et des Trois-Rivières, avec tout le clergé catholique, contre cette mesure, car le conseil spécial était composé d'hommes nommés par la couronne, et si bien ses créatures que sur six Canadiens-Français, qui en faisaient partie, deux seulement votèrent contre le gouvernement. Quarante mille signatures couvrirent les pétitions de ces deux districts au parlement impérial. Le gouverneur mit lord John Russell au garde-contre ces pétitions, en lui mandant que le nombre des signatures n'était pas si considérable qu'on s'y attendait, que l'assemblée des Anglais qui avait eu lieu à

* Dépêche de lord John Russell à M. C. P. Thomson, 7 septembre 1839.

† Le gouverneur fit prier M. Neilson de venir le voir, car il voulait consulter sur les affaires du pays, surtout sur l'union. M. Neilson lui dit que cette dernière mesure mécontenterait un grand nombre de citoyens, et mériterait peu, puisqu'elle avait pour objet d'opprimer les Canadiens. Le gouverneur, le voyant continuer sur ce ton, lui dit: Vous êtes contre l'union. — Oui, répondit M. Neilson. — Alors vous ne pouvez pas venir me voir, répliqua l'agent provincial. Nous tenons ceci de M. Neilson, lui-même.

Québec en faveur de l'union, exprimait les sentiments de la très-grande majorité de la population fidèle à l'Angleterre; que le clergé se méprenait sur cette mesure, et qu'il désirait au fond le maintien du conseil spécial, quoiqu'il demandât le rétablissement de la constitution de 1791.

L'approbation donnée par les chambres du Haut-Canada et le conseil spécial du Bas, rassura pleinement le ministre, qui pressa sa mesure avec la plus grande ardeur. Les communes l'adoptèrent presque sans débats, M. Hume votant pour et M. O'Connell contre. La langue anglaise fut reconnue pour l'unique langue parlementaire. La mesure éprouva plus d'opposition dans la chambre des lords, où le comte de Gosford, le duc de Wellington et plusieurs autres membres votèrent contre. Lord Ellenborough s'opposa au projet parce qu'il était fondé sur une défiance chimérique contre la population française et une confiance aveugle dans toute la population d'origine britannique; parce que les changements apportés à la représentation du Bas-Canada étaient injustes en eux-mêmes, puisqu'ils avaient pour objet d'augmenter encore la disproportion entre la représentation de la population anglaise et celle de la population française; parce que si l'on voulait priver les Canadiens-Français du gouvernement représentatif, il valait mieux le faire d'une manière ouverte et franche, que de chercher à établir un gouvernement sur une base que le monde entier regarderait comme une fraude électorale. Ce n'était pas dans l'Amérique du nord qu'on pouvait en imposer aux hommes par un faux semblant de gouvernement représentatif, ou leur faire accorder qu'ils n'étaient qu'en minorité de votes, lorsqu'en réalité ils étaient défranchisés. L'union des deux provinces était imposée à l'une par défiance de sa loyauté, sans son consentement et à des conditions qu'elle devait considérer comme injustes, et acceptées par l'autre moyennant des avantages fiscaux et l'ascendance législative.

Lord Melbourne insista sur la nécessité d'apaiser le mécontentement qui avait éclaté dans les deux provinces; il fit observer que c'était un pareil mécontentement qui avait fait perdre à l'Angleterre, en 1450, le beau territoire qu'elle possédait en France et qu'elle tenait de ses princes normands, et dans le siècle dernier les États-Unis. Le duc de Wellington lui répon-

dit qu'il fallait attendre de meilleurs avis, que les provinces se fussent unies, et que dans les États-Unis on eût moins de disposition à les encourager à la rébellion. Il fallait réfléchir avant de former une législature de trois ou quatre nations différentes et de gens d'une douzaine de religions. Il se plaignit des moyens mis en usage par le gouvernement pour obtenir le consentement du Haut-Canada. On s'était assuré du concours du parti tory en publiant une dépêche de lord John Russell au sujet des emplois, et de l'appui du parti républicain en en supprimant une autre qui eût déplu aux partisans du gouvernement responsable. Lord Brougham était convaincu que lorsque le Canada se séparerait de l'Angleterre, ce qui devait arriver tôt ou tard, cela serait dû à la manière dont l'union était établie, et que cette séparation se ferait dans des circonstances d'autant plus regrettables que les deux partis se quitteraient ennemis.

Lord Gosford se leva ensuite: son langage devait avoir d'autant plus de poids qu'il avait eu l'administration du pays entre les mains, et qu'il connaissait les sentiments de la population et les forces des partis. " Je regarde, dit-il, l'union comme une expérience très-dangereuse, et comme une mesure injuste et arbitraire en elle-même. Si, comme je le crois, ceux qui l'appellent le font parce qu'ils sont convaincus que la population française est en état de résistance organisée au régime britannique, jamais ils ne furent dans une plus grande erreur. Pour ma part, je ne vois pas que dans aucune de nos colonies, Sa Majesté ait un peuple qui, par inclination autant que par intérêt, ait plus de désir de rester sur un pied d'alliance et d'amitié avec l'Angleterre. Je n'ignore pas les fausses représentations que l'on a répandues loi avec trop d'activité; mais je ne crains pas de déclarer malgré tout ce que l'on peut prétendre au contraire, que ce que je dis est fondé sur la vérité et peut être pleinement prouvé. On a beaucoup parlé de ce qu'on appelle la révolte récente; ce sont là des mots qui sonnent bien haut; et qui sont très-utiles aux intérêts de ceux qui leur donnent cours. Mais quoique je sois disposé à réprover toute espèce de soulèvement et de troubles, je dois reconnaître qu'il n'est que juste de regarder de plus près au véritable état des choses avant de déterminer les événements qui ont eu lieu; dans des termes qui doivent exciter des préjugés très-grands et très-funestes

contre les Canadiens. La partie du Bas-Canada agitée par les troubles, n'embrassa jamais qu'une petite section du district de Montréal, sur la rivière Richelieu. Maintenant quel était son état politique avant les troubles? Elle était déchirée par les divisions les plus violentes et les plus haineuses, fruit d'écueils contestés avec acharnement; l'esprit de parti, comme c'est le cas en de semblables circonstances, était monté au plus haut degré d'exaspération, et contribua beaucoup à ce qui est arrivé. A l'appui de mon assertion, je puis citer un fait très-connu. Le seul endroit au nord du Saint-Laurent où il y ait eu des troubles, est le comté des Deux-Montagnes. Eh bien! ce comté se trouvait justement, sous le rapport de la violence des luttes électorales, dans le même cas que les bords de la rivière Richelieu. Il y eut, surtout à Montréal et dans les environs, des habitants anglais, auxquels tous les hommes libéraux et indépendants ne peuvent qu'être hostiles, et dont les actes et la conduite ont été caractérisés par un esprit de domination sur toute la population d'origine française; ils ont toujours aspiré à posséder le pouvoir et le patronage du pays. C'est à eux qu'il faut principalement attribuer les troubles qui viennent d'avoir lieu. Pour prouver ce que j'avance, je n'ai qu'à rappeler à vos hauteurs une de leurs premières démarches peu de temps après mon arrivée en Canada. A une assemblée qu'ils avaient convoquée, il fut résolu de lever un corps militaire sous le nom de *British Rifle Legion*, ou quelque nom semblable, et une de leurs règles fut que les soldats diraient leurs officiers. Je saisis la première occasion pour faire des remontrances d'une manière amicale; mais ce fut en vain. Je fus obligé d'ordonner la dissolution du corps par une proclamation, après m'être assuré, en soumettant les hommes de loi de la couronne, que la condition était illégale et inconstitutionnelle. Une section intéressée et violente du parti mercantile voulait, en présence dans ses hautes représentations, faire appuyer ses dépenses par ses amis en Angleterre; et ce fut des fausses représentations, ainsi révoquées, qui ont causés les malheurs qui sont arrivés. L'ambition de parti sera encouragé ou soutenu, la puissance et le mécontentement négociés. Je suis heureux cependant de pouvoir dire que ces fausses représentations ne s'appliquent qu'à une petite partie de la population britannique, fixée principalement aux

environs de Montréal, et à quelques partisans à Québec. Bien des Anglais ont souvent, et dans les termes les plus énergiques, reproché la violence de ceux dont je parle. Il est aussi un fait curieux, c'est que quand les troubles éclatèrent, la populace, car je puis presque l'appeler ainsi, qui y prit part, n'était pas composée par des Canadiens-Français. A Saint-Denis, c'était un Anglais, M. Wolfred Nelson; à Saint-Charles, un M. Brown, moitié Anglais, moitié Américain; à Saint-Benoît, un Suisse, qui agissaient comme chefs. Les troubles, comme je l'ai déjà dit, n'éclatèrent que dans une partie du district de Montréal. Dans le reste de ce district, dans les quatre autres du Bas-Canada: Gaspé, Saint-François, Québec et les Trois-Rivières, tout demeura tranquille, et les autorités civiles y conservèrent toute leur force. Les troubles furent complètement réprimés dans l'espace de trois semaines; il me fut envoyé de toutes parts des adresses pour réprimer la conduite et la violence de quelques hommes égarés, poussés par des gens mal intentionnés; et pour me déclarer la détermination des Canadiens d'appuyer le gouvernement. La paix et la tranquillité étaient rétablies dans toute la province du Bas-Canada avant mon départ. Mais cela ne faisait pas le compte du parti qui voulait égarer la population française.

« Convoqué de l'exsotitude de ce que je dis, je ne puis m'empêcher de regarder l'union des deux provinces comme un acte des plus injustes et des plus tyranniques, proposé dans le but de priver la province inférieure de sa constitution, sous prétexte que quelques hommes mal intentionnés ont commis des actes coupables, et de la livrer, en noyant la population française, à ceux qui, sans cause, lui ont montré tant de haine; car ce projet de loi doit la noyer. Vous donnez à 3 ou 400,000 habitants la même représentation qu'au Bas-Canada, qui a une population d'environ 700,000 âmes; et ensuite vous imposez la dette de la province supérieure, qui est, dit-on, d'un million, à une province qui n'a presque aucune dette. Peut-il y avoir rien de plus arbitraire et de plus déraisonnable? En vérité, on peut mettre en question la légalité d'un pareil acte; car j'apprends qu'aucune partie de la dette contractée par la province supérieure n'a été sanctionnée par le gouvernement de ce pays. Je dois déclarer de nouveau que ma conviction est que tout cela vient

d'une intrigue mercantile.* Je dis que la population française désire vivre sous la protection anglaise et dans notre alliance, et que la très-grande majorité des habitants des deux Canadas est opposée à l'union. . . . Je ne puis donc consentir à une mesure fondée, comme je le crois consciencieusement, sur de faux avis et sur l'injustice. Tant que je vivrai, j'espère n'approuver jamais une mesure semblable à celle qui est soumise à la considération de vos seigneuries. J'ai dit ce que je crois être la vérité, et je pourrais m'appuyer du témoignage de tout esprit calme dans les deux provinces du Canada."

Nous donnons une grande partie du discours de ce gouverneur parce qu'il ne respire d'un côté à l'autre que la simple justice et la pure vérité, et parce qu'il sert à nous faire mieux apprécier les motifs secrets de la politique du bureau colonial, de tout temps l'ennemi des Canadiens-Français.

L'aristocratie anglaise ne vota pour la mesure qu'à contre-cœur et parce que le parti mercantile, qui a eu une grande influence dans tous les temps sur la politique des colonies, le demandait. Le Haut-Canada devait un million à la maison Baring et se trouvait à la veille d'être incapable de faire face à ses obligations. Cette maison puissante fit tous ses efforts pour engager le parlement à consentir à l'union afin d'assurer sa créance. Beaucoup de marchands, de capitalistes et peut-être de membres du parlement y étaient intéressés. Contre tous ces motifs personnels, ajoutés aux préjugés nationaux, la cause des Canadiens-Français devait succomber. Dans la loi de l'union il est expressément stipulé qu'après les frais de perception payés, la première charge du revenu du Canada sera l'intérêt de la dette publique. Le salaire du clergé et la liste civile ne viennent qu'après.

La loi de l'union adoptée par les deux chambres mit fin, en recevant la sanction royale, à l'acte de 1791, passé pour soustraire à la domination des Canadiens-Français la petite population anglaise du Haut-Canada, et révoqué pour mettre ces mêmes Canadiens-Français sous la domination de la population anglaise, qui devenait plus nombreuse.

* De la maison Baring, à laquelle était due une grande partie de cette dette.

A l'époque où se consommait ce grand acte d'injustice, la population, le commerce, l'agriculture, l'industrie avaient fait d'immenses progrès dans le pays. La population, que nous avons estimée à 125,000 âmes à peu près lors de l'introduction de la constitution de 1791, s'était doublée cinq fois depuis. Les dissensions politiques n'avaient pas empêché chacun de remplir sa tâche avec ses activités ordinaires. En Amérique, le mouvement des choses entraîne toutes les théories avec lui, tous les systèmes des métropoles. Tout s'y assied sur des bases immenses, qui n'ont, pour ainsi dire, de limites que les limites du continent lui-même. En Europe, le propriétaire occupe le sommet de la pyramide sociale; en Amérique, il est où il doit être pour le bonheur et la paix de ceux qui la composent, à la base. C'est en 1844 que s'est fait le recensement le plus rapproché de l'union; la population du Bas-Canada était alors de 697,000 âmes, dont 524,000 Canadiens-Français, 156,000 Anglais et étrangers, et 578,000 catholiques.

Enfin en 1840, la totalité du revenu monta à £134,000, et la dépense à £143,000. Aujourd'hui, 1859, à l'aide de quelques modifications dans nos lois fiscales, les revenus des deux Canadas sont élevés à £1,500,000, et les dépenses à £1,600,000.

Nous allons terminer ici notre récit. L'union des deux provinces doit former une des grandes époques de nos annales coloniales. Les derniers événements que nous avons racontés, seraient restés sans signification bien précise sans cette union, qui nous les explique en expliquant la pensée de la métropole. Si, en retraçant ces événements, nous avons pu blesser les susceptibilités des races ou des hommes, les jalousies des partis ou du pouvoir, qui ont exercé l'influence sur notre patrie, nous dirons, comme a dit M. Thiers, dans l'introduction à son " Histoire de la Révolution française," nous l'avons fait sans haine, plaignant l'erreur, révéralant la vertu, admirant la grandeur, tâchant de saisir les profonds desseins de la providence dans le sort qu'elle nous réserve, et les respectant dès que nous avons cru les avoir saisis.

CONCLUSION.

Nous avons donné l'histoire de quelques émigrants français qui ont fixé les destinées de leur postérité à l'extrémité septentrionale de l'Amérique du nord. Détachés, comme quelques feuilles d'un arbre, ces émigrants ont été jetés dans un monde nouveau pour être battus de mille tempêtes, tempêtes excitées par l'avidité du négoce et la barbarie, par la décadence d'une ancienne monarchie et la conquête étrangers. A peine quelques mille âmes, lorsque ce dernier désastre leur est arrivé, ils ne doivent pas en vouloir trop à leur ancienne mère patrie, car la perte de l'héroïque colonie du Canada fut une des causes de la révolution, et l'univers sait quelle vengeance cette nation pille et fière a exercé sur tous ceux qui avaient la main de près ou de loin au timon de l'État qui nous abandonnait au moment du danger.

Malgré toutes les tourmentes passées déjà sur le Canada, quelques centaines de colons français, car nous craignons d'exagérer en disant quelques milliers, avaient atteint le chiffre fort peu important en Europe de 80,000 âmes environ au jour de la conquête. Aujourd'hui, après un siècle, ce chiffre s'élève à près d'un million,* et cette population s'est accrue d'elle-même, sans secours étranger, dans sa propre foi religieuse, dans sa propre nationalité. Pendant 150 ans, elle a lutté contre les colonies anglaises, trente à quarante fois plus nombreuses qu'elle, et son histoire nous a dit comment elle s'acquittait de son devoir sur le champ de bataille.

Quelque peu riches et peu favorisés de leurs métropoles, les Canadiens ont montré qu'ils conservent quelque chose de l'illustre nation dont ils tirent leur origine. Depuis la conquête, sans se laisser distraire par les déclamations des philosophes ou des républicains sur les droits de l'homme et les autres thèses qui amusent le peuple des grandes villes, ils ont fondé leur politique sur

* Le recensement de 1851 porte la population canadienne française à 695,946 âmes.

leur propre conservation, la seule base d'une politique recevable par un peuple. Ils n'étaient pas assez nombreux pour prétendre ouvrir une voie nouvelle aux sociétés, ou se mettre à la tête d'un mouvement quelconque à travers le monde. Ils se sont resserrés en eux-mêmes, ils ont rallié tous leurs enfants autour d'eux, et ont toujours craint de perdre en usage, une pensée, un préjugé de leurs pères, malgré les sarcasmes de leurs voisins. Le résultat c'est que jusqu'à ce jour, ils ont conservé leur religion, leur langue et un pied à terre à l'Angleterre dans l'Amérique du nord. Ce résultat, quelque funeste en apparence aux États-Unis, n'a pas eu les mauvaises suites qu'on devait en appréhender. Le drapeau royal anglais qui flotte sur la citadelle de Québec, a obligé la république d'être grave, de se conduire avec prudence et de ne s'élever que par degrés. La conséquence, disons-nous, c'est que la république des États-Unis est devenue grande et puissante.

Aujourd'hui les Canadiens forment un peuple de cultivateurs dans un climat rude et sévère. Ils n'ont pas, en cette qualité, les membres élégants et fastueux des populations méridionales; mais ils ont de la gravité, du caractère et de la persévérance. Ils l'ont fait voir depuis qu'ils sont en Amérique, et nous sommes convaincus que ceux qui liront leur histoire de bonne foi, avoueront qu'ils se sont montrés dignes des deux grandes nations aux destinées desquelles leur sort s'est trouvé en ce temps unie.

En reste, ils n'auraient pu être autrement sans démentir leur origine. Normands, Bretons, Tourangeaux, Poitevins, ils descendent de cette noble race qui marcha à la suite de Guillaume-le-Conquérant, et dont l'esprit, enraciné ensuite en Angleterre, a fait de cette petite île une des premières nations du monde; ils viennent de cette France qui se maintient à la tête de la civilisation européenne depuis la chute de l'empire romain, et qui, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, se fait toujours respecter; de cette France qui, sous ses Charlemagne comme sous ses Napoléon, ose appeler toutes les nations coalisées dans des combats de géants; ils viennent surtout de cette Vendée normande, bretonne, angevine, dont le monde à jamais respectera le dévouement sans bornes pour les objets de ses sympathies royales et religieuses, et dont le courage admirable

couvrira éternellement de gloire le drapeau qu'elle avait levé en milieu de la révolution française.

Les lettres ont fait de grands progrès en Canada. Les écoles se sont répandues de toutes parts, sous la direction habile de M. Meilleur et de M. Chauveau. Les collèges et les universités fleurissent entre les mains du clergé. Les professions savantes comptent des hommes distingués. Les beaux-arts sont cultivés avec succès. M. Plamondon, élève de M. Paulin-Guérin, peintre de Charles X, et M. Hamel, qui a étudié sous M. Plamondon et ensuite dans les écoles d'Italie, ont introduit en Canada le bon goût pour la peinture.

Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes, qu'ils soient sages et persévérants, qu'ils ne se laissent pas séduire par le brillant des nouveautés sociales ou politiques! Ils ne sont pas assez forts pour se donner carrière sur ce point. C'est aux grands peuples à faire l'épreuve des nouvelles théories. Ils peuvent dans leurs orbites assez spacieuses se donner des libertés. Pour nous, une partie de notre force vient de nos traditions; ne nous en éloignons, ne les changeons que graduellement. Nous trouverons dans l'histoire de notre métropole, dans l'histoire de l'Angleterre elle-même, de bons exemples à suivre. Si l'Angleterre est grande aujourd'hui, elle a eu de terribles tempêtes à essuyer, la conquête étrangère à maîtriser, les guerres religieuses à apaiser et bien d'autres tribulations. Sans vouloir prétendre à une pareille destinée, notre sagesse et notre ferme union adouciront beaucoup nos difficultés, et en excitant leur intérêt rendront notre cause plus sainte aux yeux des nations.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIÈRE VOLUME.

APPENDICE.

ÉTAT ARRÊTÉ DU CONTENU DU ROLL DES FAMILLES DE LA COLONIE DE LA NOUVELLE-FRANCE.

1686.

Québec	566
Beauport	678
Beauport	178
Isle d'Orléans	471
Saint-Jean, Saint-François et Saint-Michel	156
Billey	217
Notre-Dame-des-Anges, et Rivière de Saint-Charles	118
Côte de Lauzon	6
Montréal	584
Trois-Rivières	461
Total	3,418

État du nombre des hommes capables de porter les armes, depuis 16 ans jusques à 60

1,644

Il y a sans doute quelques omissions dans le roll des familles, qui seront réformés durant l'hiver de la présente année 1686.

(Signé)

TALON.

ENRÊLEMENT FAIT EN LA NOUVELLE-FRANCE EN

1784.

Eglises	103
Curés et missionnaires	88
Presbytères	70
Prêtres et chanoines	33
Jésuites	18
Récollets	27
Religieuses de l'Hôtel-Dieu	97
Ursulines	80
Religieuses de l'Hôpital-Général, et Yrécop } Charvot	31

v°

Annexe 5

Garneau, François-Xavier, *History of Canada, from the time of its discovery till the Union year (1840-1) / translated from "L'Histoire du Canada" of F.-X. Garneau, esq. and accompanied with illustrative notes, etc., etc. by Andrew Bell, Montréal, John Lovell, 1860, volume II, pages 230-306*

BOOK TENTH.

CHAPTER I.

VICTORY OF MONTMORENCY AND FIRST BATTLE OF
ABRAHAM.—SURRENDER OF QUEBEC.

1759.

Invasion of Canada.—Defensive means adopted.—The French army entrenches itself at Beauport, &c., below Quebec.—The British troops land on the Isle d'Orléans.—Proclamation addressed by General Wolfe to the Canadians.—That General, judging an attack on the French camp to be too hazardous, determines to bombard the city and ravage its environs.—The former set on fire.—Attack on the French lines at Montmorency.—Wolfe being repulsed, returns dispirited to his camp, and falls ill.—He vainly attempts to put himself into communication with General Amherst at Lake Champlain.—His officers advise that he should take possession, by surprise, of the Heights of Abraham, and thus force the left bank of the St. Lawrence, above Quebec, up to the river Jacques-Cartier.—A great number of the Canadians, thinking all danger passed, quit the army to attend to field labour.—On the Lake Champlain frontier, M. de Bourlons blows up forts Carillon and St. Frederic, and retreats to the Isle-aux-Noix, followed by General Amherst with 12,000 men.—The British generals Prideaux and Johnson, operating towards Lake Erie, take Fort Niagara and force the French to retire to la Présentation, below Lake Ontario.—The British seize the Heights of Abraham, Sept. 13.—First drawn battle; defeat of the French and death of Montcalm: capitulation of Quebec.—General de Lévis takes command of the army, and intends to offer battle instantly; but learning the surrender of the capital, retires to Jacques-Cartier and entrenches his troops.—The British army, enclosed in Quebec, prepares to winter there.—Proper succour asked in vain from France, for re-capturing the city.

While M. de Vaudreuil and the generals were at Montreal, they received despatches from France, which determined Montcalm to

VICTORY OF MONTMORENCY.

231

leave for Quebec, where he arrived May 22; followed soon afterwards by the governor-general and M. de Lévis. The ships had brought a confirmation of the report that a British fleet was on its way to the capital, which therefore became the first point to be defended. May 22, an express brought word of some enemy's ships having reached Le Bic. "Coming events" thus "casting their shadows before," there was no time to lose, and all was now activity to realize means for a stout defence of the capital. In order to obstruct the enemy's approach, river-buoys and all other indicators for safely navigating the flood were removed; while fire-shots were prepared for igniting the enemy's ships as soon as they should reach the port. The garrison stores and government archives were removed to Three-Rivers, and the army magazines fixed at Montreal: only necessaries for one month were reserved at Quebec, to supply the daily wants of the troops and inhabitants. A portion of the little grain remaining in the upper country was purchased with money advanced by army officers. Finally, goods were bought to give as presents to those savage tribes about Niagara and Detroit, which either remained true to the French, or whose people disowned their alliances with the British. The gifts thus awarded would at least, it was hoped, secure their neutrality.

These preliminaries arranged, the chiefs turned their attention to organizing the army, and to strengthening Quebec; the loss of the latter, it was likely, would eventuate in that of all Canada. But as for the city defences, they were judged to be anything but impregnable, and especially weak on the landward side; where the rampart, which was unprovided with parapet, embrasures, and cannon, was but six or seven feet in height, and protected outwardly neither by fuses nor glacis: it was therefore decided unanimously, that the city should be put under cover of an entrenched camp, to be occupied by the bulk of the army.

Quebec is built, as has been said before, at the extremity of a promontory. To the east and the south the St. Lawrence, here about a mile wide, rolls its deep waters; to the north is the fine valley of the St. Charles river, which, at its embouchure, along with the greater stream forms a basin three or four miles in extent. The St. Charles' lower bed is entirely covered at high tide; but at full ebb, it is fordable. The promontory on which Quebec

stands, being very steep towards the St. Lawrence, with an elevation ranging between 160 and 300 feet, was considered inaccessible, especially on the city side.* The weakest points towards the port were protected by palisades and walls; and the communications between low-town and high-town were cut, and defended by artillery. It was thought that batteries erected on the quays of the lower-town and on the scarp of the upper, would together bar all passage against an enemy, whether ascending from the lower, or descending by the upper flood. If this were so, all that was further wanted, in regard of the city's safety, was to close up the entry of the St. Charles river, and thence fortify its left strand, &c. (*la Canardière*), along with the northern shore of the St. Lawrence, from Beauport to the embouchure of the Montmorenci; said fortifying line to be continued inland for some distance along the right bank of the latter stream, which, descending from the Laurentian highlands, crosses the highway along the left side of the flood it falls into just below.

The entry of the St. Charles, at a point facing the *Porte du Palais*, was boomed with masts chained together, kept in place by anchors, and protected in front by five barges, each mounted with a cannon. Behind this first barricade three merchant-vessels were sunk, having a platform laid across them, and a battery superimposed, armed with heavy ordnance, the gun-range of which radiated over the whole expanse of the bay. There was besides, at the near end of the Beauport and Charlesbourg roads, a bridge of boats, traversing the St. Charles, defended at each extremity by a horn-work. The right bank of the same river, from the pontoons over it to the *Porte au Palais*, was bordered with entrenchments, having artillery mounted to defend the entry of the suburb of St. Roch, and prevent the enemy from gaining by surprise the heights of Quebec.—The army now changed position; it passed from the right bank (of the lower St. Charles), whereon it was first entrenched (on the city side), to the left bank of the St. Lawrence; following a line beginning at the bridge of boats just mentioned, and continued to the embouchure of the Montmorenci, with a short

* "There is no reason to believe"—thus was the order of battle worded (June 10)—"that the enemy will think of passing in front of the city and landing at the *Anse des Mères*; and, so long as the frigates remain to us, we have nothing to apprehend on that side."

prolongation inland, as aforesaid. This line was covered by entrenchments, which followed the sinuosities of the ground, and were flanked by redoubts, with cannon mounted at every point where an enemy could land easily. In the centre of the line, at the issue of the Beauport stream, was moored a floating battery of 12 guns.

The flotilla still remaining, consisting of two frigates, the barges, and fire-ships, were put in charge of Captain Vanquelin. Sentinels were posted at intervals, on the margin of the flood, from Quebec to as far above it as the *Anse du Foulon* ("Wolfe's Cove"), where a steep path (*ramp*) was formed to communicate with the Plains of Abraham, on the plateau above. A small redoubt, with cannon mounted, guarded that passage.—Such were the preparations made for defending Quebec and its environs.

According to the plan adopted (always supposing the St. Lawrence were barred in front of Quebec, and the Beauport army too solidly entrenched to have its lines forced), there was no chance for the invaders but to land on the right bank of the flood, proceed a certain distance upward, cross to the opposite (left) shore, make a short detour inland and re-descend. By the same means, the French army might have been assailed in its rear, if either the Charlesbourg or Bourgeois road were followed. But this operation would have been difficult, and doubtless was so considered (by the British), because an enemy's retreat would have been impossible in case of a repulse.

The French army was strengthening daily, by the arrival of militia-men from all parts of the country. In rural homesteads, there remained behind only aged men, women and children. Every male fit to bear arms presented himself at Quebec, at Carillon, at lake Ontario, at Niagara, or at a post on lake Erie, or, in fine, at some point or other, even if as distant as that portion of the Ohio valley still possessed by the French.

In the arrangement of the field forces, Montcalm's right wing, composed of the militias of Quebec and Trois-Rivières districts, 4,380 strong, under Messrs. de St-Ours and de Bonne, occupied *La Canardière* (facing the city); the centre, composed of 2,000 regulars, under brigadier Sennebergues, guarded the space between the lower St. Charles and Beauport church; the left, composed of the militia of Montreal district, numbering 3,450 men, under Messrs.

Prud'homme and d'Herbin, extended from said church to the river Montmorenci. General de Lévis commanded the whole left, Colonel de Bougainville the entire right, of the general position; while M. de Montcalm, taking charge of the centre, there established his head-quarters. A corps in reserve, composed of 1,400 colonial soldiers, 350 horsemen and 450 savages, under M. de Belsébart (an officer just returned from Acadia), took up a position behind the centre of the army, on the heights of Beauport. If to these forces we add the sailors and 650 others in Quebec garrison (the latter being armed citizens), under M. de Ramsesny, there is a resulting total of 13,000 combatants. "We had not reckoned," said an ocular witness, "on realising so large a force, because so great a number of Canadians was not expected to be present: those only being called on who were most able to bear the fatigues of war; but there was so great an emulation among the people, that we saw arrive in camp even octogenarians and lads of 12 to 13 years of age. Never were subjects of any king more worthy of his favour, whether regard he had to their constancy in toil, or to their patience in sufferings which have really been extreme in this country. In the army itself, every heavy burden was laid upon them."

In the position we have described, then, the approaching enemy was to be confronted. The governor-general and the civil administrators quitted the city meantime, and repaired to Beauport; the chief families left for country places, taking with them their most precious effects.

Meanwhile the first arrived British ships anchored at Isle Bic (the inaction of which caused surprise) formed only the van squadron, under Admiral Darrell, despatched from Louisbourg, to intercept and take vessels that might be sent from France. A powerful armament, under Admiral Saunders, sailed from England in February, to take on board, at Louisbourg, Wolfe's corps and transport the men to Quebec. But Saunders, finding the shores of Cape Breton clogged with ice, repaired to Halifax till the obstruction should clear itself. When Louisbourg harbour became accessible, Wolfe* there embarked with 8 regiments of the line, 2

* Wolfe did not take ship at Louisbourg, but at Portsmouth; having returned to England immediately after the capture of the former place.—B.

battalions of Royal American fusiliers, 3 companies of Louisbourg grenadiers, three companies of rangers, an engineer corps, 1,000 royal marines; in all nearly 11,000 men.*

General Wolfe was a young officer full of talent, who was consumed with a desire to distinguish himself by brilliant feats of arms. The duke of Bedford had given him a considerable place on the Irish staff, but he renounced it for more active employment: thus taking his chance of obtaining promotion through his services in war. "Fortuna has always favoured our family," he wrote; "and even upon me she has bestowed a few of her smiles: to her in future do I devote myself." His conduct at the siege of Louisbourg attracted public attention, and caused him to be chosen to command the expedition to attack Quebec; it was a charge which demanded activity, daring, and prudence combined. Lieutenants were assigned † to him, of a like temper: these were brigadiers Moulton, Townshend, and Murray,—all three in the flower of manhood, leaders who had studied the art of war, and gained experience in action. Wolfe was son of an invalid general, who had served with distinction. The three brigadiers were of noble blood, and Townshend was heir-presumptive to a peerage. All four generals were in full hopes of success. "If General Montcalm," cried Wolfe, "be capable of frustrating our efforts once more, this year, he may pass for a clever officer indeed; or the colony has more resources than we know of; or else our own generals will turn out to be even worse than usual."

The British combined fleet, consisting of 20 ships of the line, with 20 frigates and smaller war-vessels, followed by many transports, ascended the St. Lawrence, and safely reached the Isle

* The orders for payment of the troops prove, that there were at least 10,000 men; including officers, and exclusive of royal marines. [If the "ordonnances de paiement" prove this, they prove something more: namely, that the *Brigades* were not all in one camp; and that there must have been falsifiers of regimental accounts among the British paymasters; they making charges for many more than they could justify by correct muster-rolls.—B.]

† They were not given to him, as M. Garnesau supposes: he was allowed to make his own selection of every officer of rank in his detachment; for such his corps was, rather than an "army," its amount being nearly a third less than that stated above.—B.

d'Orléans, June 25. Everybody was surprised at the enemy's luck, in thus escaping the dangers of the upward passage; but it has transpired in our own time, that a captain of a French frigate, named Denis de Vitre, taken prisoner during the war, piloted the ships to Quebec; a piece of treason for which he was rewarded by a commission in the British service. In a short time, there were 30,000 armed enemies, soldiers and sailors together, ranged in front of the city. The land-forces disembarked on the Isle d'Orléans, which was quitted by all its people the night before, and took up a position at its upper end, facing Quebec and Beauport. The fleet rendezvoused under cover of the island, and its commandant reconnoitred the basin and outer port; James Cook, who immortalised himself in after years, as a navigator, was employed to take the soundings. It is worthy of remark, that two of the greatest of those commanders who ever circumnavigated the globe, Cook and Bougainville, were then in adverse presence, under the walls of Quebec.

During these proceedings, the French had prepared their incendiary machines. June 28, the night being dark and the wind favouring, seven fire-ships, each of 300 to 400 tons burden, were launched against the British shipping, then lying at anchor near the Isle d'Orléans; but the matches having been lighted too soon, the enemy, startled at their flaming approach, sent out boats to intercept them; and the crews taking them in tow, led them to the shore, where they soon burnt out harmlessly. A month afterwards, some fire-rafts were let down, with an equally bootless result: in fact, such devices, to which the vulgar ones ascribed the most destructive effects, are ordinarily harmless enough, if the party against whom they are directed be on the alert to avoid them.

General Wolfe, who on his arrival addressed a long proclamation to the Canadian people, after carefully examining the situation of Quebec and that of its covering army, found the difficulties in his way to be greater than he at first supposed: on one side of him was a city founded on a rock, seemingly inaccessible; on the other a numerous army strongly entrenched, blocking up its land approaches. Wolfe's hesitations were interpreted by Montcalm as a tacit acknowledgment of the redoubtable nature of his own works, and confirmed him in the intention of standing

firm to his post at Beauport. Until he should find some vulnerable point to attack his adversary with effect, Wolfe resolved to bombard the city and ravage the country, in hopes of obliging the Canadians to remove from the environs, if only to put their families and goods in places of greater security.

A portion of the British army crossed to Pointe-Lévy June 30, and took up quarters facing the French left, after dislodging a corps of Canadians and savages who were sent across as a party of observation. This movement of the enemy was what Montcalm feared the most but could not prevent, from the nature of the localities. Not daring to risk a larger detachment for the service, he ordered M. Dumas with 1,400 to 1,500 men to surprise and destroy the batteries and other works General Monkton proceeded to erect on that side. Dumas crossed the flood to the falls of the Chaudière (upper right bank of the St. Lawrence) in the night of July 12-13, and marched downward in two columns; but in the darkness, one column shot ahead of the other while passing a wood, and that behind suddenly perceiving troops before them (its own van) mistook them for enemies and fired upon them. The latter in turn, under a like misapprehension, returned the fire; and fearing their retreat would be cut off by the imagined enemy, retreated in disorder. Their panic being shared by the men in the column behind, these running as fast as those, they all arrived together at the shore early enough to be able to re-cross the flood before six o'clock in the morning, July 13. This skirmish was called the "Scholars' battle" (*coup des écoliers*), because some boys from the city schools, who formed part of the detachment, were the first causes of the mistake.

During the same night, the batteries at Pointe-Lévy opened fire on the city. It was now seen that the besiegers would not hesitate to resort to any extreme measure of hostility, and that the hardest laws of war they would most rigorously execute; for a useless bombardment could not advance their enterprise a single step. But such a measure, in America, was only the following up of a system of devastations which, in Europe, would have called down upon its author the animadversion of the public (*les peuples*). The earliest projectiles which fell upon Quebec, every house in which became a butt for the enemies' gunners, caused an instant exodus

of the citizens, who took refuge first in the suburbs and next in the country. The gunpowder in store was removed, and a portion of the sappers and fuziers set apart as a corps of firemen. In a month's time, the cathedral and the best houses were consumed. The Lower Town (*basse-ville*) was entirely burnt, during the night of Aug. 8-9; while the finest and richest portion of upper Quebec became a mere heap of ruins, and numbers of its chief citizens, opulent evenhile, were thus reduced to indigence. Not a few of the inhabitants, too, were killed outright. The cannon on the ramparts became useless: but this was of the less consequence as the distance across the flood was too great for their shot to tell upon the British batteries, which were besides undistinguishable to the naked eye, masked as they were by forest and brushwood.

After destroying the city, General Wolfe fell upon the country parishes. He burnt all the dwellings, and cut all the fruit-trees, from Montmorenci Falls to Cape Torment (30 miles below Quebec), on the left bank of the St. Lawrence. He did the same at Malbaie (90 miles), and at the bay of St. Paul (60); also throughout the Isle d'Orléans, which is 20 miles long. The parishes on the right bank of the flood, from Berthier (24 miles) to the Rivière-du-Loup (80 miles), a range of twenty-three leagues, were ravaged and burnt in their turn; as well as those of Pointe-Lévy, St. Nicholas, Sainte-Croix (33), &c. Wolfe chose the night-time for committing those ravages, which he perpetrated on both sides of the St. Lawrence, wherever he could obtain a footing: he carried off (*enlevait*) the women and children, [?] the victual and cattle. As the season advanced, this war of brigands extended itself; for Wolfe indulged in it to avenge himself for the checks he received, as well as to terrify the inhabitants. A detachment of 300 men, under Captain Montgomery, having been sent to St. Joachim, where some of the people stood on their defence, committed there the greatest cruelties. The prisoners taken were coolly and most barbarously slaughtered.* M. de Portneuf, curate of the place, who

* "There were several of the army killed and wounded, and a few prisoners taken, all of whom the barbarous Captain Montgomery, who commanded us, ordered to be butchered in a most inhuman and cruel manner." Manuscript Journal relating to the Operations before Quebec

struck by his parishioners, in view of administering to their spiritual needs,* was attacked and hewn to pieces with sabres. From the Beauport camp were seen, simultaneously, the flames rising from Beauport, and from the Isle of Orléans, also from sundry parts on the right bank of the flood.

These devastations, in which more than 1,400 houses were consumed in the rural districts,† did not tend to bring the war to a nearer conclusion; for still the French stirred not one foot. After so much delay and so many ravagings, Wolfe, seeing no other alternative, resolved to attack the position of Montcalm, on its left flank. In order to this, he caused the bulk of his army to be taken across the north channel of the Isle d'Orléans to l'Ange-Gardien, while he sought means of fording the river Montmorency above the falls; a ford there was, but Montcalm had been precautionary enough to raise a redoubt to prevent an enemy's passage. Frustrated on this side, Wolfe turned his attention elsewhere. Profiting by a favourable wind, he set sail, July 18, with four war-vessels and two transports, braving the fire poured upon them, and passed safely above Quebec, by keeping near the shore on the Pointe-Lévy side; but after examining the left bank of the

in 1769, kept by Colonel Malcolm Fraser, Lieutenant of the 78th or Fraser's Highlanders. [The captain here slandered, was the gallant and humane General Richard Montgomery, who afterwards fell in an heroic attempt, as an American leader, to take Quebec by a midnight assault.—B.]

* This soldier of the "church militant" (in a literal sense), was slain fighting bravely with arms, not the cross, in hand.—B.

† "We burned and destroyed upwards of 1,400 fine farm-houses, for us, during the siege, were masters of a great part of their country; so that 'tis thought it will take them many a century to recover damage." Journal of the Expedition up the river St. Lawrence, &c., published in the *New York Mercury* of 81st December 1759. Nevertheless a contemporary writer, speaking of the conduct of M. de Castades and Marshal Bismillon in Germany, as contrasted with Wolfe in Canada, adds: "But, said the late General Wolfe, Britons breathe higher sentiments of humanity, and listen to the merciful dictates of the christian religion; which was verified in the brave soldiers whom he led on to conquest, by their shewing more of the true christian spirit than the subjects of His Most Christian Majesty can pretend to."—[Mark the conduct of all this, mockingly adds M. Gessner.—B.]

flood, he found that any attempt at landing his forces between the city and Cape Rouge would be a perilous operation: he thought fit, therefore, to send up a detachment to Pointe-aux-Trembles to take prisoners; and prepared to assail the French entrenchments in front. He did not venture to disembark above Cape Rouge river, we know not why; for if he had landed his men there, he would have outflanked Montcalm, and forced him to quit his position. An attack either on the right or the centre of the French presenting too many dangers to Wolfe, he resolved to assail them on their extreme left, facing the St. Lawrence, and along the right bank of the lower Montmorenci river. Such were his next dispositions.

As the left bank of the Montmorenci, just beyond its embouchure, is higher than the right, Wolfe strengthened the batteries he already had there, the gun-range of which enfiladed, above that river, the French entrenchments. The number of his cannon and pieces for shelling, was raised to sixty. He caused sink, on the rocks level with the flood below, two transports, placing on each when in position, 14 guns. One vessel lay to the right the other to the left of a small redoubt which the French had erected on the strand, at the foot of the road to Courville, in order to defend, not only the entry of that road, which led to heights occupied by the French reserve, but also the ford of the Montmorency below the falls. Cannon-shots from the transports crossed each other in the direction of the redoubt. It became needful, therefore, to silence the fire of the latter, and cover the march of the assailants on this accessible point of our line; therefore the *Centurion*, a 60 gun-ship, was sent afterwards to anchor opposite the Falls, and as near as might be to the shore, to protect the ford which the British forlorn hope was to cross, as soon as the attacking force should descend from their camp of l'Ange-Gardien. Thus 118 pieces of ordnance were about to play upon Montcalm's left wing.*

Towards noon, July 31, all this artillery began to play; and,

* Thirty at least of these *bouches à feu* must be deducted from M. Garneau's figures of summation; for it is not likely, that, while the starboard side of the *Centurion* was pouring broadsides on the enemy, her larboard guns were battering the opposite (Orleans) shore, occupied as it then was by the British under Major Herby 1—B.

at the same time, Wolfe formed his columns of attack. More than 1,500 barges were in motion in the basin of Quebec. A part of Monkton's brigade, and 1,200 grenadiers, embarked at Pointe-Lévi, with intent to re-land between the site of the *Centurion* and the sunken transports. The second column, composed of Townshend's and Murray's brigades, descended the heights of l'Ange-Gardien, in order to take the ford and join their forces to the first column at the foot of the Courville road, which was ordered to be ready posted, and only waiting for the signal to advance against the adjoining French entrenchments. These two columns numbered 6,000 men. A third corps, of 2,000 soldiers, charged to ascend the left bank of the Montmorenci, was to pass that river at a ford about a league above the Falls, but which was guarded (as already intimated) by a detachment, under M. de Repentigny. At 1 P. M. the three British columns were on foot to execute the concerted plan of attack, which would have been found far too complicated for troops less disciplined than Wolfe's.

Montcalm, for some time doubtful about the point the enemy would assail, had sent orders along his whole line, for the men to be ready everywhere to oppose the British wherever they came forward. As soon as the latter neared their destination, De Lévis sent 500 men to succour Repentigny (at the upper ford), also a small detachment to spy the manoeuvres of the British when about to cross the lower ford; while he sent to Montcalm for some battalions of regulars, to sustain himself in case of need. The General came up, at 2 P. M. to examine the posture of matters at the left. He proceeded along the lines, approved of the dispositions of De Lévis, gave fresh orders, and returned to the centre, in order to be in a position to observe all that should pass. Three battalions and some Canadians, from Trois-Rivières, came in opportunely to reinforce the French left. The greatest part of these troops took post, as a reserve, on the highway, and the rest were directed on the ford defended by M. de Repentigny. The latter had been already hotly attacked by a British column, but he forced it to give way, after some loss of men. The retreat of this corps permitted that sent to succour Repentigny, to hasten back to the arena of the chief attack.

Meanwhile, the barges bearing the Pointe-Lévi column, led by

Wolfe in person, after making several evolutions, meant to deceive the French as to the real place for landing, was directed towards the sunken transports. The tide was now ebbing; thus part of the barges were grounded on a ridge of rock and gravelly matter, which stopped their progress and caused some disorder; but at last all obstacles were surmounted and 1,200 grenadiers, supported by other soldiers, landed on the St. Lawrence strand. They were to advance in four divisions; and Monkton's brigade, which was to embark later, had orders to follow, and, as soon as landed, to sustain them. From some misunderstanding, these orders were not punctually executed. The enemy formed in columns, indeed; but Monkton's men did not arrive to time. Still the van moved, music playing, up to the Courville road redoubt, which the French at once evacuated. The enemy's grenadiers took possession of it, and prepared to assail the entrenchments beyond, which were within musket-shot distance. Wolfe's batteries had been pouring, ever since mid-day, on the Canadians who defended this part of the line, a shower of bombs and bullets, which they sustained without flinching. Having re-formed, the British advanced, with fixed bayonets, to attack the entrenchments; their showy costume contrasting strangely with that of their adversaries, wrapped as these were in light capotes and girt round the loins. The Canadians, who compensated their deficient discipline only by their native courage and the great accuracy of their aim, waited patiently till the enemies were a few yards distant from their line, meaning to fire at them point-blank. The proper time come, they discharged their pieces so rapidly and with such destructive effect,* that the two British columns, despite all their officers' endeavours, were broken and took flight. They sought shelter at first, against their foes' fire, behind the redoubt; but not being allowed to re-form ranks, they continued to retreat to the main body of their army, which had deployed a little farther back. At this critical time, a violent thunder-storm supervened, which hid the view of the combatants, on both sides, from each other, while the reverberations of succes-

* "Their (men of) small-arms, in the trenches, lay cool till they were sure of their mark; they then poured their shot like showers of hail, which caused our brave grenadiers to fall very fast." *Journal of a British officer.*

sive peals rose far above the din of battle. When the rain-mist cleared off, the Canadians beheld the British re-embarking with their wounded, after setting fire to the sunken transports. Their army finally drew off, as it had advanced, some corps in the barges, others marched landward, after re-crossing the Montmorenci ford. The fire of their numerous cannon, however, continued till night set in: and it was estimated that the British discharged 3,000 cannon-balls during the day and evening; while the French had only a dozen pieces of cannon in action, but these were very serviceable in harassing the disembarking British. The loss of the French, which was due almost entirely to artillery fire, was inconsiderable if we remember that they were for more than six hours exposed to it. The enemy lost about 500 men, killed and wounded, including many officers.

The victory gained at Montmorenci was due chiefly to the judicious dispositions made by De Lévis, who with fewer troops in hand than Wolfe, contrived to unite a greater number than he did at every point of attack. Supposing the British grenadiers had surmounted the entrenchments, it is very doubtful whether they would have prevailed, even had they been sustained by the rest of their army. The ground, from the strand to the Beauport road, rises into slopes broken by ravines, amongst which meanders the Courville road; the locality, therefore, was favourable to our marksmen. Besides, the regulars in reserve were close behind, ever ready to succour the militiamen.

General Wolfe returned to his camp, in great chagrin at the check he had just received. Imagination depicted to his apprehensive mind's eye the unfavorable impression this defeat would make in Britain; and he figured to himself the malevolent jibes which would be cast at him for undertaking a task which he had proved himself to be incompetent to perform! He saw vanish, in a moment, all his proud illusions of glory; and Fortune, in whom he had trusted so much as we have seen, seemed about to abandon him at the very outset of his career as a commander-in-chief. It seemed as if his military perceptions had lost somewhat of their usual lucidity, when, after losing all hope of forcing the camp of his adversary, he afterwards sent Murray, with 1,200 men, to destroy the French flotilla at Trois-Rivières, and to open a communication

with General Amherst at Lake Champlain. Murray set out with 800 barges, but did not go far up the country. Repulsed twice at Pointe-aux-Trembles by Bougainville, who with 1,000 men followed his movements, he landed at Sainte-Croix, which place he burnt, as has been already noticed. Thence departing, he fell upon Deschambault, where he pillaged the French officers' baggage. [1] He then retired precipitately, without fulfilling his mission. His incursion, nevertheless, much disquieted Montcalm at first; for he set out incognito for the Jacques-Cartier, as fearing lest the British might take possession of its lower course, gain a firm foothold there, and cut off his communications with western Canada; but learning that the latter were in full retreat when he arrived at Pointe-aux-Trembles, Montcalm retraced his steps.

After this new repulse, a malady, the germ of which was present in the bodily frame of Wolfe long before, now suddenly developed itself and brought him almost to death's-door. As soon as he convalesced, he addressed a long despatch to Secretary Pitt, recounting the obstacles against which he had to struggle, and expressing the bitterness of his regret at the failure of all his past endeavours. This letter (if it did little else) expressed the noble devotedness to his country's weal which inspired the soul of the illustrious warrior; and thus the British people were more affected at the sorrow of the youthful captain than at the checks his soldiers had received.*

The spirit of Wolfe, no less than his bodily powers, sank before a situation which left him "only a choice of difficulties;" thus he expressed himself. Calling those lieutenants in aid, whose character and talents we have spoken of, he invited them to declare

* A sentimental assumption, hazarded from an imperfect knowledge of facts. The despatch in question, written sixteen days before the capitulation of Quebec, came to hand only two days before Townshend's despatch, relating that event; and was published only with the latter. It would never have seen the light for years, in all probability, but for the success following it which its writer had almost ceased to hope for; while its dark shading, by contrast, gracefully toned the vividness of the details given by others of the events of the hero's closing career, and of the supreme hour in which all of him that could die sank upon that earth which thenceforward became consecrated ground to every true Briton.—B.

what might be their opinions as to the best plan to follow for attacking Montcalm with any chance of success; intimating his own belief also, which was, that another attack should be made on the left wing of the Beauport camp. He was also clear for devastating the country as much as it was possible to do, without prejudicing the principal operation of the campaign.*

Generals Monkton, Townshend, and Murray replied, Aug. 20, that a second attack on the Beauport camp would be a hazardous enterprise; that, in their opinion, the surest means to strike a decisive blow would be, to land upon the right side of the St. Lawrence, pass along its banks for some way, cross to those opposite and operate above rather than below Quebec. "If we can maintain a new position on that side," wrote the generals, "we shall force Montcalm to fight wherever we choose; we shall then be not only situated between him and his magazines, but also between his camp and the forces opposed to Amherst. If he offer us battle, and he should lose the day, then Quebec, probably all Canada, would fall into our hands—a result far greater than any that could accrue from a victory at Beauport; and again, if he cross the river St. Charles with forces enough to confront us in the position we have supposed, the Beauport camp, thereby weakened, might be all the more easily attacked." The naval forces of the British giving them mastery on the flood, enabled Wolfe to transport his troops to all accessible places. The plan of the three generals was approved by their chief, and the necessary orders were given to execute it without delay. The idea of assailing Quebec on its harbour side had been given up before, as it would have been worse than rash to attempt such a thing.

After decision taken, the British decamped from the Montmorency, taking their artillery, &c., to Pointe Lévy, Sept. 3.—Montcalm was reproached, by some, for not disquieting them in their retreat; but this would have been difficult, not to say dangerous, considering the nature of the localities. The bombardment of the city and the ravagings of the country were the only successful enterprises, as yet, of the enemy; enterprises in them-

* It would be but right to call upon the author for his proofs of these suggestions, especially the latter, having been made by Wolfe.—B.

salves a species of terrific homage rendered to the indomitableness of the defenders of Canada.

Montcalm, noting that the enemy was about to operate on parts above Quebec, now paid more attention to guarding the left bank of the flood; but this he did only after being sollied to do so by the governor-general and some of his officers. He persisted ever in the belief, that the Anse-des-Mères, the Fuller's (Wolf's) Cove, and that of Rana, were inaccessible or very sufficiently guarded. "None but God," he observed in a letter written to Vaudreuil, July 20, "knows how to effect the impossible. You know, Sir, the force of the army. If you wish for a strong position in the city, you have but to give the word, and the thing will be done; but, in that case, you must give up the position you now occupy; I yield, in advance, to your opinion in the matter, for I can neither divine nor be answerable for events which may follow in a case so uncertain (*malheur et obscur*). Every night, you incur as many risks as you are exposed to in the present. According to M. de Lévis, the enemy numbers as strong as the Falls as usual, and it is certain that he has not 800 men at work to make bastions to fortify his camp. You have, besides the (armed) inhabitants, 800 men in garrison in the city, 1,800 men on the batteries, and 100 armed labourers. Vigilant patrolling is all that is wanted in addition; for we need not suppose that our enemies have wings to enable them, in one night, to cross the flood, disembark, ascend broken-up steep-ways (*remontez rampans*) and resort to escalade; an operation all the more unlikely to take place, as the assailants would have to bring ladders."^{*}

Nevertheless, Montcalm was persuaded to change his opinion.

* Montcalm wrote once again to Vaudreuil: "In so far as you have fears about the Anse-des-Mères, send thither to pass the night, till further orders, from 100 to 200 of those which Montrosson has at the port till daylight to-morrow; and join to him 50 from Trois-Rivières who are unattached; or send thither St. Martin with 100 Trois-Rivières men. I swear to you that 100 men (properly posted, will stop an army, give time to us to wait daylight, and then come up from the right (of our position in the night). At the slightest nocturnal alarm, I shall march to your relief with (the regiments of) Guyenne and Béarn, which recamp in the to-morrow. Show lights to-night in canoes; and if the darkness be great, light up fires."

He gave to Bougainville, who was in command on that side, 1,000 men, part regulars and militia; among which were five companies of grenadiers, and the cavalry; he also reinforced the guard-houses, placed on the line between the city and Cape Rouge. Becoming more apprehensive, our commanders soon found these augmentations too small, upon seeing the line of British armed vessels extended from Millery to Pointe-aux-Trembles. Fearing for the safety of the provision stores, they sent more reinforcements to Bougainville. Already nearly all the savages of the army had joined his detachment, so that the latter had now 2,000 men, posted between Millery and Pointe-aux-Trembles; they were the flower of the troops. He was once more admonished to watch all the enemy's movements, which for several days menaced simultaneously the Beauport camp, the city, and the magazines of the army.

Meanwhile, matters looked favourable in the direction of Quebec; but the news from lakes Champlain and Ontario were less encouraging. Bourlamaque, who commanded on the Champlain frontier, had under his orders 1,800 soldiers and 800 Canadiens. His instructions ran, that he was to fall back, should the enemy confront him with superior forces. General Amherst operated, on this side, with an imposing army; but remembrance of the sanguinary defeat of his countrymen at Carillon warned him to act prudently. After assembling his troops at Albany, Amherst set out thence June 8, and encamped under shelter of Fort Edward, he ordering each regiment to cover itself with a black-house (*blackhouse*);^{*} so much did he dread being surprised by our people. June 21, he moved to the head of Lake George, where his chief engineer, Colonel Montrosson, traced the plan of Fort George, on a height at some distance from the lake, and from the site of Fort William Henry; Amherst embarked on the lake, July 21, with 12,000 men, including 8,700 regulars, with 54 pieces of ordnance. When his van reached the lake-foot, it had some skirmishings with Bourlamaque's outposts, which retiring, the British in two days more reached Carillon. Here Bourlamaque made a show of taking his stand, in order to gain time

* A coat, doubtless, this part of the story, founded on a Yankee joke, and not understood by the British Fabians.—J.

for an orderly retreat to St. Frederic, leaving 400 men in Fort Carillon, but who left it on the 26th, after blowing up a portion of the walls. This important position was thus gained, at the cost of about 60 men, by the British.

Bourlamaque, fearing to be outflanked by the enemy, blew up Fort St. Frederic, and retired to the Isle-aux-Neix. Northwith (Aug. 4), Amherst, with most of his army, took post at the site of St. Frederic, and began to erect a new fort, named Crown-Point, intended to check the irruption of Canadian bands. Concurrently, for obtaining the mastery of Lake Champlain, he gave orders to construct some new vessels and to upraise the barks which the French sank before evacuating Carillon. These cares absorbed his whole attention till the month of October!

Bourlamaque, on his side, expecting every moment to be attacked in the isle, employed all the means in his power to put obstacles in the enemy's way, by barring the double outlet of the lake, and fortifying the island between. But here, as at Quebec, the frontier was considered as lost by the French, had Amherst acted with any vigour.

Intelligence sent to our people from Lake Ontario and Niagara was still worse. M. Pouchot, who set out for the latter place in autumn previous, but had not been then able to get beyond La Présentation, received orders to resume his march early in spring, so as to arrive in due time to relieve M. de Mameau. He left Montreal accordingly, late in March, with about 300 soldiers and Canadians, carried at La Présentation till two corvettes of 10 guns each were got ready, and reached Niagara April 30. He forthwith began to repair the fort, the walls of which were in ruin and the fossés all but filled up. Charged to cause the Ohio posts to be evacuated if they should be attacked, and hearing no news from that quarter, he sent a reinforcement, with supplies, to Machault, where M. Ligneris commanded. His design was, to destroy the British forts of Pittsburgh and Loyal-Hanna, if opportunities occurred. The greatest agitation then prevailed among the Ohio and Lake tribes, because some of them still obstinately clung to the French side, though treaties had been concluded (in name of all) with the British. The successes of the latter were about to settle these difficulties in their favour, to the disquiet of many of

the savages, whose future fate they thought likely to be injuriously affected thereby. The commandant of Niagara had many interviews with their envoys, but no important results attended them. The Five Nations clung more closely than ever to the British; inasmuch that Pouchot could obtain from no Iroquois any precise account of the movements of enemies whom he thought still distant, when, July 6, they suddenly arrived in the vicinity of his post.

In accordance with the plan of campaigning adopted by Britain, one of her armies was to lay siege to Niagara. Brigadier-general Prideaux, charged with this service, left Schenectady, May 20, with five battalions of infantry, a park of artillery, and a large corps of savages led by Sir W. Johnson. He left Colonel Haldimand at Oswego, with directions to build a fort there, and himself embarked on Lake Ontario, July 1; disembarking, six miles distant from Niagara, without the French being informed of his approach.

Fort Niagara, being erected on a point of land, was easily invested. Pouchot had just finished its ramparts; but the batteries of the bastions, which were à barbette,* were not yet completed. He formed them of barrels, filled with earth. He strengthened with blindages † a large house, towards the lake, for an hospital; and covered by other works his powder-magazines. His garrison was not quite 500 strong. ‡

As soon as Pouchot was certain of the enemy's presence, he sent a courier with messages, to Chabert at the Portage fort, to Ligneris at Fort Machault, and to the several commandants of Detroit, Presqu'île, Venango, and Le Bœuf, to fall back on Niagara with all their men and savages. Thus was abandoned a vast extent of territory, in one of the finest regions of the world. Chabert burnt his fort, and reached Niagara July 10. The night of that day, the British began a parallel 600 yards from the walls. July 13-22 they unmasked, in succession, several batteries,

* A barbe, or barbet, is a platform without an emplacement: "à barbette," barbe-fashioned.—B.

† Blindes are felled trees, interlaced with each other, to form a covering for a trench.—B.

‡ Pouchot: *Mémoires sur la dernière Guerre de l'Amérique Septentrionale*. 1771.

mounted with cannon and mortars, and attained to the outer wall of the place. The death of General Prideaux, killed by the bursting of a mortar, did not slacken the siege operations, which Sir W. Johnson took charge of provisionally, and quickened to the utmost. Despite a hot fire kept up by the besieged the bastions were at length ruined, and the batteries on them quite swept away. The French were now fain to form others with packages of peltry, and to wad their cannon with pieces of blanket and shirt-strips. Still the enemy's firing increased in violence, and the defences were crumbling to pieces everywhere. A practicable breach existed, and there was but one man left for every ten feet of space there was to defend. During 17 days nobody had gone to rest, and many men were helplessly wounded. While Pouchot despaired of succour arriving from the evacuated French posts, July 23 he received letters, from D'Aubry of Detroit and from De Ligneris, which informed him that there were on the way, to aid him, 300 French from Illinois, 300 others, and 1000 savages. Unfortunately the enemy knew all that passed in the fort, through the treachery of the couriers of D'Aubry and De Ligneris, who had even had with the savage allies of the British an interview, at which Johnson attended. The latter, informed by them of the approach of the French, resolved to lay an ambuscade to intercept them. He hid most of his own troops behind a rampart of felled trees, on the left side of the road leading from the Falls to the Fort of Niagara. The French, who had left 150 men at the foot of lake Erie in charge of the boats, were coming on unsuspectingly, 450 in number, with 1,000 savages, when they perceived the British. Seeing the Iroquois in the latter's company, the French savages refused to advance, under a pretext that they were at peace with the first-named. Though thus abandoned by their chief force, Aubry and Ligneris still proceeded on their way, thinking that the few savages they saw were isolated men, till they reached a narrow pathway, when they discovered greater numbers beyond. They prepared to range their men in battle order, but neither time nor space would allow of this. At the first shock, indeed, they forced the British, who came from behind the fence (*abatis*) to attack them, to flee precipitately; and they were about to charge them in turn behind their covert, when they

were assailed in front and rear by 2,000 men. The tail of their column, unable to resist, gave way and left its head exposed to the enemy's whole fire, which crushed it entirely. Some 50 men only were left upright, who tried to retreat and fight both; but they were charged with the bayonet and mostly laid prostrate. The remaining French were hotly pursued. The savages who had refused to fight were equally exposed to the fury of the enemy, and many of them fell under the blows of the latter in the woods. Almost all the French officers were killed, wounded, or taken. Aubry, Ligneris, and other chiefs who were wounded, fell into British power. Those who escaped the massacre, joined M. de Rocheblave, and with his detachment retreated towards Detroit and other western lake posts.

After this disaster, Johnson transmitted a list of his chief prisoners' names to M. Pouchot, who, doubting its accuracy, sent an officer to ascertain the facts, who reported that all were true. Then the garrison, reduced by a third in numbers, and worn out, accepted the honourable terms proposed by Johnson; who was anxious to possess himself of the fort before the arrival of General Gage, then on his way to take the chief command as Pridewax's successor.

Niagara was one of the most considerable strongholds in Canada, and the most important of the lake posts through its situation. Its fall separated the upper lakes from the lower province, and the French found themselves thereby thrust back, on one side, to Detroit; on the other, towards the St. Lawrence rapids above Montreal, for time had not permitted Fort Frontenac to be refounded. Lake Ontario, therefore, now belonged to the British; whose progress much embarrassed M. de Vaudrouil. In such a critical state of things, it was needful to run some risks to amend it if possible: he resolved to send M. de Lévis to make an armed tour of inspection of the upper province, to ascertain and report as to what were needful to be done, in order to retard the marches of the enemy towards the St. Lawrence and on Lake Champlain. He had under him 800 men, including 100 regulars draughted from the Beauport army, to reinforce the troops under M. de la Corne, who commanded above Lake St. François. M. de Lévis set out Aug. 9, from Quebec, and left at Montreal, in

passing, 400 men to aid in reaping the crops, or until certain news were received of the advance of the British. He encouraged, at the same time, the priests, the women, the physicians and refugees to take part in harvesting duties, as upon the returns of the season greatly depended the salvation of the colony. De Lévis made a reconnaissance as far as Frontenac; he examined every thing, indicated all the parts necessary to defend or to fortify, from Lake Ontario to Montreal; and ordered M. de la Corne to dispute possession of the ground foot to foot with the British, who were then 6,000 strong on that line. He afterwards visited Lake Champlain, and approved of all that Bourlons had done on that side.

De Lévis returned finally to Montreal Sept. 11. On the 15th of that month, at 8 A. M. an express arrived with a letter from the governor-general, communicating the sad result of the battle of Abraham and the death of Montcalm. The courier sent had orders to press the chevalier to descend promptly to head-quarters, and take charge of the army. [To the operations of which, meanwhile, we now recall the reader's attention.]

While M. de Bougainville was espying the movements of the British before Quebec, they were making sundry feints to hide their meditated designs. During the 7th, 8th, and 9th days of September, a dozen of their vessels ascended the St. Lawrence, and cast anchor at Cape Rouge. They had troops on board, and detachments of these were sent ashore at different points, to divide the attention of the French. A moiety of the soldiers were landed on the right bank of the flood, while their officers closely examined the opposite shore, from Quebec to Cape Rouge, trying to discover the pathway (*chemin*) at the Fuller's Cove ascending to the plains of Abraham. About the same time, two French soldiers deserted, and informed General Wolfe that a convoy of provisions was to pass before Quebec during the night 12-13 Sept. ensuing.

Ever since the British were masters of the flood above the capital, the provisioning of the army by water conveyance had become almost impossible. It was useful, therefore, to transport supplies by land, from the magazines at Batiscan and Trois-Rivières; and as these remained in the country parts only aged

men, women, and children, it was yet by their weak bodies that the transport service had to be performed. Thus were conveyed, on 271 carts, from Batiscan to head-quarters, on a line 18 leagues long, 700 quarts of bacon and meal, yielding subsistence enough for 12-15 days; but the difficulties attending this mode of transit were great; many of the carts employed in it got broken; the women and children engaged becoming disgusted with the heavy work, it could not be expected they would long endure it; and the men, who had leave to secure the crops only, could not forego that pressing duty. In this strait, the great water-way was once again employed, hazardous as it might be to use it, to enable a supply to reach its destination quickly: thus it was that the convoy we have spoken of, happened to be expedited. Unfortunately, the two deserters communicated the watch-word (*consigne*) that the crews of the provision barges were to give to the sentinels on shore while gliding down the flood: and to complete the chapter of cross accidents, in the evening of Sept. 12, Montcalm, without forewarning the governor-general, drew off the battalion he had consented to send two days previous, to the heights above Quebec. General Wolfe determined to profit by those fortuitous circumstances by landing his army at the Fuller's Cove (*Anse des Foulons*) and striving to carry the adjoining heights. The better to conceal his intent, he directed that several of his war-vessels should make threatening demonstrations in front of the Besouport camp, as if a descent were there intended, while the other vessels remaining at Cape Rouge near St. Augustin to attract the attention of Bougainville in that quarter. These orders given, all his thoughts were turned to disembarking his army safely.

September 13, about 1 A. M., the hour being one of great darkness, a portion of the British troops, who had been embarked the evening before, took the flood in flat-bottomed barges, which were borne down silently on the ebbing tide, to the Fuller's Cove. Officers who spoke French had been selected to respond to the sentinels' challenge (*Qui vive?*), with "Hush! this is the convoy of provisions," (*Né faites pas de bruit, ce sont les vivres*): and in the obscurity prevailing at the moment, the barges were allowed to pass on! The ships of admiral Holmes followed, with the rest of the troops on board, at 45 minutes' interval. Arrived at the

goal, the British vanguard landed, without resistance, between the post of St. Michel and that of the Foulon. The light infantry, headed by Wolfe, as soon as they set foot on the bank, forced the guard-house at the foot of the steep pathway leading to the superincumbent cliff, then scaled an escarpment, partially clothed with trees and brushwood; and, having reached the table-land above, they surprised and dispersed, after exchanging a few musket-shots, the men on guard, whose commander was taken prisoner in his bed.* During this time the landing-boats returned to the vessels, and brought away the remainder of the troops, who were in charge of General Townshend. In fine, as day broke, the British army was seen ranged in battalia, on the Plains of Abraham.†

M. de Montcalm received intelligence of the unexpected disembarkation at six o'clock in the morning; but he could not (at first) put faith in it. Then he imagined it must be some isolated detachment (of no account) which had landed; and, carried away by his usual vivacity, he set out with a portion only of his troops, without making known his arrangements to the governor-general.‡

At this time, the Beaufort army was reduced to about 6,000

* This officer was the inept Vergor, who, three years before, surrendered the fort of Beaujéjour to the British. Called before a court martial to answer for that act, he had been acquitted, thanks to the intendant's intrigues. He was a captain of the colonial regulars. It was to this favourite, all-worthy of the patron, that Bigot wrote upon occasion of his once setting out for France, whence it would have been well that he had never returned: "Profit to the full, my dear Vergor, by your place: let it be 'out-and-come-again' (*taillez, raguez!*) you have every facility to do so; you will be all the sooner able to rejoin me in France, and buy an estate in my neighbourhood."

† After the battle, the British officers told the French officers that they did not expect to succeed; that Wolfe had adventured the disembarkation above Quebec in order merely to have it acknowledged that he had fairly tried an (impracticable) enterprise (recommended to him by others); but that he intended to sacrifice only his forlorn hope (*avant-garde*) of 200 men. Only for the post being surprised, Quebec and Canada had been saved. [A hundred years ago, it seems a *casard*, could be hatched, though the present name for that creature was as yet un-invented]—B.

‡ We do not see how he could have done so, considering the incertitudes that then possessed his mind as to the British movements.—B.

combatants, as different corps had been draughted from it; when strongest, it numbered 12,000, but 800 had gone with M. de Lévis; Bougainville had 3,000 under him (all prime soldiers), besides the cavalry; the garrison of Quebec, 700 to 800 strong, took no part in the battle; finally, a great many Canadians were absent, harvesting; while the aged and young (volunteers), thinking all danger was past, had returned home, so that our army was reduced by a moiety. General Montcalm took with him 4,500 men,* leaving the rest in camp. Those troops defiled by the bridge of boats across the St. Charles river, entered Quebec by the Porte-au-Palais, on the north, traversed the city, left it by Portes St. Jean and St. Louis, to the westward, on the side of the Plains of Abraham; and arrived at 8 A.M., in sight of the enemy. Montcalm saw, not without surprise, the whole British army ranged in battle order, and ready for his reception. Through a fatal precipitateness he resolved to attack at once (*brusquer l'attaque*), despite all the contrary advices that were given him; in disregard of the opinion of his aid-major-general, chevalier de Montreuil, who represented to him that he was in no fit condition to attack enemies so numerous; finally, in the face of a positive order from the governor-general, who wrote to him to stand on the defensive till all the forces could be got together, intimating, at the same time, that he was himself on the way with the troops that had been left in guard of the camp. But the General, fearing that the British might entrench on the plain, and so make their position impregnable, gave orders for instant battle. The British were in number two to one; there were more than 8,000 of them present under arms.† But Montcalm liked to brave evil chances; haply, fortune might again justify his hardihood (*couronner ses audaces*), as she had done at Carillon! He ranged his troops, in battalia, on one line only, three men deep; his right rested on the road of Sainte-Foy, his left on that of Saint-Louis, without any corps in reserve. The regulars, whose grenadiers were with M. de Bougainville, occupied the centre of that line; the militia of Quebec and part of the armed Montrealers form-

* Official correspondence.

† On the 24th December, the ten British regiments still numbered 2,204 rank and file, exclusive of officers.

ad the right wing; the militia of Trois-Rivières and others of the Montrealers formed the left wing. Platoons of colonial soldiers (*sroupes de la marine*) and savages were distributed about the two wings. Montcalm, without giving time to his men to recover breath (after their hurried march), ordered them to advance against the enemy. They obeyed so precipitately, that their ranks became disordered, some battalions getting out of line, so as to make the British believe that those most advanced were the heads of attacking columns. This was more especially the case at the French centre.

The British army was ranged squarely, fronting the Buttes-à-Neveu, which eminences hid the city from view; the right supported on the wood of Ramos, and on a petty height at the edge of the encampment of the St. Lawrence; on the left was the Borgia mansion. One of the sides of the square faced the Buttes; another the Sainte-Foy road, along which it was ranged; and a third faced the wood of Billery. Wolfe had begun to construct, along the Sainte-Foy road, a line of petty earthen redoubts, which were prolonged semi-circularly behind. Six regiments, the Louisbourg grenadiers, and two pieces of cannon, made up the side of the square facing the city. Three heavy (*gros*) regiments, arranged *en potence*, were disposed on (*garantissiens*) the two other sides. The Scots Highlanders formed a part therein, with two pieces of cannon.* That corps was the 78th regiment, of itself 1,500 to 1,600 strong. Another regiment, in eight divisions, was placed as a reserve in the centre of the lines.

The action was begun by the Canadian marksmen (*étroilleurs*) and the savages; they kept up a very lively fire along the British line, which bore it unflinchingly, but not without suffering from its effects. Wolfe, convinced that retreat would be impossible were he beaten, passed along the ranks of the army, animating his men to fight well. He caused them to put two balls in each of their pieces, and not to pull trigger till their enemies were within 20 paces

* The British would naturally be very thankful had they had the two additional cannon thus liberally imagined for their use, but which certainly never came into play if they existed at all; for, wrote Townshend to Pitt, (*London Gazette*): "They (the French) brought up two small pieces of artillery against us, and we had been able to bring up but one gun," &c.—B.

of the musketeers' muskets. The French, who had never formed in proper order (*conscience*) opened a platoon fire irregularly; and, as to some battalions, at too great a distance, consequently with little effect. Still their front ranks boldly advanced upon the enemy's; but, when within 40 paces of the latter, they were smalled with so deadly a discharge, that, owing to their previous disorder, it was impossible to direct their movements, and in a few instants, they fell into a marvellous (*étrange*) confusion. Wolfe chose this moment to attack in his turn; and, though already wounded in the wrist, he led his grenadiers on to charge the French, but had not advanced many steps, when he was struck a second time, the ball entering his breast. He was carried to the rear; and his troops, few of whom knew of his hurts, till after the battle, continued their charge. They set out in hot pursuit of the fleeing French; a part of whom, not having bayonets, gave way in little time, despite the efforts of Montcalm and his chief officers. One person near to Wolfe called out: "They flee!" "Who?" demanded the dying general, his features momentarily lighting up. "The French," was the reply. "What! already?" he rejoined; "then I die content," the hero said, and expired.

Almost about the same time, colonel Carleton received a wound in the head; while general Monkton, struck by a ball, had to quit the field: therefore upon general Townshend, third in command, devolved the chief leading of the British.

The victors now pressed the fugitive French everywhere with bayonet chargings and onslaughts with the broadsword (*sabre*). Little resistance was made, except by the skirmishers. Messrs. Senesargues and De St. Ours, both brigadier-generals, were mortally wounded and fell into the enemy's hands. General Montcalm, who had already received two wounds, yet made every effort to rally his troops and to regularise their retreat; but, arrived at a spot between Porte St. Louis and the Buttes-à-Neveu, a bullet transpierced his reins, and he fell, mortally wounded, under his horse. He was carried by a party of grenadiers to the city, into which a part of the French were now retreating; while others, the greater number, were pressing towards the bridge of boats on the river St. Charles. The governor-general arrived from Beauport just as the defeated troops were breaking up. He rallied 1,000 Canadians, between

Portes Saint-Jean and Saint-Louis, put himself at their head, and stopped for some time the enemy's advance by a very brisk fire, which saved the fugitives.* The rout was complete only as to the regulars; the Canadians fought even, even in retreating, under covert of the brushwood which grew about them, thus forcing several British corps to give way, and yielded, at last, only to superior numbers. Of the Scots Highlanders who had gone in pursuit, 300 were attacked by them on the hill of Sainte-Geneviève, and obliged to fall back, till they were extricated by two regiments sent to their assistance.

Colonel Bougainville, who was at Cape Rouge, did not receive, till eight o'clock A.M., an order to march towards the Plains of Abraham. As soon as he received it, he set out with a moiety of his troops, which had been posted, at intervals, all the way to Pointe-aux-Trembles. Not being able to get up in time to take part in the action, and seeing that the day was lost, he withdrew his men. The British did not think fit to take advantage of the confusion their adversaries were in, to penetrate Quebec, or to possess themselves of the camp of Beauport; in consequence, the troops who took shelter in the city were able afterwards to return to their encampments.

Such was the conclusion of the first battle of Abraham, which mainly decided the question, who should be masters of a country as vast as a half of all Europe. The loss of the French, on this fatal day, was considerable; it amounted to nearly 1,000 men, including 250 who were made prisoners, as well as most of their wounded. Three general officers died of their wounds. The loss of the British reached very nearly 700 men; among whom were their chief general and some of the principal subalterns.†

* Despatches of M. de Vaudreuil and other officers to the minister.

† The respective losses are here somewhat magnified for one side, and considerably *minified*, we conceive, as to the other. A week after the battle, when full time had elapsed for collecting and testing the returns of British casualties, we find them thus reported officially in the London Gazette:—"Killed, in the battle of the 13th, 1 general, 1 captain, 6 lieutenants, 1 ensign, 3 sergeants, 48 rank-and-file, (total, 57). Wounded, 1 general, 4 staff officers, 13 captains, 26 lieutenants, 10 ensigns, 28 sergeants, 4 drummers, 506 rank-and-file, (total, 553). Missing, 3 rank-

and-file. *Amputation*—55th. 1 gunner. Wounded, 1 engineer, 1 bombardier, 1 gunner, 5 matrosses, (total, 9); collective total, 657." General Townshend computed the loss of the French at 1,500; it could not be much, if any, less.—E.

Montcalm acknowledged, when too late, the fault he had committed. He might have waited the arrival of Bougainville, called forth, from city and camp the troops left to guard them, and, with all his forces combined, had an attack on the enemy in front and rear: as, in fact, Wolfe seems to have apprehended would be done, from his having ranged his army in normal order. Or he might have entrenched his army on the Buttes-à-Neveu; and, as the season was well advanced, waited for the British within his lines, which would have caused them to fight at a disadvantage, the season pressing them to act promptly.* Besides these primary faults, he committed another, almost as grave, by ranging his army on one line, without giving time for bringing up the field artillery there was in the city, so as to counterbalance the inferiority of his troops in numbers and discipline. He is reproached, also, his army being partly of militiamen, for choosing to fight in battle order. It is said that "he ought to have waited the enemy's approach, and profited by the nature of the ground to place the Canadians, by platoons, among the tufts of brushwood which were near; for, in such a situation, they surpassed in address as marksmen all other troops whatever."

Whatever the general's faults may have been, his death would seem to have sufficiently expiated them; and in presence of his tomb among us, we wish to be mindful only of his valour and his triumphs. His contemporaries, French-born and Canadians alike, deplored his death as a public loss. He had acquired an ascendancy over the minds of both, as much by his energy, as by his skill in turning their courage to account. None but he was supposed to be capable of risking a battle (against odds), with a certainty of gaining it. The people seemed to ignore the fact, that there remained among them a general who was superior to him in many respects, namely chevalier de Lévis; and

* This is true, in respect of the fleet: the land forces were not under any such constraint. The whole army could have remained, if properly cared for: and perhaps the conquest might have been sooner completed, had it done so.—E.

who was destined, some months later, to wipe away the stain of the defeat they had just suffered.—Meanwhile, Montcalm, after receiving all the sacraments of the Church with much piety and devotion, drew his last breath during the morning of September 14th, in the castle of St. Louis; and was interred, late the same day, by flambeau-light, in the chapel of the Ursuline sisterhood, the several chief officials, &c. left in Quebec being present. His grave was a trench along the wall edifice, formed by the ploughing of a bomb-shell.

The deceased was of low stature, and small bodily proportions, but had a handsome visage, and remarkably bright eyes. An Indian chief, surprised that the man who had effected such prodigies should be so small-bodied, exclaimed, when he first saw him, "Ah, how little thou art! But I discern, in the glances of thine eye, the height of the oak and the vivacity of the eagle."

Endowed with an ardent imagination,* he shone more by dint of a well-furnished memory, than by profundity in the art of war: he was brave, but not enterprising; he neglected the discipline of his troops, and initiated no important warlike undertaking. He inclined not to attack Oswego (for instance); he was constrained to do so, it may be said, by the reproaches addressed to him for his timidity, by M. Rigaud—a man of limited capacity, but an officer full of courage and hardihood, accustomed to woodland war. Montcalm would have renounced the siege of Fort William-Heary, but for the chevalier de Lévis; and before Quebec, not daring to flatter himself with the hope of (successfully) resisting general Wolfe, he spoke of abandoning the place to the enemy, upon the retention of which that of Canada itself mainly depended. His disputes with the governor-general, of whom he was jealous, and whose opinions he affected to disdain, also led to deplorable results. The popularity he found means to acquire among soldiers and people, made him pertinaciously independent of the head of the colony. He was never weary of decriing De Vaudreuil among his own intimates; characterizing him as incapable, irresolute, and faithless: while, by an artifice too often successful, he sought to exalt

* Portrait of Montcalm, by Moreau de St. Méry, in an *Éloge* of the Chevalier de Lévis.

own reputation by debasing that of his official superior. In some Notes attributed to M. de Bourlamaque, reprinted in the French war-office, it is indited that the precipitation with which Montcalm acted on the plains of Abraham arose from his jealousies: De Vaudreuil it was, who gave the direction to wait till all the forces were assembled—that was enough, observes the writer, to determine the general to run counter to what was suggested, already disposed to envy the share his private soldiers had in a glory common to both. His ambition was, that his single name should outshine all others; and this passion of his not a little impelled him to cause those enterprises to miscarry, the honour attending which he could not monopolise. The germs of jealousy quickly fructified, and occasioned misunderstandings between the different corps, which, aggravated by a divided authority in the command, caused distrust and censurings to mount from grade to grade up to the highest places, where they occasioned ravages, the results of which inevitably became disastrous."*

Montcalm had a natural taste for literary studies, and attained an extensive knowledge of languages and the *belles-lettres*. He retained his love of general science amid the occupations of war. He liked to live luxuriously, but was unselfish (*désintéressé*). At the time his decease, he owed to the colonial treasury (as we have seen) 10,000 crowns; a sum which he had borrowed to maintain his proper rank, and to succour some of his officers, during the dearth that prevailed in Canada. His (inordinate) ambition, and the ill-concealed desire he cherished to supplant M. de Vaudreuil, were in great part the causes of that disunion between them to which might be attributed principally the calamity which befel the colony in his defeat.

During the evening of the battle day, the governor-general held a council of war, at which most of the officers present expressed an opinion that the army should retire beyond the river Jacques-

* Not being sure whether the meaning of the above citation, so loose in construction, has been fully brought out, the original words are here transcribed: "De ce germe de jalousie naquit bientôt entre les différents corps une méintelligence à laquelle le partage de l'autorité dans le commandement prépara les voix pour remonter de grade en grade jusqu'aux chefs, où elle produisit les ravages dont les suites devaient être si funestes."—B.

Cartier, in order to provide means for retreat and to secure communication between the army and its magazines. De Vaudreuil, Bigot, and Bougainville alone were of a contrary sentiment: they were for once more trying the chances of war. The sentiments of the majority however, ultimately prevailed. Montcalm, who was consulted also, replied that there were three courses, which might be followed: to attack the enemy, to retire as aforesaid, or to capitulate for the whole colony.—After a kind of agreement for the present was come to, De Vaudreuil detached 120 soldiers to reinforce the garrison of Quebec, which was before composed of citizens and mariners only; yet who, during the battle, kept up a brisk cannonade against the batteries of Pointe-Lévis. He next wrote to M. de Ramsay not to resist till the enemy should be ready to carry the place by assault, but to hang out the white flag as soon as provisions failed him. The army, meanwhile fearing every moment that its supplies would be cut off, began its retreat, as soon as night set in; and for want of carriages, abandoned part of its baggage, artillery, and munitions of war. The van defiled, in silent march, through *Jenne Lorette*, *Ancienne Lorette*, traversed *St. Augustin*, and reached *Pointe-aux-Trembles* on the evening of the 14th. In order that the British should be unapprised of this evil movement, the tents of *Beauport* were left standing; while M. Bougainville, who led the rear-guard, took post at *St. Augustin*. That retreat was every way fatal. It left Quebec (all but) destitute of soldiers and subsistence; it weakened the army itself, because the militiamen of the nearer parts of the country would not leave their families foodless behind them, or go they knew not whither themselves. Accordingly, desertions became rife; husbandmen quitted their standards and returned to their homesteads, while many other parties took to marauding. Next day (15th), the bulk of the army reached the *Jacques-Cartier* river, while the rear-guard attained *Pointe-aux-Trembles*. In this position it was agreed to wait the arrival of De Lévis, who was coming by express from *Montreal*, as has been already narrated.

On the 17th, he arrived at head-quarters accordingly. Before leaving, he despatched orders to the commandants on the western frontiers to forward, without delay, to the beaten army all their spare ordnance, warlike munitions, implements and provisions.

In his first conference with De Vaudreuil, he represented the absolute necessity there was for suspending the retreat, and returning to the field of action, if only to put a stop to the melting away of the forces, and to restore order in their ranks; finally, he urged that an attempt should be made to retake Quebec, at all hazards: adding that the British were not numerous enough to invest the place, or prevent the French from re-entering it. He said that the woodlands about *Cape Rouge*, *Sainte-Foy*, and *St. Michel* ought to be turned to account as a covert for reaching the enemy unperceived; that thus, finding himself between two fires, he would be impotent to besiege Quebec and attack the French army concurrently; that, even if the latter were defeated, its retreat would still be open towards the height of *Cape Rouge*, a strong detachment being left behind in the hollows about the flood, for facilitating the withdrawal of the garrison, after burning the city. The marquis approved of all; and despatched an express to M. de Ramsay, to inform him that the army was about to come to his relief. The return march, however, was delayed till next day for want of provisions. As it was known that the garrison was equally destitute, each ration of bread being reduced to 4oz. (an *quarteron*), M. Rochebiquart was charged to load 100 horses with biscuit, and seek admission to the city. On the 18th, the main army bivouacked at *Pointe-aux-Trembles*; and Bougainville, with the van, bivouacked also, at *Cape-Rouge* river.

General de Lévis took command of the army at a time when affairs were indeed in a desperate state; but he was one of those men whose talents and energy are best brought out in such a crisis. He was born in the castle of *Ajan* (*Languedoc*), and a son of one of the oldest houses of French nobility. Entering the army early, he soon became distinguished for his activity and bravery. In Canada, he manifested a sober and reflective mind, was attentive to his duties, and severe as a disciplinarian; the latter a rare qualification in French commanders of the time. "He was endowed by nature," said M. Moreau de St. Mâri,* "with that happy instinct which enabled him to see all things in their true light. Montcalm was discreet enough to consult him on important occasions."

* *Éloge du Chevalier de Lévis.*

sions. Responses frankly expressed, but which were ever justified by the event, established perfect confidence between the twain."

Next day (19th) De Lévis marched towards Lorette, and Bougainville towards the river St. Charles, where the latter was informed of the surrender of the city, although its commandant had received a positive order to break off the negotiations begun with the enemy, and promised to do so. The same news reached De Lévis while at St. Augustin: at which he could not restrain his indignation, and he gave way to it in the bitterest terms too. The evil was remediless, however.

The abandonment of the Beauport camp had quite depressed the spirit of the people of Quebec. The city militia officers, mostly traders, met at the house of M. Daine, lieutenant of police and mayor of Quebec,* where a requisition was drawn up adjuring M. de Ramesay to capitulate.† That officer, interpreting too freely De Vaudreuil's direction not to abide an assault, was weak enough ‡ to consent to the citizens' request.

The reduction of Quebec was a natural result of the inconsiderate words (of discouragement and distrust) Montcalm had scattered among the troops. One only among the officers in garrison, M. de Fidmont,§ a young man whose name merits remem-

* At this turn of affairs, the title *maître* again is heard, after long disappearing from public view. A great crisis was needed to cause that name to surge up, effaced as it had been by the superior and more suitable appellation of "Lieutenant of police."

† *Mémoires du Sieur de Ramesay*, knight of St. Louis, (commandant) of Quebec, respecting the reduction of that city, and the Capitulation of Sept. 18, 1763 (*etc.*); presented to the Ministry (*de guerre*) after his return to France.—This family was unfortunate. M. de Ramesay was son of De Ramesay, who had been governor of Trois-Rivières ten years, and of Montreal twenty years. His three brothers died in the service. The eldest was killed at the battle of Rio-Janeiro; the second was massacred by the Cherokees; the third, a captain, perished by the shipwreck of *Le Chameau*. [De Ramesay was doubtless of Scots descent; possibly, also, a near relative of the Jacobitic author of *Les Voyages de Cyrus*; the latter being an intimate friend, also the chosen biographer and literary imitator of the great and good François de la Motte Fénélon, Archbishop of Cambrai.]—B.

‡ Human enough, rational enough—we should rather say.—B.

§ Yet, in our French text, the proper name of the individual so signalled is misprinted FIDMONT.—B.

brance, expressed his opinion, in the council of war, that the place should be defended to the last extremity. Though the city was short of provision, and its works might be carried by a sudden onset (*coup de main*), an assault was not imminent; and it was known that De Lévis was coming to the rescue.

In fact, the British were not even dreaming of taking Quebec except in due form. Immediately after the battle, they finished the redoubts they had previously begun around their camp, and commenced some batteries on the Buttes-à-Neveu, facing the rampart, which would have commanded its whole length, meaning to breach it. Two days more were wanted to finish those works; which were to be mounted with 60 cannon and 58 mortars: when, lo! the operation was suspended by the unexpected display of a white flag by the besieged. At sight of a column of marching troops, and some British men-of-war sailing up, the men in garrison imagined they were to be attacked simultaneously on the land side and from the harbour; and, a mercantile spirit being in the ascendant, a hasty capitulation was drawn up, all the articles in which were acceded to by General Townshend except the first, which bore that the garrison was to march out with the honours of war, and, with eight cannon, be allowed to join the French army at Jacques-Cartier river: this was modified so that the troops in garrison should be sent to France. Next day, Sept. 18, the city was given up to the British, [who were obliged to supply food for the people and 400 to 500 wounded then in hospital, none of whom had tasted anything for 24 hours before. In terms of the capitulation, the inhabitants preserved their privileges, their goods, and the free exercise of their religion till a national peace should take place.] Thus did weak counsels, prevailing in a conference of subaltern officers, render irreparable a check which might have been remedied.

Despite the loss of their capital, [which the Canadians attributed to treason!] "these brave people," says Sismondi, "as French in heart as if they had lived among the French, did not despair!" Though Quebec was destroyed by bombs; though the shores of Beauport, the Isle of Orleans, and 36 leagues of cultivated country (containing 19 parishes), lying on the right bank of the flood, had been burnt; notwithstanding the inhabitants had lost their vestments

their furniture, their agricultural instruments, almost all their houses, and the whole of their farming stock; although, on returning to their lands, they, their wives and children, were obliged to take up with such shelter as was fit only for savages; though a great many of the inhabitants of Quebec and people of the country, for want of food, were necessitated to emigrate to the districts of Trois-Rivières and Montreal: despite all this, the Canadians spoke not of surrendering; they demanded, rather, to be led again to battle: theirs was the Vendean indomitableness, theirs the unconquerable determination of the provincials of olden France from whom many of our Canadians descend, whose bravery, inflexibility (*caractère*) and boundless devotedness Napoleon appreciated so highly.

After the reduction of the capital, General de Lévis saw nothing better, for the moment, than to fortify his position on the Jacques-Cartier, about 27 miles distant from Quebec; accordingly, he retired thither, leaving detachments at different points by the way. He began to erect a fort on the right bank of that river, which protected the locality, and made the passage of the stream easy to defend. There the army remained till campaigning time was over for the season. M. de Vaudreuil shifted the seat of his government to Montreal, whither also he retired himself. The rural Canadians returned to their homesteads during the last days of October. Shortly afterwards, the troops left all parts of the frontier to take up their winter-quarters in the jurisdiction of Montreal and in that of Trois-Rivières. Only a few detachments remained at the outposts, the reduced circumscription of which showed too plainly to France, at the close of 1759, the little that still remained to her of the immense territories which she was once so proud of possessing. Three hundred men were put in charge of Fort de Lévis, situated in an island, a little below Présentation, at the head of St. Lawrence rapids; 400 men, under De Lunignon, were ordered to hold the Isle-aux-Noix, at Lake Champlain, where Amherst had made no headway: this corps was to be supported by 300 men, stationed at St. John's. Finally, 600 men were left at Jacques-Cartier, under M. Dumas, major-general of the colonial regulars.

After having thus made arrangements for the season, De Lévis

rejoined De Vaudreuil at Montreal, Nov. 14; and both wrote despatches to Paris, by the hands of M. le Mercier, commandant of the artillery, informing the king of the situation of Canada, and indicating what succours were most needed. This officer embarked at Montreal in a vessel which descended the flood, passed Quebec unperceived by the enemy, and reached France in safety.

After the capitulation of Quebec, the British troops encamped around the city, till quarters could be found for them inside the walls. Their commanders thought no more of following up their success for the current season. It was resolved to rebuild or repair, without delay, 500 houses, and to garrison the entire army till the succeeding spring: all except the three companies of Louisbourg grenadiers, and five companies of the Royal American rangers; these were re-embarked some aboard the fleet, which set sail for Britain, some went to other British colonies. General Murray was nominated governor of Quebec. His garrison, after the departure of the troops above-mentioned, was (Dec. 24) still composed of 8,000 regulars (not reckoning officers), the artillerymen, and the remaining rangers, the latter together comprising several hundred combatants.* There were drawn from the stores aboard, before the fleet left, sufficient provisions, ammunition, &c. to supply the wants of the garrison and army for one year.—The city streets were cleared, and the redoubts raised on the plain obliterated; but others were erected, facing the rampart, on the summit of cliffs

* M. Smith, in his History of Canada, says 5,000; although the authors whom he followed textually, Knox and Mante, say "more than 7,000 men." The archives of the provincial secretary at Quebec contain a register of the orders for payment of Murray's troops, the data in which ought to be sure means for settling this question in future. These orders testify the exact number of men and non-commissioned officers in each regiment according to the returns, Dec. 24, 1759:

	Men.		Men.
47th regiment	680	2nd battalion of Fusileers..	871
35th "	876	3rd " " ..	930
42nd "	693	28th regiment	623
58th "	653	48th "	883
78th " (Scots High-landers) ..	1377	15th "	619
		Total.....	8,704

(*folâtes*) bordering the St. Lawrence; lastly, the existing city rampart was strengthened, and mounted with artillery fit to defend the place.

Such was the finish of the campaign of 1759 in Canada. The French found themselves cut off from the sea, and shut up between Quebec, the region of Lake Champlain, and that of Lake Ontario. Our remaining soldiers were few in number, and those few poorly paid, ill fed, and short of ammunition. The two British armies which invaded Canada by land and sea were then but 70 leagues distant from each other; both would assuredly concentrate their forces, along with added reinforcements, in the heart of the province, during the ensuing spring. General Amherst, who advanced to Fort Frederic, had, however, got little further forward. He left strong garrisons at Crown-Point and Carillon, the ruinous parts of which he repaired, and called the place "Ticonderoga;" he left the country himself to winter in New York, the better to communicate with the mother country and attend to the supervision of her seaboard colonies of North America.

As to Detroit, and the upper posts, they were still, indeed, in French power; but owing to the loss of Frontenac, the people in them had no further succour to expect from any quarter but Louisiana, whose people became thenceforward their only sustaining allies, and the south-western territories a place of refuge for the upper lake garrisons when the time for retiring thither should arrive.

CHAPTER II.

SECOND BATTLE OF ABRAHAM AND LAST VICTORY OF THE FRENCH.

CESSION OF CANADA TO BRITAIN AND OF LOUISIANA TO SPAIN.

1760-1763.

Diverse impressions which the capture of Quebec causes in Britain and France.—The ministers of Louis XV leave Canada to its fate.—The British organize three armies to finish the conquest they have begun; measures taken in the colony to resist this triple invasion; respective French and British forces.—General de Lévis marches towards Quebec.—Second battle of Abraham: complete defeat of the British army, which shuts itself up in the city; the French lay siege to it, in expectation that the succour they demanded will come from France.—Common belief in the colony that, of the antagonistic armies in Canada, the one first to be reinforced will have the mastery of Canada.—Arrival of a British relieving fleet.—De Lévis raises the siege of Quebec and begins his retreat towards Montreal; deficiency of provisions forces him to disband the militia and disperse his regulars.—State of the frontier towards Lakes Champlain and Ontario.—The enemy sets out to attack Montreal.—General Murray leaves Quebec with 4,000 men; brigadier Haviland, with a corps nearly as numerous, descends Lake Champlain, and General Amherst sets out from Lake Ontario with 11,000 soldiers and savages; the French fall back and rendezvous at Montreal 3500 strong.—Impossibility of longer useful resistance becoming manifest, a general capitulation follows.—Triumphal demonstrations thereof in Britain.—Trial and condemnation of Canadian dilapidators at Paris.—Situation of the Canadians; immense losses they sustained through the depreciated state paper-money.—Continuation of the war in other parts of the world.—Peace of 1763, by which Canada is ceded to Britain, and Louisiana to Spain.—State of France at the time of this too famous treaty, as depicted by Bismondt.

After the defeats sustained by Britain during four years in Canada, news of the capture of Quebec, a city so renowned in the New World, filled the whole three kingdoms with joy. London and other cities and chief towns sent congratulatory addresses to the king, filled with praises of his government; which Pitt, of

course, knew were directed to his own address, as the prime mover of the polity of Britain. The parliament ordered a statue to be erected in Westminster Abbey, commemorative of the death and merits of General Wolfe; it also decreed that public thanks should be rendered to each of the chief British sea and land officers who had taken part in the expedition to Quebec; while the king ordered that grateful acknowledgments to Heaven should be offered up to the Lord of Hosts throughout the whole British empire.

In France, where the people, excluded from the government, could exercise no influence on the polity of the men in power, for a long time past all hopes were given up of being able to preserve those beautiful countries for whose defence so much blood had been shed, and so much heroism had been manifested: their loss was but one calamity the more of a long series, which precipitated, if they did not solely cause, the perdition of the olden monarchy before the century ended. The loss of the colony of French America, and the death of Montcalm, without surprising any one, yet made a painful impression on the public mind. In the court of Louis, its frequenters enervated by orgies, no one dreamed of succouring the agoniant warriors of the broken French cohorts who still survived; nor to sustain those transmarine subjects who were ready to combat, if no longer for victory, at least for vindicating the national honour to the last.

"Entire Europe also," said Raynal, "believed that the reduction of Quebec had finished the grand international quarrel in North America. No one imagined that a mere handful of French, destitute of all things, whom evil fortune had almost deprived of hope itself, would dare to brave the approaches of an inevitable destiny." The height to which their courage could rise was not yet known,—nor their devotedness, nor the glorious battles they had fought, nor could divine others they were yet willing to fight in these remote countries, where, neglected by the rest of the world, they prodigally shed their blood for their country. It was forgotten that the war was one of races; that the defenders of Canada would lay down their arms only when they should be hemmed in, crushed, by masses of enemies; and, until then, they would hope on, hope ever.

The Canadians, who believed that the home government was

going, or at least meant, to make great efforts to save them from the fate with which the British menaced them, were deceived in their expectation. M. de Mercier, when he arrived in Paris, found the Marshal de Belle-Isle at the point of death. After he expired, the Duke de Choiseul, already minister of foreign affairs, took charge of the war department. Le Mercier, like other officers once in garrison at Quebec, gave to the minister all needful information as to the wants and desperate plight of Canada. The despatches he produced solicited succours of every kind: provisions, munitions of war, and recruits. They advised the court of the project formed to retake the capital; and answered for its success, if the aid now asked should arrive before reinforcements came from Britain. Unfortunately this demand was made at a time when, owing to prolonged deficiencies in the finances, the treasury was not able to meet the most pressing calls made upon it. The administrators of the royal exchequer, constantly changed, could find no remedy for ever-increasing evils. Each new functionary brought forward his plan of reform, but indeed, not displaced before he could take the first steps for realizing it; and did any financier propose to tax the privileged orders as well as the people, he was repelled scornfully, and dismissed. The absence of patriotism in the higher classes of society made the evil incurable, and exposed the nation to every kind of misfortune; but it especially involved the loss of that great military reputation which still constituted the strength and glory (from recollections of the past) of those sensual and degenerate nobles who now refused to make any sacrifice for the commonweal. Had a unanimous and general effort been made, matters might have been easily put on a good footing; since, at a later time (1784), when the annual expenditure of the state was 610 millions, and its revenue nearly 585 millions,—although the nobles, landed gentry, and clergy, possessors of the greatest part of the French territory, were still exempted from taxation,—yet, even then, M. Necker* said that the yearly

* *De l'Administration des Finances de la France.* The interest of the public debt was then 207 millions of francs, or about the same as that of the British national debt at the same date (1784). At present the debt of Britain is double or triple of France. (The British debt was once

deficit might be more than filled up, if those privileged and wealthy classes would submit to be taxed, and help to develop the resources of the kingdom. But the selfishness of the great was destined to ruin the state.

M. de Silhouette, who had succeeded to M. deBoulogne in the finance department, fell before the opposition got up against his project of a territorial impost which would have reached all the owners of real estate; and he was replaced by M. Bertin, a financier of mediocrity, but more conformable in his views to courtly and aristocratic sentiments. The latter could neither, however, bring the finances into order, nor find means to supply the most pressing daily wants of the public service. The bills of exchange drawn in Canada upon the royal exchequer he could not honour; a circumstance as pernicious to the colony as the loss of a battle. In this contingency, it is easy to conceive how little inspiring the bold resolve of re-taking Quebec would be found at Versailles, where the courtiers regarded the possession of Canada rather as a loss than a gain to the kingdom. In such a state of things, all the government could find means to do, was to send 400 men and three or four vessels, loaded with provisions and warlike stores, convoyed by a frigate; the captain of which thinking fit to occupy precious time by the way, in picking up some 13 or 14 sail of British vessels as prizes, was obliged himself, ultimately, to run his ship into the bay of Chaleurs to seek shelter from pursuing enemies; where his frigate was burnt, with all her convoy, by Captain Byron, then cruising in the Gulf of St. Lawrence. Byron, who had a numerous fleet, also destroyed a cluster of cabins on shore, which some Acadian refugees and poor fishermen had erected under the protection of two petty batteries built on a rock, which miserable place they dignified with the name of "New Rochelle."

While sending to Canada those succours, nearly useless because insufficient, the ministers addressed despatches to the colonial

about twice that contracted in the name of France, but has been considerably diminished in our own day, and is not increasing. The French debt has been largely augmented during recent years, and is constantly augmenting. The chances of ability or willingness to continue paying interest in the two countries severally, are, probably, as ten to one in favour of the British stockholder.—B.]

chiefs, which did not come to hand till next June, recommending them to dispute possession of the colony with the British, foot to foot; and to *sustain* the honour of the French arms to the utmost: as if people who were being crushed under the weight of overpowering numbers of adversaries, wanted words of encouragement alone, instead of the substantial aid that was denied to them!

The British government, spurred on and sustained by the powerful voice of the nation, conducted itself very differently. It obtained from Parliament all the subsidies asked for, to carry on the war with vigour. Numerous squadrons covered the seas of Europe, the Indian Ocean, and the Atlantic. It was resolved to bar the sea-way between Canada and France, and to employ for this purpose such an amount of force, as to deprive the latter of the least chance of being able to send succour so as to re-establish her supremacy in America; and it was a result of this determination that the latest convoy was sent for our relief; but which never reached its destination, as above noted.

Behind those rampart lines, which covered America and separated Canada from France, Britain now organized, as in the year preceding, three armies, to finish the colonial abasement of a power which she never ceased combatting ever since she planted a rival flag on the continent, and over whom Britain's great superiority in numbers were about to give her the victory. All the Anglo-American provinces continued to manifest their accustomed zeal for realising a conquest they had so long and ardently desired. Their different legislatures voted supplies of money and men with so much the greater eagerness, as fruition of their wishes seemed to be near. The three armies were to conjoin beside Montreal, and capture that last city which held out.

The garrison in Quebec was to be reinforced early in the campaigning season, so as to be strong enough to ascend the Laurentian valley. Brigadier Haviland had orders to assemble his troops on Lake Champlain, force a passage at the Isle-aux-Noix and St. John's, and march towards the point indicated; finally, General Amherst was to assemble a numerous army at Oswego, descend the St. Lawrence, capture every post by the way, and join his to the two other corps before Montreal. The French knew of all

their enemies' preparations; De Vaudreuil and De Lévis thought only of getting the start of the British by a sudden attack of Quebec, in order to extend their hands towards the expected succour from France; and which, should they arrive before British aid came, might, with the resources in hand, have saved the colony.

It was resolved, at first, to assail Quebec during winter, but it was found necessary to wait till the spring-time. This delay gave time to reorganise our army, collect provisions, and prepare the boats needed to descend the flood when the seasonal ice broke up. Despite the most earnest efforts, De Lévis could not procure enough of siege requisites. He was short of heavy ordnance, and had but a scanty store of gunpowder. Still he did not despair of succeeding, either by a surprise, or through the help of expected succours.

To prevent the enemy from divining his intents, but above all to keep up the courage of the Canadians and harass the British garrison, he kept up petty hostilities against the latter all the winter through.

General Murray, on his part, neglected nothing to put himself in a state to repel all hostile attempts till the following campaign. He was well provided with artillery and stores of every kind, and under him were the finest soldiers Britain could produce. No sooner was he established in the city, than he addressed a proclamation to the Canadians, representing to them the inutility of a longer resistance, as it would expose them to all the evils result from an opposition becoming objectless. Eleven neighbouring parishes, evacuated by the French, gave in, and took the path of fealty to king George. Their houses had been burnt, and the women and children, who had taken refuge in the woods, were forced to leave them, to escape death from cold and destitution. The inhabitants of Miramichi, Richibouctou, and other places about the Gulf of St. Lawrence, impelled by like misery, had submitted already to Colonel Frye, British commandant of Fort Cumberland at Chignectou.

General Murray, meanwhile, pushed his outposts as far as Lorette and Sainte-Foye, two or three leagues from Quebec; and a war of skirmishes continued, despite the season's rigour. The

garrison, throughout the winter, was busily employed in such petty expeditions, fetching firewood from Cape Rouge, and working at the city defences, which, after incredible labour, were made fit to sustain a siege; the ramparts were completed and mounted with mortars and heavy cannon; the redoubts too, already mentioned, eight in number, were now finished. The soldiers executed these works, notwithstanding maladies which broke out among them, between Dec. 24 (1759), and April 24 (1760), and proved fatal to nearly 500 of them.

On their side, the French were exhausted by the fatigues attending petty war, but still more from dearth of provisions. De Lévis, who had cantoned most of his troops in different parishes of the governments of Trois-Rivières and Montreal, now began his preparations for an enterprise he meditated; "an obstinate defence," as he expressed it, in a memorial to Vaudreuil, "which could not fail to be advantageous to the state, by cutting out employment for its colonies in America, as well as be honourable to the arms of France."

To re-animate the courage of the people, and induce them to make new efforts and submit to fresh sacrifices, the solemn voice of the Church was called in aid: a voice sure to find an echo in the heart of a population profoundly religious. The bishop, M. Du-breil de Pontbriant, who had taken refuge in Montreal,* issued a pastoral letter (*mandement*) in which he said, "You are not to forget, in your prayers, those who have died in defence of their country; the names of the illustrious Montcalm and so many respectable officers, with those of the (plain) soldiers and militiamen must be kept in memory.... You will pray for the repose of their souls." They are very grave, very touching, such mortuary words, to which religion adds a character of sublimity! This call for the prayers of the faithful, in favour of the brave who died in de-

* Why the good bishop should thus be spoken of as a refugee, we cannot say; yet the words in the author's text convey an intimation that he was driven out of Quebec, in violation of articles of the capitulation, granting "free exercise of the roman religion, safeguards to all religious (cloistered) persons as well as the bishop;" the latter "being invited to come and exercise freely and with decency the functions of his office whenever he shall think proper."—E.

fending their religion, their laws, and their homesteads,—at a time when a call to arms was issued,—revived the national spirit, and redoubled the warlike courage of the Canadians. As for the regular soldiers, if a passion for military distinction alone inspired them, they had now a fair opportunity of acquiring it.

After great efforts, De Vandreuil succeeded in collecting as much provision as would sustain the army for some time when the scattered parts of it should re-unite. In April it was ready to begin the campaign, though the winter's ice had not yet cleared away.

The regulars, especially their grenadier companies, had been recruited from the two colonial battalions; with the latter, they numbered 3,600 men. These militia forces called on to take part in the expedition numbered a little more than 3,000, including 370 savages. The collective army, wherein the Canadian element thus predominated, still did not comprise quite 7,000 combatants in all. Such was the whole armed force which could be raised to march against Quebec, for the inhabitants of the lower districts who had not submitted to the enemy could not join the little army till after the investment of the place; while those of the valid male inhabitants directed to remain at Montreal and Trois-Rivières, were wanted there to lay the year's seed in the ground, and to defend the frontiers on the side of Lakes Champlain and Ontario.*

Without waiting for the navigation seaward to be quite open, De Lévis sent orders (April 16 and 17) to the troops to quit winter-quarters and march direct to Quebec, some by land, others by water. The fields were then covered with snow, and the banks of the St. Lawrence still clogged with unloosened ice, while its current was encumbered with floating ice, which moved with the flux and reflux of the tide. De Lévis issued a general order to the army, in

* Extracts from the instructions of the governor-general to the chevalier de Lévis: "We have, after much exertion, collected all the (material) resources of the colony, supplies of provisions and warlike stores alike; both are in limited or rather insufficient quantity, therefore let every means be employed that zeal can suggest to supply deficiencies. —Our forces consist of nearly 3,500 troops, 3,000 militiamen of the governments of Montreal and Trois-Rivières, with 400 savages of different nations."

which he appealed to its sense of honour for making a signal reparation of the loss sustained on the 13th of September previous; and reminded the soldiers, that the foes they had to face again were such as they had conquered at Oswego, Fort George (William Henry?), and Carillon. The troops, for whom these were glorious remembrances, set out on the 20th. Those who descended the flood itself were on board two frigates, which served as a convoy for the smaller vessels, loaded with the artillery, provisions, and siege materials. But as the floating ice became more obstructive the farther the flotilla proceeded, the troops were landed at Pointe-aux-Trembles. Only part of the artillery reached the Foulon (Wolfe's Cove). The whole of April 25 was spent in assembling the army at Pointe-aux-Trembles; and the vanguard, under Bourlamaque, took the road next day.

The occasion was pressing; for De Lévis wished to fall unawares upon the enemy. Having found it impossible to cross Cape Rouge river at its outlet, because the banks, which are high and steep on the Quebec side, were guarded by the enemy he resolved to traverse the stream at Lorette, two leagues higher up, and pass over the marshes of La Sabde, in order to reach the heights of Sainte-Foye.

Bourlamaque restored the bridge over the river, which the British had broken down at his approach, and deprived them of the post they occupied at Lorette. De Lévis, who arrived just then, perceiving they had neglected to destroy a wooden causeway which had been laid across part of the marshes of La Sabde, caused the head of it to be occupied by the savages. His vanguard reaching those marshes at night-fall, he pursued his way over them, despite a thunder-storm, then raging, and took possession of some houses on the further side: he was now separated from the enemy only by a wood, about a mile in breadth. At daybreak, April 26, the French van cleared this wood, and confronted the British, whose position De Lévis proceeded to reconnoitre, while the rest of his troops, who had marched all night—their path indicated, it may be said, by lightning flashes—crossed the swamps and drew up on the further side.

Our army, however, was not able to advance rapidly or secretly enough to be able to reach Quebec unobserved. Although a ru-

now was designedly spread abroad all the winter, that the French were about to come down upon Quebec with an army 12 to 15 thousand strong—the intent being that, when the threat were realized, at a later time, Murray should be less on his guard through previous false alarms—still that general, having always been in doubt on the subject, stood prepared for whatever might occur. During April, menacing rumours assuming a more tangible shape, he judged it would be proper to rid himself of the city population, which would have become burdensome to him in case he were besieged; and he gave notice to the people, on the 21st April, that they must leave the place by the 24th. When the day came, the garrison soldiers, used as they were to all war's horrors, could not without pity see the wretched townsmen, with their wives and children, driven forth of the city walls, to seek shelter they knew not where, in a devastated country bared of all subsistence. Murray also caused the Cape Rouge bridges to be destroyed, as already narrated; and sent troops to observe the movements of the French, if they came up. Those were the soldiers ranged before ours on the heights of Sainte-Foye; they numbered from 2,500 to 3,000, and had some field-pieces: their lines extended from Sainte-Foye church to the left bank of the road of La Sude, by which the French were ascending in order to debouch on the plateau.

The wood whence the French were issuing was 400 yards distant from the enemy's front: now as the forest soil was marshy, the French could debouch only upon the highway. The space between the wood and the British was not wide enough to allow De Lévis to form his men and lead them on without disadvantage. His situation thus became difficult, for the hill of Sainte-Genève and the river St. Charles, alike barred his way, if he elected to march on Quebec either by the road of St. Ambroise or that of Charlebourg; and the enemy might reach the above eminence before the French, having only the cord of the arc to pass along: he therefore resolved to attain the Sainte-Foye road by a flanking march.—Nightfall come, he ordered his troops to defile, on the right, along the skirts of the wood, till they would have got beyond the British front, and then turn round their left flank. This manoeuvre, if successful, gave him both a good position, and a chance for cutting off the corps of observation posted at the Red River outlet to the

St. Lawrence; but the stormy weather, and the difficulty of countermarching at that season, with wearied men, prevented the operation being essayed with due celerity. Next day Murray, who hastened to the imperilled spot, had leisure to extricate his troops with the loss only of their baggage, &c. Becoming pressed in his own retreat, he took shelter in the church of Sainte-Foye, which he fired as he left it; and he was finally able to resume his march to Quebec, leaving De Lévis master of a field of battle which he would have had much difficulty to conquer.*

The French horsemen dogged Murray's retrograde steps, and skirmished with his rear-guard as far as Dumont Mill, within a mile and a half of the city ramparts. Murray posted a strong guard within the mill, with orders to hold it (if attacked) till night. The French troops took lodging in the houses between the church and the mill. The rain fell, meanwhile, in torrents, and the weather was frightful.

During the night the British left the mill, fell back on the Buttes-à-Neveu, and began to entrench themselves there. When day broke, De Lévis took possession of the mill, and the whole plain of Abraham as far as the flood, in order to cover the Anse-du-Foulon (Wolf's Cove), whither the French vessels (laden with provisions, artillery, and baggage) which had not effected their discharge at St. Augustin, had received orders to repair. While this was effecting on the 28th, our army was to take repose, so as to be ready next day to assail the British at the Buttes, and drive them into the city.

No sooner, however, was Murray within the walls, than he determined to make a sortie with all his troops; intending, either to give battle if an occasion presented, or else to fortify himself at the Buttes-à-Neveu, should De Lévis' force appear to be too considerable to resist in open field; for the report of a French cannoner (who fell in while disembarking, was floated down the flood, and rescued by some British soldiers on guard) left no further doubt in his mind that the force so long spoken of had now arrived. He left the city in the morning of April 28, at the head of his

* *Sic in orig.*; the reflection superadded, like many others elsewhere not being over-intelligibly expressed.—B.

whole garrison,* the regulars in which, not including officers, were numbered 7714 combatants.† Assuming some hundred sick

* "The 16th day of April, about 8 o'clock in the morning, the whole garrison, exclusive of the guards... marched out of town with 20 pieces of field artillery."—*Fraser Manuscript.*

† Referring to regimental orders for liquidating arrears of pay up till April 24, or within four days of that of the second battle of Abraham, we have the following direction for paying the 76th or Highland regiment then in garrison:

"By the Honble. James Murray, Esq.,
Governor of Quebec, &c.

"You are hereby required and directed, out of such moneys as shall come to your hands for the subsistence of His Majesty's forces under my command, to pay or cause to be paid to Lieut. James Henderson, Dy. Paymaster of His Majesty's 76th Regt. of Foot or his assignee, the sum of two thousand one hundred and sixty-three pounds sixteen shillings and sixpence sterling; being for subsistence of said Regiment between the 11th day of February and the 14th day of April 1760, both days inclusive, as per account annexed: and for so doing this, with the acquittance of the said Lieut. James Henderson or his assignee, shall be to you a sufficient warrant and discharge.

"Given under my hand, at Quebec, this 17th day of November 1760.

(Signed,) "JAS. MURRAY.

(Countersigned,) "H. T. CHAMBERLAIN.

"To Robert Porter, Esq.,

Dy. Paymaster General."	
24 Sergeants @ 1s. p. diem.....	23 16 0
24 Corporals @ 9d. "	1 17 4
24 Drummers @ 9d. "	3 12 0
1104 Privates @ 9d. "	59 17 0
1224	Total for one day.....
	21 103 10 0

Total for 60 days £2,103 10 0

(Signed,) "Jas. Henderson,

Lt. and Dy. Paymaster 76th Regiment."

[We fully believe that Murray's strength scarcely exceeded a moiety of that assigned to him in the text; to which H. G. appends, by way of proof, returns of the strength of one regiment. As we estimated before, there may have been 1500 (even 1600) in the British as well as the French camp. Then, on examining Lieut. Henderson's figures, we find that he charges for 61 days' pay, instead of 60; that pocketing, inadvertently or not, £26 10s. 9d.; the pocketing exceeds over £2,129 10s. 9d., the proper total. But, in any case, the document, either on or off the face of it, does not justify the author's hasty assumptions.—B.]

in hospital, Murray left in the place only soldiers enough to mount guard and, with a force from 6,000 to 7,000 strong, advanced, in two columns, with 23 cannon.

De La Rivé, who rode out, with his staff officers, far in advance of his men to reconnoitre the position of the British on the Buttes-à-Neveu, no sooner perceived this forward movement than he sent orders to his main army to quicken its march towards the plain of Abraham. Murray, seeing only the French van as yet, resolved to attack it before the soldiers could take breath after their march; but he had to deal with an adversary of moat, and cool temperament withal. The former ranged his troops in advance of the Buttes, his right resting on the hill (now) of Sainte-Genève, and his left touching the cliff (Arrière) bordering the St. Lawrence: his entire line extended about 6 furlongs. Four regiments, under Colonel Burton, formed his right, placed *à cheval* (à cheval) on the road of Sainte-Foye. Four regiments, and the Scots Highlanders, under Colonel Fraser, forming the left, were similarly ranged on the road of St. Louis. Two battalions were kept as a reserve; and besides them last, the right flank of the British army was covered by a corps of light infantry under Major Dalling; the left flank by Captain Hussen's company of Rangers and 100 volunteers, led by Capt. Mansfield. All being arranged in the form described, General Murray gave orders to advance.

The French van, composed of six companies of grenadiers, set in battle order, part on the right, in a redoubt erected by the British, the year preceding, to the eastward of the Ance-du-Fou-lon; part on the left, in Dumont mill, the miller's house, the tannery, and other buildings close by, on the road to Sainte-Foye. The rest of the army, on learning what was toward, hastened its march, the men closing ranks as they came near; but the three brigades were hardly formed, when the British began the attack vigorously.

Murray felt the importance of getting hold of Dumont mill, which covered the passage (issue) by which the French were debouching, and he assailed it with superior numbers. He hoped that, by overpowering the grenadiers who defended it, he should be able to fall afterwards upon the centre of the force still on

its way, push them far off the line of operation, and cut off the French right wing, hemmed in, as it were, on the road of St. Louis.

Lévis, to prevent this design, withdrew his right to the entry of the wood which was in its rear, and caused the grenadiers to evacuate the mill, and fall back, in order to lessen the distance for the arriving brigades. At this turn, Bourlamaque was severely wounded by a cannon-shot, which also killed his horse. His soldiers, left without orders, seeing the grenadiers hotly engaged and overmatched, simultaneously flew to their support, and formed in line just as the enemies bore down on this point in mass with all their artillery; their field-pieces and howitzers, loaded with ball and grape, playing upon the space occupied by this wing, which staggered under so deadly a fire. The French grenadiers advanced quick step, re-took the mill after an obstinate struggle, and kept it. These brave soldiers, commanded by Captain Aigueballe, almost all perished this day. While these events were passing on the left, De Lévis caused the soldiers to re-capture the redoubt they had evacuated in order to fall back. The Canadians of the Queen's brigade, who occupied that petty redoubt and the pine wood on the margin of the cove, regained their ground and soon changed in turn, supported by M. de St. Luc and some savages. The combat was not less hot on this line than at the left. All the troops were now in action, and the fire was heavy on both parts. Militiamen were seen to crouch on the ground to load their pieces, rise up after the cannon-shot passed over them, and dash forward to shoot the British gunners. Those of Montreal fought with great courage, especially the battalion led by the brave Colonel Ridaune, who was killed. This brigade posted in the centre, and commanded by M. de Repentigny, itself arrested on open ground (*vers compagne*) the British centre, when advancing at quick step, and with the advantage of high ground. It also repulsed several charges, and abandoned, by its firmness and rapid firing, the enemy when pressing the grenadiers of the left; thereby facilitating their after march onward: in fine, this was the only brigade that maintained its ground during the whole time the obstinate struggle lasted.

By this time, the attack, which gave the British the mastery,

for a moment, over the positions occupied by the French van when the fight began, was everywhere repulsed, and our people in re-possession of all the ground they temporarily lost; thus Murray's offensive movement by the road of Sainte-Foye had failed, and that check enabled the French to attack him in their turn.

De Lévis, observing that the British general had over-weakened his left to strengthen his right, resolved to profit by it. He ordered his troops to charge the enemy's left wing with the bayonet, and to thrust the British off the St. Louis road on to that of Sainte-Foye. By this manoeuvre, he took in flank the whole of Murray's army, drove the corps heading off the height of Sainte-Genève, and cut off the enemy from the line of retreat to the city. Colonel Poulardier dashed forward at the head of the Royal Roussillon brigade, attacked the British impetuously, transpierced their whole mass, and put them to flight. At the same time their light troops gave way, and the fugitives, throwing themselves in front and in rear of the enemy's centre, caused his fire to be suspended. De Lévis profited by this disorder to cause his own left to charge the British right wing, which the former completely routed.

Then the whole French army advanced in pursuit of the beaten foe; but as his flight was rapid, the short distance they had to run did not allow of throwing them towards the river St. Charles. De Lévis, nevertheless, might have been able to effect this object but for an order ill delivered by an officer, whom he charged to call upon the Queen's brigade to sustain the charge of the Royal Roussillon brigade at the right; and who, instead of causing it to execute the prescribed movement, thus made it take place behind the left wing.

The enemy left in the victors' hands their whole artillery, ammunition, and the intrenching tools they brought with them, besides a portion of the wounded. Their loss was considerable; nearly a fourth of their soldiers being killed or wounded. Had the French been less fatigued than they were, and assailed the city without allowing the enemy time to recover themselves, it would probably have fallen again under the domination of its former masters, says Kœr; for such was the confusion, that the

British neglected to re-man the ramparts; the sentinels were absent from their posts when the fugitives sought shelter in the lower-towns; even the city gates stood open for some time. But it was impossible to exact further service from the conquerors. They had to oppose to the fire of the enemy's 21 cannon that of only three small pieces, which they painfully dragged across the marsh of La Beauce. They, too, experienced great loss, having been obliged to form rank and remain long immovable under the enemies' fire. A brigadier, six colonels or majors (*chef de bataillon*) and 97 other officers, with a savage chief, were killed or wounded.

The numbers of the two contending armies were nearly co-equal, for De Lévis left several detachments to protect his artillery, baggage, and the bridge of Jacques-Cartier river, in order to assure himself a way of retreat, in case he were worsted. The cavalry took no part in the action.

The savages, who were nearly all in the wood behind during the fight, spread over the vacated battle-field, when the French were pursuing the enemy, and killed many of the wounded British, whose scalps were afterwards found upon the neighbouring bushes. As soon as De Lévis was apprised of this massacre, he took vigorous measures for putting a stop to it.—Within a comparatively narrow space, nearly 2,500 men had been struck by bullets; the patches of snow and icy puddles on the ground were reddened with the bloodshed that the frozen ground refused to absorb; and the wounded survivors of the battle and of the butchery of the savages were immersed in pools of gore and filth, ankle-deep.

The transport of the wounded, which took up much time, formed the concluding act of the sanguinary drama performed this day. The wounded were borne to the General Hospital, the distance to which was much increased by the deviations from the straight way to it that had to be made. "It wants another kind of pen than mine," wrote a *religieuse* from the house of suffering, "to depict the horrors we have had to see and hear, during the 24 hours that the transit hither lasted, the cries of the dying and the lamentations of those interested in their fate. A strength more than human is needful at such a time, to save those engaged in tending such sufferers from sinking under their task.

"After having dressed more than 500 patients, placed on beds

obtained from the king's magazines, there still remained others unprovided with resting-places. Our grenades and cattle-bush were full of them..... We had in our infirmaries 72 officers, of whom 23 died. Amputations of legs and arms were going on everywhere. To add to our affliction, linen for dressing ran out, and we were fain to have recourse to our sheets and chemises.....

"It was not with us now as after the first battle, when we could have recourse, for aid, to the *Hospitalliers* of Quebec... the British having taken possession of their houses, as well as those of the Ursulines and private dwellings, for the reception of their wounded, who were even in greater number than ours. These were brought to us 20 British officers, whom their own people had not time to carry away, and whom we had to take charge of..."

After the action, which lasted three hours, the French took post on the Buttes-à-Neveu, and established their camp on the same plain where they had just so gloriously avenged our defeat thereupon in the preceding year.

Next day, the labours of the siege began. It was decided to crown with a parallel the heights fronting the three upper bastions of the city, and that thereon batteries should be erected, in expectancy of the arrival of ammunition and heavy ordnance which had been demanded from France. M. de Poulterry had charge of the siege; four batteries were established on the Butte, besides a fifth, placed on the left bank of the river St. Charles, to take the rampart in reverse. The four first mentioned cost much labour to construct, because, working on the living rock in order to form the emplacements, it was necessary to fetch the earth from a great distance, in caeks. The besiegers could not open fire till the 11th of May; but the distance of the city walls, and the sullenness of the battering piece, gave small expectation of their making a breach, if the facing (*revêtement*) were at all solid. Besides, the fire of the besiegers was so much superior.

By shutting himself in Quebec, Murray meant to make a stiff resistance till the arrival of succours from Britain, whither he had hastily despatched a vessel with information of the presence of the French. He addressed these words to his troops: "If the issue of the action of the 28th April has not been favourable

to the arms of his Britannic Majesty, our affairs are not so discouraging as to deprive us of all hope. I know by experience the bravery of the soldiers under my command, and I am sure that they will obtain every nerve to repulse what has been lost. A fleet is expected, and reinforcements are already on the way. I ask the officers and soldiers to bear their fatigues with patience; and I beg that they will expose themselves with a good heart to all perils: it is a duty they owe their king and country, as well as to themselves."

He caused his people to work without ceasing at the city fortifications on the landward side: new embrasures were opened in the ramparts, behind which his army encamped; the parapet which covered the men was strengthened by an embankment formed of fascines and earth; and on these works 104 cannon were mounted, most of them of heavy calibre, taken from the batteries on the port side, which were of little utility there. The projectiles thrown from the line of defence, told upon the environs of the French camp and places two miles beyond. The besiegers had as yet only 15 pieces to attack with; the greater number of which, all being of small calibre too, became unserviceable in a short time; while, for want of ammunition, only 20 shots apiece were fired from any of them, during every 24 hours. All that the French could do was to protect their lines, and wait for succour from Europe. But the time running on, every day increased doubts as to the expected aid. On their side, the besieged, despite their ramparts and great guns, felt not assured of safety till a fleet should arrive from Britain. Thus, in both camps, the belief was mutual, that the city would finally belong to the nation whose standard should first unfurl in the port. "Matters with us had arrived at such a pass (says Knox), that if a French fleet had entered the gulf before ours, the place would have fallen again into the hands of its original masters." Accordingly every man, besieger or besieged, directed his regards towards the lower St. Lawrence, to see whose nation's flag would be first to come in sight. The military power of the two nations, severally present in this distant region, were now in equisance; and that which bore the sceptre of the ocean would, by laying it in the balance, incline the

beam to its own side, and the vast territory of New France become its glorious prize.

On the 9th of May, a frigate entered the port. "Such were the hopes and fears of the soldiery," says the British historian, "that we remained long in suspense, not daring to look steadily in the doubtful quarter; but soon were we convinced that the stranger was from Britain. Not but that some among us, willing to seem wiser than their neighbours, sought to cloud our joy by obstinately maintaining a contrary opinion; till all doubts were set at rest by the frigate's saluting the city with 21 guns, and by her men launching a boat and making for the shore. "No tongue can express," he continues, "the intensity of pleasure which pervaded the minds of the whole garrison at this time. Officers and soldiers both mounted the ramparts firing the French ensign, and during an hour hurra'd continuously, throwing their hats up in air! The city, the enemy's camp, the port, and the neighbouring country for several miles around, resounded with our exclamations and the booming of our cannon; for the soldiers, in the delirium of their joy, did not tire of salute-firing for a long time. In a word, it is impossible to give a proper notion of the exultation of the time, to those who have not suffered the extremities of a siege; or to one who has not found himself, along with dear friends and brave fellow-countrymen, exposed to the risk of a cruel death."

If there was unbounded joy prevailing among the besieged, the event that caused it lessened, in the same proportion, the hopes of the besiegers. Nevertheless, the frigate just arrived might be an isolated vessel; and the latter would not yet give up all hope. "It was only two days before, that their batteries opened fire on the city!" May 15, two other British war ships entered the port. Then De Lévis decided on raising the siege, being apprehensive of having his retreat cut off, and losing his magazine stores; for the enemy were stronger on the food than the French, who had only two frigates, both ill armed and without proper crews. M. de Vauquelin, who commanded them, fell, sword in hand and covered with honourable wounds, into the enemy's power, after an heroic combat of two hours, maintained against several frigates, opposite Pointe-aux-Troubles. Almost all his officers were killed or wound-

ed, as well as most of the country crew of *l'Anahata*, aboard which would he had hoisted his flag, and would not strike it."

"None as he proved himself to be, captain Vanquelin was ill received (at least) when he returned to France. The *Mémoires de la Flotte* of 1687, in an article on this mariner, recounts the following touching particular:—

"It is well known that Jean Vanquelin, the celebrated naval captain, highly reputed for his meritorious and admirable intrepidity, after distinguishing himself greatly in defending Louisiana, and, afterwards, the city of Quebec, was, through some dark intrigues, disgraced and put in prison. Despite his protestations, and those of his family, he died in the year 1763, without having had his case tried. Some authors even say that he was assassinated in his prison, but this report seems not to be sufficiently attested.

"He left behind him a son, Pierre Vanquelin, who devoted himself at an early age to the study of African history and geography; his recollections in which obtained for him a prize, in 1771, from the Academy of Lyons.

"This young man, highly recommended by a brave officer who knew his sentiments (the marquis de Vaudreuil), was, in 1774, placed, by Turgot, in the Admiralty-office, where he occupied his leisure time in drawing up a memorial, concerning the career and services of his father, (in hope of his merits being acknowledged and his memory cleared of blame by rehabilitation). A circumstance, occurring fortuitously, came in aid of this work of filial piety.

"In 1778, queen Marie-Antoinette was present at the first communion by some young girls of the commune of Meudon; and, after the ceremony was over, one among them, chosen by the others, presented to her Majesty a few nosegays of white roses; reciting, at the same time, a complimentary address, prepared beforehand, thanking the queen for the honour she had done the rural parishioners, by condescending to come among them.

"The young girl charged with this duty was Miss Elizabeth Vanquelin, then aged 12, who lived with one of her aunts at Meudon. She pleased the queen greatly; who, after embracing her, asked whether she could do any thing for her.

"The youthful lady, not disconcerted, but the tears starting to her eyes, replied, 'I make bold to solicit your Majesty that you would cause justice to be rendered to the good name of my grandfather.'

"The noble heart of the queen was softened on hearing this appeal. She again embraced the girl, and promised that her request should not be neglected. Her was it; for, that very day, she informed the king of

The French army raised the siege of Quebec during the night of May 16-17, after throwing into the Sound, below the cliffs of the Fusée, a portion of its artillery. It was not pursued in its retreat. Thus terminated this short but spirited (and business) campaign; which, proportionally to the number of the combatants, involved unusual labour, caused much bloodshed, and finished by exhausting the whole material resources of the Canadian army. From this time the French cause among us became desperate indeed.

De Lévis, being no longer able to keep his troops in hand for want of provisions, dispersed most of them about the country to seek their subsistence. He retained, however, 1,500 men; posting them, under the charge of M. Dumas, at intervals between Pointe-aux-Trembles and Jacques-Cartier river, to observe any movements the enemy might make from Quebec. Such was the situation of the gulfward region of Canada, at the close of June, 1760.

Up to this time, nothing of importance had occurred at its opposite extremity. Early in April, M. de Bougainville repaired to the Isle aux Noix, being charged with the command of Lake Champlain frontier; and captain Pouchot, taken prisoner at Nia-

what had passed. Louis XVI, ever good, ever just, ordered M. de Sartines, then minister of marine, to make inquiries regarding Jean Vanquelin, and let him know the result.

"The inquest was entered upon at once. Among the witnesses examined were Lapeyrouse, the marquis de Vaudreuil, and members of the family of the marquis de Montcalm, the Hero of Canada. The inquiries made were eminently favourable to the memory of Vanquelin; they attested the glorious services he had performed as a French naval officer, and proved the injustice of the accusations brought against him in his latter years.

"Louis XVI caused the son of the deceased to be presented to him; and, letting M. Vanquelin know the result of the inquest, told him that his father's services would not be forgotten. The latter presented to the king a copy of his Memoir on the geography of Africa. Some months afterwards, Louis sent him on an important mission to Morocco, in which he acquitted himself admirably. In 1777, the ministry having decided to establish permanent relations in the farthest Orient, Vanquelin, appointed king's-consul in China, obtained an *exequatur* as such from Kiao-Long, its reigning emperor. This fact has never obtained publicity till now. M. Vanquelin rendered great services, and left a good personal reputation in China."

gone but since exchanged, replaced M. Desautels at Fort de Lévis; the latter acting as an engineer in the Quebec expedition. After this failed, 500 men were sent to strengthen the force at Champlain; and 500 more to the Upper St. Lawrence rapids, where La Caze commanded. At this date, the French remnant forces embodied were thus distributed: 800 to 900 men defended the rapids above Montreal; 1,500, posted near Lake Champlain, &c.; and 1,500 in observation of Quebec as aforesaid. The other Canadians, seeing that all was themselves lost, took themselves sorrowfully to their homesteads, there to dispute with the English soldiers billeted upon them the possession of such scraps of food as might still be had. Dejected, reined by a long war, their latest hopes were crushed by the intelligence, that not only all further military success from France was denied, but also that the royal treasury of France itself, incapable of meeting home calls, was in no condition to repay the advances the Canadians had made to the government: in short, that payment of the colonial bills drawn upon it was suspended for the time. Vandreuil and Rigot were apprised of this measure by an official circular; in which they were assured, however, that the exchange bills (*lettres de change*) drawn in 1757 and 1758 would be paid, in three months after the anticipated peace, with interest; that those drawn in 1759 would be discharged, in like manner, 18 months after a peace; and as for the intendant's promissory notes (*ordonnances*), they would be liquidated as soon as convenient (*aussitôt que les circonstances le permettront*). This news startled them concerned, like a thunderbolt: there was owing by France to the colonies, more than 40 million francs (say £1,600,000 sterling); and there was scarcely one of them who was not a creditor of the state. "The paper-money among us," wrote M. de Lévis to the minister, "is entirely discredited, and the people are in despair about it. They have sacrificed their all for the conservation of Canada (to France). Now they find themselves ruined, resourceless; but we do our best to restore their confidence." It was in this letter the French general informed the minister that he was no longer able to keep the field; that provisions, ammunition, all kinds of stores, were used up; and that the regular, whose battalions had been thinned of their officers and veteran soldiers (though

companies), did not exceed 2,100 combatants, including the colonial supplementary corps, 900 strong.

De Lévis having personally inspected the Champlain frontier, sent thither an additional battalion, and, promoucing the country, profited by the confidence the people publicly manifested towards him, to revive their zeal and courage, and to calm their fears regarding the paper-money; also to persuade them to furnish some few supplies. There was now no gunpowder in store for the troops, at a time when the British were about to take the field with three large armies; which were to move, one from Quebec, on Montreal; a second to advance direct from Lake Champlain, thither; while a third was coming down on that city from Oroyaga.

The British corps earliest in the arms was a detachment led by general Murray. The arrival of the three British vessels at Quebec, in mid-May, was followed by that of Lord Colville's fleet; and the naval force now before the city comprised six ships of the line, with 8 smaller vessels of war; but the land-force sent, under Lord Rolle, did not arrive till early in July. On the 14th of that month, Murray, leaving a strong garrison behind, embarked the rest of the troops and his army stores in 32 sailing-vessels, about 200 barges, and nine floating batteries, in order to ascend the St. Lawrence. He passed by without molesting Jacques-Cartier fort, in which were 200 men, under the marquis d'Albignac; a post which was not surrendered till September ensuing, when colonel Fraser advanced against it with 1,000 men. At Sorel, Murray was joined by two regiments, under Lord Rolle. In the last days of August, he was still at Verennes. Become very shy and suspicious since the affair of April 28, he resolved to stay there till the arrival of general Amherst and brigadier Haviland. He was informed that De Lévis had reunited the detachments, which were posted from Jacques-Cartier upwards (they falling back, to avoid the chance of being outflanked); and that the chevalier was only watching for a favourable opportunity in order to attack any British corps separately. When on his way, he received submission from the people of several parishes: that of Stord (where there was a petty entrenched camp, which he did not think fit to attack) and some others, he subjected to confiscation. At Verennes, he announced

that he would burn all villages whose inhabitants did not disarm, and that the Canadian regulars would be transported to France along with the French soldiers. The army of Amherst, and Haviland's brigade, were then approaching Montreal. This menace had the effect desired; and 400 men, out of Boucheville alone, came in and took the oath of fealty. From all parts the militiamen, seeing that the colony was lost to France, gave up their arms; while, concurrently, the regulars, famished and despairing, deserted in great numbers. Sept. 7, Haviland's army came up; and this served as a signal for the few savages who still held to the French, to depart all together.

Haviland had left fort St. Frederic, Aug. 11, with 3,500 men. Bougainville retired before him, quitting successively the Isle-aux-Noix, St. John's, and other posts; so that the former reached Longueuil without striking a blow, and was free to join his forces to those of Murray.

The principal army was that of Amherst, who arrived from Schenectady at Oswego, July 9, with a part of his forces; and was joined, soon thereafter, by his rear-guard, under Brig.-Gen. Gage. This army, 11,000 strong, descending the St. Lawrence, halted before fort de Lévis. M. Pouchot, deserted by the savages, had only 200 men in garrison. He resisted stoutly, however, and even repelled an assault: it was only when he saw his entrenchments destroyed, the batteries ruined, all his officers and a third of the garrison killed or wounded, that he would surrender; having had spirit enough to stay the progress of an army 11,000 strong, during twelve days, with barely 200 men.

Amherst resumed his descent, Aug. 31. The passage of the rapids was a perilous operation; but he chose to brave the danger in order to bar every route against the French; who spoke of retreating, if occasion arose, from Montreal to Detroit, and from Detroit into Louisiana. He lost, at the Cedars' rapids, 84 barges and 88 men; and attacked (driving La Corne before him) the village of Laohine, 3 leagues from Montreal. He landed on the island Sept. 6, and invested the city, on its eastern side, the same day. He received, on his way thither, the submission of the inhabitants of the neighbouring country. The two other British armies which he had expected to join his, beleaguered the opposite side

of the place on the 8th: so that Montreal was surrounded by a collective army more than 17,000 strong, provided with numerous cannon.

Montreal, built on the southern shore of the island of that name, between a remarkable woody height and the St. Lawrence, was enclosed by a mere enclosing wall some 2 or 3 feet thick, run up to keep out savages, and unfit to withstand the shock of artillery. This wall, protected by a fosse, was mounted with six small pieces of cannon. A battery, containing six rusty guns, topped a hillock within the walls. Such were the defences behind which were sheltered the wrecks of the French army! which, including inhabitants still under arms, was now reduced to about 3,000 men in all; exclusive of 500 soldiers who guarded Sainte-Helen's island, situated opposite to the city. The forces had provision in store only for fifteen days, and as much ammunition as one encounter would exhaust.

During the night of Sept. 6-7, M. de Vaudreuil called a council of war. Intendant Bigot thereat read a memorial on the state of the colony, and a project for capitulating. All present expressed an opinion that an advantageous capitulation would be preferable for the people and more honourable to the troops, than a resistance which could defer the entire reduction of the colony only for a few days: accordingly, next morning, Colonel Bougainville was directed to propose to the enemy a truce for a month. This being refused, he was sent again with the articles of surrender above mentioned, 55 in number. Amherst agreed to nearly all of them; excepting indeed, but two, viz. one stipulating perpetual neutrality for the Canadians, the other demanding "all the honours of war" for the evacuating garrison. The latter denial much piqued De Lévis, who threatened to retire to Sainte-Helen's, and defend it to the last extremity; but De Vaudreuil ordered him to disarm, and the capitulation was signed September 8th, 1760.

By this celebrated act, Canada passed finally under British domination. Free exercise of the Catholic religion was guaranteed to its people. Certain specified ecclesiastical brotherhoods, and all communities of *religieuses*, were secured in the possession of their goods, constitutions, and privileges; but like advantages

were refused (or delayed) to the Jesuits, Franciscans (Recollets), and Sulpicians, until the king should be consulted on the subject. The same reservation was made as to the parochial clergy's titles. In respect of Canadian jurisprudence (*les lois, usages, et coutumes du pays*) asked to be preserved intact, it was replied, that the inhabitants were now subjects of his British Majesty (and would be treated as such). Article 27 was inserted to tranquillize the minds of those possessed of real property (*les fortunes particulières*); and the feudal landholders (*seigneurs*) had the address to obtain the intercalation therein of terms conservative of their rights of every kind: at least the words thus inserted, read as if they secured their seigniorial privileges.

The British took possession of Montreal the same day. The governor-general, Chevalier de Lévis, the troops, the officers, both military and civil, all embarked for France. Before setting out, M. de Vaudreuil sent an order to M. de Belestre, commandant of Detroit (where 800 to 400 Canadian families were settled), as well as to the chiefs of other posts in the lake countries, to surrender them to Major Rogers, a famous partisan, or to his deputies. There re-passed into Europe about 185 officers, 2,400 soldiers valid and invalid, and fully 500 sailors, domestics, women and children. The smallness of this proved, at once the cruel ravages of the war, the paucity of embarkations of succour sent from France, and the great numerical superiority of the victor. The most notable colonists, at the same time, left the country. Their emigration was encouraged, that of the Canadian officers especially, whom the conquerors desired to be rid of, and whom they eagerly stimulated to pass to France. Canada lost, by this self-expatriation, the most precious portion of its people, invaluable as its members were from their experience, their intelligence, and their knowledge of public and commercial affairs.

Thus, by the year 1761, French domination existed no longer in any part of Canada, after a duration of a century and a half. When quitting the country, M. de Vaudreuil paid this homage to its people in a letter to the ministry: "With those beautiful and vast countries, France loses 70,000 inhabitants of a rare quality; a race of people unequalled for their docility, bravery, and loyalty. The vexations they have suffered for many years, more

especially during the five years preceding the reduction of Quebec,—all without a murmur, or importuning their king for relief,—sufficently manifest their perfect submissiveness."

As for the French army of Canada, the mere recital of its deeds is its best eulogium. Never had France more intrepid or more devoted soldiers. Ten weak battalions, officers recruited in that country itself for want of men from Europe, had to defend that immense territory which extends from Acadia to lake Erie and beyond, against tenfold numbers of foes.

Very few of those brave men returned to that native land, in which their ex-chief did this justice to their merits: "They have performed prodigies of valour," wrote he to the minister on his return; adding, "they, like the armed Canadians, gave repeated proofs (especially on April the 28th) that the conservation of Canada was ensured, had it depended on their zeal and courage alone; and it was the last of a series of misfortunes and fatalities, which, for some time past, befel the country, that the hoped-for succours from France were not sent at the critical moment. However scanty they might have been, these would, in connection with our latest victory, have ensured the re-capture of Quebec."—In the same despatch De Lévis reported of the governor-general, that he had, to the latest moment, done all for the colony's well-being that prudence and experience could suggest.

The chevalier himself, after a short stay in France, had a command assigned him in the French army then campaigning in Germany; where he fought in the battle of Johannsburg, gained in 1762 by the Prince de Condé, over the famous William duke of Brunswick. After the war concluded, he was appointed governor of Artois, nominated a marshal of France, and created a duke in 1784. Three years afterwards he died at Arras, whither he had gone to preside at a convocation of the several orders (*états*) of the province. The latter caused his remains to be buried in that city with great observance, and set up a funereal monument in its cathedral, to honour his memory.

His military career in Canada, especially after Montcalm's death, favourably manifested his courage in action and his skill in the art of war. His very presence in the field seemed to ensure success; for every fight he took part in became a victory: and we dare

almost assure ourselves, that had he been present at Quebec on the 13th of September, the result of the day would have been very different; for he would have had influence enough over Montcalm to hinder him from combating till all the troops could have been got together. De Lévis was perhaps the only man in the colony capable of saving it to France. His prudence, moreover, always prevented him from taking part in the unfortunate quarrels which disunited Vaudreuil and Montcalm; and, if he had not the vivacity of the latter, he had qualities far more precious for commanding an army, viz. sound judgment, firmness, and quick soldierly perceptions of whatever were needful to be done: to these endowments he owed his unvaried success in war.

M. de Bourlamaque died, in 1764, while governor of Guadeloupe. As for Colonel Bougainville, it is well known that he played a glorious part, as a leading naval commander, in the French navy, when her fleets were combating for American independence; and that he afterwards made his name yet more illustrious by his voyage around the world, and by his geographical discoveries.

The news of the submission of all Canada was followed in Britain by a repetition of the demonstrations of joy at the fall of Quebec. The king handsomely rewarded the officers who brought the despatches to London announcing the desired event.—In France, the government had been long prepared for such a result, and had sent instructions to the colonial officials to obtain the best terms they could for the inhabitants, the chief victims of this great national disaster. But the French people, who knew not the wretched state of their country's colonies, were sensibly affected by the loss of the finest and oldest transmarine dependency of France. Shame flushed their faces, chagrin gnawed their hearts, on learning the subjugation of 60,000 of their fellow-subjects,—a race speaking the same language, living under the same laws as they, and who had in vain made every sacrifice, during seven years of trials and suffering, to escape a fate which a good government would have found means to save them from. But, in the face of Europe, the ministry took matters quite composedly; and sought a pretext for veiling its own dishonour, by prosecuting with blind vindictiveness almost all the colonial administrators—some of these being notoriously corrupt indeed, many prevaricating,

but others entirely innocent; yet nearly every chief functionary from Canada, soon after landing in France, was cited to appear as a criminal before a judicial inquest, holden at the Châtelet in Paris.

When Bigot presented himself at Versailles, M. Berryer received him with indignity, and showered reproaches on him. "It is you," he exclaimed, "who have ruined the colony! your expenditure has been enormous; you became a trader, and have amassed a large fortune.....your administration has been unfair, your conduct criminal." A universal cry arose against this officer, among all who took an interest in colonial matters: every Canadian, it was asserted, was ready to bear witness against the ex-intendant for his malversations. Bigot tried, but in vain, to plead his own justification. He retired, at first, to Bordeaux, and hearing, some months later, that there was an intent to arrest him, he returned to Paris, hoping to conjure the storm; but found every avenue to the ministerial presence barred against him; and, four days afterwards (Nov. 17 1761), he was thrown into the Bastille, and there lay 11 months with all access denied to him. Concurrently, a score of others, accused as his accomplices, shared the same treatment; while 30 more, who did not come forward, were ordered to be arrested wherever found. Meanwhile, the council of state ordained the Châtelet court to put all upon their trial.

Even the ex-governor-general did not escape the disgrace of being *Bastilled*. This affront he owed perhaps as much to the (criminating) insinuations of Montcalm's partisans, as to the more perfidious calumnies of Bigot. The process of all was carried on briskly, by ministerial desire; yet it lasted from Dec. 1761 till the end of March 1763. The accused obtained, in Oct. 1762, liberty to employ counsel to prepare their defences.—The Marquis de Vaudreuil had to govern Canada during the most thorny time of its history. He repaired to France a poor man, after serving the king 56 years; the earliest part of that long public career as governor of Trois-Rivières, and the middle period as chief in Louisiana. While governor in the latter, he became a proprietor of some plantations, which he was forced to sell for the support of his rank in Canada. He had even sacrificed, like Montcalm and De Lévis, his salary, in order to supply towards the close of the war, what the state did not furnish. Thus, all his fortune, as he said himself,

donisted in hopes founded on the king's beneficence. His defence was dignified: he repelled the insinuations of the really guilty, and disdained attempting to justify himself by accusing others, rather exculpating indeed those Canadian officers whom Bigot slandered. "Brought up in Canada myself," he said, "I knew them every one, and I maintain that almost all of them are as upright as they are valorous. In general, the Canadians seem to be soldiers born; a masculine and military training early inures them to fatigues and dangers. The annals of their expeditions, their explorations, and their dealings with the aborigines, abound in marvellous examples of courage, activity, patience under privation, coolness in peril, and obedience to leaders, during services which have cost many of them their lives, but without slackening the ardour of the survivors. Such officers as those, with a handful of armed inhabitants and a few savage warriors, have often disconcerted the projects, paralysed the preparations, ravaged the provinces, and beaten the troops of Britain when eight or ten times more numerous than themselves. In a country with frontiers so vast, such qualities were priceless." And he finished by declaring, that he "would fail in his duty, to those generous warriors, and even to the state itself, if he did not proclaim their services, their merits, and their innocence." In corroboration of this testimony, we would observe, that all the military officers who remained in Canada after the final capitulation, were found to be much poorer after the war than before; and that, among the civil functionaries, only the outlawed Desbœuf, intendant's secretary, and some obscure tools of his, who listened on the public wants, had their names in Canada rightly branded with ineffaceable marks.

At length (Dec. 10, 1763), the president of the commission, assisted by 25 councillors of the Châtelet, rendered his final decree regarding the parties accused. De Vaudrouil (who died next year, less from old age than vexation of spirit) was, with five more, relieved (*déchargés*) from the accusation.* Bigot and Varin were sentenced to exile for life, their goods to be confiscated. Several of the accused were condemned to minor banishments, and to modified

* This form of semi-acquittal was doubtless intended to be dishonouring. It was equivalent to a Scots verdict of *not proven*.—H.

confiscations, or to make various restitutions, to a collective amount of 11,400,000 francs. Commissary-general Cadet, alone, was mulcted in six millions. In regard of others of the accused, further process was stayed.*

It is certain that great dilapidations did take place; but the reports of them were exaggerations of facts, as any one may be convinced of, by comparing the public expenditure in Canada with that of the Anglo-American colonies during the war. The raising and maintaining of 7,000 men in 1758, cost Massachusetts £180,000 sterling; besides £20,000 for defence of the frontier, or 5½ million francs in all. In the very first year of the war, Canada had as numerous a force as this to subsist, not reckoning a portion of the Acadians then on its hands. That army, not much augmented up to the year 1758, had to confront the far superior forces of the enemy, often marching to and fro between whites, at distances widely apart, in order to defend frontiers extending from the Gulf of St. Lawrence to the Mississippi. The cost attending transports, in the then state of our roadways, would of necessity be enormous. Very soon, scarcity of provisions and goods, caused on one hand by the mastery of the enemy on the high seas, which caused interruptions of communication with France; and, on the other, the suspended tillage of much of the cleared land through the military service imposed on its cultivators, decoupled state outlay; for, owing to the exorbitant rise in price of all commodities, public expenditure,—all this rapidly mounted up. From 1,700,000 livres, its totality in 1749, it rose by successive yearly leaps to 2,100,000—2,700,000—4,800,000—5,300,000—4,450,000 (*sic*)—6,100,000—11,300,000—19,250,000—27,900,000—26,000,000 francs; and, for the eight earlier months of 1760, to 13,500,000: in all, a total of 133½ millions.

Of this sum, there remained due by the state 80 millions, for 41 of which it was in debit to Canadian creditors; namely, 34 millions unpaid of intendant's notes-of-hand (*ordonnances*), and 7 millions in exchequer-bills (*lettres de change*). These state obligations (*ordonnances*) held by the Canadians, an immense amount for

† Thus we, juridically rather than literally, interpret the words, *le jugement fut remis jusqu'à plus ample informé*.—H.

such a country, became to them almost valueless in the end. Traffickers and British officers bought up, at low rates, parcels of these paper-moneys, and re-sold portions of them to French factors on 'Change, in London, for cash. Through personal influences, a stipulation was made in the treaty of 1763, granting a compensation of 3,600,000 francs for the reduction, operated in France, of a moiety on the exchequer-bills, and of three-fourths on the intendants' notes; but the Canadians, to whom that reduction had caused a loss, at one stroke, of 20 millions on their *crédences*, derived little profit from the above-mentioned compensatory stipulation. The paper they still had in hand, remained long valueless; at last, in 1765 they were invited to make declarations of the items and amount of it, in schedules (*borderaux*), which vouchers they were to send to commissioners charged to pass audit accounts (*états*) in Britain.* There were 1639 of these schedules deposited, proving for a considerable amount; but almost the whole sum becoming a subject for brokerage, the claims got into speculators' hands, at merely nominal prices. In March 1766, a new convocation was signed between French and English state-agents, for liquidating all the paper money then remaining in Canada. It was decreed that it should be paid off in receipts for stock (*reconnaisances de rente*) at 4½ per cent. interest; said receipts to be as valid as any other evidents of the national debt. It may be concluded from what has just been detailed, firstly,—That the war in Canada did not cause the exhaustion of the king's exchequer, to which his ministers attributed the misfortunes of France, as a justification (for abandoning the colony), since a very small part of the war's cost was reimbursed at the time; and, secondly, that the accusations brought against the colonial functionaries had for their chief intent that of diverting public odium from the ministers and directing it against their agents: the former being the real authors of the disasters, rightly responsible therefor, and, as such, all-worthy of national indignation, for the ministry could easily have cashiered its unfaithful functionaries.

After the year 1763, evil fortunes seemed never to remit for

* General Recapitulation of *les borderaux*: the registry of which is deposited in the Provincial Archives, Quebec.

France, which experienced constant reverses, on land and sea, in all parts of the world. The French ministry at last tried, but in vain, to open negotiations with the British cabinet. Choiseul, war-minister, and virtually premier, drew Spain into a warlike alliance with France against Britain in 1761,—that treaty being known as the "Family compact,"—but military disasters and other public calamities continued none the less. Spain lost Cuba, Manila, 13 vessels of the line, and 100 millions value in prizes to the enemy. As for France, scarcely a colony remained to her, and in Europe she made no way. Thanks to the mediation of Sardinia, the pacific character of Lord Bute (who contrived to eliminate Pitt from the British cabinet, which the latter previously no longer led),—and to a diversion made against Britain's ally, Portugal (which Spain and France together attacked, in view of making her a handle for compensations), the preliminaries of a peace were signed at Fontainebleau, Nov. 3, 1762, between the courts of France, Spain, and Britain. A definitive treaty was concluded in Paris among the three powers along with Portugal, on 10th February ensuing. France ceded to Britain, along with other territories, Canada and all the Laurentian isles, except St. Pierre and Miquelon, reserved for behoof of the French fisheries. To Spain was ceded Louisiana, in exchange for Florida and the bay of Pensacola, which the Spaniards gave up to Britain, to recover Cuba. The only other stipulation in the treaty regarding Canada, was that by which Britain bound herself to allow the Canadians the free exercise of their religion. Silence was maintained on the subject of our people's laws, probably because, in becoming British subjects, they were made participatant of legislative power; whereas colonial catholicity, reprobated as it then was by the very principles of the British constitution, needed an express stipulation for its immunity from penal interdictions.*

Louisiana had a like fate with Canada, although not conquered. That province, indeed, enjoyed a pretty tranquil existence during nearly the whole time of the war then ended. From the date at which we left off in our brief annals of that country,

* We subjoin the concluding words of this sentence, copied literally from the author's text: "... le catholicisme, frappé de réprobation par la constitution de l'Etat, avait besoin d'une stipulation expresse pour devenir un droit."—B.

the object of so much hopefulness, it really began to prosper. The war against the Natchez finished by begging the West India Company created in 1723, and obliged it to admit to the king its rights over Louisiana, the trade of which was then rendered free. That fine country, enjoying thenceforth more liberty, saw its population, its settlements, its commerce augment at first slowly, but afterwards rapidly, despite the changefulness which again affected it. France willed to realize the project, formed in the preceding century, of binding together Canada and Louisiana, in order to bar the western regions against the British, and confine them to the Atlantic seaboard. Paucity of inhabitants, physical impracticabilities, vast regions with savage populations separating the two countries, rendered the project inexecutable. After the peace of 1763, France seemed to occupy herself more seriously with the colonization of Louisiana. Although her measures were not always fortunate, and notwithstanding the mistaken policy of most of the administrators whom she sent to govern the colony; despite the disorders they created in commerce and finance, by imprudent emissions of notes-of-hand (*ordonnances*) and paper-money, which soon fell into discredit and became a prey to brokerage; maugre all these drawbacks, we say, Louisiana made rapid progress by favour of the peace reigning within. But the calm it enjoyed was deceitful. At the moment when the colony attained the greatest prosperity it had known since its foundation, it was stricken by the most grievous infliction a community can endure, subjection to an alien race, and a partition of its territory among rival nations.*

When the French governor, M. d'Abadie, received, in 1764, the order from Louis XV to communicate the treaty of Paris to the colonists, it pained him so much that he died of chagrin. His successor, M. Aubry, next charged with the sad mission, let time run on. The appalled Louisianians made representations in France (against the transference) in the most pressing and even pathetic terms; and when some Spaniards came, in 1768, led by Don Antonio d'Ulloa, a sage and moderate man, to take possession, the

* New Orleans, though situated on the left bank of the Mississippi, inherited, as far as Lake Pontchartrain, the territory ceded to Spain.

colonists constrained him to re-embark, pretending that France had no right to cede its power over them without their consent. Louis XV was then obliged to advise them, that the cession made was irrevocable. Next year, General O'Reilly arrived, with 3,000 men. The people opposed themselves to his landing; but their magistrates succeeded in appeasing them; and the procurator-general, M. Lafrenière, went to receive the Spaniard, and assure him of the submission of the inhabitants. O'Reilly manifested, at first, much benignity, maintained the ancient laws, and captivated the multitude by his conduct; but these appearances of justice had no other aim than to conceal his own evil designs or the stern instructions of his court; for he soon changed the laws he seemed at first to respect, and upset the whole interior administration. Lafrenière and the tribunals protested against these mutations. "O'Reilly took advantage of this opposition," says Barbé-Marbois, "to commit acts of violence and ferocity, which he mistook for those of wise firmness." He called together twelve deputies of the people, to fix a code of laws. These delegates met in his house, and were waiting to deliberate, when the doors of the room were suddenly opened, and O'Reilly appeared at the head of a company of soldiers, who seized the deputies, chained them, and thrust them into prison-cells. Six of them were shot, by his orders. Lafrenière, before dying, protested his innocence, and encouraged his five compatriots to suffer with firmness. He charged M. Noyan to send the scarf he wore to his wife, for the use of his son when he came of age; and gave himself orders to the soldiers to fire! abandoning to the stings of remorse the soul of the perfidious Spaniard who had set a mare for his victims. The surviving six deputies were transferred to dungeons in Cuba.

Such were the tragical events which attended the passing of Louisiana under alien domination. There now remained to France, of all North America, only some befogged and sterile rocks, scattered on sea-margins, in the vicinity of Newfoundland.

"Since the treaty of Bretigny," says Sismondi, "France had concluded no treaty so humiliating as that just signed in her name at Paris, to put an end to the Seven-Years' War. Now-a-days, that we know better the nature and extent of the regions

she gave up in America; now that we therein beheld a great nation arise and expand; noting how much the people of her race, whom she left behind, have prospered at Quebec, Montreal, and New Orleans, each living testimony of the importance of the colonies she renounced—that abandonment of territories of a destiny so exalted, appears all the more disastrous. Still this is no reason why we should blame the ministers who negotiated and signed the treaty of 1763. That peace was wisely entered into; it was needful, and as favourable as the circumstances of the time would allow. The French had succeeded in nothing of all they had proposed to themselves to do, by entering into the Seven-Years' War, for they suffered the bloodiest defeats; and, had they persisted in continuing the contest, there was every reason to expect that discomfiture still more signal would follow. Never did her generals seem to be so utterly destitute of talent; at no time were her soldiers, naturally brave, so poor in muscle, so ill equipped, so materially wretched; never had they less confidence in their chiefs, nor ever, from their indiscipline, was their confidence less in themselves than now: in a word, at no previous time was France so little redoubtable to her enemies. By imploring the assistance of Spain, she had only led her neighbour upon the same road to ruin with herself, and one campaign more in common would have left her ally of her most important colonies.

"However disastrous that peace might be, we do not find, in the memoirs of the time, that the writers felt at all humiliated; Bachaumont seems to have seen in the event only wherewithal to supply poets with a subject for verses of felicitation and theatrical divertissements. At each page one feels, while reading those memoirs, how much the *élite* of France had become indifferent to her national polity, power, and glory. Even those Frenchmen who took the greatest interest in public matters, were oblivious of their compatriot race in Canada and Louisiana, 'who multiplied slowly in the woods, who associated with savages; but who furnished no returns to the exchequer, no soldiers to the royal host, no colonial merchandise for home traders!' The petty settlements, for fishing cod, at St. Pierre and Miquelon, the small islands of Grenada, St. Vincent, Dominica, and Tobago, appeared in the eyes of the ship-

pers of St. Malo, Nantes, and Bordeaux, far more important than all Canada and entire Acadia.

"Besides, the nation was accustoming itself, more and more, to a want of sympathy with its government, the alienation increasing in proportion as French writers took to studying political questions. It was at this epoch that the sect of Economists were most stirring; and after the marquis de Mirabeau had published (in 1755) his "Friend of Mankind" (*l'Ami des Hommes*), the clique of Encyclopedists manifested itself with yet greater power, and the appearance of its gigantic repertory became an affair of state. Finally, Jean-Jacques Rousseau, who, as early as the year 1758, had sapped the bases upon which society rests, in his Discourse on the Origin of Inequality among Mankind, published afterwards his "Emile," and next his "Social Compact" (*le Contrat Social*): all minds were then commoed regarding the highest questions of public organisation. But the French were not able to cogitate on subjects of such high import, without being struck with the unreason, the absurdities even, abounding in their own administration throughout all its parts: for example, the exclusion of all but the noble class from every superior grade in the army, which deprived the soldiery of all emulation; the crushing burdens of *tailles* and *corvées*,* which sterilized the soil and paralysed agriculture; the tyranny of intendants and sub-delegates in the provinces; the barbarities of criminal penalty, initiated by seclusion in the cell, with torture for its middle term, and finishing with breakings on the wheel—such horrible punishments being inflicted, not seldom, on the innocent; finally, disorders in the financial departments, with attendant perplexity of accounts, which the most skillful could not unravel. It was thus that every Frenchman capable of reflection or of feeling aright, especially those accustomed to direct the public mind, were beginning to cherish a hope of fundamental reforms being effected; they assumed for all France the credit of this noble aspiration, and they imputed to the government, or rather to the king, the disgrace of those reverses, as being the unavoidable con-

* There are no equivalent terms in our freedom-breathing vernacular, to interpret, except by periphrasis, the sense of the above two balafut words.—B.

comitants of the system under which the nation groaned; at the core of which nestled the vices of a reckless voluptuary, who, being without honour himself, disregarded it in others; a crowned sybarite he was, who looked upon regality only as a means for satisfying to the utmost his own gross appetites and the avidity of his mistresses."*

There were persons, again, who looked upon the loss of Canada with complacency, as facilitating the descent to perdition of an inert and sensual despotism. The fall of the olden monarchy they allowed was certain, but it might be only looming in the distance: now a damaging event such as that which had just taken place in America, might precipitate the coming catastrophe; while the thoughtful, who longed for a radical reform of social organisation, but who wished to found that reform on the basis of freedom, were too oblivious of the intermediate evil plight of the nation, and shook the sense of the multitude by their applauses of anti-patriotic demonstrations. For example, Voltaire, in his retirement at Ferney, celebrated the Triumph of the British at Quebec by a banquet, not indeed as if exulting over French humiliation, but as a victory Liberty had gained over Despotism. He foresaw that the loss of Canada to France would eventuate the enfranchisement of the Anglo-American colonies; and this, in turn (he thought) would be followed by that of all the European populations of our two continents. That banquet over, the company retired into an elegant private theatre, where was played "The Island Patriot" (*le Patriote insulaire*), a dramatic piece full of aspirations for Liberty; in which Voltaire himself played a leading personage. This representation finished, the slides of the scenery unrolled, and a spacious court, illuminated and ornamented with Indian trophies, met the spectator's view. Brilliant fireworks, accompanied by military music, concluded the fête. Among the pyrotechnic devices, was "the star of St. George" which emitted rockets; and underneath was represented, the Cataract of Niagara. †

* "One is startled here," wrote the British ambassador from Paris Feb. 31, 1765, "at the visible disorder in public affairs, and the evident decline of the royal authority." Raumer, *Bartolomeo, &c.—Hist. of the French*.
† *Public Advertiser* (London daily paper), Nov. 28, 1760.

BOOK ELEVENTH.

CHAPTER I.

MILITARY DESPOTISM—ABOLITION AND RESTORATION OF THE ANCIENT LAWS.

1760-1774.

Cessation of hostilities; the Canadians return to their homesteads.—Military government and courts martial.—Emigration of Canadians to France.—The French laws discontinued, but the catholic religion tolerated.—Governor Murray replaces Amherst as generalissimo.—An executive, legislative, and judicial council constituted.—Division of Canada into two districts, and introduction of English laws. Murmurings of the people.—The British colonists demand an elective chamber, or representative assembly, from which Canadian members were intended to be excluded; and accuse Murray of tyranny: that general quits the colony on leave, but does not return.—Blasphemy of the western savages.—Gen. Carleton, appointed Murray's successor, makes changes in the governing council.—The people continue their opposition to the new laws.—Official reports of five British crown-lawyers (Yorke, De Grey, Marriot, Wedderburn, and Thurlow) on the grievances of the Canadians.—A Legislative Council finally established, in 1774.

Those Canadians who did not leave the army after the siege of Quebec, quitted it entirely after the capitulation of Montreal, and the most profound peace soon reigned in all the colony. Small appearances now would there have been of a long and sanguinary struggle, but for the devastations left behind it, especially in the district of Quebec, where nought could be seen but wreck and ruin. This region had been occupied, for two years, by contending hosts; its capital had been twice besieged, twice bombarded, and almost annihilated; its environs, having been the theatre of three battles, bore all the traces of a desperate armed struggle. The ruined inhabitants, decimated in so many battle-fields, thought of nothing now but to take refuge on their lands, hoping thence to derive where-

Annexe 6

Garneau, François-Xavier, *History of Canada, from the time of its discovery till the Union year (1840-1) / translated from "L'Histoire du Canada" of F.-X. Garneau, esq. and accompanied with illustrative notes, etc., etc. by Andrew Bell, Montréal, John Lovell, 1860, volume III, pages 304-430*

BOOK SIXTEENTH.

CHAPTER I.

THE NINETY-TWO RESOLUTIONS.

1829-1834.

Deceptive hopes which the House of Commons' Report raised in Canada. —Instructions to Sir James Kempt.—The Canadian press moderates its tone.—Opening of the chambers.—Division in the ministry on the question of the supplies.—The assembly's hopes dissipated.—Resolutions adopted in assembly.—Renewed addresses to Britain got up.—Labours of the session.—Session of 1830.—Reply of the ministers to the latest addresses.—Resolutions regarding the militia ordinances and on the supplies.—Legislative and executive councils.—Opinion of Sir James Kempt with respect to them.—Sensation produced thereby.—Meeting at St. Charles.—Lord Aylmer replaces Kempt.—Attorney-general Stuart suspended from his functions.—Concessions and reforms proposed by Lord Goderich.—They are refused by the assembly.—Fault of the assembly upon that occasion.—Judges Kerr and Fletcher put under accusation.—The imperial parliament changes the constitutional act, for placing all the revenues of Canada under the control of its legislature.—Session of 1831-2.—Fresh despatches from Lord Goderich.—Independence of the judges.—Growth lands and clergy reserves.—Post-office.—Close of the session of parliament.—Bogret of Lord Aylmer on finding the concessions of Lord Goderich so ill-received.—Riot, May 21, at Montreal.—The cholera in Canada; its terrible ravages.—Meeting of French-Canadians at St. Charles, and of British at Montreal.—Reply of the ministry respecting Judge Kerr, and the independence of the judges.—The British ministry resumes its retrograde policy.—Address to the king praying that he would make councillorships elective.—Resolutions against a project for annexing Montreal district to Upper Canada.—Attorney-general Stuart and Judge Kerr displaced.—Address of the legislative council to the king.—Double vote of its president.—Eastern Townships.—Session of 1834.—Despatches of Lord Stanley on different subjects.—General view of the condition of the province.—The Ninety-two Resolutions.—Accusations against Lord Aylmer.—Address of the legislative council.—Prorogation.

The Report on Canadian Affairs, by a committee of the house of commons, suggested many things but decided none; and not hav-

THE NINETY-TWO RESOLUTIONS. 305

ing been (formally) adopted by the British parliament, abuses on one side, and dissensions on the other, resumed their course. Many persons flattered themselves that metropolitan polity was about to undergo mutation, and become more impartial and more just in its dealings with the French-descended colonists; that administrative abuses would be abated: that, in fine, every means would be taken to restore concord among the three branches of the colonial government. It turned out that they were under a delusion. The ministry intended to enter upon no reform, and determined to make no real concession. The British ministry were left in undisturbed enjoyment of all the executive departments; and, by means of their places in the two councils, exercised a legislative potency equal to that of the French-Canadian majority, represented by the assembly. Between the two rival bodies they counted upon exercising, themselves, an authority to their own liking, through the medium of the governor.

Sir James Kempt had received very exact directions how to act. He was to play a one-sided part under the guise of the most perfect impartiality: without letting down the council, however, which was still to be used as a barrier against the pretensions of the people's representatives. He performed the task appointed with great address, and disappeared from the scene at the nick of time when vague professions would no longer serve his masters' turn. When he assumed the reins of government, he turned his regards upon the ministerial press, the licentiousness of whose writers knew no bounds. He fastened his orders, and their tone forthwith became more moderate. He also stopped the political prosecutions begun at the instance of his predecessor. The liberal press, admonished by the deputies after their return from London, and by the leaders of the assembly, followed the example of the official organs.

The country was in anxious expectation as to what might transpire at the next assembling of the provincial parliament, as, till then, no official account was expected of the result of the application to the British legislature and government regarding colonial questions which had occasioned so much inquietude. Some persons expected that full justice would be done in the case; others that concessions would be made, if only nominal.—The legislature

VOL. III.—U

met near the close of 1838. The governor recognised M. Papineau, when presented to him, as president of assembly; and addressed the chambers in a discourse, wherein he observed that he would, by special message, communicate a despatch he had received, relative to the employment of the public revenue. He informed them that the ministers had taken off his shoulders all responsibility, and that the chambers would find in the views of the home government a lively desire to retrench all abuses.

This discourse, which, it was said, was sent ready-made from London, really contained very little worth remarking on. The two chambers maintained a corresponding reserve in their replies to it. The assembly-men, however, did make an exception to this guardedness in one point, for they judged it proper to protest thus early against the act of the executive council, by which the latter had, in the year preceding, disposed of public moneys without their sanction. Nevertheless the chamber, in its reply, expressed great satisfaction at the nomination of Sir James Kempt as governor, and promised him its cordial co-operation. A week thereafter, the promised message was delivered; it contained the decision of the ministry on the question of the supplies, and upon a few minor points in dispute. After some general observations on the loyalty of the Canadians and on the desirability of restoring harmony in their country, the message announced that recent discussions on the subject of employing the proceeds of the public revenue had attracted the attention of the king, who had looked into the subject with the intention to regulate the affair in a way to reconcile what was due to his own prerogative, while he manifested regard for his subjects' rights. So much of the revenue to which the Imperial parliament had given an irrevocable destination would not have been put at the disposal of the provincial legislatures, and therefore was now to remain under the charge of the crown. This revenue, added to certain provincial supplements (subventions), and to the sum of £2000 to £4000 for casual and territorial income, formed a grand total of £38,000, which was to be annually placed at the disposition of the government. If the chamber chose to pay the salaries of the governor and the judges, the home government was willing to take into its keep the rest of the money until the assembly should make known its views

as to the best mode of its employment. The ministers expressed a hope that this proposal would find acceptance, but in any case they had a project in hand for regulating the financial difficulty in a definitive manner. As for the insufficiency of the securities given by the receiver-general and the sheriffs, the home government would become responsible for the safety of all money paid to the army-commissary. Any arrangement made on an equitable basis as to the sharing of the customs revenues by the two provinces would be cheerfully acquiesced in by the British ministry. Finally, the ministers expressed a wish that unsettled lands (disposed of) should be taxed, and registry-offices established.

We have here given, as above, the sum and substance of the reforms adorded. The salaries of the governor and judges once paid, the assembly might be consulted as to the mode of employing the public revenue put at the disposal of the executive council under the authority of the home government, provided always that the former should apply it to such purposes, and in such manner, as not to impair the action of the latter. Now, in order not to diminish that action a permanent vote was wanted, and it was precisely to render the executive less independent in that regard, that the people's representatives had striven to bring the whole revenue under their own supervision by a yearly distribution of it. The ministry had a financial project in hand, it was said, but what could it be? It was for those whom the tax-payers had elected to look after their interests, to regulate the finances, and not the colonial-office functionaries; the latter being no ways responsible to the chamber for what they might do or leave undone; and they were besides, now more than ever inspired by sentiments hostile to the French-Canadians. All explanation, every suggestion, coming from that quarter must needs be illusory in the present case. As a consequence, the assembly, after referring the message to a special committee for further consideration, already arrived at the conclusion that the compromise of the home government would prove nugatory.

When the committee presented its report, it was adopted almost unanimously, after a call of the house. The decision arrived at was, that in no case would the assembly recede from its determination to assume unlimited control over the entire financial re-

ceipts and public expenditure; that the Imperial parliament, wherein Canada had no representative, had no right to interfere for the renovation of laws which the Canadians considered needful for the maintenance of their rights; and intimating that interference in the local legislation of Canada in any way by British legislators could only aggravate existing evils. The chamber, on its part, willing to second the kind intentions expressed by the ministry, agreed to take into consideration the estimates presented to it; and when a final arrangement should be come to, it would make the salaries of the governor, of the judges, and of the executive councillors, independent of annual voting. It announced, at the same time, that a bill would be passed, sanctioning, after due examination, the outlay already made; that it had received no complaint against the existing division of the customs dues between the two provinces; and that it would willingly co-operate in any measure for behoof of the Eastern Townships. Lastly, the opinion was enunciated, that in order to establish peace and restore harmony in the province, the following points should be regulated satisfactorily:—

1. Independence of the judges, and their exclusion from the political business of the province.
2. Responsibility and accountability of public officers.
3. A greater independence of support from the public revenues, and more intimate connection with colonial interests, in the composition of the legislative council.
4. Application of the Jesuits' estates to educational purposes.
5. The removal of obstructions to land settlement.
6. A redress of grievances generally.

These resolutions were embodied in addresses to the Imperial parliament; which, at the instance of the assembly, the governor transmitted to London.

The council, on its part (at Kempt's suggestion, doubtless), reminded a resolution it had passed in 1821, expressing a determination to take up no bill sent for its consideration, unless drawn up in certain prescribed forms.

The chamber passed 79 bills this session, out of which but six reserved for the royal consideration, were sanctioned by the governor. Among the latter was one augmenting the number of

representatives to 34. The assembly had previously voted that there should be 89 in all; but the council retrenched one member from several counties to which two members had been allotted, and had given two to others that had but one; so that, with these modifications, the resultant totality stood as above. The assembly, not willing that the measure should miscarry, agreed to adopt the council's amendments. Among the laws sanctioned by the governor there were several of great importance, whether from the principles they established or confirmed, or by the impulsion they gave to the progress of the country. Such were, for instance, those which gave a legal status to Jews and Methodists; those which accorded large sums for improving the highways, for extending the navigation of the St. Lawrence, and for the encouragement of literature and science. The funds voted for all purposes this year, exceeded £200,000. The chamber also passed a vote of thanks to Sir James Mackintosh and to Mr. Labouchere, his friends in the house of commons; also to its agents extraordinary, Messrs. Neilson, Viger, and Ouvillier.

When the following session was opened, Kempt hastened to inform the two chambers that the trade and public revenue of the colony were on the increase; that schools had been everywhere established, that the roads were improving; and that the public accounts were getting into proper order. He suggested that, for the advancement of the colony in its new career, the currency-laws should be ameliorated, and education still better cared for; that additional tribunals should be erected in the more populous counties, that unencumbered land-holdings should be taxed, and hypothecations of property registered. As for the petitions sent to England, the governor said, that the British ministry had not been able, up to that time; to submit the (provincial) supply question to the imperial parliament, but they were in the way of doing so. Meantime, the assembly was solicited to vote the civil list of the preceding year.

The chamber turned its attention during this session to the old militia ordinances, of which Lord Dalhousie had made such an abuse; and resolved, by a majority of 31 against 4, to send an address to the king, protesting against the revival of those laws: which were all the more dangerous for having been enacted at a

time when the country was under despotic rule. "The chamber," said Mr. Neilson, "has unanimously decided that they are still in force." Whereupon M. Papineau observed, "if the chamber yields to the desires of the inhabitants, then those ordinances are abrogated; for when all the people in any country unanimously repudiate a bad law, there is no possibility of executing it: therefore, I say, the (obnoxious) laws in question are already abrogated." Mr. A. Stuart here exclaimed, "This is rebellion!"

As for the supplies demanded, the chamber, while granting them, intimated that they were accorded provisionally only, and in expectation, first, of a satisfactory arrangement being made as to them at an early date; on condition, secondly, that the grievances admitted to exist, in the Commons' Report, should be redressed; thirdly, that the legislative council should be reformed; fourthly, that the judges should not intermeddle with partisan politics, nor sit in the executive council; lastly, on condition that a tribunal should be established for judging incriminated state functionaries.

The councillors, noting the inflexible opposition (*acharnement implacable*) of the assembly to them, would have fain rejected the supply bill, without taking it into consideration at all; but the governor exerted his influence, and gained over some of the members. When the bill was put to the vote, the members for and against were 7 to 7. Old Judge Sewall, always ready at finding an expedient, gave a double vote in its favour; voting once as a councillor, and again as president of council. The protestant bishop, Mr. Stewart, attended at the board on this occasion, for the first time during the session, at the instance of Sewall, merely to help the cause with his vote. The (nominal) minority entered a protest against accepting the bill.

Kempt expressed his regret that the assembly had not voted the whole amount asked for, which included, besides the current expenses, the arrears of certain salaries; but, nevertheless, thanked the members collectively for the liberal grants they had accorded in the special allocations for the public benefit, already detailed. Besides these, a handsome sum was accorded for constructing along the harbour of Montreal, a magnificent revetment-wall of cut-stone; for encouraging steam navigation between Quebec and Halifax;

for erecting a custom-house at Quebec, and lighthouses at various points of the St. Lawrence shores; £12,000 were voted for constructing a prison at Montreal; £12,000 for a mariner's hospital at Quebec; £38,000 for improving existing roadways, and opening up new paths through the forrest territories, in order to facilitate the formation of new settlements; finally, an educational grant of £8000. In a word, the chamber wished to prove that, if it desired to exercise more influence upon the executive than hitherto, it had the public good alone in ultimate prospect; that it was solely inspired by a consciousness of the want there is, in every rapidly growing community, for its representatives to have an extended scope wherein to develop and direct the expanding energies of the inhabitants. The governor knew well that these desiderata must needs be realized sooner or later; he was also aware, that if reasonable concessions were not promptly made, difficulties of a yet graver character than any thitherto experienced would follow, at no remote time. It was only by using the greatest reserve in his own dealings with the legislature, that he was able to avert the risk, ever imminent, of troubles bursting forth even under his own cautious guidance of the reins of state; for the least untoward accident, at any moment, might have abruptly brought to an end the good understanding which appeared to exist between him and the representatives of the people.

The composition of the two councils, legislative and executive, was engaging the attention of the home government. The colonial minister wrote to inquire whether it would be proper to re-constitute both councils; and especially if it would be advisable to introduce thereto more members not dependent on the ruling power (meaning crown functionaries); provided always, that there were in the colony a class of men whence such persons might be selected for the purpose. Kempt replied, that the legislative council was composed of 23 members, 12 of whom were plebeians; and that in respect of religious profession, 16 were protestants, and 7 were catholics. He stated, that the executive councillors were nine in all; that only one of them could be said to be independent of the government, and that all were protestants but one. Sir James, after giving these details, expressed his opinion that no organic change in the constitution of the councils was desirable;

still he thought more independent members than those then in the legislative council, might be gradually introduced; he also advised that only one member of the bench, namely the chief justice, should be allowed to occupy a seat at either of the council boards. The governor assumed likewise that it would be expedient to place one or two of the most distinguished members of assembly in the executive council, in order to engage the popular branch of the legislature to put more confidence than it yet had in the government, which would then be carried on partly by its personal participations; and this result, were it attainable, he urged would be of the greatest moment for preserving the peace and assuring the continued material progress of the colony. With respect to the inquiry made as to whether there were *staples* in the community out of which to make councillors of either kind, he assured the minister, that there was an abundance of persons of honourable standing and good report to fill up every vacancy that might occur. Kempf's return despatch having been laid before the parliament, no sooner was its purport known in Canada, than the chief inhabitants of the counties of Richelieu, Verchères, St. Hyacinthe, Rouville, and Chambly, met at St. Charles, under the presidency of M. Debartzch; and expressed an opinion, that, although the previous conduct of the governor had been of a character to soothe the irritation and lessen the hatred excited by the arbitrary and extravagant policy of Lord Dalhousie, the despatch in question had awakened serious apprehensions in the public mind. If the two councils, the remonstrants added, were not to be reformed, the most serious disorders might be expected to ensue; because, such not taking place, there was no hope remaining of seeing harmony restored between the different branches of the colonial government (*Hygiatur*).

Kempf, who previously foresaw that a moment would come when he must pronounce for or against the entering upon the reforms called for on all sides, had solicited his own recall; as not caring to confront the difficulties sure to lie in the path of a successor. He was aware of the advanced state of adverse public feeling, and that the country would not be content much longer to accept general declarations of good intentions; also that a formal recognition, or a flat refusal, of what had been asked and waited

for, would soon be demanded. Although he had replaced the magistrates superseded by Dalhousie, had made a purgation of the roll of justices of the peace, had begun a desired re-organization of the militia, and restored to their rank some officers who had been cashiered for political unconformity,—despite all these considerations, he must have seen, from the tenor of the resolutions passed at St. Hyacinthe, that his past popularity as an administrator would not survive his official term, however near it might be.

He was replaced by Lord Aylmer; who arrived at Quebec, Oct. 12, 1830. With the same programme furnished to him as that of his predecessor, the new governor had yet greater opposition to encounter; for there was an augmented antagonism in the assembly to face, and consequently more difficult to satisfy. The reforming party was, in fact, formidably strengthened. The former assembly-men in opposition had been all re-elected by great majorities. The re-constituted chamber of representatives was composed of 60 French-Canadians, and only 24 members of British birth or descent. Several of the latter, however, had obtained their seats, by French-Canadian majorities; a proof that principles operated for or against rather than predilections of race among the (mixed) constituencies: national prejudices, in fact, were at this time far stronger among the government officials than in the community. The antipathy of the colonial bureaucrats was so intense against our race, that great repugnance had to be overcome at head-quarters before any Canadian was allowed to be nominated to a seat in either council. A sentiment of fear, in the breasts of the exaltationists, of increased troubles arising, and the strong recommendations of Kempf, were both wanted, to induce the colonial office to sanction the appointment of the Canadian councillors at the time mentioned.

Lord Aylmer opened the session late in January 1831, and adverted, in his speech on the occasion, to the demise of George IV (June 26, 1830); also to the change of ministry consequent thereon; which had delayed, he said, the intended solution of the Canadian financial question; but he added, that the new cabinet was about to take up the subject, and he trusted that coming instructions would enable him to put an end for ever to all differences regarding it. The assembly, by way of testing the dispo-

sition of the new executive, hastened to pass a bill for preventing the judges from sitting in either of the two councils; which measure was forthwith quashed, on presentation to the upper chamber. Most of the members of assembly inferred, from this prompt counter-action, that the British ministry would adhere to the policy of their predecessors; and the former resolved, on their part, to persist in sustaining their own pretensions. They next accused attorney-general Stuart of being guilty of fraudulent dealing in his canvass at William-Henry (Sorel); of partiality in the exercise of his functions; of extortion, as having exacted unauthorised fees for expediting renewed commissions to the several notaries public;* for having lent his ministry to the Hudson's Bay Company against the administrator (*locataire*) of the King's Posts, whose interests, as chief law-officer of the crown, he ought to have maintained. The assembly referred these charges to a select committee, which, having reported that they were well founded, a demand was made on the governor to cashier Mr. Stuart; but he was only suspended in his functions for the time, till he could be heard in his defence at head-quarters, whither he had to repair. M. Viger was sent to London, to support the assembly's accusations; and, after two or three years' consideration, the colonial-office displaced Stuart, and appointed his successor.

The governor, at length, received a despatch, containing the particulars of the arrangement made by ministers regarding the supplies. They gave up all control over the colonial revenues, except the casual and territorial income; on condition, however, that a civil list, of £10,000 a year, were granted to his Majesty for life. This reservation, far from being exorbitant, was really very moderate; for its importance, in relative amount, was daily diminishing, owing to the material progress of the country, and the growth of its pecuniary means. Nevertheless, the assembly refused to sanction the arrangement proposed; a great fault on its part, committed however, inadvertently as it were, through the pressure of other agitating questions, which distracted the attention

* Notarial commissions, it was ruled by the colonial law authorities, lapsed through the recent demise of the crown.—B.

† Namely: the Jesuits' estates, the King's Posts, the Forges of St. Maurice, the landing dues (*quai du roi*), the *droits de quint*, alienation

of the members from a proper consideration of proprieties attending the subject of the civil list. The government, on its part, was wrong in not having sooner proposed such a solution of the difficulty as that now brought forward; for, after so many intermediate differences between the executive and representative powers, men's passions had been excited, and what would have been readily accepted at a former time, was rejected now. Add to all, that the two councils had fallen so low in the esteem of the public that few could be made to believe in the possible existence of a just and impartial administration, so long as those two discredited bodies stood by, ever ready to counsel arbitrary acts or justify them when consummated. The opposition party at last demanded immediate reforms, and guarantees for more, to an amount which soared the home government. Up to the present time the executive, having the mastery of both councils, with the army at its disposition,—with, in short, the whole force of the British empire to back it,—had been able to restrain the antagonistic action of the representatives of a population of 400,000 souls within manageable bounds; but what might, or might not, the future bring forth!

The colonial-office was well aware that the rule of right was all in favour of that body of people, numerically weak as yet (*fragile encore*), which had founded Canada; and that it would be impossible, much longer, to violate all proper principles in dealing with them,—unless, indeed, it were intended to leave the censures of all mankind: therefore it was, that the union project of 1882 was privily concocted, with the intent once for all to put a climax, when the time for operation came, with a single stroke,—one only more unjust because greater than all those that went before,—on the thousand injustices which constantly disgraced the inflictors. The end in view was ever evident: it betrayed itself by the refusal of all reforms fitted to restore harmony to the country; and therefore it was, that the assembly stood on its guard. Its duty was to compromise nothing, but to profit by

finer (*lots et ventes*), the land fund, and the timber fund. The whole amounted to nearly £7,000 a year. This collective revenue the government reserved for its own use, because it formed no part of the income derived from taxation, but was derived from the crown domain.

present circumstances, and, above all, the passing times, which were and are raising up, in the American confederation, a rival power, against which Britain will soon be obliged to seek for allies, if she would continue to guide the course of commerce and remain paramount on the seas. Adopting firm and skilful policy, the Canadians were in a condition to vanquish national antipathies, and induce the dominant people to substitute for blind prejudices a proper sense of their own interests. A nation like Great Britain cannot regard invidiously the privileges (*institutions*) of a people not a million in number, located in the far corners (*extrémities*) of America. Unfortunately, in a limited community, the passions soon become inflamed; and acts of injustice, felt too quickly, with a stinging sense of the wrong done, are seldom endured with that prudence needed to bide the time of efficient reparation, which, although tardy to arrive, is pretty sure to come at last. The sequel of the events we are about to narrate, will prove the justice of the observations we have just made. It was forgotten, too, by some of the actors in the former, that, among the ministers who successively presided in the British colonial department, there might have been some who really did not enter deeply into the design of *anglicizing* the French-Canadian race; nor were committed to the project of a union of the two Canadas. Lord Goderich, for example, was not bent on realising the latter measure. Better informed than his colleagues of our wants and wishes, through his intercourse with M. Viger, he showed a greater desire than they to make the concessions demanded from the ministry. It was he, also, who originated the proffer lately made, and just rejected as we have seen, regarding the annual supplies, which yielded almost all that had been demanded by the chamber on this capital point.

Notwithstanding this, and making no allowance in his Lordship's favour on account of the difficulty which he probably had to bring his colleagues to concede so much, the assembly distrusted him quite as much as any of his predecessors in office; and, in place of sanctioning the civil list as he proposed it, demanded a copy of his despatch containing it from Lord Aylmer. The latter replied, that he was sorry he could not communicate it; for, in accordance with a general rule imposed on all colonial governors, they were not to show any ministerial despatch without a special permission,

in each case, from the secretary of state for the colonies.* The assembly manifested its pique at this refusal; and a call of the house was ordered, upon a motion made and adopted, for taking into consideration the state of the provinces. This step might be rightly construed into an indication of a design to extend its pretensions. A message was sent to the executive council demanding an account of the expenses incurred in forming the Chambly canal; all the details of the civil list; a statement of the increase arising from the Jesuits' estates; a statement of the revenue of public lands and forests, with explanations as to the proposed employment of the proceeds thereof; lastly, an inquiry was made whether the admiralty judge was paid by a salary or with fees. The governor satisfied the assembly only in part as to these points. He announced to the members, however, that the ministers proposed to bring a bill into the imperial parliament, revoking that which charged the lords of the treasury to fix the expenditure of the revenues which the cabinet had agreed to put at the disposal of the chamber.

The committee to which all these documents were referred, presented its first report the day before that appointed for a call of the house. "As the chief recommendations made in the house of commons' report," said the committee-man, "have not been attended to by the British government, although more than two years have elapsed since they were made; and as the demands now advanced do not correspond with the committee's proposals regarding the finances, nor even with the rider (*annexe*) appended to the bill introduced to the Imperial parliament last session, by the colonial minister,—taking these things into consideration, your committee is of opinion, that it would not be proper to accord permanent grants to defray the expenses of the government." Next day, M. Bourdages, seconded by M. Lafontaine, moved that the supplies should be refused until the public income, without excepting any part of it whatever, were put under the control of the

* When I was making researches for this work, Colonel Bruce, Lord Bight's secretary, showed me this rule, printed in an official book containing general directions for the guidance of all governors of the British dependencies.

assembly; till the judges were finally excluded from the councils; till the councils themselves were reformed in all other respects; nor until pledge were given that crown lands should be granted in fee-farm or socage tenure (*en fief ou à vie roturier*), and put under the regulation of French law. This last condition, judged to be premature, however, was rejected by 50 dissentient against 19 assentient votes.

The day being that for a call of the house, the debates regarding the state of the province now commenced. They lasted for several days; and terminated by the adoption of new petitions to the British legislature, to which, or to the king in person, appeals were ceaselessly making. It was during the above discussion that Mr. Lee, seconded by M. Morin, made a proposal, hoping that concord would be restored thereby, to make the legislative council an elective body.* A renewed demand was made by the chamber on the home government for municipal institutions, and to be put in possession of the Jesuits' estates. It protested against the administration of the public lands, and against the trade acts, passed in London; against the introduction of English laws, and the intervention of the judges in colonial politics; against the non-responsibility of state functionaries, and the interposition of the British parliament in colonial affairs; lastly, against the partiality manifested in choosing members of the legislative council. It was added, also, that the abuses signalled by the committee of the British commons still existed as before.

Lord Aylmer, who was a man of very sensitive temperament, appeared to be much affected by these renewed appeals to the metropolis. When the assembly presented to him, for transmission, the petition to the king, he observed to a deputation of members, that perhaps there was more than met the eye in the memorial itself; that possibly they had ulterior views in getting it up; that, for his part, he did not object to the abuses, enumerated in the petition, being signalled and denounced; but he assured those present that several of those grievances were in a fair way of being

* This proposal was set aside by a majority of 24 against 19; a division which indicated that there was already a strong party in favour of the elective principle.

abated, if not quite redressed. He would nevertheless, he said, be much better satisfied if he could persuade himself that the document in his hand comprised all the subjects for complaint the chamber meant to expose. Of this he felt quite uncertain; he therefore begged the members to take him into their confidence and hide nothing from him. On his own part, he protested that he had made everything communicated to him known to them, looking upon dissimulation and underhand dealing as unworthy of the government, and not deserved by the frank and loyal-hearted Canadian people; he trusted, therefore, that there would be no unreasonable distrust on their side. Briefly, he demanded, Had the chamber said all it meant to say? were there not other complaints kept in reserve, to be brought forward on a future occasion? He implored the assembly, in name of the sovereign, who was sincerely personified, to unveil the whole truth, so that the British people might take a comprehensive view of all the evils that the Canadians complained of. After the expression of such sentiments as these, delivered with as much earnestness as ingenuousness, it would be difficult not to acknowledge the sincerity of Lord Aylmer at the time, for it would be unfair to attribute to hypocrisy such an outpouring of feeling. But the scene which thus took place between the parties, served to bring into play the great divergence existing between the views of the governor and those of the people's representatives.**

One member from the Eastern Townships, about this time joined the majority of assembly in opposition to the dominant oli-

** "To this eccentric answer, implying, in some sort, the expectation of an impromptu reply from the assembly, wholly out of the question according to parliamentary rules and usages, without previous deliberation of the body, the members listened with attention and silence, but no further notice was taken of it. Many out of doors applauded it as a smart and reasonable rebuke, that might check the disposition of the assembly to hunt up grievances; but by many also it was deemed unbecoming and injudicious in the governor, so freely to interpose his admonition to the representatives of the people, while in the act of presenting him a petition addressed to their sovereign, expressive of their grievances, after mature deliberation, and the whole couched in dutiful and respectful language." B. CHAMBERLAIN: *History of Lower Canada*, III, 226-7.—B.

garchy. The latter party it was which had inspired the colonial office with the idea of passing the Act of Tenures, in order to prevent the French laws from being extended to these townships. Mr. Peck, a barrister, rose in his place and moved that a petition should be addressed to his Majesty, praying that he would revoke the law in question, and restore the old system. He declared that the law of tenures had been passed against the wish, and was detrimental to the interests, of the inhabitants; another instance of the evil influences which held sway in the colonial office! Judge Fletcher, an official from the Eastern Townships, being accused of tyranny and irregularities (*d'abus*), the chamber solicited the governor to take order for the protection of the inhabitants against his injustices. Judge Kerr also was accused of divers malversations. The public, scandalised at so many disorders being dragged into light, grew more and more distrustful of the colonial authorities; and a time was evidently near when partial reforms would no longer satisfy the general expectations of the country. In 1831, Lord Howick, under-secretary for the colonies, got a law passed, despite protestations against it by Wellington, for amending the Canadian constitution in such a way as to allow the two chambers to dispose of all the colonial revenues, in exchange for a permanent civil list of £19,000. Reforms that have to be waited for are always suggestive, intermediately, of many more; and this truth became manifest in Canada, for the chamber already demanded several new reforms before voting any civil list. In proportion as it advanced in its career of opposition, it obtained a clearer view of the true source whence the evils of the country flowed.

The parliament re-assembled Nov. 18, 1831; when the representatives received a copy of a long reply from Lord Goderich to its addresses of the preceding session. It was referred to the committees of public instruction, of commerce, of the administration of justice, of executive and judicial officers, and of audits, which were each to note the several parts of it that concerned those subjects severally. A more important despatch still followed the preceding. It invited the chambers to pass a law to make the judges independent of the crown, and irremovable during good conduct; the measure conditioning that their salaries should be fixed; in fu-

ture, no judge to be appointed a councillor, with the exception of the chief-justice; and he even to be debarred from taking part in political debates. On presenting the resolution passed on this subject, by the Imperial Parliament, Lord Aylmer asked the assembly to vote the remainder of the civil list. The members, evading the request, formed themselves into a committee of the whole house, to take into consideration the composition of the two councils; and, after long debates, the question was adjourned. The bill relative to the judges having been adopted by the chamber and passed in the council, the governor prayed that the chamber would vote the payment of his own salary, along with the salaries of the provincial secretary, of the attorney-general, and of the solicitor-general. These salaries, with the pay of the judges, some other payments, and small allowances, made up a total of £19,000. His lordship's request was discussed in a general committee; but the house rose without coming to a vote, which was tantamount to a rejection of the suit of the governor. Never, as has been often said, did the assembly commit so serious a fault as this. But already a malign influence carried it beyond prudential limits. The late elections had, in fact, changed the character of the body entirely. A number of young men having persuaded the constituencies to return them, they brought into the assembly their exaggerated ideas; and pushed on the chief leaders of the debates, who needed restraining influences after polemical heats, rather than to be further impelled into a hazardous course. Messrs. de Bleury, Lafontaine, Morin, Rodier, &c., opined that it were a pity to stop (even for a moment) in mid-career. It was absolutely necessary (it seemed to such as they) that the people should at once enter into possession of all the rights, and of every privilege, which devolved indubitably upon all the citizens of the New World; that there was nothing to be risked by making unlimited demands, for was not the American confederation standing by, ready to receive into its arms the Canadians, if they were worsted in a sacred struggle with metropolitan impatience? Such being the humour of the majority, all proposals for adopting a middle term, or for coming to any compromise, were of course resisted. The more ardent members formed a group around M. Papineau; they excited him into further opposition; they promised him the firmest

support in all things, on every occasion! Seeing none of the obstacles in the way of their headlong course, they imagined that they could constrain the British nation to give way before the rush they were making to the goal; or to be led into whatever by-path they chose to point out. They did not reflect that the British government, more skilful than their leaders, would ultimately make use of their divagations (in order to realise the very system they most dreaded): we mean that best described in the words of the Report of Lord Durham, its reviver, if not originator,—“The settlement, in this province, of a British population having English laws and usages; and to confide its direction only to a legislature of a thoroughly British character.”

Notwithstanding the warmth of sentiment breathed on all occasions, outwardly, by Lord Aylmer, it was easy to perceive that the repulses he received from the assembly had made him distrustful of its intents. The communication which he had it in charge to make to the members respecting the clergy reserves, for want of a better understanding between the parties became another cause for contentions. The public lands appertained, of right, to all the communities, without distinction of sects. The imperial government nevertheless set apart, without any proper reason or colourable pretext, and at a time when religious prejudices were extra-prevalent, a considerable part of that property for the support of a Protestant clergy; this, too, in a country where professors of Anglicanism were as so many units among hundreds of its adversaries. Thus was Canada treated like Ireland, where catholics and dissenters alike have to pay tithes to Church of England parsons,—for between the fruits derived from the land, and the disposal of the land itself, when either is reserved for special uses, there is no material difference. Lord Goderich, aware of the faultiness of such a misdirection of public property, invited the assembly to regulate the clergy-reserves system in whatever mode it thought would be most advantageous. Here was an equitable and important concession. The chamber at once passed a (treacherous) bill for annulling that article in the colonial constitution which recognised the validity of the clergy reserves. Sustained by the members for the Eastern Townships themselves, the assembly got up another bill, for revoking the law which Ellice induced

the Imperial Parliament to pass, which authorized proprietors of land to sell them at whatever price they could get, and to introduce the English system of tenure. We need hardly add, that both these bills were quashed by the council; whose spirit, at this time, may be inferred from the fact, that it had imprisoned the publishers of the journals *Le Minerve* and *The Vindicator*, for over-free comments on its proceedings; finding these newspaper criticisms none the more palatable for being accompanied with contrasting praises of the assembly. With respect to the crown lands, Lord Goderich inclined that, instead of making grants of parts of them gratuitously to all applicants, they should be periodically put up, in allotments, to sale by auction: he intimated, however, that if the assembly could think of any better system for the public advantage, he was willing to sanction it. In regard to the clergy reserves, his opinion was the same as that of the assembly—they ought to be abolished. “When any system adopted to raise money for public purposes is found to be distasteful to the contributors, its intended appropriation to the clerical uses of a minority of rival religionists makes it seem all the more odious in the eyes of the majority.”

The assembly, having concluded its inquest respecting the judges put under accusation, demanded that the governor should suspend them from their functions. He refused to do so, under the pretext that these functionaries were not in the same position, officially, as Mr. Stuart, they being independent of the executive council; but intimated to the members, at the same time, that if the legislative councillors would back the present application, he would yield to it. Meantime new complaints having been made against Judge Fletcher, they were referred to a committee of assembly, which made a report upon the charges; but an adjournment of the chambers took place before any action could be taken in the matter.

One of the latest resolutions of the assembly embodied a demand that the post-office should be placed under legislative control. Aylmer, when he prorogued the chambers, expressed his regret on finding that, after all the (fond) hopes which the votes and resolutions of the assembly had given rise to, it should have met the request of fixing the civil list by an *ignorantia*. He in-

formed the members, that, however inconvenient it might be, his duty now was, pursuant to the orders given him, to submit the bill for the annual supplies to the consideration (*approbation*) of the king.

Despite all the concessions made by Lord Goderich, the excitement in the country never slackened. The British party, on its side, trembled with rage at the reforms proposed by that minister. The French-Canadian party, on the other hand, firmly believed that those reforms would have no good results, so long as there were a majority of those men in the councils and executive departments; that, in short, so long as the latter possessed a preponderance in the government, the invidious distinctions (*demarcation insultante*) between victors and vanquished would for ever exist.

It was amidst these discords that an election of a member of assembly for Montreal took place, and which lasted through three weeks of an obstinate partisan struggle. Its course was accompanied by fitful riotings: on one of these occasions (May 21) the troops in garrison being called to assist in quelling a disturbance, fired upon the people; three persons in the crowd were killed, and two more wounded—a sad episode, which created a deep and painful impression on the public mind. All the odium of this transaction was laid on the executive council; "which knew so well," it was said, "how to choose its victims." The governor solicited M. Pepinon to attend the inquest upon the bodies; but the latter declined to do so, thinking that his presence would have been ill looked upon by the British inhabitants, and might be misinterpreted as an interference with the administration of justice in the case.*—The Asiatic cholera, which burst out this year for the first time in Canada, but of which malady there died in the

* The coroner issued his warrant for the arrest of Colonel Mackintosh and Captain Temple, the two officers in command of the soldiers when they fired upon the people. They were, however, let out on bail till their trial should come on. The judges having declared that the procedure was illegal, a renewed sensation was got up against those officers; but the grand jury threw out the bill of accusation drawn up in view of their trial. The whole affair occasioned much trouble among the inhabitants of the city wherein the bloodshed took place.—B.

space of five months, 8,300 persons in Quebec alone, terrible as the visitation proved to be, had scarcely any calming effect on the political perturbations of the time. Public meetings continued to take place in divers parts of the province. The parish of St. Charles, which seemed to be the recognized focus of agitation, gave the example of a mode of treating public questions new to the country. The malcontents noted, it was said, in imitation of the Irish, under the leading of O'Connell; but the leaders, in the present case, found it impossible to stay the course of the movement they now followed rather than counselled. In a meeting of the chief inhabitants of the district of Chambly, it was declared that Britain was responsible for the ravages of the cholera;† because the malady had been introduced to the country by a great influx of emigrants, in whose bodies were the germs of the infection. True it was, indeed, that 52,000 emigrants were disembarked at Quebec in the course of one year.‡

At the public meeting referred to, besides mooted the cholera grievance, protestations were made against the conduct of the magistracy regarding the riot of May 21, and many other topics of discontent were passed in review; the greatest complaint of all duly surging up,—namely, the (quasi) exclusion of French-Canadians from public charges.

The British party, also had its meetings contemporaneously, in which counter-resolutions were passed, as a set off to those of St. Charles. The attorney-general and solicitor-general of Upper Canada convoked the citizens of Toronto; in view of petitioning the king to annex the district of Montreal to that province. Lord Aylmer, by this time, had quite broken with the members of assembly, and was at issue with French-Canadianism generally. He made a tour of the Eastern Townships and through the valley of the Ottawa, whence he wrote to Lord Goderich that the former region could absorb 500,000 immigrants, the latter country 100,000

* Thus Irish agitation, in its turn, returned the compliment and paid homage to Canadian absurdity, by making the British government and Lord John Russell in particular, accountable for the "murders" resulting from the potato rot!—B.

† Not an unamusing example, this, of that peculiar kind of logic which thus argues: "*Post hoc, ergo propter hoc.*"—B.

at least: adding that a stimulated peopling of these and other disposable parts of the Canadas from Ireland, was the best way of settling the vexed question of the two races.

Lord Goderich, meanwhile, was using his utmost efforts to correct abuses. Eleven new members, eight of whom were French-Canadians, were added to the executive council, by way of popularising it in some degree. "For a length of time" says Mr. Christie in his *History of Lower Canada*, "this body had been falling in public esteem, and its reputation was now almost entirely gone. There was nothing aristocratical in its composition; and, generally, the character and status of the members it was made up of, were not of a nature to win for it the confidence or regard of the community." But the reforms made were not effected so rapidly as to content the public. The governor spoke with moderation to the chambers, when he met them once more, in 1833; he passed in review the subjects they were to take up, abstained from all mention of the civil list, and gave well-deserved praise to the courageous conduct and devoted attention of the clergy and medical men during the pestilence which had decimated the population. The assembly, jealous of its privileges, now protested against the censures which, it believed, had been made on its conduct, in the prorogation discourse of the previous session. Soon afterwards, it received a message, containing the views of the minister respecting the bill of supplies which had been laid before the king. For the future, the governor was not to sanction any money bill in which a distinct specification of each sum, and the purpose for which it was granted, was not entered; and as the ignoring of the question of supplies last session, was equivalent to a rejection of them altogether, the king would continue to defray the public expenses with the funds which had been (otherwise) put at his disposition. As for the bill making the judges independent of the crown, it had not been sanctioned, because the chamber had not fixed their salaries permanently, in accordance with British practice; a system all the more necessary to be adopted in Canada, said his Lordship, as the population was divisible into two classes, differing in origin, language, religion, and habits; and as the preponderance of one of the two in the assembly excited the jealousy of the other.

This resumption by the colonial office of a retrogressive or stationary policy, quickened the spirit of opposition in the assembly. Its table groined under a load of petitions against abuses and claiming redress of grievances, from the district of Montreal, of Two Mountains, of Plalet, of Richelieu, of St. Hyacinthe, of Rouville, of Chambly, of Verchères, &c. The election riots at Montreal and their untoward accompaniments becoming a special topic in these petitions, the assembly constituted an inquest upon that subject. The governor refused to answer an interrogation made by the chamber, whether he had recommended that an addition should be made to the members of the legislative council; nor did he assent to a demand made upon him, to gratify the assembly's curiosity as to the names of the additional parties he intended to nominate.—The assembly thereupon voted a seal of the whole house for the 10th of January.

It was finally resolved, after a deliberation which lasted one month, ended by a division of 24 against 28, to present a new address to the king, praying he would re-constitute the council as an elective body. The chamber afterwards protested against the proposed annexation of the island of Montreal to Upper Canada; an insulated district, it was said, containing nearly 60,000 inhabitants, the greater part of whom were descended, it was added, from those whose interests were secured by the capitulations of 1760. To make such an excision of Lower Canada as was then proposed, the chamber averred, would be a violation, not only of those capitulations, but of the most solemn acts of the Imperial parliament, and a breach of faith on the part of the entire British nation.

The intelligence which arrived soon afterwards, that attorney-general Stuart and Judge Kerr had been superseded, did little to allay the prevalent effervescence. The legislative council, losing patience at the reiterated attacks of the assembly, and forced to resent them by the party it represented in the country, in its turn voted an address to the king, as a set off to that of the representatives of the people. Therein it was stated, that the councillors, having taken into consideration the dangerous and unconstitutional acts of the assembly, and the alarming state of the province, prayed that his Majesty would have the goodness

to take the necessary measures for remedying such evils. They asserted, that Canada, erewhile in a state of calm and increasing prosperity, was now falling into anarchy, and verging towards total ruin; that the greatest efforts had been made and were still making to irritate the colonists of diverse race against each other; that the interests of trade and agriculture were sacrificed by cabal- lers; that the governor was falsely accused of partiality and in- justice; that the civil and military authorities were denounced as forming a corrupt body, set up to oppress, not protect the people— their accusers' aim, in thus libelling them, being to discredit them, and thus nullify their legitimate influence; that the judges were de- famed, yet to the council was denied the power of examining the accusations brought against them; and, to crown all, the as- sembly had made a demand that the councillors themselves should be elected, not selected.

In other passages of the same document, it was urged that the continued existence of the council, as then constituted, was essen- tial to maintain the operation of the royal prerogative in Lower Canada, and no less so for preserving the colony as a dependency of Great Britain, as well as for the security of the 150,000 subjects, of British birth or descent, which it contained. His Majesty was admonished, that an elective council, would be, in effect, only a supplementary assembly; that if their body were thus re-constituted, public charges would become elective also. But the master evils of such a change as that proposed would be, the insecurity sure to be thence resultant for British colonists, both in their persons and property; that thereby all material progress would be paralysed, and the flow of immigration interrupted; that it would loosen, if it did not even break, the ties which bound them to their mother-country, bring about a collision between the Canadas, and inundate both with fraternal blood, (for the upper provincials would not look calmly on while a French repu- blic were forming between Lower Canada and the United States); and finally, the council presented the fact, for his Majesty's con- sideration, that it had not sanctioned the mission of M. Viger to London.

The impulse which had dictated this address, carried those who drew it up farther than was needful to attain rightful

ends. The idea, that a preponderance ought to be maintained by the minority over the majority of the colonists, because the for- mer was royalist while the latter was Gallican and republican in its tendencies, was repudiated by the minister. "His Majesty," he wrote in reply, "received with satisfaction the expressions of loyalty and attachment to the constitution contained in the ad- dress..... He cannot but wish, however, that the council had abstained from using, with reference to the other branch of the Canadian legislature, language less temperate in its tone than is consistent with its own dignity, or calculated to maintain or restore a good understanding between the two bodies. More especially his Majesty laments the introduction of any words having the appearance of ascribing to a class of his subjects of one origin, views at variance with their allegiance. On all classes alike his Majesty relies for willing obedience to the law. To every class, in return, he will always extend his paternal protection; and the legislative council may rest assured, that he will not fail to secure to all, the constitutional rights and liberty they enjoy by their participation in British institutions."—At the same time, the minister gave it as his own opinion, that the president of council had no right to a double vote on any question; but it was for the imperial parliament to decide the point, if again mooted, on any future occasion.

The late formation of a Land Company in London, for colon- izing the Eastern Townships, had for some time past engaged the attention of the French-Canadian people. They believed that the association had ends in view hostile to them; that its promoters wished to secure, in advance, large territorial grants, with the intent to exclude the *habitants* afterwards, by high prices for concessions, and putting other obstacles in the way of French-Canadian settlers in those parts. This was indeed the aim of some of the men associated in the enterprise, but not of all. The assembly, having taken the matter into considera- tion, petitioned the king, praying that he would not accord to the company any lands, or a charter, or other privileges whatever. The legislative council, on the other hand, prayed that he would accord to the association all the benefits the assembly wished to deny to it. Upon voting the supplies, the assembly disallowed

or diminished certain items of expenditure; and reduced the totality of the sum asked for, from £54,000 to £47,000. The council, when the money bill was presented, rejected it entirely; justifying their refusal by a series of explanatory resolutions. After a session of nearly five months' duration, the chambers were prorogued on the 4th of April.

The interior government of the colony was now in an exceptional state. The cities of Quebec and Montreal had lately obtained municipal institutions. The municipality of Quebec, chiefly composed of Gallo-Canadians, passed regulations, in the French language, and presented them to the tribunals, as the law prescribed, for confirmation. The judges refused to receive them, for not being drawn up in English as well. This unexpected refusal, at a time when the public mind was so excited otherwise, furnished new arms to the claimants of a radical reform. The action of the judges in the case was denounced as a violation of the treaty of 1763. "Our representatives," urged the opposition journalists, "ought to be called on to decide whether the faith of two nations, pledged to maintain our rights, is to be played with in a such manner."

For some time past, Mr. Neilson, noting the railway speed (*entrancement*) with which a majority of the representatives were pursuing their opposition career, seceded from M. Papineau's party. Several influential French-Canadians, such as Messrs. Quessel and Cuvillier, along with some others, had before done the like. These enlightened men, whose experience and judgment gave them great weight, acknowledged the justice of the demands by the majority; but they feared to lose, in a struggle for rights not yet conceded, those that had already been latterly obtained. Lord Goderich had made concessions and initiated reforms which were not to be despised; considering, too, that he had so acted in presence of the rooted prejudices of the British-people against every thing French or catholic in its nature. In proportion as progress was made in putting those prejudices to shame, our oppositionists rose in their demands for further reforms. M. Bedard, senior, Mr. Neilson, and M. Papineau, were three of the most eminent statesmen (constitutional) Canada had yet known; and the political separation of the two latter was a real misfortune for

the country. The eloquence, the fervour of the one, was happily tempered by the coolness, the calculating temperament of the other. Neilson, being of Scots origin, had not his innermost feelings affected, personally, by the state of inferiority in which his compatriots wished to keep the French-Canadians. Both had been intimate, almost from childhood upwards; and both had thitherto fought, side by side, for the common cause. Messrs. Cuvillier and Quessel, again, were liberals, but of a moderate stamp; both lovers of their country, and enjoying a reputation among their fellows which reflected honour on all parties.

M. Papineau, in parting company with so many of his wisest compatriots, and running headlong into a contest with the authorities of the British empire, took upon himself a perilous responsibility. When he exchanged for a time the presidential chair for the acclusion of his mansion, but was still unrecovered from the heats of party contention, he proceeded to pen an exposition of the grievances which his compatriots had to lay to the charge of Britain. Unhappily the list he had to make was long; the revelling of them in his ardent mind could not fail to exalte it still more. When next session opened, he submitted this exposition to his friends.

During the same interval, Mr. Stanley replaced Lord Goderich as secretary of state for the colonies. The former had become inimical to the French-Canadians, and was a partisan of *anglicization*. He approved of the governor's conduct, and that of the legislative council, on the financial question, in a despatch dated June 6, 1833, sent to Lord Aylmer.

The latter communicated this favourable testimonial of his own imputed merits to Mr. Ryland, who, in turn, wrote a letter, dated Aug. 14, to Aylmer, in which he expressed a wish that the new minister would see the necessity of engaging the Imperial parliament to regulate vexed questions by statutory enactments; adding, that if the absurd pretensions of the assembly-men were entertained, which aimed at prescribing by varying votes annually, the precise salaries and duties of every office, few Britons would incline to accept any public charge in the colony: but his comfort was, that the expanding population of Upper Canada would soon swamp the alien race of the lower provinces; and that then (if not before) an incorporation of the two, which he regarded as being in any case inevitable, would terminate all existing difficulties.

Six days thereafter (Aug. 30), Lord Aylmer, in a letter to Mr. Ryland, thanked him for his good counsel; adding, that their opinions, in most points, were identical, as the latter might learn by perusing a despatch he had written, the evening before, to Mr. Stanley.

The provincial parliament re-assembled, Jan. 7, 1834, when the governor informed the chambers that the king had nominated an arbitrator, whose casting vote would determine the amount of customs revenue to be shared by Lower and Upper Canada severally, after conference with the two agents, one for each province, already appointed for that purpose; adding, that a larger share would be assigned to Upper Canada than before. His discourse treated of several other subjects, and concluded with a request that the assembly would take up the financial question without delay, in order that the home government should be made aware of what it would be needful to do in the matter.

Several members desired to shut all communication with the executive council, and that the chamber should at once proceed to inquire into the state of the province. M. Bourdages, ever in the van of opposition, made a motion to this effect, but which was not carried. In replying to a passage in the governor's discourse, regarding its refusal of supplies during the late session, the assemblymen observed, that "as they were the elected of the people, they must share the destiny of their constituents, and labour in their cause." Several committees were constituted; but no "committee of good correspondence" was formed this time, for amicable conferences with the legislative councillors. "We should dishonour our people," said M. Bourdages, "were we to put ourselves in communication with a body which overtly accuses us of wishing to set up a French republic." M. LaFontaine, too, did not think, he said, that such a committee was at all necessary. M. Cuvillier, on the other hand, observed that the duty of the assembly was to keep up a correspondence (for public benefit) with the council; and that it would be perverse not to do so. The assembly proceeded to resume its inquiries into the affair of the Montreal election riots, and the firing on the towns-people by the soldiery.

The house received several messages from the governor. One, sent Jan. 13, related to the annual supplies; and another, refer-

ring to the unseating of M. Mondak, whose seat the assembly had nudely declared to be vacant, on his nomination as a member of the executive council: this appointment, in fact, was in some sort an introduction of the system of responsibility. The minister expressed his approbation of the governor's conduct in the case, who did not sanction a new election; the assembly having, on the occasion, overpassed the limits of its privileges. Next day, the members received a ministerial reply to their address of the last session relative to the legislative council.

"This address has been drawn up," thus wrote Mr. Stanley, "in view of desiring that his Majesty would authorise a convention of the people of Lower Canada to be called, to set aside the legislative authorities, and to ascertain whether, in order to destroy [improve?] the constitution it were better to introduce the elective principle to the legislative council, or abolish that body entirely." His Majesty is unwilling to regard such a proposal in any other light than as a piece of thoughtless indiscretion; but he can never approve of such a measure, incompatible as it would be found with the continued existence of monarchic institutions: yet his Majesty, on the other hand, is well disposed to sanction every measure likely to maintain the independence and raise the character of the legislative council.

"I should not incline, at this time, to advise the king to propose to parliament a measure of such import as a revocation of the act of 1791..... but if coming events should constrain the British legislature to interpose its supreme authority to appease the internal dissensions of the colony, it would then, indeed, become my duty to submit for the consideration of parliament some modifications of the charters of the Canadas—not, however, for introducing institutions inconsistent with monarchy, but to preserve and cement their connexion with the mother country—adhering ever to the spirit of the British constitution; confining, too, within their legitimate bounds, the rights and privileges of all his Majesty's subjects."

It needs not be said, what effect this decision had upon the members. The governor's messages to the chamber were referred to special committees; the latter refusing to advance to the chamber the needful money to pay its expenses, under a pretext that

the rejection of his demand for supplies had already so much increased his pecuniary responsibilities. The assembly then demanded a copy of the royal instructions regarding the supply bill of 1832. It next repudiated a bill adopted by the council, for erecting a tribunal to judge public functionaries. The council, in turn, rejected a bill passed by the assembly, for safeguarding the dignity and independence of the two councils. Contrary to every principle of the British constitution, this project, which had been regarded with little attention, made the executive councillors independent of the control of either legislative chamber. It was introduced by Mr. A. Stuart, and seemed to be conceived in an ironical rather than a serious spirit.

Meanwhile, the day fixed for entering upon a consideration of the state of the province arrived. It was for this occasion that Mr. Papineau had prepared his statement of grievances already adverted to. As soon as the chamber met, he showed the paper to the members of his party. They met several times, at the house of M. Bedard, deputy for Montmorency county, to discuss the changes judged to be necessary. M. Morin, another partisan, was charged to embody each grievance in a resolution. During the former session, M. Bedard and some of his friends manifested an inclination to separate from M. Papineau's party. In order to induce the former, or "Quebec party," to rejoin the latter, some of the resolutions were modified; and M. Bedard's self-love was flattered, on the occasion, by his being solicited to propose them in the house. The debates lasted several days. M. Papineau made a speech, in which he imprudently gave the rein to an outburst of republican enthusiasm:—"Long have we uttered our complaint," said he, "and we are all of one mind regarding our grievances; there is no doubt as to the parties who inflict them upon us; the only difficulty is, how to find a remedy. It is time now to set about obtaining it. There are persons among us whose minds, pre-occupied with the workings of European institutions, would have us to adopt their ideas in this matter. But it is not for us, imperfectly informed as we are of the nature of such institutions, to judge of their merits or demerits. Let us inquire rather into things that more nearly concern our own destiny, and strive to build up our liberties as solidly and durably as possible.

It is certain that, before long, the whole of America will be republicanised. If a change be necessary in our present constitution, is it to be undertaken in view of such a conjuncture as I have just mentioned? would it be a crime were I to demand that it should? The members of this house are all answerable to their constituents for whatever decision they may come to in this regard; and even though the soldiary should slaughter them for it, they ought not to hesitate, for one moment, to pronounce for any change which they consider beneficial to their country. It needs not that we inquire, what is our present, what was our past situation in America. Britain herself has founded mighty republics on this continent, wherein flourish liberty, public morals (*la morale*), commerce, and the arts. The French and Spanish American colonies, with political institutions much less free, have been unfortunate, and had to struggle against the inherent vices of their constitutions. But British rule in the colonies, what has been its nature? has it been more aristocratic than democratical? And, in Britain itself, is it purely aristocratic? It is therefore a great mistake, on the part of M. Stanley, to discourse to us of British monarchic sway in this present year, Eighteen hundred and thirty-four. In the days of the Stuarts, those who maintained that the monarchic principle was paramount in Britain, lost their heads on the scaffold. Ever since that age, Britain has had a government called mixed, and no other qualification can we rightly apply to it. Owing to this, its true quality, is it that Mr. Stanley has got into place and power; the entry to which would have been barred against him, if a vote of the house of commons had not constrained royalty to give up its own wishes. The king was told to yield, else he would be dethroned! And yet this man, despised as he is by the British people, now enlarges, for our edification, on the monarchic government of Britain! we the while well knowing, that the British people, so great for their commerce, for their institutions, for their progress in civilization and the arts, and yet more for the liberty which they have borne to the ends of the earth, are free at any moment to upset the monarchy thus spoken of whenever they list!"

Mr. Neilson proposed, as an amendment to the resolutions moved by M. Bedard, "that as the despatch of the colonial minister of date July 9, 1831, in reply to the address of the chamber

of March 18 previous, contained a formal promise that the colonial-offices would co-operate with the assembly in redressing the chief grievances complained of, it now became the duty of the chamber to labour, in conformity with the spirit of that despatch, for the improvement of the colonial government, within the limits of the existing constitution; and to endeavour to maintain the tranquillity of the country meanwhile. That, as the despatch from the colonial-offices, dated 14th January last, confirmed the promise already adverted to, the chamber ought to undertake the duty of ameliorating the condition of the province generally; and that, in especial, it ought to regulate the occupancy of waste lands, amend the laws affecting property, secure judicial independence, improve judicial procedure, increase official responsibility, bring into order the public accounts, and abolish every useless office."

The hon. mover of the above amendment, adverting to the resolutions he was put forward to oppose, said that "they controverted the rightful existence of the legislative council,—a body legally organized by the constitution of 1791; they called in question the status of the king's representative, another branch of the constitutional government of the colony; they went the length of justifying a flat refusal at any time, or at all times, of furnishing the annual supplies absolutely needed for defraying the expenses of governing the province: a proceeding (insultingly) detrimental to the British people, one of whose executive institutions the secretariat of the colonies was.—Having said this much," continued Mr. Neilson, "I need scarcely add, that I cannot vote for those resolutions as they now stand. In Britain and the United States alike, I would observe, (the rather because the example of the latter has been just held up for our imitation,) that defenders of popular interests laboured to effect changes, not from a mere craving for reform, but because their rulers were ever endeavouring to violate constitutions already existing. The line of demarcation is quite distinct, therefore, between our position and theirs in times past. It is this, that whereas the American revolutionists and the British liberals contended for the maintenance of franchises already acquired; we oppositionists are reaching out our hands (over eagerly extended) for freedom we never yet possessed. The result, in our case, must necessarily be different. History is

always the safest guide for our direction: it is a monitor which tells us, that consequences are always conformable to principles."

Following, on the same side, M. Querrel thus delivered himself: "I fear that any demand we may make on Britain, at the present crisis, for a change of our constitution, will not be admitted; and a refusal, on demand formally made, may lead to consequences disastrous for this country. In Britain itself, the vices of our colonial government have never yet been generally recognised; what hope have any of you that they will be acknowledged at the present time? For my part, I have none whatever. Besides, I know not whether the resolutions just proposed would lead us. Their first effect, however, among ourselves, will be to aggravate Canadian troubles; and, what is more, they may lead to a great reaction against our cause. Heaven knows, I wish not for either of these results: I only wish that my apprehensions, both ways, may prove to be groundless. And although I do not belong to the party in majority here, if the chamber can obtain, through adoption of the resolutions now under consideration, real and substantial benefits for our common country, I shall rejoice at the result, in conjunction with the larger number of my colleagues, who will thereby have practically demonstrated that they took a more correct view of what were best to be done, than I am inclined at present to take. It will be my turn then, to own my regret that I had not in me an energy equal to the circumstances of the case; that I was unfitted to brave the dangers I now think imminent. If, on the other hand, the chamber enter into a struggle in which, as I fully expect, it will be made to succumb, I shall then, along with you all, have to endure the consequent evils which will fall upon our country. My consolation in such an extremity will be, that a majority of the chamber erred, indeed, but with the best intentions—and never shall any of our enemies have to say that ever I imputed to our friends any other; much less shall I conjoin in any future attempts to tyrannise over us."

Mr. Neilson's amendment having been put to the vote, was rejected by a majority of 88 against 24; Messrs. Oavillier, Querrel, and a few other French-Canadians voting with the minority. Animated and prolonged debates succeeded: they eventuated in

the adoption of the whole of what have since been known as the NINETY-TWO RESOLUTIONS, by an overwhelming majority. The following abstract of some of them, will give some notion of their general tenor:

"The provincial administrations trample under foot the rights and sentiments dearest to the Canadians, who yet have hastened to welcome as brothers all those emigrants from the British isles who have come among them, without any distinction of origin, of race, or of religious belief. . . . The greatest defect in the constitution of Canada, is the right of nomination, by the crown, of the legislative councillors. The constitution, or form of government, best suited for this colony ought not to be sought for alone in the institutions of Britain itself, where society is of a very different nature from ours. It was not the possession of free institutions which precipitated the revolution of the Anglo-American colonies; for the province of New York, the most monarchic in its constitution of all (in Mr. Stanley's sense of that epithet), was the first to refuse submission to acts of parliament; whilst the provincials of Connecticut and Rhode Island, whose institutions had a purely democratic character, were the last to enter into the confederation of the United States. . . . Partiality in appointing persons to fill public office, has of late reached its climax; for, in a total population of 600,000 souls,—of which number 525,000 are of French descent,—there are but 47 functionaries of the latter race; and the places those men hold are of a subordinate character and the lowest salaried; while we find that there are installed in place under the government, 157 functionaries of British origin. . . . The assembly, and French-Canadians in general, ought to be strong enough not to be insulted with impunity by any one in any way; or, at least, not be expected to put up tamely with insults; and yet they have read, in the despatches of Mr. Stanley, insulting language used in regard to the people's representatives, such as would not be tolerated in any community even moderately free. . . . The tone of such documents is quite incompatible with the rights and privileges of the assembly. . . . Since the origin and language of the French-Canadians have become a pretext for vituperation, for exclusions, for their meriting the stigma of political inferiority, for deprivation of our rights, and ignoring popular interests—the chamber hereby en-

tars its protest against such unjust assumptions; and appeals against them to the justice of the king and parliament of Great Britain, likewise to the honourable feeling of the whole British people. The numerical though not dominant majority of the inhabitants of this colony are not themselves disposed to esteem lightly the consideration which they inherit from being allied in blood to a nation the equal at least of Britain in civilisation, and excelling her in knowledge of the arts and sciences—a nation, too, now the worthy rival of Britain for its free institutions."

After avowing its political confession of faith expounded as above, the chamber followed up the series of resolutions by a formal accusation against Lord Aylmer, and prayed that the members of the house of commons would impeach him in the house of lords for mal-administration; while sundry of the leaders of opposition in the British parliament—among them, Messrs. O'Connell and Hume—were personally called on to sustain the suit of the assembly against the ministry. In the province itself, the liberals were adjured to form committees everywhere, and open up a correspondence with the above distinguished British commoners and with M. Viger, resident Canadian agent in London; also for the purpose of communicating with the liberals in other British-American colonies, the cause of one being the cause of all. Finally M. Morin was despatched to London, charged to put into the hands of M. Viger the petitions poured in from all quarters, based on the resolutions passed by the assembly.

The legislative council, on the other hand, voted counter addresses denouncing the sentiments advocated in the assembly, and praying the home government and legislature to preserve intact the constitution of Canada. The British merchants in Quebec and Montreal, also signed petitions of like import; adding, that the assembly-men had always been hostile to the leading interests of the colony, and assuring his Majesty that the interposition of a legislative council, composed of crown nominees, was the best bulwark between representative institutions and the arbitrary tendencies natural to an executive; intimating, at the same time, that M. Viger's mission was totally disallowed by the whole British-derived people of the province. The subscribers, upon transmitting their counter-petitions, enclosed them in a complimentary address to

Lord Aylmer himself; who, in a detailed reply explanatory of his conduct, assured the petitioning parties that his hostility to the French-Canadians was as strong as theirs could be.

The assembly had just exerted its authority in a way which had given cause for chagrin to Lord Aylmer. The king's advocate, Mr. Hamel, had emitted an official opinion regarding the Stanstead election, which induced the assembly to call that functionary to its bar and reprimand him by the voice of the president for (as was pretended) his having interfered with the freedom of election.

After voting funds for educational purposes, for the behoof of sundry charitable institutions, for improving roadways, and affecting other ameliorations, the representatives set aside the call made upon them for the annual supplies, and began to wend their way homeward.* Aylmer, finding that the members remaining were no longer in number to make a house, prorogued the parliament; remarking, in his closing discourse, that as the two contending parties in the country had severally appealed to the imperial parliament, he hoped both would abide by its arbitration between them: adding an intimation of his opinion, meantime, that the style of language in which the 92 resolutions had been expressed, was unworthy of the assembly's usual urbanity, and manifested none of the well-reputed moderation of the French-Canadian race; that those who were ignorant of facts might be led to believe from their tenor that the country was in a fearful state of perturbation through excitement at the grievances it was alleged to be suffering under, whereas, outside of the assembly walls, public tranquillity was unbroken. This assertion, even had it been true, was imprudent in its expression. It provoked the assembly-men who voted the 92 resolutions to give its author a practical denial forthwith, by moving the masses to make a universal oppositionist demonstration, which, become organized, was not slow to take the form of a (partial) rebellion.

* That is, dispersed "without heat of dress;" or rather (still speaking proverbially), the assembly-men and their president "took French leave" of the governor.—B.

CHAPTER II.

THE TROUBLES OF 1837.

1835-1837.

Effect of the 92 Resolutions in Britain.—Part of the Eastern Townships colonists side with the Assembly.—Committee appointed by the house of commons on the affairs of Canada.—Debates in the British parliament on our affairs.—Ministerial changes.—District committees formed in Canada.—Petitioning revived.—Letter of Mr. Roebuck.—Renewed discussions in the house of commons.—New Canadian parliament called.—Constitutional associations.—Alliance of Lower and Upper Canadian liberals.—Canadian parliament assembled.—New address to Britain.—Another section of the majority secedes from Papineau's party.—Lord Aberdeen's despatches.—Sir Robert Peel's ministry.—Three commissioners sent to Canada.—Lord Gosford replaces Lord Aylmer.—House of lords' debates.—Opening of the Canadian parliament.—Discourse of Lord Gosford.—The assembly, persisting in its course, grants supplies for six months only, which are refused.—The parliament prorogued, and called together again.—Other British-American colonies renounce their opposition to the home government, leaving the malcontent Canadians alone in the struggle.—Report of the British commissioners: the conduct of the ministry approved.—Meetings in Canada continued.—Language of the journalists.—Agitations in the rural districts.—Armed bands appear.—M. Papineau at Kamouraska.—Real sentiments of a majority of the people.—New session of the provincial parliament, in no satisfactory end.—Another address sent to the imperial parliament.—Several magistrates and militia officers disarmed.—Secret associations in arms formed in Quebec and Montreal districts.—Demonstrations for the government.—Meeting of the Six Counties.—Mandament of the bishop of Montreal.—The government prepares for war.—Troubles at Montreal.—The troops beaten at St. Denis, but successful at St. Charles.—Martial law proclaimed.—Several members of assembly apply for a new parliament, but are refused.—Affair of St. Eustache.—The insurrection quelled.—Troubles in Upper Canada. Resignation of Lord Gosford.—Debates in the house of commons.—The ministry undertakes to put down armed opposition by the public force.

The adoption of the Ninety-two Resolutions in assembly, and the abrupt prorogation of the chambers following thereupon, suf-

ficiently proved that the times were critical. It was now for the home authorities to decide what course they would take in the existing posture of affairs. Although much uncertainty prevailed in the province itself as to that important point, there were rumours current among the public, and hints thrown out in the journals, which nourished the hopes of the liberal party, that the British ministry would give way at the eleventh hour. The newspapers published a despatch from Lord Goderich to the governor of Newfoundland, which served to justify the unfavourable opinion of the assembly regarding legislative councils. "It cannot be denied," wrote the minister, "that in practice the existence of these councils has been attended with serious disadvantages. They have too often caused dissension among the several branches of the legislature, have tended to lessen the responsibility of governors, and deprived the assemblies of their most useful members (by absorption), all this too without any compensatory benefit resulting. Colonial councils for legislation have not the status nor influence of the house of peers with us; for their members have not the like relative opulence, nor are they so independent of the government, still less have they such consideration as attaches to ancestral rank. Having regard to our experience of the working of the system in the American colonies, I should incline to fuse the material of two legislative chambers into one only, which would of course bring the deputies of the colonists and his Majesty's representatives into undivided presence." These concluding words adumbrated both the abolition of the legislative council and the introduction of some system of responsibility.

About this time a number of the inhabitants of the Eastern Townships assembled at Stanstead, and, presided by Mr. Moulton, passed resolutions in approbation of the assembly's acts. Nearly all counties, almost every parish, followed the example. The newspapers' columns were full of the details of popular demonstrations; all of which encouraged the majority in assembly to run its course. Delegates from the counties met in Montreal to organize a central permanent committee, charged to keep up the agitation and suggest the conduct to be followed "in certain circumstances." The British party now spread a report, that the ministry had resolved to unite the two Canadas. Agitation by this time was as fer-

vent in the Upper as it was in the Lower province, and the liberal party in the former seemed inclined to set with us.

But it was in London that our destinies had to be decided. Mr. Roebuck moved in the house of commons, April 15, 1834, that a committee of the members should be appointed for the purpose of seeking means to remedy the defects in the governments of the two Canadas. In the debate upon this motion, the hon. gentleman, with Messrs. O'Connell and Haase, took part with the French-Canadians. Mr. Stanley, colonial secretary, with Lord Howick and Mr. P. Stewart, defended the policy of ministers in our regard. Mr. Roebuck, while pleading the cause of Lower Canada, also sustained the aspirations of the Upper-Canadian malcontents, who had sent Mr. Mackenzie to London as their agent, but whose mission was disowned by the majority in the Upper-Canadian legislature. Mr. Stanley, therefore, alleged that Upper Canada was perfectly satisfied with its constitution; declaring also that the people of the lower province would be content with theirs too, well suited as it was to protect their language, habitudes, and laws, but for the discredit thrown upon the government by factious men who misled them. He declared that the legislative council ought to be maintained just as it stood; because, were it re-constituted by election of the members, executive influence would become extinct in the colonial legislature: while, with such an undesirable mutation, the rights of the British minority in the province would assuredly be sacrificed, for the surety of which the legislative council had been specially established. The assertion was admitted as true, that out of 204 state functionaries in office, only 47 were French-Canadians; but as there was now small doubt that the two Canadas would some day incorporate as one British dependency, although, the minister added, he was not prepared to realize the project; but such a measure appeared to him to be the only effectual means for giving stability to British principles in the colony, and taming the rebellious assembly-men sitting in Quebec. Mr. Stanley afterwards moved as an amendment to Mr. Roebuck's motion, that a special committee should be nominated to enquire into and report on the extent to which the recommendations of the Canadian committee in 1828 had been attended to. The motion, as thus amended, was carried.

O'Connell protested against the composition of the legislative council, because it gave a double vote to the government; and declared that one of the chief abuses prevailing in the colony was attributable entirely to the council, because it uniformly took part with aliens against the people of French race, the only rightful inhabitants of the country.

As soon as intelligence of the above proceedings reached Montreal, the central committee passed votes of thanks to the British parliamentary orators who had sustained the cause of the Canadians; it also expressed its approbation of the conduct of Messrs. Bidwell, Mackenzie, and other reformers of Upper Canada.

The new Canadian committee of the commons decided, against the wishes of Mr. Stanley, on extending its inquiries beyond those prescribed for the investigations of that of 1828. The members of it demanded and obtained copies of the correspondence between the colonial-office and the successive governors of Canada during recent years. Upon perusal of Lord Aylmer's despatches, there were found in them offensive epithets applied to the leaders of the country party (*parti canadien*) which Mr. Baring would fain have effaced from the record. Among the witnesses called and interrogated by the committee were, Sir James Kempt, Messrs. Viger, Morin,* Ellice, J. Stuart, and Gillespie; also captain McKeanan. Sir James Kempt replied, when interrogated on the subject, that the only way for settling the financial dissensions would be for the Imperial parliament to fix the salaries of the public functionaries, and make provision for their payment; that as to the executive council, in his own case when governor he had dispensed with its services altogether. Mr. J. Stuart opined that the assembly ought to be recognised, and in such manner as to secure a majority of British members at all times; or else he would advise conjoining the two Canadas, and endowing the united provinces with an executive council,—one having power, not only to renew itself, but to renew the legislative council also.

It was while the Canadian question was pending in the house

* M. Morin had a conference, of an hour and a half's duration, with Mr. Stanley and Sir James Graham; when they together discussed the financial question, and that of an elective council.

of commons, that a portion of the ministry resigned,* owing to some differences among its members regarding the affairs of Ireland. Mr. Stanley, the retiring minister for the colonies, was succeeded by Mr. Spring Rice. This change, the news of which was at first exulted over in Canada,—wherein Mr. Stanley had lost that popularity which his speeches in 1828 gained for him,—had very little influence upon our destinies. The brief report presented by the committee on Canadian affairs was pointless; and its small suggestions, if attended to, would still have left matters pretty much as it found them. It was drawn up in an ambiguous style: straining not to offend any one, it of course pleased nobody; and was least palatable of all to those whom it recommended to the merciful consideration of the colonial-office. Not but that there had been some spirited discussion of our affairs in the committee-room, which ought to have eventuated otherwise. Even as it was, Mr. Roebuck obtained the excision from the document of some paragraphs inserted at the instance of Mr. Stanley, who, supported by Sir James Graham and Mr. Robinson, strove to obtain a formal approbation of his ministerial policy; but which was resisted by Mr. Roebuck, supported by Lord Howick and Mr. Labouchere. After four hours' debate, Stanley's attempt was frustrated by a negative majority of two.

Meanwhile the district committees of Canada continued their sittings; transmitting to London the people's petitions, which bore collectively, at length, 60,000 signatures; while they corresponded at the same time with our agents, and passed resolution on resolution to excite the people to assume an imposing attitude. The Montreal committee received a letter from Mr. Roebuck, with the information that he had no hope for the cause so long as Mr. Stanley was in office, but that he had better hopes of Mr. Rice,

* The words in the author's text are, "une partie des ministres résignèrent sur la question des biens de l'Irlande." What *biens* are meant, we cannot imagine. There was indeed an Irish title bill in progress, which, after being passed by the commons, was rejected by the lords, May 11, 1834. But the moving cause which brought about the resignation of Earl Grey (July 8) was his failure in getting the Irish coercion bill renewed, which he thought was still needful to keep down perilous agitation. The succeeding (Althorpe) administration was formed July 17.—E.

who seemed to be more tractable. The latter had already given up the bill introduced by his predecessor regarding the civil list; and Mr. Roebuck suggested that a little time should be allowed to see if he would do more: adding, "It were better to fight for the privilege of self-government, than to yield up one's natural rights without a struggle; but all other means ought assuredly to be tried before having recourse to force of arms. The chamber may, if the members think fit, as in Kempt's time, pass a temporary supply bill—under protest, however, with an expression of its right of refusal; and making known at the same time, that, by its conceding so far, it wished to show its own moderation, and enabled the new colonial minister to show an inclination to redress grievances without further solicitation." Mr. Roebuck afterwards advised that the people should be stirred up (*revêillé*), and not depart one jot from the principles that had been laid down; finally, he intimated that no good government could be had in the colony till popular influence were extended by the abolition of the legislative council.

We shall see, in the sequel, whether these counsels were of the wisest.

On the 4th of August, there was some discussion of our affairs in the house of commons, on occasion of a motion made by Mr. Hume relative to the Ninety-two Resolutions. Mr. Rice at this time severely censured Mr. Hume for writing a letter, published in the newspapers, in which the Canadians were called on to resist the baneful domination of the British government. "It does not befit a man," said the minister, "sitting in security here among us (and so far removed from the scene of action) to promulgate counsels inciting others to do that which may call down so many ills on Britain and Canada as ever attend on civil war. If a recourse be had to arms ultimately, I hope that those who conspired to bring it on will be signalised for conspirators, if not denounced as rebels."

The Canadian parliament having attained its term, new elections took place, with returns of members more unfavourable, collectively, to the government than those in the former assembly. The polling was accompanied by disorders in several places. At Montreal, the troubles were so great, that the elections had to be suspended for a time. At Sorel, a French-Canadian was killed by

a gun-shot deliberately fired. The British party, along with some Canadians, Messrs. Neilson and Walker at their head, formed at Quebec, Three-Rivers, and Montreal, "Constitutional Associations," antagonistic to the country party (*partisans de la chambre*). These associations signed petitions to the King, couched in similar terms to those which the British formerly caused Lord Aylmer to transmit to London on their behalf. In the present case, the two loyalists above named were directed to lay them, in person, at his Majesty's feet. Many of the colonists of British race, however, shared the sentiments of the majority of French-Canadians; and, by their votes and influence, six or seven anti-government members were seated in the new assembly. The Eastern Townships, peopled by men of British blood, were friendly to reforms. At their invitation, M. Papineau repaired to Stanstead; where he was received with "all the honour," by the committee formed in that section of Lower Canada. A great number of persons waited upon him, the day he arrived; and *The Vindicator* newspaper reported that more than 500 were present, including several Americans from New Hampshire and Vermont, among them (one) General Fletcher. In the evening, he was invited to a dinner of 200 covers.

These local demonstrations, along with (fiery) speeches at public meetings everywhere, and the fervid imprecations of journalists—all announced a redoubling of violence and passionateness. M. Papineau, in his address to the electors, counselled the people to purchase no article from Britain, adjuring them to clothe themselves in Canadian-manufactured stuffs, and drink home-made beverages only; as thereby they would at once encourage native industry, and dry up those sources of public revenue which the government made so bad a use of. As the banks of the colony, also, were in the hands of parties hostile to the assembly, he urged the inhabitants to demand payment for their notes in specie. There was even a project mooted for setting up a national (preferential) people's bank.

At Toronto, a political association was formed, which established relations with all the standing committees of Lower Canada, in order to give added weight to its own discourses and resolutions. The Canadian cause, indeed, now wanted all the native support it could

obtain; for intelligence had arrived from Britain, that the liberal ministry had resigned, and that the Tory party, headed by Sir Robert Peel, was in power, with the Earl of Aberdeen for colonial minister. Into the hands of the latter fell, therefore, the recently got up addresses from the British party, along with the new petition (from the assembly and from a minority of the legislative council) in support of the 92 Resolutions. But the cabinet could not transmit instructions to Lord Aylmer before the time of opening the Canadian parliament.

The first proceeding of the representative chamber after being opened, Feb. 21, 1836, was to enter a protest against the remarks made by the governor at the last prorogation; and to expunge the report of his speech, made on that occasion, from the journals of the house. This was a kind of proclamation of war at the outset. M. Morin moved afterwards, that the chamber should form itself into a committee of the whole, for taking into consideration the state of the province. M. Guy, in opposing Morin's proposal, observed that he would prefer to have an administration composed of men born in the province to any other. "Now I have no such preference," replied M. Papineau: "the government I long for is one composed of friends of legality, liberty, and justice; a government which would protect indiscriminately every proper interest, and accord to all ranks, and to each race of the inhabitants, equal rights and privileges. I love, I esteem all good men, as men; not preferentially because they are of this or that descent; but I detest those haughty dominators who come among us, and dispute our right to enjoy our own laws, customs, and religion. If such be not content to intermix with us, let them remain in their own country. There is no lawful distinction between their status in the province and ours; the same rights, and a like just claim for protection, are common to us both. Assuredly I should prefer a government composed of men such as I have indicated; and as certain is it, too, that my own countrymen have given proofs of a capacity and the possession of such integrity as would enable them to become members of a most desirable government. Those parties even who claim exclusive governing privileges, disapprove of them in their hearts; and if obtained, will themselves be victimized by them in the end. For,

supposing that the unionists succeeded in making an Acadia of Canada, and could expel from it all its French-derived people, they would soon fall out with each other. Did they find means to constitute rotten-borough representation, it would quickly be turned against its creators. It is natural to the mind of man to abhor all exclusive privileges; but passion and party spirit pervert the judgment of too many.....The call is made upon us, 'Let us be all as brothers.' I respond, So let us not be, if you, who thus adjure us, keep a selfish grasp of all place, power, and emolument, and refuse to share these with us. That is unjust, and we cannot suffer such injustice. Briefly, we demand for ourselves such political institutions as are in accordance with those of the rest of the empire and of the age we live in."

If we may judge by the governor's opening speech this session, that functionary had nothing particular to communicate to the two chambers. In order to get through the public business early, the assembly met twice a day. The debates were but repetitive of those that had gone before. Mr. Roebuck's services were further called for, as colonial agent; and another address was voted, after long discussion, which he was charged to present. It was upon occasion of voting this address, that the majority in assembly divided a second time. Several members wished to proceed with public business, and abstain carefully from giving Lord Aylmer the slightest pretext for interrupting its course. M. Bedard, who, for two years back, had gone on unwillingly with the majority, ventured (see) to say, at length, that, as the address contained a peremptory refusal of all that the governor had asked for, he could not support it. "Know we not," forthwith replied M. Papineau, "that in Britain it is the same hand which pens the king's speech that traces the address in reply to it? The force of circumstances impels us to set aside accustomed formalities, and to express unrestrainedly what we deeply feel. It would be a libel on Britain to assume that she may possibly pass a coercion bill against us, and send ten regiments over to enforce it. If such were the case, however, we ought to be prepared all the sooner (*au plutôt*) to rid ourselves of so tyrannical a domination. If there is ground for apprehending such a struggle, we may say that the danger exists at this hour; and that we have already gone

much further (in bringing it on) than the stride taken by this address."

M. Bedard proposed divers modifying amendments, which were severally supported by a third of the members present. This ascension from the majority increased from day to day; and was regarded at once, by the ultras of the country party, as a deflection. M. Parent, proprietor (*éditeur*) of *Le Canadien* newspaper, a man intimate with all the members of the minority, came to their succour in his paper, and sought to justify the course they adopted, by assigning as a reason for their giving dissentient votes, that they had a regard for the material interests of the district of Quebec; to which a suspension of legislative labours was very detrimental, especially at a time when trade was terribly dull. But the despatches of Lord Aberdeen, and the refusal of Lord Aylmer to advance money for paying the expense attendant on keeping the assembly open, till it had first sanctioned the *expenditures* already made out of funds extraordinary in default of former annual supplies asked for—these circumstances precipitated a prorogation of the parliament.

Lord Aberdeen, it appeared, refused to take steps to ensure the independence of the two councils and of the judges, so long as the inquest on abuses should not have reached a point at which there might be hope of a final arrangement. He also refused to sanction the educational law passed, because it appeared to recognise, legally, the existence of the Sulpicians and the Jesuits; and seemed to allow civil and exclusive privileges to catholics, detrimental to the protestant minority. "Vigilant as that minority was believed to be, with so much reason, to prevent the least encroachment on its religious freedom, its members might suspect that the retrogressive legislation in question gave undue advantages to the catholic majority. They might naturally object, also, to making French language and literature, and religious foundations of an alien faith, objects of special legislative regard: they observed, likewise, that ecclesiastical establishments already existing were made preferential to others which might be afterwards founded; the reason being that the former were under the direction of the catholic clergy, while the second, namely those of protestant origination, could flourish only in proportion with the increase of immigration, expansion

of British provincial means, and the success of British colonial undertakings."

All these ministerial reasons had the air of subterfuges. Lord Aberdeen had made up his mind to give greater advantages to protestants than to catholics, in any changes that might be made; but as a frank and formal annihilation of a principle as unjust as it was odious would hardly be endured, he invented an hypothesis to make believe that if one section of religionists were enfranchised, the other must needs become enslaved. The religious question being thus treated, people began to consider what was the real situation of the catholics in Canada. The newspapers published the instructions of Sir George Prevost,* in which pretensions were sustained such as we have adverted to above, regarding the assumed supremacy of the Anglican church in Canada. By one article it was directed, that in all settlements (*villages*) where the catholic population were the smaller in numbers, there should be a parson (*ministre protestant*), to teach Anglicanism and take tithes of the people; that no church services of the catholic inhabitants should be allowed in the (one) consecrated church of the place (*temple saint*) till the protestants had had theirs; that priests (*les prêtres*) should be permitted to marry, and that protestant missionaries should gradually replace catholic missionaries among the savage tribes. It was under the inspiration of these instructions, that Lord Aberdeen rejected the bill of assembly making provision for public education.

The minister also dissimulated his sectarian spirit in presence of the Imperial parliament, upon a discussion taking place therein upon the presentation of the conjoint petition of members of the two chambers (in December) praying for reforms. The day before, copies of a pamphlet, written by a philo-Canadian, were distributed among the members of the lower house; in which the vices of the colonial government, and the reforms demanded by the people, were expounded with great force. The author passed in review the abuses of the judicial system, and the executive, at the head of which (it was remarked) military chiefs, unsuited to rule a free people, were habitually placed. The writer signalled the mis-administration of the colonial lands' department, the number

* Official papers, printed in 1814, by order of the house of commons.

of public places held by persons of the same family connexion, the Caldwell deficit, and, above all, the want of proper control everywhere, despite the frequent interposition of the imperial parliament. The pamphleteer terminated his other suggestions by enforcing the necessity of recalling Lord Aylmer.

About the same time, there appeared in *Tait's Edinburgh Magazine*, an article, attributed to Mr. Chapman, on the political situation of Canada, written in a similar strain to that of the foregoing publication.

In the house of commons, Mr. Roebuck repeated his accustomed philippic (*remarques ordinaires*) on administrative abuses. Mr. Spring Rice said, that before the retirement of the late ministry, he had prepared a detailed despatch expounding the views of himself and his colleagues on Canadian affairs; but that recent changes had prevented its being sent to its address. He mentioned that the nomination of Mr. Gale to a judgeship had not been confirmed, because he had committed himself too far as a partisan; and that as Judge Kerr had lost his place, as admiralty judge, through his own malversations, he judged it befitting that he should be displaced from the king's bench also. Mr. Stanley, on his part, expressed his belief that the opposition party (of Papineau) had not succeeded in proving one of its complaints, as expressed in the ninety-two resolutions; and that, as a consequence, the ministry had gained a triumphant acquittal before the parliamentary committee. Sir Robert Peel (then premier) informed the house, he had charged Lord Aylmer to announce to the Canadians that he was about to send out a government commissioner, of neutral colonial politics (*stranger à la politique coloniale*), and thoroughly conversant with the intentions of the ministry; one who was charged to examine all the circumstances of the case on the spot, and report to the home authorities whatever it were needful they should know. This personage, however, was to notify, in advance, that no organic change in the constitution of Canada would be made (for the present); also, that if on inquiry it became manifest that complaints as to details in its working were unfounded, then measures would be taken to put down (*faire cesser*) the prevalent agitation. As for the insurrectionary measures that had been thrown out, he would say to

(intending) rebels: "Our desire is to do justice; take heed lest your threats turn to your own (moral) disadvantage." The British government was then on a good footing with that of the United States; but even though the latter inclined to make an intervention on our behalf, they would certainly not have chosen Mr. Roebuck for their mouth-piece (*organe*) in the house of commons. Messrs. Stanley, Robinson, Home, and Shel spoke, in turn, during the discussion that followed.

The speech of the minister, despite its apparent moderation, and his confirmation of Mr. Gale's promotion to the bench (which had been disallowed by Mr. Spring Rice), sufficiently indicated the course of policy the new cabinet meant to pursue. The only modification of the sway of the metropolitan government over the provincial, was to invest acts of authority, rigorous in nature, with a diplomatic blandness in the manner of enforcing them, new to colonial rule; in view of soothing the public mind into an acquiescence, at a future time, in any re-constituting measures which the home authorities might adopt.

In the month of February, Lord Aberdeen wrote to Lord Aylmer, that he approved of all he had done (*sa conduite*); but that taking into consideration the perturbed state of the public mind in Canada, and conceiving there was small hope of words of peace and conciliation from his (Aylmer's) lips being favourably listened to, that a confidential person would soon be sent out, with the title of royal commissioner.

Aylmer had already sent a long despatch, to the ministry, repelling the accusations made against him by the concoctors of the Ninety-two Resolutions. He alleged, that of 142 persons he had appointed to places of emolument, no fewer than 80 were men of French descent; that, of 580 others (not salaried) 295 were persons of kindred origin; while, among 330 petty justices (*commisaires des petites causes*) whom he had put in commission, 161 were French-Canadians. He avowed, at the same time, that the proper parties ought to be preferred to the less fit, without distinction of race. He stated also, that all ecclesiastical charges in the catholic colonial establishment, such as the parish curacies (involving themselves a yearly income of £25,000), were in the hands of French-Canadians; and that the same rule extended

even to the rural school-masters, whose collective stipends reached a total of £18,000. But (he did not add that) partiality had so abounded before his time, and the abuse of patronage was so deeply rooted, that if it were true he had filled 80 places with French-Canadians, who formed 2-4ths of the whole population, he had given to men of British birth or descent, whose complicity made up the remaining fourth part, 63 births, while the official emoluments of the smaller exceeded in amount those of the greater number of the designated places. In proof of this discrepancy, we need but address the data to be found in the civil list for 1834 and in other such documents of the time: from which we learn, that in the sum total of £71,770 shared by the public functionaries then in office, French-Canadian officials received but £12,600; while men of British origin must therefore have drawn £59,170 of the amount. French-Canadians were excluded from all the departments of the executive [?] as well as from the board of public lands, the customs and the posts; while, of the expenditure incurred by the judicial administration, amounting to £26,000 annually, only £8,000 fell to the share of the French-Canadians.

During recent discussions of Canadian affairs in the imperial parliament, metropolitan journalism expounded its views on our affairs as diversely as did senatorial oratory. Thus the leading London journals, such as *The Times*, the *Morning Chronicle*, and the *Morning Herald*, were hostile to the French-Canadians; while the writers for the *Morning Advertiser* and *The Globe* (evening paper), took up our defence: but it was easy to see, that among a majority, not only of the commons, but of the British people themselves, there existed small sympathy for the wrongs of our race.

A rumour obtained currency, at first, that Viscount Canterbury (better known as Sir Charles Manners Sutton, ex-speaker of the house of commons) was to be royal commissioner for the affairs of Canada; but it appeared that he had declined to undertake the onerous task proposed to him, under pretext of illness in his family circle. His reputation was favourable at the time; and the nomination of such a man gave rise to flattering hopes. Lord Ashurst, chief of the latest embassy to China, was next thought of, as an eligible party; and Aberdeen even intimated to

Aymer, that his appointment had been made out. But another party change of the ministry taking place suddenly,* the Earl of Gosford was nominated by the succeeding cabinet. The latter was an Irish nobleman, who had gained some repute in his own country through being (albeit a protestant) an opponent of the Orange party. His firmness of character, and his liberal opinions were much vaunted by his friends; but there were joined with him in the commission, two persons whose character was almost unknown: Sir Charles Grey, a tory of the old school, and Sir James Gipps.

One of the agents of the British party, Mr. Walker, had the hardihood (and) to essay gaining over O'Connell to their side. "How then!" exclaimed the great orator; "you wish alone to be represented because you form a minority? That would be gross injustice, could you effect it." On the 12th of June, Canadian affairs came under review in the house of lords. One peer declared he knew not wherefore Britain might not accord liberal concessions to her North-American colonists; he said that the members of their assemblies ought not to be treated as if they were so many forward children, all unfit to take care of themselves without not in executive leading-strings; and that it was expedient they should be allowed all freedom not incompatible with metropolitan sovereignty. As for the commission then in progress: he thought it would prove futile, or something worse even than that; a mere all but do-nothing commissioner was an absurd sort of personage at the best, for replacing an acting governor. A special commissioner ought to have powers to act, and decide promptly too, in such a critical time as the present.

Lord Glenelg † replied, that he and his colleagues found themselves constrained to modify their predecessors' policy, and had been induced to nominate commissioners to enter upon an inquiry in the colony itself.

* The author alludes to the formation of the Melbourne ministry, which took place April 13, 1835.—E.

† Previously, the Right Hon. Charles Grant, M.P. for Inverness; but created Baron Glenelg a few days before, his presence being wanted in the house of peers. He was secretary of state for the colonies, in the newly formed Melbourne cabinet.—E.

The new instructions sent out by the British ministry brought the political majority and minority in presence of each other. Those instructions declared in advance, that there would be no change in the organisation of the legislative council, and directed the government commissioners to refuse formally to sanction the assembly's reference of that question to conventions of the people. With regard to the annual supplies, the crown revenue was not to be given up, unless sufficient provision were made by the provincial legislature for a proper civil list. The administration of the crown lands was to remain with the executive council. The judges put under accusation to be tried before the legislative council, from the award of which an appeal lay to his Majesty in council. The commissioners to report on the Canadian land-tenures, also regarding the property of the Sulpicians, likewise on the sharing of the customs revenue between the upper and lower provinces. They had power to examine witnesses on oath, and to call for whatever papers they thought fit, to aid their inquiries. As their mission, however, (it was intimated) was of a conciliatory character, the commissioners were to avoid all appearance of exercising arbitrary or unusual means to get at the truth. Complaints, from whatever quarter arising, were to be received with attention and kindness; they were to put themselves in familiar relation with all classes of applicants, to hear what they had to say considerately, and to express their own opinions in reply with gentleness and prudence; to note the acts and discourses passing and spoken at public meetings, to study social relations, examine opinions expressed in local periodicals, make inquiries in different parts of the country: in short, to observe everything and listen to all men's sentiments—but carefully conceal their own for the time.

The commissioners arrived at Quebec late in August. The city council, which did not wait upon Lord Aylmer to present its respects on New-year's day, 1834, and which, in turn, Aylmer refused to receive on the return of the day in 1835; the municipality of Quebec, we say, presented a congratulatory address to the government commissioners on their safe arrival. Lord Gosford held a reception for several days, and manifested much graciousness for all those persons presented to him. But each party of the colonists stood on its guard. The liberal members of assembly

and council met early in September, at Three-Rivers, to decide what course to pursue in dealing with the commission; the Liberals of Quebec district did not choose to attend on the occasion. The dissidences between the latter and the former augmented daily. Gosford tried every means to gain the good-will of the French-Canadians. He invited Messrs. Papineau and Viger to his house; he visited the classes in the Seminary (priests' college), and enchanted every one by his politeness. He gave a grand ball on St. Catherine's day, a patronal festival in Canada; and his marked attentions to Madame Bedard on the occasion testified to his ability for playing one part of the task imposed on him. He caused a new roll of justiceships of the peace to be made out, putting a great number of Canadians on the amended list, dated September 1, 1836. Finally, the charge held by Judge Kerr (now displaced) seemed to be kept for M. Bedard, the mover of the 92 resolutions as we have seen. These soothing circumstances, and encouraging rumours attendant, raised public hopes; which were at the highest when the chambers opened, on the 27th of October. The Quebec constitutional association, the day before, presented an address to the governor, praying he would not advance any moneys without consent of the three branches of the legislature. This was tantamount to asking him to pay nothing at the order alone of the representatives. The governor replied, that as he meant to announce to the legislature the course about to be followed by the executive, within the next 24 hours, he did not see that he need pledge himself to particulars in the mean time.

Gosford made a long address to the chambers. After speaking on a variety of subjects, he finished by the announcement, that upon all great questions coming under the consideration of the commission, its report would be reserved for communication, in the first instance, to the ministry; but that, in the mean time, the French-Canadians might assure themselves their social institutions would remain intact. This general intimation adumbrated a further postponement (of redress of grievances); but as the Earl dwelt much on small reforms intended, and as his discourse, which had been carefully prepared, breathed moderation and justice, many still continued to hope. Appealing to all the colonists conjointly, he said: "To the Canadians, both of French and

British origin, I would say, consider the blessings you might enjoy but for your dimensions. Offsprings as you are of the two foremost nations of the earth, you hold a vast and beautiful country, having a fertile soil, with a healthful climate; while the noblest river in the world makes seaports of your most remote havens."

The terms proposed for the address in reply to the discourse from the throne, became a subject of debate; Mr. Clapham moving an amendment, but which was not adopted, that the assembly should recognise the validity of the commission. The reply of the chamber, at length, took the form of a mere echo to the chief commissioner's discourse, so far as the latter was not in positive discord with the 92 resolutions. Lord Gosford, faithful to the system traced out for him, of speaking in all outward ways to conciliate the Canadians, replied to the assembly-men first in French and next in English. The *Montreal Gazette* censured this bit of studied courtesy, and even denied the right of any British governor to use, publicly, the language of the vanquished at all; remarking, that the innovation begun by the earl would lead to the mother country's degradation; and that the use of the language of French Canada ought to have been proscribed at once by its dominators.

The Montreal constitutional association now came forward, and demanded to have the sentiments of its members heard by the commission; and was informed that the nature of the constitution it possessed to defend would not be changed, while all commercial interests would receive special protection. The association next resolved to organise district committees in each quarter of that city, in case union and force became needful. It raised a body of volunteer riflemen, with cries of "God save the King." The members wished their armed organisation to be sanctioned by the governor, who refused the request when made; and, afterwards, the corps was dissolved at his request. The Orange party, also, began to raise its head among the protestant population. As early as 1827, Sir Harcourt Lees, its chief in Ireland, had recommended the formation of Orange lodges in the two Canadas. Gore district, in the upper province, however, offered its support to Lord Gosford, in discountenancing such extreme partizanship (*partisanisme séditieux*)*.

* There is nothing innately "seditious" in Orangism. An *ex-contraire*. . . .—B.

In Lower Canada, Orangism was held as of no account, except so far as it had influence with the home government.

Meanwhile, the assembly was transacting legislative business. An inquiry was proceeded with, respecting the conduct of two more incriminated judges, viz. Messrs. Thompson and Fletcher, of Gaspé and St. Francis districts, respectively, against whom accusations had been brought during three or four years bypart. A third judge, Bowen of Quebec, was accused, before the chamber, by a law-student, named Hart. The committee charged with the affair made a report unfavourable to the judge; but it came too late to allow of the chamber soliciting his dismissal by the chief of the government. Two members of the legislative council—namely, Mr. Feltou, commissioner of crown-lands; and M. Gogy, sheriff of Montreal—were accused (and convicted?) of malversation; both being deprived of their places. The assembly voted other accusatory addresses against some more functionaries, such as Mr. Whitaker, sheriff of St. Francis district; M. Mondelet, coroner of Montreal; Mr. Chisholm, clerk (*greffier*) of the peace at Three Rivers; Mr. Holland, jailor, Montreal; and Dr. Arnoldi, physician of the jail of that city. Some of the accused parties were displaced.

The assembly protested anew against the annexation of Gaspé county to the province of New Brunswick. It expressed its sense of the impropriety of conjoining a plurality of public charges—with duties, separately often incompatible, to perform—in one person;* and the members, above all, denounced the habit of paying the public functionaries their allowances without the assembly's sanction. Dr. Callaghan presented a report on the deliberations in the Imperial parliament regarding the 92 resolutions; in which he exposed the inconsistencies and errors of the colonial-office, ever since the year 1828. Some days thereafter the chamber received, from Upper Canada, a copy of parts of the instructions from Lord Glenelg to the commissioners, which Sir Francis Bond Head had

* Thus the governor's aide-de-camp was also chief inspector of roads. Another individual was an executive councillor, member of the appeal court, commissioner for managing the Jesuit estates, a master of the Trinity board, &c.

been indiscreet enough to communicate to the representatives of that province. "As was foreseen by Mr. McKensie," thus ran an article in the *Canadian Journal*, "the publication of the instructions has occasioned great regret and disappointed public expectations generally. Very certainly, their tenor betrays dispositions and interests little suited to inspire confidence in ministerial liberality, or reliance on the soundness of official policy in respect to our interests. Lord Glenelg evidently plays a double part; that of a reformer in London, of a conservative in Quebec." The journalist thus continued:—

"Those instructions contain also, as did the opening speech from the (colonial) throne, an untoward enunciation which we have not dwelt upon as yet; namely, mortifying misestimation of the oligarchic faction and the general population; for, in speaking of each, the same weight and worth are assigned to the opinions and aspirations of both, with an equal claim to the consideration of the Imperial government. This misappreciation arises, questionless, from the aristocratic training and usages in repute with demigods of the Old World: it is there believed that the oligarchy in the ascendant here fills the same place, with us, as the British nobles and gentry in the three kingdoms. This mistake, and the prejudices attending it, if they be not corrected, and if more sound appreciations of colonial circumstances, and a better knowledge of colonial society do not take their place,—thence the loss of one of the brightest jewels in the British crown may result, at no distant date. It is only with (democratic) ideas, and principles of equality put in operation, that Americans can now be governed. If British statesmen be not content to learn (their duty) through respectful representations, they will be taught it, ere long, in a rougher way; for things move on rapidly in this New World of ours."

Such was the language of local journalism, inclining as it did at that time to quit Papineau's and adhere to the Quebec party; with a tendency superseded in favour of Gosford's propositions. And if so plainly moderates spoke, in what unmeasured terms would not the ultras deliver their sentiments in opposition to the executive! The members of the latter colour in the assembly moved for and obtained a call of the house, as soon as the nature of the instruc-

tions to the commissioners reached their knowledge. The Quebec party, on the other hand, proposed that they should be ignored, (as not having been communicated to the assembly in an authenticated shape); but this proposal was rejected, for, it was said, the despatches were there, and spoke for themselves. Far from declining a combat, because the contents of the ministerial accustomed preliminary forms before beginning it had not been all exactly observed, it was right that the renovated party opposition body should openly, and at once, proclaim the principles its members meant to stand by. If the reforms which the Canadians demanded were not accorded at their reiterated request, would it be expedient to exact them by force, (namely, by raising the standard of insurrection; or, ought any further attempt be made, to obtain them by negotiation?) They* should then have measured their forces with those and have calculated the chances of success. For, with respect to the (abstract) justice of their cause, they had a hundred times more right to upset the government than had the Britons in 1688, or the Anglo-Americans in 1775 [to initiate a revolution]; because it was against [would be in favour of] their nationality—that possession the most sacred that a people can have—against which the colonial-office ever directed all its blows.

But unhappily the leader of the "Quebec party," as we shall henceforth designate the new opposition body, was about to receive a judgeship at the hands of Lord Gosford; a circumstance which seemed to be the entering wedge of a system of future patronage for French-Canadian aspirants to official place and emolument. What would have been accepted, in another season, as a welcome favour, was regarded, during the prevailing agitation of the public mind, as a bait to allure political prey, or as means to pervert the principles of recipients and expectants.

In the debates of assembly, this parliamentary session, a majority of the members were confirmed (*extraordinaire*) in their opposition by the eloquence of M. Papineau. The nomination of M. (now

* In the author's text, the above sentence thus begins: "Ils auraient alors comparé leurs forces," &c. To whom or to which or what the pronoun *ils* refers, we can only guess at; so loosely has he constructed, not only the sentence in question, but hundreds more, in other parts of his *vainance*.—E.

Judge Bedard, officially announced, far from appeasing the reigning excitement, increased it; and it was certainly not allayed, soon afterwards, by the announcement that the governor refused to displace Judge Gale, at the request of the assembly in a formal address (1836). The legislative council, too, more hostile to the latter than ever, rejected nearly every bill sent up for its sanction; which tended to confirm the ultra opposition in an opinion it had already taken up, that the governor was acting a deceptions part, and using the council as his instrument. Of 106 bills passed before the session closed, 81 (these being the most important of all) were stifled or mutilated. Taking this result into account, those who best knew the dependence of the upper chamber on executive will, were convinced that the government was acting with duplicity, and seeking, by secret and crooked ways, to pit each chamber (continuously) against the other. The last struggle they had, was about the yearly supplies, the debate in assembly regarding which lasted two days, most of the members taking part in it; M. Morin proposing to grant them for six months only. M. Vanfelson moved in amendment, that they should be granted for a year, along with payment of arrears. Messrs. Papineau, Le-Fontaine, Taschereau, Drolet, Rodier, and Berthelot spoke against the amendment; Messrs. Power, Caron, and de Bleury supported it.

It was for M. Papineau to maintain the position which the popular party had taken in passing the 92 Resolutions, of which he was the author, although they but embodied an expression of the claims advanced, and the doctrines maintained, by the opposition party in Lower Canada for many years past. The destiny of the country, at that time, seemed to be entwined with his personal fortunes. A fervid and persevering orator, he had pursued a decided course, without any abshadow of turning. He was endowed, by nature, with a robust constitution, an imposing bodily presence and strong voice, a distinct utterance, and an inspiring although not chastened eloquence; but being of a masculine and fervid character, it was perhaps all the better suited to affect the minds of the masses. At the time we have reached, wherein he uttered the following sentences, his popularity was at the highest:—"We have yet to learn if there be any new circumstances in

the political situation of the country, which can justify the conduct of those who now seem as if they would desert the cause of their country; or why they should now incline to separate themselves from that great majority of their compatriots who adopted in spirit, and sanctioned in act, the votes deposited by their representatives in the electoral urn, for sustaining the ninety-two resolutions passed by this chamber. In treating the great question which we are pledged to vindicate, it is not Lord Gosford whom we have to regard, but the assertion and maintenance of (right) principles. We are not struggling against any individual personally, but a system of (vicious) colonial government; which, as now expounded by Lord Glenelg, contains in itself the essence of corruption, the germ of manifold disorders. Our task is not light, indeed, for we are called on to defend the rights of all British colonial dependencies, as well as that we inhabit. The same evil genius whose workings drove provincials of the neighbouring states, in their own despite, into the paths of a righteous and glorious resistance, presides over our affairs also. That malign spirit it was, which inspired the Instructions given to the Commission now in our midst; which puts us into a false position relatively to the British legislature and nation, which has annulled the title which the government ought to have to the confidence of the representatives of the Canadian people. Briefly, then, these commissioners' instructions comprise a formal refusal, on the part of those who drew them up, to listen heedfully to any representation of the many grievances which both Canadas have to complain of...

"Would it be possible to conceive a more idle imagination than the device of sending among us three commissioners on such an errand as the present—no one of the three being known to or in accord with the rest, and all having their secret correspondence with other parties! Why what wisdom is therein, what good can result from a scheme so planned, and carried out in such a way as this? Its nullity, if only from its unworkableness alone, was manifest to the public eye, within a few hours, I may say, of the arrival of those appointed to carry it out. Ourselves and our affairs were and are viewed from at least three distinct stand-points, by men who have not one political sentiment, one social estimation, one religious apprehension, in common. Yet is that heteroclite

combination of personalities, made out by some to be a kind of excellent thing in itself, as proving the impartiality of those who conjoined unlike with unlike; while others, again, fondly expected that accord would result from disaccordances. Was it not rather more likely that those who never yet could agree about what were needful to be done at home, would be at least as dissident in opinion as to what should be attempted abroad? Or need we wonder at the very result which has taken place, that as the commissioners, individually, have thrown themselves into societies, among communities, and amid associations of the most antagonistic character, each committing himself by sanctioning with his presence, if not formally approving the expression of principles of the most contrarious character to those which the ministry professes to uphold: is there any thing surprising, I say, to find one set of our colonial journalists abusing one envoy for being a friend to radicals, while another opposes him for the same? a second set heaping praises on another for being a moderate liberal, while he receives abuses for being a rank tory in disguise! All this is surely most inconsistent, nay pitiable. We were promised, that the course of this strange combination would be marked by a spirit of unity, and the highest regard for just principles of polity. After the experience we have had of it already, can we put our trust in it any longer, supposing we ever had such? Some do indeed incline (but I do not) to slumber confidently on the brink of a precipice, and pass the coming hours in pleasing but delusive dreams of a happy future; heedless of the yawning gulf below, into which an unlucky jerk, at any moment, may precipitate the over-confiding sleeper.*

The amendment of Mr. Vanfelson was rejected by a majority of 40 negative votes against 27. Eight British members in assembly, some from the Eastern Townships, voted with the former;

* We hope the author and our readers will excuse the freedom taken with the original by the translator; but the language of passion, especially when imperfectly reported, as M. Papineau's discourse seems to be, cannot be translated literally so as to be readable. The same observation is applicable to many other passages *honestly*, though not literally, Englished in these volumes.—E.

a proof in itself, of the justice of the assembly's pretensions.* The legislative council, at sight, rejected the six months' civil list; which act led, almost directly, to the prorogation of the parliament. Lord Gosford, who was much hurt at the smallness of the success attending his mission (of conciliation), observed that he did not care to predict all the (evil) consequences which might result from the conduct of the opposition in assembly.

This abrupt closing of the session effracted in the public mind to a high degree. Just before its termination, an approbatory address, subscribed by 700 Quebec electors, was presented to M. Papineau. Thus countenanced in his career, he was encouraged to pursue it, though it led him nearer and nearer to an abyss.† For some time past also, the liberal party in each of the two Canadas had intercommunicated more frequently than before. A majority of members of the assembly of Upper Canada for a moment sided with Mr. William Lyon Mackenzie's party, as well as the executive council of Sir Francis Bond Head.‡ In London, Mr. Roebuck laboured with untiring activity. Speechifying in the commons' house, writing in journals, periodicals (*London Review*, &c.) and pamphlets, he lost no occasion for pleading our cause with an ardour which merited acknowledgment (*attention*) from the Canadians.

Meanwhile the ministry, noting the (evil) effect of the garbled publication of the commissioners' instructions, charged Lord Gosford, while acting in concert with Sir F. B. Head, to assemble the Lower-Canadian parliament again, for the purpose of presenting the entire document to its consideration. The assembly, after perusing it, liked it no better in the whole than it did the parts previously published; and took occasion to express its great sorrow that the legislative council was still maintained in its existing shape, and that no administrative reform had been initiated. After this unsatisfactory reply, the house adjourned *sine die*.

Towards the close of the year 1836, M. Morin took up his resi-

* A large assumption that: "Some men are good," says Sterne, "at rearing huge edifices on narrow foundations."—E.

† A real and not figurative gulf such as that so imaginatively opened up in his discourse, reported as above.

‡.... "ainsi que le conseil exécutif" &c. *Sed quid?*—E.

dence in Quebec, under pretext [*sic*] of practising there as an advocate. Forthwith M. Papineau's partisans thought they saw in this move some (unacknowledged political) design of his most devoted disciple. Upon this assumption, they gathered around the newcomer, and formed an organisation in connexion with the liberals of Montreal and of other localities; in order to make head against (pour résister) the Constitutional Association; which, in name of the whole British party, was petitioning the king to maintain intact the legislative council, if only to keep a curb on the assembly; his Majesty was also solicited to divide the counties in such a way as to lessen the number of French-Canadian representatives. The recall of Lord Gosford, also, was demanded; and a union of the two provinces was recommended by the associators; who, at the very time, were trying to get the Upper-Canadians to declare hostilities against the Lower-Canada oppositionists themselves.

At this time, the situation of the French-Canadians was very discouraging. After having flattered themselves with momentary hopes of obtaining numerous new allies (in the upper provinces), they were doomed to lose those they had previously obtained. Sir F. B. Head had come out triumphant from the struggle at Toronto. He had dissolved the chamber which last met, and had secured a majority in one elected since. Sure that it would be submissive to his will, he expunged from the journals kept in the preceding session the recorded 92 resolutions, a copy of which had been sent by M. Papineau to the president. At the same time, Sir F. B. Head communicated to his assembly the despatches from London, approving of his own conduct. The policy of the colonial-office then was, to dissolve the dangerous alliance establishing between the people of the two Canadas, to threaten the French population of the lower province, where the danger to British interests was the greatest, and to promote division between all the North-American provinces. That policy, therefore, had perfect success: New Brunswick fell into the views of the home government; and the Nova-Scotians, who at first stood up firmly for colonial rights, were induced to rescind the resolutions they had passed against the executive: inasmuch that the commissioners, whose labours were nearly closed, became encouraged to recom-

mend the adoption by their employers of the most rigorous treatment of the only representative body determinedly opposed to their will. Commissioner Grey embarked at New York for England late in November 1836; and the other subordinates of Gosford, Sir George Gipps, with his secretary Mr. Elliot, left in February following.

The report of the commission was laid before the Imperial parliament early in its next session. It recommended expenditure of the public income without the concurrence of the assembly; and if the latter refused to submit, that the members should be ordered. It justified the legislative council for refusing to sanction supplies for six months only; and suggested that means should be sought for to ensure a majority of the British party being returned through a recomposition of the electoral franchise. It advised that the allowance of a fixed civil list of £19,000 a year, either for each sovereign's life, or for a term of seven years at the least, should be insisted on; that no elective legislative council ought to be tolerated; that ministerial responsibility was inadmissible; that the North American Land Company ought to be maintained; finally, the commissioners considered a union of the two Canadas unadvisable. Lord Gosford himself did not approve of all the foregoing suggestions; he thought it would be well to liberalise the two councils, and to find place in both for a fair proportion of members holding the opinions of a majority of the assembly-men.

Lord John Russell moved, in the house of commons, a series of resolutions of the most hostile character, which led to discussions lasting for three days; namely, the 6th, 8th, and 9th of March 1837. Lord John Russell himself, Mr. Stanley, Mr. Robinson, Sir George Grey, Mr. Gladstone, and Lord Howick were the chief ministerial speakers—as well as Mr. Labouchere, who on this occasion took part against our assembly. Messrs. Leader, O'Connell, Roebuck, Sir Wm. Molesworth, Colonel Thompson, and Mr. Hume stood up in our defence. Several divisions took place, after a debate on almost all the resolutions; but the minority was numerically small in every case. Thus, on a motion in amendment by Mr. Leader, that the legislative council should be made elective, the ayes were but 56, while the noes were 318; and, again, the general minority against the ministerial resolutions

(slightly modified) fell to 16, when the whole were voted collectively.*

The minister failed not to turn to account the defection of the other colonies. "No other North-American dependency of Great Britain," said he, "advances such pretensions as does Lower Canada; and everything, therefore, forebodes a satisfactory arrangement between the other colonies and ourselves. An elective council for legislation, and a responsible executive council combined with a representative assembly, would be quite incom-

* As a plain statement of the "hostile" proceedings of the imperial parliament on this occasion, given by perhaps the most "liberal" of all British historians, may be acceptable to impartial readers, we subjoin the following summary of the whole transaction, as we find it in Wain's *British Chronology*, p. 1020.—

"AFFAIRS OF CANADA.—March 6, Lord John Russell submitted to parliament a series of resolutions respecting Lower Canada, rendered necessary by the discontented and agitated state of the province, and the refusal of the colonial legislature to vote the supplies of money requisite to the administration of justice and the carrying on of the government. The resolutions stated in substance, that no supplies had been voted since October 31, 1832; that the supplies up to the current year amounted to £142,160; that the house of assembly demanded an elective legislative council, and the repeal of an act passed by the imperial parliament in favour of the North-American Land Company; that in the present state of the province the granting of these demands is inexpedient; that it is advisable to repeal certain acts affecting trade and tenures, provided the colonial legislature would pass a law for the discharge of lands therein from feudal dues and services; that, for defraying the arrears due and the customary charges of the government, the governor be empowered to apply to these objects the hereditary, territorial, and casual revenues of the crown; that the crown revenues be placed under the control of the colonial legislature, after supplies have been voted for defraying the charges of government; lastly, that the colonial legislatures of both the Canadas be empowered to remove the obstacles which impede the trade and commercial intercourse of the two provinces. Mr. Roepuck, and some other members, opposed the resolutions as an infringement of the Canadian constitution, and a coercing of the people. But, the violent proceedings of the colonial parliament calling for strong measures, they met with the general support of political parties. The debate was adjourned, and each resolution separately; and the entire series agreed to April 24."

patible with the rightful inter-relationship of any colony and the mother-country."

It was evident thenceforth, that any British ministry might undertake to work its will on (contra) Lower Canada, and that the imperial legislature was ready to sanction the same when done. The government had made the matter a question of races; and set itself up as the patron and protector of that British minority which, as O'Connell said, had been "the scourge (*fléau*) of Ireland." After all, it was but following out a principle well known in the colonies; namely, making a minority paramount to a majority. The debates in the house of lords were as fruitless of results in our favour as those in the commons, when Lord Brougham presented for the consideration of his fellow-peers the petition of the assembly.

Nevertheless, the chiefs of the colonial-office knew full well that they were violating one of the most sacred of constitutional principles, by proposing to order the payment of their Canadian functionaries' salaries without the sanction of our legislature; and they consequently were somewhat inquieted lest mischief might come of this matter. Accordingly Glenelg wrote to Gosford, in March, that although he hoped that no commotion would ensue, leading to an armed resistance, yet, as a measure of precaution, two regiments should be sent out to him as soon as possible. But, on second thoughts, and fearing such a demonstration might precipitate the crisis anticipated, Glenelg directed Gosford to draught from Nova-Scotia whatever troops he might stand in need of.* The commission-roll of justiceships of the peace made up last year was annulled, and a new one made out, in which only the names of men in whom the executive could trust were entered.

In presence of the resolutions passed by the imperial parliament, the local journals in the assembly's interest advised their friends to be firm and persevering. The writers expressed their conviction, that the oppression and tyranny of Britain could not long endure in America; that the United States government would be obliged to intervene; that, in fact, the people's des-

* Despatches from Lord Glenelg to the Earl of Gosford, dated 6th and 16th March, 1837.

tiny (*coerciv*) was in its own power; that it was needful for all to stand by each other, and to keep up agitation; that all trading connexion with Britain ought to cease; that we ought ourselves to manufacture articles for our own use, and not import them any longer, none buying anything charged with customs dues: in a word, to let the colonial exchequer run itself dry, and thus constrain the government to succumb to the people's representatives. The latter idea being taken up, public meetings were holden in Montreal district, for recommending its realisation throughout the province.

At the meeting of Richelieu county, a general convention was demanded. The Irish in Quebec, May 15, by way of favouring the Canadian cause; passed resolutions approving of what O'Connell and his compatriots had said lately; namely, that the British party here wished to treat Canada now as Ireland had been treated before. A newspaper, called the "Friend of the People" (*le Populaire*) was started in Montreal, to calm public perturbation; while another, *The Liberal*, came into existence in Quebec, with the aim of exciting the oppositionists to adopt extreme measures. A singular exchange of characters now seemed to take place between certain individuals: certain Tories suddenly became violent radicals, as if the prospect of coming troubles had raised their ambition to profit by them; while some once hot partisans of the assembly, seeing no likelihood of its cause prospering, drew up with the moderates of the opposition party.

Agitation was now assuming a serious aspect in many of the counties; so much so, indeed, that the governor became uneasy, and published a proclamation in the month of June, putting the people on their guard against the seductive tendency of certain writings and discourses addressed to them by agitators. Copies of this document he caused to be read at the district militia meetings. Not intimidated by such warnings, Messrs Papineau, Morin, Lafontaine, and Girouard made a public progress (*descente*) as far as Kamouraska, the former speechifying at Tulest and St. Thomas, where Dr. Taché, then a red-hot (*exalté*) partisan, had influenced some minds (*avait éveillé quelques têtes*), among the cultivators. At Missisquoi, Assumption, La Chenale, Deschambault, Acadie, public protestations were made against the measures of the home

government; and the *Daily Express* newspaper of New York published some Canadian correspondence in which it was proposed to obtain redress by armed force, the example of the successful revolution in the United States being held up to imitation imprudently by an ostentatious reproduction of its historical details. Some time thereafter, the governor was burnt in effigy, and bands of armed men prowled about (*roderont*) the county of Lake of Two Mountains.

"Every one in the colony is malcontent," exclaimed M. de LaFontaine: "we have demanded reforms and not obtained them. It is time to be up and doing!"*

A public meeting at Deschambault is convoked, said M. Morin, † "for the purpose of solemnly protesting against certain resolutions moved in the British parliament by Lord John Russell, in view of passing laws to take our money from us without our consent. This ministerial measure is a violation of our most sacred rights, and will cause the spoliation of our substance: it is an act of the greatest oppression and the most tyrannical character; it is a measure which the Canadians ought never to suffer being carried into operation; one which they ought to resist with every kind of power (*toutes les forces*), and by all means whatever. From what has just passed in Britain, it is clear that the people there have no sympathy for us, and that we must look for it elsewhere. We are despised; oppression is in store for us, and (even) annihilation. It is intended to put us under the yoke of a degrading (*infamant*) oppressiveness. No more liberty for us! Slavery is about to become our portion. But this state of things needs endurance no longer than while we are unable to redress it (*le repousser*)".

Everywhere, in a word, agitation was going on for maintaining the principles of the ninety-two resolutions, or in support of government; the friends of whom, on their part, promised aid to the authorities in confronting the opposition party (*parti du mouvement*). The constitutional associations of Quebec and Mont-

* "Il est temps d'en venir à une conclusion." *Le Canadien*, Aug. 28, 1837.

† *Le Canadien*, July 31, 1837.

real held crowded public meetings; while many persons (of liberal sentiments) drew up with the associators, because they were hopeless of their cause, in a contest with the mother country; opinions being so divided in the colony. The Montreal association had published, the year preceding (1836), an address to the people of all the North American dependencies of Britain, appealing to their common religious (protestant) convictions and nationality. In the United States, the newspapers, when treating of Canadian affairs, viewed them very diversely; and it might be taken for granted that the federal government would not interfere till the cause of independence should gain the ascendant, and then only to claim the fruits (*prize*) of victory.

While matters were in the above state, news arrived that Lord John Russell had declared (June 23) in the house of commons, his willingness to leave in abeyance the bill founded upon the resolutions lately passed by the house, in hopes the (malcontent) Canadians would let themselves be convinced that their demands were incompatible with their political status as colonists. This intimation foretold the calling up another assembly for the lower province. Lord Gosford, although he felt constrained to join with the other commissioners in a report unfavourable to us, yet was averse to carrying out what it proposed; and though he expected no benefit to arise from a dissolution, [?] he hoped that the re-composition he meant to propose for the two councils, and which the ministry was likely to sanction, would have a good result. He did not wish to believe, either, that serious outbreaks would take place; and he did not, till the eleventh hour, avail himself of the permission sent him to order up soldiers from New Brunswick. He thought that there was much exaggeration of facts in the reports of what passed at meetings of M. Papineau's partisans; and believed that things would mend if the two councils were liberalised: in any case, he confidently thought that the great body of the French-Canadians were not hostile, at heart, to Britain.

Nor did the Earl deceive himself in this trustfulness, notwithstanding that troubles, ending in a partial revolt, *did* arise. The leading aspiration (*premier vœu*) of the Canadians was to preserve their usages and nationality; now these would have been at once

jeopardied by the annexation of their country to the United States. A conviction that the British aimed at depriving them of the cherished possessions above indicated, was the moving cause, with many of the malcontents, to take up arms against the government. Lord Gosford felt the truth of this so strongly, that he recommended the addition of seven French Canadians to the legislative council, and nine more to the executive council.

The chambers were summoned to meet on the 18th of August. When they met, the governor recommended the assembly-men to make dispositions themselves for the employment of the revenues; intimating, that, if they did not, the home government would order it to be done for them. This tentative message did not succeed in shaking the firmness of the majority in the house: the members of which, with a fatal obstinacy, voted an address protesting against the suggestions contained in the report of the commissioners; which being presented to the governor Aug. 26, he immediately prorogued the parliament by proclamation; a copy of which M. Papineau found on his seat, on returning from the hall of audience. Concurring circumstances now made Lord Gosford believe that Papineau's partisans meant nothing less than to set up a republic; and that they were turning to account the odium excited by the violent and unjustifiable attacks of the minority, by courting their suffrages for the ascendancy of the same partisans when the change should be made.*

The enforced termination of the session just begun, left no further hope that an amicable arrangement could possibly be effected. In several localities of Montreal district the people were led away by agitators. Opposition discourses went on unceasingly, in town and country. The authorities began to act with rigour against the parties who indulged in them, by displacing a great number of magistrates and militia officers, including M. Papineau; who when (civilly) asked if he had assisted at a meeting in St. Laurent, made a reply insolently evasive (*avec hauteur*), addressed to the governor's secretary. But these uncommissionings only furnished new arms for partisans to handle. The young men of the movement party were especially violent (*emportés*). The opposition clubs had rami-

* Despatch from the Earl of Gosford to Baron Gleuelg, dated Sept. 2, 1837.

sessions among the workmen, who were called on to sustain (figuratively) the majority in assembly against the executive. Great efforts were made to engage the humble class (generally) to join in a revolt; and meetings of them were called in view of inducing them to do so by exciting their passions. These attempts failed, mobbish eccentricity alone being aroused on such occasions: As for the French-Canadian people (in the best sense of that collective term), as they lived remote from the towns, much apart from British settlers, and felt no governmental pressure (real or imagined), they continued to pass their lives in habitual tranquillity. The expatriations got up of the unjust doings and tyrannical acts of the dominating aliens, but slightly affected the rural imagination, and but temporarily ruffled the even current of country life. The plain-witted habitants, too, sluggish as their natures might be, had seen so many noisy vindicators of general rights, and denouncers of public wrongs, at last side with the alien perpetrators whenever enmeshment or power for themselves was to be obtained from the (alleged) enemies of the French race!

There were exceptions to this inertness of spirit, however, even in some of the rural districts. The county of Two Mountains, in particular, was assiduously perturbed. At St. Denis, and in several other localities, entertainments were given to the displaced magistrates and militia officers; secret associations also were formed, and open resistance was spoken of. Already a band of young men in Montreal, met regularly for military training, taking the name of "Sons of Liberty."⁶ The members of this band published a threatening manifesto, against which the constitutional association of the same city submitted a counter-declaration. Both parties had agencies in the country districts.

At Quebec, some young men of opposition principles, after vainly trying to get up a combination like that of the Sons of Liberty, received an intimation from those of Montreal that they were about to enter upon action; whereupon these Quebec youths de-

⁶ A term originally invented by Colonel Barré, applied by him approvingly in the British parliament, to the malcontent provincials, eagerly appropriated to them, and borrowed (to sorry purpose) by the Canadian insurrectionists.—E.

termined to imitate the example. M. Casco, one of the numbers, relying on the aid of the workmen in the suburb of St. Roch, prepared for warlike use a quantity of bullets; a posthumous commodity which the young gentlemen took great pains to conceal thereafter, when the police made a domiciliary visit. M. Morin was chief of the secretly armed club of which Casco was a member; but such hostile demonstrations found little acceptance with the community. M. Morin complained of this, to his political friends of the Two Mountains; writing to them, Oct. 28, in a letter of thanks for the acknowledgments they had made of his services in the great cause, that "their common efforts in its behalf would certainly have been crowned with success, but for intelligence, who had worked on the ignorance, or fears, or corrupt spirit of many of the supposed well affected;" but adding, that "with constancy and courage aiding, we shall overcome this temporary obstruction in our path; and while manifesting the baseness and corruption of our enemies, we shall unmask the hypocrisy of our pretended friends."

M. Morin, for all this bold strain, was a gentle, polite, and studious man, with a severity of manner more suited to a divine, than for one possessing the ardent temperament of a conspirator. To play the latter part he was ill-fitted indeed; a truth thus recognized in *Le Canadien* newspaper: "It was in an evil hour that he set himself up for a party-chief in this district. So long as he had to act under the direction of firmer natures, of men used to command, he passed for a man of ready powers (*bonne habile*); but ever since he began to direct others in what it were needless to do, his incapacity as a leader has become painfully manifest."

At St. Denis, St. Charles, St. Eustache, Berthier, and Acadie, warlike preparations were in progress. The central and standing committee of Montreal, comprising the chiefs of the movement, sent an address to the Workmen's Association in London; * a kind

* The evil designs, and the atrocious means by which they were to be effected, of the treason-minded yet despicable crew thus abusing the name of honest Britons of the industrial class, are well exposed and properly denounced in an instructive as well as interesting book, lately published in this city, entitled "Conservative Science; or Somerville's Diligent Life," &c. Montreal: J. Lovell, 1860.—E.

of revolutionary class; in the hope, unquestioned, of obtaining the sympathy, at least, of a section of the British people. Some of the hot-heads (*les emules*) of Montreal resolved to address the American congress, and demand free trade (*commerce libre*). By degrees the men of the movement-party became so daring as to disquiet (*incommoder*) their more peaceable fellow-subjects: who were finally induced to join in demonstrations antagonistic to those Col. Heriot, in command of a battalion of militia 1,500 strong, in the county of Two Mountains itself, then the centre of agitation, wrote to the government that his soldiers were full of loyalty, and ready to obey all orders from head-quarters. But most of his men seeing as yet no real danger, were inclined to let the governor get out of his difficulties as he best might; this the rather because he had brought them on himself by invidiously maintaining a system full of injustice, and national preferences. Yet when they learned that open resistance to the authorities had been made, at St. Denis and St. Charles, they renounced their neutrality and prepared to support the government; while the French-Canadians at Quebec, Montreal, Berthier, Rivière-Orléans, Kamouraska, Lotbinière, Portneuf, Champlain, Three-Rivers, and in nearly all the counties, sent on loyal addresses, and stood up for the government.

Threats made by the disaffected in different localities, induced the authorities to arm trustworthy civilians, to enable order to be maintained. These precautionary measures, however, did not prevent the partisans of the movement from holding an aggregate meeting of inhabitants of the counties of Richelieu, St. Hyacinthe, Beauville, Chambly, and Verchères. Those of Assas county conjoining, a kind of political compact was formed, called the Confederation of the Six Counties: which comprised a dozen members of assembly and 100 militia-men, the latter marshalled by cashiered officers of that force. Numerous banners, bearing all sorts of inscriptions, were displayed on such occasions. For example: "Papineau and the elective system!" "Honour to those who have resigned their commissions, and been sent adrift (*destitués*)!" "Shame upon their successors!" "Our friends of Upper Canada!" "Honour to the brave Canadians of 1813: the country awaits their services!" "Independence!" The legislative

council was pictorially represented, on flags, by a death's-head-and-cross-bones!

Dr. W. Nelson, of St. Denis, took the chair (at the first meeting). Messrs. Papineau, Wilson, L.-M. Vigor, Lauson, T. S. Brown, and Girard, spoke in turn. A kind of "declaration of the rights of men" was subscribed. M. Papineau, who had begun to see that matters were going farther than he intended, now made an oration which disappointed his more ardent partisans. He recommended that no appeal to the arbitrament of arms should be countenanced. The only constitutional form of resistance to Britain, and the best too, he said, was to buy nothing from her. Against this (peddling) policy Dr. Nelson loudly protested; adding, that the time for armed action (not pocket inaction) was come. The resolutions passed at this time, served as basis for an "appeal to the people;" copies of which having been profusely distributed throughout the province, M. Lartigue, bishop of Montreal, was induced, by way of counterbalance, to issue a pastoral letter (*monition*) to the Canadian catholics, exhorting them to be on their guard against the evil counsels contained in said appeal; reminding his flock, that obedience to the powers established, was a cardinal rule of the Romish church. This warning voice from the clergy, who have ever had a great influence over the French-Canadians, made itself heard under every roof-tree, from the highest to the lowest, in the entire country.

In 1837, the see of Quebec was filled by M. Signai, the successor of M. Panet, who again was the successor of M. Plomin. M. Signai now approved of the admonitory words addressed by

* Dr. O'Callaghan wrote to me from Albany, under date of July 17, 1852: "If you are to blame for the movement, blame then those who plotted and contrived it, and who are to be held in history responsible for it. We, my friends, were the victims, not the conspirators; and were I on my death-bed, I could declare before Heaven that I had no more idea of a movement of resistance, when I left Montreal and went to the Richelieu river with M. Papineau, than I have now of being bishop of Quebec. And I also know that M. Papineau and I secreted ourselves for some time in a farmer's house in the parish of St. Marc, lest our presence might alarm that country and be made a pretext for rustlers.... I saw as clearly as I now see, that the country was not prepared."

his episcopal auxiliary to those people who had been or might be misled by agitators: "For a length of time back, dear brethren, we hear of nothing but agitation, yea even of revolt; and this in a country which has hitherto been distinguished by its loyalty, its spirit of peace, its love for the religion of our fathers. On every side we behold brothers rise up against their brothers, friends against their friends, citizens against their fellow-citizens; and discord, from one extremity of this diocese to the other, seems to have burst asunder the bonds of charity which united the members of the same body, the children of the same church, the children of that catholicity, which is a religion of unity. It is not then our attention to give an opinion, as a citizen, on any purely political question, between the different branches of government, which is in the right, or which is in the wrong; this is one of those things which God has delivered to the consideration of seculars: (*mundum tradidit disputationi seculorum*); but the moral question, namely, what is the duty of a catholic towards the civil power established and constituted in each state? this religious question falling within our jurisdiction and competency, it is undoubtedly the province of your bishop to give you all necessary instruction on that subject, and your province is to listen to him. Should then any one wish to engage you in a revolt against the established government, under the pretext that you form a part of the sovereign people, suffer not yourselves to be seduced. The too famous National Convention of France, though obliged to admit the principle of the sovereignty of the people, because it was to this principle that it owed its existence, took good care to condemn popular insurrections, by inserting in the *Declaration of Rights* which heads the Constitution of 1795, that the sovereignty resides, not in a part, nor even in the majority of the people, but in the entire body of the citizens. Now who will dare to say that, in this country, the totality of our citizens desire the overthrow of the government?"

The pastoral letter had (as above observed) a great effect. Concurrently, the *Canadien* renewed its earnest advice, on the urgent necessity there was for pronouncing against the movement-party in its armed resistance, for the sake of the national honour, and even in the name of threatened Liberty herself; while the

catholic clergy of Montreal put themselves in communication with those of Quebec, to obtain the aid of the executive council in getting up a conjoint application to the home authorities, for the prompt concession of such reforms as would satisfy a majority of the Canadian people, and thus appease the troubles of the time.

The executive council took immediate measures to stifle the insurrection, and cause the law to be respected. In the year preceding, General Colborne had yielded the reins of government to Sir Francis Bond Head. It was said, that some discord existing between Lord Glenelg and the former, had caused him to resign. However that may be, upon reaching Montreal, he was triumphantly welcomed by the British party in that city. Thence he passed to New York, where he was to embark for Europe with his family; but before he could get away, he received a despatch from Lord Glenelg, and a commission from Lord Hill, investing him with supreme command, as lieutenant-general of the whole military force in the two Canadas.

After visiting Washington and some places in the States, the British generalissimo returned to Canada, and armed a part of the male population of Montreal and Quebec, organizing volunteer corps of infantry, cavalry, and artillery. He also armed almost all the Irish colonists; a great number of whom had made common cause, hitherto, with the oppositionists of the most red-hot principles (*les libéraux les plus exaltés*): thus evincing a versatility of nature, in the character of the Irish, which may serve to account for the evil destinies of their country.* Six hundred volunteers were armed and equipped in a few days' time. Colborne also ordered up a reinforcement of regulars from New Brunswick.

The public excitement in several localities was too great to be quickly allayed, or even to be appeased without an effusion of blood, more or less copious according to circumstances, should antagonistic parties in arms come into bodily presence unexpectedly. Already some soufles (*troubles sérieux*) had taken place in Montreal city. Thus, Nov. 7, the volunteers of the "Doric Club"

* We call the attention of all Hibernians, and men of "West British" descent now in Canada, to the pregnant import of the few words in the above significant passage, made, as it were merely *obiter*, by the author. —B.

had come to blows with the "Sons of Liberty." The dwelling of M. Papineau, and that of Dr. Robertson, were attacked; the printing-house of the *Vindictor* newspaper, too, was devastated. Soldiers afterwards paraded the streets, with cannon following, to scare the riotous of both parties.

Many warrants were now issued by the authorities against the chiefs of the malcontent Canadians; 86 of whom, including Messrs. Papineau and Morin, Dr. O'Callaghan and Nelson, were accused of high-treason. At Quebec as in Montreal, the promised arrests were made without any difficulty; but in one rural district of the latter, successful resistance was made to the capture of the accused, and the officers of justice were put to flight. Afterwards the latter were escorted by the military; these also were in some places repulsed, but finally prevailed. Between Chambly and Longueuil a detachment of cavalry was worsted, and some prisoners under its charge were runned.* A corps, composed of five companies of regulars, with a few *Militiamen* and a field-piece, under the orders of Colonel Gore, which left Sorel for St. Denis and St. Charles, was on the 22nd November brought to a stand by Dr. Nelson, who, with some other insurgents, had barricaded himself in a large stone building. When the alarm-bell (*tocain*) of the place sounded, 800 men answered the call, and put themselves at the doctor's disposition. Only 120 of them, however, had muskets, good or bad, and of ammunition there was little among them; while the rest were armed with pikes, pitchforks, and cudgels. When a rupture was made, only a part of the insurgents took their places for fighting, and the others retired. A successful resistance was thought so unlikely by this small band, that Dr. Nelson persuaded (*engagea*) M. Papineau (at the time we speak of conversing with Dr. O'Callaghan) to retire with the rest, so as not to imperil his life, for if he staid he would also risk the perdition of the cause he was the head of; adding, "It is not here that you can be most useful; we shall want your presence at another time (*vous aurez besoin de vous plus tard*)." Thus M. Papineau, who had opposed an appeal to arms in the Six Counties' meeting, carried off

* This (so-called) detachment was composed of 18 mounted volunteers, led by Lieut. Ermatinger.—B.

his first (*entraîné*) by the torrent, heaved the severe reproach, as he observed himself to Dr. Nelson, people might cast upon him, if he were to take himself off (*s'échapper*) at such a moment."

The troops, on their arrival, took possession of the adjoining houses. After taking up their position, they opened a double fire, of small arms and from the field-piece, on the encamped insurgents. Noting its small effect on the enemy, Col. Gore ordered Captain Markham to assault a distillery building, defended by 18 Canadians, which much inconvenienced the soldiers elsewhere; but, after several vain attempts to carry it, and the captain had been severely wounded, the assaults were recalled.

Towards 3 o'clock, the insurgents received an increase, which made the number of those who had arms about 306 in all; they then determined to take the offensive on several points, and succeeded in dislodging a party which was firing on them from behind a barn. The rest of the troops kept up the assault; but after a contest of two hours' duration, Colonel Gore, a veteran who served at Waterloo, was fain to retire from the field, leaving his cannon behind, also part of his ammunition, and some wounded men. M. Ovide Ferrault, member of the assembly, was mortally wounded in this affair.

While the insurgents were thus repulsing the British soldiers at St. Denis, another column led by Col. Wetherall, 339 strong, with two cannon and a few mounted volunteers, was on its way from

* See "Papineau et Nelson: Blanc et Noir," the title of a pamphlet, with affidavits appended, published at Montreal in 1846, by the proprietor of *L'Appel* newspaper.—["Discursive," says Falstaff, "is the better part of valour." Fire-breathing words seem fitted to inflame all but those who utter them. But the Canadian orator might plead the greatest of all examples in such cases: Demosthenes, it is said, was one of the first to take *log-ball* among the discomfited at Chereva; Cleared out but a poor figure as a man of action (he took Cleodius and his gang by surprise, and had besides the whole lawful force of the republic on his side); and he died rather ignobly. M. Dupin, senior, the great mouth-piece of the Liberal opposition in the French legislature under the last Bourbon, and who did, perhaps, more than any man to provoke the revolution of 1830, hid himself in the cellar of his mansion in Paris, after trying in vain to get out of the city, (as did also the present annotator!) all the while it was going on.—*Histoire des Dix Ans*, par Louis BLANC.—B.

Chambly to form a junction with Col. Gore. When combined, the two parties were so small the village of St. Charles, where the insurgents were intrenched. Wetherall's progress was very slow, for the bridges over the streams he had to cross had been broken down. Although he did not find Gore at the place of rendezvous, he still went on; and, near St. Charles, several shots were fired against him. He confronted the insurgents' position, Nov. 25. Their line of defence was formed of felled trees, felled with earth and supported by the mansion of M. Dehartsch, the walls of which had been loop-holed; the whole work forming a long square between the river and the foot of a hillock, which commanded the rear of the position. It was defended by a few hundred men, most of them without arms, as at St. Denis; and Mr. T. S. Brown, who was to have commanded them, fled before the attack began. They had, indeed, two cannons, but were able to fire them only once or twice. Wetherall turned their position, pointed his men on the petty eminences above noted, got his two guns into place, and began to play on the insurgents, who had now no other way of issue than the river. The latter, notwithstanding, kept up a brisk return fire; one party also making a sortie, and, screened by some trees on their right, galling Wetherall's flank so much that a retré party had to be brought up to dislodge them. The firing was kept up for an hour, but more and more faintly on the part of the defenders; the balls from the assailants' field-pieces having made great breaches in the rude field-work, and its defenders getting into confusion. The British advanced with fixed bayonets, carried the works at one stroke, and killed (massacred) all those who did not ask for quarter, only 36 surrendering. More than 100 perished, and 372 besides were wounded.

The combat finished, the camp was destroyed, all but the house of M. Dehartsch; and the British forces returned to Montreal by Chambly and St. John's; dispersing, on the route, at Point Olivier, a party of insurgents who tried to stop their passage.

The whole district of Montreal was now put under martial law, while the people began to meet in town and country to renounce,

* This is somewhat at variance with the particulars precluding the author's account of the fighting there.—D.

publicly all participation in the revolt. Messrs. La Fontaine and Louis, apprehending that they had been too obstinate, repaired to Quebec and solicited Lord Gosford to convene the assembly, but it was now too late for negotiation: the opposition in the assembly having voted forces and failed, were of the number of their antagonists. This result ought to have been seen from the first; and the result now was, that the cause had to abide the evil consequences of an entire defeat, though its defenders had ventured upon more skirmishings with their antagonists in a few scattered localities: the masses not having stirred, there was no revolution. As a natural consequence, Lord Gosford declined to parley.

Meanwhile some insurrectionary demonstrations near the right bank of the St. Lawrence, were met and put down. A party coming tardily into the field from the United States, was captured or dispersed at Four Corners, near Lake Champlain. There now remained but one affected point to assail, on the left bank of the flood, which was St. Eustache, in Two Mountains County. Here Dr. Oubélier and Armand Girou (a Swiss settler) had assumed the lead of an insurgent body in their district. They appropriated a cannon and some small arms in the hands of the people of the Indian village: then repaired to St. Eustache, seated upon the convent there and turned it into a block-house for their party. The parish priest (M. Paquin), Mr. Scott (member of assembly), Mr. Emery Féré, and Mr. Desros, vicar of the parish, (the latter of whom read to the rebels Colborne's proclamation,) succeeded in persuading the peasants at Oubélier's heels to return to their homes in peace, and only one young man was left in the convent to represent an insurgent garrison. But others present, of rebellious stamp, arriving on a sudden from Grand-Brûlé or elsewhere, replaced the retiring defenders, and, during several days, the country had to endure the presence and disorders of a varying number of 400 to 1500 ruffians in hands, some regularly armed, but most not. Before any force arrived to restore order, and, upon hearing the news of the (blood-letting) affair at St. Charles, with the dispersion of the rebels in the south, M. Paquin, thinking the occasion opportune for bestowing salutary advice, invited Dr. Oubélier to his parsonage, and begged he would renounce an enterprise as hopeless as it was perilous. The adviser's sensible and kindly meant

objections were seconded by other gentlemen present on the occasion, both episcopalian and catholic, but their attempts to prevent the obtaining of success in their main proved useless. Chabrier would have it, that the intelligence from St. Charles was false; he pretended he had just heard, by courier, that the southern rebels were triumphing; finally, that his determination was, to conquer or die with arms in hand! But while his tongue uttered these words of resolution, his eyes betrayed the weakness of his nature, for it was observed that some tears trickled down his cheeks. Instead of following the commands of the worthy chief priest of the parish, Chabrier and his men turned him out of his dwelling, making a black-house of it, and also taking post in the church of the place as a kind of citadel. Many families had already got out, or were getting ready to start, for Montreal from the neighbouring parishes. Several alerts had taken place, owing to the reported approach of the royal troops; and it was plain that any attempt to resist them by the few rebels still in arms, would prove futile.

At length Sir John Colborne arrived in person with 2,000 men, eight field-pieces, a rocket-carter, and a train of ammunition-waggons, &c. the whole line covering fully two miles of roadway. At the sight of this imposing array of war, many of the insurgent troop at St. Charles took to flight, leaving Chabrier with from 200 to 250 men only to defend the convent, the parish church, the parsonage and adjoining houses, in which they had taken post. Several, even of those left, having no arms, applied for arms to the doctor, who replied, "Be easy about that: there will be men killed: you can take their weapons."

When the British had fully invested the village, their artillery began to play upon the fastnesses of the insurgents. The latter returned their fire spiritedly till ammunition failed them, and even forced the artillerymen of one battery to retreat. After a two hours' cannonade, Captain Lusk's volunteers, the 23rd regiment, and the Royals were called up, and, after a terrible fire of musketry, the order was given to assault. By this time the houses containing the rebels were on fire. Driven by the flames, as they got hard, to abandon each of the burning buildings in succession, the defenders at last joined their comrades posted in the church, which was pre-

viously invested by the British, and succeeded with destruction by the progress of the conflagration. Chabrier and the rest tried to maintain the place for a time in spite of flames and bullets; but finding the building no longer tenable, he, with a few of the more enterprising, leaped the church windows, and tried to make his way through the assailants, but was shot and died ere the church-yard wall was reached. Not one of his men escaped in the carnage which followed. The village itself was first plundered and then burnt.

On searching the bodies of the dead, there were found in the pockets of several of them, boys' marbles, intended for use as bullets. Girod, who advanced before the fight, but who was sought for nevertheless, when on the point of being arrested shot himself.*

The combat of St. Eustache was the last attempted by the rebels, and their defeat here finished the insurrection at one blow.

The troops marched against St. Benoit, which place, although unresisting, met the fate of St. Eustache and St. Denis; whilst nearly 1,100 men had been sent to destroy the village, in revenge for the defeat of the 23rd. The revolted were now in despair: all their chiefs were taken or were in flight. M. Papineau, and several other compromised individuals of mark, had found their way across the frontier and were safe in the States. The opposi-

* "Historical Journal of the Events that happened at St. Eustache during the Rebellion of the County of Two Mountains. By an Eyewitness." Published in *l'Ami du Peuple and le Canadien*, A.D. 1838.

[* At St. Benoit, Sir John Colborne found upwards of 250 men drawn up in line exhibiting white flags, and stating that they surrendered at discretion. . . . He dealt with much humanity, disarming most of them." *Observer: Hist. E. Canada*, v. 9, 10.

"Prior to my leaving Grand Brûlé, almost every house in the town was set fire to, as well as the church, priest's house, &c. No exertion on my part was spared to save as much as possible; but the irregular troops employed were not to be controlled, and were in every case, I believe, the instruments of the infliction."—*Major Townsend to Col. Gore*, Dec. 18, 1837.

"Many of those who served as volunteers were persons who had been exceedingly ill-treated and plundered by the patriots while in the ascendant, during a great part of the preceding summer."—*Observer*: v. 11.—B.]

tion journals were under seizure or silent; the people everywhere submissive, and in many places they signed addresses professing their loyalty. The voices of the clergy were heard again amid the political wreck, and the bishops of Quebec and Montreal began to return thanks to God for the restoration of peace to the country.

"What misery, what desolation, have overspread many of the fairest fields," said the bishop of Montreal, "since the demon of war has been let loose upon our beautiful and till lately happy country; wherein abundance and content reigned awhile with order and security, until brigands and rebels, by means of sophistry and lies, misled a part of the people of this diocese. How now, about the fine promises made (by the seditious) of the wonderful things they would do for you?..... Was it the controlling spirit of a numerical majority of the people of this country, who, according to the insurgents, ought to have sway in all things, that directed their military operations? Did you find yourselves in a condition of greater freedom than before, while exposed to all sorts of vexations, threatened with fire-raising, loss of goods, deprivation even of life itself, if you did not submit to the frightful despotism of those insurgents; who, by violent not persuasive means, caused more than a moiety of all the dupes they had to take up arms against the victorious armies of our sovereign."

"For ourselves," added the bishop of Quebec, "during the disasters of which some parts of this province have been the theatre, we have, in imitation of Moses, implored the Lord not to abandon his people in their extremity; and now we have the happiness to see, as well as yourselves, that God, in his loving-kindness, listened to our humble supplications."

But if calm were re-establishing in Lower Canada, the upper province was threatened, in its turn, with similar troubles to those which had taken place in Montreal district, &c. Mr. W. L. M'Kenzie raised the insurrectional standard in Navy-Island, two miles above Niagara Falls; where he had taken refuge with a body of Canadian malcontents, and "sympathisers" from the neighbouring States. In London district, also, some rebels were roving about the country. The insurgents, however, could not long make head against the authorities: one party of them was

put to the rout in the London district; another was defeated, at Amherstburg; and M'Kenzie's party was obliged to quitte Navy Island, after making a show of opposition for several days; so that Upper as well as Lower Canada was swept clear of insurgents. But the borders, on both sides of the parting line between the two provinces and the north-eastern States, were still infested with parties of Canadian revoltors and intrusive Americans, directed by M'Kenzie and Dr. Robert Nelson; who even published a "declaration of independence," dated March 1838. Within the colony, all was quiet at this time; while the federal government sent an armed force, under Generals Scott and Brady, as a corps of observation, which took post on the American frontier-line, in view of causing neutrality to be respected by all citizens of the States. This movement was doubtless due to hollow remonstrances, previously made at Washington by Mr. Fox, British envoy, against the little respect which the American authorities had evinced for the laws of nations, while the Canadian revolt lasted. But the governors of Vermont and New York, each in a proclamation issued anteriorly, cautioned their people not to take part in the struggle going on.

In other British North American dependencies, as New Brunswick and Nova Scotia, no revolt took place: on the contrary, as soon as news of the Canadian outbreaks arrived, the colonists of both those countries met in public assembly and assured the authorities of their firm support.

Before the insurrection broke out, the Queen, in her speech at the opening of the Imperial legislature, called the attention of the two houses of parliament to the troubled state of our affairs. Messrs. Hume and Leader had called upon the ministers to inform the commons what course they meant to pursue after driving, by their past policy, a moral, quiet, and religious people to the very brink of revolution; as also to explain how it was that numbers of the Upper-Canadians made common cause with the malcontent race aforesaid. In reply, Lord John Russell defended the Canadian policy of the cabinet; but declined to enter into explanations as to what he or his colleagues meant to do in the emergency. This much he intimated, that the resignation of Lord Gosford, who had long been soliciting his recall, was

now accepted; and that Sir John Colborne would fill the place of governor temporarily.

When intelligence of the outbreaks in the province reached London, several merchants of that city trading with the Canadas, repaired in deputation, for themselves and others, to the colonial office, and, on inquiries made, were assured by Lord Glenelg that the interests of every loyal subject in the colony would be anxiously cared for; also that the rebellion would very certainly be soon be put down by force. The while, the members of the commercialist classes of the province, especially the British merchants in Quebec, but still more those of Montreal, began to clamour for a union of the two Canadas. In view of communicating their earnest wishes on this point, the former despatched Mr. Stuart, to London; the latter sending Messrs. Moffat and Badgley on the same quest. They inclined not to let French nationality raise its head again; and by current rumours among the British population, which reached fitfully Canadian ears, it was easy for us to foresee, that, as soon as the British party were not able to maintain a supremacy over the Canadian race, even with the aid of the home government, yet the Upper-Canadian population becoming more considerable, the two provinces would be combined in one, thus to terminate the quarrel between their two races.

The Earl of Gosford received several valedictory addresses from the inhabitants of the capital, and those of the neighbouring parishes. He left Quebec, late in February 1838, *via* the United States; visiting Philadelphia and Washington before embarking for Europe. Sir F. B. Head, governor of Upper Canada, who also had demanded a recall, was not long in following him. Several British journals blamed the conduct of the cabinet; but there was no doubt that the ministers would be supported by the parliament and a majority of the people. They might reckon on the approbation of the other British North American colonists, as discussion which had lately taken place in the assembly of New Brunswick sufficiently proved. The people of that province were even ready to aid the home government to upset the whole social organisation of the Lower-Canadians. "It is a second conquest that is wanted in that colony!" exclaimed Mr. Wilmott, one of the

chiefs of assembly in that province, inspired by sentiments expressed in the *Gazette* newspaper of Montreal. In Upper Canada, where the Union question had been submitted for consideration to the two chambers, the representatives consented to the principle of it, provided that British preponderance should be ensured in the compact; also conditioning, in advance, that no use should be made of the French language either in the legislature or before the tribunals.

Such were, everywhere, the sentiments of our fellow-subjects in respect to us, and the interests of our race. Such was the result of the insurrection of 1837; the minor movement of 1838 being but its abortive counterpart. If no part of the country were the people prepared (for a successful revolt). The only persons who were ready to move, were those who made a kind of trade of politics, agitators, partisans, &c.; who passed, in many cases, from one camp to the other; some really believing in a revolution as ensuring a remedy for existing abuses, others only regarding it as a means proper for advancing their personal interests or satisfying their own ambitious aspirations. Each kept up the excitement of his fellows; all gave the rein to their own and fostered their neighbours' vain imaginations, till at length great things seemed little, and little things looked great, both being diversely viewed through a medium of "blissful illusion." The very judgment of some seemed to be perverted for the time. Presently those whom self love or interested motives impelled or induced to join with former opponents, persuaded, not only others, but themselves too, that they were the real patriots which they professed to be, merely from frequenting the society of those who had a valid claim to that distinction. But time, which tries all men's pretensions, soon enabled us to discriminate the false from the true: words profess, but events show; and no insincere man ever yet endured nobly the worst consequences that might befall him through holding the even tenor to the last of that which he takes to be a rightful course.

CHAPTER III.

UNION OF THE TWO CANADAS.

1838-1840.

Effect of the troubles of 1837 in Britain, France, and the United States.—Policy of the Imperial Parliament.—Debates in both houses on Canadian affairs.—Earl of Durham nominated governor.—His arrival at Quebec.—His proclamation to the people.—He organises his council.—Individuals under accusation for political offences amnestied or temporarily exiled.—Mr. Wakefield sent secretly to M. Papineau and other party chiefs.—Attitude of the several parties.—Lord Durham in Upper Canada.—He secures a majority therein favourable to union.—Meeting, in Quebec, of the different governors of the Laurentian gulf region.—The half amnesty, by which several of the incriminated parties were arbitrarily exiled, denounced in the British legislature, and disavowed by the home government.—Lord Durham resigns in disgust.—Addresses at leave-taking for Europe, and his replies thereto.—Sir John Colborne again governor *pro tem*.—Renewed insurrection desayed in the Chambly district.—Colborne marches thither, with 7 or 8 thousand men, and ravages the country.—Numerous arrests follow.—Trials of the parties implicated.—Eighty-nine condemned to die; thirteen of whom are executed, and forty-seven banished.—Lord Durham's Report on Canadian affairs.—Bill for a Union of the Canadas brought into parliament, but its consideration delayed till next year.—Mr. Foullet Thompson, nominated governor, arrives at Quebec.—He repairs to Upper Canada, and convokes its legislature.—He persuades the two chambers there to adopt the conditions prescribed for the projected Union.—That measure becomes a law in Britain, despite the petitions presented against it by the Lower-Canadians, as well as the opposition of the Duke of Wellington and Lord Gosford.—The act of Union proclaimed in Canada.—General remarks.—Canadian people at the time of the Union.—APPENDIX: supplementary populationistics, &c.

What, then, was, to be the result of an armed resistance so quickly overcome? An occasion presented itself, and was eagerly taken after being long desired by the victorious party, of incorporating the two Canadas, politically, as one province. Although the attempt to effect that object in 1822 had failed, the dexterous

UNION OF THE TWO CANADAS.

391

and persistent policy of that party had been ever preparing the way for realising the project now about to be effected. The rashness of M. Papineau had, unquestionably, much precipitated the change; but the colonial-office was always on the look out for finding means to bring about the desired consummation, and the far-seeing among ourselves ever expected that ministerial tendencies would cause a violent concussion (*choc*) soon or late. Despite their language, British ministers knew well that what they said would not be literally interpreted; and that the Canadians would stand up against the real harm intended them, under specious pretences of good-intentioned, and through means of agencies based on deceptious maxims of ultra-liberal character.

Up to the time we have arrived at, there had been no civil war in Canada; consequently, the contest just terminated attracted, while it lasted, much attention in Britain, the States, and France. In the United Kingdom, as soon as news arrived of the first revolt, measures were taken for sending troops over to repress it; while, in the United States, the government had great difficulty to keep in leash "sympathising" citizens, hundreds of whom flocked to the standard of Mackenzie, to the great disquiet of Upper Canada all the winter through. In France, Canada had been so completely forgotten, that people were asking of one another whereabouts it lay; and had to be reminded that it was still the abiding-place of certain descendants of their own race of other days, located in parts beyond sea. Then the Gallic mind was stirred in our favour; and a republican journal suggested the formation of a volunteer legion of auxiliaries, to assist us in the struggle. The *Gazette de France*, in a more thoughtful spirit, thus disserted on the affair of Canada: "There we find another Ireland re-produced; a country to be oppressed, to suffer under the arbitrary yoke of its conquerors. It is coerced for its religious belief; and, though its people are nominally put on a footing of equality, they are yet separated from their fellow-colonists by outrageous (*choquante*) political inequality..... Conquerors thought that nationalities could be made up unmade at the fiat of a diplomacy void of heart (*sans entrailles*); that the territory of a people might be cut and shaped as if it were a piece of cloth; and that communities of men could be readily broken up and allotted, some to one master, some to another, as

easily as so many herds of cattle. Because an invasion and defeats in resisting it, have made a people succumb to the conqueror, is he to suppose that he has a right to make them his absolute property, both body and soul, by imposing upon them his laws, his religion, his habits, and his language? Is he to be sanctioned in changing, by constraint, the very heart of a people by imposed educational institutions; or shall he be allowed, without reprobation, to invade the most sacred part of man's moral constitution, the sanctuary of conscience..... What are the rights now contended for in Quebec and at Montreal? Of directing the outlay of public money by those who have furnished it (surely the right of all men), and representation in the legislature, in accordance with the principles of that nationality which emigrants [7] took with them to America; even as Encas is fabled to have taken with him into Italy, the laws and customs of Ilion, as well as the penates of the exiles he led.....

"And as if to give the world a bodily token of the real nature of the Canadian movement, and of its conformity to right principles, we find that the two men at its head are, one of French the other of Irish blood, namely, M. Papineau and Mr. O'Connell,—both Catholics, and each alike claiming for his fellow-sufferers and himself religious liberty, along with political freedom; in fine, such institutions and laws as those in the communities to which they severally belong have founded and developed."

Had the revolt been of a more serious character than it was, the American government, and probably that of France afterwards, would have been impelled (*contraints*) to intervene with an effect sufficient to ensure the independence of the two Canadas. But as the troubles which had burst out were rather the result of a political struggle prolonged beyond endurance, than due to a formed determination to shake off British supremacy, the chiefs of the movement did not yield to the desire of their followers to take up arms till the eleventh hour; and even in the address from the six counties' association, although menaces were thrown out, anticipations of a hoped-for redress of grievances still formed a topic: so true is this, that those who subscribed it had made no preparations whatever for following up their menaces by war. And in the physical resistances which followed, at St. Denis and St.

Charles, not one man in four had a firelock; while the attack made upon the insurgents was made, not by regular corps despatched to confront rebellion, but by parties of soldiers sent to aid civil officers in making captives. Nevertheless, as an example of successful tumultuary resistance is ever perilous to a government, it was inevitable that ours should act with rigour (*admir*) at the outset, and put it down promptly by a display of superior force; for those who cannot repress a body of revolted colonists, will soon have to deal with a nation of revolutionists. Aware of this (by past American experience), the almost universal British mind was all for war against the insurgents. As soon as the Imperial parliament assembled (Jan. 16), Lord John Russell explained what measures for repression of the revolt had been determined on; and addresses to the Queen from both houses, were moved and carried, assuring her Majesty of their support in the crisis. Next day, his Lordship brought in a bill for suspending the constitution of Lower Canada.

The provisions of this bill, as they were successively brought forward, led to a discussion which continued for several days; yet a part of the opposition made to each in turn was due, not to a wish to defend French-Canadian interests, but to make a handle of our complaints for assailing the existing cabinet. Whig-and-tory contentions between those party athletes Russell and Peel, such partisan wranglings were not likely to result in any favourable result for oppressed colonists. Roebuck was heard, at great length, against the bill, as agent for Lower Canada; making an exposition of colonial wrongs, the detail of which lasted four hours. But his influence in the lower house had fallen off; and, besides, he had not always acted prudently in our behalf. Thus he attended at a meeting holden in London, presided by Mr. Hume, at which it was declared that the possession of Canada was of no advantage to Britain, seeing that it only supplied pretexts for maintaining a commercial monopoly; and the people of Britain were advised to meet in every part of the country, to petition parliament, and to induce the ministry to renounce their coercion of the colonists. To raise up such a question from such a motive, at the time of an insurrectionary movement, was giving encouragement to the malcontents to persevere, and, by consequence, raising in Britain feelings of

suspicion against the Canadians. Nevertheless, Lord Brougham and the Duke of Wellington in the house of Lords, with Messrs. Warburton, Hume, Leader, and Stanley in the commons, blamed the conduct of ministers, and threw upon them the discredit of the events that had taken place. Lord Brougham, in particular, made a speech in which he recommended clemency for the insurgents, and upheld their right to revolt; saying, "We loudly censure the Canadians," urged he; "but which is the country, who are the people, who gave them the example of insurrection? You exclaim against them for revolting: you, who have disposed of their money without their consent; you, who have violated those rights which you made a merit of having accorded to them. Then you enumerate their other advantages; how that they have no taxes to pay, that they receive considerable aid from this country, that they enjoy gratuitously precious trading privileges which it cost us dear to obtain, and then you wind up all with the (scornful) observation: 'The whole dispute between us and them resolves itself into the fact, that we have appropriated some £20,000 without the permission of their assembly-men!' Why, it was for resisting the illegal exaction of a poor pound sterling, that Hampden gained an undying name as an English patriot; a name for which the Plantagenets and the Guelphs would have given all the blood that flowed in their veins! If it be a crime to resist oppression, to rise up against a usurping power, and to defend public freedom when it is assailed, which are the greatest criminals? Was it not ourselves who set the example to our American brethren? Blame them not too harshly for following it..... Besides, you propose to punish a whole province, because it contains a few malcontent parishes; thus, by your indiscriminating proscriptions, you chastise those even who have helped you to stifle the insurrection!"

Yet the minority who voted against the ministerial project, among the commons, was but 7 or 8 strong,—half of the members being then absent.* Their opposition, nevertheless, obliged min-

* The numbers of a final majority and minority in either house of parliament, give no proper indication of the relative strength of either on any contested subject. It is at the second reading of a bill, that its fate is virtually determined. Voting afterwards, is usually little more than

isters to limit the powers first intended to be vested in the governor and special council, who were meant to rule absolute in Canada while his constitution were in abeyance. Another inquest was ordered to be made on the spot, as to the state of the country. The Earl of Durham was chosen for chief of this mission of inquiry. When nominated to the office, in order to pre-dispose the Canadians in his favour, his Lordship announced, in the house of lords, that while he would endeavour to make the supremacy of Britain be respected in every part of the colony, he would patronize no section of the population in especial, whether English, French, or Canadian; but that he would administer justice to all, and extend to all an equal protection. During the attendant discussion in parliament, the ministers hid their secret aim with the greatest care, and to the last manifested a reserve which imposed on many persons. Lord John Russell announced, that the crown would avail itself of the royal prerogative to authorize the earl, in its name, to select ten individuals in Lower Canada, and as many in the upper province (should he think fit), to form a council for assisting him with their advice; lest the government which was to supersede the Canadian constitution for a time, should seem to be entirely that of the ministers and their nominees. Lord Howick, in reply to Sir R. Peel, affected to insist on the necessity of dealing justly by the Canadians. Thus he observed, "If I thought the great mass of the people were hostile to Britain, I should say that what ought to be done would be, to see how a final separation between them and us could be effected without sacrificing British interests. But I do not think that the Canadian people are opposed to British domination; for our alliance is yet more necessary to them, than their connection is important for us. If it be only for their laws and particular usages that they are struggling, surrounded as they are by a people of differing races, they must be aware that they would be made to undergo, if they lost British protection, a much more violent change than any which they have yet had to endure; one certainly greater and more general than any which we may mean to prescribe for them."

formal. The commons opposed to the Canadian coercion bill were therefore far more numerous than the author would have his readers believe.—B.

He added an expression of his belief, that those colonists who aspired to national independence were few in number; and that the implicated parties had been led on step by step to a crisis, because each man hoped to triumph over his adversary. He said that he did not despair of both the contending parties being satisfied; but still he thought that a system of unlimited executive responsibility was irreconcilable with the relations which ought to exist between a colony and the metropolitan power. Lord Howick, like every other speaker on the ministerial side, carefully avoided all mention of any intended union of the two Canadas, either on this occasion or any other while the discussion lasted.

Sir William Molesworth, in opposition, disapproved of the suspension of the constitution; but he approved of the choice of Lord Durham to govern the country *ad interim*, if its suspension must take place. Mr. Grotts said, "If the violation in part of the constitution determined the Canadians to arm in defence of their rights, if Lord Gosford precipitated a revolt merely by adopting certain resolutions, how will they endure the suspension of the constitution entirely, and the confiscation of popular freedom?" Mr. Warburton proposed to grant complete emancipation; saying, "Britain has aided the people of Greece, of Poland, of South America, of Hanover, to achieve or to attempt gaining their freedom: why should we wish to deny that benefit to the Canadian people?"

These extreme ideas (probably put forward tentatively) succeeded not in "drawing out" the ministers as to their final intents. Mr. Ellice, who was not always in their confidence although their adherent, and who had not, as we know, their skillfulness, lauded the nomination of Lord Durham; adding a suggestion, that he should govern Canada in the same way as Ireland was ruled.

In the house of peers, Lords Brougham, Ellenborough, and Mansfield protested against suspending the constitution; because they thought, now that the rebellion was quelled, there was no need for such a measure. Lord Ellenborough taunted the ministry for designing to unite the two Canadas; he exclaimed, that this was the true and only reason for persisting in their present course. Lord Ghiseh, unmasked by this sudden apostrophe, loudly disavowed harbouring any such intention; and declared that the cabinet wished only to modify the constitution: as for a union, he

added, that could be effected only by consent of the people of the two provinces themselves. Ministers thought they could impose upon the world all the more easily by holding this language, in that they affected, during the discussion, to speak of the Canadians as a race of ignorant simpletons easy to deceive: this, too, notwithstanding the recent troubles; which practically proved, if they did no more, that they appreciated their rights, and keenly felt when they were unjustly ignored.

After a number of petty contrarities which the ministers had to endure at the hands of opposition parties in the two houses,—chiefly due to the vague (*mysteries*) terms they used while invoking on the occasion the principles of liberty, justice, and conciliation (always dwelling, too, on the inherent vices of the Canadian constitution),—the imperial parliament accorded to them all the essential powers they had at first asked for; and Lord Durham made immediate preparations for his passage to Canada.

The earl, a great radical though he were in his politics, was personally very fond of luxury and show.* He had represented his sovereign, with surpassing pomp, as ambassador at St. Petersburg in 1833. He now aspired to eclipse, by a parade of vice-regality, all the splendour of preceding governors of Canada. The ship-of-war which brought his Lordship to our honoured shores was richly fitted up for his especial use. Its state-rooms and cabins were resigned to the use of his numerous suite and confidants; to his secretaries, his aides-de-camp, &c. A band of musicians on board, made the time passed in voyaging seem short. Previously, a great number of persons who were to play subordinate parts in the mission, had been sent on to await the arrival of its chief. Two regiments of royal guards, with some hussars, were also embarked for Quebec. In a word, all things betokened a display among us of ambassadorial magnificence hitherto unknown to any region of

* An ostensibly democratic noble is ever the most deep-dyed of aristocrats at heart. A flaming reformer is a political despot turned wrong-side out. Double exemplars of this, among British earls of the last age, were "citizen Charles Stanhope," and radical John George Lambton-Durham. But the "pure patriotism" ascribed to the latter was really born of a bilious temperament.—B.

North America. When the great man arrived in Quebec the parliament-house was fitted up as a palace for him and his following.

Meanwhile, as soon as the imperial parliament by its bill had suspended the Canadian constitution, an order was sent to Sir John Colborne to form a special council for dispatch of the more pressing executive business. This body, 22 in number, a moiety of all being Canadians, met in April. Public tranquillity now seeming to be ensured, the several volunteer corps assembled during the troubles were broken up.

When Lord Durham arrived before Quebec, the province was in a state of perfect calm. Two days afterwards (May 29) he landed, under a salute of artillery, from ships and citadel; and, with his suite, amid a double line of soldiers, ascending in state to the castle of St. Louis, he there forthwith took the prescribed oaths, with all accustomed formalities. He wished to signalise at once his advent to power, by an act of grace in favour of parties in durance for political offences; but found this to be impracticable just yet, no crown-officer being then in presence to aid him with direction and advice in the matter. He failed not, however, to address a long proclamation* to the people; in which he employed a strain of language which marked him for being a personage not at all cognizant of what it were needful to say in addressing a North-American population. For example, in one passage thus did his lordship deliver himself: "The honest conscientious advocates of reform, and of the amelioration of defective institutions, will receive from me, without distinction of party, races, or politics, that assistance and encouragement which their patriotism has a right to command;.....but all disturbers of the public peace, all violators of the law, all enemies of the crown and of the British empire, will find in me an uncompromising opponent." Again, speaking of the re-establishment of the constitution, he observed,

* The author, as above, ascribes to the earl's proclamation the character of lengthiness, though it did not contain 500 words exclusive of the subscribing paragraphs; forgetting the myriad phrases ever in use by the Papineaus, Morins, &c. for giving expression to even the pettiest of the political grievances afflicting their patriotic hearts.—E.

"On you, the people of British America, on your conduct, and the extent of your co-operation with me, will mainly depend whether that event shall be delayed or immediate. I therefore invite from you the most free, unreserved communications. I beg you to consider me as a friend, and an arbitrator ready at all times to listen to your wishes, complaints, and grievances; for I am fully determined to act with the strictest impartiality."

Now this language smelt too much of the despotical, it betrayed too plainly the proud consciousness of power possessed, to please every one. A right estimation of the man who used it had already been taken, founded on the almost oriental pomp he chose to indulge in. Wishing to persuade the people that upon him alone their destiny depended, his first public act was to dismiss Colborne's special councillors, although they had issued too many ordinances more or less conformable to the (arbitrary) spirit of the time; he also informed the executive councillors (the originators of all the late troubles), that for the present he had no need of their services either; and he named *pro forma* an executive council along with a new special council, composed of his secretary, Mr. Buller, admiral Paget (then just arrived), Generals Olliverow and Macdennell, colonel Charles Grey, and several other persons of his suite. He added to them five judges, along with Mr. Daly, provincial secretary, and Mr. Routh, commissary-general, because he had need of some one having a knowledge of the country.

He afterwards organised divers commissions, to make inquiry as to the administration of unsettled lands, also respecting immigration, municipal institutions, and education. The seignior of Montreal, belonging to the Montreal seminarists, and the board of mortgages, also engaged his lordship's attention. The British party had, for a long time back, desired to confiscate the estates of the Sulpicians, as those of the Recollets and Jesuits had been already; but Durham, who knew how serviceable it would be to his projects not to excite the apprehensions of the clergy, seized the occasion, now presented, to assure them of his favourable regard; and to prove it, accorded an incontrovertible title of possession to the incorporated ecclesiastics of Montreal seminary.

Around ahead in his lordship's course was the disposal of the charges brought against sundry individuals for sedition and rebel-

lion. Trials for political offences are rarely viewed with any favour by the public; and prosecuting governments seldom come out of their judicial contests with individuals without losing a part of their popularity, if even without some diminution of their power. In the present case, Lord Durham well knew that the incriminated persons would not be brought in guilty of treason, unless by juries selected from the ranks of their enemies. He therefore preferred to proceed by a method of his own, which would avoid the risk and cost of formal law-process, and should have an air of magnanimity about it at the same time. Taking advantage of an auspicious season,—the day fixed for the coronation of Queen Victoria (June 28, 1838),—he suddenly proclaimed a general amnesty of all political offences committed during the recent troubles: making exception, however, of the cases of stout-core individuals; but even in their regard, an intimation was made in the proclamation, that, after undergoing an exile for unspecified periods, they might hope to be restored to their country and homes as soon as public safety would permit. There were further excepted from final pardon, the murderers of a British subaltern officer, who was intercepted and slain while carrying despatches to his superiors, at the outbreak of the late revolts. Of the 80 persons designated for banishment, some were in prison, and the rest had fled abroad. The former were to be sent to Bermuda, and retained as convicts usually are. The government, having but a speculative power over the latter class of accused parties, could only forbid their return to the colony—unless by special permission—under severe penalties. This seemed to be sage and humane as well as an easy way of surmounting a great difficulty; but unhappily, by ordaining the transportation of accused persons to penal colonies without the accustomed forms of jurisprudence, he became a violator of his country's laws, and, as he had many enemies in the British legislature, the occasion was eagerly seized by the latter to denounce him personally, and damage the credit of the cabinet under whose instructions he acted.

By the Canadians, however, [the parties most concerned,] the measure was favourably looked on; and the earl's agents in the colony were careful to foster their contentment on the occasion. In the journal entitled *The Canadian*, an article now appeared

(June 8), written by Mr. Deshaire, an employé of the earl's, in which the project of a union of the two provinces, lately advocated by the British journals of Montreal, was argumentatively combated. There was much art in this; for people were thereby led to infer that both master and man held the same sentiments on this vexed subject. Thus was his lordship's popularity meant to be increased, and the coming indemnity measure have the better chance of finding acceptance with the French-Canadians. Not only so, but every occasion was taken by the earl's double-dealing (perfidy) agents, to denounce the crying abuses indulged in by preceding chief administrators, and to sound the praises of the people's representatives, for submitting so long and so patiently to such enormities! One emissary (Mr. Wakefield) was sent secretly, by the earl, to seek out M. Papineau. Several times previously did he meet M. Lafontaine at Montreal, whom he sought to persuade of the good intent of his lordship; intimating that he (Wakefield) was about to have an interview with M. Papineau, in the United States, not as an envoy of the administration, but as the friend of Sir Wm. Molesworth and Mr. Leader, in name of both of whom he begged M. Lafontaine to give him a letter of introduction to the "Canadian Chief," as he expected much good would result therefrom. He said also to M. Cartier, in passing to Burlington, that the earl, and Messrs. Buller and Turton, were great friends of his (Cartier's) compatriots. After Wakefield's return, he assisted at different interviews with Mr. Buller and M. Lafontaine, in which much was said regarding the constitution and the ordinance regarding the expropriated exiles. At a later period, and after the ordinance had been disavowed by the home government, other partisans of the discredited earl tried, but without success, to engage several (leading) Canadians to get up public meetings for disavowing his lordship's policy.*

All these manoeuvres were had recourse to, as much as possible, out of the knowledge of the British party; for whom a quite different tone of language was adopted.

It would be hard to find, in the history of any country, more

* Letter of M. Lafontaine to the editor of *L'Aurore*, Montreal, Jan. 17, 1840.

shameful acts than those committed, at this time, by British political agents. Unfortunately, being skilful intriguers, some of these persons contrived to reach the innermost heart of several of our political leaders; and their success in sounding the lower Canadian mind encouraged Lord Durham to strive to consummate his great intent; which was, to kill French nationality among us. Thus, after having passed many hours, nay entire days, on divers occasions, in the society of some of our chief men,—giving themselves out, the while, for our assured friends,—they published openly their opinion, in the London newspapers,* that the British public had been deceived and blinded, for the Canadians merited no sympathy whatever; adding, that they (the writers) took this public mode of making the British people aware of the impositions lately put upon by them by the apologists of an unworthy race. In particular, M. Lafontaine, and others of our eminent compatriots, were represented as being men of limited capacity, unlettered, deficient in capacity, and slaves of the narrowest prejudices.

Concurrently, intimate relations were establishing between Lord Durham and the British citizens of Montreal,—a body of colonists who led all the rest of their compatriots among us at that time. At first, indeed, the British party had its little distrusts of his lordship; but their leaders had now got bold of the earl's master-idea, and thus surtained him with all their might. The earl, in the course of a *vis-à-vis* progress through the province, in passing to Montreal was there received "with all the honours" as a thing of course; he seizing the occasion to indoctrinate the leaders of the party with the particulars of his plan for an incorporating Union of the Canadas.

The earl was right so far, in thus hastily cropping laurels which were soon destined to wither. An invincible dislike to the earl personally, yet more than disapproval of the mission he was sent on, pervaded the lords and commons' houses after his departure from the British shores. The secrecy with which the government chose to envelop its intents with regard to Canadian polity, seemed to provoke

* Letter signed, "Edward Gibbon Wakefield," in *The Spectator*, London weekly paper, Nov. 27, 1838.

the fire even more than it piqued the curiosity of the mystified legislature. The members of the cabinet, though of course perfectly aware of all that was intended to be done in the case, when inquiring members tried to pump them as to how the earl would act in any given case, ever stimulated an impotency of answering the natural question, "What will he do with it?" His lordship's coadjutors of the upper house, in particular, were much chafed at cabinet evasions; and when the news arrived of the earl's arbitrary disposal of the cases of the chief Canadian revolutionists and their accomplices, as also of his lordship's administrative meanderings, the "outs" were in high 'dudgeon, not to say scorching wrath, at his off-hand way of dealing with men and things. Thus Lord Lyndhurst declared in his place, that no such act of despotism as that perpetrated by the Durham indemnity ordinance had ever been hatched in any country at all regardless of legal forms. The ministers, wishing to defend their envoy, were scarcely less warm in repelling these attacks, denouncing them as unequalled for in the highest degree; and said that it was most unpatriotic thus to proclaim a British administrator as a contemner of law and a despotic prebend of the very worst kind,—all this, too, from a spirit of partisanship too, or, worse still, personal dislike. Lords Brougham and Ellenborough, however, undaunted by such rebukes, followed up the strictures of Lyndhurst by declaring, that the council constituted by Earl Durham was anything but the "special council" which the British legislature had authorized him to employ. One of his most accredited legal advisers, Mr. Turton, it appeared, had suffered such pecuniary penalties as English law inflicts on adulterers for the benefit of the finances of the injured. Mr. Wakefield,* likewise, had been the hero of a scandalous prosecution; and though Lord Glenelg implored Lord Durham not to employ him, yet was he now deep in his principal's confidence; as we have indeed just seen. The personal discredit attaching

* The precise delinquency which the author alludes to was a prosecution of E. G. W. and his brother for the abduction of a Miss Turner, whom they inveigled from a boarding-school, and one of the twin married clandestinely; which marriage was never consummated, but had to be annulled, notwithstanding, by a special act of parliament. The Wakefields were each sentenced to two years' imprisonment for the offence.—E.

to these persons was reflected with such effect on Lord Durham's character as a man. Still, what his Lordship had done in the way of special council-making might be justified; no Lord Brougham brought in a bill for that purpose; and the introduction of this measure led to fiery debates, during which the Duke of Wellington expressed his disapprobation of the Durham indemnity ordinance, the military could no longer stand as bay. The premier (Lord Melbourne) had, however, to own, that his enemy had acted contrary to law, and that his action must needs be disallowed. He observed, however, that he could not help feeling much displeas'd at the evil effects likely to result from a confession that the government had got itself into a false position; for such a self-justification evidently tended to encourage rebellion, through the impatience now likely to be excited to those who had engaged in it.

Intelligence of the official disavowal of the Durham policy arrived in Canada just at a time when its author (or executor) was holding a kind of court, the chief personages in which, after himself, were the governors of and deputies from every province of British America, — all assembled at Quebec, by order or on invitation, to deliberate with the view of colonial arrangements of every description. Evil news, communicated at such a time, was calculated to wound him to the quick; and it did so. Fortwith he determined to renounce the further prosecution of his mission. Meantime, however, he became suddenly plain-spoken as to what he had intended to do in regard of the Canadians; saying, *inter alia*, to the assembled administrators from far and near, that "he was (had been) on the point of promulgating laws, which would be effectually protective of all those vital interests of Britain, which, up to that time, had been so strangely neglected." At Quebec, at Toronto, the British residents met, and voted addresses expressive of their regret for the premature disclosure of Canadian affairs in the imperial parliament, and of sorrow for the departure of Lord Durham; with an added expression of their admiration of his talents, and an expressed reliance on the expediency of the measures which he had devised for the benefit of the colony. His address at Montreal, going a step further, advised a Union of the Canadas. One of the most violent enemies of the Canadians, named Thos, and whom Lord Durham had at first appointed to

two changes in the province, but whose public opinion obliged his patron to transfer to the North-West wilderness, advocated a consolidation of all the colonies, "because there were no easy republicans in Upper Canada." But this suggestion of his was repudiated. The speech he made awakened the fears of the writers for *The Association*. This journal, which supported the administration, professed surprise to find an upholder of the government declare, that the projects of Earl Durham tended to make a truly British province of Lower Canada.

By this time, the British-Canadian party in London had met, and forwarded to ministers addresses approbatory of Lord Durham's policy; the colonial association, on its part, expressed to the Duke of Wellington and Mr Robert Peel, the strong regret of the members at the proceedings against the earl in parliament; while the British-Canadian merchants of the metropolis renewed their demand of a Union. Concurrently, the British of Quebec and Montreal burnt, in effigy, Lords Brougham, Glenelg, and Melbourne; while the French-Canadians of Quebec met and passed resolutions repudiating those outrages, and thanking Lord Brougham and Mr. Loche for the part they had taken in parliament as defenders of Canadian rights. Everywhere, however, in London, Quebec, and Montreal, it was plain, from the accordance of sentiment among the British party, however wide apart, that the Durham policy would be carried out, if possible; in other words, that Lower-Canadian interests were about to be sacrificed. Before leaving Upper Canada for Quebec, Lord Durham announced his retirement to the people, in a long proclamation. Therein, while concealing the mystery which had hitherto veiled the most important affairs of the colonies, he committed the mass fault himself, by carefully concealing the nature of the measures which he meant to recommend to the home government. Nevertheless, he announced himself on the present occasion, with less reserve, on the subject, than was habitual to him; intimating, that he wished to impress on Lower Canada an entirely British stamp; to accord to its people a free constitution, with responsible government; to drown all the miserable jealousies of petty provincialism, and odious allegations of race, in a universal sentiment of enlarged rather than restricted nationality. This announcement had no

comfort in it for the French-Canadians; for whom the fine words about "liberty" and "a more noble and vast nationality," foreshadowed the coming annihilation of their language, of their laws, of the privileges or immunities accorded to their race; and they could not but remember that the recent outbreak was entirely due to the fact of those possessions, so dear to them, having been superseded or vitiated by the home government, or at least by its agents resident among them.

Lord Durham complained, in the next place, that his conduct had been constantly carped at in parliament; in such a way, too, as manifested the complete ignorance, among his critics, of the real state of the country he was charged to pacify. And he repeated, in his reply, to the address of the British residents of Quebec in his favour, what he had already intimated, in other words, by his concluding proclamation.

"I return for these reasons, and these alone. The proceedings in the House of Lords, acquiesced in by the ministry, have deprived the government in this province of all moral power and consideration. They have reduced it to a state of executive nullity, and rendered it dependent on one branch of the Imperial legislature for the immediate sanction of each separate measure. In truth and in effect, the government here is now administered by two or three Peers from their seats in parliament....."

"In this novel and anomalous state of things, it would neither be for your advantage nor mine, that I should remain here. My post is, where your interests are really decided upon. In parliament, I can defend your rights, declare your wants and wishes, and expose the impolicy and cruelty of proceedings, which, whilst they are too liable to the imputation of having originated in personal animosity and party feeling, are also fraught with imminent danger to the welfare of these important colonies, to the permanence of their connexion with the British empire."

The earl embarked for Europe, along with his family, on the 11th day of November; leaving the direction of the affairs of the colony in the hands of Sir John Colborne. Just before leaving, an address was presented to him, in name of the British subjects of Quebec, to which his Lordship said, among other things: "I lament that your patriotism has not served as an example to the

(French-)Canadian printers.... Engaged in the culpable task of fomenting old abuses and ancient prejudices and of inflaming national animosities, they seem to overlook the ill and even ruin to which they inevitably expose a people naturally credulous, and ever disposed to lend an ear to their passionate counsels. Should they succeed in bringing about so deplorable a result, upon them will rest its terrible responsibility, and they will merit condign punishment therefor." The better to avow such sentiments as he cherished [against Canadian nationality and interests], he had, before laying down the reins of power, appointed James Stuart chief-justice of the province.

Whilst, by the above language and acts accordant, Lord Durham was provoking our malcontentment up to the latest moment, the refugees from Canada in the U. States, and the armed Americans who sympathised with them, turned the public discontents to account by organising an invasion, in connexion with a simultaneous rising of the people of both Canadas. Parliamentary meetings of disaffected and "sympathisers" were holden at Washington, Philadelphia, &c., wherein appeared prominently, Dr. Robert Nelson, brother of the insurgent chief of the fight at St. Denis, who solicited American assistance in the rebellion about to be renewed. Nelson, at the same time, published a "Canadian declaration of independence." Forthwith his partisans assembled, in arms, at New York, Albany, also at some other towns, &c. on the frontiers; and succeeded, by a tissue of lies, in attracting to their banner some Canadians from Montreal district. Shortly before Lord Durham's departure, the government was informed that, in Montreal city alone, more than 3,000 men had taken a secret oath to take up arms at call;* this was a gross exaggeration, but not quite unfounded on fact; for, early in November, several risings actually took place in several parts of Lower Canada, viz., about the river Richelieu, at Beauharnois, Terrebonne, Châteauguay, Rouville, Verreux, Contrecoeur, and in some other parishes; while a corps of Americans and refugees, led by Dr. Nelson, entered Canada and took possession of Napierville. Sir John Colborne, who

* Letter from Sir John Colborne to the Marquis of Normanby, May 6, 1838.

expected such an inroad to take place, immediately assembled the council, proclaimed martial law, arrested all suspected persons within his reach (after arming a body of volunteers who came forward); and, with a force from 7,000 to 8,000 strong, composed of regulars, militia, and savages, gathered together from every side, threw himself upon the invaded region; but which was well-nigh evacuated by its disturbers before his arrival.

It now appeared that most of the men who were to take part in the rising, having neither fire-arms nor ammunition, had equipped themselves with pikes, bludgeons, &c. Many of them, with knapsacks only, repaired to assigned places of rendezvous, where, it was promised, they would obtain arms and other requisites; but on their arrival at such places, finding no provision of the kind made for them, they retired, some to their Canadian homes, others to the contiguous American states. And thus it was, that when Sir John Colborne came upon the scene, all bore the semblance at least of perfect tranquillity.

But although there was not even a show of resistance to him anywhere in the devoted districts, he caused the torch of the incendiary to make a circuit throughout the country, confiscating the lands and property of the guilty and innocent in one common ruin.

In the upper province, some American "sympathisers," along with returned refugees in arms, disembarked at Prescott and possessed themselves of a mill; but whence they were expelled by a large military force, soon afterwards. Other parties, of like character, disquieted the frontiers, all winter through; attacking Windsor, and some other points along the colonial line; but the assailants gained no important foothold anywhere. The American authorities in the districts nearest to the seats of these inroads, did all they could to prevent them. The federal government had already established an armed force, on its northern and north-western frontier, to repress violations of its limits, commanded by General Scott and Worth. Their success, however, was not much wanted in the case; for our revolted and their American allies, though the little encouragement they received for the resident population, from their stinted supplies, and want of accord among themselves, were able to effect little, and

gradually melted away as an effective armed body, whether for offensive or defensive purposes.

Nevertheless, the reigning "oligarchy," the members of which had become furious, the year before, at not having had an opportunity to shed rebel gore on the scaffold, were bent on having their thirst for blood slaked now. Nothing less would serve. They wished, also, to make a strong impression, in Britain, regarding the profundity of Anglo-Canadian loyalty. The party had meantime reinforced itself, by taking chief direction of the police in the different cities and towns.

The oligarchy laid an embargo on the sale of arms at the stores of those who dealt in these articles. The *sans civisme* caused two of the French-Canadian judges—one at Quebec, the other at Montreal—to be suspended from their functions, because they would not consent to violate the law of *Habeas Corpus*; and because they ruled, that the order in special council putting in abeyance that law was an illegal measure. Finally, the oligarchy erased the names of a great number of Canadians in the commission of the peace, from the magisterial rolls. "For a state of peace to be maintained," thus argued the writers for the *Herald* newspaper, "we must make a *whitewash*: the French Canadians must be swept from the face of the earth..... On Sunday night, the whole country behind Laprairie presented a frightful spectacle, being one sheet of livid flames; and it is said, that not one rebel's house has been left standing. God knows what is to become of the Canadians who have not perished, their wives or their families, during the coming winter, seeing that they have sought in prospect but the horrors of hunger and cold. It is said," added the journalist, "to reflect on the terrible consequences of rebellion! to think of the utter ruin of so many human beings, let them be innocent or guilty. Nevertheless, a necessity exists that the law's supremacy be maintained, that the integrity of the empire be respected, and that peace and prosperity be assured to the British race; even at the cost of the entire French-Canadian people."

Sir John Colborne, his brief campaign ended, hastened to organize courts martial, and caused to be led before his military tribunals, for summary judgment, numbers of the prisoners with whom the jails were crowded. Many of the most notable French-Canadian

ans of Montreal and the country parts, had been imprisoned, some on a direct charge, others on suspicion, of being traitors, with or without proper reason. At Quebec, at Three-Rivers, the arrests continued, though all was tranquil there. While this was going on, the military tribunals were executing their assigned functions briskly: in short space, they condemned to death 89 of the accused, and consigned to banishment as felons 47 more, whose destinations of transport were the isles of Oceania; and ordered the confiscation of their goods for her Majesty's use. All this, to the great delectation of the writers in the *Herald*:—"We have just seen," thus they announced in their journal of Nov. 19, "the new gallows, made by Mr. Brosson; and we believe that it is to be set up facing the prison, so that the (incarcerated) rebels may enjoy a sight that, doubtless, will not fail to assure to them sound sleep and agreeable dreams! Six or seven of them can be strung up at once, without difficulty, on the new gibbet; but a yet greater number, at a pinch, would it accommodate."

Thirteen of the number of those condemned capitally, suffered on the scaffolds erected for them, amid the exultations (*sux applausdivements*) of their enemies, who eagerly repaired to a spectacle which, in the eye of hate, had the aspect of a triumph. The unfortunates, on their part, endured their fate with firmness. We cannot peruse, without emotion, those letters penned, in prospect of death, by one of them (chevalier de Lorimier) to his wife, to his relatives, and to his friends, in which he attested the sincerity of his political faith. His supreme hour come, he signed, before mounting the scaffold, a declaration of his principles, which at once manifested the strength of his convictions and the danger attending the propagation of opinions that, put into (premature) action, lead to results so disastrous.

When the gibbet had done its work in Lower Canada, as well as in the upper provinces, and the vengeance of the conquerors was so far appeased, public curiosity was directed to head-quarters, in Britain itself, to note how passing events here would be regarded at home, what reception awaited Lord Durham, and what acceptance would be given to his suggestions for the pacification of the colony. By this time, Sir John Colborne, having been appointed governor-general of both Canadas, convoked his special

council, in February 1839; which body met two months, and issued many governing ordinances.

Nevertheless, the (Tory) Duke of Wellington had already expressed his opinion of the latest insurrectionary risings among us, and censured, indirectly, the harshness with which they had been suppressed. "The Canadian insurrection," he remarked, "has been a petty affair in itself, and confined to a mere corner of the country; but it has indeed been accompanied by (serious) inroads and aggressions, along all the frontier line, against her Majesty's colonial subjects, by the people of the United States." Mr. Roebuck, also, had published in the London newspapers several letters censuring the conduct of Lord Durham in our regard; but the earl, being the accredited head of the radical party in parliament, had no lack of defenders among the British journalists. Personally, he had been long begirt with a band of salaried partisans, and expectant toadies (*creatures*), who ever loudly trumpeted his alleged patriotism and the surpassingness of his imputed talents. These now earnestly set themselves to exalt the energy he had displayed in his late senseless mission, and cried up the merits of the Report on Canadian Affairs which he had just presented to the ministry.

This document, excessively verbose as it is, but drawn up with much care and art, is yet a mere piece of special pleading in favour of *anglification*; although its tenor, in the main, goes to approbate the chief principles defended by the majority in assembly.—Lord Durham owned, that the sojourn he made among the Canadians had quite rectified his preconceptions regarding the causes of the then existing evils which obtained among them. He expected to find a government at issue with a people; whereas he found two nationalities at war against each other in the bosom of one state: that was not a contest of principles, but a war of races: one race being enlightened, active, enterprising, the other ignorant, inert, and blindly submissive to chiefs themselves enslaved by the narrowest prejudices; among the latter, some partly Tories in disguise, who sought to hide their hostility to British immigration under the semblance of a war of principles against the government; others, again, being true democrats, men really independent. "Such is the deplorable state of things," added his lordship, "produced by that

conflict of races which has long estranged the populations of Lower Canada, and which at length has assumed the formidable character I have just depicted."

After enlarging upon Canadian divisions, their causes and effects, the earl proceeded to treat of the means whereby they might be reconciled; as thus,—“There are two modes of treating a conquered country. The first is, to respect the rights and the nationality of the holders of the soil; to maintain the existing laws and established institutions; to give no special encouragement to immigrants from the conquering country; and, without undertaking to change the elements of society, merely to consolidate the province under the authority of a central government. The second is, to treat the vanquished country as if it were permissible for its conquerors to look upon the inhabitants as subordinated subjects merely, and to strive at assimilating, as rapidly as possible, their character and institutions to those of the metropolitan state.” For an old-established community, the first-indicated system ought to be adopted; but in one of recent foundation, the second were preferable. Unfortunately, the American revolution had prevented the adoption of the latter in Canada, where the nationality of the people had been preserved (if only for maintaining a barrier of alienism against our neighbours of the States.* Now that matters were changed, and there was no further need for us in that respect, it was possible to retrace the steps taken in the direction thus indicated. Such was the reasoning, but not so plainly expressed, of the British viceroy in the report regarding our affairs made to his sovereign.

As for the true cause of the dissensions between the government and the house of assembly, the writer fully justified the latter, by attributing its refusal of a civil list to the resolution it had adopted of never renouncing the only means it had of subjecting the state functionaries to public responsibility of some sort. “It is a mere illusion,” thus reads the Report, “to imagine that simple restrictions on the constitution itself, or that an exclusive system of government, will cause an assembly of representatives, strong in the con-

* Despatch from Earl Bathurst to Sir J.-G. Shearbrooke, dated July 1, 1816.

sciousness that it is backed by a popular majority, to regard certain parts of the revenues as being out of its control; or to confine its attributions to the mere function of law-making, the members looking on the whole, as passive or indifferent spectators, while their statutes are executed or eluded, as the case may be: still less is it likely that the assembly will sanction the employment of men to conduct the affairs of the country in whom, personally, it has no confidence whatever. The representative chamber may pass or reject laws, accord or refuse subsidies; but it has no influence in the nomination of any servant of the crown. The executive council, the judicial officers, all departmental chiefs, are appointed without the least regard to the preferences of the people or of their deputies; and examples are not wanting even, where a mere hostile feeling in the aspirant to the representative body, has helped him into a place of honour and confidence, for which he was singularly unfit.” Thus it was, that the governors came into collision with our assembly-men, whom the counsellors, on their part, ever regarded as their sworn enemies. Moreover, the entire separation of legislative action from executive power, is the natural error of governments, which aim at freeing themselves from the control of representative bodies. “From first to last,” reported Lord Durham, “I have discerned in those dissensions which fill the parliamentary history of Lower Canada, that the assembly has always been at war with the council relative to powers which are essential to be possessed by the former, through the very nature of representative institutions.” The earl could not have justified, in stronger terms than the foregoing, the conduct of the assembly; and yet he afterwards adverted to that very conduct as sustaining him in recommending a union of the two Canadas; because (forthwith) that measure was the sole means fitted, first, to arrest disaffection; and, in the sequel, to efface French-Canadianism, by the agency of a majority of British loyalists.

The Earl inclined much for a union of all the British provinces of North America; but such a union would necessitate a system of centralization repugnant to the spirit of the New-World populations.

Besides, to give satisfaction to each colony, it would be needful to continue the provincial assemblies, but with municipal

powers only; or, still better, assemblies of districts or of the smaller *arrondissements*. He would recommend, without hesitation, the legislative union of all the provinces, should difficulties arise among those of the eastern regions of British America; or even time had allowed the people of the latter to come into such a project before the conjunction of the two Canadas were effected. But if agitations arose among them in the sequel, their populations might be merged in the Canadian masses, among whom they would become a subordinate minority. -Meanwhile, his lordship recommended that our two provinces should be joined together, under one government, giving to Lower and Upper Canada respectively an equal number of representatives in assembly. He proposed that the crown should give up all its revenues, except those derived from land-sales, in exchange for a proper civil list; that all civil officers should be made responsible to the legislature, the governor and his secretary always excepted; that the independence of the judges should be recognised; and, further, that the heads of ministerial departments should be bound to govern in accordance with the wishes of majorities in the two chambers.

Such is the plan of provincial sway which Lord Durham fixed upon, and which he submitted to the home government and legislature, as the best of all those that had suggested themselves or been proposed to him, for re-establishing order, harmony, and peace among us. There were persons (of influence at head-quarters) who wished to ostracise, in mass, the French-Canadians; and deprive them, as being of alien race, of the representative and electoral franchise altogether. Others proposed a legislative union of the two Canadas, or indeed, of all the provinces, with a conjoint legislature for the whole of British America; therein reducing the French-Canadian members to a merely nominal number. Others, again, suggested a federal union. Lord Durham, upon his (first) arrival at Quebec, inclined much to the latter project; and, in view of effecting it, he entered into conferences with the deputations from the outer provinces, along with the public bodies and leading men of the Canadas, whom he called around him at Quebec, on the feasibility of a measure which would embrace all the colonies. He wished (at first) to conciliate the French-Canadians, who (through his means) would have had

the government of their own province, and retained their separate legislature, the executive leaving the care of British interests in charge of the general government; but, after sojourning some time in the country, and consulting the British party-leaders, his opinions underwent a change, for he became convinced that under such an arrangement as that just detailed gradual *anglicisation* would have been impossible to effect.

The union project, afterwards shaped by the British ministry, gave, as we observed above, an equal number of representatives to Lower Canada as to the upper province: nevertheless, by means of an unequal division of the electoral colleges, the British race among us were made sure of being able to elect two-thirds of the whole number of representatives. By way of a temporary solution for the French-Canadians, the king's ministers added a clause to the other stipulations made in their act of constitution, that the Canadian legislative chambers should not have power to change the number of representatives without the consent of two-thirds of their members. But one of the provincial ministers of Upper Canada, Mr. Hincks, visiting London in 1854, took occasion to get a law passed making members for our upper chamber elective (merely), in order to get the restrictive clause, noted above, annulled by the Imperial parliament.*

The recommendations of Lord Durham were adopted by the British ministry. Nevertheless the Colonial Association of London was not satisfied, even by the sacrifice of the French-Canadians which the earl's measure was calculated to effect. That body wished to denude them of every political right by depriving them of their votes as electors; the company resisted, also, the system proposed of ministerial responsibility. Yet his lordship, also the members of the British cabinet, repelled such pretensions to interference in the case, and Lord Melbourne presented to the Imperial parliament, May 4, 1830, a royal message recommending a legislative union of the Canadas. An unexpected delay arose, however, in following up the recommendation, through an adverse vote being

* M. Morin, then a member of the Hincks administration, assures me that he was not made privy to such a mutation being intended by his colleagues; nor did he at all know about that change, so important in itself to French-Canadians, till he was informed of it by the newspapers.

passed against a ministerial measure regarding the affairs of Jamaica, which induced Lord Melbourne and most of his colleagues to send in their resignations. The cabinet by this time having but a feeble majority in parliament, was liable to constant untoward accidents of that kind. When the ministry had been re-constituted, Lord John Russell introduced the union bill to the commons in June following, when it was read a first and second time after some discussion; Sir Robert Peel, leader of the conservative party, and Mr. Joseph Hume, chief of the radical section, alike giving their general adhesion to the measure. This done, the bill was ordered to lie over till next session in order to give time for its further consideration, and to enable its promoters to obviate certain difficulties in the way of its further progress. Meanwhile the existence of the "special council" was continued; and Mr. Poulett Thompson, M.P.,—a man reputed to be a radical in politics, or ultra parliamentary reformer,—was appointed governor-general of the two provinces. This gentleman, ostensibly nominated in view of bringing about the concurrence of all the Canadians in the views of the home government regarding our affairs, arrived at Quebec in October 1839, but set out thence almost immediately for Montreal; where he summoned the members of the special council to meet him in conference on the 11th day of November following. It resulted from this convocation that the ministerial project was accepted by all the members present but three.* In order to conciliate (reassure) the catholic clergy, Mr. Thompson issued an ordinance recognizing the Seminary of Montreal for a legal corporation, and confirming previous titles of the seminarists and their successors, to have and to hold in undisturbed possession the three Seignories of Montreal Island, of the Lake of Two Mountains, and of St. Sulpitius. The conference over, and the foregoing concession being made, the governor-general left for the Upper Province. On the 3rd day of December ensuing, he opened in person at Toronto the annual session of the Legislature of Western Canada. Mr.

* The Special Council was composed of the following persons:—Chief Justice Stewart, and Messrs. Outhbert, (†) De Léry, De Rocheblave, Queenel, (†) Taché, Modat, M'Gill, Nalson, (†) Garard, Christie, Walter, M'olson, Howard, Hale (of Sherbrooke), Wainwright, and Hale of Port neuf. The names crossed as above indicate those of the three dissentient members.

Thompson had it in charge more especially, from his employers, to induce the representatives of Upper Canada to accept the terms of union laid down in the Report of Earl Durham, which yet to some extent was in discord with the resolutions in council and assembly here, stipulating, one that the seat of government for both the Canadas should be located in the Eastern Province; and recommending, others, that the three lower counties of Quebec should be annexed to New Brunswick; that the deputies from Lower should be fewer than those of Upper Canada; that at the close of the year 1845 and thenceforward counties parcelled into seignories should no longer be represented in the provincial parliament; that the use of the French language should be superseded in provincial legislation (*abolit*); and that the public debt of Upper Canada, which then exceeded one million in amount, should be saddled on the two provinces conjointly, although care, at that time owed nothing whatever to any public creditor. The governor-general was instructed to declare, on the present occasion, that the British ministry considered the existing times as opportune for effecting a union on the terms allowed by its own bill; and he was ordered to dissolve the Upper-Canadian assembly, if the members were not found conformable to ministerial wishes. He was also vested with power, if need were, to appoint a committee of leading notables of the colony, to settle the conditions upon which a union of the provinces ought to be effected.*

Lord John Russell in a despatch sent at this time to Mr. Thompson, in the course of argumentation therein adverse to the principle of a responsible system in the British Colonies, adverted to several parliamentary claims which had been recorded in the proceedings of assembly in Lower Canada, arrogating the right to the enjoyment of responsible government; his Lordship taking occasion, while making his strictures on such undue assumptions, to represent not only M. Papineau, but a majority of the late assembly-men, as so many rebels.

No sooner was the session opened of the Upper-Canadian legislature, than the Union question was taken up for discussion.

* Despatch from Lord John Russell to the Right Hon. Charles F. Thompson, of date Sep. 7, 1839.

Long were the debates thereupon; but they terminated in an acceptance of the project presented for the consideration of the members, and almost in the literal form of the measure as introduced. We need hardly say, on the other hand, how distasteful the same project, thus almost unanimously approved of in the upper, was to a great majority of the people (never consulted in the case) in the lower provinces. Protests against it were drawn up in the districts of Quebec and Trois-Rivières, all the clergy joining therein. As for the special council, all its members being crown nominees, it proved itself to be a creature of the government (almost) entirely; for, even out of the six French-Canadians who formed part of that body, only two voted against the ministerial measure.* Forty thousand signatures of the inhabitants of the above two districts of the lower province were appended to petitions to the British legislature against the Union bill. The governor-general (by way of neutralising the effect of this cry of the country against impending wrong) assured Lord John Russell that the number of protestors was not so great as had been expected; that the resolutions passed at a public meeting, holden concurrently, of the people in Quebec city (of British birth or descent) really expressed the genuine sentiments of a great majority of the Lower-Canadians,—at least all those of them who were loyal subjects of the metropolitan government: finally, that the clergy, in their opposition, had taken a wrong view of the subject entirely, for its members (as alleged) in their hearts desired to maintain the special council in the exercise of

* The governor-general having called Mr. Neilson to a visit privately, as he wished to consult him on provincial affairs in general, and on the Union project in particular, that gentleman assured his Excellency that the latter measure would be distasteful to most of the inhabitants of Lower Canada, and be agreeable to but a few others—seeing that it tended to the oppression of the (French) Canadians. Proceeding to justify the soundness of the opinion thus expressed, the governor cut him short with the observation, interrogatingly put: "Oh! you are inimical to the proposed Union?" "I am so," was the brief (but decided) reply. "Then," abruptly responded the jack-in-office (*l'agent-proconsulaire*), "we shall never come to an understanding on the subject!" For this account we are personally indebted to Mr. Neilson himself.

its functions, the while they demanded the re-establishment of the constitution of 1791!

The consent accorded as above to a Union by the assembly of Upper Canada, and the approbation of it by the special council of the lower province, emboldened the British cabinet ministers to proceed bravely with their incorporating bill. In the commons house, it was read a third time and passed, almost without any debating; Mr. Home voting for, Mr. O'Connell against it, upon a division. The bill did not pass so easily in the chamber of peers, as it did in the house of commons. The Duke of Wellington, the Earl of Gosford, and several others voted against the measure. The Earl of Ellenborough, too, was dissentient, "because the project was founded on a chimerical distrust of the French-derived population of the lower province, and a blind confidence in the people of British origin in both provinces;" he dissented from its provisions, further, "because they were unjust in themselves, since their object was to further augment the already existent disparity between the parliamentary representation, relatively, of the British and French colonial races; because, in effect, the operation of the measure would virtually deprive the latter of their chartered legislative rights: which, were it desirable to annul, would be most honestly, if not less inexpediently, effected by open nullification, than by refunding among them a representative government which all the world would look upon as a mockery of an electoral system in their regard." The Earl took occasion at the same time to admonish his fellow-peers, that "it was not in North America, provincials could have palmed upon them the semblance of a representative government for its reality; or that one section of them could count even for a minority (in fairly balanced questions) when, in truth, they were virtually disfranchised. The proposed union of the two Canadian provinces, (concludingly and cogently observed the earl) was imposed on one of them out of disbelief in the loyalty of a majority of its inhabitants; and accepted by the people of the other, though aware of its injustice to their neighbours, and knowing that the consent of the latter had not been obtained, or even asked; the Upper-Canadians thereby expecting to obtain fiscal advantages and legislative supremacy, to the detriment of a majority in the lower province."

Viscount Melbourne despatched on the necessity which existed of appeasing the discontent that existed in the two Canadas; observing that it was to the prevalence of such discontent in the finest provinces of France, afterwards long possessed by the English, that she lost them, in the year 1450. "And in the days of our immediate progenitors, what was it but passaged provincial discontent (added his lordship) that lost to Britain the immense territories now known as the United States? The Duke of Wellington, in reply to the viscount, recommended that further counsel should be taken on the subject; that there was no necessity for coming to a conclusion till the irritation prevalent in the Canadas had subsided; nor was final legislation expedient in their regard, till it were ascertained that there existed less disposition than parliament was as yet aware of, among the people of the United States to prompt or foment rebellion in the Canadas. Matured reflection was wanted, urged his Grace, before a composite legislature were formed, made up of representatives of three or four races, and professing a dozen or more forms of religious belief. The duke disapproved, also, the means which the government had recourse to for obtaining the consent of the Upper-Canadian deputies to the bill. For instance, the tory party in the colony was gained over through the publication of a despatch from Lord John Russell, regarding the appointments to governmental places; while the concurrence of the republican section of the inhabitants of the upper province in the measure was tried to be ensured by the

* The author, in the words imputed to the British premier, makes his lordship to be but indifferently versed in English history, if the latter really adverted to "le beau territoire" England possessed in France "et qu'elle tenait des princes Normands." Surely the Plantagenets did not hold the provinces of Guyenne, Anjou, Aquitaine, Maine, the territory of Tournaï &c. merely in right of descent from William, first English duke of Normandy. We know, indeed, (what his lordship probably adverted to,) that, in 1461, the province of Guyenne fell under the dominion of Charles VII, king of France, after being subject to the English crown during about 200 years; and that, thenceforth, all hold was lost by England upon continental France, with the exception of the town of Calais; and even that was lost to the English, in 1558, being taken Jan. 7 of the foregoing year by the duke de Guise, after they had possessed it more than 200 years.—B.

suppression of another of his lordships' despatches, which would have been distasteful, if published, to the partisans of responsible government. Lord Brougham, taking part in the discussion, expressed his belief, that whenever Canada separated itself from Britain,—an event sure to arrive, soon or late,—such consummation, desirable or the contrary, would full surely be not a little hastened by an enforced conjunction, legislatively, of the people of the two provinces: who, when the time of separation came, each from the other respectively, would, through the uneasy experience of a union of populations, "paired not matched," part as enemies rather than friends,—a contingency certain and to be deplored, thanks to the ill-judged though well-meant attempts of ministers to conciliate antipathies in themselves absolutely irreconcilable.

The earl of Gosford was the next principal speaker in the debate. His opinions had, or at least ought to have had, all the more weight with the house of peers, as he was for some time supreme administrator in the Canadas; thereby gaining a knowledge, in the country itself, of the sentiments of the people and the force of party feeling among them. "I regard," said he, "this union bill as a dangerous experiment in legislation, and as a measure both arbitrary and unjust in itself. If it be true, as I think it is, that its promoters press it on because they are convinced that the French population of Canada are in an organized state of resistance to British domination, there never was a more mistaken apprehension accepted for verity. For my own part, I do not believe that in any of our colonial dependencies does her Majesty rule over a people who, whether by inclination or from a regard to their own interests, have a greater desire than the Canadians (collectively) to remain on a footing of alliance and amity with Great Britain. I am not unaware, however, of the false representations which have been actively spread about this country, tending to prove the contrary of what I have now said; but my averment in the matter is soothful, and can easily be proved by confirmatory facts, which will speak for themselves. Much have we heard about what has been denominated 'the recent revolta.' These are high-sounding words, and well calculated to serve the uses of those who find their account in giving them

currency, but, although I am ever-disposed to reprove every species of insurrectionary manifestation, in this case I think we ought to recognise the propriety of looking closely into the true state of things, before stigmatising the events which really have taken place, in such terms of undue severity as have been employed against the malcontent Canadians so unjustly as injudiciously, and in such a way as will be sure to prejudice our case most lamentably in the estimation of the world. After all, the parts of Lower Canada wherein troubles did break out openly, comprised but a small section of the district of Montreal, or a narrow strip of territory bordering the river Richelieu. Now, what was the political state of this region anterior to the troubles therein? The public mind was inflamed by violent contentions of a partisan character,—not unconstitutional, however, for they were the natural result of the exercise of the electoral franchise,—carried on with unwonted heat. The spirit of party it was chiefly, and nothing worse, that, having exasperated the natures of those most under its domination, led to the excesses which the country had to endure and deplore. To justify this opinion of mine, I need only mention, that the sole locality anywhere north of the St. Lawrence which had in it an insurrectionary outbreak, was the county of the Two Mountains: now here, as in the Richelieu region, were there previously electioneering struggles of an unusually ardent character. Let it be remembered again, that those located in sundry parts of the province, but more especially at Montreal and in the environs of that city, are people of the British and Anglo-American races, to whom all the older Canadian and liberal and independent inhabitants can be nothing less than adversely inclined (*hostiles*); the former, in their conduct, generally speaking, evincing a spirit of domination over the population of French origin; and even aspiring to monopolise the power and patronage of the state. It is to the overweening pretensions of this section of the general population, resisted as those naturally are by the majority of the inhabitants, that we must chiefly attribute the troubles which have lately vexed the land. In proof of what I now state, I may make mention of one of the first movements made by the leaders of the Brito-Canadian party, upon my arrival in the province: In a meeting convoked by them, it was

proposed to raise a corps of volunteers, to be called the 'British Rifle Legion,' or some such distinctive (and of course invidious) appellation; and one of the resolutions came to was, that the privates should choose their own officers. I took the earliest occasion that presented itself, to remonstrate against the formation of such a body, but in a confidential and amicable way; yet all my efforts to prevent the project taking shape were useless. The result was, I felt constrained to order the disbandment of the corps by a formal proclamation, in name of the queen; first taking care, however, to assure myself, by an application to the provincial crown-lawyers, that the existence of such an association as the 'British Rifle Legion' was not only unconstitutional in spirit, but in reality illegal altogether. Again, a self-interested and headstrong (*violent*) section of the Anglo-Canadian commercialists has always laboured, by misrepresentation of facts and opinions to their correspondents in the mother country, trading and political, to cause their friends among us to forward their views, defend their acts, and palliate the exorbitancies which have really done much to provoke those of their fellow-colonists suffering from them into a partial rebellion. So long as this section, or the party of which it is the van, is allowed to ride rough-shod over common rights, there will be distrust and discontent in the country. I am happy to be able to say, however, that these remarks apply only to a small part of the British population, located chiefly in the environs of Montreal, and to some partisans in Quebec. Many of the Brito-Canadians have reproached me, in the strongest terms too, the intemperateness of their fellow-colonists, just adverted to. It is also a curious fact, that when the troubles broke out, the malcontent populace—for I may almost designate as such the insurgents—who took part in them were not led by French-Canadians. At St. Denis, they were commanded by Wolfrid Nelson; at St. Charles, by one Brown, an Anglo-American; at St. Bennet, by a Swiss. The outbreak, as I have already observed, took place only in a part of Montreal district. In the other divisions of that jurisdiction, and in the other four districts of Lower Canada, viz. Gaspé, St. Francis, Quebec, and Three Rivers, all was peaceful, and the civil authorities were unassailed. The troubles in the disturbed district were

completely appeased in three weeks' time, and meanwhile addresses from all parts were sent to me, reproving the conduct of a few misguided men led away by evil counsel; the repudiators of their violence assuring me of the determination of the Canadians, in general, to support the government. In a word, the most perfect tranquillity reigned throughout the lower province before I left the country. But this state of things was not agreeable to the party which aimed at crushing the French-derived population.

"Convinced as I am of the exact verity of all I have now advanced, I cannot but regard the meditated union of the Canadas as a most unjust and tyrannical measure, proposed in view of depriving the lower province of its constitution, under the pretext, as a sufficing cause, that a handful of ill-intentioned men committed culpable acts; the sure effect of the project being, to deliver into the hands of a section of the community, the great majority of their fellow-colonists, the former being bitterly inimical to the latter! You propose to give, in a word, to three or four hundred thousand inhabitants the same amount of parliamentary representation, as to a population of French descent, of at least 700,000 souls abiding in Lower Canada; and concurrently with this unequal distribution of franchise rights, you are about to impose on the same province, which has no public debt, or something next to none, payment of the interest of the pecuniary obligations of the upper Canadians, the capital of which, it is said, reaches one million. Can there be anything imagined more arbitrary or less reasonable than this? In truth, the mere legality of such a proceeding, setting all considerations of equitable dealing aside, may be very fairly called in question; for, I understand, no part of the debt contracted in Upper Canada has been sanctioned by the government of this country. I ought to declare, once again, my conviction, that the unjust financial arrangement I now denounce, is due to a mercantile intrigue.* As I have already remarked, the French-derived population of the lower province wishes to live under British protection, and in alliance with us; yet a great majority of the inhabitants of the two Canadas is opposed to an (incorporating) union

* Alluding to the house of Baring, to which was due the greatest part of that debt.

..... I can never give my assent, therefore, to the unjust measure, as I conscientiously believe this to be, now submitted for the consideration of your lordships. I repeat, too, that I have called your attention to the real facts of the case; and in all I have just said, I am sure that I shall be confirmed by the testimony of every impartial resident in either province of Canada."

We have thus given, as above, a considerable portion of the speech of one ex-governor-general, because his discourse breathed, from beginning to end, the accents of pure justice and of simple truth; as well as that it became to us a test for appreciating the secret motives of the British colonial-office, which ever proved itself to be the most redoubtably inimical to the French-Canadians of all the institutions of the metropolitan state.

A majority of the aristocracy in the legislature of Britain finally voted for the measure, but yet unwillingly; and only because the mercantile party in parliament, which has always exerted great legislative influence in British colonial affairs, earnestly demanded the passing of the bill. Upper Canada, too, owed a million to the Barings, and found itself, just then, in an unfit state to discharge its public obligations. Therefore it was that the potent house thus indicated now (very naturally) made every effort to obtain the consent of the parliament of Britain to the Canadian Union Act; for upon that measure becoming law, did provincial payments, whether of capital or interest, greatly if not entirely depend. Besides the Barings, too, many other British merchants, capitalists, and perhaps some M.P.'s besides, sitting in judgment on the bill, had a common interest for the success of the project. Having so many personal reasons in presence to contend with, added to invincible national prejudices against the French-Canadian race, it was too plain that our interests in the case must perforce go to the wall; and, in effect, they did so. Thus in the Union Act, we find it expressly stipulated, that, after all costs of collection paid, the preferential charge on the colonial revenues in future shall be, the payment of the interest of the (conjoint) provincial debt. The salaries of the clergy, and and of the ministers on the civil list, to be paid next, as soon as other public moneys are got in.

The Union law, thus adopted by the two British houses of parliament, so soon as it received the royal assent, nullified by its op-

ration the act of 1791, passed for the purpose of relieving (*pour soustraire*) the French-Canadians from the petty domination of the British population of the upper province; and thus, by the revolutionary legislation of the Imperial parliament of 1840, were our race once more subjected to the ascendancy of the above population, but then become far more numerous than at the first-indicated date.

During the epoch terminated by the consummation of a great act of injustice, the population, commerce, agriculture, and industry of the country had made immense progress. Our people, whose total number we estimated at barely 125,000 souls in 1791, had quintupled in numerical amount during an interval of not quite a century's duration. The political dissensions arising among us, meanwhile, had not prevented individuals from playing each his part as a useful member of general society. In America, the constant movement of all things causes to halt behind its rapid actualities, all theories as to its hoped-for or predicted course; and sets at naught every system for its guidance, whether planted in metropolitan halls of legislation, or cabinet bureaux. Commonwealths, on this continent, are seated on immense bases; the outer limits of which extend from sea to sea on many sides. In Europe, property occupies the apex of the social pyramid; in America, the possessor of property is, or he ought to be for the benefit (*bonheur*) of the other component parts of the edifice, at its lowest part (*la base*). In 1844, the year nearest to that of the Union wherein a census took place, the population of Lower Canada was found to be 697,000 persons, out of which 524,000 were of French descent; the remaining 158,000 being of British or foreign blood: while, among the general total, 573,000 were Catholics.

Lastly, in 1840, our provincial revenue reached £184,000, while the public expenditure was but £143,000. At the present time (1869) with the aid of some modifications in our fiscal laws, the conjoint revenues of the two Canadas reach a total of £1,500,000, while the expenditure is £1,800,000.

We are about to terminate this history. The Union of the two provinces necessarily marks one of the great stages of Canadian annals. The latest-occurring events we have recorded would have remained without any very precise signification, without the reader's taking

into consideration that union act, the manner of passing which at once explains the nature of the measure itself, and the tendencies of metropolitan feeling in our regard. If, in retracing the foregoing events, we may have wounded the susceptibilities of certain races; or of some individual men composing them,—or should we have excited the jealousies of any partisans or place-men, we shall merely observe, adapting to our own use the general apology made to his readers by M. Thiers, in the prelude to his *Histoire de la Révolution Française*, that "we have performed our task without animosity (*Aucune*); ever compensating error, ever revering virtue, and admiring true greatness, while constantly striving to fathom the designs of Providence regarding the fate which it reserves for us, and respecting providential purposes as soon as we think that we have discerned their real nature."

CONCLUSION.

Our story is now told. We have initiated the foregoing work by relating when and how it came to pass that a handful of French emigrants fixed our people's place in the boreal regions of America. Scattered far abroad, as so many leaves from a parent tree, those emigrants found a home of but fitful rest in territories overrun rather than colonised by fur-traders; in a land often ravaged by barbarians; and at last subjugated by an alien race, through the decline of French royalty, which had lost the power (and almost the will) to protect us. LOWER CANADA—for it is of the earlier decisions of our own province that we have had chief occasion, all along, to speak—contained, when the disaster of conquest overtook us, but a few tens of thousands of people of Gallic origin: it is not for us, their descendants in the present day, to blame too much the mother country of us all, for the desolation in which this her greatest transmarine dependency was left, a century ago; for the loss to her of the heroic colony of Canada was one of the causes of her first Revolution; and all of humankind are aware how signally the proud and polished people of France avenged themselves

and us therein, by the abatement of a debilitated dynasty, and by the perdition of most of the statesmen who guided the helm of state, or stood near by, while it was turned in an adverse direction to Canadian interests, during the season of their extremest peril.

Notwithstanding all the troubles that French-Canada had to endure, few of the hundreds of its original inhabitants—literally hundreds, for long was it before they were hundred-hundreds in number—the population of our Canada, we say, numbered at the time of conquest about 80,000 souls—a figure of insignificant amount in European estimation, for a great territory. But now, scarcely a century having elapsed since the epoch thus indicated, that totality has swelled into the respectable dimensions of nearly a million;* and this extension has taken place entirely through the operation of self-increase: our people, all the while, too, having preserved intact their own religious faith successfully, and vindicated their distinctive nationality. Again: during a hundred and fifty previous years, the Canadians had to struggle against the Anglo-American colonies, containing populations thirty to forty times more numerous than their own; yet the foregoing annals attest, how well our forefathers acquitted themselves of yore in the wars which they waged against their enemies.

Although the French-Canadians are not opulent as a people; albeit they were not (and are not) favoured children of the two metropolitan states upon which they did and do still depend for protection, they have sufficiently proved that they preserve in their character a living likeness to that of the illustrious nation to which they owe their natural origin. Ever since the era of the Conquest, lending little of their attention to declamations on the "rights of man," or other the like theories (best propounded in great cities), they have fashioned their politics by a regard for their own immediate conservation; the only foundation properly fit for a (minor) people to build upon. They were never numerous enough to aim at opening up a new way for society to move in, still less to take the lead in any movement tending to transform the world of man. On the contrary, content to cling to each other, as if all formed but one family, they have ever feared to lose any time-honoured custom, to renounce one prescriptive idea, yea even a prejudice if cherished

* The latest official census of the Canadas (that of 1851) returned the French-derived populations as numbering, in all, 695,945 persons.

by their ancestors; this, too, in spite of the sarcasms of neighbours, often launched at such persistency of habit. The result is, however, that not only have they, in the present day, retained, without mutation, their religion and their language; but, in times past, their spiritual and secular distinctiveness becomes efficient means for preserving, in behoof of Britain, a firm foothold in North America. This result, though seemingly an untoward circumstance for United States' interests, has not been so much so as Americans might expect. The constant presence of the British flag, waving over the citadel of Quebec, has constrained the statesmen of the great republic to adopt a prudent policy, and to "go ahead" (*s'élancer*) by safer if shorter stages in the race of nations. The consequence has been, as we think, that the United States have become all the more surely, if a little less rapidly, the great power which they now are.

At the present time, the French-Canadians are (mostly) a race of cultivators in a vast country, with a rough and even rigorous climate to contend against. Such being their quality, and such their position, they may not have the elegant habitudes or ostentatious deportment of southern populations; but they have solidity of character and a persevering spirit. The latter attribute has attached to them ever since the race first set foot in America; and we are convinced that those who shall read this history in a proper frame of mind, will own, that at no time did they show themselves unworthy of being connected with the two mighty nations on whose destinies their fate has been and is yet dependent.

We could not, in fact, have acted an ignoble part, unless we had been recreant to our own original nature. Were not our forefathers French provincials, of Normandy, Brittany, Touraine, Poitou; men descended from that noble race which marched under the leadership of William the Conqueror; men whose chief families, taking root in Britain, have made that insular domain become the core of one of the greatest empires in the world? We, as the more direct descendants of such a race, derive from that France, which has kept the lead in European civilisation ever since the fall of the Roman empire, and which has, whether in good or evil times, ever made herself respected; that France which, under its Charlemagnes and Napoleons, never yet feared to fight

a giant's battle with one or more powers collected against her: we are, in fine, more especially of one kin with these Vandean, Normans, Bretons, men of Anjou, whom all mankind will ever respect because of their boundless devotedness to the objects of their loyal and religious sympathies, and whose admirable courage covered with abiding lustre the (lily) flag which they bore aloft amid the political tempests of the first French revolution.

Polite literature (*les lettres*) has made great progress in (Lower) Canada. Schools are to be found in operation everywhere under the skilful direction of M. Mailleur, and of M. Charveau. The universities and colleges flourish in the hands of our clergy: The learned professions are illustrated by numbers of distinguished men. The fine arts are cultivated successfully: M. Plamondon, pupil of M. Paulin-Gamier (court-painter to Charles X.); and M. Hamel (who studied under M. Plamondon, and afterwards in Italy), have imparted to Canada a right appreciation (*bon goût*) of the pictorial art.

Let the French-Canadians be true to themselves; let them not be seduced by the deceptive glare (*le brillant*) of social or political novelties. They (being but a minor people) are not potent enough to enter independently upon a career in such directions: it is for the greater populations to adopt and test the value of new theories; the latter alone move in an orbit of "ample scope and verge enough" to enable them to do so with due freedom. As for us, a portion of our force arises out of our traditions; from these let us not depart: at least if we do, let the change be gradual. We may find in the annals of our father-land in the history of Britain herself, good examples to follow. Although the latter is now great, she has had terrible (political) tempests to encounter, a conquest by aliens to recover from, religious wars to undergo, and many other adversities (*vicissitudes*) to endure. Without wishing to set up for such a destiny as that of the British nation, sage consideration, our part, and a firm combination (*union*), will do much to remove obstacles from the way before us: thereby too, shall we, by fulfilling the interests of the nation, be making our own progress all the more sure, in the general estimation of mankind.

THE END.

APPENDIX.

ABRIDGED FAMILIES ROLL OF THE COLONY OF NEW FRANCE.
1666.

Quebec	585
Recupé	678
Beauport	172
Talons of Orleans	471
Saint-Jean, Saint-François, and St. Michel	156
Military	317
St. Anne, Dame-des-Anges, and Rivière de St. Charles	118
St. Louis de Lanson	8
General	284
St. Roch-Rivière	461

Total..... 2,428

Number of males between the ages of 16 and 50 years, capable of bearing arms..... 1,944.

There are doubtless some omissions in the above roll, but which will be supplied in the coming winter, this year.

(Signed) TALON.

GENERAL CENSUS OF NEW FRANCE.
1734.

Chiroches	109
Parish Priests and Missionaries	83
Parsonsages	78
Priests and Canons	32
Jesuits	18
Recollets	27
Religieuses of l'Hôtel-Dieu	87
Ursulines	80
Religieuses of l'Hôpital Général, and Frères Charrois	31
Bois de la Congrégation	98
Grave-diggers	118
Scavengers	58
Number of families	6,452

BIBLIOGRAPHIE

Corpus

- Garneau, François-Xavier, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours / par F.X. Garneau*, troisième édition revue et corrigée, Québec, P. Lamoureux, 1859, 3 volumes, xxii-371 pages, 457 pages, 373 pages.
- Garneau, François-Xavier, *History of Canada, from the time of its discovery till the Union year (1840-1) / translated from "L'Histoire du Canada" of F.-X. Garneau, esq. and accompanied with illustrative notes, etc., etc. by Andrew Bell*, Montréal, John Lovell, 1860, 3 volumes, xxii-404 pages, 382 pages, 441 pages.

Articles de revues

- Berman Antoine, « La traduction comme épreuve de l'étranger », *Texte*, #4, Éditions Trintexte, Toronto, 1985, pages 67-82.

Cartes

- Jefferys, Thos., *An authentic plan of the River St. Laurence from Sillery to the Fall of Montmorenci with the operations of the Siege of Québec*, 1759.
(carte numérisée consultée dans le site Internet de la collection numérique de cartes géographiques de la Bibliothèque nationale du Québec : <http://www4.banq.qc.ca/cargeo/accueil.htm>)

Fonds d'archives

- Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF). – Collection Alfred Garneau. – Correspondance / Lettres de François-Xavier Garneau à Pierre-Olivier Chauveau, P296/1/2. – Lettre de François-Xavier Garneau à Pierre-Olivier Chauveau, Québec, 12 décembre 1863, 3 pages.
- Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF). – Collection Alfred Garneau. – Correspondance / Lettres de François-Xavier Garneau à Pierre-Olivier Chauveau, P296/1/2. – Lettre de François-Xavier Garneau à Pierre-Olivier Chauveau, Québec, [12 décembre 1863], 2 pages.
- Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF). – Fonds François-Xavier Garneau. – Brouillons de lettres / Correspondance, G-L, P12/2/12. – Lettre de François-Xavier Garneau à John Lovell, Québec, 13 mai 1862, 1 page.
- Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF). – Fonds François-Xavier Garneau. – Brouillons de lettres /

Correspondance, G-L, P12/2/12. – Lettre de François-Xavier Garneau à John Lovell, Québec, 26 mai 1862, 2 pages.

Journaux

- Canadian Courant*, Montréal, Septembre - Octobre 1836
L'ami du peuple, de l'ordre et des lois, Montréal, Septembre - Octobre 1836
La Gazette de Québec, Québec, Septembre - Octobre 1836
La Minerve, Montréal, 17 juillet 1834, vol VII, #45
La Minerve, Montréal, Septembre - Octobre 1836
Le Canadien, Québec, Septembre - Octobre 1836
Le Journal de Québec, Québec, 15 octobre 1859, 17e année, #122.
Montreal Gazette, Montréal, Septembre - Octobre 1836
Montreal Pilot, Montréal, 14 septembre 1859, vol. XVI, #116.
Montreal Transcript, Montréal, Septembre - Octobre 1836
Quebec Mercury, Québec, Septembre - Octobre 1836
The Vindicator, Montréal, Septembre - Octobre 1836

Monographies

- Bailey, Nathan, *An universal etymological English dictionary: comprehending the derivations of the generality of words in the English tongue*, vingt-huitième édition, Edimburg, Adam Neil and Company, 1800, 924 pages (microforme tirée du site Internet *Infotrac* de Thomson-Gale : <http://infotrac.galegroup.com/>).
- Bell, Andrew, *General James Wolfe, His Life and Death : A Lecture, delivered in the Mechanics' Institute Hall, Montreal, on Tuesday September 13, 1859, Being the Anniversary Day of the Battle of Quebec, Fought a Century Before, in Which Britain Lost a Hero and Won a Province*, Montreal, John Lovell, 1859, 52 pages.
- Casgrain, Henri-Raymond, *F.X. Garneau / par l'abbé H.R. Casgrain*, Québec, J.N Duquet, 1866, p.59.
- Chauveau, Pierre-Joseph-Olivier, *François-Xavier Garneau : sa vie et ses oeuvres / par M. Chauveau*, Beauchemin & Valois, libraires-imprimeurs, Montréal, 1883, p. ccxxxiii.
- Garneau, François-Xavier, *Histoire du Canada français / François Xavier Garneau*, Montréal, F. Beauval, 1973, 6 volumes.
- Kyte Senior, Elinor, *Redcoats & Patriotes, The Rebellions in Lower Canada, 1837-38*, Canadian War Museum Historical Publications, Stittsville, Canada's Wings Inc., 1985, 218 pages.
- Lahalle, Bruno-André, *Jules Verne et le Québec (1837-1889) Famille sans nom*, Collection études, Sherbrooke, Éditions Naaman, 1979, 188 pages.
- Mackay, Mrs. R.W. Stuart, *Mackay's Montreal Directory, New Edition, corrected in May & June, 1859-60*, Montreal, Oowler & Stevenson, 1859, 271 pages.

- Mackay, Mrs. R. W. Stuart, *Mackay's Montreal Directory, New Edition, corrected in May & June, 1860-61*, Montreal, Owler & Stevenson, 1860, 279 pages.
- Mackay, Mrs. R. W. Stuart, *Mackay's Montreal Directory, New Edition, corrected in May & June, 1861-62*, Montreal, Owler & Stevenson, 1861, 297 pages.
- Prost, Antoine *Douze leçons sur l'histoire*, collection Points Histoire, Paris, Éditions du Seuil, 1996, 343 pages.
- Thomason, A., *Men and Things in America*, London, William Smith, 1838, 296 pages.
- Dictionnaire de l'Académie française*, sixième édition, Paris, F. Didot frères, 1835, 2 volumes. (Copie numérique obtenue sur le site de Gallica : <http://gallica.bnf.fr/>)
- François-Xavier Garneau : une figure nationale*, dirigé par Gallichan, Gilles, Landry, Kenneth et Saint-Jacques, Denis, collection Les cahiers du Centre de recherche en littérature québécoise de l'Université Laval, Québec, Nota Bene, 1998, 398 pages.

Périodiques

- Études françaises*, « François-Xavier Garneau », volume 30, #3, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1994, 172 pages.

Sites Internet

- Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, <http://www.biographi.ca/FR/>.
- Les Patriotes de 1837@1838*, <http://cgi2.cvm.qc.ca/glaporte/index.shtml>.
- L'Île*, <http://www.litterature.org>.
- The Grand Orange Lodge of Ireland*, <http://www.grandorange.org.uk/>.

